

ETHNOZOOTECHE N° 87

U A R I A

n° 9 - 2009

© Société d'Ethnozootechnie 2009
ISSN: 0397-6572 - ISBN: 2-901081-77-0

Les opinions librement émises dans Ethnozootechnie n'engagent que leurs auteurs.

Société d'Ethnozootechnie – 5 Avenue Foch, 54200 TOUL

TABLE DES MATIÈRES

Varia

Laurent Avon Considérations sur la race bovine Créole de Maurice ou <i>Mauritius white</i>	7
Laurent Avon A propos de la race bovine Corse	13
Philippe Sarraute A propos de la dimension sécuritaire du gardiennage en élevage	21
Henry Blanc Elevage du cheval d'arme en Forez	47
Georges H. Lutz Les chiens de guerre entre le Moyen-âge et le début du XXe siècle	63
Alexandre Ossadzow Sur les sacrifices d'animaux dans l'antiquité	79
Mirella Galletti L'âne dans la culture et la société kurdes - passé et présent	95

3^e journée d'étude sur la chèvre

Pierre Morand-Fehr, Jean-Claude Le Jaouen Activités et publications du groupe d'Ethnozootéchnie caprine (GEC)	99
Martine Gorrichon Boucs et chèvres dans le <i>Théâtre d'Agriculture et Mesnage des Champs</i>	103
Coralie Danchin-Burge, Delphine Duclos La chèvre du Rove: son histoire et ses produits	107
Martine Lacroix, Frantz Jenot Vers les 20 ans de la Route du Chabichou et des Fromages de Chèvre: l'anniversaire d'une agriculture d'ouverture à la société	113
Jean-Noël Passal Le bouc de Madame Seguin	123
Michel Meuret, Yves Lefrileux À partir de quand qualifier de "pastoral" un élevage caprin contemporain en France?	131
Pierre Devillechaise Témoignage: fin de partie pour les éleveurs caprins du Sud-Est?	133
Isabelle Baumont L'installation et l'accès à la terre des chevriers du Sud-Est de la France utilisant du parcours: entre modèle paysan et logique d'industrialisation	139
Gisèle Alexandre, Valérie Angeon Schémas de pensées et projets collectifs autour des races locales: Le cas du cabri Créole aux Antilles	143

Journée d'Étude du 24 novembre 2009 Races locales et valorisation - Relations Homme-Animal

Marie Carrié et al. Valorisation économique des races locales ovines et caprines à petits effectifs	153
Marina Hohl Tour d'horizon des programmes de conservation et de développement des races bovines locales et régionales de tous les pays européens	155

Anne Lauvie	
Conservation et valorisation des populations animales locales: des dynamiques diverses	157
Ophélie Lecampion	
Entre tradition et modernité, quel avenir pour l'élevage de Manech tête noire en Pays Basque? Éléments de réponses aux inquiétudes des sélectionneurs	159
Sébastien Couvreur, Yannick Lautrou	
Influence d'un cahier des charges sur les pratiques d'élevage et les systèmes fourragers en AOC Maine-Anjou et Bœuf Fermier du Maine	161
Morgane Kervella <i>et al.</i>	
Les relations entre la réaction à l'homme et l'agressivité envers les congénères chez les truies gestantes	163
Damien Baldin	
Les animaux en guerre. Animaux soldats et bestiaire de guerre (1914-1918)	165
Marc Vincent	
Le pastoralisme méditerranéen et les politiques contradictoires de l'agri-environnement et du loup.	167
Christophe Blanchard	
Les jeunes errants et leurs chiens: nouvelles figures urbaines de la précarité	169
Laurent Bouton <i>et al.</i>	
Comparaison de deux méthodes d'adaptation des bovins à la traite robotisée / Impact du pâturage sur le système de traite robotisée	171
Jérôme Caudriller <i>et al.</i>	
Impact du pâturage sur le système de traite robotisée.	173
Grégoire Leroy	
Enquête auprès des éleveurs de chiens. Pratiques des éleveurs.	175
Catherine Tourre-Malen	
La relation au cheval: une relation sexuée? Des femmes, des hommes, en selle et à côté de leur monture	177
Alexandra Destrez <i>et al.</i>	
Capacités d'adaptation du verrat en CIA: réponses aux interventions humaines et relation avec la réponse au débouillage	179
Raphaëlle Botreau	
Evaluation multicritère du bien-être animal	181
Analyses	
Stéphane Frioux et Emilie-Anne Pépy (dir.) - "L'animal sauvage entre nuisance et patrimoine-France XVI-XXIème siècle"	185
François Vallat - "Les bœufs malades de la peste. La peste bovine en France et en Europe, XVIII°-XIX° siècles"	187
Frédéric Duhart - "De confits en foies gras. Une histoire des oies et des canards du Sud-Ouest"	188
Fabrice Nicolino - "Bidoche. L'industrie de la viande menace le monde"	190
Anne-Marie Brisebarre, Patrick Fabre, Guillaume Lebaudy - "Sciences sociales. Regards sur le pastoralisme contemporain en France"	192
Claude Texier	
Voyage d'études de la SEZ dans le Montmorillonais et la Brenne (Septembre 2009)	194

VARIA

CONSIDERATIONS SUR LA RACE BOVINE CRÉOLE DE MAURICE OU *MAURITIUS WHITE*

Laurent AVON⁽¹⁾

Résumé: La tradition veut que la race bovine de type taurin, Créole de Maurice ou *Mauritius white* soit d'origine française. Pourtant cette race laitière originale ne correspond à aucune race connue en France. Elle a été longtemps la seule race laitière de l'île mais malgré ses qualités de production et son adaptation à la chaleur elle a considérablement décliné à cause des croisements réalisés avec de la semence importée subventionnée. Elle ne se trouve plus aujourd'hui que dans la station expérimentale de l'AREU de Curepipe. Elle pourrait disparaître à terme si l'on ne trouvait pas les solutions, qui existent certainement, pour augmenter ses effectifs.

L'île Maurice est une île de l'Océan Indien d'origine volcanique d'une surface 1 865 km carrés, soit environ le tiers d'un département français, qui appartient, avec les îles de la Réunion (anciennement Ile Bourbon) à 260 km à l'ouest et Rodrigues à l'est, à l'archipel dit "des Mascareignes" du nom du navigateur portugais – Pedro Mascarenhas- qui y passa en 1513. Déserte et rapidement explorée par les Portugais, l'île Maurice vit les Hollandais en prendre possession en 1598 et l'appeler "Mauritius" du nom du stathouder de Hollande – Maurice de Nassau. [7]

Après avoir pillé l'île de son bois d'ébène et y avoir essayé la culture des caféiers et de la canne à sucre, les Hollandais l'abandonnent en 1710. En 1715 Maurice passe sous le contrôle de la Compagnie française des Indes orientales fondée par Colbert en 1664 et devient l'Isle de France. L'île avait une importance stratégique en tant qu'étape sur la route des Indes. Elle connaît un rapide développement avec le gouverneur des Mascareignes, le malouin Mahé de la Bourdonnais, qui s'y installe en 1735. En 1764 le roi Louis XV rachète les Mascareignes à la Compagnie [13] [14].

En 1810 les Mascareignes sont attaquées par la flotte anglaise qui tenait les mers et les océans au cours du blocus continental de l'Europe durant les guerres napoléoniennes. L'Isle de France redevient alors Maurice. En 1814, le traité de Paris place Maurice, Rodrigues, les Chagos et les Seychelles sous la souveraineté britannique. Maurice est alors gouvernée par les Anglais mais la population d'origine française et ses esclaves africains et malgaches affectés à l'exploitation des cultures de canne à sucre reste en place. En 1835, l'esclavage est aboli dans les colonies britanniques. Des Indiens libres seront dès lors embauchés sous contrat pour remplacer la main d'œuvre servile qui déserte peu à peu les plantations. Maurice devient indépendante en 1968. C'est aujourd'hui une république multiculturelle de 1 300 000 habitants où la population venue d'Inde et de Ceylan est majoritaire. Les piliers de l'économie mauricienne sont la production sucrière, les technologies de l'information et de la communication, le secteur financier et le tourisme. La langue officielle est l'anglais mais le français et le créole sont parlés par l'ensemble de la population.

Les premiers, dès le début du XVIème siècle, les

Portugais, lâchent dans l'île des porcs, des cabris et des bœufs qu'ils ont ramenés de Madagascar [13] mais sans cependant y séjourner. Ce n'est qu'à partir de 1638 que les Hollandais tentent de s'établir véritablement. Ils importent des animaux domestiques et s'essaient à la culture de la canne à sucre. Cependant l'implantation de la petite colonie décimée par les disettes et les cyclones est si aléatoire que tous les colons hollandais quittent définitivement l'île en 1710. Il n'y reste plus que quelques esclaves et peut-être quelques animaux marrons. En 1715 les Français prennent officiellement possession de Maurice. Le gouverneur Mahé de la Bourdonnais donnera l'impulsion décisive à l'implantation française qui marquera définitivement l'île, lui laissant sa langue et ses noms de lieu. Il est habituellement admis (Bennie [3], Mason [15], Rouse [17], Felius [9], Lam [10]) que la race bovine laitière connue sous le nom de race bovine créole de Maurice aurait été établie par les Français. Toutefois Valérie Porter [16] n'exclut pas une éventuelle autre origine. J.S.S. Bennie [3] cite une minute de la Compagnie des Indes datant de 1745 où "il est spécialement recommandé à messieurs la Chaise, du Desert et Champelais de prendre soin le mieux possible des veaux et des brebis qui vont leur être envoyés à l'Orient pour être embarqués pour l'Isle de France en dépit des difficultés que rencontrent habituellement les capitaines au cours du transport de ces animaux".

Les Anglais qui gouvernent l'île à partir de 1815 n'ont jamais été très nombreux et se sont contentés de l'administrer, sans la coloniser, en composant avec les franco-mauriciens qui occupent le territoire avec leur personnel. Il semble qu'ils n'aient pas fait venir de nouveaux taurins. Des zébus malgaches ou indiens sont cependant importés pour servir de "moteurs animés" dans les plantations. Ils ne se mélangent pas avec les taurins dits "race créole" qui sont utilisés pour la production laitière et restent cantonnés dans les villages. Au cours du XIXème siècle la race, semble-t-il déjà bien fixée et établie, est élevée majoritairement par la population indienne. Les vaches créoles sont confinées dans de petites étables en bois à l'orée des villages et sont nourries de têtes de canne à sucre et de sous produits divers. Elles ne sortent jamais car la canne à sucre et quelques cultures vivrières occupent tout le territoire agricole et il n'y a pas de pâturages. Ceci est encore vrai aujourd'hui. Si en 2010 Maurice importe 97% des produits laitiers qu'elle consomme il reste encore, à la lisière des villages, une production laitière traditionnelle bien rémunérée, très appréciée d'une certaine clientèle. En 2009 on pouvait compter dans l'île 2 300

1) 21 place Baléchou, 13200 Arles, France; courriel: laurent.avon@orange.fr

vaches taurines chez 1 200 propriétaires. Il y avait également deux grosses sociétés de 700 vaches pour la production industrielle de lait avec des animaux importés [11].

La race Créole de Maurice est une race laitière de type taurin, de taille moyenne, sans cornes (caractère motte ou acère), en général uniformément blanc-crème ou blanche, parfois avec les oreilles noires (patron british white), ou très rarement d'une autre couleur. Les vaches, de type laitier, à ossature fine et à allure raffinée pèsent de 400 à 500 kg. Elles mesurent 1,30 au garrot. Les taureaux sont relativement grands et peuvent dépasser les 800 kg. Les têtes sont fine, étroites, à profil droit. L'expression est douce. Le tempérament est calme. Les aplombs sont bons en général pour des animaux qui subissent habituellement une claustration totale. Les bassins sont réguliers. J.J.S.Bennie [3] fait mention d'essais limités réalisés en 1951 et 1952 à Palmar tendant à prouver l'excellente résistance à la chaleur de cette race. Un coefficient de résistance à la chaleur (dit de Rhoad) appliqué à plusieurs génotypes place la race créole pour ce critère, après

l'expérimentation, en dessous des zébus locaux mais au même niveau que les zébus Ongole nouvellement importés de l'Inde, au dessus des Afrikanders et très au dessus des Frisonnes élevées localement. Concernant la production laitière J.S.S Bennie, en 1955, puis A.A. Boodoo et al. en 1990 [4] [5], font apparaître qu'elle pourrait être doublée dans les élevages des villages avec une bonne complémentation des rations et que dans ces même conditions d'élevage les créoles font jeu égal avec les Frisonnes. En 2003, R. Lam [10] fait état d'une production laitière de 2 206 kg de lait (écart type de 650 kg) en 255 jours pour une quinzaine de vaches contrôlées à Curepipe. Il serait possible de voir exprimées des lactations supérieures à 4 000 kg de lait avec un taux de matière grasse de 4,0 % si l'effectif était plus important. Il faut par ailleurs 1,5 insémination pour une fécondation [10]. Quant à la production de viande, elle semble correcte. La viande est bonne, les animaux s'engraissent facilement et les rendements sont satisfaisants du fait de la finesse du squelette.



Taureaux de race Créole de Maurice à Curepipe, photo L. Avon, 2009.

La tradition veut que cette race soit d'origine française. Elle ne correspond pourtant à aucune race connue dans ce pays. Son origine reste une énigme. On peut donc se poser les questions de savoir si elle vient bien de France directement ou après avoir transité par Bourbon, et de quelle région, ou encore, si elle vient d'une race aujourd'hui disparue ou si elle a été créée sur place par consanguinité à partir de peu d'animaux de diverses provenances.

Historiquement il y a deux groupes de races taurines laitières en partie ou entièrement sans cornes: un groupe scandinave qui semble-t-il a pu essaimer en Irlande

et en Grande Bretagne avec les vikings comme le prétendent les Britanniques (races Irish moyled et *Irish dun* en Irlande, races British white, Red Poll, *Suffolk dun*, *Sheeted Somerset* en Grande Bretagne) et un groupe ibérique représenté en Europe par la race Minorquine des Baléares et en Amérique du Sud par des races comme les Romosinuano et Blanco Orejinegro (BON) de Colombie ou la Mocho Nacional du Brésil. Certains disent que la race Minorquine ou Mahonesa, aurait pu, elle aussi, avoir été introduite en Méditerranée par les vikings dont on sait qu'ils transportaient des bovins sur leurs drakkars; mais elle aurait pu, aussi bien, avoir été introduite par les anglais

qui étaient installés à Minorque au XVIIIème siècle. Il est également possible que ces mêmes vikings aient pu installer leur bétail sur les côtes de la Manche en Normandie et que des races comme la race créole de Maurice et la race Canadienne dont on est sûr, pour cette dernière, qu'elle est d'origine française [2] en soient des représentants. Philippe Le Liboux [12], dans un intéressant article sur l'origine de la race normande fait état d'importations de bétail hollandais au début du XVIIIème siècle en Normandie et dans le Maine. Ce bétail originaire de Hollande (il faut prendre le terme Hollande, au sens large, en y incluant les côtes de la Belgique actuelle) se serait croisé avec des populations locales de petite taille pour former deux variétés: l'Augeronne -la plus "hollandisée"- et la Cotentine qui auraient donné naissance à la race Normande actuelle avec son cornage en croissant. Vers la même époque ce bétail hollandais aurait été introduit en Angleterre et aurait été à l'origine de la formation de la race Durham.

Ainsi cette race Créole de Maurice, comme la race Canadienne des colons français du Québec, pourrait être une représentante des populations bovines présentes sur le littoral de la Manche avant l'arrivée de ce bétail hollandais et la création de la race normande que nous connaissons. Ce n'est bien sûr qu'une hypothèse. On peut aussi concevoir que cette race de Maurice vienne d'ailleurs, de Hollande, par exemple, ou encore des îles britanniques. Les avancées de la génétique moléculaire pourraient peut-être permettre de vérifier certaines de ces idées, théories ou hypothèses.

Jusqu'à la fin des années soixante la race créole de Maurice est la race majoritaire et seule race laitière de l'île même si quelques importations de bétail frison sont attestées. J.S.S. Bennie fait état de 18 000 vaches en 1951. En 1964 le Département de l'Agriculture [8] cite le chiffre de 14 993 vaches laitières créoles pures pour 5 060 croisées. Cependant à partir de 1970 on assiste à un double phénomène de diminution drastique du cheptel bovin en même temps qu'à une diminution relative encore plus rapide de l'effectif de la race créole. Marleen Felius [9] faisait mention de 3 000 femelles créoles en 1995, ce qui devait représenter environ 2 000 vaches.

La race bovine créole de Maurice a fait l'objet d'une attention spéciale de la part des autorités depuis longtemps déjà, mais cette attention n'a pas toujours été ni linéaire ni soutenue. Au début des années cinquante, compte-tenu de la bonne adaptation de la race aux

conditions locales et de son importance numérique, un programme de sélection laitière fut tenté par le département de l'Agriculture avec l'établissement du centre d'élevage de Palmar, créé en 1951, qui comptait 45 vaches de race pure en 1955. Puis, au début des années soixante, un centre d'insémination artificielle fut créé par le ministère de l'Agriculture et des Ressources naturelles. La majorité des vaches de Maurice furent alors inséminées. En 1964 le programme de sélection laitière de la race fut malheureusement abandonné et de la semence de taureaux Frisons fut importée du Kenya pour être utilisée en croisement d'absorption sur la race créole. Depuis lors, l'importation régulière de doses de semences de taureaux Frisons ou Holstein, moins souvent de races à viande, est subventionnée par le ministère de l'Agriculture. En 1964 la station expérimentale du ministère de l'Agriculture et des Ressources naturelles de Curepipe comptait un troupeau de 75 vaches servies par 6 taureaux. En 1966 ce troupeau fut malheureusement entièrement croisé par insémination artificielle avec des taureaux Frisons. John E. Rouse [17] qui évoque la chose parle avec juste raison d'une "tragédie". Pourtant un troupeau pépinière fut recréé par la suite à la Livestock Research Station de Curepipe sous l'autorité du ministère de l'Agriculture pour disparaître à nouveau en 1999. Devenue propriétaire de la station, l'AREU (Agricultural and Extension Unit: <http://www.areu.mu/>) put reprendre 13 vaches, 3 génisses, 4 taurillons et un taureau reproducteur parmi les plus typiques des 33 vaches, 26 génisses, 22 taurillons et 2 taureaux du troupeau pépinière [11]. Par la suite quelques femelles ont pu être achetées chez des éleveurs particuliers auxquelles se sont rajoutées une dizaine d'animaux du site de Palmar. La création d'un deuxième troupeau a été un temps envisagée sans que cela n'ait jamais pu se concrétiser. En 2010 le seul troupeau créole de Curepipe comptait une vingtaine de vaches de race pure et quatre taureaux.

En 1999, un programme d'évaluation des ressources génétiques fut lancé sur un projet SADC/UNDP/FAO (communauté des états de l'Afrique Australe) piloté par l'Afrique du Sud et financé par la FAO. Il permit une caractérisation zootechnique de la race par l'AREU grâce au troupeau de Curepipe. En 2001 dans le cadre de ce projet d'évaluation et de recensement des ressources génétiques un inventaire des animaux restants dans l'île fut réalisé.

Année	Nombre de mâles		Nombre de vaches		Nombre total	
	Créole	Autre	Créole	Autre	Créole	Autre
1964	6762	8820	25570	33148	32332	41968
2001	14	597	259	3184	273	3781

Depuis 2001 la situation s'est encore dégradée au point que la race créole compterait, en 2010, d'après les chercheurs de l'AREU [11], moins d'une quarantaine de vaches de race pure dont plus de la moitié à Curepipe. La question de la survie à long terme de la race se pose donc très sérieusement.

Parmi les éléments positifs - et il faut mettre ceci au crédit du gouvernement mauricien et du personnel de l'AREU - la race créole existe encore en tant que race pure. Il y a certes peu d'animaux mais il y en a, des mâles et des femelles, et de bonne qualité. C'est ce qui est le plus important pour l'instant. Cependant on peut légitimement

Régis Lam, AREU, 2003 se poser la question de la possibilité de maintenir la race durablement si on compte seulement sur le dispositif actuel qui repose sur le seul troupeau conservatoire de Curepipe et un stock de semence de deux taureaux (Leblanc et Legallant) issus de ce même troupeau maintenu sans protocole d'utilisation ni de conservation au CIA de Réduit qui ne dispose pas des meilleures installations. Les chercheurs de l'AREU ont renoncé, faute de moyens affectés à la conservation de la race, à entretenir des relations avec des éleveurs privés et à suivre des animaux autres que ceux détenus à Curepipe [11]. Cela signifie que la race est à la merci d'un cyclone, d'un incident sanitaire,

d'une consanguinité prévisible, d'une décision budgétaire, sans avoir la sécurité de l'existence de plusieurs troupeaux de secours ni la perspective d'intéresser de nouveaux éleveurs puisque les contacts sont de moins en moins fréquents avec l'extérieur. Il semble également que les différentes parties prenantes scientifiques, techniques,

politiques et professionnelles ne se rencontrent pas à propos de cette race et que, de ce fait, il n'y ait plus aucun projet ni coordination concernant son développement même si l'AREU a bien l'intention de la maintenir le mieux possible.



Vache créole de Maurice à Curepipe (Photo: L. Avon, 2009).

Si l'on voulait sécuriser l'existence de la race de Maurice - et son importance historique, culturelle, zootechnique et génétique le justifierait - il faudrait pouvoir, au moins dans un premier temps, tendre à disposer d'un effectif de 200 vaches au minimum réparties sur plusieurs sites avec, en toile de fonds, un volet "cryoconservation" de semence pour une utilisation en routine sur le long terme, ainsi que, peut-être, d'embryons si cela était possible techniquement (il n'y a pas d'équipe de transplantation embryonnaire dans l'île) et bien évidemment financièrement. Il a été démontré [1] [7] qu'il était possible techniquement de maintenir une race avec peu d'animaux en utilisant l'insémination artificielle à condition d'avoir un stock de semence important d'un nombre de taureaux suffisant pour une longue période et d'assurer un suivi permanent de la population.

Il pourrait être envisagé de maintenir quelques animaux sur des sites touristiques (par exemple le jardin botanique de Pamplemousse), et de solliciter certains éleveurs innovants qui feraient de la rareté de cette race, de son intérêt patrimonial et de sa spécificité mauricienne, un atout touristique et commercial pour leur exploitation. De petits éleveurs traditionnels pourraient aussi, peut-être, trouver une certaine émulation dans des concours ou

présentations d'animaux. Il y aurait certainement encore d'autres pistes à explorer, comme par exemple l'utilisation de la race comme race allaitante compte tenu de son potentiel laitier et de son tempérament docile et calme, pour redonner le premier élan à un renouveau nécessaire de la race. La dynamique pourrait venir alors en marchant.

Le thème de la préservation de la biodiversité est un thème abondamment décliné, avec raison, depuis quelque temps. Il s'applique aussi aux races animales domestiques. Depuis des dizaines d'années un nombre important de races bovines de l'espèce *Bos taurus* ont disparu. Elles continuent à disparaître dans le monde malgré les mises en garde de la FAO et les moyens qu'un certain nombre de pays ont mis en œuvre; à tel point que l'espèce elle-même pourrait être menacée un jour. Maurice a la chance de posséder une race spécifique, unique, en tous points remarquable qui, outre ses racines profondes dans l'histoire, possède de remarquables capacités d'adaptations à un contexte difficile et peut-être même à des évolutions futures du climat que l'on ne connaît pas encore. Par son existence même, comme le pigeon rose, elle est un patrimoine et une richesse qu'il faut protéger. Sa conservation puis son développement sont encore techniquement possibles.

Bibliographie

- [1] AVON L., COLLEAU J.J. 2006. Conservation in situ de 11 races bovines françaises à très faibles effectifs: bilan génétique et perspectives, Renc. Rech. Ruminants, 2006, 13.
- [2] AVON L., 2009. La race bovine Canadienne. in Races Françaises à faibles effectifs, 24 fiches, statistiques, Cr n°010972 032, Institut de l'Élevage, département génétique, mars 2009, 19-20.
- [3] BENNIE J.S.S., 1956. The Mauritius Créole breed of milk cattle. Empire Journal of Experimental Agriculture, Vol. 24- N° 95, July 1956, 12 p.
- [4] BOODOO A.A., RAMYEE R., HULMAN B., ROWE J.B., DOLBERG F., 1990. Evaluation of the basal forage diet of village

- cows, *Livestock Research for Rural Development*, vol. 2, number 1, February 1990; <http://www.lrrd.org/lrrd2/1/cont21.htm>
- [5] BOODOO A.A., RAMYEE R., HULMAN B., DOLBERG F., ROWE J.B., 1990. Effect of supplements concentrated and cottonseed cake and milk production in Mauritius village, *Livestock Research for rural development*, vol. 2, number 1, February 1990; <http://www.lrrd.org/lrrd2/1/cont21.htm>
- [6] COLLEAU J.J., AVON L., 2008. Sustainable long-term conservation of rare cattle breeds using rotational AI sires, *Genet. Sel. Evol.* 40 (2008) 415-432.
- [7] GUIDES GALLIMARD, 2008. Maurice – Réunion – Seychelles, Bibliothèque du Voyageur, Guides Gallimard, 420 p.
- [8] COLONY OF MAURITIUS, Department of Agriculture, 1966. *Livestock Statistics, 1950, 1956 and 1964*, printed and published by J Eliel Félix, I.S.O, Government Printed, Port Louis, Mauritius, July 1966, 13 p.
- [9] FELIUS Marleen, 1995. Mauritius Creole, in "Cattle Breeds: An Encyclopedia, Missetuitgeverij bv, 700 BA Doetinchem, NL, p 594.
- [10] LAM R., 2003. Characterisation of the Creole cattle in Mauritius. *Proceedings of the Annual Meeting of Agricultural Scientists*. PowerPoint, 19 p.
<http://www.gov.mu/portal/sites/ncb/moa/farc/amas2005/presen/Session%2007/S7.5files/frame.htm>
- [11] LAM Régis., 2010. AREU, Communication personnelle.
- [12] LE LIBOUX P., 1974. Les origines de la race bovine normande, quelques faits peu connus, *Elevage Insémination*, revue bimestrielle, juillet 1974, numéro 142, 3-14.
- [13] LESTRAC (de) Jean-Claude, 2007. Mauriciens, enfants de mille races, I, *Au temps de l'Ile de France*, Editions Le Printemps, Ile Maurice, 270 p.
- [14] LESTRAC (de) J-C., 2007. Mauriciens, enfants de mille combats, II, *La période anglaise*, Editions Le Printemps, Ile Maurice, 313 p.
- [15] MASON I.L., 1969. *A Dictionary of Livestock Breeds Types and Varieties*, Commonwealth Agricultural, Bureau, Farnham Royal, Bucks, England, 268 p.
- [16] PORTER V., 1991. *Cattle, a Handbook to the Breeds of the World*, illustrated by Jake Tebbit. Christopher Helm, London, 400p.
- [17] ROUSE John E., 1970. Mauritius, in *World Cattle*, Volume II, first edition, University of Oklahoma Press, Publishing Division of the University, 535-543.

A PROPOS DE LA RACE BOVINE CORSE

Laurent AVON⁽¹⁾

Résumé: La race bovine Corse semble être installée dans l'île depuis le néolithique. De multiples invasions ont sans doute eu peu d'incidences sur le bétail déjà en place. La race Corse est une vraie race avec ses caractères propres. La multiplicité des robes observées serait plus un indice d'ancienneté qu'une marque de croisements. Plusieurs "programmes de conservation" ont été proposés depuis trente ans et n'ont pas eu le succès escompté sans doute parce que l'on a voulu aborder la conservation de la race sous l'angle du développement et de la production avant celui de l'animal qui, lui, est encore très mal connu. Il reste que la race est menacée par des croisements de plus en plus présents imposés par la filière. Des actions plus appropriées à la situation et à la nature de la race devraient être proposées.

Parler de la Corse, même brièvement, pourrait paraître un exercice périlleux. Pourtant il ne devrait pas y avoir d'inconvénient à évoquer rapidement l'existence d'une race bovine trop souvent ignorée qui lui est propre –

la race bovine corse – alors que la problématique de la conservation et de la mise en valeur de la biodiversité est un thème dont l'importance est aujourd'hui, à juste titre, pleinement reconnue.

La Corse

La Corse est une "montagne" de 8778 km², au milieu de la Méditerranée, dont l'altitude moyenne est supérieure à 500 m. Elle semble avoir été peuplée dès le néolithique. L'implantation des premières espèces animales domestiquées date vraisemblablement de cette période que les archéologues situent, pour la Corse, vers 5700 av. J.C [Costa, 2009].

Des communautés agropastorales en provenance des rivages italiens et peut-être provençaux, après avoir, dans un premier temps, colonisé les zones littorales, s'installent progressivement dans la montagne jusqu'au

4ème millénaire [Costa]. Dès cette époque les hommes élèvent les bovins et les porcs pour la viande, les chèvres et les brebis pour le lait. [Vigne, 1988]. Puis se succèdent à partir de l'âge de bronze [Arrigui, 1966] des apports humains ou des installations plus ou moins durables ibères, phéniciens, phocéens, ligures, étrusques, carthaginois, romains. Après les Romains on voit arriver les Vandales, Hérules, Goths, Ostrogoths; puis ce sont les Lombards, les Sarrazins, les Pisans, les Toscans, les Aragonais, les Génois puis enfin les Français.

Les bovins

Plusieurs théories sur l'origine de la race bovine corse ont été avancées. Elles sont suffisamment incertaines pour qu'on ne prenne pas la peine de les reprendre même si on trouve des races de même taille sur le pourtour de la Méditerranée et dans les Balkans. Les avancées de la génétique moléculaire pourraient permettre de préciser ou de définir le profil génétique de la race en regard d'autres populations et de mieux la situer d'un point de vue phylogénétique.

Il est vraisemblable et il semble avéré que la Corse n'a pas reçu d'apports massifs d'animaux en provenance du continent ou d'autres îles depuis le néolithique jusqu'à une période récente. Les plaines littorales, quand elles existent, étaient soit occupées par des marécages, soit par des cultures. Il n'y avait pas de pâturages et les zones montagneuses ne pouvaient convenir qu'aux animaux qui y étaient nés. Le besoin ne se faisait pas sentir d'importer des animaux qui n'avaient pas de valeur marchande pour des peuples pauvres qui n'auraient pu ni les acheter ni les intégrer à leurs troupeaux de façon satisfaisante, ni en tirer un quelconque profit. Tout au plus peut-on faire mention de l'arrivée épisodiques de quelques animaux en provenance de Sardaigne dont des bovins assez semblables (population

bovine sarde autochtone) pour consolider quelques troupeaux du sud de l'île ou de quelques bœufs sardes plus lourds, pour le travail, ou déjà engraisés pour être abattus directement dans les abattoirs des villes de la côte [Dechambre, 1922]. Le bétail corse élevé dans les montagnes servait essentiellement à fournir de petits bœufs de travail agiles et résistants pour les transports et les travaux agricoles des quelques surfaces cultivées du littoral ou de rares fonds de vallées labourables. La Corse traditionnelle se prête mieux à l'élevage des moutons et des chèvres, voire des porcs, que des gros animaux, vaches et chevaux. Cependant les formes extensives qu'a prises l'élevage bovin local au cours de la seconde moitié du 20ème siècle représentent un type d'élevage qui n'a pas toujours existé. Dans certaines régions plus riches comme le Sartenais, la Balagne ou la plaine d'Ajacciu on pouvait trouver un élevage plus encadré avec notamment des prés clôturés et des étables.

A partir de la fin du 19^{ème} siècle et au cours du 20ème siècle des importations sporadiques de bétail laitier sont attestées, surtout des races Tarentaise et Montbéliarde, pour fournir des élevages de laitiers-nourrisseurs autour des villes et les exploitations agricoles de pénitenciers installés près du littoral. Ces importations ont eu peu d'influence sur le bétail de l'intérieur. Par contre, depuis les années soixante et surtout depuis les années soixante-dix, des importations de races à viande continentales,

1) 21 place Baléhou, 13200 Arles, France; courriel: laurent.avon@orange.fr

essentiellement Charolaise et Limousine, suivies dans un deuxième temps par l'Aubrac et la Gasconne, ont été réalisées pour créer quelques troupeaux de race pure dans les zones littorales les plus riches et fournir des taureaux pour le croisement industriel sur le bétail local favorisant

ainsi la constitution d'un cheptel croisé de médiocre qualité dans lequel il est difficile de s'y reconnaître. Les races Limousines et Aubrac semblent pour l'instant s'être imposées dans ces deux fonctions.

La race bovine Corse

Pourtant il y a bien une race bovine corse endémique et elle n'a pas disparu. Il n'est pas inutile de l'évoquer, même brièvement, car finalement, on n'en parle pas beaucoup. Il est actuellement impossible de connaître l'effectif exact de cette race. Sur près de 40 000 vaches que compterait la Corse, 13 000 sont codées "race Corse" sans qu'on puisse évaluer, parmi ces dernières, la proportion d'animaux de race pure, croisés ou sans race définie.

Qu'est ce donc que la race Corse? La réponse est simple: c'est la race des animaux dans lesquels il n'y a pas trace de croisements avec des races laitières ou à viande continentales. Cette race est constituée d'animaux de toutes robes, toutes couleurs avec ou sans panachures, de petite ou de très petite taille, peu musclés, d'aspect gracile, à ossature fine, avec une tête expressive, plutôt longue, le museau fin, le chignon et le front étroit avec des cornes fines et de taille moyenne dirigées en hauteur puis légèrement contournées vers l'avant, souvent aussi en croissant relevé. Le bassin est long, plutôt étroit, très souvent "en toit", parfois incliné. Le squelette est fin et léger mais solide. On trouve quelques individus génétiquement sans cornes ou acères.

L'on peut évoquer arbitrairement trois tendances dans les animaux présents sans savoir si ces tendances sont dues à des différences de conduite ou de milieu ou à des différences génétiques. Il y a une forme que l'on serait tenté de qualifier de "naine" avec des animaux à cornes courtes, d'allure plutôt compacte, mesurant moins d'un mètre de hauteur et pesant moins de 150 kg; une forme "intermédiaire" dont le poids se situerait autour des 200 à 300 kg avec une hauteur de 110-115 cm, puis des animaux plus déliés dont la taille pourrait peut-être aller jusqu'à 1,25 m s'ils étaient élevés dans des conditions optimales. Les taureaux en bonne condition peuvent peser 500-550 kg. Ce sont tous des animaux intelligents et éveillés mais relativement tranquilles et faciles à manipuler tout en restant sur leur garde. La productivité est faible: 0,6 veau par vache et par an [Casabianca, 1988], 48 kg d'équivalent carcasse produits par an, par vache, au lieu de 220 kg pour les races du continent [Lossouarn et al., 1990] et classification moyenne P2 (Europa) pour les carcasses [Trift, 1999].

C'est une race dite "accordéon" qui change d'état rapidement en fonction des ressources alimentaires dont elle dispose. Elle se nourrit sur le maquis et la montagne. Son entretien ne coûte pratiquement rien sinon la pose et l'entretien des clôtures et de quelques parcs de contention

de plus en plus nécessaires pour l'identification et pour satisfaire aux contrôles pour l'obtention des primes PAC et les prises de sang sanitaires. L'hiver cependant elle peut être complétée.

Cette race a rarement été décrite. Mouilleret et Dechambre ont tenté de le faire en 1898 à l'occasion d'une "excursion des élèves de Grignon". On sent cependant qu'ils sont mal à l'aise et qu'ils ont des préjugés. On dirait qu'ils ont à faire à des aurochs! "*Les bovins corses sont des montagnards à un degré plus accusé que les équidés [...]. La robe est fauve foncée [...]. Ce pelage commun à tous les bovins montagnards rappelle celui des autres races de montagne [...]. L'aspect sauvage de cette robe est accusé encore par la nature du poil [...]. Elle est très voisine de la forme primitive de l'espèce [...]*". Cependant ils reconnaissent que "*la robe pie-noire existe quoique rarement*". En fait on se fait l'idée que la race Corse est une race "primitive" et qu'il faudrait qu'elle ait une robe et une allure primitives. Pourtant le magnifique tableau de Christian Skredsvig: "Villa Baciocchi: jour d'hiver près d'Ajaccio" daté de 1888, exposé au Musée de la Corse, de Corti, nous montre des animaux plutôt graciles et élégants et, effectivement, certains, avec des taches blanches, finalement assez proches, ou même identiques à ceux que l'on peut encore rencontrer au bord des routes.

A ce jour la description la plus précise sinon la plus juste est encore celle que rapporte Edmond Quittet dans ses ouvrages sur les "races bovines françaises" de 1946 et de 1963 [Quittet, 1946, 1963]. Nous la reproduisons in extenso [voir à la fin de l'article]. Le texte ne diffère pas d'une édition à l'autre.

On peut retenir l'hypothèse que la race corse est une race très ancienne, façonnée par le milieu physique et humain, dont l'implantation remonterait au néolithique, avec des caractères bien installés et constants qui lui confèrent une solidité dans la transmission, une originalité, et un intérêt incontestables. Les panachures et les différentes couleurs de la robe seraient sans doute plus des indices d'ancienneté au sens évoqué par J.J. Lauvergne, accumulation de mutations de gènes de coloration, que des indices de croisements récents dont, les connaissant, on ne voit pas très bien de quelles populations ils proviendraient. Le riche vocabulaire corse pour désigner les différents patrons colorés ou singularité de la robe des bovins cité par Pierre-Jean Luccioni [2009] est un autre indice de l'ancienneté de leur existence.

Les programmes

Dans les années soixante-dix se fait jour un mouvement de chercheurs et de techniciens, tendant à reconsidérer l'importance des races dites rustiques,

annonciateur d'un air du temps plus favorable à la prise en compte des races locales négligées ou même au bord de l'extinction. La journée d'étude sur les races en péril

organisée par la Société d'Ethnozootechnie en 1974. peut servir de repère. Dans cette ambiance nouvelle un certain nombre de jeunes éleveurs reliaient in extremis les quelques éleveurs traditionnels qui avaient maintenu ces races malgré des influences et des pressions de toutes sortes, assurant par la même la continuité et le renouveau de leur élevage.

Bertrand Vissac -chef du département génétique de l'INRA-, spécialiste de l'hypertrophie musculaire appelée plus simplement "cularde", qui avait aussi travaillé sur la race Aubrac, expérience fondatrice, et avait lancé en 1972, face à la disparition programmée ou jugée inéluctable d'un grand nombre de races animales, un "cri d'alarme", devient le chef de file d'un courant visant à mettre en valeur les races dites "rustiques" représentant encore par leur effectif un certain intérêt économique en préconisant leur utilisation essentiellement comme "moules à veaux", support de croisement industriel, pour tirer parti de l'hétérosis, de l'aptitude laitière des mères et de l'absence de problèmes de vêlage. Une autre tendance incarnée dès 1976 par J.M Duplan et L. Avon à l'ITEB (devenu par la suite l'Institut de l'Élevage) se concentrera surtout sur le sauvetage in extremis de races au bord de l'extinction, en se polarisant, volontairement, davantage sur les animaux que sur leur système d'élevage et leur "valorisation" en considérant que, si on permettait à ces races de se reproduire à nouveau dans de bonnes conditions en maintenant leurs aptitudes de base et que l'on fasse circuler l'information entre les élevages, elles pourraient, sans doute, compte-tenu d'une sensibilité nouvelle plus favorable, trouver un nouveau public qui saurait les utiliser.

Suite à une annonce du président de la République (V. Giscard d'Estaing), un laboratoire INRA de Recherches sur le Développement de l'Élevage (LRDE) est créé à Corti en 1979. Le Département de Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement (SAD) est créé dans la foulée pour tuteur ce laboratoire et quelques autres avec lui [Vissac, 2002].

Si pourtant l'existence de troupeaux expérimentaux, auxquels rendent visite régulièrement les chercheurs français, permet en Sardaigne, d'après Vissac lui-même, "de tester les différences de performances des races sensibles, entre milieux extrêmes" ce n'est pas la solution retenue pour la Corse. Créer un troupeau expérimental de bovins corses serait en effet, pour Vissac, le sortir de son milieu ou de son "système" et prendre le risque d'orienter la sélection de la race dans une direction incompatible avec sa destination naturelle dans son milieu d'origine. Le *développement* devient "une réflexion sur le développement" [Vissac]. Il n'a pas besoin de support matériel!

Un financement obtenu parmi les crédits de la Conférence Annuelle 1981 réservés au développement de l'élevage en Corse, permet à l'INRA d'engager au printemps 1983 un "programme de conservation de la race bovine Corse". Il s'agissait en fait, au départ, de pouvoir "*maîtriser la génération de la population de bovins corses*" [Vissac] à travers la maîtrise des chaleurs par leur synchronisation permettant de contrôler les périodes de fécondation, et donc de vêlage, en pratiquant l'insémination avec des taureaux de race à viande spécialisées dans l'intention, au final, de rendre plus

"économique" un élevage jugé trop extensif et improductif. Des éleveurs ayant fait remarquer qu'il n'était pas normal qu'ils ne puissent pas, en même temps, disposer de semence de taureaux corses il fut décidé d'en fabriquer [Vissac]. Pour des raisons sanitaires et logistiques les opérations ne pouvaient être réalisées qu'en Corse. En décembre 1982 une "Association de Défense et promotion de la race bovine Corse" est créée car le programme se devait d'être "collectif". Des 56 élevages approchés 20 répondent aux conditions génétiques demandées et acceptent de collaborer. Sur ces 20 élevages, 15 satisfont à l'ensemble des contrôles sanitaires prévus. Ils concernent 19 taureaux [Casabianca, 1985]. Au final, 5 taureaux pourront être collectés dans une étable de l'exploitation agricole du centre pénitentiaire de Casabianca dans la plaine orientale, et, au total, 1950 paillettes fabriquées. Cependant comme cette semence aura été collectée dans des conditions particulières et dérogatoires elle ne pourra être stockée et utilisée qu'en Corse. Quelques années plus tard ces doses de semence seront toutes détruites car personne ne voulait assumer le coût de leur maintenance!

En 2001, à la demande de quelques éleveurs un nouveau programme visant à faire "reconnaître officiellement" la race bovine corse est proposé par le LRDE de Corti. Il prévoit l'élaboration d'un standard, une campagne de repérage de troupeaux souches, l'ouverture d'un livre généalogique annexe, l'organisation d'accouplements raisonnés, un regroupement des mâles issus des accouplements, la collecte de semence. L'idée sous-jacente était de proposer une "démarche qualité" dans un objectif de "valorisation" des produits issus de la race bovine Corse.

En 2003 une association régionale des éleveurs bovins est créée sous le nom de "Corsica Vaccaghji" à l'instigation de l'Assemblée de Corse pour servir d'interlocuteur unique de la filière. En 2004 des subventions importantes sont votées par l'Assemblée de Corse pour mettre en place une démarche qualité pour la "viande corse", avec certification.

Constatant que cette action n'avait pas eu le succès escompté un "plan de relance" de la filière bovine est proposé pour 3 ans à partir de 2006 avec encore davantage de moyens puisqu'il avait été constaté un déficit d'animation. Il comprend 3 volets: 1/ améliorer le positionnement de la viande bovine insulaire 2/ renforcer les bases productives des exploitations 3/ promouvoir la production insulaire grâce à des aides aux actions collectives portées par les structures professionnelles et des aides individuelles aux exploitations et mises en place à travers 6 thèmes: création d'une marque régionale, certification, race bovine corse (600 000 euros sur 3 ans), programme sanitaire, valorisation génétique (aide à l'achat de reproducteurs inscrits de races à viande et aide à l'adhésion aux UPRA), promotion. L'action "Conservation de la race bovine Corse" est confié à l'association Corsica Vaccaghji avec une animation renforcée. Le programme de conservation de la race bovine corse reprend en gros les propositions de 2001 du LRDE. Il doit être toujours "collectif" et vise la création d'un "livre généalogique" à partir du cheptel d'une quarantaine de "sélectionneurs" avec un accompagnement technique de ceux-ci. Ce programme a été reconduit.

Réflexions

Le rapport de la Commission du Développement économique semble dérouté, comme l'a été le LRDE, par le fait que le système de primes PAC ait consolidé le système extensif, avec une augmentation significative du nombre de bovins entre 1970 et 1990, alors que ce système ne paraît pas correspondre aux exigences de productivité nécessaires pour le développement des exploitations et de la production et met sur le marché des animaux qui "*bien qu'adaptés au territoire (rusticité des bêtes), ne répondent pas toujours aux critères qualitatifs et quantitatifs demandés*".

Ainsi si l'éleveur corse s'accommoderait assez bien de son système et d'animaux de race corse, effectivement économiques et adaptés sinon "productifs", celui-ci subit la pression à la fois du monde du "développement agricole" qui souhaiterait améliorer la productivité de l'élevage, et des engraisseurs de la filière qui ont besoin d'animaux mieux conformés ou mieux préparés. Le principe de l'existence de la race bovine corse est défendu par tout le monde mais le croisement industriel est encouragé et réalisé par le plus grand nombre ce qui débouche forcément sur du croisement désordonné qui rend le cheptel de plus en plus hétérogène et met en péril l'existence même de la race pure malgré la résistance et l'intérêt pour elle de certains de ses propriétaires. Le problème, en effet c'est que l'activité d'engraissement, déjà peu rémunératrice sur le continent dans des conditions normales, a recours, en Corse, exclusivement à des aliments importés. C'est donc une activité coûteuse qui se maintient difficilement, à coups d'artifices, que l'on oserait qualifier d'antiéconomique si, semble-t-il, un certain nombre de professionnels et de consommateurs n'étaient pas attachés à la "viande corse" ou "produite en Corse", sans référence à la race, qui alimente les détaillants de proximité à défaut des grandes surfaces. Dans ces conditions on peut se demander si les éleveurs, majoritairement pluriactifs, qui touchent des primes PAC favorisant l'extensification et la pratiquent réellement en maintenant des animaux très peu exigeants se nourrissant de cueillette, de préférence de race corse, rustiques, agréables à vivre, culturellement attractifs, vêlant sans aucune aide et tâchent de vendre en direct ou dans le milieu familial du veau nourri sous la mère ou du broutard (manzu) tout au plus très légèrement complémentés, ne seraient pas, en définitive, dans le vrai, bien que peu "productifs".

Cette possibilité de ne plus être dépendant d'un système productiviste coûteux et somme toute artificiel compte-tenu des contraintes locales n'a pas échappé à quelques éleveurs qui essaient de valoriser directement leur production de veaux jeunes en vente directe, en circuit court ou à travers de petites filières spécifiques en mettant en avant l'originalité du produit et le côté naturel de son élevage. C'est par exemple le cas d'un éleveur isolé, qui a déposé avec succès une marque "vache tigre" pour écouler une production de veaux sous label bio issus d'un élevage à dominante corse et, pour l'anecdote, de robe majoritairement "tigrée" (sainata). Peut être y a-t-il là des pistes d'avenir pour une race dont les produits, en race pure, n'arrivent plus à trouver leur place dans les filières ordinaires. On pourrait en effet concevoir, par exemple, qu'un veau de pure race corse de 60 kg de carcasse, puisse

trouver, avec une découpe et un mode de commercialisation qui lui soient propres et adaptés, un débouché en tant que produit authentique et rare si la race était mieux connue.

Après trente ans d'initiatives visant à conserver la race bovine corse pouvons nous tout au plus constater qu'elle existe bien encore aujourd'hui grâce à des mâles purs qui vagabondent dans la montagne ou le maquis et malgré les bataillons de taureaux de toutes sortes et de toutes races envoyés pour les remplacer, preuve s'il en est de son enracinement et de son adaptation à un système somme toute pertinent. Il reste que la race est menacée et sans doute de plus en plus car les troupeaux qui ont pu résister au croisement sont de moins en moins nombreux et il devient difficile de trouver et de localiser de bons reproducteurs de race pure. Les jeunes éleveurs qui voudraient aborder la race n'ont plus ou pas toujours les codes culturels, les repères, les informations et les connaissances qui leur permettraient de s'y retrouver. L'on pourrait alors être tenté de s'accommoder d'un "type d'animal installé en Corse et adapté" en lieu et place de la vraie "race bovine corse".

La race bovine corse reste donc encore une inconnue. Très peu d'études ont été réalisées sur l'animal lui-même et l'on manque de repères. On pourrait imaginer la création d'un troupeau expérimental ou de référence, en plaine, dans un milieu bien maîtrisé qui permette de rendre la race visible à tous et de l'étudier dans des conditions satisfaisantes. Il faudrait en effet connaître les limites de cette race, pouvoir l'*étalonner*, la caractériser et faire la part de ce qui est dû à la génétique ou au milieu. Ce troupeau pourrait accueillir les animaux les plus intéressants retrouvés à partir d'enquêtes fines sur le terrain, fournir des animaux aux éleveurs à la recherche de reproducteurs et faciliter en même temps leur étude. Il pourrait être le point de départ ou une plaque tournante d'un réseau d'élevages ouvert, même informel, constitué de connaisseurs ou d'amateurs (et pas uniquement des éleveurs les plus en vue), dont le but premier serait de la préserver de tous croisements et de la consolider dans sa génétique et son phénotype. A partir de ce troupeau pourrait être installé un lieu de vente en direct qui permette de montrer la provenance de la viande vendue, de tester son marché et d'intégrer progressivement la production d'autres élevages.

On doit se demander si, parallèlement, il ne faudrait pas, comme cela a été fait sur le continent pour des races au bord de l'extinction trouver des formules techniques spécifiques qui soient adaptées à la situation. Un registre simple et convivial d'animaux et d'élevages pourrait être tenu et diffusé. Pourquoi exiger, dans tous les cas, par exemple, que le père d'un veau soit a priori connu si tous les taureaux d'un même élevage sont de race pure et que l'on peut réaliser, le cas échéant, des contrôles a posteriori? En fonction de la topographie ou d'habitudes locales, des zones sanctuarisées où les taureaux se déplaceraient librement, même d'un troupeau à l'autre, pourvu qu'ils soient de race pure, pourraient, peut-être, le cas échéant, être aussi envisagées.

Il s'agira bien au final de favoriser les conditions

de la mise en place d'une vraie expertise de la race et des animaux débouchant sur une "consolidation culturelle et technique" de la race, seule capable d'assurer sa conservation à long terme.

Enfin il faut redonner une image positive et moderne à cette race originale, encore méconnue et parfois méprisée, qui participe pourtant à l'identité de la Corse et à la diversité biologique de l'espèce.

Annexe

Voici la description que donne Edmond Quittet de la race Corse en 1946:

Aspect général: format petit, assez dégagé, pelage variable, membres fins, solides, très sobre, très rustique, très vigoureux.

Tête: petite, crâne court, plat ou creux, presque carré, chignon saillant à crin fourni, hérissé, œil vif, fondu, moyen, à fleur de peau, ordinairement cerclé de couleur claire, orbites saillantes; face courte; museau allongé; profil rectiligne, pourtour des lèvres plus clair; menton très peu prononcé; naseaux ouverts; maxillaire inférieur long et étroit, ganaches sèches; lèvres plutôt minces; peau grossière; cornes assez longues, sensiblement rondes, insérées dans le prolongement du chignon, les pointes ordinairement relevées vers le haut, parfois en cercle avec pointes dirigées vers l'intérieur, couleur claire avec stries symétriques.

Encolure et tronc: nuque mince, gorge empâtée, encolure plutôt longue, forte chez le bœuf, fanon très développé, flottant, très prononcé sous le sternum; poitrail étroit et peu profond; épaule étroite assez vigoureuse chez le bœuf; garrot étroit, saillant; poitrine serrée avec côte plate, bras court, maigre; sangle et circonférence thoracique resserrée, étroite avec peu de profondeur; dos ensellé; rein creux, plutôt étroit; flanc plutôt long et mal soutenu.

Train postérieur: bassin étroit, court; croupe osseuse, saillante; cuisses étroites, plates, maigres; attache de queue osseuse, assez mince, proéminente; queue grossière, longue, crin fourni.

Membres antérieurs: avant-bras court, peu musclé; genou large, maigre; sec, nerveux, souple; canon court, sec; boulet ferme; paturon très peu oblique; onglon très petit, noir.

Membres postérieurs: jambe peu musclée; jarret long, solide, nerveux, à saillies osseuses très marquées, droit; canon droit, fort sec.

Aplomb: animaux légèrement panards, clos derrière (une verticale pourrait joindre la pointe de la fesse et le derrière du jarret, mais non le canon)

Phanères: robe noire, fauve, froment, pie-noire, pie-rouge, gris sans teinte définie; cornes claires avec pointes de couleur foncée; onglons noirs; muqueuses du mufle et des yeux légèrement colorées.

Taille: de la Bretonne pie-noire de grande taille.

Mamelle: *petite, mal attachée, trayons petits, peau adhérente, dure.*

Dans l'édition de 1963 Edmond Quittet reproduit intégralement la description de 1946. Pour la taille, l'expression "de la Bretonne pie noire grande taille" est remplacée par "*de la Bretonne pie-noire*".

(Edmond QUITTET, 1946. *Race Corse*, in "*Les races bovines françaises*". Ministère de l'Agriculture, p 34.)

Références

- ARRIGHI P., 1966. *Histoire de la Corse*. Que sais-je? N° 262, Presses Universitaires de France, 128 p.
- AVON L., DUPLAN J.M., 1977. La race bovine Vosgienne ou de la condamnation à la conservation, *Elevage et Insémination*, mars 1977, n° 158, 3-17.
- AVON L., COLLEAU J.J., 2006. Conservation in situ de 11 races bovines françaises à très faibles effectifs: bilan génétique et perspectives, *Renc. Rech. Ruminants*, 2006, 13.
- AVON L., 2009. Race bovine Corse in "*Races bovines de France, origine, standard, sélection*", Guides France Agricole, 227-230.
- AVON L., 2009. *Races françaises à faibles effectifs: 24 fiches races – statistiques*. Institut de l'Elevage, département génétique. CR n° 010972032, mars 2009, 63 p.
- BRIGHELLI J-P., 2004. *La Corse, Ile de Beauté, Terre de Liberté*. Découvertes Gallimard, Culture et Société, 128 p.
- CASABIANCA F., 1984. *Conservation de la race bovine Corse. Compte rendu d'exécution du programme de conservation de la race bovine Corse*. Rapport transmis par l'A.D.R.B.C. (Association de Défense et de Promotion de la Race Bovine Corse) à l'OFIVAC dans le cadre des crédits Conférence Annuelle 81, mai 1984, 101-116.
- CASABIANCA F., 1985. *Compte-rendu du programme: Maîtrise des cycles en élevage bovin dans la région Corse*. Rapport à l'OFIVAL, 31-12-1985. 111-133.
- CASABIANCA F., 1988 (a). Bovins: un élevage paradoxal. *Economie Corse* n° 44, 2-7.
- CASABIANCA F., 1988. Elevage bovin corse. Système d'alimentation et matériel animal; Greghye et Rughyoni. *Cahiers de recherches sur l'élevage corse*, 13, 97-111.

- CASABIANCA F., VALLERAND F., 1994. Gérer les races locales d'animaux domestiques: une dialectique entre ressources génétiques et développement régional. *Génét; Sél; Evol.* 26 (1), 343-357.
- CASU S., BOYAZOGLU J.G., BIBE B., VISSAC B., 1975. Systèmes d'amélioration génétique de la production de viande bovine dans les pays méditerranéens: les recherches sardes. *Bull. Tech. Dép. Génét. Anim.*, 22, 50.
- C.N.R., 1983. *Atlante etnografico delle popolazioni bovine allevate in Italia* (1983), Consiglio Nazionale Delle Ricerce, 128p.
- COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE, 2006. *Plan de relance de la filière bovine. Rapport de monsieur le Président du Conseil exécutif*, 3^{ème} session extraordinaire de 2006, 29 et 30 juin. Assemblée de Corse, Commission du développement économique, rapport n°2006/E3/104, 33 p.
- DECHAMBRE P., 1922. *Traité de Zootechnie*, T III, Les Bovins, 2^o édition, Amat Editeur, Paris, 629 p.
- FELIUS M., 1995. *Cattle Breeds: An Encyclopedia*, Missetuitgeverij bv, 700 BA Doetinchem, NL, 799 p.
- HARI J.J., FRANCESCHI O., CASABIANCA F., BOSCHER J., POPESCU C.P., 1984. *Etude cytogénétique d'une population de bovins corses*. Compte-rendu de l'Académie d'Agriculture de France. 1984, 70, n°2, 191-199.
- LAUVERGNE J.J., 1979. *L'identité Corse se vérifie aussi chez les animaux*. *Kyrm*, 1979, (93), 24-26.
- LAUVERGNE J.J., RAVIS-GIORDANI G., PARAIN J.P., 1980. L'élevage en Corse; une bibliographie signalétique. *Ann. Génét. Sél. anim.*, 1980, 12 (I), 81-110.
- LOSSOUARN J., FAUCHER J.P., BORTZMEYER M., 1990. *Evaluation de l'appui technique à l'élevage bovin corse. Proposition de restructuration*, 31 p.
- LUCCIONI P.-J., 2009. Les bovins, 180-201, in "*Tempi fà; arts et traditions populaires de Corse*, tome 2", Albiana Tempi Fà, Ajaccio, 648 p.
- MOUILLERET P., DECHAMBRE P., 1898. Excursion des élèves de Grignon dans la Crau, la Camargue et en Corse. Extrait du bulletin de l'Association amicale des anciens élèves de Grignon, année 1898. A Paris au siège de l'association, 43-45.
- QUITTET E., 1946. Race Corse in "*Les races bovines françaises*". Ministère de l'Agriculture, p 34.
- QUITTET E., 1963. Race Corse in "*Races bovines françaises*", 2^o édition mise à jour. La Maison Rustique, p 36.
- RISTOFINI B., DEFFONTAINES J.P., RAICHON C., VERNEUIL B. de, 1979. Pratiques d'élevage et races en Castagniccia. *Ethnozootechne* (24), 41-52.
- SKREDSVIG Ch., 1888. *Villa Baciocchi près d' Ajaccio, jour d'hiver*. Musée de la Corse, Corti. (tableau)
- SOCIETE D'ETHNOZOOTECHE, 1975. *Races Domestiques en Péril*. Compte-rendu de la journée d'étude du 21 novembre 1974 organisée par la Société d'Ethnozootechne à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort. *Ethnozootechne*, numéro spécial 1975, 104 p.
- TRIFT N., 2003. *Qualification de l'origine des viandes bovines selon les manières de produire. Le rôle des savoir-faire professionnels et les enjeux de leur couplage*, Doctorat en Sciences Animales, INAPG, 2003INAPG0032.
- VIGNE J-D., 1988. *Les mammifères post glaciaires de Corse*. Etudes archéozoologiques, XXVI^o supplément à Gallia Préhistoire., Editions du CNRS, Paris.
- VISSAC B., 1972. Une seconde révolution de l'élevage. *Sciences et Avenir*, 309, novembre 1972, 896-901.
- VISSAC B., 2002. *Les vaches de la République, saisons et raisons d'un chercheur citoyen*. INRA Editions, 505 p.
- VISSAC B., BIBE B., FREBLING J., MENISSIER R., CASU S., BOYAZOGLU J.G, 1976 (a). *Potentialités des populations bovines en élevage extensif dans les zones montagneuses et méditerranéennes*. Options Méditerranéennes.
- VISSAC B., CASABIANCA F., 1986. *Maîtrise du matériel génétique bovin à viande en vue du développement de l'élevage en zone montagnaise méditerranéenne (cas de la Corse)*. Convegno: l'allevamento del bovino podolico nel Mezzogiorno d'Italia, Acerno, 6-7 juin 1986, 85-109.



Figure 1: Ch. Skredsvig - Villa Bachiocci, jour d'hiver près d'Ajaccio, 1888, détails, Musée de la Corse



Figure 2: vaches dans leur environnement (photo L. Avon)



Figure 3: race Corse: robe blonde fumée (photo L. Avon)



Figure 4: race Corse: robe fauve (photo L. Avon)



Figure 5: taureau de race Corse, pie-rouge (photo L. Avon)

A PROPOS DE LA DIMENSION SÉCURITAIRE DU GARDIENNAGE EN ÉLEVAGE

Philippe SARRAUTE ⁽¹⁾

Résumé: Et si bétail, vol et guerre avaient entretenu des rapports étroits dans de vastes régions du globe pendant de longues périodes? Et si le gardiennage des troupeaux avait d'abord eu une fonction de défense et de protection? Et si son rôle nourricier avait été souvent et longtemps subsidiaire? Cette hypothèse, qui reste à argumenter, pourrait peut-être intéresser, quoique modestement, jusqu'à l'avenir de certaines de nos pratiques d'élevages.

Préambule

Les réflexions présentées ici se sont étoffées suite à la lecture du n° 80 d'*Ethnozootechnie* dont le thème est le gardiennage en élevage. Elles abordent cette activité d'un autre point de vue, où le mot gardiennage revisité évoque surtout la protection des troupeaux, avec les incidences que

cela peut apporter. Il ne s'agit pas là d'engager une polémique mais plutôt d'explorer des aspects peut-être moins visibles d'une réalité complexe, et pourquoi pas de susciter un débat qui pourrait enrichir les différentes approches des problématiques pastorales.

Introduction

En page 7 du n° 80 d'*Ethnozootechnie*, dans l'article de Louis Montméas, on trouve une définition zootechnique du gardiennage autour de laquelle s'articulent presque toutes les interventions du recueil: "On pourrait convenir que l'on appelle gardiennage *l'ensemble des pratiques mises en œuvre par celui qui organise et surveille le pâturage des animaux, c'est-à-dire le prélèvement direct de ressources diverses sur des surfaces de différente nature.*"

Organiser le pâturage des animaux pour optimiser les prélèvements est devenu de nos jours la fonction principale du gardiennage dans nos contrées. Mais le mot en tant que tel, la connaissance de systèmes d'élevage aujourd'hui marginaux, l'intérêt porté à d'autres horizons, la lecture des articles contenus dans le recueil et un certain nombre de réflexions me conduisent à penser qu'il n'en fut peut-être pas toujours ainsi. Il est même fort possible que la fonction première du gardiennage ait été la protection des troupeaux et que cet aspect ait été prédominant pendant la plus grande partie de la préhistoire et de l'histoire de l'élevage. C'est sur cette dimension protectrice du gardiennage que je souhaite discuter. Elle a subsisté dans

notre conscience comme l'indique dans la définition précitée le choix du verbe *surveiller*. L'actualité du retour des grands prédateurs la fait réapparaître avec plus de force dans nos représentations. Je crois pourtant que notre vision globale de l'élevage pastoral à travers le temps et l'espace planétaire gagnerait à lui reconnaître une plus grande importance que celle que nous lui avons réservée récemment.

Nous partirons de détails liés au vocabulaire; ils firent émerger pour moi l'idée d'un lien entre guerre et élevage. Nous verrons alors qu'il est fort possible que vol et rapt du bétail aient été des pratiques extrêmement répandues. Nous constaterons ensuite que l'optimisation de la paissance par le gardiennage n'a sans doute pas toujours eu l'importance que lui réservent actuellement la plupart de nos systèmes pastoraux. Cela nous conduira à tenter une analyse qui permettra de reconnaître le gardiennage dans ses différentes dimensions. Enfin nous nous interrogerons sur ce que cette réflexion pourrait nous apporter, non seulement pour comprendre le passé et certaines situations du présent, mais surtout pour enrichir l'avenir.

L'insécurité au pâturage, une donnée quasi structurelle?

Suites de mots... sans suites?

A propos du bétail, aux mots issus du français se mêlent souvent dans mon esprit des vocables corses et gascons, ensemble ils forment de courts chapelets qui expriment peut-être plus qu'une simple ressemblance, et pourquoi pas plus qu'une éventuelle parenté?

- Gardiennage, gardien, garder, garde, *guarda* (la garde en corse) dériveraient d'un mot germanique qui aurait manifestement infiltré la plupart des langues latines.

- Troupeau se dit souvent *banda* en corse, le

premier renvoie à troupe, le second, dans l'expression "vieilles bandes" désignait autrefois des troupes d'infanterie (2). Les deux mots puisent leurs racines dans les vieux parlers franciques et germaniques. *Banda* s'assemble pour moi à *a bandera*, le drapeau; la débandade évoque en français un troupeau, mais aussi une troupe qui se débande, se désassemble.

- Investir, lorsqu'il s'agit d'un espace, est un terme presque spécifiquement militaire, il renvoie au verbe corse

invisti (3) et à *l'invistita* qui est le trajet suivi par le troupeau dans la montagne (4).

- Soins et soigner me rappellent les mots corses *signà* (qui signifie entre autres choses marquer une bête, mais aussi protéger un homme ou un troupeau en conjurant le mauvais sort), et *signadora* (celle qui officie pour cette protection ou cette conjuration). Ces deux mots insulaires sont plus en rapport avec signer qu'avec soigner. Mais soins et signes n'auraient-ils pas une très lointaine parenté entre eux et pourquoi pas avec *signori* (les Messieurs, au sens de "gens importants") et *u signoru* (le Tout-Puissant, le Seigneur et le monsieur) même si ces derniers dérivent du latin *senior*, l'aîné, tout comme le seigneur du français?

- La racine de pâtre, pastoral, pasteur se retrouve comme paître dans nombre des mots du gascon qui s'articulent autour de l'idée de troupeau et de pâturage, dans cette veine pyrénéenne se trouvent aussi les noms usités pour les chiens de protection des troupeaux: *pastor* (qui se dit pastou) et *patou*.

- La brebis en gascon, se dit *auelha* ou *aulha*, c'est la sœur de la brebis de l'ancien français qui a donné leur nom aux ouailles du pasteur en religion.

Il n'y a là de ma part aucune affirmation catégorique quant à ces éventuelles relations, je ne suis ni linguiste ni étymologiste et certaines de ces suites ne relèvent peut-être que du hasard ou de la paronymie. Il s'agit simplement de mots qui, en s'associant, peuvent donner des idées qu'il ne sera peut-être pas inintéressant de discuter. Ainsi certains de ces rapprochements n'ont sans doute pas plus de fondements que les fortuites analogies de formes qui ont conduit certaines plantes à des carrières médicinales parfois fort méritées. Mais l'erreur ne fut pas, dans ce domaine empirique, de tester des végétaux à l'aspect évocateur, pourquoi pas ceux-là plutôt que d'autres? Elle fut, par contre, parce qu'on était peut-être abusé par l'insoupçonnable effet placebo, d'avoir voulu systématiser

sous la forme d'une théorie, celle des signatures, un cheminement conceptuel présentant des résultats incertains. De même pour le propos qui nous occupe; ce qui compte, c'est que ces séries de mots, quand bien même elles seraient sans autre intérêt, ont fait naître chez moi l'idée que l'insécurité du bétail lors de la paissance avait pu constituer un des déterminants importants de certains modes d'élevage. Cette idée s'est développée ensuite sur le terrain de mes lectures et de mes expériences. Elle ne prétend pas participer à la construction d'un système, elle ne changera pas radicalement notre vision des choses. Les lecteurs jugeront simplement de sa validité et, dans la mesure où ils l'accepteront, elle ne fera qu'ajouter une teinte supplémentaire au tableau que compose notre vision du pastoralisme.

Revenons donc à nos mots liés à l'élevage. Ils sont ci-dessus rangés en six suites qui se répartissent en deux groupes selon qu'elles évoquent le militaire ou le religieux, celle relative aux soins et à la possession constituant une sorte de transition entre les deux. Quand les mots sont les mêmes, est-il possible que leur utilisation à la fois dans l'élevage et dans les pratiques guerrières ou religieuses soit seulement fortuite? Ou bien cet usage commun ne serait-il lié qu'à d'évidentes ressemblances entre ces activités? Tout est envisageable. Mais ne peut-on pas creuser un peu plus?

Pour ce qui est du religieux, il est fort probable que les mots de l'élevage ont été adoptés après avoir été choisis pour un usage métaphorique.

C'est la relation supposée avec le domaine guerrier qui m'interpelle ici le plus, et nous verrons par la suite pourquoi j'ai relevé l'origine francique ou plus largement germanique de nombre de ces vocables utilisés en élevage.

Parenté implique-t'elle filiation? Et dans quel sens?

Les associations conceptuelles entre certains aspects de la guerre et de la chasse existent depuis longtemps (5), elles paraissent à bien des égards plus logiques, plus évidentes que celles qui auraient pu éventuellement motiver des parentés au niveau des vocabulaires utilisés à la fois par les éleveurs et les militaires.

Il n'est pas impossible que les guerriers, quoique prompts à se glorifier, se soient néanmoins inspiré du vocabulaire des éleveurs; mais ceci reste peu probable et il semble plus plausible d'imaginer que le contraire ait pu se faire, que des éleveurs ou des propriétaires aient pu se saisir d'analogies relatives au nombre, à l'espace et aux déplacements pour valoriser leurs travaux en employant des vocables d'origine guerrière.

Il est bien arrivé qu'on dise des bergers corses: "*O quanti generali c'era sottu u pilone!*" qu'on pourrait traduire par "combien de généraux n'y avait-il pas sous la houppelande!". Mais même si le propos peut traduire le sentiment qu'ont ces hommes de leur valeur, il ne saurait servir d'indice sérieux, encore moins de preuve suffisante.

Et que penser de cette chanson insulaire? Elle évoque le printemps et déclame avec une expression

poétique dont je pense qu'elle est malgré tout plus jubilatoire qu'ironique, du moins dans l'esprit des bergers qui me l'ont chantée sinon dans celui de son auteur (6): "*u beccu intorchja le corne, chi ne pare un generale*". Un essai de traduction pourrait donner "le bouc porte ses cornes de telle façon qu'il ressemble à un général".

En fait, il ne semble pas qu'il y ait abondance de signes allant dans ce sens malgré la quantité d'ingrédients communs aux deux disciplines: territorialité et compétition, exploitation de ressources en tant que nécessités logistiques, idée de pouvoir et de possession, nombre d'être vivants regroupés, art du déplacement, saisonnalité. N'y aurait-il pas eu d'autres relations possibles qui pourraient expliquer une telle proximité linguistique?

Je crois pour ma part qu'élevage et faits de guerre ont pu avoir bien souvent partie liée dans de vastes régions du globe et pendant de très longues périodes; et que le gardiennage des troupeaux a d'abord eu une fonction de défense et de protection. Nous allons le voir dans ce qui suit, d'abord vis à vis du vol, ensuite vis à vis des conditions d'insécurité que pouvait générer la guerre, enfin en soulignant que vols et guerres furent bien souvent beaucoup plus étroitement liés qu'on pourrait le croire généralement.

Ainsi, après avoir considéré les raisons qui étaient susceptibles de motiver le vol de bétail dans des contextes où cette action pouvait être perçue comme totalement répréhensible et n'être de ce fait pratiqué que par une minorité, nous verrons que la guerre, qui pouvait favoriser ce type d'opération, ne fut pas seulement un élément de conjoncture défavorable à l'élevage, qu'elle eut une

dimension structurelle dans certaines sociétés, ce qui en fit un facteur d'insécurité qu'on pourrait imaginer comme ayant été parfois chronique. Cela nous ramènera à l'abigéat, une distinction juridique qui pourrait renforcer l'idée que le vol de bétail à la pâture aurait pu être depuis très longtemps une pratique intégrée au système culturel de certaines populations d'éleveurs.

De la nature du bétail et des définitions relatives au vol et au gardiennage.

Précisons d'abord en préalable ce que représente ou ce qu'a pu représenter un ongulé domestique:

- Pour le chasseur, s'il ne respecte pas l'éleveur ou s'il ne partage pas ses valeurs, le bétail est un gibier qui serait plus vulnérable que le sauvage s'il n'était protégé; or les premiers pasteurs ont très probablement été souvent environnés de grands prédateurs parmi lesquels, peut-être, des hommes chasseurs qui n'étaient sans doute pas les moins efficaces.

- Pour le cultivateur, l'herbivore domestique est une source de protéines d'autant plus tentante que son régime est parfois carencé sur ce plan. Il est aussi une menace potentielle pour les cultures. Songeons qu'à efficacité égale, une clôture était plus coûteuse autrefois qu'actuellement (en main d'œuvre et en temps passé si ce n'est en numéraire) d'autant plus qu'elle demandait de plus fréquents entretiens et que les moyens de coupe et de fixation des végétaux étaient plus rudimentaires. Or il semble convenu que l'agriculture aurait chronologiquement précédé le pastoralisme...

- Pour la grande majorité des êtres humains, le bétail représenta, jusqu'à des époques récentes, un capital dont la valeur fut souvent bien plus grande qu'aujourd'hui et dont la mobilité était supérieure à celle de la plupart des autres biens. Pour peu qu'on les guide, les bêtes se déplacent toutes seules sans qu'il soit besoin de matériel de transport; ce convoi ne va pas sans présenter quelques difficultés mais il reste à la portée de toute personne ayant un minimum de culture d'éleveur ou de conducteur.

Voici donc trois raisons fortes qui purent être chacune en leurs temps quasi universelles et qui purent conduire nombre de propriétaires à sentir leur bétail menacé, que ce soit par la convoitise ou par l'aversion. Il y a donc fort à parier que les troupeaux nécessitèrent le plus souvent une protection et, quand il n'y avait pas d'Etat ou d'éléments de contrainte sociale pour s'en charger, il fallait bien sans doute que ce rôle revienne aux éleveurs ou à leurs proches.

Ainsi, les vols de rennes évoqués par Andreas Labba dans *Anta, mémoires d'un Lapon* (7) permettent de distinguer quatre motivations différentes à ce type d'action:

- le vol à but spéculatif, perpétré en général par un petit groupe de brigands qui revendra les bêtes dérobées ou leur viande.

- le vol à visée capitaliste, du fait souvent d'un éleveur assez puissant pour ne pas trop craindre de représailles, qui par ce moyen accroît son cheptel et affaiblit d'autant la "concurrence".

- le vol "vengeance", commis par un agriculteur dont les récoltes ou les plants ont été abîmés par un troupeau.

- mais aussi et enfin le vol "de nécessité" réalisé

par les petits paysans très pauvres et les marginaux des bois plus ou moins chasseurs et pêcheurs, des gens vivant dans le dénuement qui font "feu de tout bois" pour survivre dans un environnement rendu encore plus hostile par la dureté des hivers.

En lisant *Diadorim*, de João Guimarães Rosa (8), on voit que deux autres couleurs possibles peuvent s'ajouter au vol pur et simple pour définir le prélèvement de bétail "par nécessité". Ce sont des vols qui fréquemment ne s'avouent pas comme tels, tout au moins du point de vue de ceux qui les pratiquent:

- les vols "innocents", se présentant comme une capture de bêtes "ensauvagées", qu'elles soient réellement perçues comme telles ou parce qu'on ne veut pas prendre la peine de considérer qu'elles ont éventuellement un propriétaire.

- les vols "prélèvements déclarés". Il s'agit de "dons", consentis par des éleveurs, motivés par toutes les gradations possibles de sentiments allant de l'admiration et du soutien actif à la peur de mourir, en passant par le désir d'obtenir en retour une forme de protection. On oscille là, selon le degré de légitimité reconnu à la force qui prélève, entre l'extorsion, le tribut, la taxe, l'impôt et le don véritable, qu'il soit socialement motivé ou de simple générosité.

Arrivé à ce point, puisque certains vols peuvent trouver des raisons d'être capitalistes ou spéculatives, je ne résiste pas à l'envie d'ajouter ici une citation trouvée sur Internet, elle concerne l'origine obscure du mot espagnol *rebaño* qui veut dire troupeau; elle est intéressante même s'il ne s'agit que d'une des trois hypothèses qui ont pu être formulées; elle sera suivie de l'étymologie de son synonyme *ganado* (c'est moi qui souligne): "*una tercera posibilidad es que tenga que ver con el verbo rebañar o arrebajar, procedente del bajo latín rapinare, del latín rāpere, en cuyo caso un rebaño sería el fruto constante de la rapiña, el pan de cada día en uno bienes semovientes que no es fácil guardar con excesiva seguridad. La otra denominación es la de "ganado", emparentada semánticamente con la latina "pecunia" y que hace clara referencia a su valor económico.*" (9)

Quelle que soit la valeur qu'on puisse accorder à cette explication, il est révélateur que l'étymologiste ibérique considère que le troupeau ait pu être un capital qui "serait le fruit constant de la rapine".

Revenons un instant à la définition "généraliste" du mot gardiennage, épiluchons un dictionnaire:

Gardiennage découlerait du mot gardien, celui qui garde: c'est à dire qui fait le guet, qui surveille en vue de prévenir un danger, qui protège, qui préserve, qui interdit l'accès à un lieu ou qui interdit la sortie d'un lieu. S'y

adjoint en général l'idée d'une certaine permanence, ou tout au moins une notion de durée. Une étymologie incertaine voudrait que garder dérive d'une racine germanique: *wardôn*.

A m'en tenir là j'aurais déjà envie de dire que le gardiennage put être avant tout une protection du bétail ou une contention visant à protéger d'autres valeurs dudit bétail et que la conception moderne du gardiennage comme technique pastorale optimisant la prise de nourriture n'utilise ce mot que parce qu'un glissement sémantique l'a substitué avec le temps à ce que j'appellerai plutôt la conduite du troupeau, conduite dans le temps et dans l'espace en l'occurrence. Mais en élevage, le terme de conduite semble avoir lui-même subi un glissement par rapport à sa signification généraliste. Dans un sens moderne, la conduite d'un élevage ou d'un atelier devient "l'ensemble des pratiques relevant de la gestion zootechnique d'un lot d'animaux". Il peut s'agir d'allotements en stabulation et de calculs de ration, la notion de temps reste présente comme sur tout travail avec le vivant, mais celle de direction donnée dans l'espace a presque disparu.

Ainsi, en zootechnie, les termes "garde" et "conduite" se sont tous deux écartés de leurs significations communes; ils l'ont fait en bon ordre et cela ne porte donc pas trop à conséquence, mais voire...n'y aurait-il pas là prémises à la formation d'un jargon qui pourrait éloigner un peu plus le monde de l'élevage du reste de la société? Que penser par exemple de ce qu'on écrit au sujet des chiens de troupeau dans la littérature cynophile généraliste?

Il y a guerres et guerres.

Le mot guerre aurait été introduit dans nos langues latines par le biais du francique *werra*. Dans son acception médiévale, la guerre était une succession de pillages, d'enlèvements, de destructions perpétrées de façon saisonnière dans les possessions de l'adversaire aux fins de s'endurcir, de s'enrichir, de l'affaiblir et de faire pression sur lui. Elle était pratiquée sous cette forme par les rois, les princes et les féodaux; c'est ainsi que la décrit Georges Duby (11) en la distinguant de la "bataille champel" qui était le réel affrontement militaire sur un champ de bataille, le choc des osts tel que celui survenu de façon à moitié fortuite un 27 juillet 1214 à Bouvines...au sortir d'une guerre!

Il semble de surcroît que la guerre féodale dérivait d'une tradition encore plus ancienne, répandue, qui aurait constitué à des époques reculées le principal facteur de circulation de richesse et d'accumulation de pouvoir, une antique propension qu'avaient les barbares d'Europe centrale, nordique et occidentale à monter à la belle saison des expéditions dont le pillage était le principal intérêt. C'est ainsi communément qu'un homme, qu'un groupe pouvait s'enrichir, enrichissement tout relatif, essentiellement temporaire car n'ayant socialement de signification que parce qu'il permettait une dépense et une redistribution elles-mêmes valorisantes en termes d'influence. A ce jeu on se battait parfois, d'autant plus que la garde des biens convoités était assurée. Mais très souvent on préférerait agir par surprise, non qu'on ait trop redouté les risques de l'affrontement dont il est permis de penser qu'ils étaient au moins en partie compensés par la gloire du

Dans nombre de descriptions de races, la confusion semble patente quant au métier de l'animal: tel chien de berger dit "gardien de troupeau" est-il un chien de protection ou un chien de conduite? fait-il partie de ces races polyvalentes plus ou moins bien sélectionnées pour l'un ou l'autre de ces métiers qu'il est très souvent délicat de faire coïncider chez le même animal (10)? Flou et confusion sont fréquents, nous verrons qu'ils sont inhérents à la nature des gardiennages eux-mêmes. Mais pour ce qui concerne les rôles de nos auxiliaires canins, ils n'ont pu qu'être accentués et entretenus par les glissements sémantiques précités.

Voici le décor posé, la tendance annoncée, voyons maintenant l'ambiance, l'ensemble des données historiques et zootechniques qui nourrissent cette réflexion sur l'importance des situations d'insécurité.

Il est donc possible que le vol ait été très fréquent, d'autant plus que la valeur du bétail était grande, les époques incertaines, les sociétés peu structurées, les pouvoirs faibles ou fort occupés ailleurs. Cela nous fait penser aux guerres, mais aussi aux périodes longtemps troublées qui les ont souvent suivies.

Mais en évoquant la guerre, en remontant vers ses origines en tant que fait culturel, nous verrons que le problème de l'insécurité du bétail a dû se poser bien souvent avec encore plus d'acuité que ne le laisseraient soupçonner au sujet du vol de simples arguments qui, pour être presque sémantiques, écologiques et économiques, n'en sont pas moins discursifs.

combat, mais pour s'assurer d'un avantage qui avait pour corollaire une amélioration des chances de profit. On saisissait les biens de l'ennemi, c'est à dire certainement les objets de valeur mais aussi sans doute le plus intéressant des récoltes et surtout le bétail, parce qu'il constituait le capital le plus facile à emmener rapidement. Avec lui on prenait les personnes susceptibles d'être rachetées par rançon ou réduites en esclavage. Il s'agissait d'une forme de prédation économique.

Ce goût pour la guerre fit des celtes, puis des germains d'excellents combattants et mercenaires. Et c'est probablement pour cela que les belliqueux peuples germaniques léguèrent aux langues latines une bonne part de leur vocabulaire guerrier après l'avoir en partie hérité des antiques populations celtiques.

Voici donc un premier facteur reliant peut-être les vocabulaires de la guerre et ceux de l'élevage. Ces hommes, ces barbares qui guerroyaient chaque année une fois la belle saison installée n'étaient-ils pas pour la plupart également propriétaires sinon éleveurs de bestiaux? Il y aurait donc un double lien possible entre élevage d'une part, guerre et insécurité de l'autre; d'abord un type de configuration sociale anciennement répandu où le possesseur de bétail était aussi bien souvent un guerrier mais aussi une insécurité chronique qui, de part sa prégnance, aurait pu affecter jusqu'à certains aspects des élevages eux-mêmes.

Cette façon de concevoir la vie n'aurait-elle concerné que des pratiques localisées au nord du monde

méditerranéen? Il y a tout lieu de penser que non. On peut se demander si les peuples slaves, grecs et italiens, eux aussi indo-européens, si les peuples d'Asie centrale qui déferlèrent vers l'ouest ne pratiquèrent pas anciennement la même chose. Plus récemment, à propos d'insécurité, on peut affirmer que les côtes méditerranéennes, au sud comme au nord, subirent longtemps des déprédations presque analogues. Ainsi l'enlèvement des personnes, mais aussi du bétail, par des marins armés, pirates ou corsaires d'abord catalans, puis maures et gréco-turcs, fut pendant des siècles une des plaies récurrentes de l'histoire de la Corse (12); et il ne faut pas croire que ces déprédations armées se limitaient à une étroite bande côtière: Les assaillants pouvaient sévir à plus d'une journée de marche de leurs navires. Durant le haut Moyen-Age, les pirateries

de la Mer du Nord, les incursions atlantiques et méditerranéennes des Vikings permirent les mêmes actions dans toutes les régions qui se trouvaient accessibles depuis les eaux septentrionales et occidentales.

A vrai dire, dans ces versions maritimes, rapines et conflits se confondaient plus ou moins dans une ambiance de tension entre des populations différentes. Nous nous éloignons peut-être de la guerre au sens étymologique du terme, qui se pratiqua aussi beaucoup entre voisins forts proches (13) et somme toute très semblables.

Avançons nous vers notre époque et voyageons un peu: Après un détour dans des contrées occidentales de l'Asie, nous irons en Afrique puis reviendrons en Europe...

Après les vols "faits de guerre" on revient aux vols tout court: l'abigéat.

Citons d'abord les enlèvements de chameaux entre tribus bédouines ennemies du Sud de la péninsule arabique que rapporte l'explorateur Wilfred Thesiger dans *Le désert des déserts* (14), les pratiques iraniennes que Jean-Pierre Digard décrit chez les nomades Baxtyâri et évoque chez les tribus du Fârs (15).

Dans le même registre, un coup d'œil vers le continent africain suffira à nous rappeler que l'interprétation qu'on donne d'un acte n'est souvent qu'une question de point de vue:

Au Sahara, l'institution des *rezzous* entre tribus Touarègues ou contre des campements d'éleveurs arabes ou sahéliens ressemblait fort, elle aussi, à la guerre des antiques barbares d'Europe. La chose n'était pas connotée péjorativement d'un point de vue moral. Ainsi chez les hommes bleus, il était "normal et honorable" de piller en *rezzou*, il était par contre méprisable et interdit de voler (16).

Dans le même désert mais plus à l'est, chez les Toubous, E. Landais, cité précédemment, reprend J.Chapelle (17) et écrit: "Le vol d'animaux à l'extérieur du clan n'était pas considéré comme un délit mais comme un moyen risqué, mais normal, d'acquérir des richesses. Aujourd'hui encore, seul ce procédé permet à bien des jeunes gens de se procurer les nombreux animaux nécessaires pour leur mariage. C'est aussi un moyen d'obtenir de la considération."

Continuons en visitant les peuples nilotiques de pays tels que le Soudan, l'Ethiopie, la Somalie, l'Ouganda, le Kenya ... et peut-être plus au sud encore. On trouve dans ces contrées les mêmes pratiques traditionnelles d'abigéat. Elles sont plus ou moins ritualisées, à finalité commerciale ou non, à forte signification sociale correspondant parfois à quelque rite de passage. Ces vols de troupeaux répartissent fortunes et honneurs au gré des bons coups et au risque de la vie. Guerre et rites, guerre et vols, prestige et commerce peuvent se mêler et se confondre autour d'un objet cardinal qui est le bétail (18).

Nous quitterons l'Afrique en passant par Madagascar, là aussi, dans de vastes régions de l'île, le vol du bétail est connu et reconnu à tel point qu'il y est localement institutionnalisé.

Revenons en Europe, Cosette Griffin-Kremer

évoque des pratiques d'abigéat en Irlande "à toutes les époques" (19).

La même chose exista jusque bien récemment en Sardaigne (20), que ce soit dans ou hors du contexte des bardanes, qui semblent avoir été des expéditions avec vol de bétail correspondant à des épisodes de luttes, de *vendetti* entre familles ou entre villages.

J'ai connu un vieil éleveur de bovins, Sarde qui vivait en Corse. Je lui demandai un jour pourquoi il était venu faire ce métier dans l'île du nord où nombre de terres sont plus rudes, alors que généralement la plupart de ses compatriotes immigrés entreprenaient dans des domaines alors considérés comme plus valorisants ou plus lucratifs tels que le bâtiment. Il me répondit qu'il avait toujours eu la passion du bétail mais qu'étant jeune, en Sardaigne, il devait dormir toutes les nuits avec ses vaches, armé pour éviter le vol, et qu'il vivait dans la crainte du jour où il devrait échanger des coups de feu, peut-être tuer, avec les désastreuses conséquences que cela impliquerait. Il avait alors appris par un cousin émigré en Corse que des terres étaient disponibles et qu'il n'y avait pas de vol de bétail dans cette île. Et c'est pour cela qu'il s'était déterminé à venir et qu'il ne l'avait jamais regretté.

On pourrait alors se dire que l'anecdote souligne qu'il y eut des zones de sécurité tout autant que des zones où ces exactions (où plutôt ces pratiques (21)) étaient endémiques? Sans doute! Mais, pour ce qui concerne la Corse, il est fort possible que l'absence quasi-complète de vols de bétail par des autochtones ne corresponde qu'à une fenêtre historique englobant les XVIIIème et XIXème siècles jusqu'aux années 70 du XXème. J'ai en effet eu connaissance de plusieurs vols de lots de cabris à partir des années 80, mais aussi de caprins, de porcins et de bovins adultes dérobés. Pour ce qui est du passé, diverses sources historiques mentionnent de très fréquents vols de bétail en Corse au cours des périodes fort troublées du XVIème et du début du XVIIème siècle (22), vols ne correspondant apparemment pas aux actes de piraterie qui ne cessèrent totalement, quant à eux, qu'au début du XIXème siècle.

Et si une majorité d'éleveurs, dans nombre de pays, avaient connu une réelle situation d'insécurité pour leur bétail pendant de longues périodes préhistoriques et historiques? Vols, saisies, risques d'agression par les fauves, on pourrait ajouter à cette triste liste les massacres

perpétrés par vengeance ou comme moyen d'intimidation ou de pression, les dégâts provoqués par des chiens errants dont le poids économique global est bien plus important que celui de nos actuels grands prédateurs qui ont contre eux, entre autres choses, le fait que leurs attaques sont plus souvent réitérées à l'encontre de quelques troupeaux, et donc moins aléatoires, moins diluées dans le temps... et donc moins supportables.

Mais revenons au vocabulaire pour constater que cette insécurité devait être tout particulièrement importante lors du pâturage: n'est-il pas symptomatique que le mot abigéat existe? Il tend à disparaître à l'époque moderne. En droit, il ne subsista apparemment que jusqu'à la fin du XVIIIème siècle...dans les Flandres! Mais il plonge ses racines dans les ouvrages juridiques de la Rome antique où sa définition est très restrictive: Elle correspond au vol du bétail lorsqu'il est à la pâture, excluant de ce fait les vols en enclos, les vols dans des bâtiments, ceux perpétrés sur la voie publique ou sur les foirails.

L'existence de l'abigéat en tant que notion précise, distincte du simple fait de dérober des animaux, peut à mes yeux souligner deux choses:

- Tout d'abord la dimension sociale de cette action menée dans les pâturages qui a pu être différente de celle du simple vol. L'abigéat demandait en général un certain savoir-faire qui pouvait être socialement admiré. Il pouvait souvent se faire sans effraction, sur des espaces à tout le moins ouverts quand ils n'étaient pas communs. Pour ces raisons il fut peut-être quelquefois moins sanctionné qu'un autre vol, mais on peut tout aussi bien imaginer qu'il ait pu être au contraire particulièrement réprimé en d'autres circonstances. Il serait imprudent de proposer quelques certitudes et des généralités dans un domaine qui a pu connaître de grandes variations selon les sociétés et à travers les époques.

- En second point, l'existence du concept d'abigéat souligne à quel point le bétail était vulnérable lorsqu'il investissait le *saltus* (23). Elle nous rappelle ainsi qu'il n'y a aucune opposition entre le gardiennage-protection et le gardiennage-gestion des ressources pâturées.

La nécessité de conduire ou lâcher le bétail aux marges de l'espace humanisé afin qu'il puisse se nourrir l'expose au danger. Les fonctions du gardiennage sont donc liées et c'est seulement pour insister sur l'aspect défensif, qui semble quelquefois tenu pour marginal ou négligeable, que je me suis mis à chatouiller le clavier. On doit laisser ou faire pâturer le cheptel, comme il est ainsi exposé, on doit le garder si danger il y a. Tant qu'à le garder, il est possible alors d'envisager également de le conduire pendant la paissance pour optimiser l'utilisation du couvert végétal et (ou) empêcher certaines divagations.

Ces trois propositions soulignées se trouvent sans doute ici dans leur ordre le plus plausible:

Par rapport aux pratiques intensives actuellement prédominantes chez nous, la nécessité de faire pâturer dut être bien souvent d'autant plus prégnante que les modes de récolte et de conservation des végétaux étaient laborieux et incertains, d'autant moins saisonnière que les surfaces disponibles étaient grandes, d'autant plus rationnelle que les animaux, moins sélectionnés en termes de performances, devaient être plus nombreux pour une production donnée alors que l'entretien du bâti demandait plus d'efforts, d'autant plus évidente enfin que ce bétail, plutôt rustique, était de ce fait mieux apte à valoriser des ressources très fluctuantes dans leurs qualités et leurs disponibilités.

Ainsi, si on admet que les sociétés ont le plus souvent évolué de formes extensives d'exploitation du milieu vers des formes de plus en plus intensives, il est loisible de penser qu'on garda peut-être le troupeau avant tout pour le protéger contre des ennemis potentiellement nombreux et non pas pour le protéger de ses propres initiatives, de la famine ou des intempéries. De nombreux exemples passés et présents peuvent nous conforter dans cette hypothèse, ils nous montrent que dans des contextes socialement favorables, des animaux domestiques adaptés savent très bien exploiter sans être guidés le territoire qu'ils habitent. Ils l'occupent avec "discernement" même s'il est réputé "difficile".

Le contrôle de la paissance n'est pas toujours indispensable.

Il existe de nombreuses situations d'élevage où le bétail est la plupart du temps laissé libre de pâturer où et quand il veut. Loin de correspondre à des attitudes

marginales, ces situations participent bien souvent de véritables systèmes d'exploitation.

Systèmes pastoraux sans paissance dirigée?

Dans l'utilisation du pâturage, il existe donc nombre d'éleveurs se dispensant des actions de conduite systématique qui constituent actuellement chez nous la norme des systèmes pastoraux.

Sans être exhaustif citons à ce titre certains élevages de rennes; les pratiques de quasi non-gardiennage ou à tout le moins de gardiennage très réduit qui sont décrites par Denis Richard Blackbourn concernant les Highlands et par Carole Ferret au sujet des chevaux de Yakoutie (24), puis, pour ne plus quitter l'hexagone afin de faire court, les systèmes apparentés qu'on retrouve ou retrouvait au Pays Basque avec certaines vaches et brebis (*betizuak*, *sasi ardiak*) (25), dans les Landes avec les

vaches marines, dans toutes les Pyrénées avec certains caprins et avec les chevaux (y compris récemment en vallée d'Aspe où subsistent pourtant des ours). Citons aussi *l'invistita*, libre parcours des troupeaux laitiers, ovins et caprins, dans la montagne corse; des bovins, équins et porcins presque laissés à eux-mêmes dans cette même région; les *manadas* (26) camarguaises lors de leurs séjours dans la *sansouira* (27); certains troupeaux d'ovins allaitants laissés sans garde permanente dans quelques secteurs des Alpes... jusqu'à ce que le loup revienne.

D'un point de vue contextuel, il y a probablement deux points communs à toutes ces formes d'élevage à faible ou très faible gardiennage:

- Il est probable qu'elles ont cours dans des secteurs assez sûrs où il y a peu ou pas de vols, c'est en tous cas la situation dans les Highlands de l'époque clanique et dans la Corse moderne où de surcroît les grands prédateurs sont absents.

- Elles s'épanouissent, et c'est l'essentiel, dans des environnements agronomiques caractérisés par la quasi absence de zones cultivées ou interdites telles que le seraient des bois mis en défens. Mais le cas de la gestion du terroir ajaccien au XVII^{ème} siècle s'ajoute à l'exemple écossais pour montrer qu'il vaudrait mieux dire "en l'absence de zones vulnérables qui ne soient ni closes ni gardées" (28).

Si on considère attentivement la variété de ces pratiques, on peut remarquer qu'elles vont de l'extensif pur avec des bêtes quasi-sauvages à des formes d'intensification (29) certaines. Il existe en effet dans certains de ces élevages une sélection zootechnique consciente, parfois une complémentation alimentaire non négligeable et même quelquefois des densités d'animaux pouvant être bien fortes, ces deux dernières possibilités ne s'observant généralement, quand elles s'observent, qu'à un moment ou à un autre du cycle de production. On comprend alors que la garde n'est une obligation que pour protéger les animaux et, éventuellement, les cultures ou

d'autres zones mises en défens. En l'absence de cette nécessité, il n'est pas évident que le choix soit facilement fait d'un gardiennage quasi-continu permettant de conduire le troupeau pour optimiser l'utilisation des ressources alimentaires.

Cette conduite ne serait qu'un plus. Elle n'aurait rien d'indispensable en tant que telle sinon sous l'effet de contraintes culturelles, démographiques et économiques "serrées" obligeant à obtenir le maximum de rentabilité d'un cheptel et d'un terroir. Certes, elle semble augmenter les rendements obtenus (30), c'est du moins ce qu'on affirme parmi les éleveurs, en particulier ceux qui produisent du lait (31), mais il faudrait se demander pour chaque système dans quel contexte économique et jusqu'à quel point ces meilleurs résultats vaudraient la peine de garder s'il n'y avait pas d'autres excellentes raisons de le faire. Ainsi, loin d'affirmer la conduite de la paissance comme étant l'essence du gardiennage en élevage, il me semblerait plus judicieux de la considérer comme un des objectifs possibles dépendant de l'acte de garder. Nous allons voir dans ce qui suit qu'un certain nombre de pratiques semblent confirmer la validité de ce point de vue en montrant à quel point des éleveurs choisissent ou non de mettre en œuvre cet aspect du gardiennage en fonction de l'intérêt qu'ils y trouvent.

Qu'apporte l'étude de ces élevages apparemment sans gardiennage?

D'aucuns pourraient être tentés d'assimiler certains de ces systèmes à des pratiques ne relevant pas de l'élevage, à des formes de prédation exercées sur des cheptels sauvages qui auraient subi une forme d'appropriation. Cette appréciation est à mon avis moins souvent juste qu'on le croit et il sera intéressant de bien observer avant de se faire une opinion. Les techniques mises en œuvre sont variées et souvent élaborées dans ces systèmes:

Des techniques ajoutées à celles faisant partie d'un fond commun avec les chasseurs.

Notons donc d'abord que nombre de ces élevages requièrent la maîtrise de techniques qui souvent s'ajoutent à d'autres qui sont aussi utilisées à la chasse. Dans les activités cynégétiques on doit souvent bien connaître le gibier dans ses habitudes et ses besoins pour le localiser, l'attirer ou l'approcher, le surprendre, le rattraper ou le rabattre et enfin le piéger ou l'atteindre pour le capturer et le tuer. Les systèmes pastoraux évoqués ici utilisent fréquemment ou ponctuellement certaines de ces pratiques mais connaissent de surcroît:

- Des méthodes de contentions matérielles (enclos vastes ou réduits), mentales (encerclément par le nombre et la crainte inspirée) ou corporelles (entraves, attaches, maîtrise physique directe).

- Des techniques variées de travail sur le corps de l'animal vivant: marquage, castration, soins, tonte, traite...

- Des formes de familiarité entre bétail et éleveurs permettant souvent une communication et des intercompréhensions; quelquefois un partenariat, toujours un jeu complexe sur les distances entre corps, un équilibre géré par les protagonistes entre approche et éloignement, attraction et répulsion, évitement et contact. Ces rapports sont parfois confiants, parfois plus ou moins bien acceptés par les animaux selon les conditions.

Voici un exemple de surveillance "en pointillé" recueilli auprès d'un vieil éleveur de porcins en Corse et restitué ici sous forme de citation: "Une fois par semaine je mettais un peu de maïs dans la musette et je montais à dos de mulet pour voir mes cochons dans la montagne. Je les appelais, ils accouraient pour le grain et cela me permettait de les compter, de vérifier qu'ils allaient bien, de voir s'il n'y avait pas de problème." S'il n'y a pas là de gardiennage, il y a un contrôle périodique en utilisant l'attrait d'une nourriture très appétente mais distribuée en quantité d'autant plus symbolique qu'elle a localement la réputation de gâter la viande destinée à la charcuterie. Mais il faut aussi qu'il y ait nécessairement soit une bonne connaissance des déplacements des animaux, soit une capacité de ces derniers à intégrer le rythme des visites pour se trouver en quelque sorte "à un rendez-vous régulier", soit enfin une recherche par l'éleveur lançant des appels et une réponse des porcins qui s'approchent et se regroupent alors. Il semble probable que ces trois conditions soient concomitantes. L'homme devra de plus être capable de se faire suivre par les bêtes lorsqu'il voudra les redescendre dans la vallée.

Un gardiennage en fait souvent présent quoiqu'intermittant.

Nombre de ces élevages ne sont pas réellement sans aucun gardiennage, celui-ci existe souvent mais de façon discontinue, voire ponctuelle:

- Ainsi, pendant la chute des fruits, les troupeaux corses étaient autrefois exclus des châtaigneraies, ils étaient parfois simplement écartés mais d'autres fois plutôt conduits, voire maintenus ailleurs.

- De même, le troupeau caprin laitier près duquel j'ai grandi parcourait seul la montagne toute la journée et se retrouvait également lâché toutes les nuits, mais il était dirigé vers des vallons propices et surveillé tout le jour au

cours de la principale période de mises-bas.

La surveillance était aussi mise en place ponctuellement pour éviter certains dangers. Ainsi il arrivait au printemps que les bêtes descendent vers la mer pour pâturer le long de la plage, on le savait à l'avance en écoutant les sonnailles. Leur localisation en début d'après-midi pouvait indiquer que la bande allait se diriger sur la côte, on descendait alors dans les rochers qui sont au sud d'*a Tozza* et on l'attendait, blottis dans un creux, goûtant parfois avec délice quoique parcimonieusement l'eau de vie d'une bouteille cachée là tout exprès entre des pierres. Les chèvres arrivaient lentement, pâturant sous les chênes lièges le long de la croupe au dessus du vieux moulin de *Fica* pour descendre vers *Zirione*. Il était alors temps de se lever et de les rejoindre pour sécuriser leur traversée de la route... On les surveillait alors un moment, assis ou couchés, face à la mer ou abrités du vent derrière quelque monticule, croquant parfois avec plaisir la pointe d'une asperge sauvage; puis on les faisait remonter vers *A Pascialedda* en assurant à nouveau leur traversée de la voie publique avant de les abandonner à leur nonchalant périple de retour vers la bergerie. J'accompagnais ainsi souvent *Petru* ou son oncle Baptiste. Ce dernier était déjà vieux berger alors; il racontait au jeune adolescent que j'étais que lorsqu'il était enfant, comme bien d'autres avant lui, il avait passé de longs moments sur les rochers tout proches, ceux de la *Punta di San Peru*. Il avait ainsi "gardé les bêtes", vaches, chèvres et dans une moindre mesure porcs et brebis, non pas en les surveillant pendant qu'elles pâturaient libres en contrebas dans la forêt domaniale, mais en guettant la survenue des gardes forestiers et des gendarmes. Dès que ces importuns étaient aperçus, les troupeaux étaient appelés et sifflés, emmenés par les gamins qui disparaissaient avec eux dans les vallons. Les hommes en uniforme ne pouvaient trouver que des traces, mais à aucun moment tomber sur une bête qu'ils auraient pu saisir, voire abattre, ou dont la marque éventuelle aurait désigné le propriétaire. De toute façon la déconvenue des pandores n'était que justice; la forêt appartenait toujours aux bergers quand bien même la force publique en avait expulsé leurs ancêtres, arrière-grands-parents et grands-parents, en 1855. La pâture y restait légitime à leurs yeux comme elle l'avait toujours été à travers les vicissitudes d'une histoire tourmentée tout à la fois par les incursions barbaresques et par les tentatives successives de colonisation agricole. Ces dernières avaient été mises en place au cours des siècles par les génois, puis par les rois de France, et enfin par la création d'un établissement

pénitencier décrétée sous le Second Empire. Ce bague, cause des dernières expulsions, n'avait pas survécu aux évolutions politiques, mais les terres qui en dépendaient avaient pour une part été rétrocédées à l'Office National des Forêts, pour une autre vendues à une société d'investissement à la fois absente et impersonnelle.

Il y a donc bien longtemps que des gamins gardaient des bêtes en ces lieux, mais c'était surtout en surveillant les accès terrestres et l'horizon maritime, pour pouvoir à temps mettre les troupeaux à l'abri du rapt ou de la saisie.

Ces souvenirs vont me permettre de revenir un peu sur certains aspects du discours afin de les arrondir:

Loin de moi l'idée d'assombrir le passé, de faire de longues époques des périodes de noirceur par le simple fait qu'elles ne se présentent qu'obscurément à notre mémoire. Dans la plupart des régions ont dû se succéder des temps troublés et d'autres sereins. Et quand bien même ils auraient travaillé dans le contexte durable d'une insécurité parfois structurelle, il ne faut pas pour autant imaginer tous les éleveurs concernés comme vivant dans la peur et l'angoisse. Face à une situation on prend ses dispositions, on s'adapte, on s'habitue aussi à certaines choses dans une certaine mesure. De même, quand est décrit un gardiennage défensif, il ne faut pas imaginer systématiquement des pâtres prêts à la bataille; d'un point de vue archéologique, il semble que les paysans en armes aient été surtout une caractéristique des sociétés barbares qui vécutent au nord du *limes* (32) romain. A l'image de Baptiste enfant, le gardien surveille plutôt qu'il ne se bat, il guette, s'esquive, se retire avec ses bêtes pour les mettre à l'abri. Face au danger, à condition que le contexte soit comme souvent favorable, il pourra signaler le problème, avertir les autres et demander l'appui de sa communauté, voire solliciter l'intervention de ceux qui ont en charge la sécurité ou l'ordre public.

L'orientation de la paissance n'est que très rarement inconnue.

Ce qui fait la fierté du gardiennage "moderne", l'orientation de la paissance et son contrôle afin d'optimiser les résultats, est un fonctionnement souvent connu des éleveurs concernés. Par contre ils ne l'utilisent que périodiquement, ponctuellement ou sous des formes économes en temps passé, nous allons le voir successivement à propos de la transhumance et des choix d'adaptation à la pâture.

La transhumance nourrit l'argumentaire.

La transhumance est bien, dans l'esprit de la plupart des observateurs et des acteurs actuels, un transfert de troupeaux, effectué sur une distance suffisamment longue pour qu'on parle de changement de terroir, réalisé de façon à pouvoir utiliser au mieux des ressources fourragères complémentaires en termes de disponibilités saisonnières. Pourtant ce phénomène peut présenter à lui seul la plupart des aspects de la problématique qui nous occupe ici:

- Il s'apparente à des comportements qui existent dans la nature: nombre d'ongulés sauvages pratiquent des migrations saisonnières ou des changements altitudinaux.

- Des déplacements parfois assez importants sont

effectués spontanément par du bétail de façon à s'adapter aux variations des disponibilités alimentaires.

Ainsi la transhumance elle-même est parfois effectuée "naturellement" par les bêtes, quasiment sans conduite dans le cas particulier de vallées assez courtes ne comportant pas de secteurs dangereux. Mais cette dernière observation, tirée de quelques exemples corses et de reminiscences d'anciennes lectures relatant des contextes arctiques, m'amène à relever que, dans les cas que je connais, l'itinéraire, s'il peut s'effectuer sans assistance, a apparemment quand même été intégré au patrimoine comportemental du troupeau par le biais d'actions humaines ponctuelles nécessitant un certain savoir-faire.

En général le cheptel concerné a bénéficié dans le passé d'un accompagnement temporaire adapté quand le contexte topographique ne permettait pas de s'en tenir à des poussées directionnelles initiales.

- La transhumance a également pu jouer un rôle dans la mise à l'abri saisonnière de certains bergers et troupeaux. Citons encore la Corse: Du fait des risques présentés par la navigation à voile, les incursions barbaresques survenaient surtout à la belle saison et tendaient à cesser totalement de novembre à février. Si les troupeaux transhumants en estive étaient donc idéalement placés au plus loin de la mer dans les lieux les moins accessibles de l'île, le séjour dans les secteurs maritimes était aussi relativement sûr en toute fin d'automne et au cours de l'hiver. Mais les saisons de transition s'avéraient dangereuses, au printemps avant que l'herbe n'ait poussé dans les alpages, en début d'automne aussi car les pâturages d'altitude pouvaient s'avérer insuffisants pour nourrir tardivement le bétail. On devait alors souvent rester dans des secteurs exposés et la possibilité qu'on aurait eu parfois d'utiliser des espaces intermédiaires de moyenne montagne aurait mal garanti de certaines expéditions. Les derniers verbes sont au conditionnel; en effet, des sources historiques font référence à la pression sarrasine comme facteur provoquant l'insuffisance chronique des parcours de montagne sur-sollicités, mais je ne sais si elles rapportent la possibilité de séjours transitoires en zone de moyenne altitude pour les siècles concernés. L'existence de cette pratique est néanmoins très probable. Elle est en tout cas attestée à l'époque récente comme nous le verrons plus loin à propos de l'élevage caprin traditionnel.

- La transhumance des troupeaux ovins alsaciens nous révèle à mon sens un autre aspect du phénomène (33). Jusqu'à la seconde guerre mondiale ils se déplaçaient à

travers la Lorraine, la Champagne et la Brie jusqu'aux confins de l'Île de France puis ils s'en retournaient. Ce système relevait effectivement de la recherche et de l'utilisation de pâturages saisonniers, mais il se doublait d'un convoi concomitant car une bonne partie du cheptel était destinée à approvisionner le marché parisien placé au point le plus éloigné du trajet. Ne s'agissait-il pas là d'une forme intermédiaire entre transhumance classique et convoi à finalité commerciale comme le pratiquaient *cow-boys* nord-américains, *ringers* australiens et *drovers* écossais (34)? Je le pense d'autant plus que les pâturages des régions traversées ne devaient pas être plus verts que ceux d'Alsace à la même saison.

Ainsi on se rend compte que la transhumance, comme la garde, n'est pas seulement une affaire de meilleure alimentation du bétail. Il peut s'agir aussi pour une part d'une mise en sécurité nécessaire, d'une adaptation au marché, d'une réponse à un contexte agricole ou social qui peut tolérer la paissance en certains lieux pendant des périodes données et l'exclure à d'autres (35).

Mais revenons un instant aux *ringers*, *drovers* et autres convoyeurs. Sont-ils des gardiens de bétail? De prime abord nous en sommes tous persuadés; en même temps, en imaginant de tels convois en mouvement, nous avons du mal à penser qu'il s'agisse de gardiennage à proprement parler. Nous touchons une des limites de la définition du terme: au sens strict le gardien surveille et alerte ou protège, il assure la garde, au sens moyen il conduit pour optimiser sécurité ou paissance, au sens large il convoie pour transhumer ou répondre aux incitations du marché. En pratique les trois choses s'interpénètrent souvent et rendent l'analyse parfois délicate.

L'optimisation de la pâture dans les systèmes d'élevage à gardiennage très réduit:

Je m'appuierai sur deux exemples pour montrer que la préoccupation d'optimiser l'alimentation des animaux dans le cadre du pâturage n'est pas absente de certains modes d'élevage laissant l'impression qu'il n'y a pas de gardiennage. Ce faisant nous recueillerons encore des éléments utiles à une meilleure définition de l'image pluridimensionnelle de cette activité. Voyons cela dans l'élevage caprin extensif à finalité laitière en Corse, que je connais assez bien, et mettons-le en perspective par l'analyse de l'article de Carole Ferret traitant de l'élevage de chevaux à finalité bouchère en Yakoutie (36).

Un exemple en Corse...

Je vais m'exprimer au passé non que ce type d'élevage caprin laitier extensif corse n'existe plus, mais parce qu'il n'est plus forcément prédominant et parce qu'il a subi assez souvent un certain nombre de modifications liées au contexte socioculturel tout autant qu'au développement de nouvelles techniques, par exemple l'usage encore rare du chien de conduite, la mise en place de quelques clôtures modernes et, sur le plan alimentaire, l'utilisation plus intense de suppléments concentrés.

- Description générale du système d'élevage.

L'élevage caprin dans l'île relevait de deux tendances traditionnelles dont il n'est pas dit qu'elles n'aient subi aucune évolution entre les temps antiques et

l'époque moderne. On pouvait distinguer d'une part *i capri mannarini* (37), les chèvres qui étaient élevées pour la consommation familiale, seules ou en petit groupe, à proximité de la maison. Elles étaient selon les endroits et les saisons tenues attachées ou laissées totalement libres quoique souvent plus ou moins entravées. D'autre part *i capri di banda*, les chèvres de troupeau, celles qui étaient élevées en cheptels plus conséquents dont le produit s'insérait dans un contexte commercial. Précisons qu'il n'y avait pas vraiment de solution de continuité entre les deux systèmes, les formes intermédiaires étant nombreuses. C'est dans la seconde catégorie, souvent la plus extensive du point de vue de l'utilisation de l'espace et des ressources fourragères, que je vais rechercher des exemples de gestion de la paissance. Pour ce faire je relèverai des pratiques communément répandues sans prétendre pour autant qu'elles furent unanimement mises en œuvre, car il exista probablement une assez grande variété d'usages relevant de particularismes micro-régionaux ou même familiaux.

L'élevage caprin tel que je vais le présenter succinctement relève d'une forme archétypale qui permettra au lecteur de mieux situer le contexte des actions qui seront évoquées par la suite. Des pratiques apparentées existaient dans la majeure partie de l'île à l'exclusion de quelques zones à vocation agricole trop prononcée. Ainsi elles ne pouvaient s'épanouir pleinement que dans les secteurs où les emblavements ainsi que certains types d'arboriculture étaient peu répandus. Ces formes de mise en valeur

culturelle connurent des fluctuations dans toutes les régions de l'île mais, aussi loin que la mémoire remonte, on peut distinguer des zones où le pastoralisme fut toujours dominant et d'autres où il dut s'adapter à l'importance des zones cultivées, notamment en augmentant les temps de gardiennage...

Les troupeaux comportaient communément cent ou deux cents chèvres, parfois bien plus, qui transhumèrent donc entre hautes montagnes l'été (*a muntagna*) et secteurs peu élevés l'hiver, situés en général en dessous de quatre à cinq cents mètres d'altitude, ce que les bergers appelaient *i piaghji* (les plages). Ces secteurs étaient souvent caractérisés par la prééminence du pastoralisme et un habitat qui fut longtemps dispersé et saisonnier. Des étapes intermédiaires prolongées pouvaient exister entre ces deux points d'ancrage. Georges Ravis-Giordani décrit ainsi le séjour printanier des troupeaux dans la zone de moyenne altitude correspondant à l'implantation des villages du Niolu (38). J'évoquerai pour ma région (39) la pratique qui, aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles tout au moins, s'appelait *fà u vaghjimu*, littéralement "faire l'automne", saison considérée non pas dans son aspect calendaire mais au sens de "moment où l'herbe repousse après la sécheresse de l'été". Ainsi, au sortir des pâturages d'été et en attendant de rejoindre les zones de pacages d'hiver dont le peuplement humain était très faible, certains troupeaux stationnaient dans des secteurs moyens plus ou moins éloignés des villages (40) et de leurs couronnes de vergers, de jardins et de champs. Les espaces concernés correspondaient à des étendues marginales, incultes et montueuses, ou à des zones comprenant des emblavements de céréales d'hiver. Dans ce cas alternaient friches durables et parcelles qui, à cette saison, étaient depuis longtemps moissonnées, souvent en train d'être écobuées ou travaillées à l'araire, voire en l'état de champs déjà réensemencés mais dont les levées n'étaient pas encore assez développées ou assez appétentes pour craindre un peu probable abrutissement.

Les mises-bas (*a figliera*) avaient lieu dans "les plages" en novembre et décembre principalement; les bêtes d'un an (*i vanesi*) avaient quant à elles tendance à mettre-bas de façon retardée aux alentours du mois de mars. Les cabris, pendant leur premier voire leur second mois, étaient enfermés dans le *sarconu*, un réduit contigu à l'enclos de traite. Ils étaient ainsi protégés des prédateurs en même temps qu'ils servaient de motivation pour le retour des mères qui étaient lâchées le matin sitôt après l'ensemble des opérations consistant à faire téter et traire. Le troupeau partait alors pour un périple dans le maquis qui durait toute la journée sans qu'il soit aucunement gardé (ce trajet s'appelait *invistita* ou *parcorsu*). Les bêtes revenaient le soir à l'enclos (*a chjostra*, *a mandria* parfois *u missoghju*) où recommençaient les opérations d'éventuelles têtées et de traite (*a munghjera*). Selon le contexte topographique et humain, elles étaient relâchées ou non pour la nuit.

Le même fonctionnement se retrouvait à la montagne ou au *vaghjimu*, sachant qu'en haut à partir de la moitié de l'été comme en bas en fin d'automne, la période de fin de lactation, puis d'absence de traite était caractérisée par une tendance des bêtes à élargir leur parcours, à ne plus respecter un rythme de déplacement circadien puis à ne pas rentrer de longtemps à l'éventuel enclos, enfin à se disperser au sein du territoire fréquenté (*u rughjonu*). À défaut de manœuvres répétées visant à les regrouper, elles finissaient alors souvent par ne plus constituer qu'un troupeau temporairement virtuel et

évoluaient séparément sous forme de petites bandes de bêtes apparentées ou ayant des affinités (*i gregghi*).

Certaines parties du cycle d'élevage étaient donc marquées par des recherches prenant parfois l'aspect d'échanges verbaux avec d'autres acteurs du secteur (bergers voisins, autres éleveurs, chasseurs et travailleurs des bois) mais qui se terminaient presque toujours par des courses en montagne qui pouvaient durer quelques heures mais aussi parfois plusieurs jours (41). L'éleveur cherchait donc à localiser ses bêtes, puis à les regrouper si nécessaire et à les orienter vers la bergerie ou à les déplacer vers un autre secteur.

En apparence, un tel mode d'élevage ne laissait aucune place au gardiennage à proprement parler et encore moins à une intervention humaine visant à optimiser la paissance.

Pourtant différentes opérations relevant de la gestion de la pâture avaient lieu plus ou moins régulièrement, en voici la liste complétée d'une brève description:

- Faire transhumérer:

C'était en soi un acte de gardiennage ou à tout le moins de conduite, nous en avons parlé précédemment. Ce déplacement était principalement motivé par la nécessité d'améliorer et renouveler les ressources alimentaires mises à la disposition du troupeau même s'il pouvait également dans bien des cas être justifié par des motivations annexes: recherche de sécurité; évitement d'une pénurie d'eau saisonnière, de mauvaises conditions climatiques, d'un risque sanitaire, par exemple malarique (42).

- Choisir le secteur exploité:

Les territoires d'hiver ainsi que le lieu pour faire le *vaghjimu* pouvaient changer au gré des opportunités à condition de respecter certaines observances: Il fallait avant tout éviter que le troupeau ne se déroutât de lui-même vers d'autres secteurs qu'il connaissait déjà, ne se dispersât ou, dans le cas d'un cheptel réduit, ne se perdît dans des endroits inaccessibles à la fois trop vastes et trop riches en provende pour que la faim l'en fasse sortir spontanément avant les mises-bas.

Nonobstant donc le respect de certains impératifs, et dans la mesure des disponibilités, le choix éventuel était tout à la fois celui du territoire, c'est à dire celui des terrains de pâture et de leur qualité et celui de l'emplacement de l'ensemble constitué par l'enclos et par le lieu de résidence du berger, en hiver le plus souvent avec sa famille.

Territoire et localisation des installations étaient intimement liés, l'enclos étant matin et soir le point de départ et d'arrivée du troupeau. Les potentialités fourragères étaient donc un élément important du choix car elles déterminaient la production, mais elles n'étaient pas seules dans la balance. Pour le choix de la zone de parcours topographie et histoire du troupeau avaient aussi leur importance. Quant à la sélection de l'emplacement pour la bergerie et l'enclos, elle devait dépendre de la proximité des ressources nécessaires telles que bois et eau, du micro-climat, de la sécurité qui conduisait à éviter les zones de rochers instables ou celles fréquemment frappées par la foudre, de la facilité avec laquelle il était loisible d'aménager les installations en s'appuyant sur des reliefs ou de la végétation, de l'aisance avec laquelle on pouvait de cet endroit surveiller au mieux les versants parcourus, mais aussi, et c'était un critère important, il était

souhaitable que ce lieu soit bien placé pour les bêtes, d'autant plus qu'on leur distribuait moins de nourriture d'appoint (43). Ainsi l'idéal de ce dernier point de vue était un emplacement présentant des caractéristiques telles que les chèvres puissent avoir spontanément envie d'y revenir et de s'y reposer. Pour cela la place devait en quelque sorte ressembler, de par sa situation et sa conformation, à une *ghjaceutoghja*, ce qu'on appellerait en français une reposée (44). Elle était parfaite si en outre un proche relief accessible, de taille suffisante mais modeste, pouvait servir de lieu de lâcher pour la nuit. Les bêtes pouvaient y pâturer sans être tentées de trop s'éloigner ou de se réfugier dans des lieux difficiles ce qui aurait obligé à courir les chercher certains matins.

Ainsi à propos de l'établissement d'un de mes enclos un ami me dit un jour à juste titre: "tu fais un mauvais choix, c'est un emplacement ancien, tu y as connu des bêtes mais il n'est pas bon; tu vas passer ton temps à courir pour ramener tes chèvres". C'est parfois avec les jambes qu'on apprend...

De nombreux facteurs pouvaient donc être pris en compte, et leur importance respective était variable en fonction du contexte économique, des préférences et des pratiques de chacun, enfin en fonction aussi de l'équipement disponible (je pense notamment aux bêtes de somme).

Nous ne saurons certainement jamais l'importance qu'accordèrent les éleveurs des temps passés à leur confort comparativement à la valeur de ce qu'ils pouvaient produire. Mais il est probable qu'en un temps où hommes et bêtes se contentaient d'habitats et d'enclos très sommaires on ait pu choisir avant tout, parmi les secteurs disponibles, celui qui présentait le meilleur intérêt fourrager et dans lequel on privilégiait l'emplacement susceptible d'offrir le plus de facilités pour la gestion des mouvements du troupeau (45). La proximité de l'eau n'était pas le plus important; pour boire on allait parfois la chercher assez loin; quant au matériel de fromagerie, j'ai aidé des vieilles personnes qui le lavaient avec *u zozu*, le liquide séreux qui restait de la fabrication du *brocciu* (46).

La population augmentant et les conditions de sécurité s'accroissant dans les plages, les changements de pacages d'hiver tendirent semble-t-il à devenir de plus en plus rares au XVIIIème et au XIXème siècles en même temps que les installations devenaient de plus en plus solides et durables, surtout du point de vue de l'habitat mais aussi, dans une bien moindre proportion, en ce qui concernait les enclos de traite et de contention des cabris. La pratique du *vaghjimu* régressa également, probablement à mesure que les exigences de confort et les nécessités de la scolarisation des enfants se développèrent.

- Choisir un ou des parcours au sein du nouveau *rughjone*:

En ce qui concernait le circuit quotidien, il y avait des cas où la disposition des lieux impliquait, du fait des comportements ataviques des bêtes, qu'il n'y ait aucune alternative quant à la boucle parcourue. Mais le plus souvent elle était définie par le berger, toujours bien sûr en tenant compte de la topographie, dont on ne pouvait pas s'affranchir, et de ce que cette dernière induisait de part l'instinct des animaux qu'on ne pouvait contrarier. On s'efforçait donc néanmoins de choisir au mieux parmi les circuits possibles en fonction de leur situation, de leur intérêt nutritionnel et des risques qu'ils pouvaient présenter. Il fallait ensuite, quelquefois pendant des semaines,

accompagner le troupeau tout au long du nouveau périple jusqu'à ce que le trajet lui devienne habituel, cela s'appelait *dà u versu*, donner le sens, la direction. En ce qui concerne les chèvres, l'accompagnement se faisait plutôt par une succession de poussées directionnelles appliquées aux bons moments et avec mesure, ce qui n'excluait pas qu'aient été utilisées dans certains cas des techniques d'appel et d'entraînement des animaux.

- Choisir parmi les parcours établis:

Dans un même secteur, à partir du même enclos, le troupeau pouvait donc connaître un seul ou plusieurs parcours qu'on avait intégrés à son patrimoine culturel. En fonction des disponibilités végétales, de différents impératifs zootechniques, de la saison mais aussi parfois de la météo, le berger pouvait choisir d'envoyer les bêtes sur un des circuits plutôt que sur les autres. Il agissait alors de la même façon que pour l'accompagnement, mais seulement sur quelques centaines de mètres. La manœuvre portait le même nom, *dà u versu*, que celle consistant à apprendre au troupeau un nouveau trajet.

Ainsi, pour mieux surveiller les mises-bas d'automne et prélever les cabris afin de les ramener au *sarconu*, on choisissait chez moi de diriger les chèvres vers un petit parcours d'environ deux kilomètres de long qui avait pour caractéristique d'être proche de la bergerie, tournant presque autour en une succession de petits vallons facilement contrôlables. Cette boucle était d'autant plus riche en plantes appétentes qu'elle n'était pâturée qu'à cette période de l'année. Ce dernier point assurait un déplacement lent des animaux.

De même, on pouvait par exemple, en saison favorable, envoyer le troupeau vers un circuit proposant une intéressante glandée si les bêtes ne s'y engouffraient pas d'elles-mêmes.

À l'opposé, on évitait cette alternative si une tempête avait pu faire tomber prématurément de trop grandes quantités de glands verts considérés comme néfastes à la santé des animaux.

- Choisir de moduler un parcours:

On agissait à l'occasion par des poussées ou des effarouchements ponctuels pour canaliser les bêtes, les faire accélérer ou les dévier quelque peu au cours de leur trajet, ceci afin de les détourner ou de les protéger d'un danger potentiel mais aussi parfois afin de les diriger vers une zone intéressante. J'ai évoqué plus haut ce type de pratique en me souvenant de certains des moments passés avec Baptiste. La problématique de la gestion des glandées tout à la fois ressources intéressantes et danger potentiel en était un autre exemple.

- Il y avait donc bien de multiples occasions de diriger la pâture:

Ainsi, au gré des opportunités, des menaces et des disponibilités, dans le respect des bêtes, c'est à dire sans tenter vainement de les forcer à prendre des directions contraires à ce que leur instinct supposait, on gérait au mieux différents impératifs dans un souci d'économie de moyens qui s'appuyait sur l'autonomie du cheptel. Le temps libéré pouvait alors permettre aux pasteurs d'autres activités dont la première mais non toujours la seule était la fabrication fromagère.

L'absence de gardiennage la plupart du temps n'empêchait donc pas l'utilisation ponctuelle de techniques de conduite qui, pour paraître assez rudimentaires, requéraient pourtant un savoir-faire particulier tout autant

constitué de connaissances sur les comportements du troupeau que d'agissements pondérés (47). On avait dans l'immense majorité des cas une conscience nette de l'intérêt à mieux faire pâturer, mais l'intervention en ce domaine n'était pas un principe, seulement le résultat d'une décision opportuniste prise au terme d'un arbitrage entre la possibilité de gain et une réalité complexe induisant diverses autres nécessités.

...Une mise en perspective par l'élevage des chevaux yakoutes.

Au fur et à mesure que j'avais dans la lecture de l'article de Carole Ferret, j'ai été surpris de retrouver à un tel point des similitudes avec ce que j'ai connu en Corse. Je ne m'attendais pas à cela parce que le milieu considéré est tout autre, le cheptel relève d'une autre espèce pas même ruminante, la finalité est bouchère et non laitière, enfin les assises socio-politiques et culturelles de la pratique sont bien éloignées, pourtant:

- Les représentations de la société à propos des éleveurs et la façon qu'ont ces derniers de se percevoir eux-mêmes sont assez ressemblantes et sans doute dans les deux pays souvent ambivalentes.

- En Yakoutie, il est question de deux niveaux de structuration des unités d'élevage, l'un socio-juridique, l'autre éthologique. Ainsi le *tabun* yakoute appartient à un propriétaire ou à une société, il correspond à un gros troupeau et à un territoire exploité; le *kosâk* est un des sous-ensembles du *tabun*, c'est une association de chevaux, groupe de vie quotidienne établi sur des bases éthologiques. En Corse, la même double structuration est perceptible à la période où les chèvres sont taries, le troupeau se scinde assez souvent en *grehji* se déplaçant séparément dans le *ruchjonu*, à cette période, temporairement, la *banda* n'est plus alors qu'une entité socio-juridique.

- Malgré la liberté de mouvement des animaux, des regroupements sont opérés par l'homme quand ils sont nécessaires, assortis ou non de contentions: Fumoirs contre les moustiques et affouragement d'hiver en sont des exemples pour certains chevaux yakoutes, traite en enclos pour les chèvres corses.

- Dans les deux cas peuvent être pratiquées des opérations d'allotement, elles sont constantes ou inconstantes selon les éleveurs mais il est rare qu'elles soient complètement absentes: cabris dans les *sarconi*, jeunes chevrettes d'élevage en troupe séparée du troupeau principal, poulains sevrés alimentés quotidiennement et maintenus ainsi dans les secteurs souhaités, poulinières rapprochées des zones habitées.

- Nous retrouvons également une surveillance discontinuée d'un cheptel laissé assez libre de ses déplacements pour qu'un long travail de recherche et de suivi soit parfois nécessaire à sa localisation.

- Cette surveillance peut être accrue à certains moments du cycle de production, en particulier lors des mises-bas.

- Quand elle est absente, c'est que l'éleveur se fie à l'expérience des animaux et pas seulement à leur instinct, d'où l'importance des animaux d'un certain âge, chèvres réformées tardivement, boucs castrés, étalons dominants, vieilles juments.

- La prédation est présente dans les deux cas: loups en Yakoutie, peut-être aussi les ours (48); chiens errants et renards en Corse. Elle induit diverses réponses de la part des éleveurs mais ne suffit pas à motiver un gardiennage continu. Dans une certaine mesure l'étalon

protège en Sibérie orientale, le chien de protection le fait dans la montagne méditerranéenne.

- Dans les deux cas, la pratique du vol ou son absence peuvent être déterminantes dans le choix du niveau de surveillance mis en place: Rappelons nous Baptiste et ceux qui l'ont précédé, leur surveillance presque quotidienne en bord de mer et dans les zones domaniales, nulle ou quasi nulle hors saison de lactation. Reprenons alors une citation avancée par Carole Ferret: "Dans les régions où le vol de chevaux se pratique rarement, les yakoutes ne recherchent et ne vérifient pas leurs troupeaux plus de deux fois durant tout l'été." J'ai connu des troupeaux caprins qui n'étaient pas vu une seule fois entre leur tarissement et les manœuvres de recherche-regroupement à la fin de la belle saison...si cette façon de faire était jugée négligente par nombre d'éleveurs, il est certain que l'utilité d'une surveillance estivale devait varier considérablement en fonction du contexte social et environnemental.

- Attaches, entraves, clôtures de protection de parcelles cultivées, enclos restreints pour la contention et utilisation d'une communication verbale avec les animaux sont connus de part et d'autre.

- Nous retrouvons aussi la notion récurrente d'une territorialité plus ou moins gérée avec des techniques de conduite par entraînement ou par poussées directionnelles utilisées ponctuellement, que ce soit pour optimiser l'utilisation des ressources ou pour protéger de divers risques.

- Dans les deux cas il n'y a pas d'affouragement systématique, il est même probablement très variable non seulement en fonction de la saison et des conditions naturelles, voire économiques, mais aussi en fonction des attitudes personnelles des éleveurs.

- Ainsi, sur le plan de l'alimentation, les pratiques en Yakoutie semblent se répartir entre deux extrêmes qui sont d'une part un laisser faire quasi-complet dérivant d'une conception selon laquelle les animaux sont les mieux à même de savoir ce qui est le meilleur pour eux, d'autre part une attitude très interventionniste visant à diriger les bêtes d'une pâture à l'autre ou à les affourager très régulièrement pour mieux pouvoir les conduire quand ce n'est pas pour mieux les nourrir. Une même oscillation entre les deux tendances existait en Corse.

L'étude et la mise en parallèle de ces deux cultures d'élevage nous montre que conduite et garde sont des pratiques qui n'ont rien de systématique. Elles sont connues en Corse comme en Yakoutie mais elle ne sont mises en œuvre qu'en fonction de choix adaptatifs et opportunistes variables liés au contexte et, dans une certaine mesure, aux individus et aux troupeaux concernés.

On pourrait sans doute élargir le propos et remarquer que, dans chaque situation, le supplément de bénéfice qu'on peut attendre d'un gardiennage "de conduite" est à mettre en balance avec le coût de celui-ci. Le fait que le résultat soit ou non positif dépend bien sûr du système d'élevage lui-même et du contexte biologique, mais aussi de données telles que le niveau de disponibilité en main d'œuvre. Ainsi, outre les dangers potentiels courus par le bétail et les pressions ou restrictions que peuvent représenter les autres utilisations concurrentes ou voisines de l'espace, la démographie et l'organisation (familiale, associative ou capitaliste) des unités de production, mais aussi les rapports à l'économie de marché ne sont sans

doute pas sans influence sur le choix de gardiennage ou non. La disponibilité des individus au sein des familles d'éleveurs n'est sans doute pas globalement la même selon qu'ils sont plongés dans des systèmes spécialisés fortement adossés à la vente ou au contraire insérés dans des milieux plus autarciques exigeant que soient réalisés d'autres travaux variés. Des phénomènes tels que la scolarisation obligatoire et la concurrence d'autres emplois, quand ils sont accessibles et plus rémunérateurs que ceux de l'élevage, pèsent aussi fortement dans la balance en ce qui concerne les sociétés soumises à une administration normative ou très ouvertes au marché.

Pour une définition complexe du gardiennage.

La lecture du numéro 80 d'Ethnozootecnie pourrait aviver en nous cette question: en parlant de gardiennage en élevage n'avons nous pas affaire à une grande diversité apparente dans les corpus techniques mais aussi dans les fonctions?

Quoi de commun entre le chercheur de chevaux yakoute, le *ringer* australien, le porcher communal de l'est de la France, le berger sur son quartier d'alpage, l'éleveur sarde veillant en armes auprès de ses bêtes et Baptiste enfant rappelant son troupeau après avoir vu poindre un képi?

D'abord le travail avec des ongulés herbivores domestiques qui ne sont pas enfermés et qui doivent pâturer pour se nourrir. Ensuite un ensemble de techniques et de savoir-faire qui apparaissent fort dissemblables au premier coup d'œil mais que nous avons tous néanmoins rattachés à la notion de gardiennage. Ainsi, bien qu'il soit confirmé par cette grande diversité des modes d'élevage, nous n'avons pas vraiment été perturbés par le hiatus qui aurait pu s'ouvrir entre les définitions orientées que nous admettions de prime abord: l'objectif principal de gestion de la ressource alimentaire pour Louis Montméas, le primat de la sécurité dans mon cas.

Comment comprendre cette ambivalence? Peut-être en adoptant la démarche suivante:

* Considérer la diversité des pratiques et leur caractère évolutif

* Le gardien au sens strict, étymologique du terme, a une fonction de protection qui met en œuvre des techniques variées dans des contextes eux-mêmes très différents les uns des autres. Or l'utilisation de ces techniques (parmi lesquelles on trouve généralement la conduite, le rassemblement et la contention) peut répondre à des objectifs d'élevage qui sont en fait multiples. Le gardien, par sa présence et sa technicité, assume ces autres objectifs et endosse de ce fait d'autres fonctions que la seule protection. Ainsi, au fil des siècles ou même des millénaires, dans un mouvement complexe n'excluant pas les retours en arrière:

- La démographie croissante créant une pression d'ordre économique et poussant donc probablement à l'intensification, la fonction d'optimisation dans l'utilisation des ressources fourragères du milieu a pris une plus grande importance.

- Les pouvoirs se renforçant et la prospérité augmentant, la valeur des cheptels a de moins en moins justifié leur vol.

Quelle que soit l'importance de ces considérations, l'analyse des pratiques où le gardiennage est réduit s'avère aussi intéressante parce qu'elle permet de repérer des éléments qui relèvent de cette activité et peuvent se présenter là disjointes dans le temps alors qu'ailleurs ils se trouvent en pratique amalgamés. A travers ces ensembles ponctués, on peut ainsi plus facilement "disséquer" le gardiennage pour dégager de ces observations non pas une forme de systématique ni même une typologie formelle, mais des éléments d'analyse et donc de compréhension.

- Plus récemment, les transports se faisant de moins en moins pieds au sol, le convoyage en troupeaux mobiles est devenu pour beaucoup un souvenir.

Alors, dans certaines cultures dont la nôtre, la fonction d'optimisation de la paissance est devenue primordiale dans l'acte de garder, elle a permis de considérer le gardiennage comme ont tendance à le faire les agronomes et zootechniciens actuels.

Mais à bien analyser la diversité dans ses détails, on découvre que si le terme appelle définition, celle-ci est malaisée à formuler car elle demeurera toujours incomplète pour peu qu'elle entende rester à la fois succincte et précise. Or le sens donné au mot oriente ou conforte notre façon de voir. Néanmoins, pendant un temps, la notion que nous gardons des faits dépasse encore inconsciemment ce sens, le déborde et résiste au caractère réducteur de la définition que nous avons souhaité admettre. C'est ce qu'on peut constater à la lecture du recueil d'Ethnozootecnie. Ne serait-il pas louable alors, ne serait-ce que pour mieux comprendre, d'accepter une définition plus complète, voire plus complexe du gardiennage?

Appréhender par l'analyse les éléments constitutifs du gardiennage en élevage

L'approche qui va suivre est quelque peu rapide et désinvolte, elle ne prétend pas à l'exhaustivité, elle mériterait peut-être d'être affinée et s'en tient à deux niveaux en déterminant: objectifs du gardiennage et fonctions remplies d'une part, opérations et pratiques mises en œuvre d'autre part.

Objectifs et fonctions:

Selon les types d'élevages et le moment où on les étudie, le gardiennage peut correspondre à différents objectifs. Chacun d'eux marqué d'une lettre, se rapporterait à une ou des fonctions signalée(s) ensuite entre parenthèses:

a- Protection du cheptel par intervention sur les animaux eux-mêmes, par exemple lors des mises-bas. (Surveillance permettant le soin ou le transfert)

b- Protection des bêtes par mise hors d'atteinte d'agressions extérieures. (Contention et regroupement en zone sûre ou hors des secteurs les plus dangereux ou guet et optimisation de l'esquive ou de la fuite)

c- Protection des bêtes par une défense active. (Guet et défense)

d- Protection des bêtes vis à vis d'une zone dangereuse, terrains périlleux, plantes toxiques ou autres dangers potentiels. (Surveillance et conduite, ce dernier mot au sens restreint d'imprimer une direction ou de l'interdire, de réguler les abrouissements en limitant ou interdisant les temps de paissance en certains endroits pour ce qui concerne les plantes toxiques)

e- Protection de cultures ou de zones mises en défens. (Surveillance et conduite)

f- Alimentation par orientation ou contrôle de la paissance pour nourrir de façon optimale. (Conduite à visée alimentaire)

g- Orientation ou contrôle de la paissance pour gérer au mieux le couvert végétal. (Alimentation et régulation des abrouissements)

h- Convoyage du bétail. (Recherche, regroupement et transfert)

i- Prélèvement de lait, de laine ou de poil sur une part notable du cheptel. (Regroupement, contention et manipulation à des fins de production)

j- Production, allotement, prophylaxie, régulation (contention et tri du cheptel).

k- Utilisation d'individus comme force de travail (on sort là de la dimension gardiennage)

Opérations et pratiques mises en oeuvre:

La poursuite des différents objectifs peut mobiliser un certain nombre de pratiques ou d'opérations sur le troupeau, elles sont énumérées ci-dessous:

0- absence, de la part de l'éleveur, d'intervention ou d'activité concernant le troupeau.

1- recherche et localisation.

2- effarouchement.

3- suivi à distance ou à proximité.

4- accompagnement, l'éleveur se maintenant très proche du troupeau ou en son sein.

5- observation des bêtes.

6- observation des alentours.

7- acte de présence dissuasive avec capacité d'intervention défensive.

8- regroupement par appel.

9- regroupement par poussées.

10- orientation (mise dans une direction) par entraînement.

11- orientation par poussée.

12- déplacement ou convoyage par entraînement.

13- convoyage par poussées.

14- contention élargie maintenant le troupeau dans un secteur donné.

15- séparation en sous groupes, allotement.

16- gestion du contact rapproché avec une part notable du cheptel: Dimension de familiarité qui permet à un éleveur d'être accepté dans un contact physique avec les

animaux sans qu'il soit systématiquement besoin de les forcer par une capture suivie de contention. Les techniques de capture individuelle et d'immobilisation nous font sortir quant à elles du domaine des interventions concernant le strict gardiennage du troupeau, ce qui n'exclut pas, voire nécessite l'utilisation de certains savoir-faire détenus par le gardien.

17- utilisation de bêtes "privilegiées" issues du cheptel et ayant une fonction particulière pour l'entraînement ou la cohésion.

18- utilisation du chien à des fins de conduite.

19- utilisation du chien à des fins de protection.

20- utilisation de sonailles.

21- utilisation du cheval dans le cadre du gardiennage.

22- nourrissage symbolique de part sa quantité, mais utilisé pour gérer les contacts.

23- nourrissage d'appoint ponctuel, permettant la survie en cas de crise.

24- nourrissage d'appoint saisonnier.

25- complémentation régulière pour augmenter la production.

26- contention resserrée passive (par clôture).

27- contention resserrée active (par éleveurs et parfois chiens).

Les items 23 à 26 ne relèvent pas toujours du gardiennage au sens strict du terme, ils sont néanmoins dans cette liste parce que leur pratique peut fréquemment induire des aménagements conséquents en ce qui concerne cette activité.

Des réalités structurantes:

Un certain nombre de processus mentaux, d'actions et d'aides techniques, parfois assemblés en modes opératoires, permettent la réalisation de ces divers aspects du gardiennage. Leur existence peut être influencée par des facteurs historiques et culturels. Un système donné présente dans une certaine mesure une cohérence qui dépend du milieu, de l'espèce, des buts poursuivis mais aussi de facteurs socio-économiques et enfin de tendances qu'ont pourrait qualifier de générales, dictées par des règles biologiques ou physiques.

Ainsi généralement, plus le troupeau sera numériquement important relativement à l'espèce et aux potentialités du couvert végétal, plus les tendances centrifuges augmenteront. De même regrouper et convoier en poussant sera souvent plus dispendieux en énergie que le fait d'entraîner, sauf si c'est de la nourriture qui est utilisée pour attirer et si celle-ci présente un coût supérieur à celui de la poussée.

Une typologie délicate

Il me semble impossible d'utiliser les deux séries analytiques qui précèdent pour constituer une typologie positive des modes d'élevage considérés du point de vue du gardiennage car il s'avère que la plupart d'entre eux connaissent et utilisent la presque totalité des items proposés. On pourrait par contre probablement établir une

typologie par défaut, en mentionnant pour chaque type d'élevage les items absents.

Ainsi seuls les objectifs g et k ainsi que les opérations 18 et 21 ne concernent pas l'exploitation laitière extensive de la chèvre corse, 22, 24 et 25 ne sont présents que pour certains troupeaux, 27 est une pratique attestée mais dans des conditions marginales.

De même il semble que l'élevage des rennes par les Sâmes de la vallée du Kaitum tel que le décrit Andréas Labba pour la charnière entre XIXème et XXème siècles ignore seulement g, 19, 21, 24 et 25. 26 paraît n'être utilisé que par certains élevages seulement.

Pour ce qui concerne la pratique des *tabunšik* (49) yakoutes, ce sont 18, 19 et 25 qui semblent absents. 27 l'est peut-être, g et 22 sont peut-être inconstants, 23 et 24 semblent l'être plus sûrement.

On pourrait analyser de cette façon d'autres systèmes d'élevage, on se rendrait compte que, dans la plupart des contextes, les éleveurs connaissent une majorité des objectifs, fonctions et opérations recensées ci-dessus. Mais au moins autant que dans le rapport à l'animal, c'est dans le rapport à la flore que des différences se font sentir.

L'attitude par rapport au couvert végétal peut se concevoir selon trois modes:

- En premier des élevages où seuls les animaux décident couramment de ce qu'ils pâturent et quand:

Ainsi il convient de noter que des ongulés domestiques laissés à eux-mêmes passent généralement spontanément d'une zone de pâture à l'autre. Ces mouvements sont d'autant mieux adaptés qu'ils sont menés par des bêtes expérimentées. Ils sont motivés par l'appétence respective des différents secteurs. Celle-ci dépend de la composition floristique et du stade de développement des parties comestibles, mais aussi des besoins des animaux, de ce qu'ils viennent d'ingérer, des états physiques et physiologiques des plantes recherchées qui varient non seulement en fonction de la saison, mais aussi en fonction des conditions météorologiques (50), et enfin de la propension des bêtes à se détourner de ce qui a déjà été récemment abroué pour se porter vers des secteurs vierges de tout pâturage récent. Cette dernière tendance n'est pas seulement liée au fait que le plus appétent a déjà été prélevé car souvent c'est loin d'être complètement le cas; on remarque des phénomènes de répulsion induits pas les odeurs laissées sur les plantes par les congénères et, j'en suis persuadé pour certaines essences consommées par les caprins en Corse, il est probable qu'existent des phénomènes biochimiques transitoires, tels qu'on a pu les mettre en évidence chez certains acacias africains, qui permettent aux végétaux de se défendre après un premier abrouissement en devenant momentanément moins attirants ou moins comestibles. Toutefois les phénomènes d'appétence ne sont pas seuls pris en compte par les animaux pour leurs stations et leurs déplacements, les sensations de confort ou d'inconfort, de sécurité ou de vulnérabilité interfèrent aussi de façon importante. On pensera à ce propos à l'ambivalence du rôle des pasteurs qui, dans d'autres systèmes d'élevage où les animaux sont intensément conduits, pourront parfois se permettre d'orienter leurs bêtes vers des zones intéressantes du point de vue alimentaire parce qu'ils assureront en même temps un rôle de protecteur rassurant.

- Ensuite des systèmes où les éleveurs interviennent plus ou moins sur la paissance, mais avec pour seul souci la sécurité et la prospérité des animaux.

- Enfin des systèmes qui intègrent les effets de la pâture dans une gestion des populations et des dynamiques végétales à moyen et à long terme en percevant ces dernières non plus seulement comme des potentialités immédiates mais aussi comme des ressources durables.

Ils relèvent de l'item g qui concerne la gestion de pâture telle qu'elle se fait sur les quartiers alpins ou dans les systèmes herbagers bien conduits, plus récemment pour l'entretien d'espaces naturels sensibles. En tant qu'entité conceptuelle, g est le résultat d'une intensification poussée en termes de charge ou de pression sur le milieu, pression à visée productiviste ou conservatrice. Cet objectif correspond ainsi à un besoin de maîtrise plus grande de la ressource végétale, la bonne charge de pâture appliquée au bon moment étant en élevage de rente un des éléments permettant de maintenir la composition floristique correspondant au maximum espéré de productivité alors qu'elle est, en matière de conservation de certains biotopes, un des moyens de stabiliser ou d'orienter l'évolution des associations végétales.

Cet objectif g semble quasiment absent dans la plupart des élevages qui relèvent des trois exemples qui précèdent (corse, lapon et yakoute), absent du discours tout au moins, et plus ou moins de la conscience des éleveurs. Ainsi, en Corse, les dynamiques végétales sont bien perçues, parfois orientées par la coupe ou le feu, mais elles ne sont pas vécues comme étant partiellement la conséquence du pâturage si on excepte d'éventuels ravages sur des jeunes plants forestiers, de rares cas flagrants de surpâturage et d'autres où le sous-pâturage conduit d'évidence à des situations de fermeture des milieux.

Mais pour être fondamentale d'un point de vue des concepts et de la pérennité des systèmes, l'absence ou la présence d'une attention portée à la gestion des dynamiques végétales par l'intensité et la fréquence de la pâture n'induit pas toujours de grandes différences entre les pratiques des éleveurs. Les effets produits peuvent ne pas se voir clairement à court terme car l'item f tend fréquemment à produire des situations qui peuvent paraître un temps équivalentes, du fait que le surpâturage nuit au troupeau en même temps qu'il nuit à la flore, et parce qu'à l'inverse le sous-pâturage implique des déplacements qui représentent une débauche d'énergie mentale et physique qu'un troupeau (ou un pasteur) évite s'il le peut, empêchant de ce fait une trop rapide fermeture du biotope.

Hormis ce rapport à la végétation, il y a plus de ressemblances que de divergences, en particulier dans la dimension animalière (51) de la plupart des élevages:

Pour ce qui est de la proximité technique entre le gardiennage défensif et celui qui est avant tout gestionnaire de pâture, il suffit de repenser à Baptiste en regardant la liste des opérations chiffrées.

En effet le gardiennage défensif cherche avant tout à protéger et ce souci de protection implique autant que possible un évitement de l'affrontement. Cela se fait en tenant le troupeau à l'écart de zones à risques et en le déplaçant au besoin rapidement pour l'éloigner d'un danger.

Les savoirs-faire éthologiques, on pourrait presque dire éthozootecniques qui sont alors appliqués au cheptel sont les mêmes que pour optimiser la paissance. Dans le premier cas néanmoins la rapidité de mise en œuvre est peut-être généralement plus importante que la précision de conduite.

Une analyse des opérations énumérées précédemment peut ainsi montrer que la garde au sens moderne du terme, pour mieux alimenter, ne requiert pas des savoirs très différents de ceux que demandent certains types de protection. Il faut néanmoins remarquer que, dans certains contextes relativement contraignants, elle impose la maîtrise de quelques techniques qui ne sont pas forcément nécessaires ailleurs. Ainsi par exemple, à défaut de clôtures amovibles (par jeux de claies ou par systèmes utilisant l'électricité), seuls les chiens de conduite peuvent permettre la pâture dans des zones d'*openfield* où le parcellaire est cultivé sans une organisation générale avec sectorisation des assolements.

Admettre qu'il s'agit de fonctions qui tendent à se confondre.

Si on peut parler de confusion conceptuelle, c'est au sens de se confondre (se mélanger) et non pas d'être confus, il suffira pour le comprendre de comparer l'élevage aux évolutions politiques et étatiques. Qu'il s'agisse d'un cheptel ou d'une population, on se rendra compte que la frontière est ténue, voire confuse entre la fonction de défense "protéger des dangers" et la fonction économique "aider à prospérer par des mesures adéquates". D'un point de vue politique, la prospérité globale (et non pas forcément individuelle) peut augmenter les moyens du protecteur qui est donc tenté de la rechercher. En même temps elle attise les convoitises et donc justifie d'autant plus la protection. N'est-il pas révélateur qu'on trouve le contrôle de la monnaie, quoique de façon discutée, parmi les quatre fonctions considérées chez nous comme régaliennes?

Ainsi il semble que, pour le gardiennage en élevage comme pour l'histoire politique, l'intention

Dans nombres de situations on pourra donc considérer que, tant qu'à garder pour la défense, il sera souvent alors avantageux de le faire en même temps pour améliorer les résultats du troupeau. Et le raisonnement inverse sera lui aussi valable. L'ordre de priorité entre les deux opérations dépendra d'un positionnement technico-économique dont un des déterminants sera probablement le rapport sans doute très variable entre niveau d'insécurité, donc pertes redoutées d'une part, et potentialités biologiques, donc gains espérés d'autre part.

L'analyse qui précède est tout aussi imparfaite que la collection d'items sur laquelle elle s'appuie. Il faudrait sans doute le temps d'une thèse pour corriger et affiner. A travers cet exercice j'aurais souhaité pointer les différences entre gardiennage protection et gardiennage optimisation des résultats par conduite de la prise alimentaire. Mais la réflexion montre surtout la proximité technique et la tendance à la confusion conceptuelle des deux démarches.

sécuritaire et la promotion des valeurs économiques s'avèrent fréquemment liées, quasiment synergiques et en pratique souvent confondues. Et les exceptionnels cheptels "de prestige" eux-même n'échappent sans doute pas vraiment à ce mélange des genres, la principale motivation de leur entretien étant sans doute une "économie du beau" puisque ce n'est pas une économie à visée productiviste et consumériste.

Si les fonctions du gardiennage tendent à se confondre, pourquoi donc chercher à mettre ici l'aspect défensif en exergue? C'est non seulement pour tenter d'approcher une conception plus précise des réalités de l'élevage à travers le temps et les civilisations mais aussi, comme nous allons le voir dans ce qui suit, parce qu'une meilleure prise en compte des phénomènes d'insécurité pourrait parfois se montrer utile pour nous ou nos partenaires, actuellement ou dans le futur.

Quelles conséquences tirer de cette importance de l'insécurité?

Si on admet que la nécessité de protection a pu constituer très souvent et pendant très longtemps une importante préoccupation de générations entières d'éleveurs, ne faut-il pas penser qu'elle a pu influencer durablement certaines de leurs pratiques? Et n'est-il pas alors permis de supposer qu'elle a pu avoir quelques retentissements en termes de pression de sélection sur un certain nombre des caractéristiques génétiques de diverses populations domestiques?

Il ne sera probablement jamais possible de répondre catégoriquement aux deux questions qui précèdent. Comment pourrions-nous faire une estimation pondérée de l'impact de ces phénomènes de relative insécurité alors que leur connaissance précise est impossible? Les généticiens savent-ils même à partir de quelle valeur une pression de sélection peut avoir une influence sur les caractéristiques d'une population? Et une pression de sélection est-elle toujours quantifiable?

On devrait, sans qu'il s'agisse de casuistique,

distinguer l'influence de l'insécurité elle-même et l'incidence zootechnique des pratiques induites.

Ainsi l'insécurité en tant que telle ne peut jouer de rôle quant à l'évolution d'une population que dans la mesure où elle soustrait des individus à l'ensemble formé par les reproducteurs potentiels, et cela d'une façon qui ne soit pas totalement aléatoire mais en partie liée à des caractéristiques morphologiques ou comportementales. Les barbaresques ont peut-être ainsi eu une influence directe sur les populations de petits ongulés domestiques de Corse. Par contre, un vol de bétail entre deux villages au sein d'une même ethnie n'aurait de conséquences que si les bêtes volées subissaient une discrimination quant à leur accès à la reproduction. Il n'empêche que même dans ce dernier contexte, les pratiques d'élevages destinées à protéger les troupeaux pourraient induire une pression de sélection, cette fois-ci indirecte. Nous verrons plus loin des exemples où on peut le supposer; comme on remarquera, à propos de deux exemples à venir, que risque et pratiques induites ont très bien pu parfois conjuguer leurs effets.

Pression de sélection

Il me plaît d'imaginer le patrimoine génétique d'une population comme un cheptel de gènes en mouvement dans l'espace et le temps; le fait que certains soient plus liés entre eux qu'à d'autres (du fait de leur proximité sur un chromosome), comme des bêtes de même *greghji*, ne modifiera pas sensiblement l'éventuelle validité de ce qui suit.

Je ne suis ni écologiste ni généticien mais je pense pour ma part qu'à travers son action sur une population, qu'elle soit susceptible ou non de se traduire en termes de démographie, il y a trois types d'effets possibles qu'une pression de sélection puisse exercer:

- Dans certaines directions un effet de barrière. Les variations spontanées du génome allant dans ces directions n'ont aucun avenir.

- Dans d'autres un effet érosif: La diversité du patrimoine génétique existant va se trouver amoindrie en

étant en quelque sorte rognée par l'élimination directe ou différée de certains types qui existent dans la population mais qui sont moins adaptés que d'autres (52).

- Enfin parfois la définition de "fenêtres de permissivité", la possibilité laissée à d'éventuelles variations de s'exprimer avec succès et de se répandre.

Il est possible qu'une pression puisse être trop faible pour avoir telle ou telle influence sur tel ou tel type de caractéristique génétique, mais n'est-il pas concevable qu'une pression même assez faible pour que nous ayons du mal à la discerner vraiment puisse avoir certains effets au cours d'un grand nombre de générations? Surtout si le contexte démographique n'est pas à l'expansion? Des spécialistes pourraient-ils répondre? Je crois pour ma part que l'insécurité a pu, directement ou indirectement, agir sur certains patrimoines génétiques par l'un ou l'autre des trois effets susmentionnés.

Des exemples?

Sans parler de la sélection des chiens de défense et des chevaux, voici deux cas de figure où un contexte d'insécurité semble avoir eu une influence perceptible sur la sélection de populations d'animaux de rente, à la fois directement et indirectement:

- Dans le numéro 79 d'ethnozootecnie: Jean-Maurice Duplan nous fait découvrir les bovins de l'Inde et du Bhoutan (53):

Page 103, il écrit à propos du recul de l'élevage des bovins de la race Amrit Mahal: "Il est évident que quand les saisies d'animaux par vol ou fait de guerre n'étaient plus à craindre, la fuite ou l'attaque en cas d'approche de personnes n'étant ni leur soigneur ni leur maître devenait un défaut, alors que c'était la qualité recherchée chez les Amrit Mahal."

On a là un exemple d'une action sélective exercée au niveau des caractéristiques comportementales qui fut apparemment provoquée directement par l'insécurité, mais aussi recherchée par les éleveurs du fait de ce type de contexte.

- Une observation personnelle va nous montrer une pression de sélection s'étant probablement exercée à la fois directement et indirectement sur certains phénotypes, elle est corroborée par des remarques recueillies auprès de certains bergers en Corse du sud:

La chèvre corse constitue une population polychrome où les couleurs et les *pattern* (54) rencontrés sont très variés. Les chèvres entièrement blanches ou à marques blanches très étendues étaient très peu nombreuses dans le secteur maritime où j'ai grandi alors qu'elles l'étaient beaucoup plus dans les troupeaux que j'ai pu voir en Corse centrale.

L'explication m'est peut-être venue lorsqu'on m'a dit ne pas aimer avoir des chèvres blanches parce qu'elles étaient trop voyantes dans le maquis, trop facilement repérées. C'était trop peu souvent avantageux pour le berger en recherche de ses bêtes, c'était par contre pénalisant si le troupeau s'aventurait sur des terres qui lui étaient interdites ou dangereuses. Cela m'a fait penser qu'entre les conflits pour le foncier et l'exposition des

vallées aux incursions barbaresques, le contexte d'insécurité s'était sans doute fort longtemps opposé chez moi à ce qu'on ait l'idée de garder un bouc blanc pour la reproduction.

J'ai eu par la suite plusieurs fois l'occasion de constater, élevant moi-même, que les bêtes blanches conservées en minorité dans un troupeau étaient plus facilement la proie des chiens errants, qui les poursuivent parfois à vue, et que leur longévité était généralement moins grande que celle des autres chèvres car elles étaient fréquemment les premières tuées, avant qu'on ait pu intervenir.

La pression de prédation exercée par les chiens est plus forte actuellement qu'autrefois, les chiens locaux étaient éduqués très jeunes à respecter le bétail qu'ils rencontraient d'autant plus souvent que presque toutes les maisonnières rurales possédaient quelques ovins ou caprins. En outre, cette pression aurait peut-être moins d'effet sur le phénotype blanc si les cheptels étaient en majorité constitués de caprins de cette couleur (55). Mais cette visibilité rendant vulnérable certains individus pourrait néanmoins expliquer qu'en l'absence d'introduction de chèvres saanen (56) et d'achats de troupeaux à grande distance, dont il semble qu'ils n'eurent vraiment cours qu'à partir de la fin années 1970, les populations caprines locales soient restées majoritairement de couleur sombre malgré le retour de conditions meilleures, depuis plus d'un siècle et demi du point de vue de la sécurité maritime et plus récemment, avec la forte déprise agricole, du point de vue des droits à la pâture sur des zones contestées.

Ainsi, dans ces exemples asiatiques et méditerranéens, la sélection zootechnique induite par les conditions d'insécurité a pu s'ajouter à l'effet direct des déprédations, en quelque sorte le relayer pour exercer une pression sélective sur des caractéristiques bien différentes, comportementales dans un cas, concernant la couleur de la robe dans l'autre. Nous allons dans ce qui suit essayer d'imaginer une liste de tout ce qui aurait aussi pu être concerné.

Possibles actions de l'insécurité sur le patrimoine génétique.

On peut penser qu'ont ainsi pu être localement influencés:

Quand la pression directe a pu agir seule:

- Le caractère rupicole chez certaines populations caprines, qui a pu être augmenté ou au contraire diminué (57).

- La grégarité ou l'aptitude à se débarrasser, se disperser face au danger (58).

- L'acuité visuelle, olfactive et auditive

- L'implantation des globes oculaires, qui joue un rôle dans la capacité des bêtes à voir autour et derrière elles.

Quand influence directe et pratiques induites ont pu se conjuguer

Sans qu'on puisse distinguer leurs incidences respectives du point de vue de la sélection génétique:

- Les aptitudes à la familiarité avec le soigneur, à le rejoindre rapidement, à le distinguer des autres hommes.

- La défiance envers les nouveaux venus et les inconnus, défiance se traduisant en termes de vigilance et de distance de fuite par exemple, mais aussi d'agressivité potentielle et de combativité, en particulier pour les bovins. On me dit un jour en Corse: "Il est évident qu'il n'est pas bon d'avoir des bêtes trop *mansi* (familières), on peut se les faire voler".

- La couleur des robes.

- Dans les espaces ouverts l'aptitude à la course, avec avantage aux formes longilignes.

- La longueur des cous.

- La forme et la mobilité des oreilles.

Quand les pratiques d'intention sécuritaire ont pu agir seules...

On peut imaginer que l'intention sécuritaire aurait pu contribuer à modeler des pratiques qui auraient exercé des influences peut-être pas toujours soupçonnées, ainsi:

- Du choix des espèces ou types raciaux élevés.

- De la gestion des sonnaillles.

- Du parcage nocturne induisant une tolérance relative à la stabulation mais contrariant le maintien d'une éventuelle aptitude à la paissance de nuit, la *rimossa* des éleveurs corses.

- De modes de gestion de l'espace pastoral définissant des conditions différentes ayant sur le long terme une influence sélective sur telle ou telle capacité d'adaptation. Ainsi par exemple des aptitudes à la marche ainsi qu'à la rapidité de l'abrouissement et de l'abreuvement permettant de rejoindre, d'utiliser et de quitter rapidement des secteurs peu sûrs offrant malgré tout de bonnes potentialités. Ceci suit d'ailleurs en droite ligne l'explication évolutionniste de l'existence d'un estomac compartimenté chez les ruminants.

Pourquoi soulever ces questions?

Prendre ces aspects en considération, ce n'est pas seulement s'efforcer de mieux appréhender le passé, lire d'un œil différent les données archéologiques ou historiques concernant l'éthnozootéchnie:

Ce peut-être aussi mieux se préparer au retour de perturbations de cet ordre (ours, loups, évolutions des contextes sociaux et politiques ici ou dans d'autres parties du monde, prise en compte de données sociologiques locales qui pourraient contrarier ou modifier d'éventuelles opérations "d'assistance zootéchnique").

C'est enfin éventuellement ouvrir de nouvelles pistes pour l'avenir:

- Pouvoir mieux comprendre un système d'exploitation traditionnel afin de mieux le conserver ou de s'en inspirer. On analyse ce qui dans ses pratiques est ou était motivé par le milieu, l'éthologie des animaux, les particularités du cheptel et les compétences zootéchniques, les besoins locaux, le marché, la structure du foncier, les représentations culturelles et les contraintes socio-politiques. On pourrait ajouter à ces dernières les exigences de sécurité passées ou présentes et voir avec quelles caractéristiques elles ont pu interagir, ce qu'elles ont pu laisser comme traces et en quoi les orientations génétiques et les pratiques zootéchniques éventuellement persistantes qu'elles ont pu générer sont encore justifiées.

- Prendre mieux conscience que l'insécurité des troupeaux est toujours un facteur économique négatif important, le loup et l'ours nous le rappellent bien actuellement, et qu'à ce titre cette insécurité pourrait influencer fortement certaines évolutions ayant des répercussions zootéchniques (disparition de variétés, perte

de patrimoines génétiques...).

- Constaté que ce facteur est quelquefois un frein à l'extension de pratiques marginales qui ne seraient pas pour autant dénuées d'intérêt. Admettre qu'il est peut-être à même d'empêcher l'éclosion de nouveaux modes d'élevages. Ainsi des difficultés multiples que rencontre le Conseil Général du département du Nord pour mettre en place ou gérer des systèmes de pâturage visant à entretenir des zones naturelles sensibles dans des secteurs périurbains.

Allons plus loin, je ne sais quel humoriste a imaginé et dessiné une vache à fort rendement en la représentant, si je me rappelle bien, sous une forme cylindrique munie d'une bouche et d'un pis, elle s'apparente alors à un tube dentifrice. Je ne crois pas que l'intensification agricole à outrance pour répondre aux besoins de populations toujours croissantes soit la voie la plus judicieuse que l'humanité puisse choisir pour assurer son avenir dans la sérénité. Mais si zootéchnie il y a, c'est bien d'une manière ou d'une autre pour agir sur le milieu et le vivant afin d'en tirer le meilleur parti. De ce point de vue, la stabulation permanente entièrement automatisée et certains des élevages les plus extensifs poursuivent en quelque sorte le même objectif. Que ce soit par la voie de croisements suivis de sélection ou de façon plus futuriste en utilisant les manipulations sur le génome, diverses tendances de l'élevage ont sans doute de tous temps voulu dépasser la simple optimisation de l'existant en se donnant les moyens d'aller chercher ailleurs que dans leurs propres patrimoines des gènes susceptibles d'être porteurs d'améliorations en termes de résultats. Ces résultats dépendent toujours eux-même des capacités directement

productives, mais aussi de la meilleure adaptation possible du bétail aux conditions qui lui sont faites, et en amont bien sûr de l'optimisation desdites conditions. A défaut d'équilibre satisfaisant, il n'y a pas d'autre choix que tenter d'influer sur ces différents paramètres en fait interdépendants pour s'efforcer d'enclencher une forme de cercle vertueux.

Historiquement, même si nombre d'éleveurs durent bien s'en accommoder et parvinrent souvent à trouver avec elles des états d'équilibre jugés satisfaisants, les conditions d'insécurité ont sans doute fait partie des tendances qui pouvaient au contraire nuire à certaines améliorations quand elles ne provoquaient pas une dégradation des résultats.

Il semble concevable que le versant génétique de la recherche zootechnique pourrait tirer parti d'une prise en compte des freins qu'ont pu représenter ces conditions délétères en contrariant le succès de gènes améliorateurs ou de gènes éventuellement facteurs d'améliorations. Je ne sais si le distinguo que j'établis entre ces gènes a une grande validité, mais je vois le gène améliorateur comme intervenant directement dans le développement d'une fonction productive, alors que le gène facteur d'amélioration peut déterminer un caractère qui va indirectement permettre une croissance des fonctions productives. Ainsi par exemple, je crois sans en être certain qu'un principe général d'économie physiologique postule que l'énergie fournie par un organisme pour le

développement d'un organe ou d'une fonction ne peut être apportée à une autre fonction, en l'occurrence productive.

En illustration de cette idée, il semble que l'on perd de plus en plus de cornes (nonobstant l'écornage), de pampilles, de barbichettes et de longs poils au fur et à mesure qu'on se dirige en Europe vers des variétés caprines à très fort rendement laitier en s'éloignant des critères de rusticité; ceci se voit bien en particulier chez certaines races ibériques et germaniques.

Nous revenons aux vaches en forme de tube dentifrice; des gènes ou groupes de gènes auraient pu ne pas apparaître ou rester très rares dans des populations d'ongulés domestiques d'autant plus qu'elles étaient soumises à des conditions d'insécurité. Ainsi de certains allèles qui auraient permis l'acroissement de capacités productives mais aussi d'autres qui auraient contrarié le développement d'organes ou de comportements utiles face au danger. On peut croire alors que l'expression de certains de ces derniers, en réduisant des organes, des fonctions ou des comportements devenus inutiles en conditions sûres, et en particulier en intensif, pourraient libérer de l'énergie et optimiser certaines capacités productives. Alors pourquoi ne pas pousser cette logique plus avant en étant bien sûr préparé à différentes déconvenues éventuelles telles que pourraient en présenter des notions de létalité ou de déjoration associées à telles ou telles parties des génomes travaillés?

Des pistes?

- Des formes brévilignes semblent accompagner la sélection bovine à finalité bouchère; et pourquoi cela ne pourrait-il pas être le cas en orientation laitière?

- Les petites chèvres brévilignes d'Afrique occidentale pourraient-elles receler un potentiel, non pas en tant que telles mais pour se donner les moyens d'obtenir des formes moins longilignes?

- Il existe en Corse, dans certains troupeaux, des chèvres à oreilles très courtes, elles sont très minoritaires et les bergers les nomment *capri musgii* (l'adjectif *musgia* semblant dériver de *u musgionu*, le moignon). Le même type de petites oreilles existe aussi apparemment dans certaines populations ovines car je possède actuellement un bélier *musgiu* de race *graue gehörnte heidschnucke*, mouton de la lande de Lunebourg. Toutes choses étant égales par ailleurs, un grand pavillon auditif favorise une bonne audition (59). Par contre, il est sans utilité en l'absence de besoins importants du point de vue de l'audition ou de la thermorégulation par températures

élevées.

- Le comportement semble pour partie au moins relever de prédispositions génétiques, il est probable qu'une moindre propension à l'émotivité serait à rechercher. Il est certain que les éleveurs et les zootechniciens ont déjà travaillé cela, consciemment parfois pour des raisons de sécurité ou de facilité de contention, indirectement d'autres fois parce qu'une moindre émotivité pouvait se traduire positivement en termes de résultats au travail, en lait ou en carcasse. Mais a-t-on pensé qu'une prospection socio-historique pourrait révéler l'existence de populations pas forcément améliorées qui auraient longtemps été élevées dans des conditions très favorables en termes de sécurité et de calme, et qu'en leur sein pourraient être apparus ou avoir été conservés des gènes intéressants sur ce plan qui, sans pour autant avoir été remarqués ou favorisés outre mesure, auraient pu mieux se maintenir là qu'ailleurs?

Conclusion

Il est possible que le terme de gardiennage devienne polysémique et que cela puisse perturber. Nous devons définir pour comprendre, mais la diversité et la subtilité du monde sont peut-être telles que nous ne sommes pas capables de les dépeindre en utilisant un vocabulaire qui serait trop touffu, trop peu maniable à se vouloir trop précis. Nous balançons donc constamment entre précision et approximation, vérité et erreur, objectivité et croyance. Approximation, erreur et croyance nous sont utiles dans une certaine mesure et précision,

vérité et objectivité nous étoufferaient si elles régnaient sans partage. Ainsi c'est dans un constant balancement que l'homme vit et navigue, observe, échange, analyse, systématise, fait évoluer ses classifications et s'adapte. Pour ce qui concerne le gardiennage en élevage, il n'est pas forcément souhaitable que l'étymologie fonde une légitimité, il est probablement utile que la langue évolue. Mais doit-on pour autant oublier un passé qui vit encore à nos portes même si c'est dans l'ombre? Ainsi, toute définition objective à sa valeur, même et surtout si elle est

restrictive, pour peu qu'on l'applique dans le contexte idoine. Mais il importe alors qu'elle admette et mentionne le champ concerné par son application.

Pour ce qui est du gardiennage en élevage on peut supposer que les champs s'interpénètrent encore et que la polysémie du terme "garder" reste pour l'instant inachevée. Elle ne pourrait être effective que si "garder-protéger un lieu ou un bien-" et "garder-optimiser la paissance d'un troupeau-" finissaient par constituer deux significations vraiment distinctes du mot gardiennage. Et ce ne sera pas

vraiment le cas tant qu'il y aura à la surface de la terre des éleveurs qui garderont leurs bêtes dans des contextes d'insécurité chronique; chronique parfois au point de demeurer hors des feux de l'actualité car habituelle et intégrée au fonctionnement social. Je pense qu'existent encore des sociétés rurales dont la paix n'est qu'une paix armée, où le vol n'est pas occasionnel comme dans nos pays encore riches et gendarmés, ni même conjoncturel, comme il peut l'être lors de guerres, de vacances du pouvoir ou de situations troublées.

Postambule

Cet article a simplement proposé un éclairage différent et un point de vue amateur et alternatif en marge des grandes et légitimes tendances de l'ethnozootechnie qui se situent plutôt au niveau du travail historique, de l'analyse des données et du témoignage direct. Ayant modestement mélangé toutes ces dimensions mais truffé

cet écrit de supputations et de suppositions, je serais très heureux s'il suscitait un débat, si des lecteurs, sociétaires ou non, avaient envie de réagir, voire de me critiquer, que ce soit globalement ou sur des points précis, car une bête ne fait pas un troupeau et c'est ensemble qu'on avance.

Annexes I

Le dressage du chien de conduite s'appuie en partie sur le contrôle, la dérivation et l'utilisation de comportements motivés par l'instinct de chasse. Il faut donc que cet instinct soit assez développé chez ces chiens. Mais cette propension à adopter des comportements de chasse, si elle est insuffisamment cadrée, peut être dans certains cas à l'origine de déprédations sur les troupeaux. C'est une des raisons pour lesquelles on prend souvent la précaution de ne pas laisser un chien de conduite seul, sans surveillance, en présence du bétail. Cette précaution ne trouve d'exceptions que lorsque la maturité de l'auxiliaire et son tempérament particulièrement calme et fiable rendent un dérapage improbable.

Au contraire, le chien de protection doit souvent

rester seul avec le troupeau pour pouvoir s'interposer entre le bétail et les prédateurs. Tout instinct de chasse est plutôt malvenu en ce qui le concerne: il pourrait conduire le chien, avant même d'atteindre le niveau de réelles déprédations, à déranger ou affoler les bêtes en voulant simplement "jouer" avec elles. Enfin, il pourrait aussi l'inciter à quitter son office pour traquer du gibier ou poursuivre trop loin certains des agresseurs, ce dont profiteraient parfois les loups bien organisés. On constate donc qu'il y a une nette opposition entre les idéaux recherchés pour la défense et la conduite. Il existe néanmoins beaucoup de races plus ou moins polyvalentes dont nombre de systèmes d'élevage ont selon les cas "pu", "dû" ou "préféré" se contenter.

Annexe II

Le mot *saltus* fait partie d'une suite de termes latins qui décrivaient les paysages terrestres non citadins en les caractérisant du point de vue de l'emprise humaine. Ainsi on trouvait *domus*, *hortus*, *ager*, *saltus* et *sylva* qu'on pourrait respectivement mais grossièrement traduire par la maison (l'espace bâti), le jardin (au sens potager, vigne et verger généralement clôturés), le champs cultivé (au sens d'espace régulièrement ou périodiquement travaillé pour la mise en culture), les zones de pâturage et enfin la forêt. Selon les époques et les inclinations culturelles, agronomiques, politiques ou plus récemment paysagistes des auteurs, cette ancienne classification dont il n'est pas dit qu'elle ait été un jour très précise a été reprise selon des variantes qui pouvaient notamment différer par la définition qu'elles attribuaient à chaque espace. Ainsi les limites entre le *saltus* et respectivement l'*ager* d'une part, la *sylva* de l'autre n'ont pas toujours été bien nettes. De ce fait, traduire *saltus* par secteurs pâturés n'est probablement pas suffisant. Selon les sociétés, des troupeaux purent fort bien à certaines époques être admis à pâturer

temporairement et de façon contrôlée champs cultivés, vignes et vergers pendant que ceux-ci étaient maintenus en jachère ou à certains moments précis des cycles culturels. Le *saltus* ne correspondait pas alors à l'ensemble des zones pâturées mais à celles dont le sol n'était jamais travaillé. A contrario, certains auteurs ont pu évoquer des cas de pièces ponctuellement labourées et cultivées au sein d'espaces considérés comme faisant partie du *saltus*. Enfin, la notion de *sylva* a pu être parfois englobée dans le concept de *saltus* au point de disparaître, alors que d'autres fois la *sylva* était considérée comme la forêt vierge, primaire, sauvage, parfois relictuelle ou inaccessible, exploitée ou non, mais pas sur le mode du pâturage en tous cas. Cette absence de pâturage dans la *sylva* dut relever dans bien des cas d'une analyse plus théorique que réaliste. Enfin des questions restent pour moi en suspens, auxquelles d'autres ont peut-être répondu: Où placerions nous nos actuelles prairies temporaires cultivées? dans l'*ager* probablement même si elles sont souvent pâturées. Et à notre époque de clôtures peu couteuses, que penser des prairies naturelles

fermées destinées à la pâture? Et des zones boisées encloses servant de gagnage à un cheptel domestique par ailleurs complétement? Enfin les paysages fermés du

bocage peuvent-ils facilement entrer dans cette sorte de catégorisation?

Annexe III

Il y avait des élevages où aucune nourriture ni complément n'était donné au troupeau, ni pour le sustenter ni même pour l'attirer. Le sel venait de la mer et se déposait sur les feuillages avec les embruns sur tous les versants exposés aux tempêtes; sucer une feuille d'arbousier au bon moment suffit pour s'en convaincre. Ni foin ni paille! Grain et en particulier maïs, pain sec, glands, châtaignes ou fèves sèches distribués ailleurs n'avaient pas court. Il n'y avait dans l'enclos ni attaches, ni mangeoires, ni rateliers... Les bêtes d'ailleurs refusaient tout ce qu'on pouvait leur offrir qui ne soit pas feuillage. En effet seule la taille de frondaisons appétentes était occasionnellement pratiquée: soit pour nourrir des chèvres retenues à l'enclos parce qu'étant sur le point de mettre bas, soit dans les rares cas de famines menaçant des troupeaux exceptionnellement empêchés de ce déplacer. Replaçons ces données dans

certaines contextes, terres arables rares, rendements en céréales très faibles, grain cher. Une vieille dame que j'ai connue, née dans une famille pauvre à la fin du XIXème siècle, m'expliquait que le premier morceau de pain qu'elle avait mangé dans sa vie, gros comme la dernière phalange du pouce, lui avait été donné par l'instituteur en guise de bon-point! L'ordinaire de son enfance était fait de préparations à base de châtaigne, de baies du maquis, d'herbes sauvages, des produits d'un modeste élevage caprin que complétaient une petite charcuterie familiale et le résultat d'une certaine activité de chasse. Il n'y avait pas de grain, les glands étaient pour le cochon, les châtaignes pour les humains, pour les chèvres il y avait le maquis et la montagne! Elles seules pourtant apportaient un revenu à l'instar du gibier vendu.

Annexe IV

Voici un exemple où une pression de sélection constituée de facteurs fluctuants de façons en partie interdépendante (densité parasitaire, climat, compétition intra-spécifique) pourrait provoquer un "mouvement de balancier" plutôt qu'une évolution linéaire au sein d'une population pour un caractère considéré:

Cette idée m'est venue en lisant sur internet le rapport d'une étude effectuée sur les moutons soay qui vivent sauvages sur certaines îles de l'archipel de Saint Kilda.

Dans l'île considérée, les biologistes (des canadiens si ma mémoire est bonne) ont étudié l'influence d'une caractéristique génotypique, la largeur du mufle, sur le taux de survie des animaux dans un contexte où le parasitisme diminue la résistance des ovins lors des périodes de famine hivernale. Les vers semblent ainsi être le principal facteur d'une mortalité à caractère périodique affectant sévèrement la population, la ramenant à un bas niveau entre deux phases d'expansion démographique. Ils observent que les bêtes à large mufle semblent mieux résister à ces épisodes que celles qui ont des museaux étroits du fait de leur capacité plus grande à ingérer suffisamment d'herbe très rase. Commencent t'il la mauvaise saison avec de meilleures réserves adipeuses ou s'alimentent ils un peu mieux lors de ces hivers éprouvants?

Quoi qu'il en soit, si cette observation ne comporte aucune erreur, on pourrait se demander pourquoi existe encore une proportion importante de moutons à mufle étroit dans cette population qui évolue ainsi en circuit fermé depuis des siècles? Voici une hypothèse qui n'est qu'une des explications possibles:

Pendant les fortes mortalités épisodiques

observées, les moutons à large mufle sont avantagés parce que leurs réserves corporelles ou leurs capacités d'ingestion sont supérieures à celle des "mufles étroits" qui sont tout autant parasités du fait d'un très fort taux d'infestation des pâtures. Après de tels hivers meurtriers les pâturages peuvent se reconstituer et le cheptel fortement diminué s'étoffe à nouveau dans ce qu'on pourrait appeler une phase d'abondance. Il est possible que dans cette situation qui dure quelques années, donc le temps de plusieurs cycles de reproduction, ce soit les moutons à museau étroit qui soient favorisés par leur morphologie. Ils peuvent aller chercher des plantes que les autres ne sont pas capables d'atteindre dans des fentes entre les rochers, ils ont donc accès à un meilleur potentiel herbager et à des fourrages qui pour être probablement marginaux, subissent moins de pression d'abrouissement et ont donc de bonnes chances d'être plus appétents. De plus, s'ils pâturent comme je le crois d'après mes observations dans d'autres contextes, ils pourraient avoir tendance à préférer les végétaux relativement hauts plutôt que la végétation rase affectionnée par leurs congénères. Ils seraient de ce fait momentanément moins exposés à une pression parasitaire qui, transitoirement réduite, n'affecterait plus la survie mais pourrait néanmoins demeurer un facteur limitant le succès de la reproduction, en particulier celle des "mufles larges".

Ces alternances de situations d'avantages et de désavantages comparatifs, liées à la densité des ovins et à l'influence de celle-ci sur la flore, pourraient expliquer l'absence d'une direction évolutive globale de cette population à travers le temps du point de vue du caractère considéré.

Annexe V

Cette note pourra sans doute recevoir les critiques des moutonniers mais si j'essaie de décrire les comportements d'ensemble d'un troupeau de brebis assez grégaires, je vois à priori quatorze attitudes (deux mots gascons sont glissés là car je ne connais pas leur équivalent français):

- La station à la reposée ou au parc ainsi qu'en divers endroits sûrs entre les prises de nourriture, de même qu'au *moscadèr* (au vent ou à l'ombre pour se préserver des mouches): en tous ces lieux on s'adonne au sommeil, au repos et à la rumination.

- La *moscada*, les bêtes s'agitent de façon désordonnée, importunées par les insectes.

- Le chômage: les bêtes immobiles et fortement regroupées cachent leurs têtes sous leurs corps resserrés, contre le soleil ou pour préserver les naseaux des insectes.

- La paissance, avec un front de progression plus ou moins étalé et une plus ou moins grande profondeur d'action selon les races et la qualité de pâture.

- L'avancée prudente, intermittente et lente, en quelque sorte dubitative, vers quelque chose d'à priori positif ou intrigant-inquiétant mais méritant d'être reconnu.

- La course "positive", où on va vers quelque chose d'attirant: le pasteur, quelque chose d'appétent se présentant de façon dispersée, la pâture après une contention.

- La course jeu, intermittente, sans direction précise, souvent agrémentée de sautilllements.

- L'interruption d'activité en prenant une attitude de vigilance, quelques individus le font plus ou moins fréquemment selon les situations (et selon les races?), l'ensemble des bêtes peut le faire.

- Le regroupement de défiance (exagéré au point qu'il se maintient pendant la paissance chez les races très grégaires?).

- L'entraînement de ce regroupement par les meneuses, il se déforme alors et s'allonge, il vise à changer de secteur pour s'éloigner de la menace, sans panique.

- Si cet entraînement est contrarié (par une menace modérée, le chien, le berger) il revient au regroupement de défiance en se courbant en volute, les bêtes tournent.

- Les retraits avec enroulements plus ou moins complexes, densifications ou écartements quand le

regroupement subit des "pressions".

- L'éclatement et la séparation en sous groupes, voire l'isolement de certaines bêtes, sous l'effet d'une pression forte et brusque.

- La fuite panique: entraînement qui dégénère.

- La débandade: éclatement en nombreux sous-groupes et, dans les cas extrêmes, dispersion en cas de menace très importante. Cette dispersion semble réflexe si la menace est proche et soudaine, s'il y a un répit elle peut être contre-balancée par un regroupement secondaire.

Il me semble que l'intensité de la pression menaçante peut à elle seule déterminer l'une ou l'autre des réponses depuis l'interruption d'activité assortie d'une attitude de vigilance jusqu'à la débandade. Je suis persuadé par ailleurs que ces comportements relèvent pour une part de l'instinct et du réflexe, mais aussi de facteurs liés à l'intelligence des bêtes et à leur expérience à la fois individuelle et collective, comme si un ensemble de schémas de base était soumis à des formes de contrôles plus ou moins conscients et plus ou moins opérants selon les situations. Nous pouvons alors imaginer que selon le contexte, une évolution concernant une amélioration de la réactivité au danger pourrait s'exercer dans au moins trois directions différentes plus ou moins compatibles, voire parfois opposées.

D'une part une exacerbation de l'ensemble des comportements de base avec abaissement du seuil de réaction, en quelque sorte une augmentation de l'émotivité. L'aptitude au regroupement de défiance serait augmentée en même temps que la facilité à se débander.

D'autre part le renforcement d'une tendance au détriment des autres, par exemple un accroissement des comportements centrifuges au détriment de la grégarité, ou inversement.

Enfin une diminution de l'importance des voies "réflexes" comparativement aux comportements acquis qui s'avèreraient plus discriminants, ce qui pourrait amener une plus grande capacité d'adaptation et de modulation des réponses face au danger.

Notes de bas de page

1) 16, Rue Dominique, 59 870 MARCHIENNES.

2) Pour ceux qui ne verraient pas vraiment de rapport entre une bande armée (vocable chargé d'une connotation péjorative) et une troupe (sous-entendu "possédant une légitimité" qu'elle soit ou non discutable), je propose, puisant dans *Guerriers et paysans* de Georges Duby, paru chez Gallimard, une citation qui nous laisserait penser qu'au cours du Haut Moyen-Age certaines légitimités venaient déjà du nombre. Relevée chez PH. Grierson dans *Commerce in the Dark Ages, a Critique of the Evidences*, paru en 1959 dans Transactions of the Royal Historical Society, elle nous apprend que dans les stipulations des lois d'Ine, lequel était roi de Wessex, on était invité à faire entre les agresseurs les distinctions suivantes: "s'ils sont moins de sept, ce sont simplement des voleurs; s'ils sont plus nombreux, ils forment une équipe de brigandage; mais s'ils sont plus de trente-cinq, il s'agit bien d'une entreprise militaire".

3) *Invisti*: investir, à ma connaissance au sens financier seulement. Mais l'*invistita*, le parcours des bêtes, pourrait en être un participe passé substantivé.

4) On peut aussi rapprocher ce mot de vêtture, où le troupeau revêt la montagne, comme incite à le penser la lecture de Josiane Ribstein dans *Ethnozootechnie hors-série n°7*, ce qui me conduirait à croire qu'une utilisation initiale du vocable dans l'élevage ovin aurait pu précéder son adoption par des éleveurs de bovins et éventuellement de caprins. Cela ne contredit pas le rapprochement que je soupçonne, une troupe en campagne peut aussi couvrir un pan de plaine ou le versant d'un relief.

5) Elles apparaissent notamment de façon récurrente, souvent d'ailleurs accompagnées de leurs justifications, dans les témoignages

écrits qui nous sont restés. Il suffit pour s'en convaincre de lire l'ouvrage collectif paru chez Actes Sud en 2007: *Chasses princières dans l'Europe de la Renaissance* qui correspond aux Actes du colloque qui s'est tenu à Chambord en octobre 2004.

6) Dumenicu Antonu Versini, dit Maïstrale (1872-1950), la chanson évoquée s'appelle *a canzona di u cuccu*, la chanson du coucou.

7) Il s'agit d'une peinture romancée mais aussi en grande partie autobiographique de ce que furent l'élevage du renne, la vie des Sâmes nomades et leurs rapports avec les populations sédentaires dans le nord de la Scandinavie entre le milieu du XIX^{ème} siècle et la seconde moitié du XX^{ème}. Chez Plon, collection Terre Humaine ou en poche, chez Pocket.

8) L'action de ce roman monologue aux dimensions multiples et au réalisme poignant se déroule à la toute fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} dans le Nord-est Brésilien. Les principaux personnages en sont des *jagunços*. Ce sont des cavaliers armés qui écument de vastes zones rurales vouées en bonne part à l'élevage. Dans ce texte ils vivent sur le terrain en groupes mobiles subsistant selon les cas de rapines, de prélèvements bien ou mal vécus, parfois du soutien de certains paysans, d'hommes politiques ou de grands *fazendeiros* qu'ils servent avec plus ou moins de constance. Ils s'affrontent souvent entre factions rivales quand ils ne combattent pas l'armée et les forces de l'ordre qu'ils cherchent néanmoins la plupart du temps à éviter (*Diadorim* semble être le nom de la traduction française, en format de poche chez 10/18, l'original s'intitulerait *Grande Sertão: Veredas*).

9) Ce qui pourrait se traduire ainsi: "*une troisième possibilité est en rapport avec le verbe rebañar (ramasser des denrées alimentaires) ou arrebañar (ramasser, rafler), dérivant du bas-latin rapinare, du latin rapere, auquel cas un troupeau (rebaño) serait le fruit constant de la rapine, le pain quotidien sous forme d'un cheptel vif (bienes semovientes= cheptel vif, ce terme juridique ne ferait-il pas référence à la possibilité qu'aurait ce type de bien de ce mouvoir par lui-même?) qu'il ne serait pas facile de garder en grande sécurité. L'autre dénomination, ganado (troupeau) est apparentée d'un point de vue sémantique au mot latin pecunia, qui fait clairement référence à sa valeur économique.*"

10) Les chiens de conduite font généralement preuve d'un fort instinct de chasse, lequel est le plus souvent considéré comme indésirable chez les chiens destinés à protéger les troupeaux en l'absence de leur maître. On trouvera des explications en annexe I.

11) Pour tout ce qui concerne ces formes anciennes de guerre, on peut lire Georges Duby dans *Guerriers et paysans*, déjà cité, et dans *Le dimanche de Bouvines*, parus tous deux aux éditions Gallimard. On trouvera dans le premier une mention intéressante en ce sens qu'elle dépasse l'anecdote: "À Milan en 775, on pouvait acquérir un garçon franc pour 12 sous, il en fallait 15 pour un bon cheval.". Les deux ouvrages se trouvent réédités par la même maison, avec d'autres, dans un volume intitulé *Féodalité*, paru en 1996.

12) Principalement du VIII^{ème} au XI^{ème} puis du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècles.

13) Un voisinage tout relatif, songeons qu'à bien des époques, il dut s'agir souvent de présences humaines situées au cœur de grands espaces peu anthropisés.

14) Collection "Terre humaine" chez Plon ou en format de poche chez Presse-Pocket.

15) D'après E. Landais, *le marquage du bétail dans les systèmes pastoraux traditionnels*, Revue scientifique et technique de l'Office international des épizooties (Oie), 2001. L'auteur rapporte un tas d'informations intéressantes sur le vol de bétail, principalement sur les continents asiatiques et africains ainsi qu'à Madagascar. Il évoque non seulement ses rapports avec le marquage, mais aussi certains aspects parfois surprenant de son "image sociale". Ainsi de sa citation de J.-P. Digard tirée de: *Techniques des nomades baxtyâri d'Iran*. Editions de la Maison des sciences de l'homme/Cambridge University Press, Cambridge et Paris, 1981.

16) *Rezzou* provient du mot arabe *gazwa*, la razzia qui est passé dans le vocabulaire français. A l'origine le mot signifie préjudice, dommage...mais *gazwa* c'est aussi le raid, l'invasion, la conquête (source: internet). En tant que pratique saharienne, le *rezzou* est une attaque perpétrée contre un autre clan ou une autre population. Elle vise à lui dérober bétail, récoltes et biens divers tels que vêtements et bijoux; autrefois on ajoutait parfois à ces pillages l'enlèvement de personnes destinées à l'esclavage. C'est le *edjen* des Touaregs, une forme institutionnalisée du vol qui diffère de la guerre ouverte et déclarée qui est appelée *annemensi* ou *amdjer*. Sources: *Les touaregs du Hoggar*, par Henri Lhote, chez Armand Colin où l'on peut lire des détails sur la façon dont de telles attaques étaient organisées, menées et plus ou moins bien réglées.

17) J. Chapelle, *Nomades noirs du Sahara*, chez Plon, Paris, 1957.

18) Mais la lecture de *Les Iks, survivre par la cruauté, Nord Ouganda*, écrit par l'anthropologue britannique Colin Turnbull et traduit en français dans la collection *Terre Humaine*, chez Plon, nous montre que les différentes formes de vol de bétail peuvent se mêler et que la dimension "vol de nécessité" n'est pas toujours absente de ces pratiques d'Afrique orientale où l'institution du vol pourrait également jouer un rôle apparenté à ce que pourrait proposer une forme d'assurance mutualiste contre les risques de pertes inhérents à l'élevage.

19) Page 60 de *Ethnozootechnie* n°79.

20) On trouvera quelques détails et références à ce propos dans *Bergers corses*, de Georges Ravis-Giordani, p. 258 de l'édition 1983 chez Edisud ou p. 267 de l'édition 2001 chez Albiana. Il cite notamment les propos recueillis par un enquêteur, Pasquale Secchi, auprès d'un berger du centre-est de la Sardaigne "*Se non ruba non è uomo*": si on ne vole pas on n'est pas un homme...

21) "Pratique" semble un terme parfois plus adéquat qu' "exaction" du fait des représentations sociales locales.

22) Citons par exemple les courriers et chroniques évoqués par Antoine-Marie Graziani et José Stromboni dans *Les feux de la Saint-Laurent*, aux éditions Alain Piazzola.

23) On peut considérer que le *saltus* est le nom donné par les latins aux paysages non clôturés et non cultivés qui étaient pâturés. Ils pouvaient être ouverts, comme des landes, ou plus ou moins boisés. Voir en annexe II un aperçu des difficultés à définir clairement ce mot.

24) Voir leurs articles respectifs dans le numéro 80 d'*Ethnozootechnie*.

25) *Betizu*: littéralement "vache sauvage" en basque, *betizua*: "la vache sauvage", *betizuak* au pluriel). *Sasi ardiak*: les brebis de broussailles (de *ardi*: brebis et *sasi*: broussailles).

26) En Provence et en Languedoc, le mot *manada* peut signifier poignée, ce que peut contenir une main; il est passé en français dans son

autre acception où il désigne un troupeau de bovins, c'est ainsi que je l'utilise. Mais une manade peut aussi correspondre à ce qu'on pourrait appeler un secteur de pâturage et, par extension probablement, un élevage portant le nom de son propriétaire, caractérisé par sa localisation et par une marque particulière.

27) La *sansouira* (prononcer sansouiro) est en basse Camargue une étendue d'alluvions couverte d'une végétation saline, elle sert de pâture aux bovins hormis l'été où elle s'assèche et se voile de sel.

28) En 1618, adoptant une tradition bien plus ancienne dans d'autres secteurs de la Corse, le territoire rural de la cité fut officiellement divisé en plusieurs parties: D'une part le *circulu* ensemble de parcelles encloses comprenant les vergers, jardins et vignes, terrains en propriété privée essentiellement. D'autres part la zone des assolements, *a presa*, bien moins parfaitement enclose mais au besoin surveillée, où la présence des troupeaux n'était que temporairement tolérée, enfin *u furestu* constitué des parties forestières, des secteurs incultes et des autres zones laissées à la libre pâture.

Cet épisode juridico-politique s'inscrivait dans une histoire où l'agriculture tendait peu à peu à remettre en question l'hégémonie du système pastoral, mais il appartenait encore aux propriétaires ou aux cultivateurs d'assurer eux-même la protection des végétaux en les enclosant ou en les gardant, le bétail étant toujours par tradition laissé libre de ses mouvements. Parmi les sources, citons: *Vignes, vins et vigneron de Corse*, par François-Noël Mercury, aux éditions Alain Piazzola.

29) Le mot intensification est ici pris dans une acception assez large dépassant la seule considération sur l'origine agricole ou non des aliments utilisés.

30) Le rendement par tête de bétail ou le rendement par unité de surface exploitée sont certainement augmentés puisqu'on optimise des potentialités biologiques, mais ce n'est pas forcément toujours le cas du rendement par rapport au travail fourni, à l'énergie ou aux capitaux investis qui peuvent dépendre de bien d'autres facteurs.

31) On peut constater à cet égard en lisant Bergers corses, déjà cité, la conscience nette de cet état de fait chez les intéressés qui sont pourtant très loin de garder systématiquement.

32) Les Romains appelaient *limes* l'ensemble des aménagements routiers et militaires qui marquaient la frontière entre l'Empire et le monde barbare, ce dernier correspondant aux contrées non soumises dont les peuples ne parlaient ni le latin ni le grec. Il s'agit ici du *limes* germanique, situé au nord de l'Empire. Sa fonction était à la fois douanière et sécuritaire, principalement préventive vis à vis de la menace toujours possible de pillages qu'auraient pu perpétrer les barbares à l'intérieur des territoires "civilisés".

33) Article de Jean Louis Moreau, dans ethnozootechnie n°80.

34) Articles de Denis-Richard Blackburn et de Bertrand Langlois. Ethnozootechnie n° 80. Le premier traite de l'élevage en Ecosse et des voyages effectués par les bestiaux sous la conduite des *drovers*, le second des grands troupeaux véhiculés par les *ringers* à travers les immensités australiennes.

35) Dans le même numéro d'ethnozootechnie, Albert Grammes nous révèle à quel point nos définitions n'ont de valeur que relative face à une pratique polymorphe faite de permanentes adaptations aux circonstances. En effet il décrit de longs trajets saisonniers effectués vers l'ouest par des ovins alsaciens, mais le marché parisien n'est plus là un aboutissement du déplacement, peut-être parce que le contexte des transports a changé après-guerre? La conduite qu'il évoque ressemblerait donc d'autant plus à une transhumance au sens classique du terme, mais il n'utilise jamais ce mot...peut-être considère t'il plutôt ce système comme une ambulante à grande échelle?

36) Article intitulé *Les Yakoutes, des chercheurs de chevaux*. Ethnozootechnie n°80.

37) Au sens littéral "les chèvres domestiques".

38) Dans *Bergers Corses*, déjà cité. Le Niolu est une haute vallée, quasiment enclavée par les reliefs, située en Corse du nord. Les bergers niolins hivernaient hors du Niolu.

39) La partie maritime du canton de Santa Maria Sicchè qui correspond à des zones d'hivernage de bergers descendus de la haute vallée du Prunelli pour ce qui est de sa partie nord, de pasteurs du haut Ornanu pour sa grande portion sud-ouest et d'éleveurs venus de la rive droite de la haute vallée du Taravu dans ses secteurs sud-est.

40) Certaines familles de bergers de l'Ornanu appelaient *u baraccone* cette zone de moyenne altitude, plus densément peuplée, parsemée de villages dont les habitants étaient presque tous sédentaires.

41) Chez moi, lors d'une année pour cela mémorable, il fallut trois semaines pour retrouver et regrouper l'ensemble des bêtes, une proportion notable du cheptel était en effet passée dans une vallée inhabitée éloignée du *rughjonu* habituel et séparée de lui par les territoires d'autres troupeaux. Toutefois, il arriva aussi que tous les animaux soit rassemblés et ramenés en une journée.

42) Les éleveurs se mettaient partiellement à l'abri de la malaria en quittant les plages pour la belle saison. Il semble que l'apparition récente de la fièvre catarrhale ait apporté un surcroît de vitalité à des pratiques de transhumance ovine qui tendaient à tomber en désuétude dans le sud de l'île.

43) J'évoque en annexe III des élevages avec absence totale de nourriture distribuée, ni comme appoint, ni comme complément qualitatif, ni même en quantité symbolique permettant d'attirer les bêtes.

44) Dans le contexte de l'élevage extensif corse, les *ghjaceutoghji* sont les endroits qu'un troupeau en liberté choisit de façon spontanée, puis habituelle, pour se reposer ou pour passer la nuit. Qui connaît bien les bêtes sait souvent d'avance et sans trop de risque d'erreur, en regardant de loin une montagne, quels sont les endroits qu'elles devraient choisir. Je ne sais si le terme de reposée, qui me semble issu du vocabulaire de la vénerie, est le plus adapté pour traduire *ghjaceutoghja* en français.

45) On retrouve cette idée dans un contexte pyrénéen, elle a été bien développée par Jean Blanc et Alban Rouzaud dans un texte intitulé: *Cabane de bergers en terre des montagnes de l'Ariège*, paru dans *L'homme et le mouton* aux éditions Glénat, Grenoble, 1994. Ces deux hommes décrivent parfaitement les diverses "nécessités" à concilier et les choix effectués en fonction des priorités que sont qualité de la pâture, confort des bêtes et fluidité des mouvements du troupeau dans et autour de la *pleta* (reposée tenant parfois lieu de parc). Pour forcer le trait, ils citent Jean Desramond, dit "le Marin", né en 1884, qui approchait une forme de vérité liée probablement à certains contextes sociologiques, écologiques et économiques en déclarant "Pour que le troupeau soit bien, il faut que le berger soit mal".

46) La *brocciu* est une préparation obtenue en utilisant le petit lait (*u seru*) qui reste après caillage et égouttage du fromage. Le liquide qui résulte de la fabrication du *brocciu* s'appelle *u zozu* ou *a ciaba*. Il était immédiatement utilisé tel quel, brûlant, pour nettoyer les moules et les bidons ainsi que la planche d'égouttage, puis finissait généralement dans l'alimentation des cochons.

A propos de cette relative tolérance à l'éloignement de l'eau, cet extrait d'une chanson pyrénéenne a peut-être quelque intérêt: *Quin te va l'aulhada aulhèr?...De çò qui èm drin fatigats_Drin luenh qu'ei l'aigueta._Cèrtas, non n'èm tròp talats,_sovent bevem leitòta...* Comment va ton troupeau de brebis, berger?...Ce dont nous sommes un peu fatigués, c'est que le ruisseau est assez loin. Certes nous n'en sommes pas trop ennuyés, souvent nous buvons du petit lait... (Sans que je sache en l'occurrence s'il s'agit du véritable petit lait, issu du caillage, ou du liquide restant après la fabrication du greuil (*lo grulh*), parent gascon du *brocciu*.)

47) Ces techniques qui permettent d'orienter les déplacements des caprins dans le maquis ou la montagne n'ont en fait de rudimentaire que l'absence d'utilisation de chiens de recherche et de conduite. Elles constituent un véritable savoir-faire. Les capacités que l'homme exerce alors directement sur les ongulés sont de ce fait au moins équivalentes à celles mises en œuvre par celui qui conduit à l'aide du chien. Ce sont de nombreuses compétences en matière cynophile qui font par contre défaut.

48) En Espagne, dans les Monts Cantabriques, les ours, ou du moins certains ours avaient la réputation de nettement préférer la viande de cheval à celle des autres bêtes d'élevage. Il arrivait, pour tuer un plantigrade, qu'on l'attire avec un cheval maintenu au piquet.

49) Les *tabunšik* sont les "gardiens de chevaux" dans cette partie de la Sibérie.

50) On comprend d'évidence l'effet des pluies sur les dynamiques végétales et l'appétence d'une flore, en particulier en milieux arides. Mais la météorologie immédiate, celle du présent, joue elle aussi un rôle. Ainsi des phénomènes de condensation et de ressuyage, de dépôt de sel avec les vents dont les influences sont connues. Mais il existe aussi des choses moins observées. Ainsi dans les secteurs maritimes et de moyenne montagne de la Corse, lorsque le temps est à la fois froid et sec, les chèvres (et dans une moindre mesure les vaches) consomment avec une certaine avidité le feuillage du ciste de Montpellier (*u muchju*, *cistus monspeliensis*) alors qu'elles le dédaignent presque totalement le reste du temps si ce n'est au printemps lorsque les caprins en brotent les fleurs. Les anciens chevriers parlaient de feuillages échauffants ou rafraichissants... Quand ils alimentaient leurs bêtes avec des feuillages coupés, ce qu'ils appelaient (*sfrondà i capri* ou *fà a frasca*), ils privilégiaient généralement certaines essences mais il arrivait de surcroît que certains choisissent en fonction de sous-catégories d'une même espèce (il ne s'agit probablement pas de sous-espèces botaniques mais plutôt de distinctions fondées sur des variations individuelles perceptibles au sein d'une même population).

51) Le terme "animalier" étant employé ici au sens de "savoir faire ou capacité permettant de gérer les rapports entre l'homme et les animaux", jeu d'influence et de communication mettant en jeu les phénomènes de confiance ou de défiance pour gérer les comportements quant à la distance et aux éventuels contacts entre les corps.

52) Je ne pense pas qu'il y ait pour autant systématiquement une évolution unidirectionnelle dans des conditions d'environnement donné. Sans parler d'éventuelles situations de véritable stabilité, des phénomènes de balancier peuvent selon moi exister parfois et induire un équilibre sur le long terme entre des génotypes apparemment concurrents: ils vont faire que certaines caractéristiques génétiques vont tour à tour être défavorisées puis à nouveau favorisées par les mêmes facteurs. Voir en annexe IV un exemple en ce sens.

53) Il évoque d'ailleurs, p.102, le mode de conduite de la race Malnad Gidda dans les montagnes des Ghâts, qui est menée de façon extensive sans véritable gardiennage malgré une finalité en partie laitière et la présence de grands prédateurs: Les animaux pâturent dans les forêts autour des villages, "la surveillance se bornant à les entrevoir pendant la journée".

54) combinaisons de couleurs disposées en patrons.

55) Car il est possible qu'on retrouve dans cette problématique un phénomène analogue à celui qu'on a pu observer lors des attaques de rapaces sur des vols de pigeons domestiques: un pigeon blanc au milieu d'un vol constitué de pigeons sombres sera préférentiellement attaqué, par contre ce sera un oiseau noir isolé parmi ses congénères blancs qui sera souvent la première victime.

56) Il s'est avéré avec le temps que les alpines chamoisées et les saanen n'apportaient vraiment d'amélioration qu'en proportion de l'intensification des élevages, et qu'elles n'avaient pas vraiment d'intérêt dans les contextes purement extensifs où leur introduction pouvait même avoir des effets négatifs.

57) La propension qu'ont les chèvres à se réfugier dans les rochers pour réagir à certaines menaces peut avoir des conséquences positives ou négatives selon le contexte et la nature du danger.

58) Les deux tendances ne seraient pas pour moi forcément antinomiques, elles pourraient faire partie de suites comportementales. Je présente en annexe V une tentative d'explication après un point de vue personnel sur les comportements ovins en troupeau.

59) Si vous en doutez entraînez vous, comme je l'ai appris étant jeune pour mieux entendre des bêtes assez éloignées et invisibles qui se déplacent ou se nourrissent dans le maquis, à positionner vos mains en forme de conques adéquates au bon endroit à l'arrière de vos oreilles. Vous verrez que votre perception des bruits produits en face de vous se trouve amplifiée de façon impressionnante.

ELEVAGE DU CHEVAL D'ARME EN FOREZ

Henry BLANC ⁽¹⁾

Résumé: Le Forez, c'est-à-dire la petite région correspondant approximativement au département de la Loire, a-t'il contribué, et dans quelle mesure, à produire des chevaux destinés à remonter les armées? La consultation d'archives originales a permis d'apporter quelques renseignements précis.

On sait qu'au 18^{ème} siècle, l'organisation mise en place antérieurement par Colbert se proposait essentiellement d'acquérir des étalons de bonne taille (4 pieds 8 pouces, environ 1,53 mètre et si possible davantage) et de les mettre à la disposition de l'élevage par l'intermédiaire de gardes. Mais le petit nombre, quasi insignifiant, d'une dizaine de ces agents pour la généralité de Lyon, ne permit pas d'obtenir un résultat positif. Ces interventions se terminèrent avec l'Ancien Régime.

Au 19^{ème} siècle, les Haras sont rétablis à dater de 1806. Mais, en Forez, il faudra attendre les effets de la loi de 1874 pour que les encouragements prévus aient des conséquences intéressantes, soigneusement notées dans les rapports établis par les directeurs du haras de Cluny. L'élevage est alors considéré comme florissant, même si ces chevaux se signalent par une certaine légèreté. Mais rapidement, la concurrence du cheval de trait et aussi, et surtout, celle du moteur inanimé commencent à amorcer l'inutilité du cheval de type militaire.

Dans une troisième partie, l'exploitation des archives de l'important haras privé de Grézieux, proche de Montbrison, en donne les caractéristiques: élevage extensif près du sang, fécondité relativement satisfaisante, taux élevé de mortalité en bas âge, rigueur de gestion, personnel nombreux, profit rare et aléatoire. Au bilan général, on peut noter la naissance d'un millier de chevaux dont 418 sont livrés à l'armée et 273 vendus à des particuliers, à un prix moyen, converti en francs 2001 versés par l'armée, de 20.000 francs par tête.

Voilà une production qui nécessitait une vraie passion de la part de l'éleveur.... le meilleur encouragement eût été une augmentation des prix des transactions.

La remonte militaire a fréquemment rencontré de sérieuses difficultés pour se procurer les chevaux dont les régiments avaient besoin. L'opportunité de consulter des sources inédites me permet de fournir quelques renseignements sur les contributions de l'élevage forézien apportées aux armées.

Ces informations proviennent essentiellement:

- des notes de Michel Roche, garde étalon à Trelins au 18^{ème} siècle,
- des rapports adressés chaque année au préfet de

la Loire et au ministre chargé de l'agriculture par le directeur du haras de Cluny de 1872 à 1918,

- des archives du haras de Grézieux où, sous l'autorité des barons Etienne et Louis de Vazelhes, ont été élevés des chevaux destinés à l'armée, de 1900 à 1941.

J'adresse de vifs remerciements à Mme de Bengy, actuelle propriétaire du château de Grézieux, et aux responsables de l'établissement de Cluny qui ont mis à ma disposition sans réserve de précieux documents.

Une production fantôme

On sait qu'en fondant les Haras royaux, Colbert a voulu stimuler la production chevaline afin d'augmenter le nombre des chevaux convenant aux armées. A cet effet, il fut décidé d'acquérir des étalons, dont les qualités apparentes permettaient de penser qu'ils produiraient correctement, et de les destiner, sous le contrôle des inspecteurs des haras, à la reproduction en les réservant aux "bonnes" juments. Ces chevaux furent confiés à des particuliers, dits "gardes-étalons", à charge pour eux de les utiliser au mieux.

Un arrêt du 28 février 1717 recommande à "Messieurs les Intendants d'avoir grande attention au choix des gens propres à tenir des étalons et à les bien entretenir, comme fermiers, laboureurs, curés et autres personnes accommodées...".

Faute de crédits pour rétribuer ces agents, des privilèges, essentiellement des exemptions d'impôts, furent prévus en leur faveur. Les gardes-étalons étaient, en principe, déchargés de tutelle, curatelle, logement des gens

de guerre, guet et garde des villes et côtes. Dans les pays taillables, les gardes-étalons furent imposés directement par les intendants. Ils échappaient, de ce fait, à la répartition paroissiale, ce qui provoquait d'inévitables jalousies. Ainsi en 1765, les consuls de Sainte-Agathe sont avisés que Roche l'aîné, garde-étalon à Cromorel, paroisse de Trelins, est taxé d'office par l'intendant et qu'ils n'ont pas à le porter sur leur rôle. Celui-ci est, par ailleurs, prié d'établir un relevé des réductions d'impôts (grande et petite taille, vingtième, capitation) dont il a bénéficié.

L'activité de la station d'étalon de Cromorel était bien limitée: en 1776, la liste des juments ne comporte que sept poulinières venant de Montverdun, Chalain d'Uzore, Montbrison, St Paul d'Uzore, St Agathe (elle appartenait au curé) et naturellement celle de Roche. En 1778, celles-ci sont au nombre de douze, qualifiées "du pays", âgées de 5 à 10 ans, toisant de 4,3 à 4,7 pieds, soit 1,40 à 1,50 mètre (ce sont vraiment des bidets!), de robe noire, "bay" et blanche. Deux d'entre elles appartiennent à Roche. Le 28 avril 1779, toutes les "cavalles" de la paroisse de Trelins sont convoquées à Cromorel à 8 heures du matin pour être inscrites au rôle des poulinières à servir sur place. La même opération à lieu à "Sail de Couzan", provoquant

1) Officier des Haras,
52, Avenue de la Motte-Picquet, 75015 Paris

certainement de pittoresques et bruyants rassemblements. En 1785, Roche entretient un nouvel étalon âgé de cinq ans qui semble plaire aux propriétaires des environs. En particulier, l'économiste de l'hôpital de Champdieu, l'abbesse de Bonlieu, le comte de Rochefort à Arthun, ou encore Pierre de Lurieu, seigneur du Palais à Feurs, etc... envoient leurs juments à Cromorel. Chaque poulinière était titulaire d'un billet de saillie, dont le modèle est ci-joint (cf. annexe 1). Selon le livre de monte, les saillies ont lieu en avril, mai et juin, soit une période bien courte pour obtenir des résultats satisfaisants.

A partir de 1769, et peut-être antérieurement, Roche est syndic de la société des gardes-étalons et il relève du sieur Daffaux, inspecteur des haras: à ce titre, il choisit et achète des étalons pour ses collègues gardes. Le crédit de 1769 se monte à 480 livres. En 1772, il est prié de se rendre à Lyon pour sélectionner un cheval.

Chaque garde-étalon était tenu de faire part de renseignements sur l'élevage local. On peut ainsi connaître le nombre de juments par paroisse, leur taille, le nombre et le sexe des poulains qui viennent de naître. Les commentaires généraux de Roche sont pessimistes: "...on ne trouve que des petites tailles.....les dites productions ne promettent que peu pour faire des chevaux de selle à cause de leur taille médiocre..". En d'autres termes, les chevaux foréziens existent mais ils ne conviennent pas pour satisfaire la remonte militaire; ils sont trop petits pour être réquisitionnés. "Laissez-les nous!...", tel est l'avis de Roche.

En 1782, le nombre des gardes-étalons de la généralité est réduit à dix, ce qui est dérisoire pour avoir un rôle significatif; mais Roche est maintenu avec une gratification annuelle de 200 livres.

Par les relations qu'ils entretenaient avec les éleveurs et les utilisateurs de chevaux, les gardes-étalons étaient incités à pratiquer le commerce des équidés. C'est ainsi qu'à la foire de St Mathieu à La Bouteresse de 1746, Michel Roche vend neuf chevaux: 3 juments à 26 écus par tête, un poulain noir marqué "en teste" à 32 écus, un poulain "rouge" vendu 28 écus au curé de Châtillon

d'Azergues, un petit poulain rouge vendu 22 écus à un "homme de Crémeaux", un poulain noir 18 écus, une petite jument 16 écus et un poulain vendu 53 livres au granger d'Angérieux, paroisse de Champdieu. Certains de ces animaux avaient été préalablement acquis aux foires de Paray (le Monial) et de Bourbon (l'Archambaud). Les dépenses de convoi engagées pour les amener à la foire figurent dans les comptes.

Autre cas intéressant: le 22 juillet 1786, Michel Roche le jeune achète à la foire de Montbrison au prix de 100 livres une "caval" de quatre ans, pleine et suitée d'un mûleton de trois mois valant 50 écus, avec une retenue de 12 livres garantissant la gestation de la mère. Voilà un exemple du commerce existant alors entre l'Auvergne "véritable réservoir de ce type d'animal" (1) et les régions environnantes, entre autres le Forez. La préférence donnée parfois au mulet s'expliquerait non seulement par les services qu'il peut rendre et son moindre coût d'entretien mais aussi par la possibilité de se protéger des réquisitions militaires.

L'Assemblée constituante supprima le régime des Haras le 29 janvier 1790. Pratiquement, cette mesure donna lieu au versement d'une indemnité aux gardes-étalons. C'est ainsi que le Directoire de Rhône-et-Loire paye 264 livres le 4 janvier 1793 à Roche, ci-devant garde-étalon à Leigneux, pour le rembourser des frais de nourriture de l'étalon qui lui avait été confié depuis le 1er janvier 1791 jusqu'au 22 septembre de la même année. La décision concernant ce versement est signée de onze personnes! Quant à l'étalon, il est vendu 156 livres versées en assignats au receveur du district de Montbrison le 29 décembre 1792. On appréciera l'intérêt de ces opérations pour la collectivité!

Ce cas particulier illustre la situation de l'élevage hippique dans ce coin du Forez. Dans une certaine mesure, il est un indice du peu de succès de la politique d'encouragement à la production du cheval d'arme dans cette région en cette fin de l'Ancien Régime. Il faudra attendre bon nombre d'années pour en voir le succès obtenu par une organisation différente.

Emergence d'un élevage

Le 19^{ème} siècle fut, on le sait, une grande époque pour le cheval dont l'utilité dans la vie économique ne fit que s'accroître. Les besoins d'énergie tant pour l'agriculture en pleine évolution, que pour les transports avec l'extension et l'amélioration de la voirie, avec le développement des chemins de fer qui suscita une demande accrue pour assurer le "porte à porte" des personnes et des marchandises entre les gares et les domiciles, créèrent une rude concurrence aux remontes militaires pour qui, elles aussi, le cheval était absolument indispensable. L'Administration des Haras, supprimée en 1790, avait été rétablie en 1806 sous une forme nouvelle: des dépôts d'étalons et des stations de monte formaient une sorte de quadrillage mettant des reproducteurs à la disposition des zones d'élevage. De plus, la production était encouragée par un ensemble de primes et de prix.

Comment ces incitations furent-elles reçues dans le département de la Loire et quelles en furent les effets sur la production de chevaux d'arme?

Deux documents datés du début et de la fin du siècle donnent des renseignements qu'il ne semble pas superflu de rappeler, puis de les compléter des précisions recueillies dans les archives du haras de Cluny.

Les données fournies en 1818 par l'essai statistique sur le département de la Loire (Duplessis, ancien secrétaire général du département) peuvent tout d'abord se résumer ainsi:

Il existe, surtout dans la plaine, un élevage de sujets de petite taille (1,52 à 1,57 mètre) du type des bidets produits un peu partout en France et appréciés pour leur sobriété et leur docilité. Les juments, en général une par "grangeage", sont utilisées soit attelées soit bâties et assurent la liaison avec les marchés locaux. Pour la reproduction, elles sont livrées en liberté à des poulains de 2 ou 3 ans, élevés à

1) Les Chevaux du Royaume – Jacques Mulliez.

leurs côtés (méthode d'ailleurs la plus sûre pour obtenir un bon taux de fertilité) et qui, plus tard, une fois castrés, sont vendus le plus souvent pour la montagne. L'usage local qui consiste à les entraver au pré, soit en liant les deux membres antérieurs, soit latéralement, est cause de tares osseuses dévalorisantes, souvent dénoncées.

L'autre témoignage (1897) est celui du vétérinaire Joseph Ory, installé à Feurs. Selon lui, les principaux événements hippiques survenus en Forez au cours du 19^{ème} siècle sont: l'installation de stations des Haras à Montbrison et Roanne, le développement d'un étalonnage privé, le recours au sang normand, plus exactement anglo-normand, l'introduction de sang percheron, puis trotteur, la création de syndicats pour organiser courses et concours, l'ouverture d'hippodromes, la création d'une école de dressage et aussi le renforcement de l'Administration des Haras à dater de 1872, origine d'un essor de l'élevage et du commerce.

Dans ses commentaires, le docteur Ory évoque les différentes mesures prises en faveur de l'élevage des chevaux au cours de la première moitié du siècle et il en constate l'échec. En particulier, la création des stations des haras à Montbrison, à Roanne et à St Etienne, l'affectation de juments pensionnées et l'attribution de primes de concours n'eurent pas de conséquences vraiment intéressantes. L'élevage stagnait à tel point que le préfet pouvait déclarer en 1840 "le département de la Loire offre si peu de ressources sous le rapport de l'élevage des chevaux que je doute fort que la remonte puisse s'y procurer des sujets". Il ajoute que les Haras ont cessé cette année là d'affecter des étalons dans le département. Il impute ce désintérêt à l'état de l'agriculture dans le Forez "qui n'est pas encore assez avancée pour espérer qu'on s'y donne de si tôt à l'élève des chevaux". Ory, quant à lui, n'hésite pas à mettre en cause "la maladresse de l'Administration des Haras qui s'est révélée incapable de convaincre les paysans".

Dans son atlas hippique, publié en 1850, Eugène Gayot, directeur général des haras, confirmait cette situation: "les départements de la Loire et du Rhône consomment beaucoup de chevaux et en produisent peu. Ils font cependant effort, le premier surtout, pour devenir producteurs et s'affranchir du tribut que leur impose ce genre d'importations".

Le développement de l'élevage hippique de notre département au 19^{ème} siècle est donc tardif. Il est explicité dans les rapports du directeur du haras de Cluny. Leur ensemble constitue une sorte de film documentaire montrant le rôle majeur de l'évolution de la demande conditionnée par le progrès technique. Il apparaît aussi combien les fluctuations des prix et les variations climatiques, dont la fréquence est étonnante, rendent cet élevage vraiment aléatoire.

La mission principale de l'administration des haras reste l'incitation à la production de chevaux propres aux services de la guerre. Celle-ci agit en liaison avec le service général des remontes mis en place sous la Restauration sous forme de dépôts où sont rassemblés les chevaux nouvellement acquis avant d'être affectés aux régiments. Le département de la Loire fait partie de la circonscription des remontes du midi et relève du dépôt de Mâcon, puis ultérieurement de celui d'Aurillac.

S'il est exact que la Loire est considérée comme "sans ressources pour l'Armée" en 1850 (cf. Gayot), en

revanche les tentatives de soutien de la production du début du siècle n'avaient pas été totalement vaines puisque, dans son rapport de 1874, le directeur de l'établissement de Cluny stipule qu'"autrefois" la remonte achetait 50 à 60 bons chevaux par an dans le montbrisonnais. Mais l'effacement signalé en 1850 s'est poursuivi puisque les achats n'ont été que de quelques unités en 1857, 1858 et 1861 et nuls en 1860, 1863 et 1864 justifiant la décision des Remontes de ne plus explorer la Loire à dater de 1867.

Il faut aussi savoir que pendant le second Empire, sous la direction du Grand Ecuyer, le général Fleury, il y eut une nette tendance à diminuer le nombre des étalons nationaux et à accroître les aides aux reproducteurs privés. On avait observé que la population chevaline nationale avait beaucoup augmenté, dépassant l'effectif de 3.000.000 têtes et que, par conséquent, l'élevage privé pouvait se tirer d'affaire seul. Il fut alors fortement question, à la suite des travaux de la commission d'enquête de 1860, de supprimer les dépôts d'étalons; mais l'empereur ne s'y résolut pas. Cependant, en 1863, de nombreux étalons nationaux furent vendus et des stations concédées. Il s'ensuivit, après un résultat d'abord favorable, un déclin numérique de l'élevage. Le désastre de 1870/1871 allait accélérer une réorganisation qui se voulait favorable à la production du cheval de guerre.

Les archives de Cluny consultables par chance à dater de 1872 permettent d'apprécier ce renouveau dans la Loire. Le tableau dressé par le directeur fait le point au moment de ce que l'on peut considérer comme le redémarrage de cette production:

"Malgré les vides occasionnés par la guerre de 1870/1871, le nombre de juments saillies augmentent; elles gagnent en taille et sont plus étoffées; les soins s'améliorent... On produit, à n'en pas douter, pour fabriquer du cheval de guerre et aussi pour répondre à la demande du commerce, si possible le demi-luxe... La société d'agriculture et la municipalité de Montbrison réclament le rétablissement de la station des haras, supprimée il y a sept ans pour ne pas gêner l'industrie privée... Voilà quatre ans que nous sommes réclamés à revenir... attention à ne pas gêner le marquis de Poncins... s'il arrête, il faut installer une station...".

Le rétablissement de cette station intervint en 1873. Ses débuts furent satisfaisants: 217 poulinières servies par 3 étalons (deux carrossiers et un pur sang). A la station de Roanne, les résultats sont également bons.

Cet essor fut facilité par l'abondance des fourrages en 1872/1873 et amplifié par le remplacement des juments qui avaient été réquisitionnées ou vendues les années précédentes par crainte de l'invasion ou encore cédées pour profiter de l'augmentation des prix. Celui-ci se poursuit: "en 1874, les stations de Montbrison et Roanne sont débordées par le nombre des juments".

En 1875, le commandant du dépôt de remonte de Mâcon vient lui-même voir les ressources de la Loire. Mais l'élite de la production lui est refusée car les prix offerts sont trop bas pour des chevaux possédant les aptitudes recherchées par la cavalerie, qu'elle soit "légère" ou "de ligne".

Des résultats concrets interviennent en 1876: l'exploration entreprise par le dépôt d'Aurillac se traduit par l'achat de 13 sujets, au prix moyen de 936,54 francs, qui ont donné satisfaction. Celui-ci souhaiterait en acquérir une quarantaine. Si ce vœu se réalisait, la Loire serait, selon lui, le fleuron du dépôt d'Aurillac! Mais le mouvement

commercial des chevaux est en plein essor; le bon cheval d'attelage vaut de 1200 à 1500 francs. La remonte est invitée à augmenter ses prix: éternel refrain!

Bien que la monte de 1877 ait été contrariée par des pluies continuelles, perturbant les cycles des juments, l'extension se poursuit: "la fertile plaine de Roanne, avec ses excellents prés naturels et artificiels, produit des chevaux d'attelage du type grands carrossiers convenant à l'artillerie...à Montbrison, beaucoup de bonnes petites juments déjà avancées dans le sang, sont aptes à produire d'excellents chevaux de cavalerie...Les achats militaires aux prix de 875 à 925 francs restent à des tarifs notablement inférieurs aux prix du commerce; les remontes payent largement le cheval moyen et pas suffisamment le cheval de tête; elles n'ont donc que le second choix et l'éleveur subit la loi du marchand". A n'en pas douter, le département s'oriente vraiment vers le cheval de ½ sang, idéal comme cheval de service; les remontes en y mettant le prix pourraient trouver ce qui leur convient.

En 1882, le directeur signale les excellents résultats des courses de Feurs. On commence à s'intéresser au cheval trotteur ce qui, on le sait, annonce une évolution ultérieure intéressante.

En 1885, la crise agricole, déjà notée en 1884, se confirme: on en ressent les effets; les poulains sont moins bien vendus. Cependant, les résultats en termes de nombre de juments saillies, 580 à Roanne et Montbrison, sont encourageants: "On désire bien faire dans la Loire, mais l'entente entre les hommes et les différentes sociétés qui s'occupent de l'amélioration du cheval n'existe pas..". Malgré tout, les poulains de la Loire sont bien classés au concours régional de Lyon.

En 1886, le marasme perdure: "Les poulains ne se vendent pas; beaucoup d'écuries restent encombrées". Le directeur devient pessimiste: "Même si la Loire a montré une grande supériorité par rapport à l'Ardèche, à la Haute Loire, à la Lozère, au Puy de Dôme et au Rhône aux concours régionaux de Lyon et de Clermont, la Remonte ne trouve que peu de chevaux à acheter...Dans les concours de Feurs et Montbrison, on note malheureusement des pouliches tarées par le travail précoce et l'emploi d'entraves qui ruinent des produits et les dévalorisent avant l'âge de quatre ans".

En 1887/1888 l'inactivité du marché se poursuit. En raison de la mévente des poulains, les éleveurs ne font pas saillir les juments: 381 seulement à Roanne et Montbrison en 1887, puis 299 en 1888. "L'hiver prolongé, le mauvais printemps aggravent la situation; les éleveurs sont encombrés d'animaux dont ils ne peuvent pas se débarrasser. Ils se tournent vers le cheval de trait pour satisfaire les besoins de la ferme". La Loire est officiellement réunie au dépôt de remonte d'Aurillac pour remplacer l'Allier rattaché à Mâcon,

"Répartition de la surface totale de 475.962 hectares:	
Labours	245.700 ha
Prés	85.400 ha
Cultures potagères et industrielles, urbanisation, voirie	24.936 ha
Vignes	17.226 ha
Landes, marais	40.700 ha
Bois	62.000 ha

"Les sujets présentés à Feurs et à Montbrison, c'est à dire l'élite de la production, sont harmonieux et plaisants mais pas assez amples ni fournis en ossature. L'effectif total est évalué à 20.000 chevaux. Les chevaux de trait essentiellement employés dans les mines et dans les villes industrielles de Roanne et Saint Etienne sont importés; le sol ne saurait les

option rationnelle compte tenu de la production.

Selon le directeur des haras, l'exposition universelle de Paris nécessitant de nombreux moyens de transport fait rechercher et enlever, en 1889, tous les chevaux d'âge capables de servir. Le marché est relancé. Cependant, à Roanne, ces conséquences ont peu d'intérêt pour la production du cheval d'armes car les poulinières provenant souvent des réformes des entreprises industrielles sont peu appropriées, tandis qu'à Montbrison, nombre d'éleveurs sont intéressés; ils ont l'espoir que le canal traversant la plaine permettra de créer les prairies qui font défaut. Cette observation confirme cette réalité: l'élevage du cheval ne peut se développer qu'une fois le progrès agricole intervenu. C'est un changement par rapport aux habitudes passées; le cheval n'était alors qu'un appoint pour tirer parti de terres inutilisables pour d'autres productions. Le directeur rappelle que les "races anciennes" étaient petites, de taille inférieure à 1,50 mètre. En agissant avec prudence, lentement, on arrive à 1,55/1,58. Mais il reste que le haut commerce dénommé le luxe, qui peut payer, veut plus grand, au moins 1,60. Notons aussi que les étalons particuliers anglo-normands d'Ory et Garnier et le pur sang du haras de Contenson font du bon travail.

Il est vraisemblable aussi que les effets de la loi de 1874, votée pour "développer et améliorer l'espèce chevaline en France" commencent à se faire sentir. L'objectif est franchement militaire; l'armée a besoin d'acquérir 11.000 chevaux par an; elle est dotée de moyens financiers accrus et l'Administration des Haras est renforcée.

La relance se poursuit en 1890, due à la reprise commerciale qui s'étend à toutes les branches de l'agriculture. Les chevaux sont recherchés par des marchands venant même de l'étranger, notamment allemands, suisses et italiens, aux dépens, d'ailleurs, de la remonte militaire nationale. Le roannais consomme beaucoup de chevaux pour les transports et les charrois et l'élevage forézien devient de plus en plus rationnel, le meilleur, selon le directeur de Cluny, étant celui de Contenson réunissant dix poulinières. Les concours de Feurs et de Montbrison reflètent ces améliorations: les animaux sont plus distingués, aux lignes longues, les marques d'entraves deviennent plus rares, les tares diminuent. Toutefois, l'ossature reste un peu faible, imperfection imputable à la nature du sol.

L'optimisme est encore de règle en 1891-1892, même si la sécheresse exceptionnelle du mois de mai de cette dernière année provoque la vente de poulinières par crainte de manque de fourrage.

Une note adressée, à sa demande, au directeur de l'école nationale des haras au Pin en Normandie fait le point de la situation de l'élevage dans la Loire:

produire.

"Des foires intéressantes se tiennent à La Bouteresse, à Poncins et à Greigneux.

"Parmi les meilleurs élevages, on retient d'abord le haras de pur sang de Contenson, situé en montagnes avec des herbages toniques; les produits vendus à 18 mois en sont

recherchés. Méritent également d'être cités les établissements de Vougy chez du Chevalard, La Mignardière à Romanet, Sourcieux chez Balaÿ, qui cherche sa voie, Veauche chez Douvreur.

L'animation hippique est assurée par les hippodromes de Roanne et Feurs".

Poursuivons notre parcours ligérien en feuilletant les rapports du directeur du haras de Cluny.

Une nouvelle année de grande sécheresse (1893) provoque une pénurie inquiétante de fourrage. Cependant, la recherche de la qualité se manifeste par la création d'épreuves au trot monté organisées à Feurs et à Roanne ouvertes aux pouliches de 3 ans pour être primées. Mais elles n'auront guère de succès et seront supprimées en 1898.

L'année 1894 voit le retour de l'abondance: le commerce et les remontes militaires achètent tout à bon prix. Mais, dit le directeur, l'augmentation du nombre d'étalons de pur sang est à surveiller pour un pays sans calcaire. Il ajoute en partisan assez exclusif du cheval militaire, c'est à dire du ½ sang, que les éleveurs réclament des chevaux de trait à grands cris "Attention au trait, il ferait disparaître le cheval de sang!".

L'élevage du cheval militaire semble installé en 1895; il est prospère et ne peut suffire à toutes les demandes: les bonnes zones sont les plaines de Roanne et du Forez. Dans le montbrisonnais, le nombre de prairies clôturées augmente; les chevaux y sont élevés librement, sans entrave et donc moins tarés. L'étalonnage est assuré par les Haras et par les particuliers Ory, Garnier, Douvreur, Rochetaillé, Poncins.

En 1896, le ton change du tout au tout, ce qui n'est pas sans étonner: "il n'y a rien à faire à Roanne en raison de l'incurie des éleveurs...". Il faut comprendre que ceux-ci préfèrent produire des chevaux de trait. Le Montbrisonnais, quant à lui, reste tout à fait valable. Mais, le directeur insiste, "il faut combattre par tous les moyens la tendance à produire des chevaux de trait qui se vendent mieux sans toutefois aller trop ouvertement à l'encontre des désirs des éleveurs!". Défense nationale oblige! Des jumenteries importantes existent dorénavant: en pur sang, Douvreur à Veauche; en ½ sang, la marquise de Vivans à Feurs, Balaÿ à Chalais, le baron de Vazelhes à Grézieux.

Les commentaires de 1899/1900 signent enfin le succès d'une politique favorisant la production du cheval de ½ sang:

"Les sociétés hippiques nouvellement créées à Saint Etienne et Roanne ou en création à Montbrison sont des indices concrets de l'intérêt porté à l'amélioration de l'élevage: dorénavant, les meilleures pouliches ne sont plus systématiquement vendues mais plutôt conservées pour la reproduction... Les élevages Vazelhes et Balaÿ, qui ont leurs propres étalons, visent en priorité l'élevage du cheval d'arme...".

Au début du vingtième siècle, le Forez est considéré comme un terroir vraiment intéressant au plan hippique en raison du rôle positif de quelques grands propriétaires; le progrès agricole qu'ils ont promu profite à l'élevage du cheval. Même si la production se signale par une certaine légèreté, les résultats sont néanmoins satisfaisants pour les remontes militaires. L'élevage est certes récent mais il est pratiqué avec soin.

En 1904, le directeur fait l'éloge d'un "élevage florissant", mais s'inquiète à nouveau d'une tendance à

s'orienter vers la production du cheval de trait agricole et signale la concurrence de l'automobile.

Cette évolution n'est pas sans conséquence sur la demande. On devient plus exigeant; on ne veut plus de chevaux communs; il faut des animaux distingués, ayant de belles allures. Mais le Montbrisonnais fournit dorénavant aisément ce genre de sujets, ce qui est évidemment un critère de réussite. Dans le Roannais, la jumenterie "moins améliorée" fournit cependant des chevaux d'attelage d'artillerie. Le nouveau matériel devenant plus lourd, les Remontes s'intéressent à des "tractionneurs" plus grands, plus volumineux. Mais elles veulent aussi du sang et apprécient les produits issus du croisement des juments locales avec des étalons de pur sang.

Ces tendances se précisent à partir de 1907: l'avenir du cheval "civil" suscite des inquiétudes; les machines remplacent les attelages; les paires de chevaux sont moins demandées. Ces mouvements de reflux sont aggravés par les mauvaises conditions climatiques. Un hiver long et froid, suivi d'une sécheresse printanière, provoque la diminution du nombre des poulinières. L'Armée devient le meilleur débouché.

L'année 1908 est marquée par une sorte de crise du demi-sang. Certes, le cheval de défense nationale produit dans la Loire est devenu excellent: il est distingué, il a du sang et de bonnes allures, mais il devient invendable quand la Remonte militaire ne le prend pas. Toutefois, le directeur se félicite de l'intervention d'éleveurs importants, "des hommes éclairés", qui persévèrent malgré cette conjoncture inquiétante.

Un nouveau tournant s'amorce à partir de 1911. La satisfaction de l'armée à l'égard des chevaux de la Loire est dorénavant connue, forgeant une telle réputation que des éleveurs de départements voisins viennent acquérir des poulains pour les entretenir et les revendre à la remonte, voire aux armées étrangères dont les missions prospectent les concours locaux. Puis, la décision parlementaire intervenue en 1912 de relever les prix d'achat des chevaux militaires est la meilleure des incitations pour persévérer dans cette voie. Dorénavant, l'effectif des étalons se compose de 34 reproducteurs: 20 particuliers dotés de 18.150 francs de primes annuelles et 14 nationaux, soit 8 à Montbrison et 6 à Roanne. Il est même envisagé d'installer une station à Montrond, si bien qu'à la veille du conflit mondial, dans son rapport rédigé avant le 1er août 1914, le directeur écrit: "le cheval d'armes à haute teneur de sang est une spécialité (du département de la Loire)". Mais, dans une note complémentaire ultérieure, il croit devoir ajouter: "Depuis la guerre... un grand nombre de juments ont été enlevées...mes conclusions précédentes sont à revoir...".

Ainsi, la Loire s'est hissée au début du 20ème siècle au niveau des départements dont la production est appréciée et recherchée par les militaires.

Le haras de Grézieux est un des élevages, sans doute le principal, qui s'est lancé dans cette spéculation difficile. La manière parfaitement organisée et soignée dont le baron Etienne de Vazelhes, puis son fils Louis, l'ont organisé et l'amabilité de leur petite fille et fille, Madame de Bengy, qui a bien voulu en mettre les archives à notre disposition, permet de connaître concrètement comment fonctionnait cet établissement.

L'apogée: le Haras de Grézieux

Créé par le baron Etienne de Vazelhes (1853 - 1932), puis dirigé par son fils le baron Louis de Vazelhes (1886 - 1970), le haras de Grézieux fut une exploitation de polyculture de plus de 700 hectares installée sur les communes de Grézieux, Chalain le Comtal et Prétieux, dont l'orientation principale fut l'élevage, en particulier la production de chevaux pour l'armée, mais aussi de chevaux de selle de sport et de service ainsi que de chevaux de trait, pour les particuliers et le commerce (annexe 2).

Des documents d'élevage, extrêmement bien conçus et tenus avec un soin remarquable, donnent une vue précise du cheptel. Chaque animal est inscrit avec son nom, sa race, son sexe, sa robe, ses origines, son année de naissance, son devenir (nom de l'acheteur, prix et date de la vente) et le montant des primes obtenues.

Les registres des poulinières comprennent 134 têtes; cet effectif semble faible; il est vraisemblable qu'il y en ait eu davantage. Parmi celles qui figurent dans ces livres:

66% proviennent de l'extérieur par achats ou échanges,

24% seulement sont des élèves de Grézieux conservées pour la reproduction.

En ce qui concerne les origines de ces mères, 22% sont des pur-sang (anglais), 60% sont des ½ sang, assez près du sang, en particulier trotteur, auxquelles s'ajoutent des provenances diverses: anglo-arabes, hunters anglais, norfolk... Il n'est pas inintéressant de noter que l'achat en 1911 de huit pouliches nivernaises, équivalant à des percheronnes de robe noire, anticipe une évolution de la demande en faveur des chevaux de trait.

La taille de ces poulinières peut être qualifiée de moyenne: environ 1,60 mètre au garrot pour les vingt

premières juments acquises, avec quelques rares "ponettes" à 1,57 et des "géantes" à 1,66. Il convient de remarquer que les tailles des juments nées sur place et conservées pour la reproduction sont plutôt inférieures à celles de leur mère. On admet que le sol forézien est en partie responsable de cette évolution, raison sans doute pour laquelle on a préféré ramener régulièrement du sang neuf et vendre bon nombre de pouliches, ce qui n'exclut pas la possibilité de leur faire produire quelques poulains avant de les présenter aux commissions de remonte. Cette formule a été largement utilisée à Grézieux et concerne environ le quart des pouliches.

Pour servir ces juments, il y eut au moins en permanence de 1897 à 1910 en station à Grézieux un ou deux étalons de pur sang et, de 1905 à 1908, un ou deux étalons trotteurs. En plus, à ces reproducteurs de la maison, s'ajoutent des étalons extérieurs, en particulier le célèbre Mosque (1) de l'élevage Balaÿ. Ces données montrent combien le cheptel de Grézieux était imprégné de sang. Les géniteurs employés avaient été soumis à la dure épreuve de l'entraînement et des courses; ils offraient ainsi une garantie de résistance et apportaient des aptitudes expliquant probablement les succès obtenus auprès du service des remontes. Ces qualités n'avaient pas échappé à des acheteurs privés dont certains pratiquaient un haut niveau d'équitation; leur souvenir reste associé à de belles réussites sportives dont quelques unes sont indiquées au tableau I.

Les livres d'enregistrement des naissances parfaitement renseignés de 1903 à 1957 sont précieux pour apprécier l'activité du Haras de Grézieux.

Ils permettent d'en établir une sorte de bilan zootechnique:

Poulains nés	972	100%
Poulains vendus et livrés:	691	72%
- Remonte militaire	418	43%
- Utilisation civile selle	142	15%
- Utilisation civile trait	131	14%
Pertes	157	16%
Réformes (boucherie)	102	11%
Sans renseignement	22	1%

Aux poulains nés sur place s'ajoutent les foals qui, presque chaque année, sont achetés pour être réunis à la génération née sur place et la compléter. Les pertes ne sont en effet pas négligeables. Les causes de ces disparitions sont soigneusement notées: accidents (foudre, enlèvement, noyade, blessures par fil de fer...), maladies (anémie, entérite, épuisement...).

L'armée, principal client, a acheté environ 415 chevaux (2) de 1903 à 1945. Les ventes les plus importantes

ont eu lieu de 1904 à 1919, soit 254 têtes (de 7 à 28 par an, en moyenne 16); puis elles se poursuivent mais à un moindre niveau de 1920 à 1937, soit 142 têtes (de 4 à 13 par an, en moyenne 8); enfin elles se terminent en 1945, 16 chevaux sont encore vendus de 1938 à 1945 (cf. tableau II). Ces résultats classent le haras de Grézieux parmi les plus importants élevages français.

Les officiers acheteurs des remontes ont choisi essentiellement des chevaux de 3 et 4 ans, complétés de sujets plus âgés, délaissés les années précédentes, soit 176 poulains de 3 ans et 239 chevaux de 4 ans et plus. Ces livraisons à un âge relativement avancé impliquaient l'entretien à Grézieux d'un important effectif, renchérissant beaucoup le coût d'exploitation et justifiant la formule extensive autorisée par la surface importante dont dispose le haras.

A titre d'exemple, voici l'estimation de l'effectif présent à Grézieux en fin d'année 1910:

1) cf. Renom de France, Grandes Lignées de Race Pure - Mosque, alean né en 1906, par Melton (vainqueur du Derby d'Epsom) et Temple Hill par Kendal et Morganette par Springfield (excellent père de poulinières) est réputé pour sa production exceptionnelle de sauteurs de concours, tous alezans, poids lourds et très osseux.

2) L'armée était parfois amenée à rendre des chevaux, ce qui explique la différence, d'ailleurs bien faible, entre les effectifs indiqués aux tableaux I et II.

Étalons	2
Poulinières	39
Poulains nés en 1910: 23 naissances, soit une bonne fécondité de 60% et 5 achats	28
Poulains nés en 1909: 26 naissances diminuées de 8 morts	18
Poulains nés en 1908: 27 naissances diminuées de 3 morts	24
Poulains nés en 1907: 29 naissances diminuées de 7 morts et 3 vendus à l'armée	19
Poulains nés en 1906: 28 naissances diminuées de 7 morts et 20 ventes dont 17 à l'armée	1
Poulains nés en 1905: 25 naissances diminuées de 8 morts et 17 ventes dont 13 à l'armée	0
Poulains nés en 1904: 28 naissances diminuées de 5 morts et 23 ventes dont 21 à l'armée	0
Poulains nés en 1903: 28 naissances diminuées de 4 morts et 21 ventes dont 16 à l'Armée	3
Nombre total de têtes	134

Les données réunies dans le tableau III indiquent pour la période 1924/1946 les effectifs présents à Grézieux au 31 décembre de chaque année. Même si elle ne concerne pas la grande époque du haras, cette série est intéressante pour connaître l'équilibre entre les élevages de sang et de trait et apprécier la forte diminution de 1932, puis la décroissance progressive du nombre de sujets en fonction de la réduction du marché.

L'élevage était conduit d'une manière rigoureuse et strictement programmée. Il était pratiqué en plein air intégral du 15 avril au 15 novembre, soit pendant sept mois. Puis, du 15 novembre au 15 avril, l'alternance écurie-pâturage était de règle, c'est à dire la nuit à l'écurie et le jour au pré, système nécessitant la présence d'un nombreux personnel (surveillance, entrées/sorties des animaux, conduite de la monte, dressage et préparation des poulains, livraisons, travaux agricoles...). Par exemple, en 1925, aux 15 personnes salariées à temps plein, s'ajoutaient des saisonniers pour un coût de 7.794 francs, soit 34.808 francs 2001.

A l'écurie, c'est à dire en hiver, la ration quotidienne est de 5 kilos de foin auxquels s'ajoutent 5 kilos de "racines" (betteraves ou carottes) attribuées pendant 120 jours au moment des mises bas. Il n'est pas question de grains...Il est pourtant certain que Grézieux produisait des céréales alimentant le haras en paille et en avoine. Des précisions sont fournies ci-dessous sur l'importance de la culture des céréales dans l'exploitation.

La fécondité est satisfaisante. Au cours de la période 1900 – 1914, le taux ne reste inférieur à 50%, norme considérée comme normale à cette époque, qu'en 1901 – 33%, 1902 – 42%, 1905 – 41% et 1906 – 47%. En revanche, le résultat est parfois excellent: 1904 – 64%, 1911 – 76%, 1914 – 78%. Les juments sont suivies avec attention et on n'hésite pas à les faire revoir par des étalons différents pour accroître les chances de gravidité. Il est vrai que la fécondité est un des facteurs essentiels de la rentabilité de Grézieux.

Pour favoriser la préparation des poulains et leur début de dressage, de nombreux concours assortis de primes pour les lauréats étaient proposés aux éleveurs. Les produits de Grézieux bénéficiaient régulièrement de ces encouragements ce qui impliquait leur transport à Montbrison, Feurs, Lyon, Vichy ou Le Puy (1), c'est à dire un travail important mais aussi les faisait remarquer tant par les autorités militaires que par des acheteurs civils. A titre d'exemple, le montant des primes perçues en 1904 fut de 3.795 francs (franc-or naturellement, soit l'équivalent de 78.230 francs 2001).

1) La proximité de la gare de Grézieux avec son quai d'embarquement était un atout essentiel pour permettre l'indispensable circulation des chevaux.

Pour faciliter ses achats et fixer le barème des prix, le Service des Remontes avait établi un classement des animaux essentiellement fonction de leur taille. On distinguait:

- les chevaux dits de carrière, destinés aux écoles militaires, souvent des pur sang anglais, les meilleurs, les mieux payés mais en petit nombre,
- les chevaux de réserve, attribués à la grosse cavalerie, taille 1,58 à 1,62 mètre, s'apparentant parfois à des "traits légers", à ce titre sujets membrés et musculeux mais modèles communs (têtes fortes, encolures fournies, corps fréquemment cylindriques),
- les chevaux de ligne, en particulier les dragons, de 1,54 à 1,60 mètre, les plus faciles à commercialiser car excellents chevaux de service,
- les chevaux de "légère", issus principalement des élevages du midi, les plus petits en taille, 1,52 à 1,56 mètre, réputés "incroyables", énergiques et rustiques,
- les chevaux de batterie, rapides tractionneurs de deuxième rang, 1,60 à 1,66 mètre, auxquels on peut joindre les chevaux de selle d'artillerie, ordinaires mais appréciés.

L'affectation à ces catégories des chevaux de Grézieux permet d'en apprécier le modèle: cavalerie légère 38%, dragons 34%, divers 28% dont quelques cuirassiers 10% et artilleurs 8%. Les toisages régulièrement effectués et soigneusement notés confirment la taille relativement réduite de cette cavalerie par rapport aux exigences sportives d'aujourd'hui mais convenant à l'utilisation militaire qui en était alors attendue.

Les ventes aux particuliers fournissaient un appoint complétant les fournitures militaires. Puis, elles se sont développées pour les remplacer à partir de 1942. Selon les mêmes intervalles de dates, on constate:

- jusqu'en 1919, 64 ventes à des particuliers, moyenne supérieure à 3 sujets par an,
- de 1920 à 1937, 117 ventes à des particuliers, moyenne de 6 sujets par an,
- de 1938 à 1948, 67 ventes à des particuliers, moyenne proche de 7 sujets par an,
- de 1949 à 1957, 25 ventes à des particuliers soit un total de 273 têtes.

L'ensemble des ventes concerne près de 700 chevaux avec un maximum supérieur à 30 sujets par an atteint en 1918 et 1919. Comme nous l'avons déjà noté, un changement s'est produit en 1932: l'effectif commence alors à diminuer; les clients civils prennent la relève de l'armée.

Qu'ils achètent ou qu'ils échangent pour des usages variés (selle, sport, chasse, promenade, vénerie, voiture, trait, labour...), des habitués figurent dans les registres: il est intéressant d'y relever des noms connus:

- parmi les cavaliers, Fernand de Rovira (25

chevaux), Montal (16 chevaux), Jay (10 chevaux), Plantier, Grossouvre ainsi que des officiers des régiments de Roanne et Moulin (à titre personnel),

- parmi les marchands, Mazoyer (24 chevaux: 4 lots de six), Gènevrier, Jay, Alamartine, Berger (Charolles), La Plagne,

- parmi les entraîneurs de trotteurs, Staron, Hanse, Curraize, Gauvain.

Il y eut également bon nombre d'échanges et de transactions en famille avec Pierre et Antoine de Vazelhes.

concours de pouliches de 2 ans à Montbrison	100 francs
concours de pouliches de 3 ans à Montbrison	100 francs
concours de chevaux de selle de 3 ans à Lyon	300 francs
concours régional de chevaux de selle de 3 ans au Puy	200 francs
concours de la Société hippique française à Montbrison, pour 3 ans	100 francs
concours de la Société hippique française à Montbrison, pour 4 ans	100 francs
prime de majoration 1904	300 francs
total des primes	<u>1.200 francs</u>
Vente à la Remonte d'Aurillac en 1904 – catégorie: officier d'état major	<u>1.550 francs</u>
soit un rapport de	<u>2.750 francs</u>
déduction des frais d'entretien et de dressage évalués à	1.368 francs
bénéfice d'Ariane	<u>1.382 francs</u> soit 28.488 francs 2001

Dans ce calcul, la charge annuelle de dépenses d'Ariane se décompose en:

Foin	30 fr.
Racines (Betteraves et carottes)	12 fr.
Pâturage & service	100 fr.
personnel	15 fr.
soins spéciaux, vétérinaire, imprévu	11 fr.
frais concernant l'étalon	12 fr.
Amortissement de la mère	50 fr.
Total relevé dans les livres comptables	230 fr.

Les ventes militaires réalisées de 1903 à 1945 sont consignées dans un tableau II ci-joint. Converti en francs 2001, leur total se monte à 8.311.716 francs pour 415 chevaux livrés, soit un prix moyen de 20.028 francs. La meilleure période est celle de 1904 à 1919 au cours de laquelle l'armée avait de grands besoins et payait le mieux. Puis, la commande s'est réduite et les dévaluations successives n'ont pas été compensées par les ajustements, sauf en 1929 puis à partir de 1940, la rareté des chevaux assurant alors leur recherche.

La comparaison des prix pratiqués par l'armée avec ceux payés par les particuliers serait intéressante mais elle n'est guère interprétable. Certes, chaque cheval livré à la remonte militaire était payé un prix individuel fonction de son type, de son modèle, de ses allures laissant espérer qu'il serait plus ou moins apte à rendre service, mais l'officier acheteur devait respecter un prix moyen. Chaque fois qu'il

La fidélité de ces professionnels ou amateurs à la réputation bien assise dans le monde du cheval signe, d'une certaine manière, la qualité des produits de Grézieux.

Le haras avait deux sources de revenus: les primes d'encouragement à la production des chevaux de selle et le produit des ventes.

Voici à titre d'exemple le cas d'Ariane, pouliche née en 1900:

s'en écartait pour obtenir un cheval jugé supérieur, il devait effectuer une compensation aux dépens d'autres sujets. Cette notion de prix moyen s'appliquait aussi aux marchands qui acceptaient de "débarrasser" l'élevage d'animaux jugés insuffisants ou d'animaux difficiles à vendre en cas de crise; eux aussi devaient se "rattraper". Les particuliers n'étaient pas tenus par cette arithmétique et les prix qui leur étaient demandés différaient selon les usages: chevaux de courses au galop ou au trot, chevaux de sport, chevaux de chasse, chevaux d'attelage, chevaux de trait étaient, cela va de soi, vendus à des tarifs adaptés à leurs aptitudes.

Des éléments de "comptabilité matière" permettent de situer la place du haras dans l'économie générale de l'exploitation de Grézieux. En particulier, pour la période 1924/1946, il est possible de relever le montant des principales ventes, déductions faites des achats, provenant des différents secteurs de production en distinguant les chevaux, les bovins, les céréales et parfois certaines autres denrées (porcs, pommes de terre, volailles). On peut également y noter le résultat général de l'exploitation. Ces intéressants renseignements figurent au tableau IV.

Leur analyse n'entre pas dans le cadre de cette étude. Remarquons simplement que Grézieux était essentiellement une exploitation d'élevage. Au cours de la période 1924/1946, les bovins ont apporté 49% des recettes et les chevaux 32%. Malgré la taille très importante de l'exploitation et une gestion économe et stricte, les résultats étaient irréguliers comportant d'exceptionnelles bonnes années, parfois de bien mauvaises, soit une moyenne faible. Voilà un métier qu'il fallait vraiment aimer...

* * *

L'élevage de chevaux militaires n'a, tout compte fait, été pratiqué d'une manière significative dans la Loire que pendant une soixantaine d'années, soit à peu près de 1880 à

1940 c'est-à-dire une courte période se terminant avec la deuxième guerre mondiale. D'autres équidés ont pris le relais. Parcourant de nos jours la région, il est commun de voir dans

les prés des représentants de quelques unes des nombreuses races françaises qui caractérisent la variété de la production nationale: des pur sang et même certains de leurs proches cousins dits "autres que de pur sang", des trotteurs dont la réputation dépasse souvent les frontières départementales, des chevaux de selle et de sport ainsi que des poneys dont la forte expansion répond à l'engouement pour l'équitation, et encore des chevaux de trait, en particulier percherons ou comtois d'apparence et même quelques ânes. Ce

foisonnement relativement récent répond évidemment aux demandes et aux besoins des marchés accompagnés par des interventions des pouvoirs publics et d'organismes professionnels. Mais le facteur essentiel dynamisant en période faste et stabilisant en cas de crise est incontestablement l'attachement personnel extrêmement solide des propriétaires pour leurs chevaux qu'ils ont vu naître et soignés et avec lesquels ils ont vécu et travaillé. Que cette étude leur rende un juste hommage!

Tableau I. - Devenir des poulains nés à Grézieux - Ventilation par génération

(1) Années de naissance	(2) Nombre de poulains nés à Grézieux ou provenant de l'extérieur (achats ou échanges)	(3) Ventes aux Armées	(4) Ventes civiles – utilisation selle	(5) Ventes civiles – utilisation trait	(6) Pertes pour différentes raisons: accidents, maladie...	(7) Réforme - Boucherie	(8) Pouliches conservées comme poulinières, % calculé sur le ½ effectif des naissances, puis vendues ou disparues (cf. rubriques 3, 4, 5, 7)	(9) sans renseignement	(10) quelques sujets remarquables
1900	13	10	1			2	5		
1901	18	15	2		1		1		
1902	18	11	3		4		2		Clarinette, lauréate raid
1903	28	16	7		4	1	3		
1904	29	17	3	1	6	1	1	1	Evaux, extra, certif. Milit. 1917
1905	25	12	5		7	1			Falbalas, bon gagnant courses
1906	28	17	3		5	3	1		
1907	29	16	3		7	3	2		Hespéride, lauréat Vichy/Rovira°
1908	27	17	4		3	3	3		Iris, lauréat SHF Paris
1909	26	15	2		9		1		Jovial, lauréat Paris/Vichy/Saumur
1910	28	19	1		5	3			
1911	39	19		2	7	11	11		
1912	26	18			8				
1913	23	19			3			1	
1914	25	15	1		6			3	Onfroi, apprécié à Saumur
1915	30	13	5	1	5	6	7		Pouf, lauréat C.H./Rovira
1916	23	11		1	9	1	1	1	Quibus, gagnant cross Vincennes
1917	24	10	4	2	5	3	6		Rosière, lauréate concours
1918	22	10	4	5	2	1	3		St Paul, Serge: lauréats SHF
1919	16	8	2	2	2	2	4		Tigris, SHF Vichy
1920	15	8	1	1	2	3	3		
1921	18	10	1	3	3	1	4		
1922	24	11	1	7	5		5		Aladin, remarqué à Ecole Artillerie.
1923	21	8	4	6	2		4	1	
1924	21	6	4	5	3	3	5		
1925	22	10	3	4	2	1	4	2	
1926	24	7	4	5	3	2	5	3	3 Pur sang, dont 2 classiques, Poule d'essai
1927	21	10	2	2	3	3	3	1	
1928	23	9	1	4	2	4	2	3	
1929	28	6	2	11	5	4	1		12 produits trait

(1) Années de naissance	(2) Nombre de poulains nés à Grézieux ou provenant de l'extérieur (achats ou échanges)	(3) Ventes aux Armées	(4) Ventes civiles – utilisation selle	(5) Ventes civiles – utilisation trait	(6) Pertes pour différentes raisons: accidents, maladie...	(7) Réforme - Boucherie	(8) Pouliches conservées comme poulinières, % calculé sur le 1/2 effectif des naissances, puis vendues ou disparues (cf. rubriques 3, 4, 5, 7)	(9) sans renseignement	(10) quelques sujets remarquables
1930	11	6	1	3		1			
1931	19	9	3	4	2	1	1		Jonquille, très bonne poulinière
1932	15	4	2	2	4	3	2	2	
1933	15	6	2	3	1	3	4		
1934	13	5	1	3	2	2	3		
1935	13	3	3	5	1	1	1		
1936	10	3	2	3		2	2		
1937	12	2	5	4	1		1		
1938	9	3	1	1	2	2	1		
1939	8	2	1	1	2	2	1		
1940	7	1	2	1	2			1	
1941	9	1	2	3	1	2	4		
1942	8		2	2	2	2	3		
1943	9			3	3	3	3		
1944	11		7	2	2		1		
1945	16		5	6	1	4	1		Biscotte, lauréate Concours hippique.
1946	12		4	6	2		1		Cigarette, TB/CH./de Grossouvre
1947	8		5	3					
1948	13		5	5	1	1	1	1	
1949	4		1	1		2	1		
1950	7		3	2		1		1	dont un mulet
1951	4		1	3					
1952	3		1	1		1	1		
1953	3		1	2					Jaloz, Trotteur français gagnant Vichy
1954	3		1			2			
1955	5		1			4			
1956	5		2					3	
1957	6		5			1			
Total	972	418	142	131	157	102	119	22	

Tableau II. - Livraisons à la Remonte Militaire

Année	nombre	Somme perçue	Prix moyen par tête	Prix corrigés valeur fr. 2001	
				Sommes perçues	Prix moyen par tête
1903	3	4.000	1.333	82.456	27.478
1904	11	12.540	1.140	258.500	23.500
1905	12	13.950	1.162	287.565	23.953
1906	12	14.275	1.190	318.789	26.575
1907	15	19.025	1.268	392.181	26.139
1908	19	22.400	1.179	461.754	24.304
1909	14	17.510	1.251	360.951	25.788
1910	10	12.525	1.252	258.190	25.809
1911	19	22.675	1.193	405.112	21.314
1912	15	17.950	1.197	320.695	21.386
1913	18	22.575	1.254	403.325	22.404
1914	7	10.400	1.486	185.806	26.549
1915	14	19.500	1.393	290.316	20.739
1916	20	28.125	1.406	376.847	18.839
1917	16	22.250	1.391	248.443	15.532
1918	28	51.050	1.823	441.327	15.760 (réquisitions)
1919	24	74.325	3.097	524.140	21.840
1920	9	21.450	2.383	108.451	12.048
1921	7	20.000	2.857	116.520	16.645
1922	7	21.080	3.011	125.531	17.930
1923	7	22.900	3.271	125.240	17.889
1924	7	22.600	3.229	108.164	15.454
1925	13	41.300	3.177	184.446	13.957
1926	7	23.850	3.407	80.899	11.557
1927	12	46.300	3.858	151.308	12.608
1928	6	22.900	3.816	74.837	12.474
1929	8	57.800	7.225	178.024	22.253
1930	7	33.400	4.771	101.703	14.528
1931	9	42.500	4.722	135.575	15.063
1932	13	59.200	4.554	206.016	15.848
1933	6	26.600	4.433	96.319	16.052
1934	9	39.425	4.380	148.790	16.530
1935	4	18.560	4.640	76.523	19.131
1936	5	25.286	5.057	96.795	19.358
1937	6	28.400	4.733	86.478	14.412
1938	3	13.700	4.567	36.716	12.240
1939	2	13.469	6.734	33.740	16.869
1940	4	43.474	10.868	92.469	23.116
1941	3	49.000	16.333	88.739	29.579
1942	2	84.000	42.000	126.504	63.252
1943	1	60.000	60.000	72.780	72.780
1944	0	-	-	-	-
1945	1	64.000	64.000	42.752	42.752
Total		415		8.311.716	20.028

Observations: Le coefficient de transformation en francs 2001 est celui calculé par l'INSEE.

Le franc 2001, le dernier publié, a été retenu comme référence de préférence à l'Euro.

Tableau III. - Effectifs présents à Grézieux

Années	Pur sang	½ sang	trait	total
1924		75	43	118
1925		73	47	120
1926	8	76	45	129
1927	8	68	52	128
1928	8	73	48	129
1929	11	73	53	137
1930	9	67	53	129
1931	10	66	48	124
1932	2	50	34	86
1933	2	36	30	68
1934		34	31	65
1935		34	31	65
1936		31	32	63
1937		26	29	55
1938		26	25	51
1939		25	26	51
1940		24	23	47
1941		22	26	48
1942		21	31	52
1943		20	27	47
1944		26	29	55
1945		24	32	56
1946		25	28	53

Tableau IV. - Principales recettes de Grézieux et résultats

	(1)		(2)			(3)			(4)		
1924	Bovins	97	464	Céréales	52	249	<u>Chevaux</u>	<u>41</u>	<u>196</u>	+ 7	+ 33
1925	Bovins	141	630	Céréales	53	237	<u>Chevaux</u>	<u>48</u>	<u>214</u>	- 14	- 61
1926	Bovins	146	495	Céréales	67	227	<u>Chevaux</u>	<u>58</u>	<u>197</u>	+ 3	+ 10
1927	Bovins	134	438	<u>Chevaux</u>	<u>98</u>	<u>320</u>	Céréales	38	124	+ 4	+ 14
1928	Bovins	127	415	<u>Chevaux</u>	<u>112</u>	<u>366</u>	Céréales	56	183	+ 37	+ 119
1929	Bovins	187	576	<u>Chevaux</u>	<u>81</u>	<u>249</u>	Céréales	61	188	+ 44	+ 136
1930	Bovins	201	612	<u>Chevaux</u>	<u>74</u>	<u>225</u>	Céréales	26	79	- 6	- 18
1931	Bovins	131	418	<u>Chevaux</u>	<u>79</u>	<u>252</u>	Céréales	36	115	- 28	- 91
1932	<u>Chevaux</u>	<u>88</u>	<u>306</u>	Bovins	86	299	Céréales	23	66	- 1	- 4
1933	Bovins	155	561	<u>Chevaux</u>	<u>68</u>	<u>246</u>	Basse-cour	19	62	+ 3	+ 12
1934	<u>Chevaux</u>	<u>50</u>	<u>189</u>	Bovins	41	155	Céréales	36	136	- 11	- 43
1935	Bovins	44	181	<u>Chevaux</u>	<u>41</u>	<u>169</u>	Basse-cour	20	82	- 14	- 59
1936	Bovins	59	226	<u>Chevaux</u>	<u>41</u>	<u>157</u>	Basse-cour	26	99	- 10	- 40
1937	<u>Chevaux</u>	<u>71</u>	<u>216</u>	Bovins	58	177	Basse-cour	33	100	+ 33	+ 99
1938	Bovins	82	220	<u>Chevaux</u>	<u>47</u>	<u>126</u>	Basse-cour	38	102	+ 12	+ 31
1939	Bovins	112	281	<u>Chevaux</u>	<u>50</u>	<u>126</u>	Basse-cour	42	105	+ 11	+ 28
1940	Bovins	138	293	<u>Chevaux</u>	<u>118</u>	<u>251</u>	Porcs	41	87	+ 102	+ 217
1941	Bovins	171	310	<u>Chevaux</u>	<u>84</u>	<u>152</u>	Basse-cour	45	81	+ 7	+ 12
1942	Bovins	218	328	<u>Chevaux</u>	<u>169</u>	<u>254</u>	Pom. de ter.	85	128	+ 128	+ 192
1943	<u>Chevaux</u>	<u>267</u>	<u>324</u>	Basse-cour	155	188	Bovins	135	164	+ 97	+ 118
1944	Bovins	256	254	<u>Chevaux</u>	<u>240</u>	<u>238</u>	Basse-cour	190	189	+ 118	+ 117
1945	Bovins	501	335	<u>Chevaux</u>	<u>434</u>	<u>290</u>	Basse-cour	195	130	+ 344	+ 230
1946	Bovins	688	301	<u>Chevaux</u>	<u>548</u>	<u>240</u>	Basse-cour	414	181	+ 126	+ 55

Colonnes (1), (2), (3): classement des trois premières productions de chaque année avec les recettes exprimées en milliers de francs de l'époque, puis converties en milliers francs 2001.

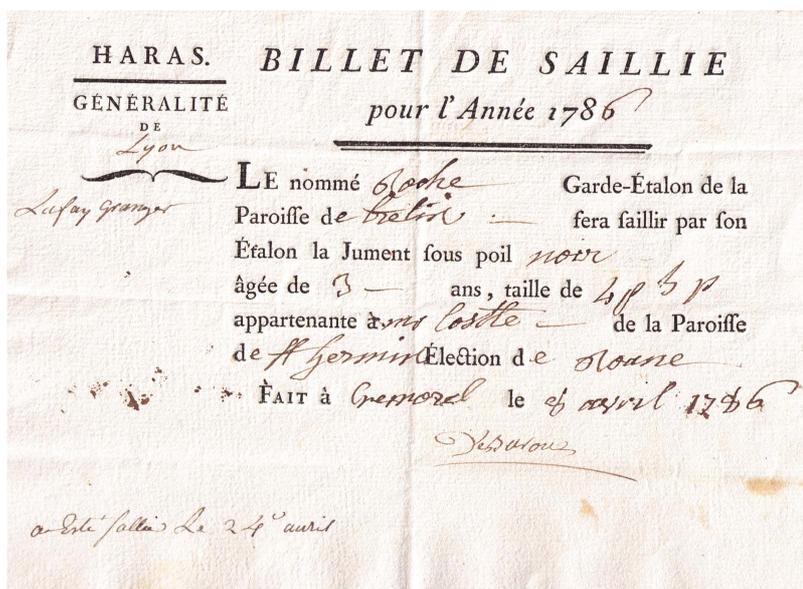
Colonne (4): résultats d'exploitation, positifs ou négatifs, en milliers de francs de l'époque, puis convertis en milliers francs 2001.

La référence à 2001 a été retenue car elle correspond à la dernière année du franc.

Annexes

Annexe 1: Billet de saillie

Chaque année, l'inspecteur des haras devait établir la liste des juments qui seront servies par un étalon déterminé (ordonnance du 22 février 1717) et délivrer pour chacune d'elles une autorisation de saillie. Ce certificat est signé par Alexandre de Buronne, inspecteur de la généralité de Lyon qui demeurait à la Garon, paroisse de Saint Barthélemy-Lestra.



Annexe 2: Une famille de cavaliers et d'éleveurs.

1 – Baron Etienne de Bronac de Vazelhes (1854-1932), docteur en droit, agriculteur-éleveur en exploitation directe, fondateur du haras de Grézieux, maire de Grézieux-le-Fromental pendant 50 ans, chevalier de la légion d'honneur.



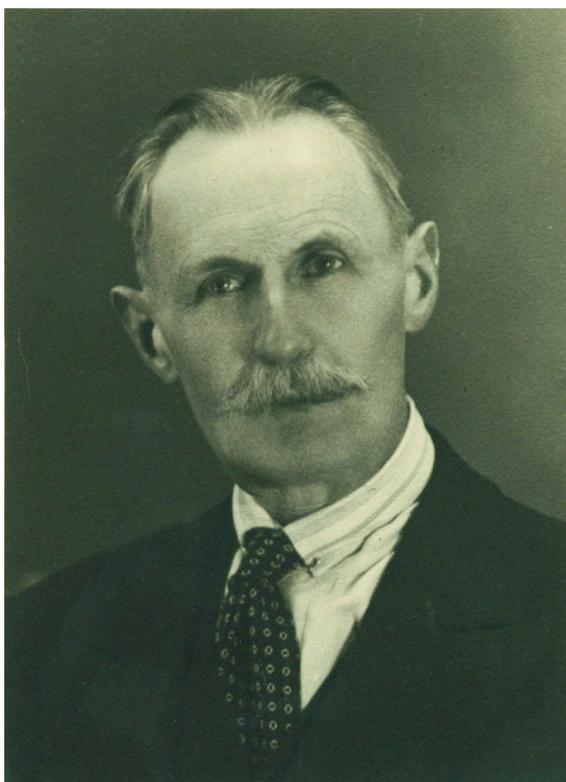
2 – Ses quatre fils:



Henri (1879-1975) – officier de marine



Pierre (1881-1951) – officier des haras



Louis (1886-1970)
agriculteur-éleveur à Grézieux



Antoine (1891-1981)
président des organismes hippiques de l'Allier

Annexe 3: Concours hippique de Bordeaux

Hespéride, jument alezane, née à Grézieux en 1907, taille 1 mètre 62, vendue 1 300 francs en 1912 à Fernand de Rovira, franchissant en 1914 la rivière du concours de Bordeaux.

(1300 francs de 1912 valent 23 226 francs de 2001)



LES CHIENS DE GUERRE ENTRE LE MOYEN-AGE ET LE DEBUT DU XXE SIECLE

Georges H. LUTZ ⁽¹⁾

Résumé. – Dès les temps les plus anciens, le chien, devenu commensal de l'homme primitif, s'est acquitté de sa maigre pitance par des services. Services de guet face aux menaces animales d'abord, services de défense active ensuite, pour évoluer in fine en véritable dressage d'attaque. De nombreux auteurs ont contribué à l'évocation de ces tribulations. Certains dans la plus stricte tradition et précision historiques comme le général E. A. BARDIN dans son Dictionnaire de l'armée de terre en 1851. D'autres, moins conventionnels, comme Ernst JÜNGER, dans son récit allégorique "Sur les falaises de marbre" de 1939, qui livre une relation romancée, quoique plutôt bien documentée, d'une lutte de certaines races de chiens d'attaque entre elles et contre leurs maîtres respectifs.

Cet article se situe dans la première mouvance, mais avec une prédilection qui portera sur les caractéristiques et l'origine des chiens concernés. Il essaie de remonter le vécu du chien de guerre depuis le Moyen-âge – du dixième siècle environ – jusqu'à la veille de la guerre de 1914-1918. Les faits et les documents ont été vérifiés tant que faire se pouvait afin d'éviter les interprétations hâtives ou erronées.

Les mutations d'emploi que les chiens combattants ont éprouvées proviennent surtout de l'évolution des techniques militaires et notamment du perfectionnement de l'arme à feu. Il en est résulté, au fil des siècles une spécialisation dichotomique entre chiens lutteurs contre un adversaire humain et chiens auxiliaires du guerrier.

Pendant les mêmes siècles cependant et jusqu'à la fin du 19^{ème} les deux rôles sont souvent restés joints, et, selon les situations historiques et les localisations géographiques, les chiens guetteurs devenaient attaquants en cas de besoin et inversement.

Les sources sont constituées par les témoignages des praticiens sur leurs activités et par les relations des théoriciens sur leurs études et leurs réflexions. L'ensemble se divise en trois parties historiques: le Moyen-âge et la Renaissance jusqu'en l'an 1600, les Temps modernes de 1601 à 1800 et le 19^{ème} siècle de 1801 à 1914.

La première période connaît en priorité l'usage des chiens lutteurs. Que ce soit en Scandinavie, en Ecosse, en Espagne, en Italie ou chez les Turcs ils sont à l'œuvre. Il ne faut cependant pas abonder dans le tropisme anglais de la spécialisation à outrance. Souvent les chiens pisteurs ne se lançaient sur leur proie qu'après une longue poursuite. La piste devenant de plus en plus chaude l'excitation du chien augmentait et il devenait difficile de le retenir, même si les conducteurs en avaient éprouvé la volonté. Les conquistadors ibériques eux-mêmes se servirent aussi de ces chiens lutteurs, durant cette période, pour toute une série d'autres fonctions. Ulysse ANDROVANDI fut le grand théoricien du chien de guerre de cette époque.

A partir des Temps Modernes les chiens de guerre deviennent plus des auxiliaires du militaire. Ils évoluent vers une fonction renforcée de guet, de garde et de patrouille, aussi bien dans l'ancien que dans le nouveau monde. Chez les Français au Canada et aux Antilles, en Italie auprès des Espagnols et des Sardes, dans les colonies américaines des chiens qualifiés souvent de chiens de chasse - nous dirions aujourd'hui de vénerie - remplissaient ces rôles avant de finir en chiens d'attaque. Dans l'empire ottoman ce sont les grands chiens de défense des troupeaux qui remplissaient des fonctions identiques.

Pendant le 19^{ème} siècle cette tendance vers le changement en auxiliaire se précisa. Les progrès dans la vitesse du feu et la précision du tir augmentant, le chien lutteur devenait de plus en plus vulnérable. Même dans les situations où les adversaires ne disposaient que d'armes primitives la fonction de sentinelle devint primordiale. Ainsi aux Etats-Unis, les forts du Far-West eurent très tôt des chiens de garde nocturne et les établissements civils entourés de palanques les imitèrent, s'ils ne les avaient pas précédés dans une zone allant du Texas à la Californie. Comme le relate l'officier John G. BOURKE [U.S.Army] dans son journal relatif aux années 1870 en Arizona: "En dehors de la demi-douzaine de villes importantes toute vie humaine était menacée à tout instant (par les Indiens), tandis que dans les villages plus petits et dans les ranchos des sentinelles montaient la garde le jour, en permanence, et que des meutes de chiens étaient lâchées la nuit". En France un précurseur des chiens de guerre modernes se manifesta dès l'année 1836 en Algérie en la personne du capitaine BLANGINI. Celui-ci intégra dans sa compagnie franche la première unité canine connue de 40 chiens indigènes "surveillants, explorateurs, sentinelles" de l'Armée française. Lors de la guerre de Sécession aux Etats-Unis des chiens spéciaux furent affectés aux camps de prisonniers, tant dans le Sud que dans le Nord. Ils y établirent une réputation de sauvagerie absolue.

Le chien militaire moderne a eu une gestation longue et difficile. Ce fut à partir de l'année 1880 qu'on s'occupa de ce problème en Allemagne, avec sérieux et application. En Grande-Bretagne ce fut le major Richardson qui se mobilisa pour cette cause et ce fut grâce à lui que pendant la décennie 1900-1910 les militaires des grandes puissances européennes crurent avoir découvert dans l'Airedale le chien de guerre par excellence. En parallèle se produisit l'émergence de la nouvelle race créée par von STEPHANITZ, le Berger allemand qui fut juste prêt pour l'entrée en guerre en 1914, devint un bon produit et remporta pendant tout le 20^{ème} siècle un maximum de suffrages auprès des militaires de toutes nations. Pour conclure on peut affirmer que pendant les périodes sous examens deux types canins ont dominé le service de guerre sur l'ensemble du globe. Ce sont les molossoïdes à tête volumineuse et les grands chiens de vénerie.

Ce travail est censé fournir en priorité une vision globale de ce type de chiens et de leur emploi. Il ne pourra pas, en conséquence entrer dans le détail des races éventuelles auxquelles l'homme a imposé ce métier, même si tout au long de l'étude on tentera de découvrir la "population traditionnelle" où il a prélevé les sujets. Aussi

pour cela, faudra-il se reporter aux références bibliographiques, si toutefois au cours du développement des caractères raciaux peuvent être tant soit peu définis.

De plus ces "combattants" nécessitent une définition précise. Ne seront évoqués que les chiens lutteurs contre l'homme et ses auxiliaires animaux. De véritables combattants à leurs débuts ils sont et deviennent de plus en plus des auxiliaires, sous la forme des chiens militaires modernes. Les chiens utilisés aux combats entre

1) Ingénieur de recherche CNRS honoraire, 32, Rue de Rotterdam, 67 000 STRASBOURG.

chiens, comme cela continue à se pratiquer ouvertement en de nombreux pays dans le monde et clandestinement en Europe, n'ont pas leur place ici. D'ailleurs ce sujet a été traité par R. Triquet avec toute l'autorité adéquate dans Ethnozootechnie N° 78 en 2006 (1).

Il ne m'a pas paru utile de remonter aux chiens de l'Antiquité même si Grecs, Macédoniens, Perses, Assyriens et Babyloniens, Gaulois et Germains avaient découvert l'aide précieuse que des combattants à quatre pattes pouvaient offrir. Les Romains plus sceptiques au début finirent par compter cent chiens de combat dans chaque légion. De nombreux historiens ont relaté ces faits d'armes et ils ont été repris dans des encyclopédies canines. Pour des raisons de commodité, cette étude portera sur les vicissitudes de la période allant du Moyen-âge européen jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle et tentera, autant que possible d'englober des civilisations extra-européennes.

Les mutations qu'ont éprouvées les chiens combattants proviennent au principal de l'évolution des techniques militaires et des perfectionnements de l'arme à feu, mais pas uniquement. L'adversaire qui est affronté joue un rôle déterminant selon qu'il s'agira d'un Amérindien mexicain qui n'a jamais vu un chien à taureaux espagnol ou d'un Irlandais révolté, contemporain du premier, que la cavalerie anglaise mettra aisément en fuite mais qui tiendra ferme devant un mastiff de guerre. S'il est adroit, il réussira même à l'embrocher d'un premier coup d'épieu. Nous verrons donc évoluer en même temps, ensembles ou séparément, les chiens de guerre lutteurs et les chiens de guerre auxiliaires du guerrier. Encore que souvent le premier rôle rejoigne le second: un gros chien pisteur ou avertisseur d'un guetteur se muant, selon la circonstance, en véritable chien d'attaque.

Tentons aussi d'évacuer dès à présent les difficultés que susciteront dans ce thème les sources, telles que opinions, écrits, témoignages et actions des *théoriciens* et des *praticiens*. Certains personnages portent les deux casquettes, mais ils forment la minorité. Parmi les théoriciens nous trouverons des naturalistes, des historiens, des politiques et des militaires. Comme il est prévisible ces derniers se retrouveront majoritairement parmi les praticiens. Or les deux catégories ont leurs mérites, car les

seconds se sont souvent bien trouvés des avis des premiers, qui, en gens avisés s'étaient penchés sur les documents que des praticiens plus anciens avaient légués au corpus commun concerné. Ainsi le roi de Prusse Frédéric II par exemple, un politique et un militaire, se serait-il bien inspiré du monumental ouvrage du marquis de MARZENADO publié en 1735, comme nous le verrons plus loin.

Afin de clarifier l'exposé, un ordre séquentiel simple servira de cadre:

- Moyen-âge et Renaissance: < 1600
- Temps modernes: 1601 à 1800
- XIX^e siècle: 1801 à 1914

Les théoriciens y auront leur place et les praticiens y joueront leur rôle avec le matériel canin disponible aux différentes époques.

Depuis les temps les plus anciens, les chiens n'ont pas été utilisés seulement pour la chasse et pour la garde des troupeaux. Leurs qualités de force, d'adresse, de vitesse, de finesse d'odorat, de courage ont très vite retenu l'attention des hommes. On leur a donc appris à combattre l'homme lui-même. Très tôt le chien s'est révélé utile comme allié dans la lutte, lors des raids de guerre ou de rapine. Aussi loin qu'on remonte dans le temps et jusqu'à l'invention d'armes à feu perfectionnées, on trouve des chiens combattants, employés comme une arme du guerrier et comme protecteur de l'agressé. Le chien robuste et agressif décidait souvent entre victoire et annihilation. Sa tâche consistait en l'attaque de n'importe quel adversaire. Il devait le jeter à terre, le mettre hors de combat, voire le tuer. Dans ce but, le chien était doté d'une protection: une broigne de cuir au début, puis d'une armure de plaques métalliques et de cottes de mailles. Tout comme son maître d'ailleurs. Des colliers munis de pointes acérées ou de couteaux courbes protégeaient le cou et pénétraient dans les jambes ou les corps de leurs adversaires. Surtout, lors de leur emploi contre des cavaliers et leurs chevaux, ces lames courbes infligeaient des blessures dangereuses. L'histoire militaire contient une moisson de récits relatifs aux chiens de guerre.

Moyen-âge et Renaissance

Commençons par les vieilles *SAGAS* scandinaves (XII^e au XIV^e siècles) qui abondent en citations de chiens traquant patiemment les ennemis de leurs maîtres, les défendant et au besoin les vengeant. Olaf Pan, prince de Norvège, avait son chien Samr, "égal à un homme habile", qui veillait, qui le renseignait sur la présence de son adversaire, qui allait en reconnaissance et qui partout où il était, dépeçait Gizur, le rival du prince.

Mais le premier véritable théoricien en la matière fut l'Italien Flavio BIONDO alias Flavius Blondus (1388-1463). Cet humaniste, historien et archéologue, fut au service de podestats vénitiens et de quatre papes. De ce fait il disposa, notamment à Rome, de renseignements

provenant du monde entier. Il écrivit: "Le chien de guerre doit être d'un aspect sauvage et être toujours hostile à tous, sauf à son maître, donc également pour les familiers comme pour les ennemis. Cela signifie qu'il ne se laisse toucher par personne, mais menace tout un chacun de lui planter les crocs dans le corps. Il doit se comporter contre tous les êtres humains comme s'il était consumé d'une fureur contenue et les fixer d'un regard hostile. Ce chien est formé au combat dès sa prime jeunesse. Dans ce but une personne se protège d'une peau épaisse que le chien ne peut déchirer et excite le chien contre lui; alors l'homme fuit et tombe et supporte d'être mordu. Le lendemain il est envoyé contre un autre, équipé de la même peau et on recommence cela plusieurs fois et ainsi on lui inculque des règles. Par cette pratique on le voit devenir le meilleur et le plus audacieux. Après l'exercice le chien est mis à la chaîne et nourri. Des chiens semblables sont employés dans

1) TRIQUET,R: Combats de chiens, chiens de combat et l'homme. P.167-171.

plusieurs régions d'Espagne. Biondo est même d'avis que de temps à autre il est bon de lutter contre le chien avec une épée nue. Après cela il peut être conduit sus à tout ennemi" (FLEIG).

A Rome et à la cour des papes Biondo a pu connaître ces techniques par des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem chassés de Palestine qui s'emparèrent de Rhodes en 1309. Ces Chevaliers de Rhodes étaient de vrais praticiens qui ne partaient jamais à la rencontre de l'ennemi sans être précédés d'une avant-garde canine dont ils faisaient bon usage et faisaient garder leurs remparts par leurs chiens. [BARDIN] Grâce à cette aide ils purent se maintenir dans leur île jusqu'en 1522.

Un autre théoricien nous emmène sous d'autres latitudes. Olaus MAGNUS (1490-1557), dernier archevêque *in partibus* d'Uppsala, révèle dans son "Histoire et description des peuples du Nord" des informations de première main sur l'organisation militaire et le matériel de guerre. De son vrai nom Olaf STOR, ce religieux eut l'occasion comme archidiacre en Suède de faire une tournée d'inspection des diocèses, ce qui lui permit de découvrir son pays dont la Finlande faisait partie intégrante. Exilé par la Réforme à partir de 1527, il résida à Dantzig pendant 10 ans où il dressa une carte de la Scandinavie. Plus tard, à Rome il écrivit cette somme de connaissances. En ce qui concerne ses compétences militaires elles se fondent sur la longue période de guerre entre Suédois, Finlandais et le tsar Ivan III et qui a duré de 1473 à 1497 sans compter les incursions permanentes des brigands russes.

C'est ainsi qu'il nous apprend que les Finlandais étaient fort habiles à dresser des chiens pour combattre les cavaliers russes: "Les Finnois trouvent aussi d'excellents auxiliaires dans leurs grands chiens hargneux qui effraient autant les chevaux des Moscovites que les chameaux le font pour les chevaux des Persans. Ces chiens sont en effet dressés à sauter et à mordre les naseaux des chevaux qui en sont si effrayés qu'ils se cabrent et renversent leurs cavaliers qui sont tués sur place ou faits prisonniers".

Olaus Magnus n'hésite pas à généraliser: "En règle générale, grâce à leur flair, les *chiens de chasse* sont les meilleurs auxiliaires de la population lorsqu'il s'agit de débusquer les brigands et les bandits de grand chemin qui se sont réfugiés dans les forêts" Livre XI-8.

Pour notre malchance l'auteur ne précise pas le type de ces chiens; les connaissait-il personnellement? Pouvons-nous alors esquisser des hypothèses sur les caractéristiques de ces chiens finnois? Le moyen âge, le 15^{ème} siècle en particulier, nous a laissé une iconographie suffisamment abondante et détaillée relative aux chiens de chasse, notamment de ceux destinés aux très gros gibiers: ours, bisons, aurochs et sangliers (1). Même si la typologie de ces chiens scandinaves n'était pas identique à celle de leurs homologues plus méridionaux elle devait comporter un certain taux de ressemblance. Cela devrait nous autoriser à envisager la présence de chiens de force: mâtins, alans et autres vautres germaniques dans cette fonction de combattant contre cavaliers. Dans la Russie voisine on trouvait bien l'ancêtre des **médiliani** ou **médélians**, ces

féroces lutteurs contre les ours et tueurs d'hommes à l'occasion.

Dès cette époque existait aussi dans toute la Scandinavie un chien de ferme ressemblant à un *Spitz* primitif, un chien nordique à tout faire, gardien de la maison et des dépendances, du bétail et des chèvres, chasseur d'oiseaux en hiver et de cervidés (élan, rennes) en automne. Généralement gris-louvet, rarement noir il avait le museau pointu doté d'une forte dentition. De cette large souche ont fini par émerger bien plus tard les *elkhound* norvégiens et suédois, le *chien d'ours de Carélie*, et les *laïkis russes et sibériens*, notamment les féroces laïkis à ours des Tchérémisses de la région de Kazan. Ce Spitz était-il assez robuste pour crocher les naseaux d'un cheval (de la petite race nordique *Fjord* ou russe?) et l'épouvanter au point de "renverser leur cavalier"? La question reste ouverte. De plus, nous savons qu'en Suède pour le moins, un gros chien "*Danois*" était employé en couples pour appuyer les "*Elk-finders*" dans la poursuite de cet énorme animal qu'est un élan, ceci afin de le retarder jusqu'à l'arrivée des cavaliers ou de le pousser vers les tireurs postés.

Revenons aux praticiens et passons en Ecosse où les clans des Highlands, révoltés contre le pouvoir royal étaient matés avec l'aide de chiens. Ils servirent également dans les guerres de frontière interminables entre Anglais et Ecossois et qui durèrent 300 ans à partir de 1296 et connurent leur paroxysme entre 1513 et 1550. Ces raids s'accompagnaient à l'évidence du pillage des agglomérations et du vol des troupeaux. Dans toute la zone frontalière, avec ses landes stériles, ses hauteurs escarpées et ses marécages d'un accès difficile s'étaient aussi implantées des bandes de "*reivers*" ou "*moss-troopers*" partiellement montées et bien organisées. Ces maraudeurs étaient une telle plaie que des stations de chiens pisteurs avaient été organisées. Hector BOYCE (ou BOECE 1465-1536) l'historien écossais décrit ce chien pisteur ou *hound ancien* de la manière suivante (2). "La troisième variété de chiens est plus grande qu'un **brachet**, de couleur rouge (fauve) ou noire moucheté de petites taches et est dénommée **sleuthound* ou *slewe dogges** par la population. Ces chiens sont si habiles qu'ils retrouvent le voleur et qu'ils le suivent par tel ou tel chemin uniquement d'après l'odeur des objets volés. Et ils ne le découvrent pas seulement, mais ils l'attaquent féroceement" Ces excellents pisteurs étaient hautement appréciés et comble de l'ironie, souvent volés par les bandes de ces "*reivers*" qu'ils étaient chargés de poursuivre et d'attaquer. Il existe une illustration assez précise dans le livre d'Ulysse ALDROVANDI sur lequel nous reviendrons. Le profil est celui d'un limier français de grand équipement du 19^{ème} siècle. Une vraie tête de chien d'ordre aux oreilles plates, implantées à la hauteur de l'œil avec un chanfrein plutôt court. Rien de comparable avec les bloodhounds tels qu'ils sont représentés depuis 1820/30 et surtout pas de plis faciaux ni d'œil éraillé. Pour la force et la férocité l'infusion de sang mastiff ancien, même si elle s'est pratiquée sans aucun doute, était parfaitement inutile, ces *sleuthounds* ou *sloughounds* courants étaient largement dotés en la matière; à titre de comparaison les chiens

1) Voir les vignettes *mâtins* et *alans* du Livre de la Chasse de Gaston Phoebus.

2) Histoire de l'Ecosse – 1527. Pour le *brachet* voir Jacques BUGNION: *Les CHASSES MEDIEVALES*.

d'ordre de race normande du 19^{ème} siècle étaient réputés pour leur méchanceté à l'homme (1).

Aldrovandi précise que les Anglais disposaient d'auxiliaires identiques au sud de la frontière et de la même race.

Sur le continent, lors de la guerre entre Bourguignons et Suisses, les deux partis possédaient des meutes de chiens combattants. A Granson et à Morat (1476) les *chiens de montagne* suisses mirent en fuite les chiens "*anglais*" du Téméraire avant de s'attaquer à leurs maîtres (2)

A partir de 1492 les Espagnols se servirent aux Amériques de chiens combattants de manière intensive. Pendant la **Reconquista** contre les Maures ces chiens avaient connu un service intensif. Biondo le certifiait. COLOMB comptait dans ses troupes 200 fantassins, 20 cavaliers et 20 chiens dont un grand lévrier dit d'Irlande auquel il tenait beaucoup. CORTEZ et tous les autres conquistadors opérèrent de même. Une synthèse magistrale de ces faits a été dressée en 1983 par les époux J.G. et J.J. VARNER décrivant les divers types employés, *alano*, *galgo corredor*, *mastin*, *dogo*, les méthodes de combat et de destruction des indigènes (3).

Les Varner présentent leurs trouvailles pour huit régions de l'Amérique espagnole, en commençant par les Antilles, puis passent sur le continent de la Floride jusqu'au Chili. Ils y démontrent que les Espagnols se servirent de chiens à des fins variées: en priorité le combat, mais aussi pour intimider, punir, torturer, pour des sports sanglants, la veille, le pistage d'Indiens fugitifs, la simple chasse et comme goûteurs d'aliments. En conclusion ces auteurs font cependant remarquer que l'élevage de chiens destinés spécialement à la guerre était une pratique aussi ancienne que largement répandue dans l'Ancien Monde. Le lecteur anglophone intéressé s'y reportera avec avantage. Comme nous le verrons ultérieurement ces chiens de guerre espagnols évolueront aux îles et sur le continent américain en chiens à esclaves *buscadores* et existeront jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle.

Il nous faut évoquer ici en passant un cas difficile: les chiens de combat des indigènes de Patagonie. Nous disposons d'arguments archéologiques et aussi historiques qui permettent d'affirmer très tôt leur présence à la pointe de l'Amérique du Sud. Drake en a vu dès 1578 sur la côte argentine. Une citation résume un maximum de renseignements. "En 1581 le capitaine Pedro Sarmiento de Gamboa arrive au détroit de Magellan [...] Sarmiento rencontra des Patagons géants qui tenaient en laisse des meutes de chiens. Ces chiens étaient de robes variées, roussâtres, bruns, blancs et étaient plus grands que des *Irish wolfhounds*. Ils étaient employés pour la chasse et la guerre, où ils combattaient tant contre les hommes que contre les chiens." (Varner)

Après 1525, lors du conflit entre François 1^{er} et Charles Quint d'Espagne, le roi Henri VIII d'Angleterre envoya à ce dernier une armée de soutien qui, entre autres,

mettait à sa solde un contingent d'hommes d'armes accompagnés de 400 mastiffs munis de larges colliers de combat. Charles Quint ne tarit pas d'éloges sur ces animaux. Au siège de Valenciennes notamment, un combat féroce entre chiens français et espagnols s'acheva par une défaite des Français assiégés. Cela prouve que dès cette époque des chiens de guerre trouvaient aussi leur place dans les troupes du roi de France. [MAGNUS]

Nous terminerons cette longue période avec un dernier théoricien, le plus précis et le plus complet en ce domaine: Ulysse ALDROVANDI et un chef d'armée anglais, le comte d'Essex. Robert DEVEREUX, 2^{ème} comte d'Essex, fut le dernier praticien de cette période. Il commandait une armée de plus de 20.000 hommes, chargée de réduire les Irlandais révoltés contre la couronne d'Angleterre. Les effectifs canins y étaient nombreux, les informations sur leur type indiquent 800 bloodhounds? Etaient-ce vraiment des pisteurs, comme ceux de la frontière écossaise? Dans ce cas ils étaient aussi chiens d'attaque.

Ulysse ALDROVANDI (1522-1605) est un médecin et naturaliste italien de la Renaissance. Dans ses travaux zoologiques (4) il analyse diverses races canines et leurs aptitudes

Dans quelle mesure connaissait-on en Angleterre les écrits du naturaliste italien dans les milieux militaires? La possibilité existe mais il est peu important de creuser la question. Avec l'expérience acquise par les Anglais depuis les temps d'Henri VIII, voire avant, l'emploi répété de chiens pisteurs et d'attaque – bloodhound et mastiff- dans les Îles britanniques et sur le continent, la théorisation n'était plus d'actualité depuis longtemps. Or Aldrovandi se révèle une mine sur le sujet. Il souligne en particulier, que les auteurs dont il a pris connaissance, estiment que ces chiens protecteurs de l'homme dans les "combats publics et privés ne diffèrent des *chiens de troupeaux* que par l'instruction et le dressage". En conséquence les grands chiens de protection des animaux domestiques dans les différentes civilisations pastorales formeraient la souche primitive des chiens de combat. Il est bien dommage qu'il n'ait pas analysé plus longuement celui que le comte Philippe Aldrovandi, sénateur de Bologne, son parent: "entretenait il y a plusieurs années à son domicile un chien très hardi de cette *race* qui faisait l'admiration de tous et que tous lui enviaient terriblement".

La plupart des auteurs qui ont publié sur ce sujet ont pillé cet humaniste outrageusement sans même le citer. Lui aussi a repris les écrits de Biondo mais en lui rendant toute justice, sans bénéficier des mêmes égards. Essayons d'agir de manière plus correcte.

A la page 559 de son traité in-folio il représente le "Canis bellicosus Anglicus". C'est un grand chien, bien découpé, avec une musculature solide, à la toison courte, aux oreilles amputées, courtes mais arrondies légèrement (plus petites que celles d'un *fila do Sao-Miguel*). Belle tête d'actuel pitt-bull, mais pas refoulée, plutôt celle d'un *Dogo argentino*. La queue est plutôt maigrichonne. Il y a quelques poils raides au menton mais pas de véritable barbe. Les pieds sont larges avec des ongles forts. Il est nettement plus volumineux que le **sleuthhound** illustré

1) Le Coulteux et Oberthur.

2) BARANTE, A. de: Histoire des Ducs de Bourgogne.

3) "*Dogs of the Conquest*"

4) De Quadrupedibus digitatis...1645.

précédemment.

Aldrovandi est mort en 1605 et Essex a été exécuté en 1601 pour avoir conspiré.

Avec ces deux personnages se termine en occident cette longue période où le chien combattant a joué un rôle très important dans l'art de la guerre.

Voyons rapidement ce qu'il en est ailleurs. Une autre situation géographique où les chiens combattants sont connus depuis cette époque est le Tibet. Voilà ce qu'un spécialiste des races canines tibétaines écrivait il y a vingt ans à propos des dogues de ce pays.

"D'une manière générale, les Tibétains appelaient les dogues zang khyi (bzang=excellent), mais ils distinguaient les types suivants: - le **GOM KHYI**: un chien féroce, dressé pour la guerre on lui avait appris à différencier les ethnies pour chasser une certaine catégorie d'hommes". [On retrouve ainsi en Haute Asie les mêmes techniques et méthodes employées par les conquistadors espagnols sur le continent américain et aux Philippines] "Il pesait environ 100kg et avait les jambes un peu arquées, les Chinois l'appelaient *ngao* ou *ao*. Il avait à peu près la taille d'un autre dogue qu'on verra plus loin (le *dho-khyi r'apsoo*, avec lequel il est souvent confondu sous le nom de *sang-khyi*. On peut parier que les *meunes* qui sont les "esclaves" du Tibet ont fait souvent les frais de ses crocs. C'étaient les chiens des "rGod" (guerriers) et des "sGar" (campements militaires)... Apparemment, il n'existe plus de purs gom-khyi, du moins dans le Tibet proprement dit, mais il y en aurait quelques sujets dans le Pamir." P. MENESPLIER-LAGRANGE. 1989.

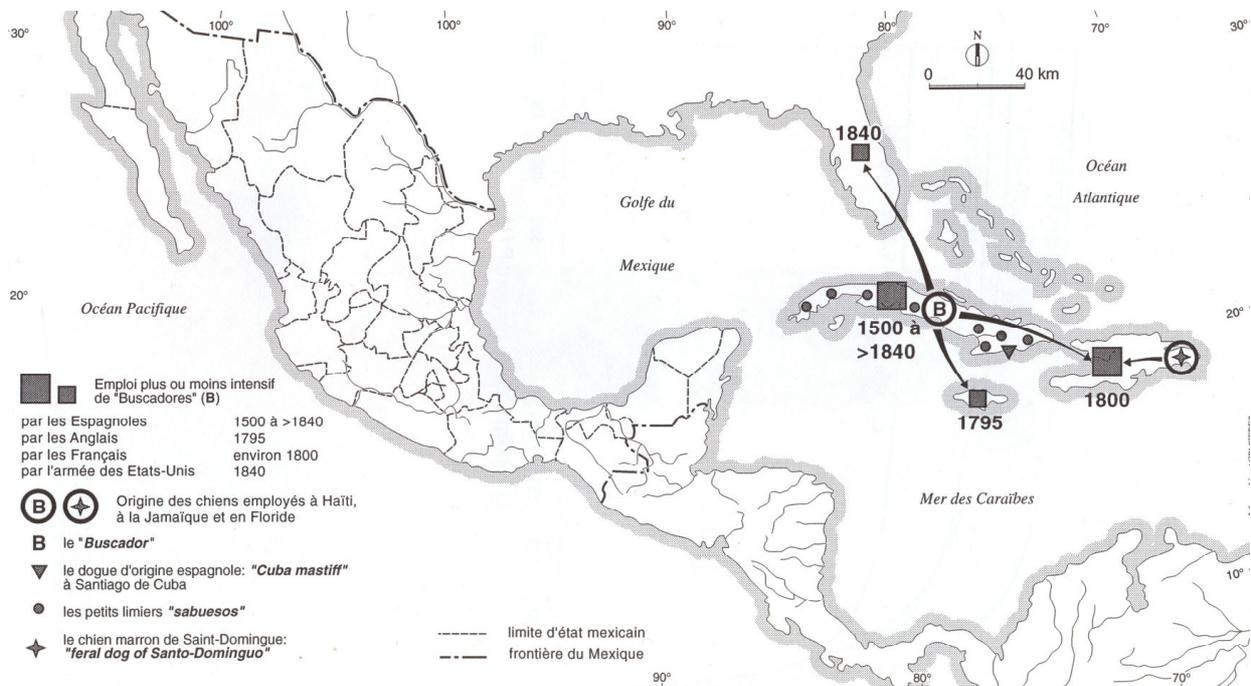
Tout en gardant un esprit critique des sources diverses, une généralisation devient maintenant possible.

En résumé de cette période nous sommes en présence de trois types principaux de ces chiens de guerre:

- le chien *polyvalent* du type lupoïde allant du "Spitz nordique" au "matin" de Gaston Phoebus (berger/bouvier de défense) du moyen âge. Cet auteur l'a décrit et a même fourni un portrait en miniature. Grand et fort chien de la taille d'un loup, dont il avait la tête et le museau, mais de couleur gris ardoisé clair, avec de grandes taches noires. Il complète cette description par l'énumération des fonctions exercées. "Ils ont pour métier de garder les troupeaux et la maison de leur maître. Quelques uns chassent toutes bêtes, (donc aussi l'homme si nécessaire) mais ils ne savent pas reprendre la chasse après un défaut, parce que ce n'est pas leur nature". Il peut donc faire un parfait chien de guet et d'attaque.

- Le grand chien de chasse à courre, "scandinave" "slewe dogges ou sleuthhound britannique". Ce soi-disant "bloodhound anglo-écossais ancien" n'était ni un bloodhound, ni même un Saint-Hubert. Ce n'était pas plus un "brachet à l'odorat subtil et dressé à poursuivre l'ennemi... (auquel) rien ne pouvait échapper; (et auquel) il fallait du sang" comme le chante Harry le ménestrel aveugle (1470-1492) dans la "Vie de William Wallace". Le dit brachet était un petit chien de rouge pour la chasse au cerf à l'arc, excellent pisteur, mais incapable de par son gabarit de faire un chien d'attaque. En conséquence, les véritables "hounds de guerre" étaient de bons pisteurs, des limiers grands, forts, résistants et féroces, tels qu'ils apparaissent sur les illustrations de l'époque.

- le gros molosse lutteur, du type "mastive dogge", ou de celui de l'alan, qu'il soit "gentil", "vautre" ou "de boucherie", ou encore "très gros chien de troupeau" ou "de montagne" à la manière Suisse. En priorité gardien des murailles, des fortifications ou des camps, il est lancé aussi à l'attaque, en meutes ou isolément, des chiens, des cavaliers et des fantassins de l'ennemi. A cette fin il peut porter une jaque, une cuirasse ou/et un collier à pointes.



Le Buscador: composantes – utilisateurs – distribution dans le temps et dans l'espace Caraïbe



Les précurseurs et contemporains du Buscador

Les temps modernes: 1600 à 1799

La probabilité de l'emploi de chiens de guerre par des belligérants pendant la guerre de Trente Ans est grande. Des recherches poussées sur cette longue période nécessiteraient un investissement trop important pour un résultat ethnozootechnique probablement dérisoire. Aussi la préférence s'est-elle portée sur des faits connus qui nous entraînent dans le nouveau monde. Au Canada, les chiens connurent un usage militaire dès le début de la conquête française. Comme auxiliaires: chiens de garde et de sentinelle, de patrouille et porteurs de messages ils eurent leur part de danger et de gloire. Les relations des Jésuites et l'historien américain Francis PARKMAN relatent la situation très difficile de Montréal en 1643 du fait des incursions incessantes des guerriers Iroquois. "Il finit par être dangereux à Villemarie (1) de dépasser le fossé du fort ou les estacades de l'hospice;... L'arrivée de **France** d'une troupe de chiens intelligents et attachés diminua fort ces dangers; sentinelles inappréciables, leur instinct était admirable. Leur chef était une chienne répondant au nom de **Pilote**; chaque matin elle faisait le tour de la forêt et des prés, suivie d'une troupe de petits; si l'un de ceux-ci s'écartait elle le mordait sévèrement pour le rappeler au devoir, et de retour au fort traitait de même celui qui l'avait abandonnée pour y revenir. Si elle dépitait un Iroquois, ses aboiements furieux avertissaient aussitôt, et elle galopait sur-le-champ vers le fort suivi de toute la meute". Une autre source (2) précise que lors d'une expédition en 1683 contre les mêmes Iroquois, les éclaireurs et flancs gardes des troupes devaient se déployer dans les bois "au nombre d'au moins dix hommes pour découvrir (et que) ceux qui auront des chiens feront bien de les mener avec eux".

Par ces deux exemples on constate une mutation dans la technique d'utilisation du chien. De combattant, protégé ou non, il passe déjà à un rôle d'auxiliaire du soldat; mais ce changement ne sera pas brutal et pendant trois siècles encore l'attaque fera partie intégrante de certains chiens de guerre. Car vers la même époque se situe une curieuse intervention canine aux Antilles françaises où les mâtins étaient employés à la garde des établissements. Leur efficacité dans cette dernière mission est révélée par la relation d'une affaire à la Martinique. Lors de l'attaque de la maison particulière du gouverneur du Parquet par les Indiens Caraïbes, et malgré l'épuisement des munitions "ceux-ci n'osèrent avancer à cause des grands chiens qu'il nourrissait chez lui, et qu'on avait dressés à courir après eux, à quoi ils étaient si bien stylés qu'il ne leur en échappait aucun qu'ils n'éventassent, ne courussent après, et qu'ils ne déchirassent en plusieurs endroits." (3)

Il faut croire qu'en Europe les leçons de la guerre de Trente ans n'avaient pas été perdues pour tous les belligérants, notamment pour l'Empire des Habsbourgs. L'Autriche, qui avait dans les Balkans une longue frontière militaire avec l'empire des Ottomans où l'insécurité et la petite guerre étaient permanentes, avait jugé utile de créer dès 1665 une *Ecole cynotechnique militaire* pour répondre à un fort besoin d'auxiliaires canins. En 1997, un rapport de l'ambassade de France en Slovaquie sur l'utilisation des chiens dans l'armée de cette république y signale la présence de documents anciens remontant à cette année 1665, date de la création de cette école pour les besoins de l'armée austro-hongroise. D'autres pièces de 1849 révèlent un effectif de 450 chiens entraînés par année pour les

1) Montréal

2) BAUGY de.

3) DUTERTRE, J.-B. *Histoire générale des Antilles françaises*. Paris. 1667.

armées. [BREE].

Mettre la main sur ces documents à Bratislava pourrait être d'un intérêt primordial pour l'ethnozootechnie canine.

Cette date de 1665 est très parlante, car elle coïncide avec la fin de la guerre austro-turque de 1663-1664 où les forces armées autrichiennes ont dû se heurter aux chiens de guerre des Ottomans. Il s'agit là d'une première institution officielle connue, d'un état moderne où la théorie, dont nous avons appris à connaître les représentants, est appliquée en pratique et généralisée par des techniciens militaires. Quels types canins, cette école de dressage en plein 17^{ème} siècle a-t-elle bien pu choisir?

Voyons maintenant ce qu'il en est au XVIII^e siècle.

Nous disposons de deux repères précis en Europe dès 1702. Le premier se situe à Landau, forteresse dans le Palatinat, occupée par une faible garnison française et assiégée par les Impériaux. Son commandant, le marquis de MELAC, disposait de peu de troupes, mais lors de ses vigoureuses sorties était accompagné de son chien. Celui-ci rapportait aux assiégés des renseignements précis sur la force des retranchements, les mouvements des troupes et les directions des mines observés. Ainsi ce général put, grâce à son chien-messager remporter de réels succès. Ce cas isolé est conforté la même année par ce qui est rapporté sur l'emploi généralisé de chiens militaires dans les *Presides de Toscane* (Presidios) situés sur la côte italienne, occupés depuis 1557 par des garnisons espagnoles et également attaqués par les Autrichiens. "En 1702, Philippe V, roi d'Espagne renforça les garnisons de Porto Ercole, de monte Filippo et du Fort de l'Etoile par des chiens, et au plus petit bruit des partis autrichiens qui sortent d'Orbitello et de Porto San Stefano, ces chiens aboient avec tant de force que la garnison est très bien avertie. Si des détachements vont en parti, ces chiens les précèdent et découvrent toutes les embuscades des ennemis, ou indiquent le chemin qu'ils suivent après avoir été battus". Ainsi écrit le marquis de SANTA-CRUZ de MARZENADO.

Ces chiens de guerre, avertisseurs, sentinelles, éclaireurs et de patrouille sont connus pour leurs rôles, mais n'ont pas été jugés dignes d'une description morphologique. Autre question? Etaient-ce des chiens amenés d'Espagne avec les troupes où nous connaissons leurs précurseurs depuis l'époque de Biondi ou bien des animaux recrutés sur place en Italie? Selon une source on se trouverait là en présence d'une innovation fortuite de la troupe. Les soldats espagnols ayant régulièrement nourri de pain de gros chiens errants qui rodaient autour de leurs cantonnements, ceux-ci se transformèrent peu à peu en gardiens et sentinelles. A la vue du résultat ils furent officiellement enrôlés. Nous avons déjà vu que les Espagnols avaient une longue tradition dans l'utilisation d'auxiliaires canins et dans ce cas ils utilisèrent le matériel canin trouvé sur place, peu onéreux et probablement sans caractères raciaux définis.

Repassons l'océan Atlantique et allons au Massachusetts. En 1706 la première loi concernant des chiens aux futurs Etats-Unis a été motivée par des raisons militaires, afin de contrer les raids des Indiens. Dans ce but cinq shillings par an devaient être versés à chaque personne

étant à même d'élever, de dresser et d'entretenir un chien du type "*hounds and other dogs used to hunt*" donc des chiens de chasse, afin d'en encourager l'élevage et le dressage sur l'homme d'un grand nombre.

Toujours en Amérique. Lors de la première grande révolte des esclaves marrons à la Jamaïque en 1733 les Anglais mirent en service de véritables meutes de chiens à la fois avertisseurs, pisteurs et d'attaque, implantés dans des redoutes (1) situées sur les cols des montagnes, avec des garnisons de soldats blancs, de soldats noirs et de porteurs noirs. Leurs caractéristiques raciales sont également inconnues, mais il ne serait pas étonnant qu'à côté de grands chiens robustes sans race définie, on ait trouvé un certain nombre de ce que le colonel Ch. Hamilton-Smith dénommera cent ans plus tard le "*Drover or Cattle Dog of Cuba and Tierra Firme*". Selon lui, ces bouviers americano-cubains avaient "la forme du Danois (de Buffon) et les teintes d'un loup, avec une longue queue écourtée, avec généralement une tache noire au-dessus des yeux et couvrant leurs petites oreilles semi-tombantes; leurs yeux sont petits, très clairs et leur poil est dur. Il y en a qui sont aussi forts en squelette et en masse musculaire que des mastiffs, mais il est probable que ce sont des croisés avec la race des "dogues de Cuba".

Avec le marquis de SANTA-CRUZ de MARZENADO nous retrouvons un grand théoricien. Ce militaire et diplomate espagnol, colonel à l'âge de 15 ans, a mené une vie très active dans ses diverses fonctions. Dans ses "*Réflexions militaires et politiques*" (12 volumes, parus en espagnol en 1724 et traduites en français par M. de Vergy en 1735, après son décès, il a essayé de résumer les connaissances utiles à la formation d'un parfait général. C'est ainsi qu'il en est venu à s'intéresser aux chiens militaires. Il y évoque en détail les emplois qu'il voudrait voir remplir à ces précieux auxiliaires: sentinelles la nuit et surtout "qu'on en joigne aux batteurs d'estrade, soldats qui vont à la découverte, en reconnaissance, afin que ces chiens servent à éventer l'ennemi" comme cela se pratiquait de son temps en Dalmatie, qui constituait alors la frontière entre les possessions autrichiennes, vénitienes et ottomanes. L'emploi comme moyen de liaison entre une armée de secours et une place assiégée donne aussi lieu à un long développement.

L'emploi de chiens militaires dans l'armée prussienne de Frédéric II reste sujet à discussion. Certains auteurs évoquent des chiens avertisseurs et d'autres des courriers entre corps de troupes, mais les renseignements sont trop vagues et de toute manière ne contiennent aucun renseignement sur les animaux eux-mêmes, alors que là se situe notre intérêt.

Le 11 mai 1745, lors de la bataille de Fontenoy, quand la colonne d'assaut des vingt mille fantassins anglais du duc de Cumberland attaqua le centre des troupes françaises elle était accompagnée de nombreux "dogues de guerre britanniques". Ceux-ci causèrent de gros dommages aux premières lignes françaises. Il faut comprendre ici le terme de dogue comme synonyme de mastiff. (MONESTIER).

Il est peu probable que Benjamin FRANKLIN, le futur ambassadeur des *Insurgents* à la cour de France ait lu

1) En fait des casernements fortifiés par des bastions.

Santa-Cruz. Or, comme organisateur de la milice de Pennsylvanie contre les raids des Indiens, il suggéra en 1755 dans une lettre l'utilisation de chiens éclaireurs et d'attaque. "Ils devraient être grands, forts et féroces et hardés par une laisse à lévrier (slip-string) afin d'éviter qu'ils ne se fatiguent en courant partout et provoquent la découverte du parti en aboyant les écreuils..." etc et il

conclut: "ceci était la méthode des Espagnols pour protéger leurs frontières". Personne aux Amériques ne réagit aux suggestions de Franklin, mais elles ne restèrent pas ignorées de certains. En effet, autour des années 1760 se produisirent plusieurs initiatives en Amérique concernant ces chiens de guerre.



Le garde-bleds de Villers-Cotterets, par Carmontel. Louis Garrois, dit Carmontelle, dessinateur et écrivain français né à Paris (1717-1806).

En 1763, pendant la guerre contre le chef indien PONTIAC, le colonel H. BOUQUET, un Suisse au service des Anglais, écrivait à lord AMHERST, son commandant en chef: "Les commissaires ont décidé, sur ma recommandation de faire venir d'Angleterre cinquante couples de **bloodhounds** qui seront affectés aux détachements montés, envoyés contre les chasseurs de scalps. Cette mesure dissuadera les Indiens plus efficacement de cette manière de faire la guerre que nos troupes n'en seront jamais capables". Comme on peut le constater on attendait beaucoup de ces nouveaux auxiliaires. De quelle race était-il question et de quoi tout ceci est-il advenu? Ce n'est malheureusement pas connu?

L'année suivante, John PENN, lieutenant/gouverneur de Pennsylvanie de 1763 à 1771, relança l'idée en proposant que "chaque soldat recevra trois shillings par mois qui amènera avec lui un fort chien, qui sera jugé apte à être employé à découvrir et pourchasser les sauvages. Il leur est recommandé de s'en procurer autant

que possible, mais sans excéder 10 par compagnie. Chaque chien devra être tenu en laisse et conduit par son maître".

Paul Mégnin cite un anglais anonyme" qui fait paraître un mémoire en 1769, sur "l'emploi des chiens contre les sauvages d'Amérique". Je soupçonne beaucoup cet anonyme d'avoir repris les idées de Bouquet, de Penn voire de Franklin et de les avoir mises en forme, mais ce qui apparaît bien est la nature de ces chiens. Il s'agit de faire que "chaque cavalier aura avec lui un gros **chien de chasse** ...d'un grand usage pour découvrir l'ennemi caché en embuscade et de le suivre à la piste; ils saisissent le sauvage par ses parties charnues et donneront par là le temps à leurs maîtres de le joindre; ils ajouteront aussi à la sûreté du camp pendant la nuit par leur vigilance en donnant l'alarme à l'approche de qui voudrait les surprendre".

En résumé de toutes ces propositions, ces animaux devront être patrouilleurs, pisteurs et attaquants le jour et sentinelles la nuit sous un gabarit de gros chien de vénerie.

A la différence des armées anglaises d'Europe, qui employèrent des molosses à Fontenoy, les propagandistes de l'idée des chiens militaires aux Amériques, théoriciens comme praticiens potentiels, envisageaient plutôt l'utilisation de chiens de chasse. Quid de leur race?

Dans cette deuxième moitié du 18^{ème} siècle et à titre d'artefact, il a paru intéressant d'illustrer ce propos grâce à un ancien soldat de Louis XV, probablement licencié après la guerre de Sept Ans. Cet homme est devenu **garde-blets** à Villers-Cotteret et il a conservé des restes de son ancien uniforme. Son robuste chien de défense ressemble beaucoup au type du *mâtin* de Buffon. Il devait, au vu de son volume, fournir un soutien efficace au grand bâton ferré et à la courte matraque de son maître lors des rixes avec des contrevenants. Si des chiens de guerre ont vu du service en France à cette époque ils pouvaient aisément lui ressembler.

Dans le *KONFIN*, la zone frontière militaire des Balkans, les hostilités n'avaient jamais cessé entre l'Empire et les Ottomans. La guérilla locale succédait à la guerre entre armées. Elle se ralluma tout au long du siècle. Les Turcs qui avaient éprouvé l'utilité des chiens militaires au contact des chevaliers de Rhodes s'emparèrent de la technique et firent les choses en grand. Malgré le mépris du chien, habituel en pays d'islam, des élevages se montèrent à Istanbul et ailleurs. Dans les Balkans ces auxiliaires servaient aussi à débusquer et à poursuivre tous les rebelles grecs et slaves chrétiens qui se révoltaient contre l'autorité turque et se réfugiaient dans les montagnes et les forêts. L'armée turque était donc bien dotée en unités canines. Il existe de fortes chances que parmi ses chiens de guerre se soient trouvés les ancêtres des actuels *kangal* ou *karabash*, *akbash* ou *akbas*, *komondors*, *kuvasz*, *tatras*, ou chiens de *Transylvanie*. Ces races qui ont été différenciées seulement depuis le 19^{ème} siècle étaient regroupées auparavant dans un fonds commun indifférencié. S'étendant jusqu'au Caucase, en Géorgie, en Syrie, en Mésopotamie, l'empire Ottoman pouvait aussi y trouver des sujets d'exception dans les races locales de chiens de défense des troupeaux autochtones. Plutôt que d'épiloguer sur ces possibilités, tentons de nous faire une idée à partir du témoignage d'un contemporain connaisseur. CH. Hamilton-SMITH écrit en 1840: "Le chien Souliote (Suliot) (1) est l'une des races les plus grandes connues, et est probablement le véritable Molosse de l'antiquité. Il a le museau plus large, est d'un aspect rude, avec un pelage dur. Nous n'en avons jamais vu qui n'ait pas les oreilles coupées, avec une queue hérissée munie de poils épars: ils étaient de couleur fauve avec des plages brun foncé ou noirâtre sur le dos, les épaules et autour des oreilles. Dans la dernière guerre entre l'Autriche et les Turcs (1788-1791), les soldats musulmans en employèrent un grand nombre pour garder leurs postes avancés; et au cours de la campagne les forces impériales en capturèrent de nombreux exemplaires. Ils furent acquis d'une part par des officiers à titre personnel et de l'autre par des corps de troupe comme mascottes régimentaires. L'un d'eux fut offert au roi de Naples et était réputé le plus grand chien du monde car il ne mesurait pas moins de quatre pieds au

garrot (1 m. 22?). Nous en avons vu un à Bruxelles, défilant à la tête du régiment Clerfayt, et un autre qui appartenait à celui de Bender, les deux d'une taille guère inférieure à celui d'un poney des Shetland. Ils étaient essorillés, mais la tête ressemblait bien plus à celle du grand chien Danois qu'à celle d'un mastiff; leur poil était blanchâtre en dessous mais chamois, rougeâtre et noir des yeux jusqu'à la queue, ressemblant beaucoup au loup en couleur et texture". C. Hamilton-Smith est un témoin oculaire et nous lui laisserons l'entière responsabilité de ses affirmations; il n'empêche qu'elles sont précises et donnent une image très réaliste de ces chiens de guerre turcs. Si nous disposions de sources russes nous aurions probablement confirmation de leur emploi contre l'armée russe durant les mêmes hostilités et les suivantes du 19^{ème} siècle, avec des descriptions identiques.

Lorsque le cynologue Paul MEGNIN, fit en 1919 un rappel historique concernant les chiens de guerre, il écrivait que lors de la révolte des noirs marrons à la Jamaïque en 1795: "les Anglais se firent aider par des chiens de combat et que lors de notre expédition de Saint-Domingue, nous employâmes des "buscadores", mot qu'il traduit par "chiens chercheurs dans les bois" (Larousse Mensuel Illustré 1919 p. 742). Il s'agit à l'évidence des armées françaises de Leclerc et surtout du vicomte de Rochambeau (fils) et du seul cas d'une utilisation systématique de chiens pour la guerre par des armées françaises pendant la Révolution et l'Empire. La traduction française de "buscadores" n'est pas inexacte dans la forme mais quelque peu euphémique sur le fond. Comme leur nom l'indique, ces animaux étaient bien des chiens d'origine espagnole, largement répandus dans toutes les grandes Antilles hispaniques – Santo-Domingo, Puerto-Rico – et pas seulement à Cuba. Ils se trouvaient aussi sur le continent – la Tierra Firme. Le "buscador" chien de combat est devenu en fait un artefact du marronnage et donc de l'esclavage.

Il s'est donc produit, aux Antilles notamment, une succession de situations que les chiens de ce type ont connues à travers plusieurs siècles:

- ils furent d'abord dans la tradition européenne "chiens de combat" des conquistadors lors de la découverte des Amériques et un peu plus tard aux Philippines où ils devinrent le "*Manilla Bloodhound*".

- puis, à partir de l'arrivée des esclaves noirs d'Afrique, chiens à esclaves ordinaires dans les plantations et pisteurs d'esclaves évadés jusqu'à l'abolition de l'esclavage.

En parallèle, ils furent aussi chasseurs de marrons, privés ou institutionnels, aux Amériques, notamment lors des grandes insurrections mettant en oeuvre des effectifs importants de rebelles et de forces de répression étatiques. Dans ce contexte on doit citer comme utilisateurs principaux de la technique (par ordre alphabétique) les Anglais, les Espagnols et les Français; plus tardivement les Etats-Unis dans un cas précis et isolé.

Concernant ces chiens nous disposons de descriptions relativement précises laissées par des contemporains.

Les témoins oculaires

1) Le type de chien décrit par Edwards.

Voyons comment cet auteur les évoque: "...pas

1) Souli (Suli), petite ville au S.S.O. de Joanina, au milieu des montagnes de l'Epire, près des sources de l'Acheron, était habitée par une population gréco-albanaise chrétienne indépendante et rebelle, en conflit avec Ali Pacha de Janina.

plus grands que les 'chiens de berger' en Angleterre (auxquels ils ressemblent vraiment beaucoup)... ". Il faut dire aussi que ces chiens de Cuba avaient été transformés à la Jamaïque en véritables croquemitaïnes par les Anglais dans un but précis: venir rapidement à bout de leurs marrons. "L'intox" était déjà en pratique dans le maintien de l'ordre.

Les renseignements techniques d'Edwards sont plus précis et explicites: "En général les Espagnols emploient ces chiens à la chasse des bovins sauvages qu'ils abattent pour leurs cuirs. L'utilisation première du chien consiste à faire sortir les bovins des hauteurs et des recoins de la partie montagneuse du pays, celles qui sont les moins accessibles aux chasseurs". La vieille pratique des boucaniers du XVII^e siècle à Saint-Domingue s'était donc perpétuée à Cuba jusqu'à la fin du XVIII^e. Il s'agit donc de chiens bien précis: ceux employés dès l'origine à la "montería" telle qu'elle se pratiquait en Andalousie puis aux Antilles espagnoles, puis dans certaines régions d'élevage bovin en Amérique du Sud.

2) Les deux types de chiens décrits par Ch. Hamilton-Smith.

a) Le "bouvier de Cuba et du continent américain" ou **drover or cattle dog of Cuba and Tierra Firme in America**.

Smith raconte: "Nous considérons cette race comme l'animal domestiqué sans interruption dont le chien marron de Saint-Domingue est le représentant sauvage et tous deux comme provenant d'Espagne". Leur fonction consistait à conduire les bovins et à les maintenir dans le rang.

b) *Le dogue de Cuba ou *Cuba mastiff**

Plus loin p.226, le même auteur brosse le portrait de ce qu'il nomme **dogue de Cuba** et précise qu'il a été bien informé sur cette race aux Indes occidentales par des marchands de bestiaux espagnols de la côte sud de Cuba qui portent une grande attention à sa conservation.

La description correspond en tous points à celle que la comtesse d'Aulnoye (1650-1705) faisait au XVII^e siècle de leurs ancêtres à Madrid dans sa "Relation d'un voyage en Espagne" publié en 1679. Il n'existe pas, par conséquent, de véritable **dogue de Cuba** proprement dit vers la fin du XVIII^e siècle, mais des descendants de dogues d'origine espagnole ancienne à l'époque qui nous intéresse.

3) Les deux types de chiens évoqués par Q.C. Dallas.

a) *Le "très grand chien" des "rancheadores" ou chasseurs d'esclaves cubains.*

"Ils sont de la taille d'un très grand chien avec des oreilles dressées, habituellement écourtées à la pointe". On retrouve là, comme précédemment, l'infusion de sang de véritable dogue, mais à dose réduite seulement.

b) *Les petits limiers "buscadores".*

Dallas est le seul des contemporains à évoquer ces petits limiers, vraisemblablement issus de **sabuesos** ou chiens courants espagnols, à l'odorat très développé.

4) L'apport de RAINSFORD.

Rainsford est très imprécis dans la description de ces animaux. Il indique seulement que ceux que l'on dressait pour ce travail jusqu'à son époque, ressemblaient aux lévriers irlandais contemporains et semblaient provenir de la forte et grande race connue dans les "mers du sud" et être parvenus aux Antilles à partir du Pérou. Pour lui l'origine de ces animaux se situerait donc sur le continent sud-américain et plus précisément dans les Andes. Il établit ainsi un schéma de diffusion inverse à celui habituellement admis qui situe leur provenance en Europe. Par contre il précise aussi que leur mise en condition et leur dressage étaient à Saint-Domingue, l'affaire des "chasseurs espagnols" appelés à Cuba **rancheadores** et que ceux-ci ressemblaient beaucoup aux anciens boucaniers du XVIII^e siècle.

Hormis le pouvoir espagnol à Cuba, l'Armée des Etats-Unis fut la dernière organisation d'un état à utiliser les fameux **chiens de Cuba** au XIX^e siècle sur le continent américain. Cette tentative se produisit en Floride pendant la guerre contre les Séminoles et provoqua dans tout le pays une vague d'indignation. Les chiens furent néanmoins acquis et transférés en Floride et l'on recruta des Cubains pour les diriger. Cet essai aboutit cependant à un échec quasi-total, car en de rares occasions seulement on entendit parler d'un cas où ils accomplirent ce qui était attendu d'eux.

A la lumière des exemples qui viennent d'être relatés, il est prouvé que la technique des chiens de combat buscadores a été employée par des états et des pouvoirs divers pendant un laps de temps assez long dans de nombreux pays riverains de la mer des Antilles. En effet, il s'agit bien des supplétifs canins d'armées nationales: britannique, espagnole, française et nord-américaine. Ces chiens de combat sont les ancêtres des actuels chiens de guerre. Le buscador comme arme de guerre systématique a servi uniquement dans un contexte géographique et historique précis. C'est d'ailleurs là qu'il a reçu son nom espagnol.

L'aire géographique est constituée, dans un premier temps, par la Jamaïque et Haïti. Le contexte historique est celui de la période révolutionnaire entre 1790 et 1802. Dans une deuxième phase l'emploi du buscador s'est étendu à la Floride, mais à une époque plus tardive (1840). Le fait que l'armée des Etats-Unis ait pu s'en procurer facilement à Cuba confirme leur présence, leur utilisation régulière et leur rôle habituel de "police spéciale" encore jusque vers le milieu du XIX^e siècle et peut-être au-delà.

Dans le Minas Geraïls brésilien les Fila étaient les auxiliaires d'une "police rurale particulière, les "capitaines de la forêt", formée de Nègres libres, secondés par des esclaves, habiles à retrouver les traces de leurs congénères. Il existait un capitaine de la forêt par village et il y en avait plusieurs dans les villes" (R. Teulière 1958). Leur élevage s'y poursuit d'ailleurs de nos jours.

Il est dès lors possible de délimiter plusieurs époques dans la longue phase d'activité des buscadores:

- la période espagnole initiale caractérisée par les fonctions de guerre (contre les peuplades indigènes) de chasse, (bovins et porcins) et de poursuite des esclaves cimarrons par les redoutés capitanes del monte ou del campo (Lara 1971) identiques à ceux du Brésil précédemment évoqués;

- la période des plantations esclavagistes où les fonctions de garde des établissements, de protection des maîtres, d'intimidation, de recherche et de capture des esclaves fugitifs furent prépondérantes notamment à Cuba par les rancheadores;

- la période des guerres révolutionnaires antillaises: Jamaïque, mais surtout Haïti;

- la période abolitionniste de la première moitié du XIX^e siècle qui culmina avec la guerre de Sécession américaine où l'on vit des chiens à esclaves du Sud, transformés pour l'occasion en chiens de combat, encore actifs dans l'armée des Etats Confédérés et d'anciens *chiens de justice*, dans celle des Etats du Nord comme nous le verrons plus loin. A part la campagne de Leclerc et de Rochambeau à Haïti l'armée française comme expression de la nation ne se servira pas de chiens de guerre d'une manière systématique pendant les guerres de la République et de l'Empire.

Cette période se termine en Europe avec les guerres de la période révolutionnaire et impériale, qui ont vu un nombre important de chiens divers accompagnant les soldats, les unités, les armées de toutes les nations en

guerre. Ces chiens étaient des mascottes, souvent utiles sur le terrain et dévoués à leurs maîtres et au drapeau de leur régiment, mais à part l'épisode haïtien n'étaient pas des chiens militaires. De plus, c'étaient des isolés et ils ne faisaient pas partie d'un dessein global fondé sur une doctrine d'emploi. Leur place n'est pas ici. La fameuse lettre de Bonaparte à Marmont avant la deuxième bataille d'Aboukir (21 juin 1799) lui demandant d'attacher des chiens, ramassés sur place, devant les murailles de la ville ne constitue qu'un épiphénomène isolé.

Si l'armée française a ignoré le chien de combat, par contre, en une occasion pour le moins, elle eut à l'affronter. Cela se situe lors de la tentative de débarquement entreprise par des Franco-Corses en 1793 dans le golfe de Cagliari en Sardaigne. Lorsque les montagnards Sardes s'aperçurent que les républicains voulaient s'emparer du royaume ils se rassemblèrent avec leurs gros dogues sardes et les lancèrent en chiens d'attaque sur les troupes de débarquement françaises. Celles-ci, mordues féroceement, malgré leur défense, durent rembarquer en catastrophe devant cet assaut purement canin.

Le XIX^e siècle: 1800 à 1914

Cette période commence avec la jeune armée des Etats-Unis partie à la conquête de l'Ouest, sur les berges du fleuve Missouri. En septembre 1808 une compagnie d'infanterie construisit à vingt miles à l'est de l'actuelle Kansas City un fort composé de deux enceintes et de cinq blockhaus: Fort Osage. La plus petite enceinte formait avec ses bâtiments et ses quatre blockhaus un réduit défensif où étaient lâchés la nuit des chiens de "sécurité" derrière le seul portail d'accès. Il n'est fait mention ni de leur aspect, ni de leurs qualités, ni si leur rôle s'est révélé efficace. Nous retrouvons là une des fonctions les plus habituelles confiées par les militaires à leurs auxiliaires canins: la garde nocturne. Cette pratique sera largement diffusée au Far-West dans les fortins primitifs implantés dans les zones peuplées d'Indiens hostiles. Curieusement son emploi systématique sera le fait des civils dans les grands domaines fortifiés du Sud-ouest. Autant que les sources le

mentionnent, les chiens provenaient de toutes les races: courants américains, chiens d'arrêt, bulldogs américains, de *bergers*, mâtins ou *curs* et croisements de toutes sortes avec des chiens locaux nommés "*mexican curs*" et qui servaient de chiens de défense auprès des énormes troupeaux d'ovi-capridés.

A la même époque, la Grande Armée de Napoléon faisait garder ses cuisines par les gros bergers de plaine, ancêtres des Beaucerons et Briards, mais l'empereur n'avait pas vu de destin réellement militaire pour les chiens. Après les guerres de l'empire, l'Europe n'aspirait qu'à la paix et les innovations militaires ne constituaient plus une priorité. Aussi faut-il attendre la conquête de l'Algérie pour trouver une résurgence du chien de guerre: ce sera l'épisode Blangini.

L'épisode BLANGINI

Il se situe au tout début de l'année 1836 à Bougie, aujourd'hui Béjaïa. Cette ville avait été occupée par l'armée française, mais située aux abords de la Kabylie elle restait soumise aux attaques incessantes des montagnards. Aussi, à court d'effectifs pour les contrer, le commandement local créa une unité spéciale, aujourd'hui on l'appellerait un "commando". En 1836 elle portait le nom de "compagnie franche" et "était composée des soldats du 2^{ème} bataillon d'Afrique les plus déterminés, les plus propres à la guerre d'embuscade. Cent cinquante choisis, armés, équipés et instruits tout exprès seront placés sous les ordres du capitaine Blangini, l'officier le plus apte à former un corps spécial de ce genre." (1)

Apte, il l'était au vu de sa carrière. Ancien sous-officier des Vélites de Napoléon à l'Ile d'Elbe à vingt ans, ce Piémontais est fait prisonnier en Savoie en 1815 par ses compatriotes, subit des persécutions, s'évade et revient en France. Il s'engage en 1816 à la légion de Hohenlohe, lointain ancêtre de la Légion Etrangère comme soldat et est sous-lieutenant en 1826. Lors de l'indépendance de la Grèce il fait la campagne de Morée en 1830-31 contre les Turcs. Puis il passe en Algérie où nous le trouvons capitaine à Bougie en 1835. Sa bravoure est légendaire et son adaptation aux conditions de guerre locales tout autant. Une 3^{ème} proposition pour la légion d'honneur insiste: "L'instruction spéciale qu'il a inculqué à sa troupe devrait être donnée pour modèle en Afrique; les résultats en seraient immenses pour la conquête et l'occupation" (Bougie 11juin 1836). Le fait est, qu'après avoir monté la garde des avants-postes de Bougie pendant 18 mois avec sa compagnie franche, il a mis la place à l'abri des pillages et

1) M. DAUMAS et M. FABAR: *La Grande Kabylie. Etude historique.* Alger.1847.

des assassinats qui se renouvelaient toutes les nuits. Peut-être avait-il vu à l'ouvrage les chiens de guerre des Turcs en Grèce, et, voyant les chiens des douars avertir les autochtones des mouvements des troupes françaises il prit la mesure qui s'imposait.

Laissons la parole au général BARDIN (1): "...on essaya, pour garantir les postes contre les assassinats que ces barbares venaient commettre à pas de loup, de créer un **corps de Chiens surveillants, explorateurs, sentinelles**. En 1836 une meute de quarante bêtes, rassemblées par les soins de M. le capitaine Blangini, était répartie aux divers Avants-Postes de Bougie; ils tenaient en éveil les Sentinelles-hommes, annonçaient l'approche de l'ennemi, et, dans les Rondes et Patrouilles éventaient les embûches. C'étaient des animaux du pays. *Ils tenaient du lévrier et du Chien de berger*. Il avait suffi pour les dresser d'envelopper d'un burnous un soldat, et de les exciter contre lui. Du reste ils ne combattaient point et étaient tenus en laisse". (sic).

On dit que le besoin rend industrieux; le manque d'effectifs tout autant. Il était impossible de faire venir des chiens de France; en conséquence, Blangini, en praticien avisé, a choisi ce qui se trouvait de mieux sur place. Il y existait une catégorie de chiens que les autochtones employaient pour la chasse du sanglier, des croisés de sloughis et de chiens Kabyles qui rendirent parfaitement le service. Blangini, qui n'était pas un théoricien, ne fit pas école et l'expérience s'arrêta à ce stade.

Après cette tentative plutôt brillante mais sans lendemain, la guerre de Sécession américaine nous fournira quelques cas de chiens employés comme auxiliaires militaires. Mais à part une spécialité toute particulière, les deux partis n'en firent aucune utilisation systématique. L'empirisme prévalut partout. Ainsi Confédérés et Fédéraux se servirent surtout de chiens dits de "sentinelles" (sentry dogs) destinés à empêcher des tentatives de fuite dans les camps de prisonniers et à rattraper à la piste les fuyards. Dans le Sud, à la prison infâme d'Andersonville en Géorgie, le capitaine Henry WIRZ entretenait treize (13) "**hounds**" dressés à l'attaque des prisonniers de l'Union qui tentaient une évasion. Cet épisode nous intéresse car le type de quelques uns de ces animaux a pu être connu. Se faire rattraper par un de ces hounds sauvages impliquait au mieux de sévères mutilations et au pire la mort.

L'un de ces monstres, un chien de sang de Cuba nommé Spot pesait quelque 159 livres soit, environ 72 kg et mesurait 3 pieds, soit 91cm au garrot. Ce devait être un animal impressionnant. Il y avait aussi Hero, un chien de la prison LIBBY à Richmond et affecté plus tard à celle de

CASTLE THUNDER. Celui-là pesait 198 livres (89 kg) et mesurait en longueur sept pieds, paraît-il? (2,13m). Ce n'est pas sans raison qu'à l'époque ces chiens portèrent le titre révélateur de "Hounds of Hell" -chiens de l'enfer.

En fait le terme américain de chien de sentinelle est impropre par rapport à ce que ces animaux étaient censés réaliser. Ils étaient plutôt chiens de ronde, accompagnant les gardes et chiens de recherche destinés à poursuivre à la trace et à retrouver ceux qui tentaient de s'échapper, donc pisteurs et d'attaque, dans la tradition des chiens à esclaves. (2)

Les Fédéraux avaient fait appel pour les mêmes tâches à ce qui dans le Nord portait le nom de "chiens de justice". Dès avant la guerre d'Indépendance au XVIIIe ils étaient en usage dans les 13 colonies pour traquer les esclaves échappés et les forçats évadés. Ces pisteurs des états anti-esclavagistes n'ayant pas laissé une réputation aussi démoniaque que celle des gardes-chiourmes du Sud, n'ont pas été jugés dignes d'une description. Nous avons pu établir cependant, que la base raciale était fournie par des Bloodhounds et d'autres chiens de vénerie britanniques (Stag et Foxhounds, Kerry-beagles) et même français (Grands Bleus de Gascogne, Normands). Le marquis de Lafayette a offert à Georges Washington une meute de chiens français et d'autres cadeaux de ce genre ont traversé l'Atlantique avant et après la Révolution. Parfois ces ancêtres ont été croisés avec des molossoïdes anglais et antillais, mais plus ces chiens étaient pisteurs et plus le sang bloodhound primitif dominait.

Pendant toute la guerre de sécession des chiens avertisseurs isolés ont fait du service avec leurs maîtres, mais ainsi que le formule S. POLIN "En aucun cas, il ne s'agissait d'une utilisation officielle et organisée des chiens de guerre. Ceux-ci provenaient pour la plupart des fermes des soldats." (3)

La guerre franco-allemande de 1870 a produit un comportement identique dans les corps de troupe allemands. Des soldats ont recueillis des chiens français et en ont fait des auxiliaires de combat comme avertisseurs, mais sans doctrine ni ordres de la hiérarchie. Par contre le major RICHARDSON souligne que les Turcs, selon leur tradition, se servirent de chiens militaires en Bulgarie pendant la guerre Russo-Turque de 1878. A partir de ce moment nous entrons dans l'ère du véritable chien militaire moderne, éduqué à de nombreuses fonctions et capable de remplir des missions de guerre.

La genèse du chien militaire moderne.

Dès l'année 1879 le baron von CREYTZ commence ses expériences de dressage du chien militaire moderne. Ce praticien, ancien officier prussien, livrera ses premières impressions sur le dressage du chien de

transmission en 1889 dans "*Der Meldehund*" (4) et élargira son horizon en 1895 dans "*Der Hund im Dienste des Heeres*" (5) dont le sous-titre est "*Kynologisch-militärische Studie*". Il s'agit de la première tentative de théorisation allemande dans ce domaine. Aujourd'hui cette petite brochure de 54 pages nous paraît d'un contenu plutôt élémentaire; certains passages méritent cependant d'être

1) *Dictionnaire de l'Armée de Terre* Vol.I p. 1278-1281..

2) LEMISH, Michael, G.

3) Voir O. BREE

4) Le chien messager.

5) Le chien au service de l'Armée.

rappelés. La même année E. von OTTO-KRECKWITZ a publié à Munich "*Der Kriegshund*" (1) (71p.) Ainsi, aussi bien en Prusse qu'en Bavière le chien de guerre connaissait un remarquable intérêt de la part des milieux militaires.

Quand Creyzt publie en 1895 le résultat de ses recherches sur le chien de guerre il se fonde sur l'expérience acquise lors de l'instruction d'une **meute** de 60 chiens mâles dans un chenil sis sur un terrain mis à sa disposition par le commandement de la garde prussienne. Il y détaille le rôle du chien dans la sécurisation de la marche d'une unité, aux avant-postes et pour la recherche des blessés. Son chapitre sur les races les plus appropriées au service de guerre nous intéresse en priorité. L'auteur y avoue franchement son manque de résultat à déterminer le chien le plus apte au service de guerre: il hésite entre le choix d'une race bien précise ou la sélection d'individus talentueux pris dans différentes races. Il suggère de définir au préalable les qualités exigées d'un chien de guerre, soit: 1) un bon odorat lui conférant une 2) quête sûre et un bon sens de l'orientation, 3) un tempérament vif, 4) de la vitesse, 5) un caractère bien trempé et 6) de la résistance physique. A son époque (1894-95) ces qualités se rencontreraient au mieux chez le Colley écossais parce qu'elles y seraient devenues "constantes". Il espère donc que la sélection de bons chiens de berger, utilisés en continu pour le service de guerre, permettra d'élever un animal qui répondra au mieux, au fil des générations à ces exigences. Cependant, si le colley semble appartenir à la race la plus apte, il ne faut pas ignorer des races analogues, voisines ou parentes. Mais Creyzt n'est pas fanatique de la pureté de la race. Il souligne en conclusion que, parfois, des chiens issus de croisements possèdent des qualités tout à fait remarquables: par exemple les chiens employés à la chasse à la loutre en Angleterre. [Est-ce encore une réminiscence de l'Otterhound ou déjà un appel du pied à l'Airedale?] L'origine d'un sujet particulièrement doué ne doit pas poser question à son instructeur. Il lui suffira de l'utiliser au mieux, la performance de l'individu étant plus appréciable que la valeur de ses ancêtres.

La même année 1895, le major E. H. RICHARDSON constate en Ecosse la présence d'un étranger qui parcourait le pays et achetait des Colleys pour l'armée allemande. Cette dernière les jugeait excellents, estimant qu'alors il n'existait pas d'équivalents en Allemagne. Pour cette raison, Richardson se servit d'un Colley de travail quand il commença ses expériences de dressage de chiens en vue d'une utilisation militaire. Simultanément il entretenait une correspondance régulière avec ses homologues sur le continent et se rendit en Allemagne pour suivre le dressage des Colleys achetés en Ecosse, notamment à la première école militaire de dressage de chiens fondée en 1884 près de Berlin. Il y trouva les Colleys qui avaient été formés comme chiens sanitaires (2). L'Angleterre n'était pourtant pas en retard sur le plan théorique, car un certain E. BENNET avait publié dès le début de 1889 un article dans un organisme interarmes, sur l'emploi des chiens à des fins militaires. (3)

1) Le chien de guerre.

2) O. BREE.

3) BENNET, E.E. *Employment of dogs for Military Purposes*. Journal of the Royal United Service Institute (RUSI) Mar. 1889. p.499-517.

La situation en France était ambiguë. Dès 1887 le lieutenant L. JUPIN avait publié son ouvrage sur "*Les chiens militaires dans l'armée française*", suivi en 1890 de "*Tactique et chiens de guerre- Le chien de guerre moderne et le nouvel armement*". Ces publications connurent un beau succès d'estime auprès de la cynophilie civile et un désintérêt quasi-total de la part des Etats-majors et des milieux militaires en général. Des militaires isolés appliquèrent cependant les préceptes sur le terrain et s'en trouvèrent bien. Comprenant tout l'intérêt d'employer des auxiliaires canins, le capitaine PEIN, commandant un escadron de méharistes dans le Sud algérien mit en service dès 1892 des chiens guetteurs-avertisseurs de sentinelles et des porteurs de messages. Lors de la campagne de Madagascar, le maréchal des logis MALRIC en fit de même et se servit de chiens avertisseurs qui selon les besoins se muaient en chiens d'attaque. (Mégnin) Dans les deux cas l'origine et les caractéristiques des animaux restent inconnues.

Il est agréable de constater par contre que la cynophilie civile française s'occupait énormément à promouvoir les chiens de défense. Les fonctions de chiens de police, de douanier, de garde-chasse connaissaient une grande vogue et les races bergères commençaient à y jouer un rôle primordial, notamment les races belges Groenendaels et Malinois, les Beaucerons et Briards français. Il découla de ces emplois défensifs une propension à un élargissement vers le domaine militaire où en Allemagne le Dobermann d'abord et l'Airedale ensuite jouèrent un grand rôle.

Pendant la décennie 1900-1910 les militaires des grandes puissances européennes crurent avoir découvert dans l'**Airedale** le chien de guerre par excellence. Cette race était censée convenir à tous les métiers: guetteur, patrouilleur et éclaireur, messenger et sanitaire. Les bataillons de chasseurs allemands en avaient des dotations substantielles et les hussards de la garde impériale russe les dressaient à porter des messages. Le rôle du major Richardson dans la promotion de cette race a été considérable car il fournissait de nombreux pays en chiens de police, issus de son chenil et formés par ses soins.

En parallèle se produisit l'émergence de la nouvelle race créée par le Rittmeister von STEPHANITZ, le **Berger allemand**. Par pur nationalisme l'Allemagne décida alors, cynophilie et armée réunies, que seul ce chien ** purement allemand** serait le chien militaire idéal. De fait il devint un bon produit et pendant tout le XXe siècle remporta un maximum de suffrages auprès des militaires de toutes nations. La situation en était à ce stade de l'évolution de la pratique et de la réflexion lorsque survint la première guerre mondiale en 1914. Elle vit un emploi important de chiens de guerre dans leurs divers métiers. Cela donna lieu à des comptes-rendus publiés après les hostilités et à des thèses de doctorat vétérinaire sur les spécialisations canines pendant le dernier demi-siècle.

Au moment de conclure deux observations préliminaires s'imposent. La première porte sur les insuffisances de l'iconographie canine à travers les siècles et la deuxième sur un certain laxisme intellectuel de nombreux auteurs qui ont traité le sujet du "chien de guerre".

Il est très frustrant, en effet, de constater qu'à l'exception de la période antique les utilisateurs du chien

comme combattant ont jugé de peu d'intérêt d'en laisser des représentations fidèles, exploitables par la postérité. Autant les savants anciens et les veneurs¹ se sont efforcés de produire une documentation iconographique relative aux types raciaux de leurs serviteurs canins, autant les guerriers et militaires agissaient sans laisser de traces: Marzenado décrivait le travail des chiens sans jamais préciser, ne serait-ce que leur aspect ou leur taille. De plus la représentation picturale des animaux a été considérée pendant longtemps comme secondaire par le monde artistique. Il existe bien des peintures avec des chiens, mais elles sont rarement reliées à notre thématique. C'est pourquoi les renseignements sur la typologie des divers chiens de guerre à travers les âges sont minces. Pendant la dernière période sous examen les bonnes illustrations le sont tout autant. Avant la Grande Guerre on trouve relativement peu de bonnes photographies, alors que les textes sur les chiens de police et de guerre abondent entre 1900 et 1913. Les chiens des douaniers ont connu une diffusion bien plus large. Quand un chien militaire est photographié avec la troupe, l'image est le plus souvent si petite que l'interprétation raciale en est rendue extrêmement ardue. Elle l'est d'autant plus, qu'assez souvent les sujets s'avèrent des produits de croisements. Quand on étudie le cliché montrant l'un des chiens de l'expédition anglo-indienne contre les Abors en 1911/12 l'impression obtenue est celle d'un Curly coated Retriever. Or le major Richardson qui a fourni Bob et Jumbo, deux produits de son chenil, admet franchement dans une conférence que ce sont des Airedales croisés, mais hélas sans préciser avec quoi.

La deuxième observation est tout aussi désagréable: il s'agit du manque de rigueur de beaucoup d'auteurs par rapport à l'examen des sources et de l'utilisation des bibliographies.

Dans "Les Animaux-Soldats" (2), ouvrage par ailleurs intéressant et utile, M. MONESTIER a consacré 46 pages aux "Chiens de guerre, trente siècles de services", qui tentent de retracer le destin des chiens lutteurs. Le titre en serait bien plus pertinent s'il disait "Chiens à la guerre" car il s'agit bien d'une description des chiens qui ont combattu avec les hommes à travers les âges. Les chiens embrigadés dans des unités militaires et ayant un statut officiel à toutes les époques historiques sont mêlés à des chiens particuliers et des mascottes. Leur sort n'est en rien comparable même si leur mérite respectif reste éminent. On peut donc regretter que des auteurs, et nos jeunes scientifiques notamment, reprennent des faits et des arguments dans des travaux de polygraphes, sans en vérifier ni l'origine ni le bien-fondé. Alors que d'erreurs, que d'à peu près dans les thèses de doctorat. Quel manque de culture parfois. Un peu plus de sens critique dans l'utilisation des sources serait bienvenu. En certaines occasions il est impossible de comprendre une réalité, sans avoir, au préalable, scruté les environnements périphériques. Un exemple: concernant le cas des "féroces

molosses" (3) dont s'était servi le gouvernement indien contre les Abors, j'ai été intrigué par cette formulation. Curieux de connaître l'origine, la race, les caractéristiques de ces monstres, j'ai mené une recherche approfondie en espérant mettre un nom sur une race locale indo/ tibétaine. Résultat de l'enquête: deux malheureux chiens militaires européens issus du chenil Richardson et offerts à un bataillon de Gourkas par la femme d'un de leurs officiers. Cette attitude désinvolte par rapport à la documentation des auteurs ayant traité de ce sujet remonte à loin. Aucun d'entre eux, à part une brève mention de son nom par Paul Mégnin, n'a cité l'article "Chien de guerre" du Dictionnaire de l'Armée de Terre du général BARDIN. Il constitua pourtant la base de tous les écrits postérieurs. Ce fut lui qui, entre autres, explicita le premier, à propos du chien, les notions "d'arme personnelle" et de "guet assis".

Alors que conclure sur le fond?

Le lecteur intéressé par cette thématique aura tout intérêt à se reporter à l'ouvrage d'Olivier BREE, "Historique de la Cynotechnie militaire", réédité en 2006 par le 132^{ème} B.C.A.T. de Suippes. L'auteur, sous-officier appelé et historien de formation, l'a réalisé entre 1996 et 1998 sur ordre de sa hiérarchie. Il a bénéficié de ce fait de l'appui complet des forces armées. Les attachés militaires français ont été mis à contribution dans certaines ambassades. Cela a permis d'élargir les points de vue et de fournir des renseignements inédits très précieux dont il faut se féliciter. Ce travail résume bien toutes les vicissitudes que le chien de guerre a connu au cours de sa longue carrière et ouvre des perspectives sur son emploi futur, en perpétuelle évolution. Bien illustré, doté de graphiques clairs, l'ouvrage de 444 pages a été réactualisé pour l'édition de 2006.

Ce ne fut pas le cas pour notre démarche. Nos points de départ n'étaient pas identiques et les volumes des textes à produire diamétralement opposés. Cet inventaire sommaire s'arrête en 1914, moment où s'ouvre une période qui verra l'emploi massif des chiens à la guerre, alors que jusque là les effectifs étaient toujours restés modestes. Surgit alors un effet d'échelle qui se répercute sur la logistique. Du coup la méthodologie en est totalement modifiée et cette période récente devra faire l'objet d'un traitement différent. Il est cependant possible d'affirmer qu'au cours des périodes sous examen, deux types canins ont dominé le service de guerre sur l'ensemble du globe. Ce sont les molossoïdes à tête volumineuse et les grands chiens de vénerie. Loups, sangliers et cerfs, sans parler des ursidés et des grands félins possédaient un potentiel de rétorsion brut au moins aussi puissant qu'un homme. Par conséquent les griffons du type des Chasses de Maximilien devaient venir à bout aisément d'un guerrier. Ces deux morphotypes étaient aussi croisés avec de grands lévriers pour accroître vitesse et agilité. Ils donnaient alors ce que les Allemands nommaient des "*Blendlinge*", des métis. Il y a fort à parier que pour la guerre ils étaient les plus nombreux. Alors, nous nous satisferons de constater que praticiens et théoriciens, à travers l'histoire, nous aurons aidé à mettre en lumière quelques aspects militaires peu ou méconnus de l'ethnozootechnie canine.

1) Meute de l'archiduchesse Isabelle d'Autriche, régente des Pays Bas par Breughel et Rubens, in "*Vies de chiens*". Maison de la Chasse et de la Nature. 2000. Paris. Peintures de K.A. Ruthart, et en France de Desportes et d'Oudry.

2) *Histoire militaire des animaux des origines à nos jours*.

3) M. MONESTIER

Bibliographie

- ALDROVANDI, U. (1645). *De quadrupedibus digitatis...*
- BARDIN, Etienne, Alexandre, baron. (1841-1851). *Dictionnaire de l'Armée de Terre*.
- BAUGY de, chevalier. (1883) *Journal d'une expédition contre les Iroquois en 1687*. Paris.
- BECKMANN, L. (1894-95) *Geschichte und Beschreibung der Rassen des Hundes*. 2 vol. Braunschweig.
- BOYCE, (BOECE) Hector. (1527) *Histoire de l'Ecosse*.
- BREE, O. (1998 réédition 2006) *Historique de la cynotechnie militaire et du 132è B.C.A.T.*
- BUGNION, Jacques. *Les Chasses Médiévales*. Infolio éditions. 2005. CH – 1124 GOLLION
- CABRERA, A.:(1932) *Los perros domésticos de los indígenas del Territorio Argentino*.-Actas y trabajos científicos del XXV Congreso Internacional de Americanistas, (La Plata 1932) T. I; p.81-93. Buenos Aires 1934.
- DALLAS, Q.C. *The history of the Maroons, from their origin to the establishment of their chief-tribe at Sierra-Leone, including the expedition to Cuba for the purpose of procuring Spanish Chasseurs...* Longman; 1803. 2vol.
- DECHAMBRE, P. 7è édition revue par Ed. DECHAMBRE, *Nos chiens*. La Maison Rustique. 305 p.
- DUTERTRE J.-B. – (1671) *Histoire générale des Antilles françaises*. Paris 1667, vol. 1, 468.
- EDWARDS, B. (1801), *The History, civil and commercial of the British colonies in the West Indies*.
- FLEIG, D. (1983) *Kampfhunde*. Tome II.
- HAMER, Blythe.(2001), *Dogs at War*. Carlton Books. London. 160p.
- LABAT J.-B. - 1742. *Nouveau voyage aux Isles françaises de l'Amérique*. Tome VII. chap. VIII. p. 199.
- LARA, O. D. *De l'Atlantique à l'ère Caraïbe: Nègres cimarrons et révoltes d'esclaves, XVè – XVIIè siècles*. 4 vol. Thèse 3è cycle. Histoire moderne et contemporaine du Monde Ibérique et latino-américain. Paris X. 1971.
- LEMISH, Michael G. *War Dogs – A history of loyalty and heroism*. Brasse's. Washington D. C. 1995. 284p.
- LUTZ, G (2003) *Un avatar de la domestication des animaux: les chiens à esclaves **Buscadores** de Cuba et de Saint-Domingue*. OUTRE-MER - Revue d'histoire. T. 90. N° 340-341. P.61-81.
- LUTZ, G. (2008) *L'emploi de "chiens de combat" en Asie dans divers conflits de l'époque moderne aux temps contemporains. Deux exemples: le Manilla Bloodhound et les dogues de l'Himalaya. 1ère partie: le Manilla Bloodhound*. 22p. 2^{ème} partie: Les chiens de combat du toit du monde: molosses et dogues de l'Himalaya. 17p.
- LUTZ, G. Le Dogo Sardo: une race oubliée; *Ethnozootechnie* N°2009.
- MEGNIN, P.1919. *Chiens de France-Soldats de la grande Guerre*. Larousse Mensuel Illustré, 1919, p742.
- MEGNIN, P. (1919), *Les Chiens de France.- Soldats de la grande Guerre*. Albin Michel Ed. Paris.
- MONESTIER, Martin. (1996) *Les Animaux-Soldats – Histoire militaire des animaux des origins à nos jours*. Coll. "Documents" éd. Le cherche midi. Paris.
- OBERTHUR J. – (1979) *Le chien*. Tomes 1 et 2. Paris, Editions Durel.
- PARKMAN F. *Les jésuites dans l'Amérique du Nord*, p. 163.
- POLIN, Sébastien, Jean. (2003) *Le chien de guerre. Utilisation à travers les conflits*. Thèse de doctorat de l'Ecole Vétérinaire d'Alfort. Université de Créteil. 100p.
- PASTELLS, P. *El descubrimiento del estrecho de magallanes en conmemoracion del IV centenario por el Rodo*, P. Pablo P... con la colaboracion de Rodo P. Constantino BAYLE. Madrid. Rivadeneyra, 1920. 2 vol. (Biblioteca de la historia hispano-americana).
- RAINSFORD, M. *An historical account of the black empire of Hayti, comprehending a view of the principal transactions in the revolution of Saint Domingo; with its antient and modern state*. [London,] Albion Press, J. Cundee, 1805; XXIII p., 467p.
- RICHARDSON, E.H. (1912), *The employment of war dogs, with special reference to Tripoli and other recent campaigns*. Journal of the Royal Service Institute (RUSI) pp.1649-63.
- SALAS, A.M. *Las armas de la conquista*. Chap. III Perros. Emecé Editores S.A. [Buenos Aires.]
- SMITH, Ch. Hamilton. *Mammalia: Dogs* [Edinburgh and London]. 1840. Vol. II.
- TEULIERES, R. *Les Noirs du Minas*. Les Cahiers d'Outre-Mer, IX (1958) p. 47-61.
- VARNER, J. G. & VARNER J. J. 1983. *Dogs of the conquest*. University of Oklahoma press; [Norman]. 238p.

SUR LES SACRIFICES D'ANIMAUX DANS L'ANTIQUITÉ

Alexandre OSSADZOW ⁽¹⁾

Résumé: Faisant référence aux travaux antérieurs en ce domaine, mais se démarquant de ceux-ci, l'auteur se place résolument dans le cadre des relations affectives entre l'homme et les animaux. Trois peuples sont principalement examinés: Hébreux, Grecs et Romains. Familier des textes de l'Antiquité, l'auteur estime que dans cette époque pasteurs et éleveurs éprouvent généralement pour les animaux un sentiment général de respect, accompagné parfois d'estime si ce n'est d'admiration, et excluant par conséquent la consommation de chair après leur mise à mort, mais qu'ils doivent faire face à la croissance naturelle des troupeaux, et aux cruels combats des mâles. Des mises à mort par l'homme, moins cruelles si elles sont convenablement organisées que celles de la nature, ont en conséquence, pense-t-il, été instituées par les prêtres dans le cadre de cérémonies d'offrandes à des divinités d'animaux *sacrifiés*, c'est-à-dire *consacrés* puis mis à mort.

Ce caractère *sacré* et l'organisation aussi correcte que possible du choix des animaux *sacrifiés* et de leur mise à mort, font que celles-ci sont généralement acceptées par la population. Il y a cependant des oppositions, notamment chez les Grecs et les Romains, peuples pratiquant davantage de sacrifices d'animaux que les Hébreux. Après avoir examiné cet aspect, l'auteur décrit les principales phases des cérémonies sacrificielles chez les trois peuples examinés, et termine en rapprochant de l'expansion chrétienne la disparition de ces cérémonies d'offrande à une divinité d'animaux sacrifiés.

Importance dans l'Antiquité méditerranéenne, et origine des offrandes à une divinité d'animaux sacrifiés

Dans la vie de plusieurs des peuples de l'Antiquité méditerranéenne, les "sacrifices d'animaux", comme nous les appelons couramment, et qui sont plus précisément des *cérémonies d'offrande à une divinité d'animaux sacrifiés*, ont une grande importance et constituent l'essentiel des actions de culte religieux. Chez les Hébreux, elles occupent ainsi une notable partie du *Lévitique*, deuxième des cinq premiers livres ou *Pentateuque* de l'Ancien Testament, tout en apparaissant également dans d'autres de ces cinq livres.

Nous exposons dans le présent titre ce qui nous semble être l'origine de ces cérémonies, en commençant par une rapide revue de quelques auteurs antérieurs.

Un auteur de l'Antiquité tardive, *Porphyre*...

Nous n'avons trouvé qu'un auteur de l'Antiquité, et tardive, donnant des indications sur l'origine des sacrifices d'animaux: Porphyre, philosophe grec du III^e siècle après J. C.:

"Le sacrifice d'animaux, plus récent que les autres (ceux de produits de la terre) [...] ne tire pas sa cause d'un bienfait, comme le sacrifice de produits récoltés, mais d'une situation difficile née de la famine ou de quelque autre infortune [...]" (De l'abstinence, II, 9, trad. J.Bouffartigue).

Sans plus étayer ce propos, Porphyre mentionne ensuite sur le sacrifice de certains animaux domestiques, divers prétextes ayant clairement pour but de donner bonne conscience:

"On tua pour la première fois une chèvre à Icaros en Attique, parce qu'elle avait brouté les rameaux d'une vigne", prétextes que je reproduirai plus complètement au titre II ci-après.

Nous retrouverons Porphyre comme relevant une importante difficulté, exposée plus loin, rencontrée par les éleveurs, et passons aux auteurs contemporains.

Et cinq auteurs contemporains ici retenus

Pour ces derniers, notre recherche nous a conduit à en retenir cinq: deux de la fin du XIX^e siècle, Robertson Smith et Marcel Maus; deux de la dernière période du XX^e siècle, Jean-Pierre Vernant et Brigitte Le Guen-Pollet, et enfin un récent, Jean-Louis Durand, que nous examinerons surtout dans les titres II et III. Voyons déjà ce que disent les deux premiers.

Les deux premiers auteurs contemporains, R. Smith et M. Maus:

Dans son ouvrage *Religion of Semites* (1890), R. Smith consacre de nombreuses, je dirai presque de trop nombreuses, pages à cette question. Se penchant d'abord sur l'aspect de sacré, il observe ensuite que les sacrifices d'animaux donnent lieu à la consommation de viande par une communauté, puis, présente selon ce qu'en retient notre deuxième auteur, Marcel Maus "*son explication générale des sacrifices [qu'] il fait [...] tous dériver de la communion totémique, c'est-à-dire d'une sorte de sacrement où les membres d'un clan totémique communient entre eux et avec leur totem en mangeant ce dernier: tels les Arabes de Saint Nil mettant en pièces et dévorant leur chameau*".

Marcel Maus poursuit comme suit:

"Ce qu'a dit Robertson Smith du sacré, du tabou, du pur et de l'impur, nous l'avons mis à notre profit. Mais nous avons repoussé son explication générale des sacrifices. A première vue, nous observions que le sacrifice ne se pratiquait que là où le totémisme n'existait pas ou n'existait plus [...]" (7, 5).

Plus qu'à la consommation de viande accompagnant le sacrifice animal, ce deuxième auteur attache de l'importance à la consécration de la victime avant sa mise à mort:

"Le sacrifice implique toujours une consécration; dans tout sacrifice, un objet passe du domaine commun au domaine religieux; il est consacré" (7, 200).

Il se penche ensuite sur divers aspects du sacrifice (rites, instruments...) sans plus parler de l'origine de ce genre de pratique.

1) Ingénieur des Ponts et Chaussées, 29, Rue Guy Moquet, 94 130 Nogent-sur-Marne.

Petite discussion: des vues intéressantes, mais aussi des erreurs

Si R. Smith parle effectivement (13, 267-268) de l'*Arabian custom of totemism*, "la coutume arabe du totémisme", il omet de rappeler qu'un *totem* est, chez certains peuples, un animal déifié, considéré comme l'ancêtre de la tribu, et honoré à ce titre (Georges Duprat, *Nouveau Larousse illustré*): il ne saurait donc être question pour celle-ci, à notre sens, de le mettre à mort un représentant de ce *totem* aux fins de consommation de sa chair.

Voyons ainsi le cas de l'Égypte ancienne, où nombre d'animaux étaient en quelque sorte déifiés: elle est singulièrement absente des travaux consacrés aux sacrifices d'animaux à des divinités, de même que ces sacrifices sont pratiquement absents des travaux consacrés à cette riche civilisation. Dans les divers ouvrages que j'ai consultés sur celle-ci, je n'en ai trouvé qu'une mention, celle de biens enfouis à Kerma dans des tombes de dignitaires, et comprenant, selon l'auteur K. A. Bard, "*des animaux et humains sacrifiés*" (1, 404-405): il s'agissait d'une sépulture, non d'un temple ou d'un autel; Kerma se trouve aux confins de la Nubie, bien au sud des Pyramides, et les

victimes avaient été *immolées*, "tuées de façon sacrée" (voir en page 18) en l'honneur d'humains mis en sépulture, et non *sacrifiées à une divinité*. Je suis ainsi entièrement en accord avec l'observation de Maus "*le sacrifice ne se pratique que là où le totémisme n'existe pas ou n'existe plus*".

Plus généralement, tout en livrant des observations parfois intéressantes, Smith mais aussi Maus commettent des erreurs ponctuelles (ainsi de la consommation de chair accompagnant le sacrifice, non toujours le fait d'une large communauté mais souvent réservée à un petit nombre), et l'erreur plus générale d'embrasser trop de peuples, appliquant aux uns ce qu'ils trouvent chez les autres. Les divers peuples humains peuvent se ressembler sur certains aspects, mais diffèrent souvent profondément sur d'autres, ce qui me paraît bien être le cas de leurs rapports avec les animaux: nous avons ainsi pu voir que les sacrifices d'animaux au sens où nous les entendons, fort répandus chez les Hébreux et les Grecs, étaient pratiquement inexistantes en Égypte.

Les sentiments des humains envers les animaux dans l'Antiquité: estime et respect...

Avant de passer au troisième et au quatrième auteurs, plus proches de nous (les propos du cinquième, Durand, seront surtout examinés au titre suivant), puis à l'origine des sacrifices d'animaux telle que je la perçois, je propose d'aborder un domaine peu examiné, non seulement chez les quatre premiers auteurs ici mentionnés, mais aussi sur leurs successeurs: celui des sentiments que les humains de l'Antiquité éprouvaient envers les animaux.

Pour moi qui fréquente quelque peu les auteurs de cette période, la chose est claire: la plupart des humains éprouvaient envers les animaux, et nombre d'entre nous éprouvent d'ailleurs encore, un sentiment général de respect, accompagné parfois d'estime si ce n'est d'admiration, et excluant par conséquent la consommation de chair après leur mise à mort. Le peuple Hébreux est à cet égard précieux, rapportant, certes à sa façon des propos commençant aux débuts de l'humanité:

"Dieu dit à l'homme [mâle et femelle]: je vous donne toute herbe portant semence sur toute la surface de la terre, ainsi que tous les arbres fruitiers portant semence; ce sera votre nourriture (*Genèse*, I, 29) ⁽¹⁾, ce que le rabbin Josy Eisenberg commente en indiquant que selon cette parole, Adam et Eve et leurs premiers descendants ne devaient consommer que de la nourriture végétale (7, 91-92). Ce respect de tout être animal conduira Noé, sur instruction de Dieu, à préserver, dans son Arche, des représentants de chacune des espèces, y compris celles que nous appelons *sauvages*.

Signalons aussi que, pour les Hébreux et les Grecs de l'Antiquité les animaux ont une âme (voir le titre II, *premier problème posé*), ce qui pourra étonner plus d'un contemporain.

Nous placerons enfin dans le même cadre les qualificatifs d'animaux souvent appliqués, à titre élogieux, à des humains:

"Mon aimé est pareil à la gazelle
Et au faon des biches [...]
Mon bien aimé m'a dit:
Viens-t'en, ma belle, ma colombe [...]" (*Cantique des cantiques*, II, 9-14),

ainsi que la tradition chrétienne appliquant aux évangélistes les quatre figures symboliques, toutes les quatre ailées, de la vision d'Ezéchiel (*Ez.*, I, 4-10): le personnage humain à Matthieu, l'aigle à Jean, le taureau à Luc, et le lion à Marc.

... et leur répugnance, voire leur refus, de les mettre à mort.

Ce respect, cette estime, cette admiration des animaux par l'homme de l'Antiquité, le conduit ainsi à éprouver de la répugnance, voire du refus de les mettre à mort. Eisenberg précise que le commandement par Dieu de ne pas tuer des hommes ou des animaux, modifié à partir de Noé par la seule possibilité de *sacrifier* devant son autel des animaux domestiques, se traduit par le fait que les Hébreux s'interdisaient généralement de pratiquer la chasse (7, 92). Esaü a certes choisi d'être chasseur plutôt que pasteur, mais, est-ce lié?, il est dépossédé de son droit d'aînesse au profit de son frère cadet Jacob l'agriculteur (*Genèse*, XXV et XXVII).

Les Gentils de leur côté s'autorisent à chasser les animaux "sauvages" et ne s'en privent pas, comme le rapporte pour les Grecs le philosophe Porphyre, déjà cité ci-dessus:

"[Les anciens] établirent des législations qui existent encore actuellement [...] Il fut interdit de tuer les animaux utiles, alors qu'il ne fut pas interdit de tuer les autres [...]" (De l'abstinence, I, 11, trad. J.Bouffartigue)

1) Les passages ici cités de la Bible le sont dans la traduction des moines de Maredsous, 1952.

En s'interdisant de mettre à mort les animaux domestiques, les humains de l'Antiquité se heurtent cependant à deux difficultés, peu mentionnées dans les

travaux antérieurs et exposées ci-après dans l'ordre où elles me semblent avoir été perçues en premier par les Hébreux.

Première difficulté rencontrée par les pasteurs et éleveurs: la croissance naturelle des troupeaux

Protégés par l'homme, et donc non soumis aux dures "lois" de la nature, les troupeaux et groupes d'animaux domestiques voient, si rien n'est fait, leur nombre croître, les femelles fécondées mettant au monde plusieurs rejetons; et selon l'observation faite par Charles Darwin pour toutes les espèces, il naît davantage d'individus qu'il ne peut "raisonnablement" en survivre, compte-tenu notamment des disponibilités en nourriture. Ne rien faire pour les troupeaux domestiques, c'est aller vers une surabondance de têtes qui vont disputer farouchement entre eux mais aussi avec les humains une nourriture qui elle, n'aura guère augmenté.

Cette difficulté est développée par le philosophe grec Porphyre, mais sans qu'il la relie directement à l'origine des sacrifices comme actes religieux:

"Le mouton, le bœuf et tous les animaux de ce genre nous aident, tant qu'ils restent en nombre limité, à faire face aux nécessités de notre existence. Mais s'ils prolifèrent sans limite et dépassent à l'excès le nombre établi, ils peuvent mettre notre vie en danger, soit en usant contre nous de leur force [...] soit seulement en dévorant ce que la terre produit pour notre nourriture. Et c'est la raison pour laquelle il ne fut pas non plus interdit de tuer ce genre d'animaux [...]" (De l'abstinence, I, 11, trad. J. Bouffartigue).

Deuxième difficulté rencontrée par les pasteurs et les éleveurs: les combats de mâles, se traduisant souvent pour les vaincus par une vilaine mort

La deuxième difficulté est que dans de nombreuses espèces animales, *domestiques* ou non, les mâles adultes se livrent, en dehors même du besoin de nourriture et non uniquement en saison des amours, à des combats furieux, souvent suivis d'une vilaine mort des vaincus. Dans l'Antiquité, ce point est rapidement noté par Ovide: "*Le bélier se bat farouchement à coups de cornes contre un autre mâle, mais il se garde bien de blesser le front de sa chère brebis*" (Ovide, *Les Fastes*, IV, 101-102, trad. R. Schilling).

revient plus longuement:

"Les mammifères mâles les plus timides, dépourvus de toute arme propre à la lutte, se livrent [quand même] des combats furieux pendant la saison des amours. On a vu deux lièvres se battre jusqu'à ce que l'un d'eux reste sur la place [...]"

On sait que tous les animaux mâles dont certains organes constituent des armes propres à la lutte se livrent des combats terribles. Lord Takerville m'a raconté les luttes que se livrent les taureaux sauvages de Chilligham Park [...]" (*La descendance de l'homme*, trad. E. Barbier, 4, 549-551).

Dans son ouvrage *Descent of man and the sexual selection* (1871) dont la première partie du titre anglais doit s'entendre, non par "*la descendance de l'homme*" comme a fait Edouard Barbier dont la traduction générale est pourtant bonne, mais par "*la descendance vers l'homme*" c'est-à-dire "*la lignée humaine*" (1), Charles Darwin y

Les femelles aussi peuvent se combattre: ainsi des poules, des vaches dans un troupeau; mais le plus souvent ces combats conduisent les vaincues non à mourir, mais à se soumettre à la loi de victorieuses devenant *chefs* et s'attribuant notamment les meilleures parts de nourriture.

Le douloureux dilemme de l'éleveur, et le besoin pour l'homme de protéines animales

L'éleveur, le propriétaire qui aime ses animaux, se voit ainsi placé devant un douloureux dilemme, se rendant compte qu'ils ne peuvent conserver la plupart des jeunes, surtout mâles mais aussi femelles, dont chacun-chacune représente pourtant un petit chef d'œuvre. Se séparer de l'un d'eux, d'une façon ou d'une autre, se traduira par un double regret: celui de la perte d'un être que l'on aime et que l'on estime, et l'appauvrissement correspondant.

De son côté l'homme doit, sous peine de carences, compléter la nourriture végétale par des protéines animales qui, en dehors des *fruits de mer* de quantité généralement limitée et de poissons non toujours disponibles, seront fournies par la chair d'animaux terrestres mis à mort et soumis à la cuisson.

Les vues du troisième et du quatrième auteur contemporain

C'est à présent le lieu de présenter les vues des deux suivants des auteurs annoncés ci-dessus, en commençant par l'intéressante "proposition" de Jean-Pierre Vernant:

"Dans sa leçon inaugurale, prononcée le 5 décembre 1975 au collège de France, J. P. Vernant proposait d'aborder le sacrifice sous deux angles qui n'en font qu'un aux yeux des Grecs:

"*D'une part comme fête solennelle où les dieux, invités, sont présents; et d'autre part comme boucherie, cuisine ritualisée, préparation du repas de viande, règles qui dans le cours de la vie quotidienne, rendent licite et même pieuse la consommation de viande [...]*" (cité par G. Berthiaume, 2, *Avant-propos*).

Voici enfin un propos de Brigitte Le Guen-Pollet:

"Dans la Grèce Antique, le prêtre, *ιερέυς* (hiereus), tire du sacrifice, *θυσία* (thusia), l'essentiel de ses revenus, car il bénéficie, à cette occasion, d'un certain nombre de morceaux prélevés sur les bêtes immolées" (B. Le Guen-Pollet, 9, 13).

La religion au secours des éleveurs, ou la différence entre simplement tuer, et offrir en sacrifice

Nous allons élargir ces vues, et les appliquer à cette pratique religieuse de l'Antiquité que constitue les offrandes à une divinité d'animaux *sacrifiés*.

Il est connu que l'un des buts des préceptes que donnent les prêtres, et l'on ne saurait le leur reprocher, est souvent d'inciter les peuples, soit à respecter des règles de salubrité, soit à mener une vie adaptée aux conditions du

1) Michel Prum et Patrick Tort en ont donné en 1899 une nouvelle traduction sous le titre plus approprié *la filiation de l'homme*.

moment: le carême des chrétiens leur demande ainsi l'abstinence, précisément à une période de l'année (la fin de l'hiver) où les vivres se font rares; le maigre des vendredis les conduisant à intercaler du poisson dans leur consommation de viande, etc.

Je pense que la religion est venue de même au secours des éleveurs. Ni agriculteurs, ni pasteurs de bétail, les prêtres ont besoin de nourriture: plutôt que d'en solliciter pour eux-mêmes, ils demandent "*pour la divinité*" des fruits de la terre et une partie des têtes surabondantes de troupeaux, jeunes et mâles de préférence, les offrandes devant leur être présentées comme officiant pour la divinité.

Dès les débuts de l'humanité, la Genèse nous montre deux offrandes à Dieu: des fruits de la terre par l'agriculteur Caïn, et des premiers nés de son troupeau, mais sans consommation de chair, par le pasteur Abel: ce, déjà pour répondre à une augmentation naturelle de têtes ne pouvant raisonnablement dépasser certaines limites?

Cette première difficulté sera particulièrement perçue par Noé. Protégés et nourris par lui, les animaux abrités dans l'Arche ont donné des jeunes et augmenté en nombre: en récompense de son action de préservation, Noé est autorisé avec ses fils à consommer de la chair d'"*animaux purs*" (voir en page 11), dans le cadre de cérémonies sacrificielles et après avoir servi la part de Dieu:

"Noé sorti de l'arche éleva un autel [de terre ou de pierres] au Seigneur, prit de tous les animaux et de tous les oiseaux purs et offrit des holocaustes (des destructions par le feu),"

"Dieu bénit Noé et ses fils [...] et leur dit: tout ce qui se meut et vit vous servira de nourriture [...]" instruction précisée par la précédente: "*tout ce qui se meut, vit [sous-entendu, et est pur] vous servira de nourriture [...]*" (Genèse, VIII, 20 et IX, 3-4),

La deuxième difficulté, constituée par les combats de mâles, sera à son tour observée et prise en compte à partir d'Abraham. De même que pour Noé, les pasteurs et éleveurs, dont l'action de protection les conduit à l'augmentation des têtes, seront autorisés à consommer leur chair après mise à mort: encore faut-il accepter et savoir accomplir cet acte douloureux! Les prêtres vont s'en charger, former des assistants et dirigeront des cérémonies *rendant licite et même pieuse*, suivant les termes de J. P. Vernant, *la consommation de viande*. Chez les Hébreux comme dans bien d'autres peuples, les animaux ne seront plus simplement tués, mais offerts "*en sacrifice*" à une divinité (1); en l'absence de prêtres, les rois, ou les chefs de famille, ne dédaigneront pas de diriger ces actes devenus des cérémonies sacrées.

Les Hébreux comme les Gentils pratiqueront les deux sortes d'offrandes: des fruits de la terre, et des animaux *sacrifiés*, et deux genres principaux d'offrande, les uns en vénération de la divinité, les autres en réparation de fautes. Les Hébreux s'attacheront particulièrement aux offrandes d'animaux, qui posent les problèmes les plus difficiles; répondant aux deux difficultés mentionnées ci-dessus, leurs *sacrifices* toucheront préférentiellement, et

des mâles, et des jeunes.

Lorsque Abraham manifeste son obéissance et sa confiance à Dieu en acceptant de lui "sacrifier" son fils Isaac, c'est un bélier, non une brebis, que l'ange du Seigneur lui fait voir en substitution, ou en "rachat" (Genèse, XXII, 9-13); instituant la Pâque, Dieu demande à Moïse et Aaron qu'en commémoration de la liberté enfin donnée aux Hébreux de quitter l'Égypte, lui soit offert chaque année par famille "*un mâle sans défaut âgé d'un an, agneau ou chevreau*" (Exode, XII, 1-5); de même "*tout premier né [humain] m'appartient [son non sacrifice devra être racheté], ainsi que tout mâle premier né de tes troupeaux, gros et menu bétail*" (Exode, XXXIV, 19), etc.

La surabondance de naissances donnant aussi des femelles, celles-ci sont également mentionnées, mais nettement moins que les mâles: "*lorsque quelqu'un offrira un sacrifice pacifique, s'il offre du gros bétail, mâle ou femelle, il l'offrira sans défaut au Seigneur*" (Lévitique, II, 1). Ce sont surtout les mâles qui sont demandés, notamment pour les sacrifices de réparation: "*Si l'assemblée d'Israël a péché involontairement [...] et si ce péché vient à être connu, l'assemblée offrira en sacrifice d'expiation un jeune taureau [...]*" (Lévitique, IV, 13-14), etc.

Chez les Gentils, les offrandes aux dieux touchent de même de préférence des mâles. Au premier chant de l'Iliade, Agamemnon, ayant offensé Apollon par son prêtre Chrysès en lui refusant, en dépit de l'offre d'une riche rançon, de lui rendre sa fille captive Chryseïs, apaise la colère du dieu avec une délégation conduite par Ulysse qui ajoute à la restitution de la captive l'offrande de grains et d'une *hécatombe* de cent bœufs (grec *hékaton*, "cent" – entendez: "un grand nombre de bovidés mâles, bœufs ou taureaux"), passage sur lequel je reviens plus loin.

Des offrandes en sacrifice généralement suivies de la consommation, par les humains, de la chair des animaux, mais posant en outre trois problèmes particuliers

Ainsi qu'indiqué ci-dessus, l'offrande *en sacrifice* d'animaux dont il est préférable qu'ils ne soient pas conservés, a en particulier pour but de fournir de la nourriture carnée à la divinité aux prêtres et aux auteurs des offrandes. Chez les Hébreux, certains animaux, réservés à Dieu, lui sont totalement offerts comme *holocaustes* (hébreu *ôlam*, *hâlil*, "anéantissement par le feu") et à ce titre entièrement brûlés; les corps des autres animaux *sacrifiés* sont partagés entre la part de Dieu, brûlée, celle des prêtres et celles des auteurs des offrandes, soumises à la cuisson.

Chez les Gentils, c'est une partie du corps des premiers animaux sacrifiés (dans l'Iliade, les cuisseaux recouverts de graisse et associés à des morceaux de chair crue), qui est réservée à la divinité et à ce titre, brûlée et aspergée de vin; les autres morceaux sont rôtis puis consommés tant par le sacrificateur que par les auteurs de l'offrande; ainsi au premier chant de l'Iliade, dans le sacrifice offert en réparation à Apollon:

"Le banquet apprêté, on festoie, et les cœurs n'ont pas à se plaindre d'un repas où tous ont leur part" (Iliade, I, 465-466, trad. P. Mazon).

En l'absence de prêtre, la chair est consommée par le sacrifiant et les auteurs des offrandes, qui la partagent avec leur famille et éventuellement des amis: ce qui se

1) Si les Grecs et les Romains vénéraient plusieurs dieux, leurs prêtres et les temples par eux desservis n'étaient en général dédiés qu'à une seule divinité: ainsi au premier chant de l'Iliade de Chrysès, "*prêtre d'Apollon*".

passer pour la Pâque hébraïque, ou est décrit au troisième chant de l'Odyssee (voir dans le titre II).

Il semble bien, nous y reviendrons, que dans l'Antiquité la chair d'animaux domestiques n'est consommée par les humains que dans le cadre de cérémonies de sacrifices; manger de cette chair dans ce cadre sacrificiel et en compagnie choisie est par ailleurs une fête: on a pu le voir, à l'époque archaïque, pour le sacrifice de réparation à Apollon; de même, au quatrième siècle av. J. C., "tous les ans, Xénophon [cavalier et chasseur] faisait un sacrifice [de vénération] pour la déesse (de la chasse, Artémis) [...] et tous les gens du pays,

hommes et femmes, étaient de la fête. La déesse fournissait aux convives [à partir des offrandes] farine, pain, vin, fruits secs, une portion des animaux sacrifiés provenant des pâturages sacrés, et même des animaux que l'on chassait" (Xénophon, *Anabase*, V, 3, 8-10, trad. Ed. Delebecq).

Si ces offrandes et mises à mort d'animaux sacrifiés permettent aux humains de se nourrir de chair animale tout en répondant aux deux difficultés exposées au présent titre Ier, leur accomplissement pose divers problèmes, dont trois particuliers sont exposés au titre II qui suit.

II – Trois problèmes posés dans l'Antiquité par les cérémonies d'offrande d'animaux sacrifiés

Énoncé des trois problèmes particuliers posés par les offrandes et mises à mort d'animaux sacrifiés

Tout en répondant aux deux difficultés exposées au titre Ier, l'accomplissement des offrandes et mises à mort d'animaux sacrifiés pose cependant divers problèmes, dont trois, exposés ci-après, retiendront plus particulièrement notre attention:

- la présence de sang et de graisse, déconseillés voire interdits à la consommation humaine;
- la peur et la souffrance des animaux sacrifiés;
- enfin, en dépit du caractère sacré de ces offrandes, le regret voire l'opposition d'humains éprouvant pour les animaux domestiques une affection particulièrement prononcée.

Premier problème posé par les offrandes d'animaux en sacrifice: la présence de sang et de graisse, indésirables pour les humains

Vouée en notable partie à la consommation par des humains, la chair des animaux terrestres offerts en sacrifice contient du sang, et est souvent associée à de la graisse: or, outre son rôle de transporter aux diverses parties du corps l'oxygène des poumons et les matériaux nourriciers issus de la digestion, le sang remplit aussi celui de recueillir dans les tissus et organes les déchets et produits toxiques qui s'y trouvent, et de les transporter vers les éléments d'élimination (reins, foie et peau): il est ainsi chargé de déchets et éventuellement de produits toxiques, et donc relativement nocif, comme l'a nettement rappelé le docteur naturaliste Raymond Dextreit; la graisse de son côté est également déconseillée au plan diététique. Il est donc souhaitable que la chair des animaux sacrifiés soit, autant que possible, épurée de ces deux produits.

Venant au secours d'éleveurs aimant leurs animaux, la religion va faire coup double. L'autorisation donnée à Noé et ses fils d'avoir pour nourriture "ce qui se meurt et vit" est de suite accompagnée de la précision de ne consommer que le corps des animaux, non leur âme, à laquelle le sang est réputé attaché:

"Tout ce qui se meurt et vit vous servira de nourriture [...] Seulement vous ne mangerez point de chair avec son âme, son sang" (Genèse, IX, 3-4).

Cette instruction est reformulée et précisée dans le *Lévitique* (XVII, 11-14):

"Où que vous soyez, vous ne mangerez point de sang, ni

d'oiseau, ni de bétail [...]

"L'âme de la chair est dans le sang; je vous l'ai donné pour l'autel, afin qu'il serve d'expiation, car c'est par le sang que l'âme expie [...] C'est pourquoi j'ai dit aux Israélites: vous ne mangerez le sang d'aucun animal, car l'âme de toute chair, c'est son sang".

La graisse de son côté doit elle aussi être retirée, cette fois comme devant être réservée à Dieu et donc consommée par le feu:

"Le Seigneur dit à Moïse: "Dis ceci aux Israélites: Vous ne mangerez point de graisse de bœuf, de brebis ou de chèvre [...]"

"Celui qui offrira au Seigneur sa victime pacifique [...] apportera dans ses mains ce qui doit être offert par le feu au Seigneur: la graisse avec la poitrine pour la balancer en offrande devant le Seigneur [...]" (*Lévitique*, VII, 22-29).

Pour les Grecs aussi, les animaux ont une âme, qui part avec le sang:

"Pisistrate égorge [la vache]: dans le flot du sang noir, l'âme quitte les os [...]" (*Odyssee*, III, 455, trad. V. Bérard),

mais l'interdiction de consommation du sang s'écoulant des victimes animales n'est pas explicitement formulée, et semble aller de soi avec le fait que l'âme qui s'en va lui est liée.

Les Grecs retirent eux aussi la graisse des parts réservées à la consommation humaine, et la dédient à la divinité: la "part sainte" réservée à celle-ci est, un peu de même que pour les Hébreux, un savant assemblage de morceaux de choix, et de parties impropres à la consommation humaine: les cuisseaux couverts de graisse, qui sont jetés au feu et sur lesquels est répandu du vin (*Iliade*, I, 459-463).

Observons enfin que si la graisse peut être séparée de la chair d'animaux morts, ce n'est pas le cas du sang. Retirer la partie de celui-ci qui s'écoule, suppose de "saigner" l'animal vivant, et non de le mettre à mort en le "cognant": observation liée au fait que les animaux sont mis à mort, nous le verrons, par *égorgement*, point que nous examinerons dans le titre III.

Les lieux des sacrifices: des autels, associés à des temples

Chez les Hébreux comme chez les Gentils, la victime est ainsi habituellement *égorgée*, ce devant ou sur un autel (grec *bômos*, latin *altare*, de *altus*, "haut, élevé").

Au début simple tertre de terre ou de pierre, l'autel apparaît dès le temps de Noé, comme nous l'avons vu dans le titre Ier:

"Noé sorti de l'arche éleva un autel [de terre ou de pierres] au Seigneur, prit de tous les animaux et de tous les oiseaux purs et offrit des holocaustes (des destructions par le feu)" (Genèse, VIII, 20).

Dans l'*Exode*, Dieu donne à Moïse des instructions pour d'un sanctuaire abritant un Tabernacle (*Ex.*, XXV, 8-9 et XXVI), puis pour l'édification

Second problème posé par les offrandes d'animaux en sacrifice: la peur et la souffrance des victimes

Conduire à la mort un animal ou un être humain sans qu'il en éprouve de la terreur, et le mettre à mort sans trop le faire souffrir, pose un problème redoutable, du moins pour certains des humains exécuteurs, car il en est, hélas, qui n'éprouvent guère de scrupules à ce sujet. Dans sa première œuvre, *Zoology of the voyage of the Beagle* (titre traduit en français par *Voyage d'un naturaliste autour du monde*), Charles Darwin décrit comme suit à Buenos Ayres la résistance désespérée des boeufs que l'on fait venir de force au lieu où ils seront mis à mort:

"La force du cheval, comparée à celle du bœuf, est réellement étonnante. Un homme à cheval, après avoir enlacé de son lazo les cornes d'un bœuf, peut traîner ce dernier où il le veut. L'animal laboure la terre de ses jambes tendues en avant pour résister à la force supérieure qui l'entraîne, mais tout est inutile [...] On traîne le bœuf à l'endroit où il doit être abattu; puis le matador, s'approchant avec précaution, lui coupe le jarret. C'est alors que l'animal pousse son mugissement de mort, le cri d'agonie le plus terrible que je connaisse (...) Toute cette scène est horrible et révoltante [...]" (trad. Ed. Barbier, 5)

De telles scènes sont peu connues dans l'Antiquité où, je le répète, l'homme éprouve généralement pour les animaux domestiques une affection certaine; je reviendrai au titre III suivant, dans le cadre du déroulement d'une cérémonie d'offrande en sacrifice, sur la peur et la souffrance des animaux *sacrifiés*, questions qui conduisent au troisième problème posé par ces cérémonies.

Troisième problème posé par les offrandes d'animaux en sacrifice: l'opposition ou la réticence de personnes éprouvant pour les animaux domestiques une affection particulière.

Le caractère sacré de l'offrande à des divinités d'animaux domestiques *sacrifiés*; les deux aspects principaux qui lui sont appliqués: réparation de fautes (humaines), ou simple vénération, n'empêchent pas, dans l'Antiquité, les personnes éprouvant pour ces animaux une affection particulière, de continuer à être opposés à de telles pratiques, opposition exprimée parfois ouvertement, comme faisait Pythagore, selon les légendes qui lui sont attachées. Plusieurs types de réponses leur sont apportées par les sacrificateurs.

Réponse apportée par les Hébreux aux oppositions aux sacrifices: exclusion de certains animaux dits "impurs", et choix préférentiel de jeunes.

Ainsi qu'on l'a vu dans le titre Ier, les Hébreux ne doivent offrir en sacrifice que des animaux sans défaut (*Exode*, XII, 1-5; *Lévitique*, II, 1, etc.). Pour la consommation de la chair des animaux non voués aux holocaustes, s'ajoute une seconde règle, n'autorisant en

l'édification de deux autels: l'un, pour les *holocaustes* et autres sacrifices d'animaux, en bois d'acacia, creux et muni de divers accessoires (récipients, pelles, bassins, brasiers); l'autre, pour les combustions de parfums, également en bois d'acacia, et orné d'or (*Ex.*, XXVII, XXX, 1-4).

Les Gentils élèveront également des autels associés à des temples, mentionnés dans les textes (*Iliade*, I, 34, etc.) et visibles sur les documents iconographiques.

nourriture humaine que la chair des animaux "purs" (*Lévitique*, XI, 1-8): présentent cette qualité quadrupèdes ayant les pieds fourchus (nous dirions, être *artiodactyles*) et étant *ruminants*: bovidés, capridés et ovins; sont exclus des sacrifices les quadrupèdes n'ayant pas ces deux caractéristiques: le chameau et le porc, explicitement mentionnés, ainsi que les équidés, non mentionnés mais écartés comme n'ayant pas les pieds fourchus. Pour les oiseaux, ne sont cités que ceux exclus des sacrifices (*Lévitique*, XI, 13-19), ce qui autorise d'offrir les autres: volailles, pigeons et colombes. Lors de la présentation de Jésus au Temple, Marie et Joseph offriront "un couple de tourterelles, ou deux jeunes colombes" (*Luc*, II, 22-24).

Ajoutons que, conformément aux instructions inscrites dans l'*Exode* (XII, 1-5; XXIV, 19, etc.), les Hébreux *sacrifient* le plus souvent des jeunes âgés seulement d'un an: c'est-à-dire, pour les quadrupèdes, six à huit mois après le sevrage, donc à un âge auquel la mère accepte plus facilement d'être séparé de son petit; connaissant par ailleurs le fait de la surabondance des naissances, la population accepte plus facilement de tels sacrifices de jeunes plutôt que pour des individus adultes.

Un problème devenant aigu chez les Grecs de l'époque classique et les Romains, avec des sacrifices plus fréquents et touchant des animaux adultes.

Grecs et Romains ne distinguent pas les animaux "purs" des "impurs", mais traitent différemment, nous l'avons vu, les animaux domestiques, utiles et estimés, et les autres, souvent assimilés aux bêtes féroces, de toute façon nuisibles et qu'il est donc normal de poursuivre et de mettre à mort.

C'est ici le lieu de revenir sur l'intéressante étude de Berthiaume, *Les rôles du Mageiros – Etude sur la boucherie, la cuisine et le sacrifice dans la Grèce ancienne*, dont j'extrais le passage suivant (1, 12):

"Grâce à l'expansion du commerce qui fut l'une des conséquences importantes du mouvement de colonisation de l'époque archaïque, il se produisit, pendant les VI^e et Ve siècles, une révolution de la diète du Grec. Le pain de blé remplaça le pain d'orge, les types de poisson, de légumes et d'épices disponibles s'accrurent considérablement"

Cette *révolution de la diète* comporte également une forte augmentation de la consommation de viande animale, qui continue à se faire dans le cadre de cérémonies sacrificielles, devenant nettement plus fréquentes qu'auparavant, et touchant cette fois souvent des individus adultes (Berthiaume, 2, 12; Durand et les fêtes athéniennes dites *Bouphonies*, 4, *passim*), ce qui s'accompagne du fait que le regret voire l'opposition

d'humains éprouvant pour ces compagnons de l'homme une affection ou une estime prononcée, est chez eux particulièrement ressenti.

La première manifestation publique de cette opposition apparaît effectivement au VI^e siècle av. J. avec le législateur et moraliste Pythagore:

"Jamblique [auteur grec du début du III^e siècle ap. J. C.] (V. P., 25) [...] rappelle que dans son voyage à Délos, Pythagore avait réservé ses dévotions à un seul autel, celui où l'on n'offre pas de sacrifices sanglants. Nous pouvons suivre un développement parallèle dans le texte de Diogène [Laërce], qui rapporte la même tradition [...] Cette anecdote qui figure encore dans Cicéron (De natura deorum, III, 36, 88) et Clément (Stromates, VII, 6, 31) représente les tendances des sectes qui prêchaient le respect de la vie des animaux (A. Delatte, Commentaire à son édition de La vie de Pythagore par Diogène Laërce, § 13, 176-177, 1922).

Le problème ainsi posé chez les Grecs a fait l'objet, de la part de J. L. Durand, d'une étude fort intéressante, *Sacrifice et labour dans la Grèce ancienne* (4, 12-13). Dans le premier chapitre de son ouvrage, il expose, après des considérations préalables, le sentiment des Grecs à ce sujet:

"Abattre l'animal et l'égorger, gestes grecs de la mort prise dans le cadre cérémonial de la thusia [cérémonie sacrificielle], rien de tout cela ne transparaît au travers des histoires post-canoniques [...] la vie de chaque jour [aux VI^e et Ve siècles] pleine de viande et d'autels, avec son air de fête, serait-elle fondée sur un acte tout aussi impossible à figurer que délicat à prendre en charge, et pour ainsi dire injustifié?"

"[...] Les bêtes qui ne sont pas domestiques, hors thusia, sont du même coup, et dans l'espace de la sauvagerie, percevables comme nuisibles et donc destructibles, sans autre inquiétude. C'est la justification banale et classique de la chasse [...]"

"Les animaux du cheptel sacrificiel appartiennent au domaine humain et sont donc domestiques [d'où] une contradiction immédiate développée dans les milieux piétistes dont Théophraste s'est fait l'écho à travers son traité Sur la piété [...] Sacrifier aux dieux les nuisibles est impie, leur offrir les utiles est injuste [...]"

Quelques réponses apportées chez les Grecs et les Romains aux oppositions aux sacrifices animaux: permission par les dieux, ou juste punition d'animaux coupables

J. L. Durand cite ensuite quelques justifications apportées par les sacrifiants grecs devant la mise à mort, même sacramentelle, d'animaux domestiques, et mentionnées par Porphyre, philosophe néo-platonicien du III^e siècle ap. J. C. que nous avons déjà mentionné au titre Ier:

"Dans [son traité] De abstinentia (De l'abstinence), Porphyre [...] cite quatre récits [dans le but de] démontrer, dans une perspective végétarienne militante, que la mort et le sacrifice ne sont pas obligatoirement liés [...]"

Les deux premiers récits de Porphyre mentionnent des animaux qu'il est, sans guère d'explication, autorisé de sacrifier: le porc, dont le premier tué par l'homme (plus précisément par une femme, Kluméné) l'aurait été par inadvertance, mais ce fait n'ayant pas été considéré comme une faute par l'oracle de Pythô, il serait devenu licite de le répéter; et le mouton, qu'il est permis de sacrifier "s'il acquiesce en penchant la tête vers le bassin d'eau": fort pratique pour un animal si doux, et qui a peut-être été privé d'eau auparavant...

Le troisième et le quatrième récits ont trait à des animaux que l'homme peut sacrifier en punition de méfaits d'anciens congénères:

"C'est à Icaros en Attique qu'on tua pour la première fois une chèvre, parce qu'elle avait brouté les rameaux d'une vigne.

"Quand au bœuf, le premier qui en égorga fut Diomos, alors qu'il était prêtre de Zeus Polieus. On célébrait les [fêtes des] Dipolies et les fruits [terrestres de l'offrande] étaient là selon l'usage antique, quand le bœuf, surgissant, goûta à l'offrande sacrée. Avec l'aide de personnes présentes, le prêtre tua alors l'animal" (Porphyre, *De l'abstinence*, II, 10, cité par J. L. Durand, trad. J. Bouffartigue, ici précisée).

La suite du texte, après la partie citée par J. L. Durand, montre que Porphyre est loin d'être dupe:

"Telles sont les causes particulières qu'on invoque à Athènes. Ailleurs, on en trouve d'autres qui varient selon les peuples, mais toutes sont chargées d'explications qui sont loin d'être pures [...]"

Dans son ouvrage *Les Fastes (Fasti)*, le poète romain Ovide rapporte des "prétextes" semblables apportés aux sacrifices du porc et du bouc (et partant, de la chèvre):

"Cérès (déesse de la terre chez les Romains) fut la première à se délecter du sang de la truie vorace: elle vengeait son bien par une mort justifiée de la coupable; car elle avait découvert qu'au début de printemps, la truie portesoies déterrait avec son groin les pousses lactescentes enfouies dans la terre molle des sillons. La truie avait été châtiée.

"Cet exemple terrifiant aurait dû te faire épargner les sarments, bouc. Un spectateur qui te vit porter les dents sur la vigne ne put retenir son courroux et te lança: "Rogne la vigne, bouc; il en sortira pourtant de quoi arroser tes cornes quand tu seras devant l'autel". Ces paroles sont suivies d'effet: pour ce préjudice, ton ennemi t'a été livré, Bacchus, et tes cornes sont aspergées par une effusion de vin" (Ovide, *Les Fastes*, I, 349-361, trad. R. Schilling).

En sens inverse, signalons que selon Pausanias (Itinéraire de la Grèce, II, 38, 3) cité par Roger Dion, "les gens de Nauplie racontent qu'un âne ayant brouté les sarments d'une vigne, les raisins n'en avaient été que meilleurs par la suite [...] [et que] la bête se trouvait ainsi avoir révélé aux humains l'utilité de tailler la vigne" (Roger Dion, *Histoire de la vigne et du vin en France*, 1959, 82). Pour le même acte, boucs et chèvres (autorisés aux sacrifices chez les Hébreux) sont châtiés, tandis que l'âne, exclu des sacrifices chez les Hébreux et semble-t-il aussi chez les Gentils, est glorifié...

Autre réponse apportée par les Grecs et les Romains aux oppositions: exclusion des sacrifices de certains animaux particulièrement proches de l'homme, et éventuellement déjà consacrés

Une autre réponse est apportée chez les Grecs et les Romains, avec l'interdit de sacrifier certains animaux domestiques proches de l'homme. Dans le chapitre VI et dernier de son ouvrage, J. L. Durand s'attache ainsi particulièrement à l'interdit de tuer le bœuf de labour chez les Grecs:

"Sans nommer les Buzyges (premiers lieux de bœufs, pratiquant le labour sacré sur les pentes de l'Acropole), Elien (*Histoires Variées*, V, 14) (1) rattache l'interdit de tuer le bœuf de labour à une autre règle portant sur les cadavres abandonnés [...]:

"Un bœuf de labour et qui a peiné sous le joug, attelé à la charrue, ou encore au chariot, il est interdit de le

sacrifier, car il est bien paysan lui aussi et partage les peines que connaissent les hommes".

Sans se référer à un interdit formel, le poète latin Ovide accorde lui aussi un sort privilégié aux bœufs de labour: "*Victimaires à la tunique retroussée, écartez vos couteaux du bœuf. Que le bœuf labore; sacrifiez [plutôt] la truie improductive. La nuque faite pour le joug ne doit pas être frappée par la hache: puisse le bœuf vivre et ouvrir souvent les sillons dans le sol dur!*" (Ovide, *Les Fastes*, IV, 413-416, trad. R. Schilling). Malheureuse truie ne procréant pas ou ne procréant plus et de ce fait vouée au sacrifice!

Rome de son côté pratiquait pour les volatiles (consommés sans sacrifices) un interdit célèbre, non pour toutes les oies, mais pour celles du Capitole, ce dès avant leur fameuse alerte aux assiégés:

"Les Gaulois [assiégeant en 390 av. J. C.] la citadelle de Rome et le Capitole [...] parvinrent au sommet dans un tel silence qu'ils trompèrent les sentinelles et ne réveillèrent même pas les chiens [...] Mais les oies, elles, ne se laissèrent pas surprendre: elles étaient consacrées à Junon (2) et, malgré la disette, on les épargnait. C'est ce qui sauva la situation: car leurs cris, leurs battements d'ailes réveillèrent Marcus Manlius, consul deux ans auparavant et guerrier d'élite. Il s'arme en toute hâte, et tout en criant "aux armes!", il s'élança [...] D'autres Romains aussi, maintenant rassemblés, bousculent les ennemis, et leur chute [...] précipite [leur] troupe dans le vide [...]" (Tite-Live, *Histoire romaine*, V, 47, trad. Gaston Baillet).

Ce qui n'empêchait pas les Romains de goûter de la chair et du foie d'autres oies:

"Paraissent des garçons portant dans un grand plat des membres découpés de grues mâles, saupoudrés de sel et garnis de pâtes, le foie d'une oie femelle blanche engraisée de figues onctueuses [...]" (Horace, *Satires*, II, VIII, 85-88, trad. François Villeneuve).

Des réponses n'effaçant pas entièrement les oppositions aux sacrifices animaux

Tout en apportant à la population une certaine bonne conscience, les diverses réponses mentionnées ci-dessus continuent à laisser place à certains regrets devant les sacrifices d'animaux domestiques, comme le montre la suite des opinions exprimées par Ovide au chant premier des *Fastes*:

"La truie a payé sa faute, la chèvre a payé sa faute. Mais de quoi se sont rendus coupables le bœuf ou les paisibles

Egyptiens et Phéniciens: interdits basés sur le seul intérêt des humains consommateurs

D'autres interdits, non assortis de justifications, sont mentionnés par les auteurs de l'Antiquité:

"Les Egyptiens et les Phéniciens [...] tout en mangeant et sacrifiant les taureaux, épargnèrent les femelles pour assurer la reproduction, et décrétèrent qu'il était criminel d'y toucher. C'est bien en fonction de leurs besoins qu'ils définirent pour [...] les bovins ce qui était conforme à la piété et ce qui ne l'était pas [...]" (Porphyre, *De l'abstinence*, II, 11, 2, trad. Bouffartigue et Patillon légèrement retouchée),

Quelques mots sur les Gaulois et les Bretons

Les sacrifices animaux chez les Gaulois ont fait l'objet, de la part de Patrice Méniel, d'une étude particulière, basée principalement, en la quasi absence de textes, sur des fouilles effectuées dans divers sites archéologiques. L'auteur indique à partir des restes exhumés que ce peuple (comportant il est vrai nombre de cavaliers) recourait à un éventail très large d'animaux: outre ceux des sacrifices hébreux, grecs et romains, ils sacrifiaient à leurs dieux des chiens et des chevaux (6, 33, 81).

Pour les Bretons de ce que nous appelons la Grande Bretagne nous disposons d'un intéressant passage de César:

"Les Bretons pensent que goûter du lièvre, de la poule et de l'oie ne leur est par permis; ils en élèvent cependant, par inclination et pour le plaisir" (César, *Guerre des Gaules*, V, 12, 6, trad. L. A. Constans). Cette inclination et ce plaisir de l'élevage, anima et voluptas, nous semblent bien refléter d'affection portée à ces animaux; l'auteur ne nous dit cependant pas si les éleveurs supprimaient la plupart des jeunes mâles, ou s'ils laissaient les mâles se combattre et se tuer entre eux, ce que feraient encore aujourd'hui certains éleveurs avec leurs coqs.

brebis?" (Ovide, *Les Fastes*, I, 361-362, trad. R. Schilling).

Ces regrets s'expliquent sans doute en partie par la peur et la souffrance des animaux sacrifiés, constituant ce que nous avons appelé le deuxième problème posé par leurs offrandes en sacrifice: aspect brièvement évoqué ci-dessus, et sur lequel nous allons revenir dans le titre III qui suit.

III – Déroulement dans l'Antiquité des cérémonies d'offrandes d'animaux sacrifiés

Le prêtre, directeur de la cérémonie d'ensemble

Nous passons au déroulement dans l'Antiquité des cérémonies d'offrandes à une divinité d'animaux sacrifiés, cérémonies dirigée de préférence, chez les Hébreux comme chez les Gentils, par un prêtre, en son absence, par un roi, un patriarche ou un notable.

Chez les Grecs de l'Antiquité, le prêtre est désigné

par le mot *ιερευς* (hiéreur), terme signifiant "*fort, puissant, à condition de considérer cette force comme un des aspects du sacré*" (J. Casabona, 3, *op. cit.*); sa fonction principale est exprimée par le verbe *ιεπέω* (hiéréô), "accomplir un sacrifice", dont Casabona (3, 20) précise que ce verbe s'applique à l'ensemble de la cérémonie, le prêtre étant celui qui la dirige.

Il en est de même pour les Gaulois, selon un passage de César:

"Les druides président aux sacrifices publics et privés [...] [et les] interdisent à l'insoumis. C'est chez les Gaulois la peine la plus grave. Ceux qui [en] ont été frappés sont mis au nombre des impies et des criminels [...]" (César, *Guerre*

1) Le passage d'Elie, compilateur grec des IIe-IIIe siècles après J. C., est fort bref et se réduit pratiquement à la traduction qui en est donnée par J.-L. Durand.

2) "[Déesse] dite *Moneta* (= l'*Avertisseuse*?) dont le temple était dans la citadelle [...]" (Note de G. Baillet).

des Gaules, VI, 13, cité par Méniel, 11, 12-13)

La cérémonie d'offrande d'un animal sacrifié dans l'Antiquité grecque

C'est dans les auteurs grecs que nous trouvons les descriptions les plus précises de telles cérémonies.

Les deux premiers chants de l'Iliade en relatent chacun une, presque mots pour mots: celle de réparation organisée par le prêtre Chrysès avec l'*hécatombe* de bœufs offerte par Ulysse à Apollon, et celle, avant la bataille livrée aux Troyens, de demande d'assistance à Zeus offertes par Agamemnon et les rois achéens. Voici la description apparaissant au chant Ier:

"La prière achevée, les orges répandues, ils relèvent les têtes [des animaux pour dégager leurs cous], égorgent [les victimes], retirent leurs peaux, puis séparent les cuisses des corps [pour préparer la part de la divinité]; après quoi le prêtre les brûle sur des bûches, et sur elles répand le vin aux sombres feux [...] Puis, les cuisseaux brûlés, ils mangent la fressure; le reste est débité en menus morceaux; ils les enfilent sur des broches, les rôtissent avec grand soin, les tirent enfin tous du feu. L'ouvrage terminé, le banquet apprêté, ils festoient, et les cœurs n'ont pas à se plaindre d'un repas où tous ont leur part" (Iliade, I, 457-458, d'après la traduction de P. Mazon, légèrement modifiée).

Le IIIe chant de l'Odyssée décrit de façon plus détaillée un *sacrifice animal* offert, en l'absence de prêtre, à la déesse Athéna par le vieux roi Nestor en l'honneur de son hôte Télémaque. C'est Nestor lui-même qui dirige la cérémonie, dont les diverses phases sont accomplies par ses cinq fils aidés des gendres. En voici quelques aspects:

"Echéphron et Stratios, menant la bête (une vache) par les cornes, la faisaient avancer. Dans un bassin à fleurs, Arétois apporta du cellier l'eau lustrale; son autre main tenait la corbeille des orges.

"Debout près de la vache et prêt à la frapper, Thrasymède [...] tenait une hache affilée, et Perseus avait pris le vase pour le sang.

"Nestor [...] répandit [sur la vache] l'eau lustrale et les orges, puis il fit à Pallas (Athéna) une longue prière [...]

"Déjà, faisant un pas, le bouillant Nestoride Thrasymède a frappé, et la hache a tranché les tendons cervicaux: la bête tombe inerte [...] fils et gendres alors, la lèvent au dessus du sol [...] Pisistrate l'égorge: dans le flot du sang noir, l'âme quitte les os [...]" (Odyssée, III, 438-455, trad. V. Bérard).

De leur côté, si les auteurs latins parlent assez souvent des "sacrifices" d'animaux, ils n'en donnent guère de description. Dans ses *Fastes*, Ovide commente divers aspects de la cérémonie, mais sans décrire son déroulement. Guy Berthiaume signale (2, 19) un fort intéressant passage de l'auteur grec Denys d'Halicarnasse, contenant une description assez détaillée d'un "sacrifice animal" chez les Romains, et en donne une traduction rédigée suivant la tradition des "lettres classiques"; j'en présente ici une autre écrite au plan *zootechnique*:

"Lorsque la procession fut terminée, les consuls et les prêtres dont c'était la fonction offrirent des bœufs en

Première phase de la cérémonie: offrande de l'animal par son propriétaire au prêtre ou au sacrifiant, et amenée de l'animal à l'autel

En cette Antiquité où la richesse c'est d'abord le bétail, est attachée au dit bétail un sens aigu de la propriété. Le caractère sacré de la cérémonie de dévotion à une divinité facilite grandement l'offrande de l'animal, qui est d'ailleurs demandée voire exigée en de nombreuses occasions.

sacrifice, et leur façon d'accomplir ces offrandes était la même que pour nous autres [Grecs]. Après s'être lavé les mains, ils purifièrent les victimes en projetant sur leurs têtes de l'eau et les fruits de Déméter (des graines), après quoi ils prièrent et donnèrent ordre à leurs assistants d'offrir les victimes en sacrifice. Certains des assistants, tandis que la victime était encore debout, la frappaient sur la tempe avec un gourdin, et les autres la recevaient sur les couteaux d'égorgement lorsqu'elle tombait" (Denys d'Halicarnasse, Antiquités romaines, VII, 75, 15).

Les diverses phases d'une cérémonie d'offrande en sacrifice

En ce domaine j'ai au moins un prédécesseur: Folkert van Straten qui, dans sa communication *The God's Portion in Greek Sacrificial Representations* ("La part de la divinité dans les représentations de sacrifices chez les Grecs") présentée en juin 1988 à Lyon, nous indique s'être interrogé sur les phases de la cérémonie représentées dans divers documents iconographiques de sacrifices grecs:

"A vase painter, or a sculptor of a votive relief [...] has to choose a particular phase or moment for his picture [...]"

"Un artiste effectuant une représentation, peinte sur vase ou en bas-relief [...] sur une cérémonie sacrificielle, doit retenir à cette fin une phase particulière du rite sacrificiel.

"Examinant ce choix [...] [à la lumière] d'une série de peintures attiques sur vases, en couleur pourpre, et de bas-reliefs (non colorés), j'ai divisé grosso modo le rite sacrificiel en trois phases:

"1) préparatifs avant la mise à mort de la victime [phase les plus fréquemment représentées];

"2) mise à mort effective [phase les moins fréquemment représentées];

"3) découpe de l'animal et consommation, par la divinité et les humains, des différentes parties" [phase assez fréquemment représentées en peintures sur vases, et rarement en bas-reliefs].

Notre étude de textes, et notamment les passages précédents, nous conduit pour notre part à distinguer, dans les cérémonies de l'Antiquité grecque et romaine d'offrandes d'animaux *sacrifiés*, quatre phases principales:

1°: l'offrande par son propriétaire de l'animal au prêtre ou au sacrificateur, et son amenée à l'autel;

2°: la "purification" ou la "consécration" de l'animal, en vue de le rendre digne d'être offert à la divinité;

3°: sa mise à mort;

4°: la préparation de parts découpées et dépecées, leur partage entre la divinité et les personnes présentes, et leur mise au feu aux fins de consommation, par la divinité ou par les humains présents.

Nous passons à présent en revue ces différentes phases, réduites à trois chez les Hébreux, qui n'offrent en sacrifice à Dieu que des animaux "*purs et sans défaut*" (*Lévitique*, II, 1 et XI, 1-8).

Dans la langue grecque, généralement fort précise, le verbe *θνώ* (*thuô*), qui, de façon plus précise que notre simple verbe *sacrifier*, signifie *offrir en sacrifice*, n'est employé chez Homère que pour les fruits de la terre; à partir d'Hérodote il sera utilisé tant pour les graines que pour les animaux, ainsi que pour l'ensemble de la

cérémonie, appelée par le dérivé *thusia*.

Homère ne semble pas employer de verbe pour l'offrande de l'animal par son propriétaire, acte marqué par *l'amenée de l'animal à proximité de l'autel*, et qui doit vraisemblablement être le fait du propriétaire ou de ses bergers, le propriétaire pouvant d'ailleurs, en l'absence de prêtre, diriger lui-même la cérémonie, comme fait Nestor recevant Télémaque. Aux abords de l'autel l'animal est pris en charge par le sacrifiant et ses assistants, qui le conduisent jusqu'à l'autel. Dans la plupart des documents iconographiques de l'Antiquité tant grecque que romaine, les victimes semblent se laisser conduire, puis être présentées à l'autel, sans manifester de résistance particulière, ce qui ne laisse pas d'étonner (figures 1 et 3).

J. L. Durand (4, 124-125) nous dit qu'en Grèce un assistant du sacrifiant présente à la victime "*pour obtenir son accord*", des graines et de l'eau contenue dans un bassin. Pour l'eau nous disposons effectivement d'un passage de texte:

"On dit que l'oracle laissa Episcopus [...] offrir des moutons, mais en prenant beaucoup de précautions [...]: "Il ne t'est pas permis de tuer la solide race des brebis [...] mais si un animal te fais signe qu'il acquiesce en penchant la tête vers le bassin d'eau, j'affirme que ce sacrifice est juste"" (Porphyre, De l'abstinence, II, 10, trad. J. Bouffartigue légèrement retouchée).

Bien que non appuyée par des textes, l'indication de Durand sur la présentation de graines à l'animal nous semble vraisemblable: graines et eau, portées par un assistant, sont utilisées par les Grecs pour la seconde partie de la cérémonie, la consécration de la victime avant sa mise à mort. Lorsqu'il voulait atteler la jument à la carriole, mon

Deuxième phase de la cérémonie (chez les Grecs et les Romains): "purification" ou "consécration" de l'animal, en vue de le rendre digne d'être offert à la divinité

Ainsi qu'indiqué ci-dessus, les Hébreux n'offrent en sacrifice à Dieu que des animaux "purs" et "sans défaut". Chez les Grecs et les Romains, les animaux offerts à une divinité ne sont jamais purs au départ: ils doivent être "purifiés" et "consacrés" par le prêtre ou le sacrifiant au cours de la cérémonie.

Chez les Grecs: "purification" et "consécration" de l'animal

Le sacrifiant grec asperge l'animal avec de l'eau claire, *αγνίζω*, (*agnizdō*), "rendre pur et sacré par l'eau", de *αγνος*, (*agnos*), "pur", et répand sur sa tête des graines d'orge apportées par un assistant: lequel a peut-être accompagné l'animal vers l'autel, en lui présentant une première partie de ces graines? Une prière plus ou moins longue a également lieu:

"La prière achevée, les orges répandues, ils relèvent les têtes [des animaux]" (Iliade, I, 457)

"Nestor [...] répand [sur la vache] l'eau lustrale et les orges, puis il fait à Pallas (Athéna) une longue prière [...]" (Odyssée, III, 444-446, trad. V. Bérard, légèrement modifiée).

Chez les Romains: "consécration" de l'animal, ou les sens premiers d'*immolo* et de *sacrifico*

La consécration de l'animal chez les Romains mérite un exposé particulier. Deux verbes, *immolo* et *sacrifico*, employés par eux d'abord pour cette seconde phase, ont vu ensuite leur sens s'élargir à d'autres parties de la cérémonie.

beau-père allait la chercher dans le pré attenant à la maison familiale, un bouquet d'avoine à la main: la jument le suivait jusqu'à la carriole, tout en dégustant l'avoine. Les textes ne nous disent pas si, avant la cérémonie, on privait quelque peu d'eau les animaux destinés à être *sacrifiés*, de façon qu'ils accompagnent l'assistant leur présentant ce liquide dans un bassin: à toute époque, il est des points que les éleveurs gardent pour eux...

De leur côté les Romains sont discrets sur cette première phase pour laquelle ils n'ont pas de verbe particulier, en employant parfois un de sens plus large: *offero*, "offrir" (en général), *praebo*, "offrir, fournir" ou *macto*, "honorer" (une divinité, avec ou sans animal sacrifié). En dépit des indications de Denys d'Halicarnasse, à moins que cet auteur n'ait assisté à une cérémonie particulière, l'affaire à Rome n'est pas la même qu'en Grèce: les graines grecques sont en effet remplacées par de la farine et du sel, ce qui ne constitue pas la nourriture préférée des ruminants; et si l'on en croit Ovide rapportant l'une des explications données au nom *Agonalia* (fête célébrée en l'honneur de Janus et au cours de laquelle était sacrifié du bétail), les animaux chez eux sacrifiés sont fermement conduits à l'autel:

"[Certains] croient que le jour des *Agonalia* tire son nom de la poussée (*actus*) parce que les bêtes ne viennent pas [spontanément] mais sont poussées (*agantur*)" (Ovide, Les Fastes, I, 323-324, trad. R. Schilling).

Les Romains ont aussi le verbe *porricio*, "por jacio", "jeter en avant", sur lequel je reviens à propos de la troisième phase de la cérémonie.

Voyons déjà le premier, *immolo*. Dans leur *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Arnoult et Meillet le rapportent au mot *mola*, "meule". Je reproduis ici leurs indications, en remplaçant les passages donnés en latin, par leurs traductions. *Mola*, meule [...] Par extension, *mola* désigne la farine dont on saupoudrait les victimes avant de les sacrifier:

"On appelle aussi *mola* la farine projetée avec le sel saupoudré dont par cette action les victimes étaient aspergées" (P. Festus, [grammairien latin du IIe siècle ap. J. C.], 124,13)

De là: "*immolare* (immoler), qui vient de *mola*, c'est, par la farine projetée avec du sel, consacrer la victime [ainsi] saupoudrée" (P. Festus, 97, 1)

et par la suite, "sacrifier", "immoler", rendre sacré en saupoudrant l'animal avec de la *mola salsa*, "farine sacrée", farine de blé torréfié mêlé de sel qu'on répandait sur les têtes des victimes.

Immolare est distingué de *mactare* par Servius [grammairien latin du IVe siècle ap. J. C.]:

"Autrefois les victimes étaient dites immolées (*immolatae*) en tant que touchées par la farine sacrée; tandis que celles qui étaient frappées [par le couteau] et remises sur l'autel étaient dites *mactatae*, offertes pour honorer [la divinité]". (A. Arnoult et A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*).

Dès les Hébreux de l'importance est attachée à l'ajout de farine et de sel, mais ce pour les *oblations*, offrandes de fruits de la terre:

"Quand quelqu'un présentera au seigneur une oblation, elle sera de fleur de farine, sur laquelle il versera de l'huile en y ajoutant de l'encens" (Lévitique, II,1);

"Tu saleras toutes tes oblations, tu ne laisseras pas ton offrande manquer du sel de l'alliance de ton Dieu. Tu mettras donc du sel sur toutes tes offrandes" (Lévitique, II, 13).

Cette importance se retrouve chez les Romains:

"Numa [Pompilius, deuxième roi de Rome] établit l'usage [...] de supplier les dieux en leur offrant de la farine salée (*mola salsa*)" (Pline, Histoire naturelle, XVIII, 7, trad. H. Le Bonniec);

"C'est le sel qui donne leur nom aux plaisirs intellectuels [...] Il est mêlé même aux honneurs et au service des armes, d'où le terme de "salaire" (*salarium*, ration de sel, puis solde pour acheter du sel) [...] Cependant, c'est surtout dans les cérémonies sacrées qu'on en voit l'importance, puisqu'aucune ne s'accomplit sans farine salée" (Pline, id., XXXI, 89).

Voici à présent les indications d'Arnoult et Meillet sur *sacer* et *sacrifico*.

Sacer, -cra, -crum, sacré [...] Ce qui est *sacrum* (ou *sacer*) s'oppose à ce qui est *profanum* (profane); ce qui est *sacrum* appartient au monde du "divin". on passe du *sacer* au *profanus* par des rites définis, et les deux catégories sont bien tranchées [...]

[De là] *sacrum facere*, "accomplir une cérémonie sacrée", d'où *sacrificium* ["sacrifice"], *sacrifico* "faire un acte sacré" [...]

et *sacerdos*, "celui qui accomplit les cérémonies sacrées", prêtre en général.

Deuxième (chez les Hébreux) ou troisième phase (chez les Grecs et les Romains) de la cérémonie: mise à mort de l'animal consacré par *égorgement*, avec préparatifs éventuels

L'animal est ensuite mis à mort, d'une façon rendue en hébreu par le verbe *žabah*, (cité par Casabona), en grec par le verbe *σφαζώ* (*sphazdô*), tous deux habituellement traduits par "égorger".

Préparatifs pour les bovidés

Avant d'examiner cette action, voyons ses préparatifs éventuels, qui semblent n'avoir lieu que pour les bovidés, plus difficiles à *abattre*. Deux sortes de préparatifs apparaissent dans les textes:

- le coup de hache, *πελέκυσ* (*pelekus*) sur la nuque, qui tranche les tendons cervicaux (*Odyssée*, III, 447-448),

- ou les coups de bûche, *δρυος* (*druos*) (*Odyssée*, XIV, 425) ou de "gros bâton" ou gourdin, *σκυταλη* (*skutalê*) sur les tempes (Denys H., *Hist. Rom.*, VII, 72, 15).

Les représentations iconographiques montrent plutôt des haches *sacrificielles*, figurées portées durant l'amenée de l'animal à l'autel, et non durant l'abattage. Ce procédé semble plus "correct" que le fait d'assommer aux fins de mise à mort, pas si facile pour un bovidé.

Ainsi que le signale Berthiaume (1, 18), à partir des VIe –Ve siècles av. J. C., la fonction d'assommeur devient, au moins en Attique, spécialisée, exécutée par un *βουτύπος* (*boutupos*) "frappeur de bœufs". L'action correspondante n'est guère glorieuse, si l'on en croit un

En cette langue latine moins précise que la grecque, nous voyons ainsi deux désignations qui se sont étendues:

- l'accomplissement d'un acte sacré, *sacrificere*, "sacrum facere", appliqué d'abord à l'ensemble de la cérémonie, puis particulièrement au fait que celle-ci consiste en l'offrande à une divinité d'un animal, certes d'abord consacré, mais surtout mis ensuite à mort,

- et plus particulièrement la consécration, *immolare*, de l'animal, par projection de farine salée, *mola salsa*, ce verbe *immolare* s'étant ensuite étendu à la mise à mort de l'animal sacré, puis plus généralement à une "mise à mort à titre sacré", en offrande ou non à une divinité: ainsi d'Enée portant le coup fatal à son ennemi Turnus qui, après avoir tué le jeune Pallas, a poussé l'effronterie jusqu'à se revêtir des parures de celui-ci: "*Ce coup, c'est Pallas qui te le porte, qui par lui t'immole (te hoc immolat), Pallas qui se paie de ton sang scélérat*" (Virgile, *Enéide*, XII, 945-947, trad. J. Perret).

Précisons ici que le verbe *sacrificere*, d'abord intransitif: "accomplir une cérémonie sacrée [d'offrande]" avec (par) *tel ou tel animal*, est devenu ensuite également transitif, comme dans le passage d'Ovide cité ci-dessus, p. 12: "*ignauam sacrificate suem*", "*sacrifiez [plutôt] la truie improductive*" (Ovide, *Les Fastes*, IV, 414). C'est avec cet emploi transitif que le verbe est passé dans la langue française: *sacrifier* un animal, à une divinité ou pour une autre raison, dont nous rappelons que ce caractère *sacré* faisait certes accepter l'offrande et le meurtre, mais souvent à regret en raison de l'affection générale portée dans l'Antiquité aux animaux domestiques.

passage des *Argonautiques* la montrant appliquée par trahison, par Jason à son beau-frère Absyrtos:

"Jason, comme fait un frappeur de bœuf (*boutupos*) pour un grand taureau à la puissante encolure, frappa Absyrtos [...] [qui] s'écroula à genoux [...] A la fin, en rendant l'âme, [Absyrtos] recueillit dans ses deux mains le sang noir qui coulait de sa blessure et en rougit le voile d'un blanc immaculé et la tunique de sa sœur [Médée] bien qu'elle fit un geste pour l'éviter. [La complice] Médée détourna les yeux, pour ne pas voir le meurtre de son frère frappé de coups" (Apollonios de Rhodes, *Argonautiques*, 466-475, trad. Delage et Vian, légèrement retouchée).

"Egorgement", chez les Hébreux et les Grecs...

Nous passons à présent à l'acte fatal, hébreu *žabah*, grec *σφαζώ* (*sphazdô*), "égorger".

Les bovidés sont "traités" debout; les animaux de petit bétail (moutons, chèvres ou chevreaux, pourceaux) sont portés par un assistant, la tête au dessus du devant de l'autel, le cou restant devant celui-ci, de façon que le sang puisse s'écouler de la gorge vers le sol (fig. 2).

Mais qu'entend-on donc précisément par *égorger*? Est-ce uniquement couper les veines jugulaires afin de permettre au maximum de sang de s'écouler, longuement,

ou est-ce trancher profondément la gorge, la mort survenant plus rapidement? Après avoir passé en revue différents "verbes grecs exprimant la notion de "frapper", "donner un coup", et celle, souvent voisine, de "couper", Casabona (3, 156) en retient particulièrement deux, "σφαζῶ (*sphazdō*), geste rituel par lequel on égorge une victime au cours d'un sacrifice sanglant, et δειροτομῶ (*deirotomō*) [verbes qu'il estime] naturellement équivalents [...]"

Je ne le suivrai pas sur ce point particulièrement délicat. Une étude des textes grecs semble montrer que σφαζῶ (*sphazdō*) signifierait originellement "entailler la gorge suivant le rite", c'est-à-dire ne couper que les veines jugulaires:

"Force taureaux blancs meuglent autour du fer qui entre dans leur gorge (*spazdomenōi*)" (Odyssée, XIV, 425, trad. V. Bérard),

tandis que η δειρή (*hè deirè*) signifiait "le cou, la gorge", et τόμειν (*tomeîn*), "couper", δειροτομῶ (*deirotomō*) signifierait "couper la gorge profondément":

"[Agénor] Je serai la proie d'Achille, et il me coupera la gorge (*δειροτομήσει*)" (Iliade, XXI, 555).

Le rite, chez les Hébreux et peut-être aussi chez les Gentils, demande le plus grand écoulement du sang possible, donc une section des seules veines jugulaires (d'un ou des deux côtés), exprimée par le verbe traditionnel *sphazdō*; mais cette façon de procéder donne une longue agonie, contraire à l'affection portée généralement dans l'Antiquité par l'homme aux animaux domestiques. J'y reviens ci-après.

Et chez les Romains

Un problème analogue se pose chez les Romains, où de même que chez les Grecs on trouve deux verbes: *jugulo*, "égorger", et *caedo*, "frapper à coups tranchants".

De quelle façon les Romains sont-ils passés du mot *jugum*, "joug", au verbe *jugulare* qui ne signifie pas comme je le pensais "tenir fermement sous le joug" mais "égorger", de même que notre verbe "juguler", aujourd'hui "maîtriser", signifiait lui aussi primitivement "égorger"? Nous observerons que si en Gaule on pratiquait et si en France on pratique pour les bovidés le joug dit "de cornes" (appliqué à l'arrière des cornes et liées à celles-ci), le Romains utilisaient le joug dit "de garrot", appuyé par l'avant à cette excroissance de vertèbres, et fermement fixé par une courroie, *lorum*, laquelle ne pouvait qu'étrangler quelque peu ces malheureuse bêtes par les côtés et le dessous de la gorge, justement là où le sacrificateur donnait le coup de couteau: ce qui conduit au sens de "entailler la gorge superficiellement", à la façon de la courroie qui la pénètre un peu, et non "couper la gorge profondément".

Discrets sur l'ensemble des phases de la cérémonie, les Romains le sont en particulier sur celle de la mise à mort. Si le verbe *jugulo* apparaît assez peu dans les cérémonies sacrificielles, il est en revanche souvent mentionné par Suétone dans sa *Vie de Caligula*, empereur connu pour sa cruauté:

"*Quid nisi uno meo nutu jugulari utrumque vestrum statim posse*" "[Caligula aux consuls: je ris à la pensée] que d'un seul signe de tête, je puis à l'instant vous

faire l'un et l'autre "juguler", entailler la gorge" (Suétone, *Caligula*, XXXII, 7), le sens précis de *jugulari* étant, hélas, éclairé par cet autre passage:

"On connaissait bien son éternelle recommandation: "frappe-le de telle façon qu'il se sente mourir" (id., XXX, 1), précision montrant le caractère sanguinaire de cet empereur, mais faisant aussi apparaître, par la répétition de cette parole cruelle, que les bourreaux étaient constamment tentés de donner une mort rapide: ce que l'on peut également penser des exécuteurs d'animaux sacrifiés.

C'est effectivement surtout le verbe *caedo*, "frapper à coups tranchants", que l'on voit dans les textes relatifs aux cérémonies sacrificielles romaines d'animaux:

"*Cervos rudentes caedunt*", "ils égorgent les cerfs malgré leurs bramements" (Virgile., *G.*, 3, 275);

"*caesis hostiis placare (mentes deorum)*", "apaiser les dieux par les coups tranchants donnés aux victimes (Cic., *Clu.*, 194) (exemples cités par Félix Gaffiot, *Dictionnaire latin-français*).

L'homme n'est pas toujours mauvais: mon sentiment est que le sacrificateur de l'Antiquité a dû souvent être tenté d'abrèger les souffrances de l'animal, et donc de couper la gorge plus profondément que demandé par le rite: action discrète ne pouvant bien entendue être exprimée clairement...

En confirmation de cette pensée, je présente ici une observation de Berthiaume sur la façon dont procédaient les sacrificateurs grecs dits *mageiroi* (voir ci-après): "Il nous faut citer une anecdote rapportée par Plutarque (*Moralia*, 175 d) à propos de Denys l'Ancien [Ve-IVe siècles av. J.C.] [...] disant qu'il n'avait pas à craindre la mort [violente] parce qu'elle se produisait rapidement. Il avait été amené à faire cette réflexion, nous dit Plutarque, après avoir vu un bœuf être égorgé par un *mageiros* et succomber rapidement" (Berthiaume, 2, 19).

Il est à ce sujet une expression latine fort intéressante, avec le participe passé *porrectus* (-a, -um) du verbe *porricio* "jeter en avant" mentionné ci-dessus p. 17, et le dérivé *caesa*, "coup tranchant" (porté à la victime) de *caedo*: *inter caesa et porrecta*, "entre la projection [de la victime à l'autel] et le coup tranchant [la gorge]", ce que les latinistes expriment par "au dernier moment", lequel, je précise, est de brève durée (Cicéron, *A Atticus*, V, 8, 1, exemple cité par F. Gaffiot). On peut en déduire que dans les cérémonies romaines courantes, la victime était fort promptement conduite à l'autel pour y être projetée et avoir aussitôt la gorge tranchée.

Origine des mots *victima* et *hostia*

Ovide complète par ailleurs ses observations par une intéressante précision sur l'origine des deux mots mentionnés ci-dessus, tous deux traduits en français par "victime":

"On appelle "victima" la bête qui tombe sous une main droite "victorieuse" (*victrix*); "hostia" tient son nom des ennemis qui ont été soumis (*hosti domiti*, littéralement "ennemis subjugués", "soumis de force au joug") (Ovide, *Les Fastes*, IV, 3335-3336, trad. R. Schilling retouchée).

4) Troisième (chez les Hébreux) ou quatrième phase (chez les Grecs et les Romains) de la cérémonie: préparation de parts, partage entre la divinité et les personnes présentes, et mise au feu

Hébreux

Chez les Hébreux, en dehors des holocaustes, le Lévitique distingue les sacrifices suivant leur nature; en simplifiant, il y a d'abord, préparation de la "part sainte", savant ensemble de certaines parties non consommables par les humains (queue, graisse, certaines entrailles), et d'autres consommables (rognons, poitrine) (*Lévitique*, VIII, 25). Cette "part sainte" est mise à fumer sur l'autel par le prêtre, puis gardée par celui-ci (qui en fait peut-être le tri?); sont également réservées au prêtre, toutes parties cuites autrement que rôties en plein air (au four, en casserole ou à la poêle) ainsi que certaines parties comme la cuisse droite (*Lévitique*, VII, 3-7 et 31-32). Le restant peut être consommé par les auteurs des offrandes, mais uniquement le jour de celle-ci et le lendemain, ce qui restera le troisième jour devant être mis au feu (*Lévitique*, VII, 16-17).

Le sang, du moins la partie de celui-ci qui s'écoule, est retiré de la victime avant sa mort; le prêtre en prend avec son doigt, et en fait divers usages de purification (*Lévitique*, IV, 6, 25); le reste est versé au pied de l'autel, ou répandu sur celui-ci (*Lévitique*, IV, 6, 24; VII, 1-2), peut-être pour bien faire voir qu'il a été retiré de la chair.

Grecs de l'époque archaïque

A l'époque homérique, pas d'holocauste "total par victime". La part réservée à la divinité est encore brûlée, mais ne comprend qu'une partie du corps de l'animal. L'officiant commence par prélever des poils sur la tête de celui-ci, et les jette au feu (*Odyssée*, III, 446-447; XIV, 423-424), après quoi est préparée la part de la divinité, qui ressemble par certains aspects à ce que j'ai appelé la "part sainte" des Hébreux, et en diffère par d'autres.

Chez ces anciens Grecs, cette "part sainte" est, un peu de même que pour les Hébreux, un savant assemblage de morceaux de choix, et de parties impropres à la consommation humaine: les cuisseaux couverts de graisse, qui sont jetés au feu et sur lesquels est répandu du vin (*Iliade*, I, 459-463; *Odyssée*, III, 457-460); dans la cérémonie du XIV^e chant de l'*Odyssée* (413-438) les morceaux de chair réservés à Athéna sont recouverts non seulement de graisse, mais aussi de farine. Le sang coule directement dans une fosse ménagée au pied de l'autel (*Odyssée*, XI, 23 sq.).

Les chairs et les entrailles consommables n'entrant pas dans la part de la divinité, et donc dans celle des humains, sont toujours, comme le note Berthiaume, rôties en plein air et jamais bouillies, alors que les anciens Grecs connaissaient ce mode de cuisson en récipients, connu de longue date des Hébreux. On pourra observer à ce sujet qu'on peut faire rôtir en plain air de grands morceaux, tandis que la cuisson en des récipients se fait sur des morceaux plus petits, nécessitant davantage d'une découpe assez difficile sur un corps cru.

Grecs de l'époque classique, et Romains

C'est ici le lieu de revenir sur l'intéressante étude de Berthiaume, *Les rôles du Mageiros – Etude sur la*

boucherie, la cuisine et le sacrifice dans la Grèce ancienne. Dans le cadre de ce qu'il nomme une "révolution de la diète du Grec" (2, 12), avec une forte augmentation de la consommation de viande animale, qui continue à se faire dans le cadre de cérémonies sacrificielles, plus fréquentes qu'auparavant, cet auteur constate l'apparition, à côté du prêtre, de deux exécutants spécialisés: le *βουτύπος* (boutupos), "frappeur de bœufs", et le *μάγειρος* (mageiros), à la fois exécuteur par égorgement, dépeceur, découpeur, et rôtiisseur des parties attribuées à la consommation humaine.

Le sang est recueilli dans un vase tenu par un assistant; une partie en versée sur les cornes des bovidés et caprins, le reste à terre (Ovide, *Les Fastes*, loc. cit.). La répartition des parts entre la divinité, le prêtre et les personnes présentes devient plus précise, plus subtile, notamment en ce qui concerne les entrailles dont une partie est offerte à la divinité, une autre consommée par les humains, ce que nous faisons encore aujourd'hui. Le lecteur intéressé pourra consulter en particulier à ce sujet les études de J. L. Durand, B. Le Guen-Pollet et F. van Straten, mentionnées en bibliographie.

Cérémonies sacrificielles et divination

A l'époque grecque classique apparaît par ailleurs l'observation de la façon dont la part de la divinité se consume: signe favorable pour l'avenir si elle "brûle bien", défavorable si elle "brûle mal", cette observation pouvant se faire sur une part divine variable (voir encore à ce sujet la communication de F. van Straten). Ce mode de divination sera adopté et élargi par les Romains, et pratiqué par les *haruspices*, sortes de prêtres particuliers dont la dignité était fort recherchée.

Eau lustrale, lustrations et suovetaurilia

Ainsi qu'indiqué ci-dessus, les sacrifiants grecs et romains consacrent et purifient la victime en leur projetant des graines (en Grèce) ou de la farine salée (à Rome), et dans tous les cas en les aspergeant avec de l'eau puisée dans un bassin tenu par un assistant. Les traducteurs des textes grecs et latins utilisent à cet effet l'expression *eau lustrale*, "eau de purification":

"Nestor [...] répandit [sur la vache présentée en sacrifice] l'eau lustrale et les orges, puis il fit à Pallas (Athéna) une longue prière [...]" (*Odyssée*, III, 442, trad. V. Bérard).

Dans les textes grecs apparaît en fait le vocable *χέρνιψ* (*khernips*), "eau d'ablutions", avec laquelle on se lave les mains, soit avant de mettre à mort un animal sacrifié, soit avant un repas; terme faisant opposition à *υδωρ* (*hudôr*), "eau que l'on peut boire" (d'où nos termes comme *hydre*, *hydrater*...), et située généralement dans un récipient, éventuellement dans un fleuve où elle sera puisée.

Venant du verbe latin *lustrare*, "purifier", l'adjectif *lustral* "servant à purifier", apparaît en revanche dans les textes de cette langue:

"*Spargit aqua captos lustrali Graia sacerdos* [...]", "la prêtresse grecque répand l'eau lustrale sur les captifs" (Oreste et Pylade, voués au sacrifice mais qui seront épargnés - Ovide, *Pontiques*, III, 73, trad. Jacques André).

Signalons à ce sujet qu'à la fin de chacun des recensements quinquennaux pratiqués par les Romains il

était procédé à une cérémonie de purification des domaines, dite "lustration" (*lustratio*) et marquée par des *suovetaurilia* (terme au pluriel, "*suovetaurilies*" de *sus*, "porc", *ovis*, "mouton", et *taurus*, "taureau"), désignant des

offrandes groupées, en sacrifice, d'un verrat, d'un bélier et d'un taureau (figure 3). De ces *lustrations* quinquennales nous est venu le terme *lustre*, "période de cinq ans".

Deux opinions sur les sacrifices animaux des Grecs et des Romains

Avant de passer à la disparition des sacrifices animaux, je signale ici deux opinions particulières d'auteurs qui m'ont précédé:

- l'une, dont je laisse la responsabilité à son auteur, sur la part du prêtre:

"Dans le monde grec, lors du partage de la victime sacrificielle, le prêtre est toujours servi le premier et reçoit les morceaux les plus généreusement découpés" (B. le Guen-Pollet, 5, 19).

- et une autre, que je partage entièrement, sur les sacrifices animaux et la consommation de viande:

"Il semble bien qu'un Grec ne consommait pas de viande sans qu'un dieu ait reçu les parts qui lui revenaient,

sans que la bête ait été tuée selon les rites:

"Simonide dit que la femme impie, mange entièrement des viandes dont les dieux n'ont pas reçu leur part" (*Fr.*, 7, 56 *Bergk*)" (J. Casabona, 3, 14).

Les Grecs reprenaient ainsi un précepte des Hébreux:

"Tout Israélite qui égorgera un bœuf, une brebis ou une chèvre [...] sans l'amener à l'entrée de la tente de réunion pour l'offrir au Seigneur [...] le sang répandu lui sera imputé [...] Ainsi les Israélites, au lieu de faire leurs sacrifices dans la campagne, amèneront les victimes au prêtre [...] et les offriront au Seigneur en sacrifice pacifique [...]" (Lévitique, XVIII, 3-5).

Fin des sacrifices animaux avec l'expansion chrétienne

Le sacrifice d'Isaac, racheté par un bélier, avait sonné pour les fils d'Abraham, la fin des sacrifices humains, maintenus chez d'autres peuples: ainsi des Egyptiens et Phéniciens pour les adultes (Porphyre, *De l'abstinence*, II, 11, 2), et des Carthaginois pour les enfants, ce qui donna prétexte à Rome pour leur faire la guerre.

Le sacrifice de Jésus sur la Croix sera pour ces fils d'Abraham le dernier sacrifice sacré d'un être animé:

"Le Christ a paru, grand prêtre des biens à venir [...] sans apporter le sang de boucs ou de taureaux, mais avec son propre sang [...] s'offrant lui-même à Dieu comme victime immaculée" (Saint Paul, *Epître aux Hébreux*, 9, 11-14).

Il y aura encore chez eux, suivant des rites

religieux, des mises à mort d'animaux aux fins de consommation par les humains, mais en commémoration de grands événements comme la Pâque, et non en offrande à Dieu. Ce point mériterait d'ailleurs un examen particulier, dépassant le cadre de la présente étude.

La disparition pour les fils d'Abraham du caractère sacré, et donc de l'aspect magnifié, de l'offrande d'animaux, laissera intact le regret de mettre à mort un animal estimé: *sacrifier* ne signifiera plus "*accomplir une offrande sacrée*", mais "*mettre à mort avec regret*". On tue sans aucun scrupule (si l'on y parvient...) un rat, une vipère ou un taon; on *sacrifie* un étalon, un taureau, un coq, et plus généralement un animal aimé et estimé.

Bibliographie

- Bard (Kathryn A.), *Encyclopedia of the Archaeology of Ancient Egypt*, 1899.
- Berthiaume (Guy) *Les rôles du Mageiros – Etude sur la boucherie, la cuisine et le sacrifice dans la Grèce ancienne*, 1982, 18.
- Casabona (Jean) *Recherches sur le vocabulaire des sacrifices en grec, des origines à la fin de l'époque classique* (thèse pour le doctorat ès lettres), Paris, 1964-1966.
- Darwin (Charles), *La descendance de l'homme et la sélection sexuelle* (*Descent of man and the sexual selection*), trad. Edouard Barbier, 1883.
- Darwin (Charles), *Voyage d'un naturaliste autour du monde* (*Zoology of the voyage of the Beagle*) trad. Edouard Barbier, Michel Prum, 163)
- Durand (Jean-Louis) *Sacrifice et labour dans la Grèce ancienne*, 1986.
- Eisenberg (Josy) et Abécassis (Armand), *A bible ouverte, la Genèse ou le livre de l'homme*, 1978.
- Eitrem (Samson), *Opferritus und Voropfer der Griechen und der Römer*, 1914.
- Hubert (Henri), Maus (Marcel), *Introduction à l'analyse de quelques faits religieux – Essai sur la nature et la fonction du sacrifice*, 1899.
- Le Guen-Pollet (Brigitte) *Espace sacrificiel et corps des bêtes immolées – Remarques sur le vocabulaire désignant la part du prêtre dans la Grèce antique*, in *L'espace sacrificiel dans les civilisations méditerranéennes de l'Antiquité*, Actes du colloque tenu à Lyon, 4-7 juin 1988, Roland Etienne et Marie Thérèse Le Dinahet, éd.
- Méniel (Patrice), *Les sacrifices d'animaux chez les Gaulois*, 2002.
- Stengel (Paul), *Die Griechischen Kultusaltertümer*, München, 1920.
- Smith (Robertson), *Religion of Semites*, 1890.
- Straten (Folkert van), *The God's Portion in Greek Sacrificial Representations: Is the Tail Doing Nicely? in Early Greek Cult Practice*, R. Haag § al. éd., 1988.

Légendes des illustrations

Figure 1 Un assistant du prêtre conduit un mouton à un autel grec. Le prêtre s'apprête à prendre en ses mains de l'eau d'ablutions pour en asperger l'animal et l'autel (Gemeentemuseum de La Haye, peinture attique sur cratère).



Figure 2. Présentation de la victime devant l'autel (Musée du Louvre, peinture sur vase)



Figure 3. – Des "suovetaurilies" (*suovetaurilia*) en pays romain: Trois offrandes sacrificielles groupées, Un verrat, un bélier et un taureau (gravure illustrant le *Dictionnaire latin-français* de Félix Gaffiot, d'après un bas-relief romain)



L'ÂNE DANS LA CULTURE ET LA SOCIÉTÉ KURDES - PASSÉ ET PRÉSENT

MIRELLA GALLETTI ⁽¹⁾

Résumé: L'âne et le mulet sont des animaux essentiels pour les travaux quotidiens et le transport des Kurdes. Leur présence est vivante dans la culture kurde: des centaines de proverbes, de fables et de contes en font état. Le conte satirique *Komidyay Kerayati* (La comédie de l'âne) de Mahmud Zamdar raconte l'histoire d'un âne révolutionnaire qui représente l'humanité avec tous ses comportements. Un "Parti des ânes" a été fondé à Suleimaniye il y a quelques dizaines d'années.

On peut retracer les événements politiques au Kurdistan à travers le rôle de l'âne. Cet animal a apporté sa contribution à la guerre nationale en transportant les hommes armés, les blessés, les marchandises. Depuis 2003, le prix des camions a baissé en Irak, ce qui a incité les paysans à se débarrasser des ânes et des mulets.

Depuis la nuit des temps l'âne (*ker*) et le mulet (*hêstir/êstir*) sont des animaux essentiels pour les travaux quotidiens et le transport des Kurdes. Leur présence est vivante dans la culture kurde: des centaines de proverbes, de fables et de contes en font état. Pour le combattant kurde, l'âne est aussi important qu'un hélicoptère pour l'armée moderne, dit Kadin Gürsel, un célèbre journaliste (2). Il ne faut pas croire que ce n'est que du folklore. Un "Parti des Anes" a été fondé à Suleimaniye il y a quelques dizaines d'années. Depuis 1990, on assiste à une renaissance de l'âne dans cette région sensible du Kurdistan d'Irak.

On peut retracer les événements politiques au Kurdistan à travers le rôle de l'âne. La région du Kurdistan d'Irak est celle qui a subi les plus graves dégâts, mais elle est aussi la plus avancée du Grand Kurdistan. C'est la raison pour laquelle la situation de l'âne s'est transformée de façon dramatique au cours des dernières décennies. Pourtant, voilà quelques années que des intellectuels insistent sur l'importance de cet animal et la dette de la société kurde à son égard.

"La sauvegarde de l'âne est un devoir national" est le titre d'une étude passionnée de l'écrivain Shukur Mohammed Haider, publiée dans le magazine *Baneroj*, en 2004. En voici quelques passages significatifs:

"L'abandon de l'âne se fait sentir cruellement dans la vie des cités et des villages du Kurdistan d'Irak. En plus du caractère inhumain de cet acte, l'abandon de l'âne est une catastrophe économique pour notre pays. Par conséquent, il est du devoir des intellectuels et des citoyens d'attirer l'attention des autorités sur ce grave problème.

Après l'expulsion forcée des paysans de leurs terres par le régime irakien, les ânes furent délaissés parce qu'ils n'étaient plus utiles. Ce fut la principale raison de l'abandon et de l'errance des ânes. Anes et chiens ont toujours servi les hommes. Le chien est l'un des animaux qui devient normalement l'ami de l'âne et nombreux sont les exemples de cette amitié. L'âne et le chien de berger vont toujours ensemble. On raconte qu'un âne se trouva

englué dans un terrain boueux. Les chiens restèrent auprès de lui jusqu'au moment où le berger vint le tirer d'affaire. Nous avons tendance à oublier la valeur et l'utilité de cet animal dans les moments difficiles. A noter ce cas particulièrement édifiant: lorsque le régime irakien imposa un cruel embargo sur la région du Kurdistan d'Irak en 1991, l'âne fut quotidiennement utilisé comme moyen de transport vers les pays limitrophes.

L'âne est un animal économique et docile qui accepte tout ce que son maître lui donne à manger.

Les ânes ont servi le paysan kurde tant que l'utilisation de voitures, de camions ou de tracteurs n'a pas été possible.

L'âne a apporté sa contribution à la guerre nationale en transportant les hommes armés, les blessés, les marchandises. Dans les montagnes rocheuses et escarpées du Kurdistan, l'âne a fait passer les *peshmerga* (combattants kurdes) d'un bout à l'autre de ces montagnes.

Au cours des opérations *Anfal* (3), le régime irakien a cimenté les puits et les sources d'eau qui servaient à abreuver les bêtes. Des hélicoptères visaient et tuaient les animaux abandonnés lors des pillages perpétrés par le régime. De nombreux ânes ont perdu la vie durant ces campagnes militaires.

Après le retrait du régime baasiste du Kurdistan en

3) Les "campagnes Anfal" connues aussi sous le nom d'"opérations Anfal" ont été des campagnes anti-kurdes menées par le régime de Saddam Hussein entre 1986 et 1989 (pendant et juste après la guerre irano-irakienne), le point culminant se situant en 1988. Anfal veut dire littéralement "butin de guerre", le nom de la huitième sourate du Coran. "Anfal" a été utilisé comme nom de code par l'ancien régime baasiste irakien pour désigner les campagnes contre les "peshmerga" (guérilleros kurdes) et les populations rurales kurdes.

Les opérations Anfal, commencées en 1986 et terminées en 1989, ont consisté en des offensives terrestres, des bombardements aériens et la destruction systématique des zones d'habitations, des déportations en masse, des camps de concentration, des pelotons d'exécution, des guerres chimiques.

Des milliers de civils ont été tués durant ces bombardements chimiques et conventionnels qui faisaient partie d'une campagne organisée de longue date en vue de détruire la plupart des villages kurdes sur une vaste région du Kurdistan. En plus de la disparition d'une culture vieille de plusieurs siècles, on déplaça au moins un million de personnes sur une population totale de 3.5 millions de Kurdes. Selon des sources indépendantes, on estime le nombre des victimes entre 50 à 100.000; tandis que les Kurdes affirment que le nombre total s'élève à 182.000.

¹⁾ Université de Naples 2. – Facoltà di Studi Politici e per l'Alta Formazione Europea e Mediterranea "Jean Monnet" Seconda Università degli Studi di Napoli – Via del Setificio 15 – 81020 San Leucio (Caserta) Italie. Courriel: migalletti@libero.it

²⁾ Kadri Gürsel, *Dagdakiler, Bagok'tan Gabar'a 26 gün* (Le peuple montagnard, de Bagok à Gabar en vingt-six jours), Istanbul, Siyabeyaz, 1996, 167 p.

1991, les Kurdes retournèrent à leurs habitudes mais nous sommes au regret de dire que les ânes ont été abandonnés aussi (1).”

Une femme, déportée de son village natal, raconte comment les soldats interdisaient aux villageois d'emporter quoi que ce soit lorsqu'ils les forçaient à quitter leurs maisons. “Les soldats brûlaient tout dans le village, les animaux, les meubles, les vêtements [...] Nous avions un âne, ils le tuèrent aussi. Notre champ fut brûlé et nous ne fûmes même pas autorisés à prendre les légumes des champs.”

Une des conséquences surprenantes de la chute de Saddam Hussein a été le sort malheureux de ces ânes si laborieux. Ces bêtes de somme qui ont pu valoir l'équivalent d'une voiture de seconde main, ont vu leur prix s'effondrer lorsque le renversement du régime entraîna un flux de voitures volées en Irak, ces voitures, qui pendant des années étaient des objets de luxe, se sont trouvées soudain à la portée de tous.

Au Kurdistan d'Irak, les ânes dont le prix pouvait atteindre 300 dollars sont à présent abandonnés. On peut les voir paître sur la route qui mène de Kirkouk à Suleimaniye. Certains de ces égarés – appelés affectueusement *Abu Sabr*, ou père patience – sont tués alors qu'ils errent à la recherche de nourriture sur les collines et les vallées minées du Kurdistan.

A Suleimaniye, la charette tirée par des ânes ou des chevaux est à présent un objet du passé. Elle est remplacée par des voitures à bon marché, pour la plupart des voitures gouvernementales volées à Bagdad, achetées à des ventes aux enchères de fortune en banlieue de Bagdad et conduites ensuite vers le nord du pays.

Ahmed Salih, du village de Sarkent près de Shoorbash à la frontière iranienne, dit que les ânes ont joué un rôle primordial lors des sanctions imposées à l'époque de Saddam Hussein qui entraînèrent de sévères restrictions de carburant: “Le bois des montagnes était le seul combustible pour le chauffage et la cuisine. Et c'est parce que nous comptons tellement sur l'âne que son prix grimpa brutalement”.

Les animaux ne font pas double emploi: “Il y a encore des endroits, dit-il, qui ne sont pas accessibles aux voitures et nous utilisons ânes et chevaux, surtout à présent où l'on peut acheter un âne pour deux dollars seulement” (2).

Depuis 2003, le prix des camions a baissé en Irak, ce qui a incité les paysans à se débarrasser des ânes et des mulets. Ces animaux errent à présent dans la montagne et sont devenus un danger pour le trafic et source d'accidents.

Le commerce de contrebande est très fréquent au Kurdistan d'Irak, et les contrebandiers irakiens transportent leurs marchandises ouvertement par les checkpoints iraniens et puis par des chemins muletiers à pied ou à dos d'âne.

L'âne est mentionné dans des sourates du Coran

1) Shukur Mohammed Haider, “La préservation de la vie des ânes est une obligation nationale”, *Baneroj*, n° 15, 2004, pp. 48-51 (en kurde).

2) [Hazim al-Sharaa](#), “Donkeys Put Out to Grass”, [AlterNet](#), November 16, 2004, www.alternet.org

qui expriment la valeur et l'utilité de cet animal:

Sourate *Luqman* 31,18

Marche d'un pas modéré, baisse la voix en parlant; la plus désagréable des voix est celle de l'âne.

Sourate *al-Muddaththir* (Le prophète couvert de son manteau) 74,51

Comme un âne sauvage épouvanté fuit devant un lion?

Sourate *al-Nahl* (L'abeille) 16,8

Il vous a donné des chevaux, des mulets, des ânes, pour vous servir de monture et d'appareil. Il crée ce dont vous ne vous doutez pas.

Sourate *al-Jumu'ah* (L'Assemblée) 62,5

Ceux qui ont reçu le Pentateuque, et qui ne l'observent pas, ressemblent à l'âne qui porte des livres. C'est à quelque chose de vil que ressemblent les hommes qui traitent les signes de Dieu de mensonges. Dieu ne guidera point les impies.

(traduction par Kazimirski, 1840)

La viande de l'âne domestique et le lait de l'ânesse ne sont pas consommés parce que, selon la loi islamique, ce serait un acte *makruh* que les musulmans sont appelés à éviter (3). Les proverbes insistent: “Un âne mort est la fête du chien”, “Aussi gras soit-il, l'âne ne peut être consommé”.

Des proverbes relient ironiquement l'islam à l'âne: “On peut charger l'âne de livres et le mener à La Mecque mais lorsqu'il revient il est toujours un âne”

“On dit à l'âne: viens nous te conduisons au paradis. Celui-ci s'inquiète: y aura-t-il du chardon?”

Le monde est le paradis de l'âne.

Les prières de l'âne ne font pas pleuvoir de l'orge.

Si les prières de l'âne étaient exaucées, l'orge tomberait du ciel.

C'est comme l'âne du Derviche qui passe la tête dans toutes les maisons (4).

L'âne est toujours un âne même s'il fait le pèlerinage de La Mecque.

Autres proverbes kurdes sur l'âne:

La vache et l'âne rendent la maison heureuse.

L'âne s'est rendu à Bagdad, il se proclame prince!

Pas de félicitations pour une personne sans mérite et pas d'ornements de soie sur la selle d'un âne.

Il n'a pas osé s'attaquer à un âne, il se fâcha avec un lion.

Choisis d'être la queue du paon plutôt que la tête

3) S.Balic “*Leggi sull'alimentazione. Islamico*”, in: *Dizionario comparato delle religioni monoteistiche. Ebraismo, Cristianesimo, Islam*, Casale Monferrato (AL), Piemme, 1991, p. 316.

4) Mohammedî Khal, *Pendî pêshinan* (Proverbes), Sulaimaniye 1971, pp. 506

d'un âne.

J'ai trouvé au Kurdistan d'Irak le conte satirique *Komidyay Kerayati* (La comédie de l'âne) qui a été publié en kurde sorani à Stockholm en 1995. Cette histoire est très populaire et son auteur, Mahmud Zamdar, raconte l'histoire d'un âne révolutionnaire qui représente l'humanité avec tous ses comportements et dont le rôle consiste à dénoncer les humains persécutés et opprimés. Il s'agit en fait d'un message critique, le braiment ridicule et la méchante langue de l'âne contre l'Histoire, l'humanité et la civilisation. Il attaque ceux qui défendent les valeurs, les idéologies, les mensonges imbéciles et les partis politiques qui prétendent protéger l'homme et ses rêves, un conte politique en somme contre la vulgarité et ceux qui se réfugient dans une vie monotone et dégradante. L'auteur déclare que ce conte "est contre tous les artifices, un braiment sonore contre tout ce qui prive le peuple kurde de ses droits légitimes, un recours à l'innocence humaine, à la pureté, à la clarté" (1).

Dans un village aux confins de Suleimaniye, à Derbendikhan, quelques membres ont fondé le "Parti des Anes" dans la seconde moitié du XXème siècle, probablement à la fin des années 1950 ou au début des années 1960. Il a été difficile d'obtenir leur programme ou leur manifeste politique. Il semble que ce parti se soit donné pour but la satire et l'ironie, dont les personnages sont des animaux souvent dépeints d'une manière conventionnelle. Les Kurdes se rappellent bien que dans les années 1970, Kak Hama, le fondateur de ce parti, possédait au centre de la ville de Suleimaniye une boutique dont les murs étaient recouverts de gravures représentant des ânes et des selles que les gens contemplaient en riant.

Un temps pour l'ivresse des chevaux est le remarquable film de l'écrivain et metteur en scène kurde iranien Bahman Ghobadi. Ce chef d'œuvre a été récompensé par le Prix de la Caméra d'Or au prestigieux festival de Cannes en l'an 2000. Le titre du film fait référence à l'alcool que l'on fait boire aux mulets pour les aider à traverser les cols enneigés des hautes montagnes du Kurdistan. *Un temps pour l'ivresse des chevaux*, tourné dans sa plus grande partie en kurde, traite de la situation des Kurdes et des problèmes qu'ils affrontent, la vie et les combats titanesques d'une famille désespérément pauvre, de jeunes orphelins qui travaillent pour survivre. Les héros de l'histoire sont Ayub, ses frères et ses soeurs dans un village éloigné du Kurdistan. Quand le père, qui passe des marchandises en contrebande à travers la frontière irano-irakienne, saute sur une mine, le jeune Ayub est obligé de prendre le relais. Le film raconte l'histoire de ces enfants kurdes transportant des marchandises de contrebande au risque de leur vie à chaque instant. A la fin du film, les jeunes contrebandiers, qui par une grosse tempête de neige se préparaient à la traversée de la montagne, mélangent du whisky à l'eau que leurs mulets étaient en train de boire. Une scène bien étrange dans un film tourné en Iran.

Ghobadi raconte que lorsqu'il rencontra les responsables iraniens qui visionnaient son film en vue de délivrer les autorisations nécessaires pour sa diffusion, l'officier lui reprocha de montrer des mulets ivres. "Je lui ai

répondu en riant et sur le ton de la plaisanterie, dit Ghobadi, que ce sont les mulets qui étaient ivres et non les hommes ... et l'officier donna les autorisations". La dernière scène du film fait du mulet ivre une bénédiction. *Un temps pour l'ivresse des chevaux* dénonce aussi l'effet dévastateur des champs de mines dans les pays du tiers-monde.

Au Kurdistan d'Irak, les ânes sont aussi utilisés comme des marqueurs des champs de mines disséminées en abondance sur les collines du Kurdistan qui sont ensuite délimitées afin de prévenir les gens de s'y aventurer.

Nous concluons cette brève recherche sur l'âne au Kurdistan par une citation de Shukur Mohammed Haider.

"Les ânes sont des animaux intelligents, sensibles et fidèles. Un tel animal n'a pas le droit d'être abandonné. Puisqu'il ne peut pas parler, l'âne ne peut pas exprimer tout le désespoir qui l'envahit devant le destin qu'on lui réserve. Lorsque nous pensons aux Droits de l'Homme, nous devons penser aussi aux droits de l'animal. En conclusion, mes chers frères et soeurs, je vous rappelle que nous, les Kurdes, devons préserver la vie de cet animal précieux et lui garantir non seulement la survie, mais aussi une vie décente" (2).

Bibliographie

Kurdish Proverbs, New York, The Kurdish Program, 1989, pp. III-76.

Mohammedî Khal, *Pendî pêshînan* (Proverbes), Suleimaniye, 1971, pp. 506 (en kurde).

Lucie Paul-Margueritte et l'Emir Kamuran Bedir Khan, *Proverbes kurdes précédés d'une étude sur la poésie kurde*, Paris, Editions Berger-Levrault, 1937, pp. 24.

Giacomo Prampolini (ed.), *Proverbi kurdi*, Milano, All'insegna del pesce d'oro, 1963, pp. 38.

"Proverbes", *Hawar*, vol. 10, n. 46, 1942, p. 704.

Shukur Mohammed Haider, "Preserving the life of donkeys is a national must", *Baneroj*, n° 15, 2004, pp. 48-51 (en kurde).

Mahmud Zamdar, *Komidyay Kerayati* (La comédie de l'âne), Stockholm, 1995, pp. 117 (en kurde).

Entre 1940 et 1946, le gouvernement irakien décida d'autoriser la formation d'organisations syndicales dans tous les secteurs du travail en Irak. Les commerçants de la ville de Suleimanie, connus pour leur sens de l'humour et leur ironie, demandèrent à Kak Osman d'organiser un syndicat et d'en prendre la direction.

Kak Osman refusa cette proposition et suggéra plutôt la création d'un Parti des Anes dont il prendrait volontiers la direction. Tous ceux qui étaient présents à la réunion donnèrent leur accord pour la création de ce parti et y adhérèrent, quelques-uns imitant l'âne se mirent à braire, d'autres donnèrent des coups de pieds...

Le Parti des Anes était né d'une plaisanterie de Kak Osman. La nouvelle se répandit comme une traînée de poudre peut-être parce que les distractions étaient rares à cette époque.

1) Mahmud Zamdar, *Komidyay Kerayati* (La comédie de l'âne), Stockholm, 1995, p. 117

2) Shukur Mohammed Haider, op.cit., p. 51.

D'après l'écrivain Mohammad Mala Karimé: "La création du Parti des Anes avait pour but de tourner en ridicule les autres partis politiques. Les objectifs du Parti des Anes étaient plus humains et plus sociaux et les sympathisants du parti formulaient volontiers leurs revendications librement en public".

Dans les années 1950 encore, on venait chez Kak Osman pour se faire examiner les dents ou les pieds (sabots!) comme on aurait fait pour des ânes; ce fut longtemps un sujet de plaisanterie. Si par hasard on rencontrait Kak Osman, il était accueilli par des "Bienvenue Monsieur l'Ane". Aux reproches formulés, il répondait: "Ne redites jamais cela parce que vous êtes en train d'insulter les ânes" (sous-entendant ne dites pas que cette personne qui peut être imbécile est un âne, car vous insultez l'âne qui lui est supérieur).

La création de ce parti devint un sujet de plaisanterie nationale et un moyen de s'amuser. Les soldats kurdes et même les soldats arabes s'arrêtaient devant la boutique de Kak Osman, esquissaient le salut militaire en disant: "Comment vas-tu, grand chef?"

Lui, le grand chef, avait préparé un cahier où quiconque avait adopté l'idéologie asine pouvait signer et adhérer au parti. Il devenait membre du parti *ipso facto*.

Des notables également venaient à la boutique pour plaisanter quelques instants.

C'est ainsi que Kak Osman recevait du courrier d'Iran et de Syrie de personnes qui souhaitaient probablement adhérer au parti. Son fils, professeur à l'université, raconte qu'il avait adopté, lui aussi l'attitude de son père et lorsque la personne qui l'approchait faisait l'âne, il jouait le jeu en la bénissant.

Il est probable que les habitants de Suleimanie ont aimé ce parti virtuel qui leur permettait de rire et de supporter les frustrations de la situation politique. Le caractère enjoué du peuple kurde, les années de privation et le climat politique de la petite ville de Suleimanie, ont certainement facilité la propagation des nouvelles et la longévité du parti.

* * *

Je remercie vivement l'architecte Kawa Goron qui, à ma demande, a recueilli des informations sur le Parti des Anes lors de son dernier voyage au Kurdistan.

L'auteur souhaite exprimer sa gratitude au Professeur Joyce Blau pour la traduction française de ce texte et à Kawa Goron pour la traduction du kurde.

3^E JOURNEE D'ETUDE SUR LA CHEVRE

Le 26 janvier 2010 au Pradel.



ACTIVITÉS ET PUBLICATIONS DU GROUPE D'ETHNOZOOTECHE CAPRINE (GEC)

Pierre MORAND-FEHR ⁽¹⁾, Jean-Claude LE JAOUEN ⁽²⁾

Le Groupe d'Ethnozooteche Caprine (GEC), groupe spécialisé de la Société d'Ethnozooteche se réunit chaque année depuis 2007. Après Celles sur Belle (Deux-Sèvres) et Sainte Maure de Touraine (Indre et Loire), la 3^{ème} Journée d'études du GEC s'est déroulée au Domaine du Pradel en Ardèche le 18 Septembre 2009 dans le cadre du 450^{ème} anniversaire de la mort d'Olivier de Serres, premier agronome français et seigneur du Pradel.

Les interventions orales présentées aux journées de Celles sur Belle et de Sainte Maure de Touraine, ont déjà fait l'objet du numéro 85 d' "*Ethnozooteche*", intitulé: "*Histoire et évolution des races et des productions caprines*". Il renfermait des articles sur les principaux travaux conduits par les membres du GEC. Comme il n'est pas possible de publier un numéro sur le secteur caprin plus fréquemment que tous les 4 ou 5 ans, il a été décidé que certaines communications présentées en 2009 au Pradel seraient publiées dans le présent numéro Varia N° 9.

Les huit articles qui suivent ont été présentés au Pradel. Les cinq premiers programmés à la séance du matin représentent un panorama des préoccupations du GEC et de ses membres. D'abord, l'article de Madame Martine Gorrichon sur l'élevage caprin vu par Olivier de Serres, répondait ainsi à la préoccupation historique du GEC et était tout à fait en phase avec l'anniversaire qui était célébré au Pradel. Celui de Coralie Danchin-Burge et de Delphine Duclos sur la chèvre de Rove illustre la préoccupation du devenir des races à petit effectif. Frantz Jenot et Martine Lacroix présentent dans le troisième article un témoignage très intéressant sur les liens qui peuvent se tisser entre la filière d'une fromagerie de chèvre et divers groupes de la société comme les consommateurs, les touristes, les ruraux, les jeunes scolaires, etc... Notre collègue caprinologue Jean-Noël Passal s'est livré dans le quatrième article à un exercice typiquement ethnozooteche en prenant pour thème la chèvre de Monsieur Seguin avec les yeux d'un homme du 21^{ème} siècle.

Le dernier article de la session du matin montre que le GEC ne se préoccupe pas seulement du sujets purement hexagonaux mais qu'il souhaite aussi s'ouvrir sur des thèmes intéressant des zones géographiques plus lointaines, notamment tropicales où vivent plus de 90% des caprins du monde. Faisant suite à l'article du N° 85 d'Ethnozooteche, Gisèle Alexandre et V. Angeon traitent des considérations culturelles à prendre en Guadeloupe afin de définir le génotype à développer pour la production de cabris.

Les 3 articles suivants de Michel Meuret, de Pierre Devillechaise et d'Isabelle Baumont traitent sous différentes approches du thème retenu pour la séance de l'après-midi: le pastoralisme caprin dans le Sud-Est de la France. C'est la première fois que le GEC consacrait une session entière à un thème donné. Cette session a été particulièrement réussie grâce à Michel Meuret et ses amis qui l'avaient très bien préparée et à la large discussion qui a clôturé la session à laquelle ont participé des éleveurs pastoralistes et des techniciens. Cela a permis d'émettre des idées originales sur le sujet, de poser les vraies questions et de montrer l'intérêt de traiter des questions d'actualité par une approche ethnozooteche.

Le GEC a l'intention de poursuivre ses activités par l'organisation de journées d'études annuelles, par des sessions spécialisées permettant que des ethnozooteche de divers horizons débattent largement et franchement. La prochaine réunion aura lieu à Paris vers le 15 Octobre 2010. Pour obtenir des informations plus précises, contacter Pierre Morand-Fehr (courriel: morand@agroparistech.fr).

1) AgroParisTech, 16 rue Claude Bernard, 75005 Paris

2) 30 Avenue de Clos Prieur, 77150 Férolles - Antilly

BOUCS ET CHÈVRES DANS LE *THÉÂTRE D'AGRICULTURE ET MESNAGE DES CHAMPS*

Martine GORRICHON⁽¹⁾

Résumé: Cet article a pour objectif, de regrouper et d'analyser ce que Olivier de Serres a écrit sur la chèvre, son élevage et ses produits dans son *"Théâtre d'Agriculture et Mesnage des champs"* publié en 1600 à Paris. Ce Traité comprend 8 "lieux". C'est dans le quatrième qu'il aborde le thème du menu bétail et en particulier dans le chapitre 14 du lieu IV, celui des boucs et des chèvres. Il note d'abord qu'à la différence des moutons, les chèvres ont un tempérament aigre et turbulent. Il détaille l'alimentation en insistant sur le goût des chèvres à consommer des épineux et des arbrisseaux et sur leur "dent" qui les incitent à dévorer les pousses de vigne ou d'arbres fruitiers. Olivier de Serres ensuite décrit de façon précise les caractéristiques de la reproduction, le choix des boucs "escornés ou cornés", l'âge à la puberté des chèvres, ainsi que l'élevage des chevreaux en discutant de l'intérêt et des inconvénients des naissances précoces. Enfin Olivier de Serres passe en revue de façon détaillée les produits issus de l'élevage des chèvres, en particulier la fabrication de fromages en donnant des conseils précis sur l'hygiène et l'affinage pour éviter d'obtenir des fromages de moindre qualité. Sur la viande, il insiste sur la délicatesse de celle des chevreaux de lait âgés de 2 à 3 semaines à l'inverse de la viande de chèvre. Il remarque l'excellente qualité des peaux de chèvres. A l'époque, la graisse de chèvre était très appréciée pour la confection des chandelles. Ainsi, la connaissance d'Olivier de Serres sur les chèvres nous apparaît déjà très riche, mais surtout il attire l'attention sur des points qui sont encore les principales préoccupations actuelles des éleveurs de chèvres.

Le Théâtre d'Agriculture et Mesnage des champs

Le *Théâtre d'Agriculture et Mesnage des Champs*, publié en 1600, à Paris, chez Jamet-Métayer, le libraire-imprimeur du roi Henri IV, est le premier traité de langue française consacré à la science qui contribue, selon son auteur, Olivier de Serres, au "*vivre des hommes*". Notre agronome est installé depuis 1578 sur le domaine du Pradel dont il dirige lui-même l'exploitation qu'il avait acquis, dès sa jeunesse en 1558. En faisant paraître cet imposant in folio de plus de mille pages, il souhaite ardemment communiquer à ses lecteurs sa longue et riche expérience. Au sortir de trente années de guerres de religion qui ont ruiné les campagnes françaises, Olivier de Serres est persuadé que son livre incitera ses contemporains à prendre conscience que rien n'est plus noble et plus utile que la mise en valeur du sol et que le pouvoir royal ne peut qu'en être fortifié, selon la formule que ce protestant convaincu tire de l'Ecclésiaste: "*Le Roy consiste quand le champ est labouré*" (2), autrement dit: "*le pouvoir politique est stable*

quand l'agriculture prospère". Il voudrait, comme son souverain, que la France redevienne la riche nation agricole qu'elle fût dans la première moitié du XVI^{ème} siècle.

Le *Théâtre d'Agriculture* comprend huit lieux ou livres. Le premier traite des sols, des bâtiments, de l'organisation de la vie et du travail de tous ceux qui séjournent sur le domaine; le second lieu a pour sujet la culture des "*bleds*" (c'est-à-dire des céréales) et des "*légumes*" (c'est-à-dire des légumineuses); le troisième évoque la culture de la vigne: "*après le Pain vient le Vin*", nous dit Olivier de Serres, lecteur de la Bible. Au quatrième lieu, il en est arrivé au thème du bétail. D'abord le gros bétail: bœufs et vaches, chevaux et juments, ânes et ânesses, mulets et mules; puis menu bétail: moutons et brebis, boucs et chèvres (notre sujet), pourceaux, avant de clore l'ensemble de ce livre très important par un chapitre sur les chiens, précieux auxiliaires de l'homme des champs.

Le chapitre sur les boucs et les chèvres

Dès l'ouverture du chapitre 14 du lieu IV, consacré aux boucs et aux chèvres, Olivier de Serres évoque les profits que procure cet élevage bien supérieurs aux dépenses qu'il faut engager. Les ressources qu'on en tire sont variées: lait et fromages, viande fraîche ou salée, peaux fort utiles à travailler, et fumiers "*serviables*" (cet engrais est essentiel à l'époque). Nous verrons que, en plus, la graisse de ces animaux est utilisée pour faire des ciments, des chandelles, des onguents pour soigner. Le lait de chèvre entretient le joli teint des femmes. Autre point positif, élever des chèvres ne coûte pas cher car elles ont un

tempérament frugal.

Comme Olivier de Serres vient d'évoquer les ovins dans le chapitre précédent, il note les différences de comportement: les bêtes à laine ont un caractère "*doux et paisible*", les chèvres un tempérament "*aigre et turbulent*". Elles sont imprévisibles (notre mot "capricieux" ne vient-il pas du nom latin de la chèvre: capra?) et quelque peu têtues.

1) Maître de conférences honoraire Université de TOURS, 16, rue Croix – Pasquier, 37100 Tours

2) Une dédicace du Roi: édition de 1605, réimprimé par Slatkine, Genève, 1991.

Comment les chèvres se nourrissent-elles?

Elles sont attirées par les halliers et les buissons où elles vont chercher la nourriture qui leur plaît, même de grand matin, car la rosée qui perle sur les herbes et les feuilles ne présente pour elles aucun inconvénient, à la différence des brebis pour lesquelles cette humidité est nocive. Ces dernières cherchent, au contraire, les bons pâturages donc des lieux qui ne soient pas escarpés, ce que recherchent les chèvres. Le chevrier qui les surveille se doit donc d'être fort agile afin de gravir "*rochers et précipices*" où ces animaux vont paître la cime des épines et des arbrisseaux. Il lui faut toujours, à la différence du berger qui pousse devant lui ses moutons, prendre la tête de son troupeau de boucs et de chèvres, tel un capitaine, pour les contenir. Il ne doit pas avoir la charge de plus de cinquante à soixante bêtes. Au-delà de ce nombre, on lui adjointra absolument un aide pour encadrer le troupeau. Même lorsque la mauvaise saison les tient enfermées, les chèvres n'ont besoin que de feuillards de plusieurs sortes d'arbres. On les aura mis en réserve à la fin de l'été.

Seules les chèvres pleines et celles qui ont mis bas (Olivier de Serres écrit à juste titre "*chevreté*"), ont droit à

un peu de foin, les chèvres malades aussi, pour les fortifier et hâter leur guérison.

Quand elles sont au logis, la seule chose dont il faut se soucier, c'est de les tenir au chaud, car elles redoutent le froid de la nuit, n'étant pas "*emmantelées de laine*" comme les brebis, mais ayant le poil assez ras. Elles n'ont pas besoin de litière, mais se couchent sur le sol nu, pourvu qu'il soit propre, préférant la dureté des pierres à la "*mollesse de la paille blanche*" (*Théâtre d'Agriculture*, IV, 14, p 329).

Seul inconvénient, mais de taille, dans l'élevage du troupeau caprin: la "*dent*" des chèvres. Ces dernières sont les ennemies des arbres fruitiers, des oliviers dont elles dévorent la tendre extrémité des branches; elles adorent aussi les pousses des vignes. Au point que certains ont pris cet élevage en grippe. Olivier de Serres cite même un arrêt de la cour du Parlement de Grenoble, de 1567, qui interdit l'élevage des caprins dans une grande partie du Dauphiné, décision, ajout-t-il, qui a été imitée dans d'autres endroits du Royaume.

Comment les chèvres se reproduisent-elles?

Pour avoir un beau troupeau, il convient évidemment de choisir avec soin les reproducteurs. Voici le portrait du mâle idéal selon notre agronome: "*le bouc sera choisi de grand corsage, ayant les jambes grosses et bas enjointées; le poil mol et lissé, de couleur noire pour estre plus robuste que de blanche, encore que de ceste-ci, ne soit à mespriser; ayant petite teste, grandes oreilles et pendantes; longue et touffue barbe, le col gros et tordu; au reste joyeux et délibéré*" (*Théâtre d'Agriculture*, IV, 14, p 330). Quant à la chèvre, il faut qu'elle possède de "*grandes et longues tétines, dont la grosseur lui fera eslargir les cuisses en marchant*".

L'observateur qu'est Olivier de Serres, n'oublie jamais le détail caractéristique.

Suit un assez long développement sur l'utilité d'avoir des reproducteurs avec ou sans cornes: "*cornés ou escornés*". Les chèvres qui ne portent pas de cornes avortent moins que les cornues, vivent plus facilement en compagnie des brebis, ont autant de lait que celles qui ont des cornes. Les boucs "*escornés*" sont aussi bons pour la reproduction mais les animaux qui portent des cornes résistent mieux au vent et sont plus armés pour combattre le loup. De plus, les cornes, comme les dents de ces

ruminants, permettent de calculer leur âge. Pour Olivier de Serres, c'est le pays qui impose sa loi en ce domaine. Il reste quelque peu surpris et perplexe de ce qu'il a constaté et qu'il nomme un "*jeu de Nature*", à savoir que des boucs "*cornés*" ont des petits sans cornes, des boucs "*escornés*" font des petits avec des cornes; il en va de même pour les mères. Mieux: père et mère avec ou sans cornes, font indifféremment des petits "*escornés*" ou "*cornés*". Comme les lois complexes de la génétique échappent à notre agronome, il pense que cette diversité fantasque est plutôt due "*à la faculté des herbages et de l'air, qu'à la particulière race de l'animal*". (*Théâtre d'Agriculture*, IV, 14, p 330).

Un bouc sera un bon reproducteur à partir d'un an révolu pendant trois ans, c'est-à-dire jusqu'à sa quatrième année révolue. Au-delà de ce terme, il sera temps de le châtrer, puis de l'engraisser pour le vendre.

Quant aux chèvres, elles commencent à porter des chevreaux au bout de deux ans jusqu'à la huitième année révolue. Mais, selon Olivier de Serres, la "*première ventrée*" n'est pas très recommandable, car les plus grandes bêtes naissent des mères les plus âgées. Au-delà de huit ans, les chèvres ne sont plus bonnes qu'à être engraisées.

L'élevage des chevreaux

Quand faire naître les chevreaux? Comme les mères portent cinq mois, pour avoir des chevreaux en Janvier, Février ou Mars, on fera couvrir les chèvres en Septembre, Octobre ou Novembre. Certains désirent avoir des chevreaux hâtifs, dès le mois de Décembre, mais Olivier de Serres voit un inconvénient à ces naissances

précoces: les mères n'ont pas autant de lait que celles qui ont "*chevreté*" plus tard parce que les froidures les tiennent à l'intérieur des étables et qu'elles ne peuvent manger le "*vert*", leur nourriture de prédilection. Ainsi par cet étalement des naissances sur plusieurs mois, aura-t-on, en divers temps, du lait en abondance.

Evidemment, cette réglementation de la venue au monde des chevreaux, impose que les mâles soient tenus bien à part des femelles, en les faisant vivre dans des métairies séparées, et en les attachant convenablement au pâtis pour "à point nommé les donner aux femelles". Seul, le bouc châtré, que l'on appelle le *menon*, se mêle aux chèvres et conduit même gravement le troupeau, d'autant qu'il est devenu gras et pesant. Il réprime la légèreté des chèvres. Ces dernières manifestent même de la révérence

pour lui "tant pour le sexe et l'âge que principalement pour la barbe, s'il faut en croire les chevriers" nous dit Olivier de Serres. Il plaisante encore plus en citant ce quatrain en octosyllabes:

*"Si porter grand barbe au menton
Nous fait philosophe paraître
Un bouc barbassé pourroit estre
Par ce moien quelque Platon"*

Les produits de l'élevage de chèvres

Venons-en maintenant à l'évocation des produits que l'on tire de l'élevage des chèvres. On citera d'abord le lait et le fromage. Une chèvre bien nourrie (il suffit d'avoir sur son domaine des landes et des buissons à suffisance) donne autant de lait que plusieurs brebis. Elle sera traitée matin et soir. La laiterie et les endroits où se fabriquent et se gardent les fromages doivent être tenus très proprement. Aucune mauvaise odeur n'y régnera de peur de la communiquer aux fromages. Pour cette raison, on lavera et "fourbira" tous les jours, les ustensiles dans lesquels séjourneront le lait et le fromage, comme "seillons, huches, pots, terrines, couloirs, faisselles, esclisses, cagerotes, chazières" (*Théâtre d'Agriculture*, IV, 8, p 288). Olivier de Serres n'est pas avare de vocabulaire. Notre agronome rappelle les règles élémentaires d'hygiène que doivent respecter les servantes qui se livrent à ce travail: qu'elles retroussent leurs manches et se lavent bien les mains avant de toucher les bêtes. Une fois que l'on aura traité les chèvres, il faudra prendre garde à conserver le lait dans un endroit frais si l'on est en été et plus chaud que la température extérieure si l'on est en hiver.

Pour la préparation des fromages, on fera cailler le lait en y incorporant de la présure dont les meilleures sont celles de chevreau, d'agneau ou de veau. On peut ajouter à cette présure "un peu de safran, de gingembre et de poivre pulvérisé avec bonne quantité de sel, tant pour la préserver de corruption que pour communiquer aux fromages ces bonnes qualités". (*Théâtre d'Agriculture*, IV, 8, p 286). Une fois le lait caillé, les fromages s'égoutteront dans les faisselles ou "esclisses"; le petit-lait, le "mesgné", sera recueilli pour en faire du "sarrasson" (*Théâtre d'Agriculture*, IV, 8, p 290) (rien ne se perd au 16^e siècle et spécialement au Pradel).

Puis, quand les fromages se seront un peu affermis, on les déposera dans la "chazière", sur de la paille fraîche, nette et longue, ou du jonc, ou mieux, de la toile claire tendue avec de petits clous sur des châssis de bois, pour éviter les raies que leur impriment la paille ou le jonc. Ils finissent ainsi de vider le reste de leur nuisible humidité. On achève d'affiner les fromages, après les avoir retirés de la "chazière", en les disposant dans de petites chambrettes dont le degré d'humidité est variable comme la ventilation. Ainsi se bonifient-ils en s'asséchant.

Le second produit alimentaire donné par le troupeau caprin c'est la viande. Olivier de Serres ne fait que citer la chair exquise à déguster, celle des chevreaux de lait, âgés de deux à trois semaines, car son propos essentiel est d'insister sur les provisions que doit amasser "la bonne mesnagère" pour l'hiver, en garnissant le "charnier". Les bêtes engraisées, boucs châtrés et chèvres, seront tués dès

le début de l'automne, au moment où leur embonpoint est à son maximum. On les met en pièces aussitôt et on les sale immédiatement car la chair prend mieux le sel quand elle est chaude. Olivier de Serres, toutefois, constate que la chair des animaux adultes n'est pas très délicate. Elle ne sera consommée, en principe, que par la "grosnière famille", c'est-à-dire par les serviteurs. Ces réserves s'expliquent aussi, peut-être par la défiance que l'on éprouve, à l'époque, pour des animaux qui peuvent être touchés par la fièvre de Malte (Cf. Madeleine Ferrière, *Histoire des peurs alimentaires*, 2006, collection Points, Seuil, p.25).

Le début de l'automne, avant les premières gelées, c'est aussi le moment où il convient de préparer les peaux du bétail caprin, de peur de les perdre ou de les vendre à petit prix. En effet, pendant la saison froide, les peaux perdent beaucoup de leur qualité et deviennent "faibles et minces". Une fois prélevées, elles seront étendues "avec soin en y mettant de petits bastons pour les élargir et tenir ouvertes, en se séchant, sans se pouvoir retirer, donc demeureront larges et de belle monstre" (*Théâtre d'Agriculture*, VIII, 1, p 830). et placées dans un lieu sec, éventé, à l'abri du soleil, hors de la portée des griffes et des dents des chiens, des chats, des rats. Ainsi, restées entières, seront-elles vendues ou bien envoyées au "corroyeur et au tanneur pour l'usage du mesnager". Ce dernier, ainsi que sa famille proche, aura de belles peaux de maroquin pour faire, entre autres choses, des chaussures fines pour les pieds délicats.

Il faut noter une autre utilisation spécifique, en Languedoc, des peaux de chèvres et de boucs châtrés: la fabrication des outres pour transporter l'huile d'olive de cette province et aussi de la Provence dans le voisinage et, même, à travers tout le Royaume. Ces outres servent également pour le transport du vin. La préparation des peaux est, alors, particulière. Comme il est indispensable, pour le commerce des produits liquides, que les peaux soient entières, on écorche les bêtes, à la manière des lapins, en retournant la peau par le cou.

Quant à la graisse de chèvre et de bouc châtré, c'est un produit fort utilisé. Lorsqu'Olivier de Serres se fait "entrepreneur de maçonnerie", elle entre dans la savante composition d'un ciment froid qui sert à la construction des fontaines (*Théâtre d'Agriculture*, VII, 3, p 765).

Cette précieuse graisse sert aussi pour la confection des chandelles, moins coûteuses que celles qui sont faites entièrement à partir de la cire d'abeille. On préférera la graisse de chèvre à celle de bœuf ou de mouton pour ce travail qui se fera en automne pour deux raisons: d'une part, c'est le moment où son état est le meilleur;

d'autre part, la température qui se rafraîchit favorise la fabrication et la conservation de ce luminaire. La mèche de ces chandelles sera en coton, tant pour la beauté que pour l'épargne, car elle se consume plus lentement que s'il s'agissait d'un filet de chanvre ou de lin. On peut aussi utiliser en même temps la cire d'abeille et le suif de chèvre. La mèche est trempée deux ou trois fois d'abord dans de la cire, avant de passer plusieurs fois la future chandelle dans de la graisse de chèvre. Ainsi la fumée de la chandelle, dont la mèche touche la cire et non la graisse n'est pas importune. Ce luminaire convient à toute honorable compagnie, en particulier aux intellectuels qui aiment lire quand il fait nuit. Ces chandelles sont conservées dans un lieu frais et sec, dans des cendres, des sciures de bois de chêne, dans du sable ou du millet, ou bien dans des caissettes, en couches séparées par des feuilles de papier, et

en étant bien alignées. (*Théâtre d'Agriculture*, VIII, 3, p 874).

Enfin, la graisse de chèvre entre dans la confection des onguents pour se soigner, et le lait de chèvre conserve la blancheur du teint des dames. En homme raisonnable, il fustige la coquetterie de celles qui "ayant plus esgard à la blancheur de leur visage qu'à la santé de tout leur corps, emploient le sublimé, le Blanc d'Espagne et autres moiens aussi dangereux que la peste" (autrement dit le chlorure de mercure). Notre époque est-elle plus raisonnable? Je n'en suis pas si sûre. Plus sagement, Olivier de Serres propose à ces dames un lait de beauté, à base de lait de chèvre qu'elles appliqueront sur leur face, le soir, "allant au lit". (*Théâtre d'Agriculture*, VIII, 5, p 966). Ainsi sera conservé le beau teint des "damoiselles".

Conclusion

Au terme de cette courte étude, j'espère vous avoir montré combien Olivier de Serres appréciait déjà d'élever des boucs et des chèvres au Pradel, et s'efforçait de convaincre ses lecteurs d'en faire autant.

Par delà les siècles et, en tenant compte de l'évolution que le cours du temps a pu apporter, je pense qu'il fût entendu.



LA CHÈVRE DU ROVE: SON HISTOIRE ET SES PRODUITS

Coralie DANCHIN-BURGE ^(1,2), Delphine DUCLOS ⁽²⁾

Résumé: Autour de la région de Marseille et par extension dans toute la Crau, on trouvait la chèvre du Rove, élevée pour sa dualité viande / lait. Son existence est attestée par la peinture animalière dès le XIX^{ème} siècle. Au début du XX^{ème} siècle, un produit laitier, la brousse, était le principal revenu des habitants du village du Rove. Estimés à plus de 14 000 au début des années 1960, les effectifs sont évalués à 500 en 1979. Depuis les effectifs de la Rove ont remonté pour dépasser le cap des 5 500 mères en 2007. Actuellement quatre types d'éleveurs coexistent: les moutonniers, les fromagers, des fermes pédagogiques ou de simples particuliers et enfin une minorité d'éleveurs la font reproduire uniquement pour la vente de cabris.

Si aucune démarche spécifique n'existe pour la valorisation du cabri, qu'il soit léger ("de Pâques") ou lourd, en revanche un collectif d'éleveurs s'est créé pour défendre le produit le plus emblématique de la race, la Brousse du Rove. Après la création d'un label en 2008 l'objectif est l'obtention d'une AOC. La renommée historique du produit, sa typicité, liée à la fois au terroir mais aussi aux qualités laitières distinctives de la Rove et son procédé unique de fabrication sont autant d'atouts qui devraient permettre de concrétiser la démarche.

Introduction

La race caprine du Rove est très atypique dans le paysage de l'élevage caprin. Sa réputation est due à un produit laitier, la brousse du Rove, mais sa sauvegarde est le fait d'éleveurs moutonniers, qui ne la sélectionnent que sur son standard et ne la traitent pas. Race mixte, c'est, la seule en France métropolitaine, avec la chèvre des Pyrénées, où l'on trouve des troupes importantes menées exclusivement en mode allaitant. Depuis les années 90 on assiste néanmoins à des créations d'ateliers laitiers dans le

Sud-Est de la France. Pour compenser la faible production laitière de la Rove, les éleveurs misent sur une minimisation des charges, en particulier alimentaires. Cette race devient ainsi progressivement emblématique des élevages laitiers pastoraux méditerranéens. Dans cet article, après avoir abordé les origines probables de la race, nous détaillerons son histoire récente, les types d'élevages actuels et leurs productions spécifiques.

La Rove, une race de passionnés

Contrairement à ce que l'on pourrait penser le choix d'une race par les éleveurs est loin d'être toujours rationnel et planifié en terme de revenu. A ce titre, l'exemple de la chèvre du Rove est emblématique. Cette race a été sauvée par les éleveurs moutonniers dans les années 80, et à l'heure actuelle, la moitié de ses éleveurs sont toujours des moutonniers. Or, quand on leur demande la raison de leur choix, ils sont tous unanimes: "sa beauté" et "la tradition". Dans ces troupeaux, en général le revenu produit par la Rove couvre au mieux les frais, et dans la plupart des cas les contraintes liées à son élevage (en particulier les blessures causées sur les brebis par des coups de cornes) sont loin d'être nulles. Pourtant, la tradition demeure et certains élèvent ainsi pour le plaisir jusqu'à une centaine de chèvres. Si ce choix particulier peut être à la

rigueur compris de la part d'éleveurs dont le revenu est fait par une autre production, il est encore plus surprenant de la part d'éleveurs laitiers. Pourtant, même si cette tendance semble régresser, quand on demande quel est le principal critère de sélection des chevrettes dans les troupeaux laitiers, nombreux sont les éleveurs qui répondent: "le standard".

Ce préambule nous a paru nécessaire afin d'éclairer la suite de nos propos: la chèvre du Rove est élevée par des passionnés. On comprendra donc que les choix opérés de manière individuelle ou collective par les éleveurs ne seront pas ordinaires.

1) INRA/AgroParisTech, UMR1236, 16 rue Claude Bernard 75231 PARIS Cedex 05. Mail: coralie.danchin@inst-elevage.asso.fr

2) Institut de l'Elevage, 149 rue de Bercy 75595 PARIS Cedex 12. Mail: delphine.duclos@inst-elevage.asso.fr



Fig. 1: la Rove est traditionnellement élevée avec les troupeaux de moutons dans le Sud-Est de la France.

Entre histoire et légende

On dispose de peu d'informations sur la création des races caprines françaises comme l'a montré B. Denis (2009), et la chèvre du Rove n'échappe pas à la règle. Pour certains elle serait la descendante directe des troupeaux Phéniciens arrivés par bateau à Marseille pendant l'Antiquité, d'autres pensent que son origine est grecque.

Mais comme l'a montré Naderi et al. (2007), historiquement l'espèce caprine a été domestiquée en Asie Mineure et sa conquête des pays méditerranéens s'est faite au fil des migrations humaines, qui emmenait avec elles, à pied et surtout en bateau, ses troupeaux. Après son arrivée en France, ce n'est qu'au fil du temps, sous les effets de la sélection naturelle dans les collines de l'arrière pays méditerranéen, que la chèvre du Rove se façonna et pris le nom de son terroir. L'analyse de l'information moléculaire d'une vingtaine de races caprines européennes méditerranéennes (Lenstra et al., 2005), dont 4 françaises, la Rove, la Pyrénéenne, l'Alpine et la Corse, a montré que la race la plus proche génétiquement de la Rove était la Pyrénéenne, ce qui semble bien montrer que le phénomène de raciation s'est établi dans chaque pays à partir d'un même pool d'animaux de départ. A ce titre il serait intéressant de pouvoir effectuer une comparaison entre la Rove et la Commune Provençale. On pourrait en effet penser que la Rove est issue d'une standardisation (inachevée) sur le cornage et la couleur rouge à partir de la Provençale, qui est elle plus proche du statut de la population primaire (Lauvergne).

La présence de troupeaux caprins très importants au village du Rove dans les Bouches du Rhône est attesté par de nombreux documents (Gouiran, 1999). En revanche on ne trouve pas trace de description des animaux élevés. Il

est aussi attesté qu'au début du XX^{ème} siècle, un produit laitier appelé "brousse" était le principal revenu des habitants du village du Rove. La richesse du lait des chèvres locales donnait aux spécialités fromagères des qualités gustatives exceptionnelles, qui firent de la brousse une spécialité très appréciée consommée à Marseille et dans ses environs. Les producteurs préparaient leur brousse au village du Rove, selon une technique ancestrale, puis avaient leurs vendeurs à Marseille qui était appelé "les broussiers".

En parallèle de cette présence au village même du Rove, cette race se rencontrait aussi au sein des grands troupeaux ovins de Provence qui, l'été, transhumaient dans les Alpes. Leurs rôles étaient multiples: conduite du troupeau ovin par les menons, allaitement des agneaux doubles ou orphelins par les chèvres peu agressives envers les moutons, assurance d'une certaine subsistance alimentaire pour les bergers avec le lait de chèvre et la viande des cabris... L'existence de cette race sous sa forme actuelle dans les troupeaux de la Crau est attestée par la peinture animalière dès le XIX^{ème} siècle.

Alors, moutonniers ou habitants du Rove, qui a la paternité de la race? Il est impossible de trancher mais on peut penser que le développement du cornage a surtout été sélectionné par les premiers, qui prenaient à cœur de conserver les animaux les plus impressionnants possible, tandis que la richesse laitière, en particulier de la matière grasse, est sans doute plutôt de l'apanage des Rovenais.

Néanmoins, même si de nombreux documents iconographiques attestent de l'ancienneté de la race, son appellation en tant que "race du Rove" n'apparaîtrait pour la première fois dans la littérature zootechnique qu'en 1972,

sous la plume de Jean BLANC. Il signale que son existence est menacée: l'arrêt de la transhumance à pied et la mise en place de la prophylaxie pour l'éradication de la brucellose a porté un coup fatal à la race dont les effectifs déclinent de façon drastique. Estimés à plus de 14 000 au début des

années 1960, ils sont évalués à 500 en 1979 lorsqu'Alain SADORGE (disparu en 1990) crée une association de défense de la race, l'ADCR (association de défense des caprins du Rove), toujours active aujourd'hui.

La chèvre du Rove aujourd'hui

La Rove a été reconnue officiellement par le Ministère de l'Agriculture au cours des années 1990 et a intégré la liste des races menacées en 1994. Le suivi de la race est assuré localement par la chambre d'agriculture des Bouches du Rhône et par l'Institut de l'Élevage au plan

national. Après avoir failli disparaître les effectifs de la Rove ont remonté pour dépasser le cap des 5 500 mères en 2007: c'est actuellement la "plus grande des petites" races caprines.

Standard de race

Le standard de la race a été décrit pour la première fois en 1979 par l'ADCR, et il n'a subi que très peu de modifications depuis. La chèvre du Rove est un animal bréviligne, aux membres épais, solides, aux pieds volumineux, supportant une masse musculaire bien répartie. Ces caractères représentent d'ailleurs un objectif de sélection "viande" par rapport aux autres races françaises améliorées pour leurs aptitudes laitières. Sa caractéristique majeure est évidemment son cornage, très développé chez les deux sexes. Les cornes sont de section comprimée,

portées hautes et montent en spirale dans l'axe du chanfrein. Chez les mâles, le cornage prend une ampleur considérable allant jusqu'à 1,20 m d'envergure! La couleur la plus courante est le rouge, mais le noir, le gris, le crème sont admis ainsi que les animaux avec des tâches ou des mouchetures. Les animaux chamoisés sont exclus. La standardisation de la couleur de robe n'est donc pas achevée, en particulier depuis l'arrivée des éleveurs laitiers qui apprécient en général une plus grande diversité de robe que les moutonniers.



Fig. 2a et 2b: la couleur rouge ou noire est généralement favorisée chez les moutonniers tandis que les laitiers apprécient plus de diversité.

Aptitudes

Cette race est extrêmement rustique - dans un contexte méditerranéen - et permet d'utiliser et de valoriser des terrains très pauvres. Elle supporte la vie dans la neige comme la grande sécheresse. En revanche elle est mal adaptée aux régions humides et aux sols acides. Elle est capable de digérer les celluloses les plus dures, et peut donc se contenter de fourrages grossiers ou de milieux difficilement exploitables par d'autres ruminants comme la garrigue.

La mamelle est accrochée haute et loin vers l'avant, elle est plutôt moins développée que dans d'autres races. En réalité c'est un avantage pour pâturer dans des

zones buissonneuses car la mamelle ne s'accroche pas et donc n'est pas blessée. La Rove produit moins de lait que la plupart des autres races mais ses taux de matières grasses sont très élevés. Les meilleurs résultats de contrôle laitier affichent une moyenne de production de 500 litres/ chèvre/ an pour 31,5 g/kg de T.P et 43 g/kg de T.B (avec ration complémentée). Ceci dit, la production moyenne des élevages fromagers qui utilisent la Rove, en système extensif est plutôt de 350 à 450 litres/chèvre/an, avec une complémententation souvent faible (de l'ordre de 300 à 500 g maximum).

Système d'élevages et produits

Actuellement, la région PACA concentre plus de 60% du cheptel et presque la moitié des éleveurs, et plus globalement le grand Sud-Est (PACA, Rhône Alpes et Languedoc-Roussillon) regroupe presque 90 % des animaux. Méditerranéenne d'origine, c'est là qu'elle se plaît le plus et son acclimatation sous des climats humides est d'ailleurs parfois difficile. Elle avait quasiment perdu sa vocation laitière depuis les 30 glorieuses, mais ses aptitudes fromagères et sa valorisation inégalée des parcours incitent de plus en plus de jeunes à s'installer avec cette race en région méditerranéenne, au point qu'en 2003 le nombre d'animaux élevés par des éleveurs fromagers est devenu supérieur à celui détenu par les moutonniers, ce qui est une première depuis la relance de la race.

A l'heure actuelle, on distingue quatre types d'éleveurs:

- Les moutonniers d'abord, qui la gardent par amour de la race et de la tradition, et dont les troupeaux restent en général limités à une vingtaine de bêtes (mais peuvent parfois dépasser la centaine!). Chez ces éleveurs, la chèvre n'a pas une vocation économique: on cherche juste à équilibrer les dépenses par la vente de cabris de lait et de reproducteurs.

- Les fromagers ensuite, souvent des nouveaux venus, qui compensent la faible production laitière par des troupeaux importants, aux alentours de la centaine: bien que minoritaires, ils détiennent maintenant la majorité du cheptel. Leur système de production sera détaillé plus loin.

- On trouve aussi de nombreuses fermes pédagogiques ou de simples particuliers qui la gardent surtout pour son aspect spectaculaire. La Rove n'y a pas de vocation économique, et c'est la vente de reproducteurs qui est privilégiée.

- Enfin une minorité d'éleveurs, mais parfois détenteurs de gros troupeaux, la font reproduire uniquement pour la vente de cabris, principalement à Noël ou à Pâques. La qualité de ces cabris élevés sous la mère est reconnue unanimement par tous les transformateurs et consommateurs mais aucune action collective n'a pu voir le jour. La filière cabri n'étant déjà pas organisée collectivement, il est d'autant plus difficile d'y faire émerger une démarche de qualité. Le faible volume produit est également un handicap. Parmi ces éleveurs quelques uns produisent également ce qu'ils appellent un "cabri lourd", qui est en réalité un mâle castré souvent âgé d'un an et plus. Là également chaque éleveur se débrouille individuellement pour écouler sa production. Le revenu de ces éleveurs est donc assez aléatoire, en fonction des marchés trouvés, et qui ne perdurent pas souvent, la viande de cabri étant peu connue en dehors du Sud Est de la France et de quelques communautés (Maghrébine, Créole

et Afrique noire en particulier).

Dans cette catégorie d'éleveurs, on peut classer également les collectivités ou des éleveurs embauchés par des collectivités pour réaliser des opérations de débroussaillage (défense contre les incendies). Si, longtemps, la chèvre a été pourchassée pour son appétit un peu trop féroce pour les arbres, à l'heure de la déprise agricole elle retrouve progressivement les faveurs des élus et même des forestiers. Nombreuses sont les installations qui ont pu se réaliser au moindre prix sur le foncier par la mise à disposition de terrain à défricher d'urgence...

Chez les fromagers, le système d'élevage le plus répandu, et qui paraît le plus durable, est "l'extensif avec complémentation". Il s'agit d'exploitations à dimension familiale, dont l'effectif moyen est de 70 à 110 chèvres à la traite pour une production de lait qui varie entre 25 000 et 35 000 litres/an, entièrement transformée à la ferme. Les chèvres sont menées en parcours ou sont en parc électrique et sont complétement en corrélation avec leur niveau potentiel de production, c'est à dire pas plus de 500g/jour au pic de lactation (en général des céréales: orge et maïs principalement). La faible production laitière de la Rove est compensée par la richesse de son lait, qui induit un bon rendement fromager: environ 200 grammes de fromage par litre de lait, soit près de 5 000 kilos pour 25 000 litres de lait produit sur une année. La production fromagère classique de ces élevages est la fabrication de brousses du Rove ou de fromageons lactiques. La majorité des éleveurs optent pour un circuit commercial court: vente à la ferme, sur les marchés locaux, et parfois directement à des restaurateurs, à des prix généralement élevés, les zones d'élevage étant en général fortement touristiques. Il est à noter que la Rove fait partie des races admises dans le cahier des charges de trois fromages AOC du Sud-Est: le Picodon, le Pélardon et le Banon. Néanmoins aucun éleveur ne vit de la vente exclusive de produits AOC.

Depuis le début des années 2000, l'ADCR bénéficie du soutien ponctuel (une dizaine de jours par an au maximum) du technicien caprin des Bouches du Rhône. Malgré les changements fréquents de personne, l'enthousiasme des techniciens qui se sont succédés est resté, ce qui a permis de faire émerger quelques actions comme la mise en place d'un label "brousse de chèvre du Rove", qui pourrait devenir une AOC. La difficulté majeure au développement de la race a été de réussir à faire émerger un collectif d'éleveurs. Tous passionnés, ce sont souvent de fortes personnalités aux idées bien arrêtées et qu'il n'est pas facile de faire cohabiter. La dualité de la race – viande et lait – ainsi que le standard sont autant de paramètres avec lesquels il faudrait jongler si l'on souhaitait démarrer une sélection collective, théoriquement possible avec les effectifs actuels.

Conclusion

Bien que très atypique dans le paysage caprin français, l'évolution démographique de la race du Rove est un bon reflet des changements radicaux de l'agriculture française. Elle a failli disparaître car elle ne correspondait pas aux pratiques prônées pour l'élevage caprin dans les

années 70 et 80, que ce soit du point de vue sanitaire (animaux positifs à la brucellose) ou de production (faible rendement laitier, animal ne pouvant être mené en hors-sol). Puis la demande sociétale en matière de produits agricoles a changé progressivement et certains consommateurs sont

prêts à payer plus cher à condition que le produit soit de qualité et/ou issus d'une agriculture "durable" ou biologique.

Dans ce contexte, et grâce à la vente de produits à haute valeur ajoutée (comme la brousse du Rove, le Pélardon, le Banon ou le Picodon pour les produits laitiers, ou, dans une moindre mesure, le cabri sous la mère pour la viande), l'élevage en mode pastoral de la Rove permet, s'il est bien pensé, de dégager un revenu économique

satisfaisant. Néanmoins ce choix doit être mûrement réfléchi car il est contraignant en temps de travail et demande une triple compétence d'éleveur/ transformateur/ commerçant. Enfin il reste à rappeler que la tradition de conserver des Rove dans les troupeaux des moutonniers de la Crau perdure, et ce malgré les nombreuses contraintes réglementaires (interdiction de la présence de chèvres dans certains alpages...) et sanitaires qui se multiplient.

Bibliographie

DENIS (B), 2009. Histoire et évolution des races et des productions caprines - *L'espèce caprine est restée historiquement en marge du mouvement de création de races* - Société d'ethnozootechnie. - Paris (FRA): n° 085. - 135 p

GOUIRAN (A), 1999, *Le Rove, Ses Chevres Et Ses Collines. Des chèvres et des collines*, Paul Tacussel, Marseille.

LAUVERGNE (J.J.), 1983, *Avant-projet de conservation du stock génétique caprin provençal*, INRA, Jouy-en Josas, 4 pp.

LENSTRA (J) and the Econogene Consortium, 2005, *Evolutionary and demographic history of sheep and goat suggested by nuclear, mtDNA and Y chromosome markers*, The Role of Biotechnology, Turin, Italy, 5-7 March 2005. 4 pp.

NADERI (S), REZAEI (H-R), TABERLET (P), ZUNDEL (S), RAFAT (S.-A.), NAGHASH, (H-R), EL-BARODY (M.A.A.), ERTUGRUL (O), POMPANON (F), 2007 *Large-scale mitochondrial DNA analysis of the domestic goat reveals six haplogroups with high diversity. PloS one* 2007;2(10):e1012. 2007.



La brousse de chèvre du Rove

VERS LES 20 ANS DE LA ROUTE DU CHABICHOU ET DES FROMAGES DE CHÈVRE: L'ANNIVERSAIRE D'UNE AGRICULTURE D'OUVERTURE A LA SOCIÉTÉ

Martine LACROIX, Frantz JENOT ⁽¹⁾

Résumé: Projet professionnel, politique et territorial, la Route du Chabichou et des Fromages de Chèvre naît à la fin des années 1980, dans les pays à forte tradition caprine du sud de la région Poitou-Charentes. Portée dès l'origine par une association constituée d'éleveurs de chèvres, de fromagers fermiers et de laiteries fromagères, la Route du Chabichou se donne simultanément plusieurs objectifs: création d'une route touristique avec un itinéraire de 180 kilomètres et 19 haltes dans des élevages fromagers et des laiteries afin de promouvoir le fromage de chèvre notamment auprès des touristes, organisation et participation à des événements festifs locaux (Festival du Chabichou, puis Fête de la chèvre à Melle, expositions, etc...), fonction pédagogique avec initiation au goût des saveurs caprines des jeunes scolaires, mise en relation des producteurs fromagers avec d'autres métiers de bouche (restaurateurs, boulangers...), réalisation d'œuvres artistiques ayant pour thèmes, la chèvre et ses produits en faisant appel à des artistes régionaux, promouvoir l'innovation de nouveaux produits et de recettes ainsi que la valorisation des viandes caprines, préservation de la mémoire et des savoir-faire de la filière et réalisation d'expositions muséographiques. Ces actions multiples conduites depuis le début des années 1990 ont connu des difficultés mais se poursuivent 20 ans après avec, en particulier, le projet de création d'une "Maison du fromage de chèvre".



Introduction

Vouloir agir sur son territoire rural en s'ouvrant sur la société au travers de son activité professionnelle, voilà sans doute la première motivation des éleveurs de chèvres, des producteurs de fromage fermier et des laiteries des haltes de la Route du Chabichou à la fin des années 1980. Le développement agricole organisé par filière s'intéresse principalement aux consommateurs des circuits longs. Il ne laisse que peu de place aux initiatives individuelles ou collectives pour promouvoir une implication transversale en direction des habitants des pays, des consommateurs des marchés, des touristes ou des scolaires.

Le paysan est l'habitant du pays. Dès 1967, le sociologue Henri Mendras titrait "la fin des paysans"; pourtant une fibre paysanne continue de vivre dans le cœur des éleveurs de chèvres et des fromagers réunis sur les haltes de la Route du Chabichou. Point de nostalgie passéiste dans cette posture sociale mais le simple désir de préserver et conforter un mode de vie, un tissu de relations entre groupes, une histoire, des savoir faire, bref la culture du "bien vivre ensemble" et cette envie d'aller à la rencontre d'autrui qui s'est manifesté de bien des façons depuis près de ces 20 dernières années. Mais avant d'étudier plus précisément ces différentes fonctions de "la Route", il convient de rappeler les différents éléments du contexte local qui ont permis l'émergence de ce projet.

Naissance de la Route: l'histoire d'un projet professionnel, politique et territorial qui débute à la fin des années 1980.

Le Poitou méridional est le bassin historique de la production caprine dans le grand ouest français. Ce territoire rural n'échappe pourtant pas à la concentration des exploitations, au vieillissement de sa population et à la diminution des élevages, toutes espèces confondues. La production caprine est elle-même en pleine mutation après de graves crises successives (1982, 1990, 1997 par exemple); les élevages se spécialisent et se délocalisent vers le nord des Deux-Sèvres, ou la Vendée proche.

La succession des premières crises de surproduction du lait de chèvre semble induire, en 1990, l'obtention de l'Appellation d'Origine Contrôlée (ou AOC) pour le célèbre Chabichou du Poitou. La députée de l'époque du sud des Deux-Sèvres, madame Ségolène Royal, a très activement œuvré à la concrétisation de ce projet, en germe depuis de nombreuses années déjà et activée depuis 1989.

Dans la foulée, le premier Festival du Chabichou rassemble à Melle tous les acteurs du territoire (filière caprine, collectivités, acteurs du tourisme, associations, métiers de bouche, artistes...) et reste pendant les dix années qui suivent un véritable rendez-vous populaire et festif.

Aux réflexions engagées sur le territoire pour une meilleure valorisation économique des atouts humains et touristiques, s'ajoutent les réflexions propre à la filière caprine pour:

- éviter la "délocalisation" qui s'amorce (avec la concentration des élevages et des entreprises laitières) et la "désertification" qui peut en résulter (agrandissement des exploitations, arrêt de l'élevage, perte d'emploi sur tout le territoire, perte d'identité),
- communiquer davantage (paradoxalement?) sur

1) Animateurs de la Route du Chabichou et de la FRESYCA, 12 bis rue Saint-Pierre, 79500 Melle; Courriel: fresyca@deux-sevres.chambagri.fr

le métier d'éleveur, de producteur plus généralement, faire savoir "en direct" la fierté du métier, retrouver par le contact avec les consommateurs - citoyens, la confiance et la transparence.

C'est dans ce contexte complexe de mutation que se constitue en 1993 l'association "Route du Chabichou et des Fromages de Chèvre du Pays Mellois et Haut Val de Sèvre". Le territoire de l'AOC du Chabichou, un instant pressenti comme territoire de la Route, n'a pas résisté aux

enjeux de filière et aux rapports de force préexistants qui traversent cette filière caprine de Poitou-Charentes: enjeux religieux entre protestants et catholiques, enjeux politiques (droite, gauche), enjeux syndicaux (la particularité du syndicalisme caprin en marge/rupture du syndicalisme officiel de la FNSEA), enjeux économiques avec le rapport de la puissance de la filière laitière issue du mouvement coopératif avec la filière fermière préexistante.

Sur la route du chabichou



La route du chabichou et des fromages de chèvre à La Mothe

Mme Ségolène Royal a ouvert dernièrement la route du chabichou et des fromages de chèvre.

Elle souhaita que ce circuit soit un gage pour la reconnaissance et l'ouverture commerciale plus large de nos produits fromagers.

Mme Royal a également souligné que des animations villageoises, un rallye cycliste, des points de vente typiques devront concrétiser cette volonté afin de prouver qu'il n'est pas envisageable de fermer une fromagerie, l'épave toujours suspendue au-dessus de la tête du canton de La Mothe.

Un beau plateau pour le chabichou

Un véritable hymne voué au chabichou que ce cinquième festival samedi et dimanche prochains à Melle. Une nouveauté cette année avec l'inauguration de la route du chabichou et des fromages de chèvre.

Pour cette cinquième édition, une fédération de Melle Chabichou-Département sera associée au festival. Représentation d'un travail sur l'œuvre d'Alphonse Daudet à l'occasion de son 150^e anniversaire pour lequel l'artiste s'inspire des traditions de « la Diane à la Corne » et des « Mille Fleurs » du XIX^e et XX^e siècles. Suite d'hymnes philosophiques à la liberté. Cette thématique sera pensée sur place à Melle pendant la durée du festival.

Samedi 4 juin à partir de 10 heures aura lieu la course cycliste organisée par l'Amicale cycliste des Deux-Sèvres qui empruntera en avant-première le parcours de « la Route du Chabichou et des Fromages de chèvre » sur 110 km. En parallèle, une randonnée aux Hambeaux avec une halte de sado-cars parcourront les rues de Melle en direction du feu d'artifice et du grand bal au rythme de l'orchestre de Francis Galois.

Dimanche 5 juin, un défilé inaugural sera conduit par les enfants costumés des écoles de Melle. Ils évolueront à travers le village de Melle, accompagnés de la troupe de danseurs « roi du Chabichou » et de la troupe de danseurs de la musique des Amis Répétés. Lors de ces deux jours de fête, il sera possible de faire son marché de produits de terroir. Du miel, de la fouace, du miel polaire, des vins de Bordeaux, de Chalon, du champagne. Mais aussi des productions

culturelles seront exposées: des livres régionaux, des broderies et tapisseries.

Expositions vivantes

Une initiation au goût de fromage de chèvre sera proposée à tous ceux qui souhaitent découvrir les saveurs et secrets du chabichou. Les plus fins palais seront récompensés par les lauréats et les fermiers présents sur le festival.

La fabrication du pain, création et lancement du pain et de la galette du chabichou: cette animation sera proposée par la fédération départementale des boulangers, présidée par M. Goussier et grâce aux boulangers mellois présents sur place. Enfin, il est également prévu une démonstration de fabrication de tourteaux à l'ancienne faite qu'elle se fasse autrement dans un tour que l'on chauffe aux feux.

Expositions culturelles

Sculptures animées de M. Michel Joliet: fièvre dans le bronze des animaux sauvages et voix de dissonance. Il sera réalisé dans un premier temps en terre ou en plâtre, puis moulé en cire. Une fois le moule prêt, la sculpture est coulée, polie et patinée pour lui donner toute sa chair.

La bachelierie est une fête qui remonte à la nuit des temps et fait partie du patrimoine culturel de Melle. Un



stand « bachelierie » avec des produits de bacheliers de 1804 Charentais. Et enfin M. Broquet créateur du merveilleux collection d'étiquettes de boîte de fromages.

SUR LE STAND DU LYCÉE AGRICOLE DE MELLE



ENTRETIENS INDIVIDUELS

• Son dispositif complet de formations caprines

• D.T.A. A.P.P.R.E.A. C.S.

• EN FORMATION CONTINUE ET APPRENTISSAGE

• Autres formations:

C.F.P.A.: polyculture, élevage, grandes cultures, tourisme

C.F.A.: forêt, polyculture, élevage, hors sol

LYCÉE: de la 1^{re} au B.T.S., polyculture, élevage, biotechnologie, gestion des milieux naturels

- La Nouvelle République - 3 juin 1994 -

(suite article page suivante)

Figure 1: Identification des adhérents de la Route du Chabichou et des Fromages de Chèvre

La Route naît alors dans ces deux pays: le Pays Mellois et le Pays du Haut Val de Sèvre. Tous les acteurs au demeurant sont présents à la constitution de l'association, à savoir:

- les acteurs économiques de la filière caprine: éleveurs laitiers, producteurs fermiers, industries laitières, interprofession régionale (BRILAC), association centrale des laiteries coopératives (ACLC), Syndicat du Chabichou AOC.

Est-ce une belle unanimité?... ou une unanimité de façade?

Dix éleveurs et producteurs fermiers figurent parmi les membres fondateurs. Six d'entre eux sont toujours en 2009 parmi les 26 haltes de "la Route" dans sa version actuelle; ce qui est plutôt positif pour l'association au regard du temps écoulé et de l'histoire de chacun. Des quatre laiteries adhérentes à l'origine, il en reste deux qui représentent trois sites de production de fromages de

chèvre.

- les acteurs de territoire: les associations, les offices de tourisme et son comité départemental, des institutions (DDAF, etc).

Après cette rapide histoire des origines de l'Association de la Route du Chabichou, abordons à présent les actions et les fonctions que se sont données ses membres depuis le départ.

Six missions et fonctions des membres de l'association de la Route du Chabichou: transversalité et multifonctionnalité.

La représentation du métier d'éleveur et de fromager que se donnent les adhérents de la Route du Chabichou s'est traduite dans les multiples actions développées par l'association. Nous les présentons ici en ayant retenu une typologie précisant les fonctions visées par l'association et les publics visés, à savoir:

1 - la fonction d'accueil tout d'abord et d'ouverture des fermes et des ateliers de transformation

Promouvoir le fromage de chèvre auprès des touristes notamment, et en faire un véritable axe de développement, nécessite la rencontre directe avec les

producteurs. Le souci de transparence auprès des consommateurs, s'accompagne d'une réelle volonté des éleveurs et des producteurs de partager avec le public la

passion de leur métier et leur savoir-faire, mais aussi de partager leurs difficultés dans un monde rural qui change très vite. Les 19 haltes qui jalonnent les 180 km de la Route lors de son inauguration, sont identifiées et fléchées (le balisage complet sera fini en 1995), le premier dépliant avec sa carte est présent dans tous les offices de tourisme et

lieux touristiques, une vidéo est réalisée. Un budget de 1 million de francs est consacré à cette première étape. Aménager les haltes pour accueillir le public dans de bonnes conditions (salle d'accueil, aménagement de visites des ateliers fromagers) est une priorité qui nécessite un financement supplémentaire de 327.000 F.



Figure 2: Identification des adhérents de la Route du Chabichou et des Fromages de Chèvre



Figure 3: Exemple d'affiches du Festival du Chabichou

L'accueil dans les lieux de production est donc bien au centre de la construction de la Route en ces premières années, (la mobilisation des moyens financiers en témoigne). Le public recherché va de l'habitant du territoire, aux vacanciers et aux autocaristes. De sa double vocation, professionnelle et touristique, la Route emprunte au secteur touristique ses méthodes de prospection et d'analyses (remplir les statistiques de fréquentation de chaque site par exemple pour évaluer l'impact de la Route fut toujours difficile car les producteurs sont souvent fâchés avec "les papiers" mais faisaient partie d'une restitution à

chaque AG jusqu'en 1999). Des rallyes fromagers sont organisés pour faire parcourir et découvrir la Route, ses haltes et le patrimoine qui jalonne ces deux pays riches d'histoire. A noter également que le premier président de la Route est le président de l'office de tourisme du Pays Haut Val de Sèvre, présidence de la Route qu'il assurera jusqu'en 1997.

Nous verrons ensuite que cette fonction d'accueil toujours présente, a néanmoins laissé place progressivement à d'autres modes d'actions.

2 - la fonction d'animation d'un territoire par l'organisation et la participation à des événements festifs locaux (fêtes, foires, comices, marchés, etc.).

Il est impossible de ne pas relier cette fonction d'animation du territoire avec les dix éditions du Festival du Chabichou (1990-2000). Ces Festivals ont ouvert la voie de tous les partenariats que la Route a entretenus, développés depuis lors. Jusqu'en 1998, l'organisation du Festival est assurée par l'association melloise "les Amis du Chabichou" (née dans la foulée de l'AOC du Chabichou pour la défendre et la promouvoir), association qui joue un rôle prépondérant dans la construction et la structuration de l'Association de la Route, en mettant par exemple à disposition partielle ou totale une animatrice. (pour mémoire en 1996, le budget de la route est de 52.517 francs, l'animation est entièrement prise en charge par les

bénévoles).

En 1999, les Amis du Chabichou passe le relais à la Route dans des conditions difficiles: la municipalité de Melle, important partenaire (mise à disposition humaine, matérielle et financière) annonce son intention d'organiser ce festival tous les deux ans (elle est sollicitée par d'autres associations du Mellois). La filière "officielle" montre les premiers signes d'abandon de son soutien, officialisés en 2001: l'Association Centrale des Laiteries Coopératives (ACLIC) décide de ne plus participer au Festival du Chabichou "priviliégiant d'autres modes de promotion"...dont acte!

En 2001 donc, exit le Festival du Chabichou... faute de moyens financiers, difficultés qui imposeront le licenciement de l'animatrice recrutée en 1998. Mais la volonté et la dynamique qui sont en place depuis longtemps, vont permettre de rebondir.

Il faut cependant reconnaître que sans l'obstination et l'énergie de quelques bénévoles, l'association aurait pu s'arrêter là, car jusqu'en 2005, les difficultés à trouver des

financements absorbent une énergie considérable.

Toutefois la présence de la Route dans les manifestations locales, les partenariats engagés avec les associations locales (culturelles, sportives...) ne cessent de s'amplifier et assoient son ancrage territorial: de partenaire, la route devient "organisatrice" et engage dans le même temps des actions autour du goût, de la gastronomie, de la pédagogie, dont nous parlerons plus loin.

**Fête de la Chèvre
et des Fromages**

à Melle

Programme :

Dès 10h00

- La chèvre dans tous ses états
- Les artistes du Pays vous présentent leurs œuvres (bois, fer et peinture) Patrick Dugoud, Michel Jollet et Micheline Mathieu.

11h30

- La Ronde des fromages de la Route du Chabichou avec : Le Villageois, Lacroix, Saboureau, Marboeuf, Georgelet, Les Gors, Fontenille, Soignon, Sèvre et Belle.

12h30

- Apéritif musical avec **Christian Pacher et la Chorale à travers Chants.**

16h00

- Repas Gastronomique (15 €) dressé par : l'Argentière, les Glycines, le Palais, Palais des Gourmandises, Daniel Martin et Alain Delisle.
- Musique et chants en compagnie de **Jean et Ulysse Dubois**

 Pays Mellois

Coupon de réservation à retourner avant le 08/10/2002 à :
Route du Chabichou - La Toucherolle - 79110 Loubigné

Nom : Prénom :

Adresse :

Tel :

Nombre de personne :

Prix : 15 € par personne à l'ordre de la Route du Chabichou

 La Route du Chabichou
vous invite à la

**Fête de la Chèvre
et des Fromages**

à Melle
Salle des fêtes



Dimanche
13 octobre 2002

Repas
gastronomique
à 12 h 30

Il n'est de Chabichou que du Poitou



**Renseignements
et réservations**

Tél : 05 49 29 73 48
Fax : 05 49 29 58 99
Site internet :
www.chabichou.tm.fr

Avec le Chabichou du Poitou
Appellation d'Origine Contrôlée,
différenciez votre plateau de fromages, et souvenez-vous :
"il n'est de Chabichou que du Poitou"
(célèbre devise du syndicat de défense du Chabichou du Poitou)

Figure 4: Fête de la chèvre 2002 à Melle

En 2002, la Route organise la Fête de la Chèvre à Melle pour renouer avec la tradition du Festival du Chabichou. Elle s'engage à préparer cette manifestation tous les deux ans dans une ville différente pour réunir et fédérer tous les acteurs du territoire.

Cette première édition (totalement prise en charge par les bénévoles) est le point de départ d'un changement de "posture" qui est bien visible aujourd'hui. La route assume sa place dans l'animation de son territoire d'origine.



Figure 5: Fête à Celles sur Belle Septembre 2007

Depuis son élargissement en 2007 à l'ensemble du territoire de la Région Poitou-Charentes, il lui reste à

trouver les ressources nécessaires pour réussir ce même ancrage dans les territoires de ses nouveaux adhérents.

3 - la fonction pédagogique par la participation à la formation des jeunes et des moins jeunes à l'élevage, à la fabrication fromagère, à l'initiation au goût

L'ouverture des haltes de la route au public est la première "volonté" pédagogique: c'est bien en accueillant, en faisant visiter les chèvres ou leur fromageries, en laissant sentir, toucher, goûter que les producteurs communiquent et transmettent leurs messages et leur savoir-faire. Se doter d'outils pédagogiques pour mieux recevoir les écoles en particulier est un souci constant qui génère des travaux collectifs avec d'autres acteurs de la filière caprine. La conception et la réalisation d'une valise pédagogique avec le syndicat caprin, la FRESYCA, le lycée agricole de Melle a ouvert la voie de la mutualisation et a contribué à imposer la Route comme un véritable partenaire sur cette question.

La première participation de la Route à la semaine du Goût en 1999 réunit tous les ingrédients du projet: l'accueil dans les fermes spécialement dédié au jeune public, l'organisation à l'extérieur d'initiation au goût et d'exposition où se mêlent histoire, territoire, créations artistiques avec un modeste budget de 325 francs.

Ces 10 années d'animations pendant cette semaine nationale ont structuré le projet pédagogique de la Route:

- sensibiliser et éduquer le jeune public aux saveurs caprines, faire découvrir la production caprine et conforter ainsi l'économie et l'identité caprine du territoire,

tout en la faisant considérablement évoluer.

Les dernières éditions sensibilisent de 8 000 à 10 000 jeunes aux fromages de chèvre, à peine quelques centaines d'enfants les premières années, mais l'évolution statistique pour spectaculaire qu'elle soit, reflète à la fois la diversité des publics touchés (de la maternelle à l'université) et des modes d'interventions multiples. Ces initiations au goût n'ont plus pour seul cadre les lieux de production. Les fromages se dégustent en classe, dans les restaurants scolaires et universitaires, dans les animations au coeur des halles de centre-ville.

On constate une forte diminution des visites d'élevage, liée en partie aux contraintes budgétaires et réglementaires des établissements scolaires. Par contre, les interventions en classe se multiplient sans qu'elles soient par ailleurs prises en charge par les producteurs eux-mêmes qui délèguent aux salariés de l'association. La présentation et la dégustation des fromages dans les selfs restent toutefois un temps de partage fort entre les producteurs eux-mêmes et les jeunes. Il est paradoxal de constater que la Route qui avait comme première ambition l'accueil dans les lieux de production, pourrait voir cette fonction passer en second plan.



Figure 6: Accueil d'écoles dans les haltes de la Route du Chabichou

Sur ce sujet en particulier, la Route reflète bien les évolutions, les contradictions et les difficultés (enjeux) de bien des associations:

- la constitution initiale autour d'un projet porté par les acteurs premiers et bénévoles,
- l'implication importante de ces bénévoles dans le portage du projet qui se heurte rapidement aux difficultés financières et de disponibilité temporelle,
- la recherche de financement pour assurer des moyens humains (dépendant des aléas politiques le plus souvent), la "professionnalisation", mais aussi la délégation aux salariés (avec le délicat partage entre temps bénévoles et temps salariés).

En 2005, l'association pour la première fois depuis 1998 dispose de moyens financiers à la hauteur de son projet (la Région Poitou-Charentes a changé de majorité politique). Toutes les actions engagées vont s'amplifier à partir de cette date. La relative sécurité financière permet

d'assurer présence de l'équivalent d'1,3 temps plein, consacré à l'organisation logistique, financière, pédagogique et événementielle... Une centaine d'animations est réalisée annuellement, sur un territoire de plus en plus élargi. Ces animations confortent les positions de la Route dans le territoire et la filière (une partie de cette filière néanmoins s'obstine à la considérer comme marginale). Si elles restent fidèles au projet initial, il est vital de s'interroger à nouveau à propos de ce projet qui est le plus souvent discuté en terme de "chiffres": nombre d'animations, quantité de public touché, diversité géographique, articles de presse... autant d'indicateurs révélateurs du dynamisme de l'association mais qui ne doivent pas masquer les véritables enjeux, y compris quand ces enjeux/effets ne sont pas totalement perçus ou intégrés par les acteurs d'origine. L'élargissement de la Route doit être l'occasion de reposer un projet partagé et collectif, de réfléchir à son "autonomie" ou à sa

"dépendance" financière. Quid de toutes ces actions sans moyens financiers? Qui pour les porter? Quelles

motivations sont le ciment de ces adhérents qui constituent les haltes?



Figure 7: Les écoles de la Mothe St Héray au Grand plateau de fromage de chèvre. Semaine des fromages 2008

4 - la fonction de mise en relation des producteurs avec d'autres corps de métiers:

- des métiers de bouche (restaurateurs, boulangers, etc.) pour faire découvrir les produits caprins et sa gastronomie traditionnelle ou plus moderne, dans l'organisation de concours des saveurs caprines également

Les fromages de chèvre sont traditionnellement consommés dans cette terre de chèvre. Marier fromages, pains et vins est une première évidence, et naturellement les relations avec les boulangers et les restaurateurs du pays ont été étroites dès l'origine. (Le premier dépliant de la Route consacre une de ses pages aux recettes d'un chef

mellois). L'ambition est de promouvoir la richesse et la diversité du plateau de fromage régional mais aussi de le mettre en cuisine. Le "fromage dans tous ses états" se décline alors de l'apéritif au dessert. Les premières fiches recettes proposent préparations traditionnelles (patatou, tourteau, chevreau à l'ail vert...) mais aussi des tomates farcies au chèvre, du chèvre chaud... Les Chefs locaux s'emploient à créer de nouvelles recettes et sont sollicités pour préparer des menus "caprins" que le public découvre lors des manifestations locales.

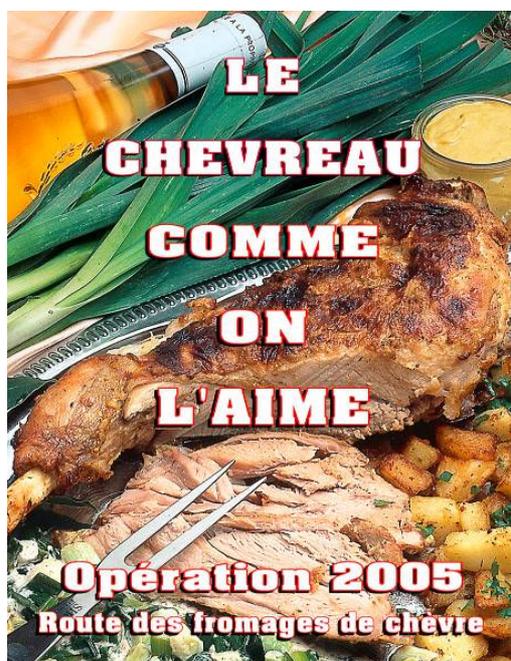


Figure 8: Le visuel des opérations chevreau



Figure 9: Cuisine au Dauzac à Niort

L'opération printanière du "Chevreau comme on l'aime" née en 1998, étend l'identité culturelle caprine du sud des Deux-Sèvres à la viande de chevreau (préparée à Pâques "à l'ail vert", mais en net recul de consommation). La Route vise à relancer la consommation de ce produit et

réunit progressivement avec cette opération de nouveaux partenaires: éleveurs bien sûr, groupement de producteurs, abatteurs et distributeurs (bouchers, charcutiers). L'intention est aussi de redonner l'envie de cuisiner dans les foyers, aussi un dépliant spécifique de recettes de chevreau

est largement mis à disposition du public, non seulement chez les restaurateurs et les fermes auberges partenaires, mais sur les étals des distributeurs. La restauration collective est aussi très sollicitée par la Route pour mettre au menu des jeunes en particulier des fromages, du chevreau et de la viande de chèvre. Cette dernière ne bénéficie pas dans cette région d'une véritable tradition culinaire. Largement méconnue, elle est peu consommée et souffre de préjugés que seule, la dégustation dans les repas à thème proposés par exemple lors de soirées estivales permet de lever petit à petit. L'attention portée à la valorisation des viandes caprines entraîne l'association dans de nouveaux partenariats professionnels (FRESYCA, Qualicheveau...) et de projets collectifs pour fédérer les actions et la promotion collective. (cf. ci- après recherche et innovation).

La gastronomie est une façon de voyager, de découvrir un pays, un territoire. La Route édite des dépliants et des guides de recettes où se côtoient les saveurs et le savoir-faire des restaurateurs et des amateurs, des plats les plus simples aux plus sophistiqués. Les participants au concours des Saveurs Caprines témoignent d'une belle imagination pour marier les saveurs caprines au goût d'hier et d'aujourd'hui. Ce concours célèbre chaque année les

meilleures recettes au fromage, à la chèvre ou au chevreau sur le thème des entrées, des plats ou des desserts.

- des artistes pour la réalisation d'œuvres caprines,

Les artistes sont conviés régulièrement et ce dès la première année, au Festival du Chabichou: peintures, sculptures, tapisseries, mosaïques, photographies....identifient chaque édition. La chèvre de la Route, choisi comme logo de l'association, est extraite de l'oeuvre "L'Etoile du Capricorne" spécialement réalisée pour le Festival de 1991 par les graveurs Henri et Simone Jean, artistes du Pays Mellois. L'association est donc marquée dès sa création par cette empreinte artistique qu'elle continue à entretenir: les artistes sont toujours aux rendez-vous des fêtes de la chèvre et invités à créer de nouvelles oeuvres. Le développement économique d'une production territorialisée est ici recherché par le développement culturel, en totale et évidente complémentarité. Dans cette catégorie de missions, l'association permet le recensement des œuvres artistiques caprines, en finançant certaines, comme des sculptures (notamment pour Fromagora en 2005 et la Fête de la Chèvre à Celles sur Belle en 2007), des dessins, des sculptures, des peintures et des poésies, etc...



Figure 10: Oeuvre artistique réalisée à l'occasion de la Fête de la Chèvre à Celles Sur Belle (79) en 2007 et de la Fête de la Chèvre à Melle (79) en 2002

Elle réalise également un travail avec les écoles sur ces thématiques de la chèvre en Poitou-Charentes ainsi qu'un travail de signalétique du territoire par des panneaux et des œuvres artistiques.

- des acteurs du tourisme

Le lien aux acteurs du tourisme est constitutif et ne s'est jamais perdu. Les offices de tourisme restent des diffuseurs importants des documents de la Route (cartes, dépliants, recueils). Les professionnels viennent

régulièrement à la découverte de la Route lors de leurs journées de formation. Par ailleurs, la Route propose des dégustations et des découvertes des produits caprins dans de multiples lieux touristiques qui servent de support aux festivals et aux animations (Les Nuits Romanes à Melle, Fontevraud, repas caprin au Tumulus de Bougon, par exemple). Elle accompagne également le Comité Régional du Tourisme dans des salons nationaux (Rennes en 2009) et dans les capitales européennes.



Figure 11: La Route aux Grandes Tablées de Saumur en 2009

5 - la fonction de recherche et d'innovation de nouveaux produits, notamment de viande de chèvre, de Cabrifou, de gastronomie,

La volonté de diffuser la gastronomie caprine a conduit la Route vers la recherche développement: la promotion des produits tels que la viande de chevreau et de chèvre en particulier, a permis d'identifier les obstacles à leur consommation, tant pour la consommation familiale qu'en restauration collective. Les habitudes de consommation évoluent, les conditionnements et les recettes aussi. Une partie des éleveurs recherche une meilleure valorisation tant des chevreaux que des chèvres de réforme, même si le lait (ou le fromage) est l'atelier prioritaire. Chevreaux et chèvres sont des filières marginales dans la filière laitière régionale.

Ces questions ne sont pas propres à la Route, aussi elles font l'objet de travaux communs avec la FRESYCA, l'IRQUA et le signé Poitou-Charentes. Depuis 2005, la communication est commune et la mise au point de conserves et de produits secs (confits, terrines, saucisses et jambon...) a été confié à un lycée spécialisé dans les viandes. Ces produits sont régulièrement proposés lors des animations et manifestations du territoire et trouvent petit à petit un public de connaisseurs qui se fidélise. Certaines boucheries, charcuteries, épiceries les proposent régulièrement à la vente.

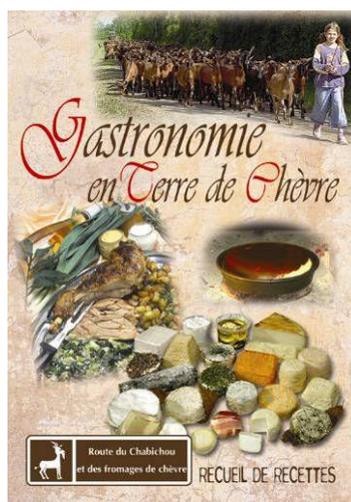


Figure 12: Guide de recettes

Le Cabrifou est une baguette fourrée au beurre, à l'ail et au fromage de chèvre frais qui se déguste à l'apéritif. L'association des boulangers et des producteurs de fromage de la Route a permis la mise au point d'une recette protégée par un cahier des charges Signé Poitou-Charentes. Les

premières habilitations de boulangers ont eu lieu en 2009. C'est un produit très apprécié du public et qui a rencontré un vif succès dans les fêtes du pain où les boulangers l'ont proposé à la dégustation.

6 - la fonction de préservation de la mémoire et la réalisation d'expositions muséographiques

"Nous avons créé la route du fromage. Il faut lier agriculture et culture, faire un lien entre l'histoire, la culture et l'identité du terroir...", affirme Ségolène Royal lors du Vè Festival du Chabichou en 1994.

Les études conduites dans les années 1990 qui préparent, entre autres, le concept de la Route des fromages, prévoient également la création d'une maison de la chèvre dans le Poitou méridional. Il manque encore à ce jour un espace réunissant à la fois l'histoire de la production caprine en Poitou-Charentes, son actualité, son poids économique, présentant les différentes facettes de l'identité caprine de cette région. Comme on l'a vu dans les paragraphes précédents le lien au territoire (dans toutes ses composantes) est sans cesse présent dans les fonctions et les activités de la Route, enrichi et réactivé. Or le territoire a aussi son histoire et la Route a toujours relié la promotion des produits et la promotion du territoire. Des expositions temporaires ont régulièrement accompagné les semaines du goût, les ballades fromagères, les animations avec les associations culturelles (festival de cinéma, théâtre...).

Depuis 2005, une "maison de la chèvre" est à nouveau une question d'actualité. Après la fermeture de

Cabrilia, la Route a contribué aux travaux de la commission culture caprine de la FRESYCA dont elle est membre.

Le succès de l'exposition muséographique à la fête de la chèvre à Celles sur Belle en septembre 2007 a accéléré la recherche d'un espace permanent, et la poursuite du travail engagé sur l'histoire et la présentation de la production caprine (voir le site www.terredeschèvres.fr). L'opportunité s'est présentée de réunir ce projet à celui d'une coopérative laitière, par ailleurs halte de la Route depuis son origine (création d'un magasin de vente, avec locaux disponibles pour exposer). Même si la Route a été pressentie pour devenir le porteur financier du projet et assurer l'animation de ce lieu collectif, c'est finalement une nouvelle association, en cours de constitution, qui portera ce projet de "Maison du Fromage de Chèvre". La Route en sera toutefois membre...avec tous les acteurs de la filière (Brilac, ACLC, Syndicats de défense du Chabichou, Mothais sur Feuille et chèvre boîte, FRESYCA,...) collectivités locales, acteurs du tourisme...Une configuration qui ressemble à s'y méprendre à celle de la Route!



Figure 13: Exposition muséographique à la Fête de Celles sur Belle en 2007

Conclusion

"Un pays, un animal, des hommes et des produits, ou l'identité territoriale dans l'ancrage d'une production économique à sa culture... de filière à territoire..."

En ouvrant les portes de leurs exploitations caprines et de leurs ateliers de transformation ainsi que celle des laiteries, les haltes de la Route du Chabichou et ses partenaires ont démontré leur recherche de partage avec les consommateurs, les citoyens et les touristes. En "Terre de chèvres", cette démarche volontaire est une recherche de transparence et de dialogue avec les citoyens. L'accueil est

une façon d'instaurer un dialogue transversal entre producteurs et consommateurs, entre paysans et autres classes professionnelles et entre ruraux et citadins.

La Route a pris une fonction de "pont social" entre l'agriculture et les professionnels des services secondaires et tertiaires. La démarche entreprise par la Route du Chabichou s'inscrit dans une perspective d'élargissement de la fonction agricole de producteur de matière première.

Dépasser la dialectique entre "fonctions productives" et "dynamiques territoriales" revient à trouver

la complémentarité entre les fonctions de production intégrées par les logiques de filière et celles portées par les territoires. "La fonction productive est au territoire ce que le squelette est au corps", c'est-à-dire qu'elle en est l'architecture autour de laquelle s'agrègent de multiples organes fonctionnels. Les territoires intègrent des filières de production agricole, comme la production de fromages de chèvre, comme support des multiples dimensions de l'activité humaine (cf. la figure 14 en annexe de l'article qui représente le croisement des logiques de filière et de territoire).

Les membres de la Route du Chabichou, par leur

action, sont à la croisée du développement de territoire et de filière. Implantés au départ sur un territoire défini, le Mellois et le Haut Val de Sèvre, et à présent sur la région administrative de Poitou-Charentes, ces acteurs promeuvent la filière caprine et en particulier ses produits, les métiers de ces hommes, de leur savoir-faire, qu'ils soient paysans, fromagers ou encore acteurs de l'industrie laitière caprine.

Bonne route à l'association pour les 20 nouvelles années à venir!

LE BOUC DE MADAME SEGUIN

Jean-Noël PASSAL ⁽¹⁾

Résumé: Le texte de "*La chèvre de monsieur Seguin*", écrit officiellement par Alphonse Daudet dans les années 1860 parmi "*Les lettres de mon moulin*", a été massivement transmis aux enfants tout au long du 20^{ème} siècle tant par l'enseignement scolaire que par la tradition familiale, comme le modèle incontournable de la nécessité d'obéir sous peine de punition absolue: la mort. Cette histoire dans l'histoire – ce récit n'est qu'une parabole destinée à un certain Gringoire, poète – s'est imposée comme un mythe monumental, très rarement analysé ou critiqué. Cette image sociale, fortement diffusée par de constants et imposants moyens graphiques et sonores (Fernandel), illustre une société bourgeoise dominée par le mâle, qu'il soit mari ou amant (le loup), face à la femme. Se satisfaire d'une interprétation féministe simpliste serait passer à côté d'une réflexion philosophique bien plus riche mettant en question les notions de liberté, de contrainte et de responsabilité. Mais à une époque où les animaux de compagnie les plus incongrus sont intégrés par le genre humain, et que la notion de biodiversité peut être défendue par des "écologistes" de tous bords, il faut aussi analyser de quelle manière le rapport entre le domestique et le sauvage a évolué dans l'imaginaire collectif. L'image du loup, que l'on retrouve traditionnellement opposé à la chèvre, fait-elle toujours aussi peur? Un panorama des publications graphiques et sonores éditées ces dix dernières années, ainsi que les détournements possibles, concluent l'étude de ce sujet.

D'abord, ensuite, repassons sur la rive gauche du Rhône...

D'abord, je voudrais saluer les responsables et les animateurs de ce haut lieu du monde caprin ardéchois (Le Pradel) pour y avoir accompagné maintes fois des délégations françaises et étrangères, et ce dans le cadre des rencontres créées par les Caprines en Val de Drôme, dont j'ai fait l'éloge funèbre – d'un point de vue ethnologique – dans le bulletin N° 85 de la *Société d'Ethnozootechnie*. La plupart des responsables des Caprines sont présents, ils savent combien je les respecte et déplore ce gâchis du projet avorté d'une Maison de la Chèvre... et combien je souhaite une meilleure chance à Frantz Jenot et sa "Route du Chabichou".

Ensuite, je vous connais, et tels le loup de M. Seguin, vous avez faim. Je suis votre blanquette (petit b ou grand B) désirée. Je vais donc évoquer rapidement mon sujet...

Repassons donc sur la rive gauche du Rhône, et descendons vers la Provence. Le sous-titre original de cette communication était "Sexualité et animalité sur les ailes de mon moulin, tout en se vautrant dans la lavande dans un concert de cigales... N'empêche que ça pue le loup!". Pour tout dire, un beau ramassis d'images, telle l'une des "*Lettres de mon moulin*" d'Alphonse Daudet intitulée "*La chèvre de monsieur Seguin*".

Une Lettre du "Meunier de Fontvieille"

Alphonse, Gringoire, Paul...

Vous connaissez tous la fameuse phrase finale:

"- Enfin! dit la pauvre bête, qui n'attendait que le jour pour mourir; et elle s'allongea par terre dans sa belle fourrure blanche toute tachée de sang... Alors le loup se jeta sur la petite chèvre et la mangea."

Si l'on rembobine le film, il commence par:

"M. Seguin n'avait jamais eu de bonheur avec ses chèvres. Il les perdait toutes de la même façon: un beau matin, elles cassaient leur corde, s'en allaient dans la montagne, et là-haut le loup les mangeait. Ni les caresses de leur maître, ni la peur du loup, rien ne les retenait..."

La plupart des ouvrages oublient que cette aventure n'est qu'une histoire dans l'histoire: il s'agit d'une

parabole morale - un apologue - destinée à un certain poète lyrique nommé Pierre Gringoire afin de lui faire admettre qu'il ferait mieux d'accepter son sort et d'assumer sa condition sociale. Pourquoi l'auteur a-t-il choisi le nom du poète de la Cour des Miracles, celui-là même qui recueillit la chèvre Djali après la mort d'Esméralda, dans l'œuvre "*Notre-dame de Paris*"?

Mais les poupées russo-provençales littéraires se multiplient puisque cette "Lettre de mon moulin" n'est elle-même qu'une lettre, enrobée comme les autres dans la mécanique de Daudet, surnommé "le meunier de Fontvieille", l'aventure complète commençant réellement par le récit - fictif - de l'achat de ce fameux moulin, par devant maître Honorat Grapazi, notaire à la résidence de Pampérigouste! Monument tout autant folklorique qu'historique, toujours visité religieusement par de nombreuses personnes, comme si l'auteur y avait réellement écrit ces fameuses lettres! En cette bâtisse tellement étriquée, la caissière doit se bouger si l'on veut admirer le tableau allégorique accroché derrière elle, peint en 1934 par Ernest Martel et représentant les différents thèmes des Lettres de Daudet. Quand on sait, en plus, que

1) Jean-Noël Passal, caprinologue, chroniqueur pour la revue "*La Chèvre*", auteur de "*L'esprit de la chèvre*" éd. Cheminements (2005), 55 ter avenue de la Résistance 09200 Saint-Girons. Courriel: biq.brother@wanadoo.fr

"*La chèvre de monsieur Seguin*" est très probablement née de la plume de Paul Arène, ami et nègre littéraire de Daudet, il y a de quoi se poser des questions... Aux plus curieux, je conseille la version des "Lettres de mon moulin" présentée, établie et annotée avec précision – quoique

discutable – par Daniel Bergez dans la collection Folio. Ils auront en prime la photo d'une des chèvres de Picasso. Aux masochistes, je préconise la version du livre de 2 centimètres par 3!

La chèvre d'or

Paul, Nostradamus, Frédéric...

Pour revenir à Paul Arène, qui serait le véritable auteur de cette Lettre (écrite en français) publiée en 1866 dans le journal "l'Événement", il est surtout resté célèbre pour son roman rocambolique "*La chèvre d'or*". Eau de rose au jet, fantasmes à volonté, forte symbolique sexuelle et psychanalytique sur le ton du "Je". Un riche célibataire, une héroïne protégée par les fées, une chèvre "Misé Jano" (Mademoiselle Jeanne) portant autour du cou la clé du trésor et donc de l'énigme. Des vilains, des voleurs, du sang qui coule et des épreuves qui mènent au vrai bonheur: le mariage et le travail de la terre! Paul Arène met en scène cet animal mythique de la Provence, célébré tant par Nostradamus que Frédéric Mistral: un monstre fantastique ou diabolique, régnant sur un trésor que nul ne doit découvrir sous peine de mort. Un peu comme la montagne de ce monsieur Seguin... Les psychanalystes jouiront encore quelques siècles dans le découpage en quatre des poils de cette chèvre, rejetant le client à l'esprit soi-disant anxieux mais bon payeur dans l'alternative de la frustration d'une grotte qu'il ne faut surtout pas déflorer ou du meurtre d'un vilain loup violeur-dévoreur de femme vertueuse! Nonobstant, Frédéric Mistral ne s'est pas contenté de promettre à Mireille les cornes de la Bête d'or, que son héros Vincent n'hésitera pas à arracher, il est aussi le fin correcteur de la version provençale du récit, devenu "*La cabro de Moussu Seguin*" publiée en 1869 dans "L'Almanach provençal".

Même pas peur du loup! Avec ou sans chevreau (x)?

"La chèvre de monsieur Seguin" est une parabole tronquée, prônant l'obéissance absolue sous peine de destruction totale. Elle est aussi perverse, renversant les rôles et posant le propriétaire de la chèvre en victime. Rappelez vous la première phrase de la Lettre: "M. Seguin n'avait jamais eu de bonheur avec ses chèvres" et ce, malgré les caresses de leur maître et la peur du loup! Et oui, le pauvre, il se fait cocufier par 7 chèvres et un loup! Ces noms et ces chiffres me font penser à un autre conte, mais ceci est un autre sujet... Quoi que... Si le vilain loup avaleur de sept chevreaux se fait jeter au fond d'un puits le ventre rempli de pierres ou expulsé dans la cheminée par un feu d'enfer, c'est donc qu'il existe dans l'imaginaire collectif une autre hypothèse concomitante: la chèvre peut tenir tête au loup quand elle défend ses enfants. A moins que ce ne soit la religion catholique qui ait repris à son compte cette version de "Quand la chèvre a pris le loup"? Mais que fait donc Monsieur le Bouc durant ces aventures? C'est peut-être lui qui, déguisé en meunier, tout comme Alphonse Daudet, dépose de la farine sur les pattes du loup afin qu'il puisse montrer "patte blanche" afin de pénétrer chez les chevreaux? Une fois de plus, l'opposition blanc / noir resurgit. Parfois, c'est la semaine du blanc qui l'emporte, parfois c'est le rouge du sang qui coule. Cette

vision dysménorrhéique me rappelle que l'on peut décrypter "*La chèvre de monsieur Seguin*" d'un point de vue strictement féministe, y compris de manière véhémement:

- Comment? Pourquoi nous les filles, devrions-nous être les complices, voire les victimes d'une société bourgeoise dominée par le mâle, qu'il soit mari (M. Seguin) ou amant (le loup)?

- Pourquoi nous les femmes, n'aurions-nous pas aussi le droit, telle Heidi, de gravir la montagne, de forniquer avec les chamois (et ce durant une heure ou deux selon le chronomètre de Daudet), de nous baigner à poil dans les ruisseaux glacés sans attraper la grippe caprinomexicaine, bref, de prendre du bon temps?

C'est exact...

- Et pourquoi faudrait-il que notre belle aventure se termine inexorablement par le fait que l'on tombe sous la coupe d'un maquereau?

C'est exact... Enfin, c'est relativement exact, quand on n'a pas de chevreau à nourrir et à éduquer. Encore que personne n'ait jamais révélé ce que sont devenus les sept chevreaux sauvés du loup par Maman Bique: des rôtis, des pâtés, des menons châtés ou des maquereaux?

Quant à l'image du loup, fait-elle toujours aussi peur? Il semble que non, puisqu'au nom de la biodiversité, certains écolos le trouvent "si mignon" qu'ils encouragent son retour glorieux depuis l'Italie. Que fait-on des peurs réelles ou fantasmées? Pourquoi la gent humaine éprouve-t-elle ce besoin puissant de réintroduire du "sauvage" (ou de l'ours) dans son imaginaire, à condition, surtout, de ne pas le croiser physiquement au détour d'un chemin de randonnée?

L'interprétation philosophique Liberté, Nécessité, Contrainte....

Par-delà l'analyse littéraire, historique, sociale, religieuse ou écologique (la zoologie et l'éthologie étant absentes de cette affaire), il faut convenir qu'un regard philosophique ne peut être que positif afin d'éclairer d'un regard différent ce sujet. Dans les années 1990, j'avais découvert un petit trésor d'écriture, émanant d'un philosophe, lui-même professeur de philosophie, Jean-Pierre Bellon. Il avait commis l'original de ce texte intitulé "L'apologie du loup" lors d'un concours de nouvelles dont l'on ne sait s'il y gagnât jamais un prix... Très intéressé, j'avais alors tenu à le transcrire en 1995 pour la chronique "Histoire de chèvre" que je tenais avec plaisir dans la revue "La Chèvre". A l'époque, et avec son accord, M. Bellon et moi avions dû réduire de quelques phrases sa nouvelle afin qu'elle puisse contenir sur les deux pages de cette chronique, simplement accompagnée de la seule illustration qui me semble digne du texte, celle de Bosc, (figure 1).

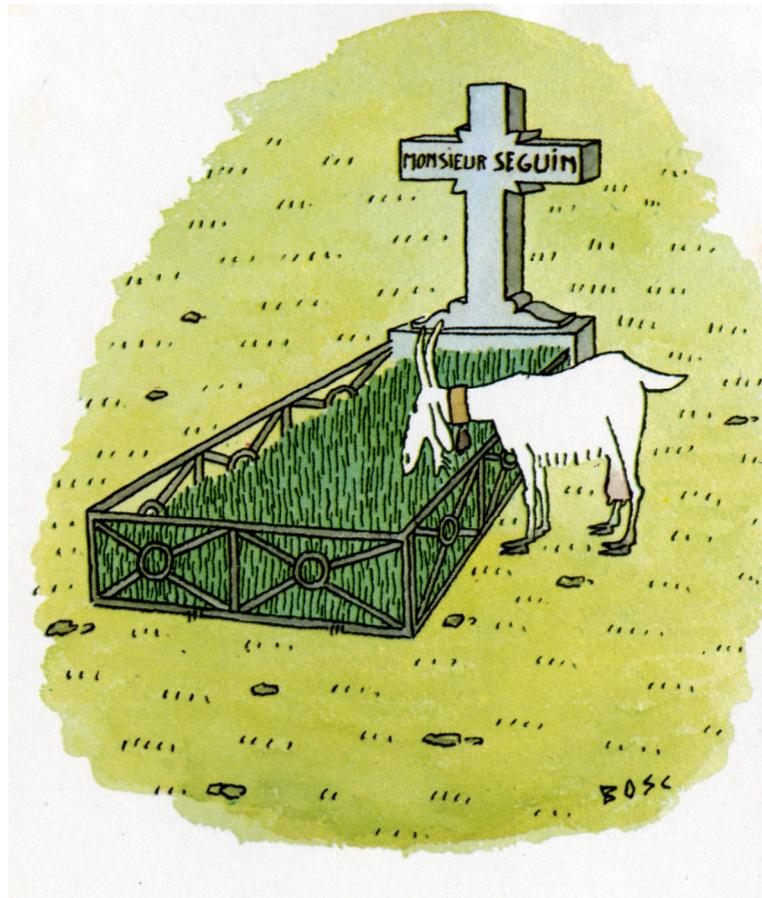


Figure 1: "Monsieur Seguin" dessin aquarellé de Bosc, 1971

Afin de vous éclairer dignement, j'ai donc pris la liberté de joindre en annexe le texte de "L'apologie du loup" de Jean-Pierre Bellon, tel qu'il a été publié dans le numéro 208 de la revue "La Chèvre".

En ce jour, et uniquement afin de vous allécher et de vous inviter à lire l'intégralité du texte, je me permets de vous en citer un extrait:

"De la lecture de Spinoza, il n'avait rien compris en retenant que la liberté est d'abord la connaissance de la nécessité.

La liberté comme droit de faire ce qu'on veut n'est pas une définition philosophique, mais une rêverie d'adolescent dont tôt ou tard chacun finit par se défaire.

Voyons, se dit le père Seguin se croyant logicien:

"1 - La liberté est connaissance de la nécessité,

- La nécessité est contrainte,

- Donc, la liberté est la connaissance de la contrainte.

2 - Connaître une chose, c'est admettre sa réalité,

- Donc la liberté, c'est admettre la contrainte.

3 - Admettre une chose, c'est la respecter,

- Donc, être libre, c'est respecter la contrainte."

Et par six fois, Seguin assène aux délicieuses biquettes ces trois certitudes qu'il croit absolues. Puis en guise de métaphysique appliquée, il plante un pieu, tend une corde et attache la chèvre. Voici la nécessité; ensuite fermant l'enclos, il fait voir au cabri l'étendue à contempler:

voici la liberté.

Mais les chèvres restent sourdes à la fine dialectique du maître. Ne parvenant pas à ressentir au bout de la corde l'infini vertige que fait naître la soudaine conscience de la liberté, elles saisissent la première occasion pour quitter la corde, l'enclos et Seguin avec."

Le propos de Jean-Pierre Bellon est tellement pertinent qu'il mérite qu'on l'appelle "Monsieur", bien plus que ce Seguin. Je ne rajouterai donc aucun propos superfétatoire.

Livres pour enfants, disques et CD

Fernandel, Chantal Goya, Pierre Bonnaffé, Jacques Probst...

L'on pourrait gloser à l'infini sur l'importance et la diversité des moyens pédagogiques mis en œuvre tout au long du 20ème siècle, de manière scolaire ou familiale, apportant chaque fois une brique supplémentaire dans l'édification de ce monument social et moral. S'il est une voix qui donne vie à cette Lettre, c'est bien celle de Fernandel. Elle s'est tellement imposée qu'on la croirait éternelle. En cherchant aujourd'hui sur le Net, ce récit facilement et légalement téléchargeable est qualifié d'"Historique" et "Le livre sonore le plus connu au monde". Michel Galabru, Chantal Goya et d'autres méconnus ont bien essayé de se livrer à cet exercice, sans atteindre ni célébrité ni éternité. A tel point qu'une nouvelle édition de "La chèvre de monsieur Seguin", illustrée par May Angeli a été publiée en 2002 aux éditions Thierry Magnier, incluant un CD de la "version originale de 1967" par... Fernandel.

La mode ou l'usage du double système livre + CD

a été également employé aux éditions Didier Jeunesse: l'illustrateur Eric Battut avait commis en 1999 une œuvre graphique originale, rééditée par la même maison en 2008, accompagnée d'un récit de Jacques Bonnaffé. Une mention d'excellence doit être décernée à l'ouvrage suisse "La chèvre de monsieur Seguin", dit par Jacques Probst et mis en musique par la Fanfare du loup, spectacle donné à Genève en 2002 au Théâtre du loup! La mise en page de cet ouvrage offre de grands panoramas. Le travail graphique de très haute qualité peut faire peur, mais n'est-ce pas le but du récit? Quant aux amateurs de chèvre et de Jazz, ils peuvent se passer en boucle le morceau N° 6 "Gambader dans la bruyère"... "Mêêê"....

Evolutions, détournements,

Gabrielle, Cabu, M. Séguin, M. Séguin et Vincent Malone...

- "Je m'appelle Gabrielle. Je vis là, dans la plaine qui borde la montagne. Un jour, j'ai aperçu le grand oiseau...". Pas de M. Seguin, mais une corde, que Gabrielle casse pour s'enfuir dans la montagne. La peur, le noir, le loup et le combat. La dernière phrase est: "Aide-moi, Grand Oiseau. J'ai besoin de toi." Que va-t-il se passer? Qui est le Grand Oiseau? Quel est son pouvoir, réel ou imaginaire? Vient-il de l'Amérique, est-il le frère du Grand Oiseau qui protège et conseille les Indiens? Cette version novatrice signée par Audrey Doppagne pour le texte et un graphisme original a été éditée en Belgique en 2003.

- Il est aussi des personnages politiques dont les noms prêtent aux jeux de mots. C'est ainsi que M. Séguin, secrétaire général de la CGT en 1968 a fait les frais du dessinateur Cabu dans une petite BD en 6 cases intitulée "La Révolution racontée aux enfants". Ce pavé aussi joyeux qu'historique est inracontable; je l'avais reproduit dans "l'Esprit de la chèvre". Il en fut de même pour M. Séguin (avec un é), maire d'Epinal, député RPR des Vosges et président de l'Assemblée nationale. La parenté avec le possesseur de Blanquette trouve son apogée lorsqu'il devient ministre des Affaires sociales et du travail de 1986 à 1988 et qu'il propose de réformer la Sécurité Sociale. Nombreux furent les caricaturistes et illustrateurs politiques à crier au loup!

- La dernière version, plus moderne, plus décoiffante, plus "djeune" est due à l'artiste Vincent Malone, plus connu sous le pseudo de "le Roi des papas". La visite de son site internet permet de se rendre compte de l'ensemble de son œuvre. Dans cet album N° 6, joignant livre et CD intitulé "La chèvre de madame Seguin", monsieur Seguin, ne s'achète pas une chèvre mais... un cochon. Une vraie chèvre-cochon toute rose enfermée à triple tour dans son cabanon, qui passe ses journées à commander des pizzas par téléphone et à regarder la télé sur son écran plat géant. Jusqu'au jour où arrive le loup. Il sera vaincu et transformé en pizza! Décalage, humour ou volonté de se plier aux mots et aux manies contemporaines des enfants?

Bibliographie:

- CABU, 1998, La révolution racontée aux enfants, dans Mai 68, Michel Lafon.
 DAUDET, Alphonse, 1999, *Lettres de mon moulin* Edition de Daniel Bergez, Folio classique, Gallimard.
 DAUDET, Alphonse, 1998, *Lettres de mon moulin* (format 2 cm X 3 cm) Collection "Les trois Demi", Ed. Biotop.
 DOPPAGNE, Audrey, 2003, *Gabrielle* La renaissance du livre, Belgique.
 PASSAL, Jean-Noël, 1992, *En Provence, la chèvre est d'or* dans "Histoire de chèvre", Revue La Chèvre, N° 190, mai.
 PASSAL, Jean-Noël, 1995, *Apologie du loup* dans "Histoire de chèvre", Revue La Chèvre, N° 208, mai.
 PASSAL, Jean-Noël, 2001, *Des loups et des hommes* dans "Bêêêles histoires", Revue Pâtre, N° 486, août.
 PASSAL, Jean-Noël, 2002, *Culture caprine et image(s) de la chèvre et du chevrier au 20ème siècle* Société d'ethnozootechnie, bulletin N°70.
 PASSAL, Jean-Noël, 2004, *La légende de la chèvre d'or* dans "Histoire de chèvre", Revue La Chèvre, N° 264, septembre.
 PASSAL, Jean-Noël, 2004, *Où la chèvre prit le loup* dans "Histoire de chèvre", Revue La Chèvre, N° 262, mai.
 PASSAL, Jean-Noël, 2005, *L'esprit de la chèvre* Ed. Cheminements.
 PASSAL, Jean-Noël, 2006, Le Lupus, l'homme et le "sauvage" dans "Bêêêles histoires", Revue Pâtre, N° 537, octobre.
 PASSAL, Jean-Noël, 2008, Analyse et réflexions sur 12 ans de fêtes caprines dans la Drôme: naissance et mort d'une fête et d'un patrimoine en action Société d'Ethnozootechnie, bulletin N°85.

Différentes versions de "La chèvre de monsieur Seguin" d'Alphonse DAUDET

- Illustration de Laure DELVOVÉ, 1944, éditions de l'Empire, Alger.
- Illustration d'André PEC, 1946 à 1997, collection Père Castor, Flammarion.
- Illustration de François DAVOT, 1988, Ed. Nathan, (avec ombromanie).
- Illustration de Denise CHABOT, 1978, Fernand Nathan, (Blanquette a trois trayons!).
- Illustration de AR ROUÉ, 1989, Castor Poche Flammarion.
- Illustration de François PLACE, 2006, Gallimard Jeunesse.
- Illustration de R. BAILLON, Ed. "L" (mini-livre format 27 X 34 millimètres).

Versions avec CD

- Texte d'Alphonse Daudet dit par Jacques PROBST, mis en musique par la Fanfare du loup, illustré par Anne WILSDORF, Ed

Quiquandquoi, Genève, 2005.

- Texte d'Alphonse Daudet récité par Jacques BONNAFÉ, illustré par Eric BATTUT, Ed Didier jeunesse, 2008 (La même version graphique, sans le CD avait été éditée en 1999).

- Texte d'Alphonse Daudet récité par FERNANDEL, illustré par May ANGELI, Ed. Thierry Magnier, 2002. Le CD reprend (ainsi que 3 autres Lettres) la version vinyle de 1967.

- MALONE Vincent (paroles, musique et narration) *La chèvre de madame Seguin*, livre et CD, illustration Jean-Louis CORNABELLA, Ed. Naïve, 2008.

Annexes

"Apologie du loup"

Texte écrit par Jean-Pierre Bellon, professeur de philosophie à Clermont-Ferrand (63) pour une nouvelle, ô combien savoureuse, que Jean-Noël Passal a un peu, mais pas trop, adaptée dans "Histoire de chèvre", revue La Chèvre N° 208, mai 1995.

Tu seras bien toujours le même, mon pauvre loup!

Te voilà bien déprimé, le moral à zéro et l'envie de rester couché toute la journée. Un troupeau de brebis passerait, bêlant pour te narguer, le petit chaperon rouge ramènerait ses vingt deux copines du cours préparatoire, tu ne lèverais même pas la tête.

Tu n'en peux plus, le loup. Ils en ont trop dit sur ton compte, les Seguin, les Daudet et les autres.

C'est vrai, tu manges parfois un agneau dans le courant d'une onde claire, c'est vrai, tu te mijotes à l'occasion une blanquette de chèvre. C'est ta vie, tout cela. Et quand certains s'amuse à mettre en littérature ton alimentation, tu ne comprends pas, le loup, et ça te file le bourdon. Mon pauvre loup amer et triste, pleure un bon coup. Moi, je vais te raconter l'histoire, la vraie.

L'homme est ainsi fait qu'il lui faut toujours pour vivre une marotte. Un goût souvent caché mais immodéré pour une toute petite chose qui comble d'aise tous ses instants de loisir.

Le père Seguin ne jouait pas aux courses, ne collectionnait pas les boites de camembert. Non! Son truc à lui, c'était les chèvres. Six, il en avait eu le père Seguin, et il les aimait! Caressantes, dociles, avec leurs yeux doux, les sabots noirs, leurs longs poils et leur barbe de sous-officier. Je n'invente rien! Je cite Daudet.

Notre vieillard était capriphile et un tantinet lubrique, mais surtout, il se piquait à ses heures d'être un rien philosophe. De la lecture de Spinoza, il n'avait rien compris en retenant que la liberté est d'abord la connaissance de la nécessité.

La liberté comme droit de faire ce qu'on veut n'est pas une définition philosophique, mais une rêverie d'adolescent dont tôt ou tard chacun finit par se défaire.

Voyons, se dit le père Seguin se croyant logicien:

"1 - La liberté est connaissance de la nécessité,

- La nécessité est contrainte,

- Donc, la liberté est la connaissance de la contrainte.

2 - Connaître une chose, c'est admettre sa réalité,

- Donc la liberté, c'est admettre la contrainte.

3 - Admettre une chose, c'est la respecter,

- Donc, être libre, c'est respecter la contrainte."

Et par six fois, Seguin assène aux délicieuses biquettes ces trois certitudes qu'il croit absolues. Puis en guise de métaphysique appliquée, il plante un pieu, tend une corde et attache la chèvre. Voici la nécessité; ensuite fermant l'enclos, il fait voir au cabri l'étendue à contempler: voici la liberté.

Mais les chèvres restent sourdes à la fine dialectique du maître. Ne parvenant pas à ressentir au bout de la corde l'infini vertige que fait naître la soudaine conscience de la liberté, elles saisissent la première occasion pour quitter la corde, l'enclos et Seguin avec.

Je dois être comme Gringoire du parti des chèvres, que je juge moins sottes que Daudet.

Seguin, en mal de philosophie champêtre, ferait bien de travailler la mineure de ses syllogismes. Car nécessité n'est pas l'exact synonyme de contrainte et admettre ne signifie pas respecter.

Je chicane pour une broutille? Faites très attention aux broutilles, elles servent les tyrans. Qui veut contraindre autrui a besoin de la corde et de l'enclos, ou de la chaîne et des barreaux, ou des menottes, des barbelés et des miradors. Mais en plus, il lui faut la rhétorique.

Pour mettre dans les fers l'homme ou bien la chèvre, on engage un gardien, un bourreau ou un Seguin. Mais pour faire croire que la contrainte est nécessaire, pour rendre la chaîne respectable, il faut plus que la force, il faut les mots. Alors surgit le rhéteur. Sitôt qu'un despote apparaît, on voit poindre à ses cotés un philosophe de bazar qui, en trois syllogismes, vient convaincre l'esclave qu'il est libre. Les Pétain, les Staline, les Franco, tous ont eu un idéologue montreur de chèvres; ce ne sont même pas des sophistes, ce sont des bateleurs, larrons en foire, l'un parle de Liberté, tandis que l'autre vous a déjà passé les menottes. Sous couvert d'une plaisante fable, Daudet cherche à faire avaler la plus vieille et la plus méprisable des couleuvres: que c'est la force qui fait naître le droit.

Alors oui, je me sens du parti des chèvres, et les sabots de Seguin, quand je les entends, font comme un bruit de bottes.

Six chèvres surent mettre en échec les arguties de leur maître. Rompant la corde, elles démontrèrent que contrainte n'est point nécessité, et facétieuses, toutes, elles envoyèrent paître Seguin.

C'est alors que survint Blanquette.

Blanquette n'était pas une chèvre, c'était LA chèvre. Un amour de petite chèvre. Seguin se prend pour elle d'un amour fou, et quand il aime, Seguin, cela se termine par un pieu planté au milieu du pré.

Les autres chèvres malhonnêtes plantaient là le père Seguin au milieu de ses choux. Blanquette, elle, veut discuter, comprendre et se faire comprendre. S'instaure alors un plaisant dialogue entre le berger et sa chèvre:

- Dis, t'es pas bien?
- Qu'est-ce qu'il y a?
- C'est mon pré? Il est pas beau mon pré?
- C'est mon pieu?
- Il est pas beau mon pieu?
- Non! Ce n'est pas ça, c'est autre chose...

Elle voudrait bien Blanquette faire comprendre ce qui se passe dans sa tête. Elle rêve, imagine... autre chose. Alors elle dit: "la montagne" comme elle aurait dit "Katmandou".

Déçu par la philosophie dont les effets ne se révèlent pas immédiats, Seguin s'en va puiser dans le bestiaire. Et il invente le loup.

- Dans la montagne, il y a le loup.
- Je m'en fous du loup! Je lui donnerai des coups de corne.

C'est à son destin à elle qu'elle veut donner des coups de cornes, mais Seguin ne peut le comprendre. Et quand il entend parler de cornes, il pense à celles qu'il sent poindre sous sa casquette à l'idée de perdre Blanquette.

Ni la philosophie, ni le bestiaire n'en imposant à la chèvre, reste la brutalité sans la rhétorique. M. Seguin l'emporte dans une étable toute noire dont il ferme la porte à double tour. Hélas, il a oublié la fenêtre et aussitôt qu'il a le dos tourné...

Regardant la biquette détalier à sa barbe, Seguin aurait pu retourner à la lecture de Spinoza pour trouver la faille du raisonnement. Non. Il s'en va chercher sa trompe et souffle dedans aussi fort et plus cocu qu'un chef de gare.

Ce qu'éprouve Seguin quand comme un con, il souffle dans sa trompette, un jour tout homme l'a ressenti: l'instant de l'abandon, la larme qui vous vient et puis le doute avant l'angoisse. Seguin est un homme abandonné qui ne comprend pas pourquoi on le quitte.

Daudet le savait mais ne l'a point dit. S'il avait aimé ses personnages, il aurait raconté le malheur, la solitude, et c'est Seguin aujourd'hui qu'on voudrait consoler. Mais Daudet se soucie comme d'une guigne de la chèvre et du loup. Ce qu'il veut, c'est faire entendre raison, mais pas aux chèvres!

Alors, cocu pour cocu, je préfère le boulanger de Pagnol qui appelle chat le chat et pas chèvre la femme.

Commençons par rétablir les faits. L'escapade de Blanquette prête moins à conséquence que ne le prétend Daudet; elle a statistiquement, en 1869, autant de chance de

se faire manger par le loup que de se faire écraser par l'autorail de 10 heures 27.

Quand Blanquette arriva dans la montagne, ce dut être un ravissement bien plus fort que Daudet ne le décrit. Une soulerie de grand air, d'espace, d'absence de corde... En plus des campanules, des buisnières, des cytises, c'est elle-même qu'elle rencontre. Elle découvre étonnée qu'elle a des jambes et des oreilles, une bouche, des yeux, un corps; que ces choses sont à elle et leur usage plus ample qu'elle ne croyait: un corps sait jouer, une tête penser.

Blanquette découvre pêle-mêle la démesure et le possible, le brin d'herbe et les bêtises, les mots doux du chamois, l'amour du moment, la tentation et le désir, la rêverie et l'insomnie, le désordre et l'illusion, l'épuisement qui suit la course folle avec le vent. Dans la montagne, il y a la VIE. Et Blanquette comprend que la vie peut être à des moments un jeu et à d'autres un combat. Dans la montagne, elle devra donner des coups de cornes.

Ce qu'elle affronte est terriblement plus dangereux que le loup. C'est le doute d'abord, puis l'angoisse et la terreur enfin. Puis surgit l'angoisse quand il s'agit d'aller plus loin que la corde... au bout de soi.

A cet instant, Blanquette fait la part du rêve, découvre ce qui est, ce qui peut ne point être et enfin ce qui ne peut pas ne pas être. Cette chose porte un nom, brave M. Seguin, c'est la nécessité. A cet instant et dans un tremblement, Blanquette découvre les limites non de l'enclos, mais d'elle-même. Cette chose porte un nom, pauvre Daudet, c'est la liberté.

Après, Blanquette peut tout faire, rentrer chez elle ou bien ailleurs, mais elle peut tout, car à présent, elle sait.

Il est, c'est vrai, dans ces épreuves, des âmes faibles qui se perdent. Mais qui peut, pauvre Seguin se donner le droit de juger Blanquette trop gourde pour lui interdire de vivre l'expérience? C'est de ne point la tenter que dans le clos elle s'ennuie.

Mais l'histoire est bien plus vieille... Que font les héros qui hantent nos mémoires, Ulysse, Perceval? Et que font tous les hommes? Sinon comme Blanquette s'en aller savoir où se tient la limite. Où vont-ils? Sinon au devant de la nécessité, pour trouver quoi? La liberté.

Et quoi? Ce que l'on permet à Ulysse et aux hommes, on le refuserait à Blanquette? Mais j'ai dit "Que font tous les hommes". Et Blanquette n'est point homme, elle n'est point chèvre, elle est FEMME.

Daudet, tu chantes là une vieille rengaine qui interdit aux femmes de faire ce que l'homme s'autorise. Ne souffle pas trop sur le moulin, ta ficelle est plus grosse que la corde de Seguin.

Allez le loup, redresse un peu la tête! Tu n'es pour rien dans toutes les salades dont Daudet, Seguin et tous les autres veulent gaver la chèvre.

Allez! Va en paix le loup...

Illustrations

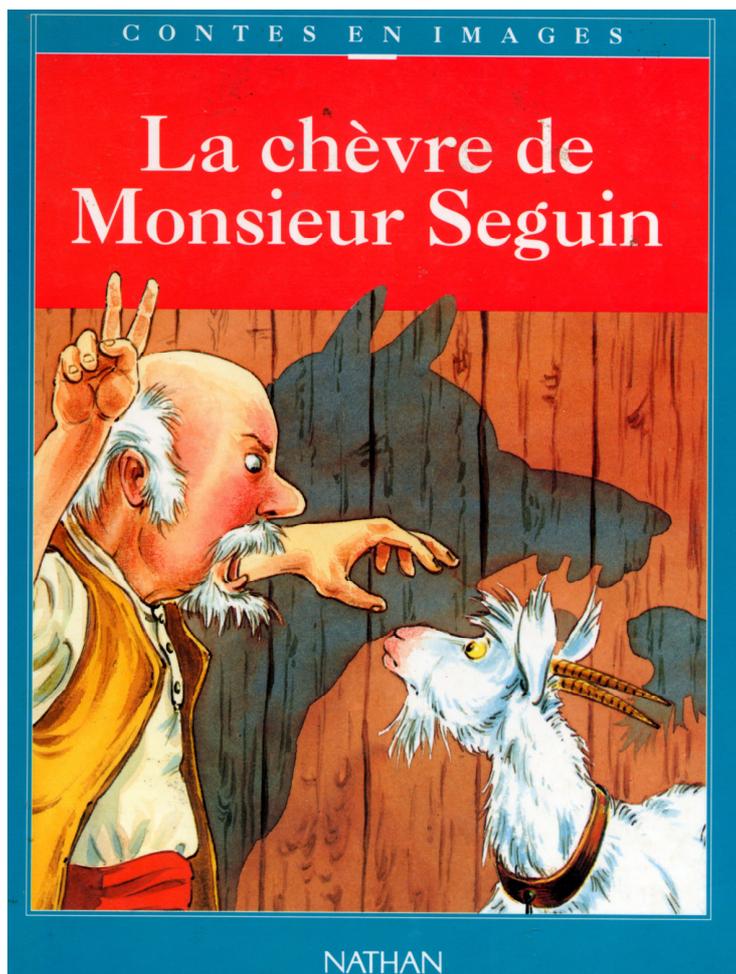


Figure 2: Couverture avec ombromanie de "La chèvre de M. Seguin", illustration F. Davot, Nathan, 1988



Figure 3: Carte postale, illustration du combat de la chèvre et du loup reprenant le timbre et le tampon à date du jour d'émission à Monaco le 25 novembre 1969 et célébrant le centenaire de la publication des célèbres *Lettres de mon moulin*.



Illustration 4: Carte postale publicitaire de 1935 pour les Chèvreries des Monts du Lyonnais à Saint-Roman de Popey (Rhône) fabriquant un fromage de chèvre dénommé "La chèvre de M. Seguin"

À PARTIR DE QUAND QUALIFIER DE "PASTORAL" UN ÉLEVAGE CAPRIN CONTEMPORAIN EN FRANCE?

Michel MEURET ⁽¹⁾, Yves LEFRILEUX ⁽²⁾

Résumé: Au vu des définitions admises à l'échelle internationale pour qualifier un "élevage pastoral" (nomadisme, grande transhumance...), aucun système d'élevage caprin en France n'y correspond. Nous affirmons cependant qu'existent aujourd'hui des élevages caprins "pastoraux", ceci à condition d'adopter notre définition déclinée selon trois critères:

1. privilégier l'usage des ressources "naturelles", usage sous-tendu par deux objectifs concomitants: alimenter quotidiennement le troupeau à partir de ces ressources, tout en assurant leur bon renouvellement;
2. inclure dans la ration une part conséquente de ces ressources, y compris en périodes d'utilisation conjointe de surfaces cultivées et pastorales;
3. élever des chèvres ayant développé des compétences spécifiques vis-à-vis de ce type de pâturage: morphologie adéquate, mais aussi et surtout ayant appris à rechercher et associer dans leur régime une grande diversité de fourrages naturels.

Un coup d'œil sur la bibliographie internationale indique que les termes "élevage pastoral" et "pastoralisme" renvoient généralement à "nomadisme", "grande transhumance", "espaces immenses" et "zones arides" (voir notamment les sites web de la FAO et de l'UICN-WISP (3)). Il y aurait actuellement dans le monde 3,5 milliards d'hectares utilisés comme surfaces pastorales. Et si on recense toutes les surfaces de "parcours", elles couvrent 50% des terres, continents arctique et antarctique mis à part.

Si l'on admet que pastoralisme est synonyme de nomadisme et d'espaces immenses, notre conclusion est

immédiate: il n'y a pas d'élevage caprin pastoral en France, ni en Europe occidentale.

Et pourtant, en l'absence d'une société pastorale active, au sens ethnologique, où des communautés de pasteurs développent leurs savoirs expérimentiels et leurs pratiques au fil des générations, comme dans bien des régions du monde et notamment en Afrique et en Asie, nous affirmons qu'existent aujourd'hui en France des élevages caprins "pastoraux", ceci à condition d'adopter notre définition déclinée selon trois critères:

Privilégier l'usage de ressources "naturelles"

Comme ailleurs dans le monde, un élevage caprin pastoral en France est celui qui mise tout ou partie de l'année sur des ressources fourragères locales dites "naturelles", c'est-à-dire non cultivées au sens agronomique du terme. Pour autant, il ne s'agit pas de cueillette opportuniste, car la pratique consiste à faire pâturer afin de viser conjointement deux objectifs: alimenter le troupeau au jour le jour et assurer, par la maîtrise des lieux et des périodes de pâturage, le renouvellement des ressources pour les années à venir (Meuret *et al.*, 1995; Meuret, 2006).

Les ressources pastorales ne sont donc pas si "naturelles". Leur abondance et leurs dynamiques de repousses sont pilotées par l'éleveur qui maîtrise l'intensité et le moment d'impact du pâturage. Il lui est également

légitime d'utiliser des techniques complémentaires permettant de favoriser la régénération des ressources: débroussaillage ponctuels ou feux d'hiver contrôlés. Mais ce qui distingue radicalement une pratique pastorale d'une conduite sur prairies, c'est que l'éleveur ne prépare pas ses ressources avant de les mettre à disposition du troupeau. Il ne conditionne pas ses surfaces à l'aide de moyens agronomiques, il ne les artificialise pas. Sur parcours, c'est "pâturage d'abord!" et, ensuite, et uniquement si nécessaire, il peut y avoir usage localisé, et non systématique, de techniques visant au meilleur renouvellement des fourrages. Le pâturage peut être conduit à la garde avec un berger, en parcs clôturés, voire même en pâturage libre mais surveillé à distance.

Inclure dans la ration une part conséquente de ressources pastorales

Un élevage caprin pastoral en France est celui où ces ressources contribuent, généralement à plusieurs saisons, à plus de la moitié de la ration quotidienne en fourrages verts et secs. Ne sont pas considérés comme

"pastoraux" des élevages où les chèvres ne sortent sur parcours que pour des ballades de santé, au soleil ou à l'ombre des arbres, sur des surfaces où il n'y a, soit plus aucune ressource accessible, soit très peu de motivation à brouter du fait que les ruminants des chèvres sont lestés dès la sortie par les fourrages distribués (Meuret, 2003). Dans tous les cas, il y a une complémentation en concentrés, sel et minéraux, et parfois même une petite demi-ration de fourrages secs, distribuée par exemple le matin.

En raison des objectifs assez élevés de production des élevages caprins français, mais également du fait de la configuration des territoires d'élevage, où les parcelles de

1) Institut National de la Recherche Agronomique, UR 0767 Ecodéveloppement, Agroparc, 84914 Avignon Cedex 9, courriel: meuret@avignon.inra.fr

2) Station Expérimentale du Pradel, 07170 Mirabel, courriel: yves.lefrileux@educagri.fr

3) <http://www.iucn.org/fr/wisp/>

cultures jouxtent les espaces de parcours, il y a souvent association dans la journée entre pâturage sur parcours et pâturage sur prairie. Toutefois, aux diverses saisons où elles sont mobilisées, les ressources de parcours doivent être celles sur lesquelles l'éleveur porte en priorité son attention. Sans elles, inutile d'espérer maintenir la production de lait et de fromages. Deux catégories

d'éleveurs ont été distinguées par le conseil technique (Bossis *et al.*, 2008): "les grands pastoraux", ceux qui utilisent beaucoup de surfaces pastorales, et fréquemment dans l'année, et "les petits pastoraux", ceux qui en ont une utilisation nettement plus limitée, au cours d'une ou de deux saisons, par exemple des demi-journées en été et en automne.

Élever des chèvres ayant développé des compétences adéquates

Un élevage caprin pastoral exige de l'éleveur d'avoir acquis et élevé un troupeau ayant développé des compétences vis-à-vis du pâturage sur parcours. Ceci n'implique pas nécessairement d'élever une race particulière de chèvres. Il faut avoir appris aux chèvres, si possible dès le jeune âge, à circuler en terrain accidenté et embroussaillé. Il faut également les avoir éduquées à prospecter, goûter, comparer, puis consommer et mémoriser la grande diversité des ressources comestibles (herbes, lianes, feuillages et fruits d'arbres et d'arbustes).

Ce critère peut sembler accessoire, tant curiosité et opportunisme alimentaire relèvent apparemment d'un comportement inné chez les caprins, relativement aux ovins et bovins. Mais il faut bien constater que ce comportement ne s'exprime plus toujours dans des troupeaux en France où, en raison de l'industrialisation de l'élevage caprin, les individus ont avant tout été sélectionnés sur leur potentiel génétique de production, et ont pris l'habitude de recevoir une alimentation confortable et prévisible à l'auge ou en prairies cultivées. Ils peuvent donc demeurer excessivement naïfs vis-à-vis des milieux pastoraux et de leurs ressources, notamment lorsqu'il ne s'agit plus d'herbe

et lorsque les végétaux présentent des odeurs, textures, formats et couleurs non assimilés à des aliments. La question de l'apprentissage alimentaire des herbivores d'élevage sur parcours, permettant de surmonter les effets de néophobie, est notamment étudiée aux Etats-Unis (Howell, 2005; Provenza, 2008).

Cette question des compétences est aussi liée au gabarit et à la morphologie des chèvres. Inutile d'envoyer sur parcours des individus aux mamelles trop développées. Championnes à l'étable ou au pré, elles sont trop handicapées dans les pentes et en milieux embroussaillés. Second critère morphologique important, surtout en été et à l'automne, lorsque les fourrages sont pour la plupart devenus très mûres: des chèvres de races diverses sont capables de compenser spontanément une moindre valeur nutritive des fourrages par de plus grandes quantités ingérées. Encore faut-il avoir songé à développer de grosses panses chez les adultes, en organisant l'alimentation en fourrages grossiers des chevrettes. Dans le cas contraire, il y a rumination toutes les heures et, à midi ou à la nuit, le niveau d'ingestion quotidien se révèle insuffisant.

Conclusion

Nos critères de définition d'un élevage caprin pastoral, en France et au début du 21^e siècle, contribuent à démontrer qu'une pratique pastorale relève d'un savoir-faire technique. La réussite dépendra de la façon dont l'éleveur prendra goût à négocier avec le vivant: son troupeau, doué d'apprentissage, et ses diverses ressources fourragères, "à cultiver" attentivement, car elles vont également réagir aux

prélèvements sélectifs des chèvres. En élevage pastoral, "petit" ou "grand", inventivité, observation, anticipation et ajustements sont les maîtres mots, tant il est vrai qu'il n'existera jamais, ni de recettes passe-partout, ni de paquets technologiques standardisés. C'est la richesse des systèmes pastoraux, surtout avec des chèvres, où la routine n'est pas de mise.

Bibliographie

- BOSSIS, N., GUINAMARD, C., CARMELLE-HOLTZ, E., BARBIN, G., BASTIDE, M.-S., 2008. Les systèmes caprins en France: évolution des structures et résultats technico-économiques, *Doc. Synthèse Institut de l'Élevage*, Paris: 20 p. (http://www.inst-elevage.asso.fr/html1/IMG/pdf_caprins.pdf)
- HOWELL, J., 2005. Les vaches auraient-elles aussi une culture? Un éleveur du Colorado témoigne, *Fourrages*, n° 184: 579-582.
- MEURET, M., BELLON, S., GUÉRIN, G., HANUS, G., 1995. Faire pâturer sur parcours, *Rencontres Recherches Ruminants*, n° 2: 27-36.
- MEURET, M., 2003. Le point de vue de la chèvre sur le pâturage, *Réussir-La Chèvre*, n° 258: 16-19
- MEURET, M., 2006. Les pratiques pastorales entre temps court de l'alimentation des troupeaux et temps long des ressources et des milieux, *Comptes-rendus de l'Académie d'Agriculture de France, Actualité et modernité du pastoralisme*, Bonnemaire J. (Coord.), Vol. 92/4: 99 (résumé) - (texte intégral: http://www.academie-agriculture.fr/detail-seance_141.html)
- PROVENZA, F.D., 2008. What does it mean to be locally adapted and who cares anyway? *J. Anim. Sci.*, n° 86 (E. Suppl.): 271-284.

TÉMOIGNAGE: FIN DE PARTIE POUR LES ÉLEVEURS CAPRINS DU SUD-EST?

Pierre DEVILLECHAISE ⁽¹⁾

Résumé: La spécialisation de l'élevage caprin a fait émerger depuis les années 1980 deux types de systèmes qui co-existent encore: "pastoral" et "technique". Le second, le seul enseigné en formations agricoles, correspond à du zéro-pâturage ou à un usage exclusif de prairies cultivées. Il se doit d'assurer à coup sûr une production importante à partir d'une alimentation standardisée. Le premier relevait *a contrario* de choix personnels éthique et économique de l'éleveur, dont: travailler en harmonie avec la nature et ses ressources, développer une activité ayant du sens pour le tissu social et géographique local, s'installer en élevage sans recourir aux emprunts bancaires. Aujourd'hui, confrontés notamment à la mise aux normes européennes et à ses conséquences en matière d'investissements, les éleveurs ont tendance à se détourner du système pastoral, coûteux en temps de travail. Mais d'autres sources d'encouragement et de légitimation du pastoralisme voient le jour: la politique agri-environnementale, mais aussi la cohérence à tenir entre image commerciale des produits et pratiques d'alimentation des troupeaux. Les éleveurs caprins du sud-est sauront-ils saisir cette occasion afin de ne pas rompre tout lien au territoire et à ses ressources naturelles?

Qui témoigne?

Mes rapports personnels avec le monde de l'élevage caprin du sud-est de la France sont de deux natures. Professionnelle d'abord, puisque j'exerce le métier de vétérinaire libéral dans une région, Rhône-Alpes, et plus particulièrement en Drôme où les éleveurs caprins sont nombreux. Vétérinaire conseil du groupement caprin de Valcrest, je suis également délégué par le groupement vétérinaire Rhône-Alpes pour faire le relais avec la filière caprine régionale. Socioculturelle ensuite, puisque je

préside l'Association Les Caprines. Fondée en 1996, cette association réunit des personnes d'origines et sensibilités très diverses (éleveurs, élus, musiciens, gens du théâtre,...), dans le but de croiser les points de vue sur les chèvres, les chevriers et les territoires où ils vivent. Elle a organisé un événement culturel itinérant ayant eu durant 13 ans un succès retentissant en Val de Drôme: Les Fêtes Caprines (Passal, 2005).

Un peu d'histoire récente: la coexistence de deux systèmes d'élevage

Pour ce témoignage, j'ai choisi avant tout de m'appuyer sur mon vécu personnel. Je ne traiterai donc pas de la période d'après-guerre, où de petites troupes de chèvres, voire même un ou deux individus, étaient menés à pâturer autour du village sous la garde de la grand-mère ou des enfants. J'évoquerai la période des années 1980 à nos jours, où l'élevage caprin est devenu une activité économique spécialisée, avec des pratiques de pâturage ne

relevant plus de la cueillette.

La spécialisation caprine a fait émerger deux types de systèmes d'élevage, qui vont co-exister et qui co-existent encore: un système "pastoral", utilisateur des ressources de parcours, et un système qualifié de "technique", correspondant soit à du "zéro-pâturage", soit à un usage exclusif de prairies semées et cultivées (dit "herbager").

Système "technique"

C'est le système enseigné dans les formations agricoles. Il n'est question ici que de normes, de rendement, de potentialités génétiques animales, de rationalisation de l'alimentation. Tout est calculé et, en principe, hautement prévisible. D'ailleurs, pour une installation en élevage caprin, les investissements et les prêts bancaires ne s'appuient que sur des prévisionnels technico-économiques fiables à 5 à 10 ans. "Fiables" signifie où toutes les composantes du système sont techniquement bien référencées. Les troupeaux sont considérés comme étant plus rentables en "zéro pâturage". Cela peut se comprendre, lorsqu'on sait que les références concernent presque

exclusivement ce type de système, notamment pour ce qui a trait au rationnement alimentaire et aux performances zootechniques (INRA, 1978; INRA, 2009). Ainsi, vu l'abondance des références traduites en conseils techniques, pour les éleveurs, les jeunes notamment, c'est la voie royale! Et ceci d'autant plus que, dans le sud-est, il y a de la demande en lait et en fromages. Il peut donc être économiquement rentable de se faire acheminer par camion des fourrages et des aliments concentrés du commerce jusqu'au cœur des collines de la Drôme, souvent à plus d'une heure de route de la vallée du Rhône.

Il n'est question que du système "technique" dans les formations agricoles, le pastoralisme n'y est même plus évoqué. Au mieux, ce dernier est considéré comme une opportunité passagère pour un jeune installé en manque de foncier cultivable et de trésorerie. En l'absence de

1) Vétérinaire - La Condamine, 26400 Crest, courriel: pierredevillechaise@free.fr

références validées, le conseil technique a longtemps découragé les éleveurs à aventurer leurs troupeaux sur parcours, terrains comportant des ressources alimentaires "à risque" car non recensées dans les tables d'alimentation

du bétail. Plusieurs éleveurs m'ont d'ailleurs avoué que, durant les années 1980, lorsqu'ils décidaient de sortir leurs chèvres ailleurs qu'en prairies, ils ne le signalaient pas aux collègues, de peur de passer pour des "archaïques".

Système "pastoral"

Il y a une vingtaine d'années, le choix d'adopter un système pastoral résultait de deux projets concomitants: une conviction personnelle et un choix économique.

La conviction personnelle fut souvent le facteur déclenchant d'une installation en système pastoral. Elle était avant tout guidée par un choix de vie et un souci d'éthique professionnelle, au niveau individuel ou familial: bénéficier d'un cadre de vie préservé des turpitudes du monde citadin, notamment lorsqu'il s'agissait aussi d'élever des enfants; vivre et travailler en harmonie avec la nature et ses diverses ressources; développer une activité agricole ayant du sens à insérer, y compris économiquement, dans un tissu social et géographique local.

Le choix "pastoral" relevait aussi d'un projet économique raisonné: s'installer sur la base d'un faible investissement, ne nécessitant quasiment aucun emprunt bancaire; tirer le meilleur profit possible des ressources naturelles; ne pas s'engager dans un travail agricole trop abrutissant et routinier. Il faut préciser qu'à cette époque, de tels éleveurs parvenaient à dégager sans peine l'équivalent de deux salaires minimum à partir d'un effectif de 30 à 40 chèvres seulement, dont le lait était transformé en fromages fermiers vendus à la ferme et sur les marchés locaux.

Le pâturage sur parcours servait alors de fonds de commerce pour l'alimentation du troupeau, la pression foncière étant alors relativement faible, surtout sur les territoires convoités par les chevriers, pour la plupart difficilement mécanisables. Le projet était de taille humaine et laissait au chevrier une grande liberté d'action, d'imagination, d'invention... Ceci d'autant plus que, rappelons-le, le conseil technique caprin et ses références restaient, à quelques rares exceptions près (Bourbouze, 1982; Meuret, 1984), muets ou pour le moins circonspects vis-à-vis des fourrages de parcours pour des chèvres laitières.

Le sud-est de la France, et plus particulièrement les contreforts des Alpes et des Cévennes, était en France l'un des territoires idoines pour le développement d'un tel projet: un relief contrasté mais sans dénivelés trop importants; une grande diversité de végétations offrant, à partir de mosaïques paysagères à maille fine, une large

gamme de ressources fourragères naturelles; des conditions climatiques permettant la sortie du troupeau durant une grande partie de l'année, et souvent jusqu'à Noël; une tradition pastorale ovine ancienne, demeurée bien ancrée culturellement chez les résidents et leurs élus locaux; l'absence de clôtures, contrairement à l'ouest ou au centre de la France; la présence de terrains communaux laissés plus ou moins à l'abandon, vastes espaces de parfois 200 à 300 hectares d'un seul tenant, censés n'être valorisables que par des chèvres. Au yeux des éleveurs qui s'installèrent, ces terres de parcours comportaient des ressources inépuisables, dispersées sur des espaces apparemment sans limites, mis à part ceux réservés par les sociétés de chasse ou par l'Office national des forêts.

Une fois l'installation stabilisée, il apparaissait que l'activité pastorale correspondait bien au projet personnel initial: une pratique d'élevage et un troupeau visibles aux yeux de tous, c'est-à-dire où les chèvres ne sont pas confinées en bâtiment; une occupation du territoire et une valorisation des ressources naturelles dont on pouvait juger de la réussite en constatant le bon état de santé des chèvres et en goûtant les fromages; une revalorisation personnelle par une activité ayant des composantes "écologique" et "éthique" (on dirait aujourd'hui: "contribuant au développement durable"...), et ne cherchant pas à reproduire l'agriculture du modèle dominant: industrialisée, polluante et endettée; enfin, une insertion et une animation de la vie locale par la création de réseaux de liens, notamment associatifs.

Par la pratique, l'éleveur pastoral se créait peu à peu son propre référentiel technique, mais j'ai pu constater combien il aimait généralement aussi partager ses expériences avec d'autres, issus du monde agricole ou d'ailleurs, ceci pour autant que ses interlocuteurs ne cherchaient pas à le "mettre aux normes", à le détourner de la richesse des savoirs issus de l'expérience personnelle acquise empiriquement. Pour les moins rétifs vis-à-vis du conseil technique caprin traditionnel, nombre d'éleveurs pastoraux se sont par ailleurs fait élire conseillers municipaux.

Dans des campagnes en mutation: la transformation du système pastoral

Les deux types de systèmes d'élevage coexistent toujours, mais le système pastoral s'est peu à peu

transformé, et ceci principalement pour trois raisons.

Le mythe des ressources naturelles inépuisables

L'idée première selon laquelle les ressources de parcours sont sans limites et inépuisables s'est révélée fautive. Une fois passées les premières années de l'installation, la plupart des éleveurs ont constaté que le troupeau, lorsqu'il était simplement lâché (dit "pâturage

libre"), s'éloignait chaque jour de plus en plus loin de la ferme. Lorsqu'il était conduit en parcs clôturés, le nombre de jours passés dans les parcs s'amenuisait au fil des années. En réalité, les éleveurs avaient puisé dans un "stock", un capital de nourriture inutilisé depuis longtemps, mais qui,

une fois brouté plusieurs années consécutives, avait du mal à se régénérer. Les arbres et arbustes notamment, réagissent au broutement en repoussant de façon à échapper aux prélèvements: apparition d'épines, de feuillages à tiges dures et à feuilles nanifiées, épuisement et mortalité des feuillages bas et développement de ceux situés plus en hauteur et hors de portée des chèvres. Les sous-bois étaient bien éclaircis, mais ils ne comportaient plus de fourrages à la fois comestibles et accessibles.

Quant aux chevriers et chevrères qui avaient choisi de pratiquer le gardiennage, ils ont tous acquis une connaissance fine au sujet de l'appétence des divers végétaux selon les saisons, et du confort des différents secteurs de pâturage selon les expositions et les heures de la journée. Mais, eux aussi, dans leur majorité, n'ont pas bien anticipé la nécessité de pratiquer la garde pour, simultanément, alimenter les chèvres et assurer le renouvellement des fourrages.

L'idée de mettre "en défens" un sous-bois ou une lande après plusieurs saisons d'utilisation, de manière à ne

pas épuiser les ressources, n'est pas venue, tant le stock de nourriture semblait inépuisable. Également, aucune connaissance préalable n'y incitait. Ni la connaissance empirique, car les troupeaux d'avant étaient bien plus petits et avaient donc un impact de moindre étendue. Ni la connaissance scientifique, car seuls les forestiers auraient eu des connaissances à partager, mais toutes portent sur les dommages causés par la faune sauvage.

En conséquence, lorsqu'un éleveur constatait qu'il lui fallait rechercher ses chèvres de plus en plus loin, et qu'elles avaient aussi tendance à "rentrer creuses" le soir, ou bien que les ressources des parcs ne satisfaisaient plus, surtout si pour des raisons économiques, il avait eu à augmenter l'effectif de son troupeau, cet éleveur décidait alors de travailler autrement, et de produire ses ressources fourragères autour de l'exploitation, à partir de prairies cultivées. Ce faisant, il avait basculé d'un système dans l'autre, celui dit "technique" où il produit ses fourrages pour assurer sa production de lait.

La "mise aux normes" européenne des élevages

La deuxième raison de la transformation du pastoralisme est liée à la mise aux normes généralisée de l'agriculture européenne. Depuis plus de 15 ans, les normes portant sur les bâtiments d'élevage, celles d'ordre sanitaire concernant les productions laitières et fromagères, nécessitent de gros investissements. Déclinées et traduites plus ou moins diversement depuis Bruxelles jusque dans les campagnes, ces normes s'imposent assez brutalement aux éleveurs. Impossible aujourd'hui de chercher à s'installer avec un petit emprunt, voire aucun, quelques planches en guise de toit et une ancienne cave à fromages.

La quasi totalité des éleveurs a ainsi eu à doubler l'effectif de leurs troupeaux afin de dégager au plus vite le revenu permettant d'assurer les nouveaux investissements. Or, avec 70 à 100 chèvres le métier de chevrier est profondément modifié: les activités de traite, de transformation et de vente, prennent le pas sur le temps de garde, ou sur celui de pose et de réfection des clôtures sur parcours. Avec de tels effectifs, la question du bon renouvellement des ressources naturelles au fil des années devient également d'autant plus prégnante.

Les campagnes réinvesties... par d'autres activités

Enfin, troisième raison de transformation, la pression nouvelle et croissante sur le foncier, liée notamment au développement d'activités concurrentes: résidences et activités de chasse. A parfois une demi-heure d'une gare TGV, donc à 45 minutes de Lyon et à 2 heures de Paris, la campagne apparemment sans limites d'il y a 20 ans est devenue aujourd'hui un espace récréatif et résidentiel. Pour une location de terres de parcours, une société de chasse sera en mesure de payer 5 à 10 fois plus par rapport à ce que pourrait dégager un chevrier, surtout s'il a été habitué aux conventions verbales et gratuites. Et

comment faire avec ces haies de cerisiers et ces massifs de rosiers, ressources pour le moins appréciées des chèvres, qu'un nouveau résident aura choisi de planter en limite de sa propriété? Ces nouvelles contraintes ont incité beaucoup de chevriers à céder la place, à circonscrire leurs activités dans un bâtiment et sur quelques prés alentours. Isabelle Baumont revient en détail sur cette question de l'accès au foncier, notamment lors des phases d'installation dans l'article qui suit (voir également: Baumont & Huguet, 2008).

La fin du pastoralisme caprin dans le sud-est?

Je constate actuellement une désaffection pour le pastoralisme, du moins dans les faits et dans la pratique des éleveurs, car les chèvres en plein air et sur fond de vertes collines sont toujours convoquées sur les documents touristiques et dans ceux qui vantent les fromages de pays. Est-ce donc la fin du pastoralisme caprin dans le sud-est de la France?

Il est vrai que les éleveurs sont parfois fortement contraints par la concurrence foncière et par les exigences d'un marché des produits qui, ici comme ailleurs, vise à

standardiser les pratiques de production. Toutefois, depuis quelques années, une nouvelle source d'incitation envers le pastoralisme voit le jour.

La politique agricole commune tend à se "verdurer", voire même à "s'écologiser" (de Sainte Marie et Chabert, 2006). L'éco-conditionnalité s'imisce jusque dans les critères d'aide à l'installation. Les mesures agri-environnementales se développent, encore assez timidement mais mieux argumentées techniquement qu'il y a 15 ans. Aujourd'hui, la plupart des chevriers n'y prêtent

guère attention, tant est relativement limité le montant des soutiens agricoles les concernant.

L'origine de cette orientation de la politique agricole ne provient pas des filières animales et de leurs dispositifs habituels d'encadrement. Elle vient d'un tout autre horizon: les collectivités territoriales, les consommateurs et, plus largement, les contribuables, ces derniers ne désirant plus soutenir sans conditions toutes les formes d'agriculture. Pour ce qui concerne notre propos, elle vise en premier les systèmes d'élevage dits "techniques", obligés de se réorganiser afin de minimiser leurs atteintes à l'environnement (ex. pollution des eaux par les effluents de fromagerie) ou au bien-être animal (excès de confinement). Elle vise également les systèmes "pastoraux", encouragés financièrement et sur contrats à lutter contre la banalisation des paysages et à contribuer à la préservation de la biodiversité (ex. limiter l'embroussaillage). Par exemple, la Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux (PNR) s'inquiète de la concentration des élevages sur les surfaces de fauche et prairies mécanisables, y compris dans les vallées de montagne. Il faut dire que le modèle herbager de l'ouest s'étant faufilé partout, l'abandon des pratiques pastorales a déjà des conséquences visibles aux yeux de tous sur les dynamiques paysagères alentour. Les PNR s'appuient donc sur les mesures agri-environnementales pour développer un

appui technique spécifique qui incite à la réutilisation des ressources naturelles, avec des contrats de pâturage aux montants parfois non négligeables. Au nord de Rhône-Alpes, des syndicats d'AOC fromagères y trouvent aussi une bonne façon de remettre un peu de cohérence entre l'image des produits et les pratiques des adhérents en matière d'alimentation et de mode de vie des troupeaux.

Ce qui doit nous interroger, c'est de constater que les référentiels qui étayaient actuellement la politique nationale de soutien aux activités d'élevage pratiquant le pâturage, et notamment le pastoralisme, sont majoritairement issus du sud-est de la France (voir entre autres: Meuret et Agreil, 2007; Gouty et Gautier, 2007; Agreil et Greff, 2008). Le nord et le centre de la France s'intéressent depuis peu aux savoir-faire élaborés au sud. Ce qui était jusqu'alors considéré comme des pratiques archaïques ou farfelues devient une source d'inspiration légitime, y compris pour l'adaptation du système "technique" (Mouquet, 2009).

Allons-nous bientôt retrouver toutes les chèvres du sud-est de la France confinées en bâtiments, en zéro-pâturage, nourries de foin et de concentrés achetés, au moment même où les expériences des chevriers, patiemment accumulées, auraient enfin réussi à stimuler l'imagination de leurs collègues d'autres régions?

Conclusion

En élevage caprin, le choix de développer un système pastoral relève d'abord, et pour beaucoup, d'un projet éthique et économique personnel. C'est encore le cas aujourd'hui, si j'en juge par quelques installations récentes. Ce projet évolue ensuite, sous l'emprise des dynamiques sociales et territoriales, notamment la question de l'accès au foncier communal ou privé. On pourrait croire que ce n'est là qu'accumulation de contraintes, qui rend somme toute irréalizable le projet de départ. Mais, en réalité, les chevriers et leurs réseaux contribuent aussi aux dynamiques sociales. Certains sont élus maires ou conseillers territoriaux, d'autres sont leaders syndicaux, d'autres encore ont organisé des Fêtes Caprines, où plusieurs milliers de personnes venus d'horizons divers ont convergé chaque printemps pour discuter des chèvres et des chevriers en tant que patrimoine vivant.

Professionnels de l'élevage, il nous faut à présent mieux avoir à l'esprit que les dynamiques sociales, territoriales et politiques en cours, celles qui s'inquiètent de l'évanescence du pastoralisme et qui incitent à son

renouveau, sont issues d'ailleurs que de la filière caprine: environnement, consommateurs, développement territorial, etc. C'est donc avec ces autres composantes de la société que nous avons à nouer des alliances sans tarder, afin de réinventer des formes de pastoralisme dont l'objectif et la légitimité ne se limitent pas à minimiser les coûts d'alimentation des troupeaux. Ce pastoralisme-là sera nécessairement différent, et sans doute plus "technique", que celui pratiqué il y a 20 ou 30 ans, car les ressources naturelles ne sont en réalité pas infinies, de même que la force de travail des éleveurs.

J'ai espoir de pouvoir compter sur l'inventivité, l'adaptabilité et le dynamisme des éleveurs caprins du sud-est qui, de même que leurs chèvres, ont déjà montré à maintes reprises combien ils savaient saisir les opportunités pour développer de nouveaux talents. Comment peut-on imaginer qu'en Rhône-Alpes et en Provence, ces chèvres, omniprésentes sur les affiches promotionnelles et les cartes postales, soient rendues "invisibles", sans lien avec leur territoire et ses ressources naturelles?

Remerciements

Je tiens à remercier les animateurs du Groupe d'Ethnozootecnie Caprine de m'avoir invité à dresser ce petit témoignage. Je salue également mes trois complices: Raymond Ballon et Mick Gascoïn (fondateurs et

animateurs des Caprines) ainsi que Michel Meuret (Inra Avignon) pour nos séances de discussions préparatoires et leurs relectures et suggestions de retouches du manuscrit.

Bibliographie

- AGREIL, C., GREFF, N., 2008. Des troupeaux et des hommes en espaces naturels: une approche dynamique de la gestion pastorale, Guide technique Conservatoire Régional des Espaces Naturels Rhône-Alpes, Vourles: 92 p.
- BAUMONT, I., HUGUET, J., 2008. Quand le terroir est dans le fromage: à la rencontre des chevriers du Sud-Est, Ed. Terres Caprines: Les Caprines, CFPPA de Die, FRECAP, Valence: 101 p.
- BOURBOUZE, A., 1982. Utilisation de la végétation de type méditerranéen par des caprins. Fourrages, n° 92: 91-106.
- DE SAINTE MARIE, C., CHABERT, J.-P., 2006. Les surprises sociales et techniques de l'écologisation de l'agriculture. In: Le retour des paysans? A l'heure du développement durable. C. Aspe, L. Auclair, P. Baudot (éds), Paris, SEH, IRD, Edisud coll. Ecologie humaine, p. 175-198.
- GOUTY, A.-L., GAUTIER, D., 2007. Broussaille et pâturage, un autre regard. Institut de l'Élevage Ed., Paris: 79 p.
- INRA, 1978. Alimentation des ruminants. Ed. INRA Publications, Versailles: 621 p.
- INRA, 2009. INRation PrevAlim - logiciel de rationnement pour ruminants, Educagri Editions; <http://www.inration.educagri.fr/>
- MEURET, M., 1984. L'utilisation du parcours en Ardèche. La Chèvre, n° 142: 19-25.
- MEURET, M., AGREIL, C., 2007. Des broussailles au Menu, Plaquette technique INRA; http://www.avignon.inra.fr/michel_meuret
- MOUQUET, L., 2009. Buissons, taillis, bois, landes: quand les broussailles nourrissent le troupeau. Dossier de presse APASEC, Sommet de l'Élevage, Clermont-Ferrand/Cournon: 3.
- PASSAL, J.-N., 2005. *L'esprit de la chèvre*. Ed. Cheminements, 281 p.



**Fig 1: En système technique, les troupeaux sont considérés comme étant plus rentables en "zéro pâturage".
(photo: ©M.Meuret-INRA)**



Fig 2: En système pastoral, le projet éthique et économique personnel de l'éleveur vise à tirer profit des ressources naturelles locales (photo: ©M.Meuret-INRA)

L'INSTALLATION ET L'ACCÈS A LA TERRE DES CHEVRIERS DU SUD-EST DE LA FRANCE UTILISANT DU PARCOURS: ENTRE MODÈLE PAYSAN ET LOGIQUE D'INDUSTRIALISATION

ISABELLE BAUMONT ⁽¹⁾

Résumé: Nous considérerons les modes d'élevage caprin en lien avec la question foncière, en se demandant si la pratique pastorale est une contrainte ou un choix pour les éleveurs. La question de l'accès à la terre permet de comprendre que les chevriers ne disposent pas toujours des ressources foncières dont ils auraient besoin pour assurer la production qu'ils voudraient, et que les parcours sont parfois utilisés "faute de mieux". Pourtant, loin d'être toujours une contrainte, la pratique pastorale est pour de nombreux chevriers une pratique en accord avec leurs valeurs, qui leur permet de tirer parti de ressources existantes.

Introduction

Il s'agit dans cet article d'envisager les pratiques d'élevage et les modes d'exploitation en lien avec le problème foncier. L'importance de ce questionnement est née au cours de l'enquête ethnographique conduite par Baumont et Huguet (2008) ⁽²⁾. Un constat s'est imposé au vu de notre échantillon de 20 éleveurs enquêtés ⁽³⁾: tous les chevriers qui ont repris l'exploitation familiale travaillent au moins 20 hectares de terres cultivables. Tous les chevriers qui se sont installés hors cadre familial travaillent moins de 13 hectares, pratiquent la garde sur parcours et sont fromagers. Ce constat recoupe deux spécificités générales de la filière caprine: d'une part, c'est une filière bicéphale qui se dédouble entre fromagers et laitiers; d'autre part, c'est de loin la filière agricole qui montre la

plus forte proportion d'installations hors cadre familial.

Ces remarques incitent à poser la question suivante: l'utilisation des parcours par les chevriers, est-elle due au manque de terre, ou bien est-ce un choix lié à un mode de production? Nous trouverons ici des éléments de réponse en considérant trois aspects de la question foncière: d'abord, en quoi l'exploitation caprine se révèle être un système complexe et comment la structure foncière influence le type de production; ensuite, le problème de l'accès à la terre, notamment en distinguant terres cultivables et parcours; enfin, en quoi le pastoralisme peut être un choix économique ou militant qui n'est pas forcément une contrainte.

L'exploitation: un équilibre entre structure foncière et production

L'exploitation est un système qui trouve un équilibre entre la structure foncière et le type de production. En reprenant les données de notre échantillon, on peut distinguer schématiquement les exploitations des chevriers installés dans le cadre familial des exploitations des chevriers installés hors cadre familial. Les premiers mènent de grosses exploitations bien pourvues en terres labourables, ont un gros troupeau (relativement au sud-est, c'est-à-dire au moins 100 têtes), sont laitiers, et leurs conjointes travaillent hors exploitation. Les chevriers

installés hors cadre familial mènent de petites exploitations mais mettent à profit au moins 30 hectares de parcours, et donc de petits troupeaux dont ils valorisent le lait en fromages grâce au travail de leur conjointe. La carte de la Drôme présente une nette répartition des laitiers dans les vallées, des fromagers sur les piémonts, comme si les chevriers ou bien travaillaient la terre ou bien "fromageaient" et vendaient leurs produits.

Il existe donc une adéquation entre la structure foncière, la taille des troupeaux et le mode de valorisation du lait. Ce dernier élément entraîne des logiques de production bien différentes. Les laitiers sont nécessairement, en vendant le lait à une coopérative laitière ou une fromagerie, intégrés à la filière laitière en amont et en aval (en amont par des contrats de production, un soutien zootechnique, vétérinaire et parfois par l'approvisionnement en aliments, et en aval par la livraison quotidienne). Les fromagers s'inscrivent plutôt dans une logique paysanne, grâce à une autonomie familiale du fait de la vente directe et de la petite taille des exploitations.

Ce tableau schématique ne montre que des tendances. Dans la réalité, nombreux sont les contre-exemples à cette distinction nette entre fromagers et laitiers.

1) Route du Portail, 04700 Entrevennes. Courriel: baumont_isabelle@yahoo.fr

2) Cette étude a été financée par le programme Leader + Terres Caprines, mené par quatre partenaires techniques sur deux régions du sud-est de la France: l'association Les Caprines et le CFPPA de Dié en Région Rhône-Alpes, la FRECAP et l'EAP en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. L'enquête a été réalisée sur quatre GAL du programme Leader + Calades et Senteurs, Pays diois pour la Drôme, Pays dignois et Luberon-Lure pour les Alpes de Haute Provence et le Vaucluse.

3) Tous les patronymes utilisés dans cet article sont des pseudonymes.

Citons ainsi Lucien Moreau, fils de moutonnier dans le Lubéron, qui possède un gros cheptel (200 chèvres), une grosse exploitation (52 hectares labourables), mais pâture également des centaines d'hectares de parcours, et produit du fromage avec l'aide de sa femme. A l'inverse, Alexandre Duvèze s'est installé hors cadre familial sur une petite exploitation de 12 hectares labourables, et a choisi d'être laitier pour être sûr d'assurer ses ventes. Il s'est

installé seul. Citons encore Patrick Durand qui a repris la petite exploitation de ses parents, vite saturée lorsque son cheptel a atteint les 100 têtes. Il s'est alors converti en fromager. Malgré ces exceptions, les tendances sont là qui montrent le poids de la structure foncière sur le mode de production. Laitier, fromager... contrainte ou choix? Envisageons maintenant le problème de l'accès à la terre, principal déterminant de la structure foncière des chevriers.

Le problème de l'accès à la terre

L'accès à la terre est un problème avant tout pour les chevriers installés hors cadre familial. Ils se sont souvent installés dans une seconde vie professionnelle, la première leur ayant permis de se constituer le capital nécessaire à leur installation. Rappelons que dans les années 70, nombreux sont les chevriers qui se sont installés hors cadre familial. En cette période de déprise agricole, le foncier était relativement disponible. Ces chevriers sont maintenant à l'approche de la retraite. Ceux dont l'installation est plus récente sont confrontés à la concurrence de la chasse, du récent attrait des propriétés agricoles pour des usages ludiques qui en ont fait monter les prix et surtout à la concentration des exploitations qui fait que les petites exploitations sont de moins en moins disponibles. Mais la principale difficulté de l'accès à la terre reste la logique des transactions foncières elles-mêmes, tant pour les terres cultivables que les parcours, ce que nous allons aborder au travers de deux exemples.

En ce qui concerne les terres cultivables, prenons l'exemple de Patrice et Denise Reynaud qui possèdent 12 hectares, qui ont été gagnés de haute lutte, et en deux fois. Pour acheter les deux premiers hectares, vendus avec une habitation à refaire entièrement et 15 hectares de colline, ils se sont trouvés en concurrence avec d'autres acheteurs non-agriculteurs. Mais pour que la SAFER intervienne et fasse valoir leur priorité en tant qu'agriculteurs, ils ont dû se battre en faisant intervenir des personnalités haut placées. La SAFER a pour rôle le maintien de "la vocation agricole des terres", l'amélioration des structures foncières des exploitations et la facilitation de l'accès au foncier des candidats à l'installation. Cette institution semi-publique, qui régit la totalité des transactions agricoles et dispose d'un droit de préemption, est gérée par des actionnaires qui sont aussi des institutions agricoles représentées par des agriculteurs, dont la puissance politique est souvent liée à la puissance économique. Ainsi, la SAFER n'échappe pas aux rapports qui existent dans la réalité sociale, et qui sont souvent contraires à sa vocation première. Pour acheter les 10 hectares suivants, en 1995, les Reynaud sont en concurrence avec "un gros", comme ils disent. Cette expression, récurrente dans la bouche des chevriers, mérite d'être entendue et expliquée. Les "gros" agriculteurs sont issus de famille agricole et ont accumulé au fil des générations un capital foncier et de relations sociales importantes. Ils jouissent d'une forte reconnaissance au niveau local et professionnel, et leur puissance foncière est à la fois l'effet et le moteur de leur puissance sociale,

politique et syndicale. Pour mémoire, en France, un tiers des maires sont des agriculteurs ou d'anciens agriculteurs. On comprend alors combien les chevriers installés hors cadre familial qui ne jouissent d'aucun ancrage local et professionnel, sont en position de faiblesse face à la volonté d'un "gros", et pourquoi ce terme revient de façon récurrente dans leur discours.

L'effet immédiat de la logique de ces transactions de terres cultivables est la forte proportion de parcours dans la structure foncière des chevriers qui se sont installés hors cadre agricole. Cela signifie-t-il que les parcours, qui apparaissent souvent comme des espaces délaissés, sont faciles d'accès? L'exemple de Jacques Bouffier laisserait plutôt penser le contraire.

Ce chevrier à la tête de 300 chèvres du Rove, faisait pâturer en sous-location des parcours dans un village du Vaucluse, qui avaient été "vendus à un gros par la SAFER". Le maire du village leur déclare qu'il n'y a pas de terres disponibles. Ils vont alors dans un village des Alpes de Haute Provence, mais ils manquent de terres parce qu'ils sont confrontés à la concurrence des moutonniers. La compagne de Jacques Bouffier décide alors de retourner dans le village du Vaucluse, loue un appartement, inscrit ses enfants à l'école qui va fermer faute d'élèves, et obtient alors du maire un bail sur 100 hectares de ses propres terres. Ils en obtiendront par la suite un nouveau sur 170 hectares, puis un bail verbal pour 500 hectares de parcours. Cet exemple montre la difficulté d'obtenir des baux fermiers pour les parcours. En effet, ceux-ci offrent de telles garanties aux locataires que les propriétaires sont souvent récalcitrants à les établir avant que les chevriers aient pu montrer leur sérieux et leur professionnalisme. Le nouvel arrivant est donc confronté au cercle vicieux suivant: il faut obtenir des terres pour intégrer le groupe local et se faire reconnaître, mais l'accès aux terres, et plus encore, à une stabilité, est difficile pour celui qui est encore étranger et inconnu.

Ces problèmes fonciers expliquent donc que les chevriers soient contraints d'utiliser des parcours, qui restent toutefois plus disponibles que les terres labourables. Mais l'utilisation des parcours n'est pas forcément une contrainte, et peut relever d'un choix militant ou éthique que nous avons rapporté, pour les besoins de l'analyse, à un modèle paysan.

Le pastoralisme comme éthique paysanne

Dans son ouvrage "*La fin des paysans*", Mendras (1995) définit le modèle paysan en trois points: la logique

d'auto-subsistance d'une exploitation qui repose non sur un individu mais sur une famille, l'adéquation entre les besoins

et la production, où le surcroît de production est un surcroît de travail inutile et enfin un principe d'économie qui s'oppose à la recherche de profit et aux investissements. Nos chevriers sont loin de ce modèle, puisqu'ils ne sont pas auto-subsistants. Mais ce modèle nous permet d'éclairer la logique de certaines pratiques des chevriers, et notamment l'utilisation des parcours. Ces derniers, contrairement aux terres labourables, ne nécessitent pas de mécanisation mais de la main d'œuvre. En outre, l'utilisation des parcours ne permet pas de rechercher le litrage maximal à l'instar d'une alimentation complétement, mais cherche à tirer parti des ressources existantes et quasi gratuites en limitant les dépenses alimentaires.

C'est la logique de tous les chevriers que nous avons rencontrés, puisque la taille de leurs troupeaux est en adéquation avec leurs terres disponibles (aucun élevage hors sol par exemple). Seul Alexandre Duvèze mène avec ses 190 chèvres un cheptel bien supérieur à ce que pourraient nourrir ses 12 hectares labourables. Il connaît d'importantes difficultés financières parce qu'il peine à rentabiliser l'alimentation de ses chèvres, et il pense maintenant à exploiter ses 30 hectares de parcours, jusque-là inutilisés. Mais reste à résoudre le problème de la main-d'œuvre nécessaire pour le gardiennage. A l'inverse, dans les Alpes de Haute Provence et dans le Vaucluse, Sabine et Bob Boyer ainsi que Lucien Moreau disposent de plusieurs dizaines d'hectares labourables, mènent des troupeaux de plus de 200 têtes, et l'on pourrait penser que leur logique d'élevage soit hautement intégrée, et donc rationalisée. Mais ils tiennent à faire pâturer leurs troupeaux sur parcours, et Lucien Moreau embauche un salarié pour ce faire. Les entretiens conduits avec eux ont permis de comprendre l'importance de leur histoire personnelle dans ce choix. Ils sont fils de moutonniers; la garde pastorale est pour eux une tradition, et leurs valeurs paysannes font qu'il

est pour eux impensable de ne pas tirer parti de terres disponibles. Ces deux exemples soulignent l'importance de deux conditions à la pratique pastorale: la main d'œuvre et la conviction de la pertinence de ce mode d'alimentation. Ne faut-il pas au fond de soi-même croire, comme nous le disait une des chevrières que nous avons rencontrée, "que c'est bon pour le moral des chèvres et des chevriers"?

Un dernier exemple nous permettra d'éclairer plus encore la dimension militante de la pratique pastorale, et les difficultés économiques qu'elle peut engendrer. Joseph Bailly s'est installé dans le Diois, sur une commune très excentrée qui a créé une Association Foncière Pastorale, de manière à installer un éleveur qui fasse pâturer aux alentours du village et entretienne ainsi l'espace. Cette exploitation ne comprend aucune terre labourable. Son prédécesseur était un chevrier qui vendait la totalité de sa production à un affineur. Il a rapidement cessé de faire pâturer les chèvres en pratiquant un élevage hors sol et en faisant acheminer du foin de Crau. Il a finalement déplacé son élevage dans la vallée. Joseph Bailly, lui, veut maintenir un élevage pastoral par principe. Il argue la qualité organoleptique du fromage ainsi obtenu, et l'importance de l'entretien de l'espace, notamment en référence à la tradition pastorale passée de la commune). Selon lui, c'est aussi un choix économique rationnel, puisque la perte de lait est compensée par le faible coût de l'alimentation. Il connaît pourtant d'importants problèmes financiers car il peine à écouler sa production fromagère en vente directe, du fait de la position excentrée du village, ce qui le contraint à vendre à des affineurs. Au moment de l'enquête, il cherchait à trouver des points de vente directe, notamment par le biais d'AMAP. Mais son temps disponible pour gérer la vente est largement diminué par son temps passé à la garde de ses chèvres.

Conclusion

La pratique pastorale ne peut jamais être considérée seulement comme une contrainte, mais est aussi comme le fait de valeurs et de convictions de la part des chevriers. Que leur cheptel soit restreint ou important, qu'ils soient fromagers ou laitiers ne sont pas des facteurs déterminants de leur pratique de garde. A quelques exceptions près, tous les chevriers que nous avons rencontrés associent dans les rations d'alimentation des herbages et des parcours, ces derniers faisant office de

complément et de variable d'ajustement des rations en fonction des années. Mais un élément discriminant entre les éleveurs serait plutôt la situation des exploitations. Les exploitations largement dotées en espaces pastoraux sont souvent situées dans des espaces enclavés, ce qui rend difficile la commercialisation des fromages. Finalement, ce qui fait que les terres sont plus accessibles à la location ou à l'achat fait aussi que ce sont des espaces plus éloignés d'une clientèle potentielle.

Bibliographie

- BAUMONT, I., HUGUET, J., 2008. Quand le terroir est dans le fromage: à la rencontre des chevriers du Sud-Est. Ed Terres Caprines: les Caprines, CFPPA de Dié, FRECAP, Valence, 101 p.
- MENDRAS, H., 1995. Les sociétés paysannes, éléments pour une théorie de la paysannerie, Gallimard ed., Paris

SCHÉMAS DE PENSÉES ET PROJETS COLLECTIFS AUTOUR DES RACES LOCALES: LE CAS DU CABRI CRÉOLE AUX ANTILLES.

Gisèle ALEXANDRE⁽¹⁾, Valérie ANGEON⁽²⁾

Résumé: Dans le cadre d'un renouveau de la défense des races locales, cet article analyse les schémas de pensées et les projets collectifs autour du cabri Créole aux Antilles où existent simultanément deux modèles de développement, l'élevage « traditionnel » et l'élevage « moderne ». Le premier utilise la race locale, la Créole et des systèmes d'élevage traditionnels comme l'attache au piquet ; il a été souvent appelé à disparaître mais en réalité, il présente une réelle capacité de résistance et d'adaptation. L'élevage moderne à base de races exotiques importées utilise des systèmes d'élevage de type intensif qui s'inspirent des modèles européens et qui ont été soutenus par la politique du gouvernement ; c'est donc le modèle dominant. De ce fait, la filière caprine en Guadeloupe voit cohabiter des exploitations de polyculture-élevage souvent valorisant des zones difficiles et des grosses structures d'élevage qui se spécialisent en production de viande caprine semi-intensive. On assiste actuellement au paradoxe où un type racial viande (génotypes à base de sang Boer ou autres croisements viande) devient dominant au détriment de la race locale. Or la race Créole gagnerait à être soutenue en raison de sa résistance et son adaptation au milieu. Mais sur cette question, l'aspect strictement technique est dépassé par le débat sociétal avec ses dimensions historiques, humaines et culturelles. Toutefois en Guadeloupe, il n'y a pas de vision collective unanime pour soutenir la race locale, ce qui est dû à des intérêts divergents et une difficulté de mise en cohérence de l'ensemble du projet. Ainsi, l'une des questions principales qui se posent est : comment infléchir les pratiques des éleveurs pour qu'ils s'approprient leur race locale qui est un élément d'ancrage au territoire, au savoir-faire et à la culture antillaise ? La démarche d'une production d'un cabri Créole AOC permettrait de relier la race locale au terroir en favorisant l'identité locale amenée à être portée par les acteurs territoriaux. Donc pour aboutir à un véritable modèle de développement à l'avenir, il conviendrait de mettre en place un véritable processus d'appropriation de la race locale dans son territoire.

Introduction

Dans le domaine de l'élevage, on assiste à un renouveau de la défense des races locales grâce notamment aux grands organismes internationaux (FAO, DAD). Qu'en est-il réellement sous des latitudes comme nos régions Antillaises, où pourtant les conditions semblent requises pour la poursuite de tels objectifs ? Souvent les races locales apparaissent comme un carrefour d'intérêts et d'enjeux dans les systèmes agraires régionaux dont elles constituent un élément d'identité comme reporté en Corse (Casabianca et Vallerand, 1994). Que ce soit du point de vue des ressources génétiques elles-mêmes que du point de vue du système régional d'élevage.

A propos de modèles de développement, les conceptions les plus véhiculées soutiennent que le cheptel s'organise aux Antilles, sous deux formes extrêmes : un élevage "traditionnel", survivance du passé, face à un élevage "moderne". Pour certains, l'élevage traditionnel serait appelé à disparaître à terme ou tout au moins ne mériterait pas d'attention particulière car mis en œuvre par des "détenteurs d'animaux" et non des "éleveurs", complètement dans l'informel et en dehors de toute norme. Pour d'autres, cet élevage serait à défendre en vertu d'une

adaptation plus grande au milieu autant écologique que socio-économique et d'une meilleure valorisation des ressources locales. De récentes évaluations montrent, que l'élevage non "professionnel ou intensif" participe de manière conséquente à l'approvisionnement du marché : moitié de la production de viande de porc locale (Zebus et al., 2005) ou près des $\frac{3}{4}$ pour la viande caprine (Alexandre et al., 2006). Cela laisse à penser que pour garder autant d'importance, cet élevage a dû s'adapter à des changements naturels, techniques, sociétaux et économiques. Une hypothèse forte soutient que ces élevages hérités de l'économie de plantation issus du modèle patrimonial qui ont perduré autant représenteraient aujourd'hui des sources d'innovation.

A propos du débat sur les races locales, Casabianca et Vallerand (1994) ont démontré comment la race locale doit être appréhendée à travers des fonctions i) socio-économique (elle est support de systèmes de production et d'emplois, directs et induits ; ii) stratégique (elle constitue un atout, effectif ou potentiel, d'originalité voire de rente) et iii) culturelle et symbolique (c'est un élément souvent très important du patrimoine et de l'identité régionaux). Ces fonctions concernent avant tout la communauté locale. Sont-elles reconnues pour être suffisamment souvent soutenues par les bailleurs de fonds ? Quels sont les enjeux pour ces bailleurs de fonds ? Quels sont les schémas de pensées qui président à l'élaboration des politiques génétiques voire des plans de développement de l'élevage.

1) INRA UR 143 Unité de Recherches Zootechniques, INRA, Centre Antilles-Guyane, Domaine Duclos, 97170 Petit Bourg, Guadeloupe

2) CEREGMIA (Centre d'Etude et de Recherche en Economie, Gestion, Modélisation et Informatique Appliquée) Université des Antilles et de la Guyane, Campus de Schoelcher, B.P. 7209, 97275 Schoelcher Cédex

Eléments de contexte

Situation générale de l'élevage

L'élevage constitue une des voies de diversification de l'agriculture guadeloupéenne depuis une cinquantaine années. Deux modes de production prédominent (même si une multitude de systèmes est représentée), une minorité organisée de quelques moyens à gros élevages "modernes" et une grande majorité d'élevages traditionnels (ruminants: Diman et al., 2006; porcins: Zebus et al., 2006). En 2007, le secteur représentait 18 % des 270 M€ de produits annuels agricoles et près de 50% des 44000 ha de SAU (46% de STH). Plus des ¾ des 9490 exploitations agricoles possèdent un cheptel (avec une prépondérance pour les ruminants). Par ailleurs, sur 200000 ha de surfaces non cultivées, il est fréquent d'y trouver des animaux élevés au piquet. En 2006 il avait été chiffré plus de 10000 détenteurs de bovins. Des chiffres officiels (IE, 2008) font état de 250 éleveurs pour 5000 chèvres alors qu'une enquête récente (Jacquot, 2008) reportait près de 2500 exploitations élevant des cabris. Quant à elle, la non moins officielle mission ODEADOM-CAPGENES (Boué et al., 2008) reporte 31000 têtes dont 12500 mères. De l'avis même des techniciens de terrain certains annoncent un chiffre double. C'est dire l'ampleur du secteur informel peu répertorié.

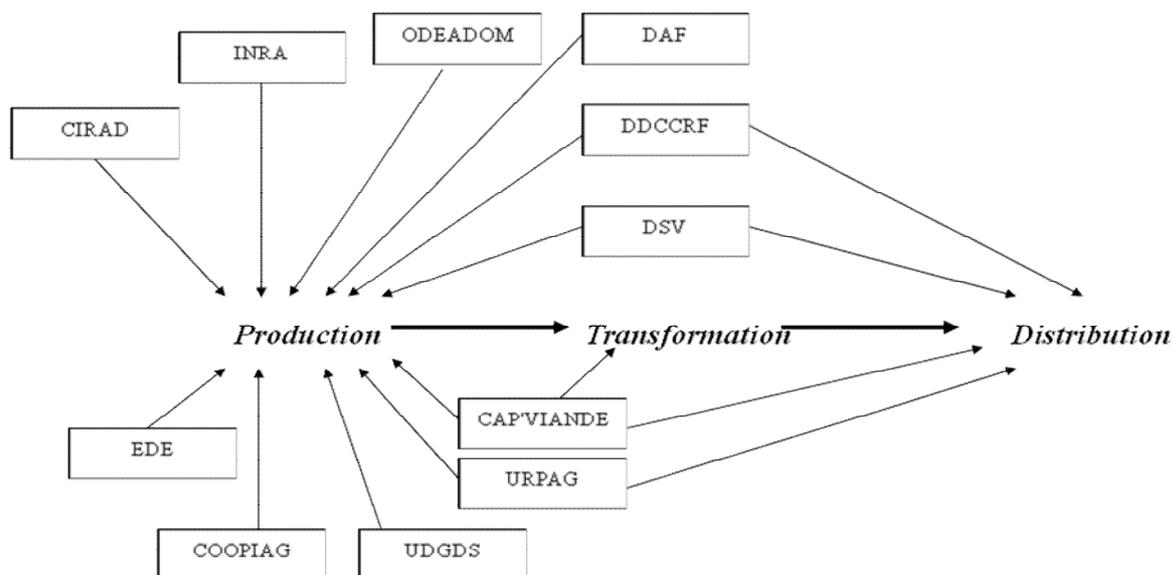
Des schémas de pensées assez tranchés coexistent pour décrire la filière animale aux Antilles. Par exemple, pour les porcins (Zebus et al., 2004), la vision que l'on garde de l'élevage "d'antan" est celle de cochons de race créole, nourris d'eaux grasses, de résidus agricoles, des fruits excédentaires et parfois d'aliments cuits expressément. Ils étaient attachés à un arbre ou logés dans des parcs rudimentaires et ce sont essentiellement les membres de la

famille qui s'en occupaient. Aux antipodes de cet élevage domestique, l'élevage "moderne", "intensif", "aux normes", "industriel", "professionnel", tel que promu en Guadeloupe dès la fin des années 70, s'est fortement inspiré de l'élevage de l'Ouest de la France. Ces élevages dits professionnels correspondent en fait à un véritable "paquet technologique" races exotiques, alimentation à base d'aliments concentrés, bâtiments normés et spécialisés, rythme intensif de reproduction intensif, gestion technique des troupeaux autour de la rentabilité numérique, et vente à la grande distribution.

Pour l'élevage de ruminants on peut souligner un schéma similaire quoique moins tranché en terme de dualité des systèmes. L'élevage traditionnel (Navès, 2003) concerne les bovins créoles - qui étaient des animaux de trait - élevés à l'attache, valorisant quelque soit la surface enherbée, les résidus de culture de canne, représentant une épargne sur pied plus qu'un objectif de production. L'élevage moderne se pratiquerait dans des unités spécialisées d'unités d'engraissement d'animaux exotiques et/ou en croisement industriel. Le schéma de développement pour l'élevage des herbivores s'appuie sur les principes de la révolution verte et l'introduction de génotypes exotiques (Navès, 2003) utilisés en race pure ou en croisement.

Ces types d'élevage ont été complètement soutenus par la politique de développement, les structures d'encadrement, de formation, de crédit et de recherche (figure 1). C'est donc le modèle dominant.

Figure 1. Environnement de la filière caprine en Guadeloupe (Asselin de Beauville, 2002)



Et pourtant, la filière élevage a connu par le passé de graves crises structurelles, organisationnelles et financières (Delcombel, 2005). Elle est de loin, celle qui a connu le plus de tentatives et le plus d'échecs en termes d'organisation collective. Elle est également l'illustration d'une organisation fortement encadrée et financée par les pouvoirs publics, sur un modèle de développement inspiré

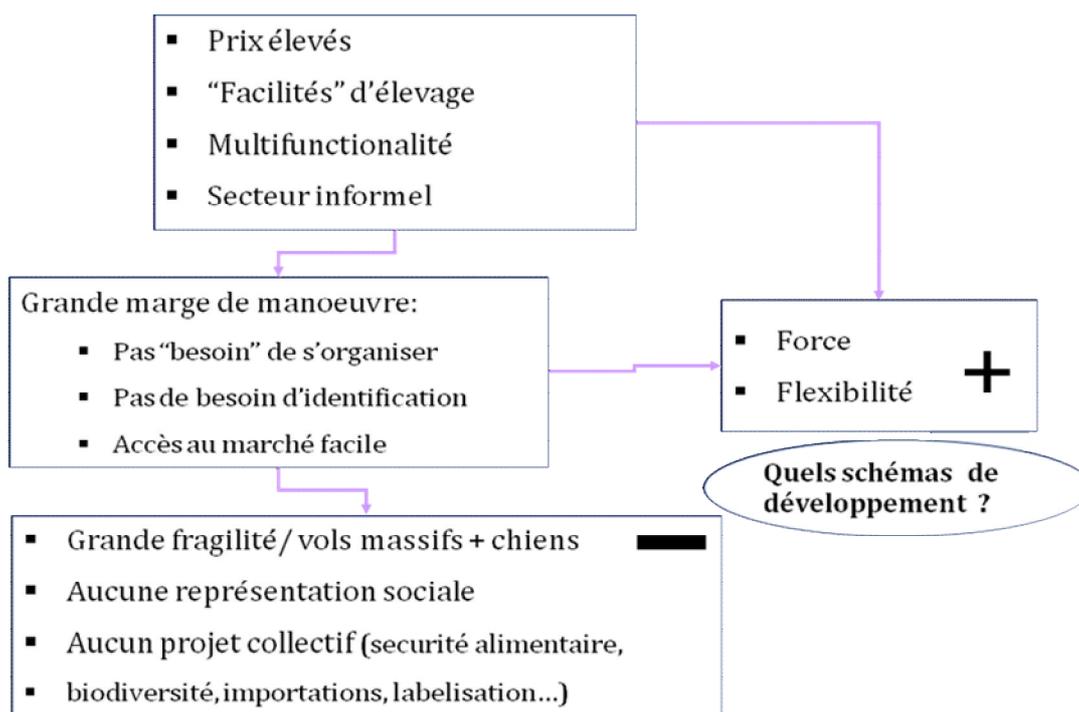
du modèle coopératif métropolitain. Il faut souligner que depuis peu, des plans de relance sont mis en œuvre et une interprofession (IGUAVIE) coordonne les actions de développement. Les modèles de développement subventionnés (DOCUP et ODEADOM) affichent les objectifs prioritaires de professionnaliser les éleveurs et d'améliorer la productivité.

Etude de cas du cabri en Guadeloupe

La filière caprine en Guadeloupe n'échappe pas à cette règle générale (Alexandre et al., 2006). Les caprins, élevés pour la viande, sont le plus souvent intégrés dans une entreprise familiale, ou un système d'exploitation polyculture-élevage, ou encore ils permettent de valoriser des zones difficiles. Mais il existe aussi de grosses structures d'élevage qui sont spécialisées dans la production caprine semi-intensive (Alexandre et al., 2008a). L'élevage caprin participe à l'économie de marché (en termes de production d'animaux et de viande ainsi que de produits artisanaux), à l'économie familiale (en termes d'autoconsommation, revenu et de réserve pécuniaire (élevage-tirelière) mais a aussi des implications culturelles fortes telles que décrites par Alexandre et al. (2003). Cet élevage a aussi des déterminants territoriaux en termes de valorisation de terres marginales. Il est important de souligner comment les fonctions culturelles améliorent la rentabilité de l'entreprise caprine (*sensus largo*). Malgré l'omniprésence des cabris sur le département, les facilités d'élevage de cet animal et malgré leur grande productivité ou les offres de prix sur le marché, ce secteur a connu aussi de graves crises. Un diagnostic de la filière peut faire

apparaître les atouts et contraintes suivants (figure 2). Les points positifs seraient des prix de vente élevés, une relative facilité d'élevage de ces animaux du fait de leur petite taille et de leur rapide turn-over. Ceux-ci sont de manière large considérés comme multifonctionnels et par ailleurs le poids de l'informel est élevé (Alexandre et al., 2008a). Tous ces points résultent en une grande marge de manœuvre puisque les éleveurs ne ressentent pas le besoin de s'organiser, l'identification animale ne paraît pas être prépondérante et l'accès au secteur économique est possible ce qui rend globalement la filière solide et à la fois flexible. Cependant des conséquences négatives sont aussi à relever: les prix élevés et le fort taux de demande induisent aussi des vols, il y a aussi insuffisance de la représentation du groupe social et la défense d'un intérêt collectif. Il y a peu de pression à la base pour induire une politique face aux régulations européennes ou formuler des suggestions face aux importations ou alors elle est unidirectionnelle et accaparée par les représentants du système dominant. Nous verrons plus précisément la question de la politique génétique.

Figure 2. Atouts et contraintes du secteur caprin aux Antilles (Alexandre et al 2006)



Discours officiel ambiant

Mais en même temps, aux Antilles françaises, comme ailleurs, la référence au développement d'une agriculture durable et multifonctionnelle imprègne les discours. Les nombreuses invites réglementaires, quelles que soient leurs aires d'émergence et d'application, ainsi que le renouvellement des demandes sociétales tendent à conforter l'adoption de modes de production et de pratiques plus respectueux de l'environnement. Aussi, depuis que les principes de sécurité alimentaire et de durabilité sont

devenus une préoccupation sociétale majeure, les schémas de pensée liés au concept de conservation de la biodiversité s'imposent au niveau l'action publique, notamment dans le cadre de programme de développement durable à promouvoir. Cependant, dans la réalité les concepts ne s'appliquent pas toujours de façon concrète et les principes ne sont pas toujours respectés. Qu'en est il exactement? Comment expliquer cette distanciation entre le "discours et le faire"?

La question génétique

Partant de l'animal comme ancrage central, notre propos est de questionner les enjeux qui sous-tendent certains projets de développement appliqués en Guadeloupe. Pour ces projets de développement dits professionnel, moderne d'un secteur dont on ne veut retenir que la partie formelle marchande (bien que minoritaire, en

crise etc...), il semble bien que l'animal-race rapporte à des schémas de pensées favorisant les transferts de technologie, l'uniformisation des systèmes de production, la dépendance aux marchés des matières premières et les risques écologiques. Quelles sont les questions autour de la définition de la race

Race pure et type racial

Les définitions et différence entre race pure et type racial sont rappelées par Lambert-Derkimba (2007). Boué et al. (2008) analysant le secteur caprin dans les DOM, indiquent que les phénotypes viande Boer notamment ne sont garants d'aucune origine génétique alors que la race Créole fait partie d'un schéma (en cours d'approbation nationale avec standard de race: Mandonnet et al., 2009). On assiste donc à un fort paradoxe (autre confrontation de schémas de pensées) où on aurait bien un type racial viande qui va devenir dominant tandis que la race locale serait bien la "race pure". Ce paradoxe peut s'accompagner à termes, d'effets inverses des résultats escomptés: le type racial Boer peut induire des dilutions ou autres orientations (Alexandre et al., 2008b) dans le cheptel producteur de viande (alors qu'il devrait garantir forte croissance et conformation de carcasse). En revanche la

race pure Créole gagnerait à être soutenue puisque porteuse notamment de gènes de résistance et d'adaptation au milieu, autres critères majeurs à promouvoir pour le futur des activités d'élevage. Par ailleurs, race pure et type racial mis en concurrence présentent des coûts de production et d'accessibilité (Lambert-Derkimba, 2007), qui déterminent la propension des acheteurs à se tourner plutôt vers l'un ou l'autre: un animal de race pure (ressource formelle institutionnalisée) est plus cher à l'achat qu'un animal de type racial (ressource informelle). Or la situation dans le secteur de l'élevage caprin aux Antilles (formel ou informel) est bien inverse; c'est le type racial Boer qui bénéficie d'une image valorisante tandis que celle la race Créole tarde à se forger une place légitime (Alexandre et al., 2009).

Race formelle et informelle

Lambert-Derkimba (2007) nous fait part d'un débat important dans le domaine de la promotion des races locales: transformation du statut de la ressource "race" informelle à la ressource formelle. Une race, pendant des générations, peut être considérée comme une ressource par un ensemble d'usagers. Il s'agit de groupes d'éleveurs qui l'utilisent dans leurs systèmes de production, d'habitants d'une région portant à travers elle une part de leur identité culturelle, d'écologues la considérant comme un outil de gestion, etc. Au sein même de chaque catégorie, les usagers n'en ont pas forcément une vision homogène et ne mobilisent pas le même système de production. Tout le monde n'utilise pas les mêmes critères d'appartenance à la race, ou ne donne pas le même ordre de priorité pour chacun. Malgré cela, la race existe de façon plus ou moins codifiée par les usagers: elle est identifiée comme ressource informelle. La question pour les races Créoles dans nos régions est de savoir à quelle image (ou quelles représentations) elles renvoient. Alexandre et al. (2009) indiquent que la stricte question technique est largement

dépassée par le débat sociétal pris dans toutes ses dimensions humaines, culturelles, historiques. Le passage de la ressource informelle à la ressource formelle vient de la constitution d'un groupe d'usagers autour d'un projet racial (1). Les usagers extérieurs à ce groupe doivent suivre les recommandations de ce collectif gestionnaire pour pouvoir exploiter des animaux devenus officiellement de race pure. Notons pour notre débat qu'à l'heure actuelle en Guadeloupe des actions de sélection du caprin Créole ont démarré alors que des institutions officielles telle que l'ODEADOM (Boué et al., 2008) confie à CAPGENES le soin de construire et conduire des projets basés sur d'autres génotypes

Par ailleurs (continue Lambert-Derkimba, 2007), une race, qu'elle ait un statut de ressource formelle ou informelle, évolue sans cesse. La définition peut concerner la race dans le présent, mais aussi dans le passé (schémas de pensées de l'élevage d'antan) et dans le futur (schéma de pensées du progrès technologique et économique).

Quels projets collectifs?

Pluralité de discours (ou d'intérêts) divergents

Une rapide analyse de la situation rend compte de

1) La gestion des races s'articule autour de différents acteurs, le projet de gestion de la ressource doit proposer des critères précis et des épreuves de qualification pour formaliser l'appartenance à la race. Il ne s'agira plus d'un consensus plus ou moins large, mais de règles très précises basées sur des données factuelles. La reconnaissance par le Ministère de l'Agriculture permet en effet de reconnaître, en plus de l'existence de la race elle-même,

l'encastrement de la production caprine (dans sa double dimension formelle et informelle) dans un contexte social, normatif, institutionnel et marchand complexe. Il ressort qu'il n'y a pas de vision collective unanime sur l'intérêt du soutien à la race locale (hormis certains éleveurs de la coopérative soucieux de maintenir la souche maternelle

l'existence d'un gestionnaire légitime et unique.

locale, Mandonnet et al., 2009). En réalité, une pluralité d'opérateurs sont concernés par la filière (organismes publics de recherche, institut d'élevage, services déconcentrés de l'Etat ...) et sont eux-mêmes porteurs de visions et de représentations différentes. On assiste à i) une prévalence de discours (et d'intérêts) divergents; ii) une difficulté de mise en cohérence ex-ante des représentations; iii) un hiatus entre le discours sur la race locale et les signaux incitatifs donnés (soutien aux races exogènes). Cette pluralité de discours brouille la qualité du message énoncée aux agriculteurs. Dans ce contexte, quelles instances doivent-ils croire? Cela aboutit sans doute à une perte de confiance et de légitimité des instances. Difficile pour les agriculteurs de se forger un référentiel stable de valeurs. De même il y a des difficultés des agriculteurs à normaliser et institutionnaliser ces signes de reconnaissance. Aussi, sous l'effet des actions publiques mises en place (subventions, suivi, appui et conseils techniques prodigués aux éleveurs), les signaux du marché deviennent très favorables au développement de la filière sous cheptel importé (même si il s'agit de développer un système basé sur le croisement).

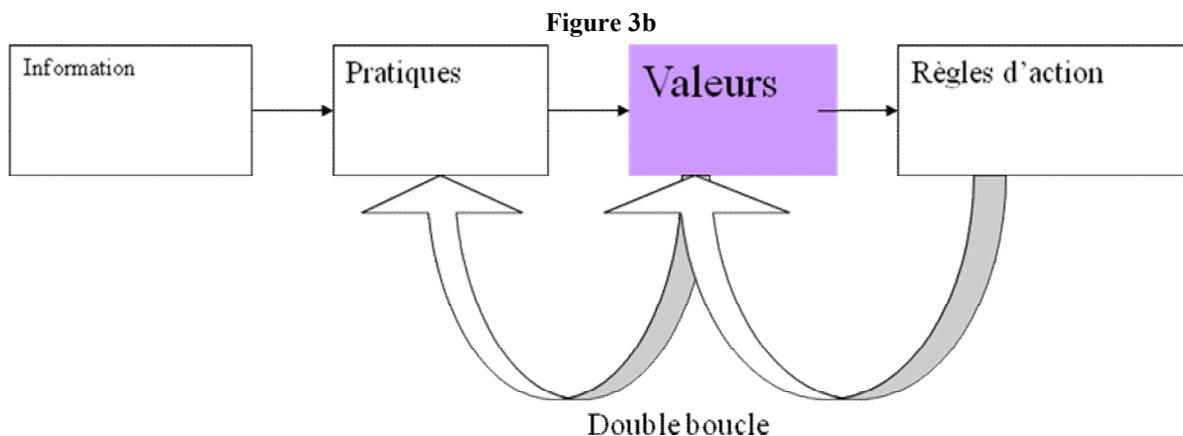
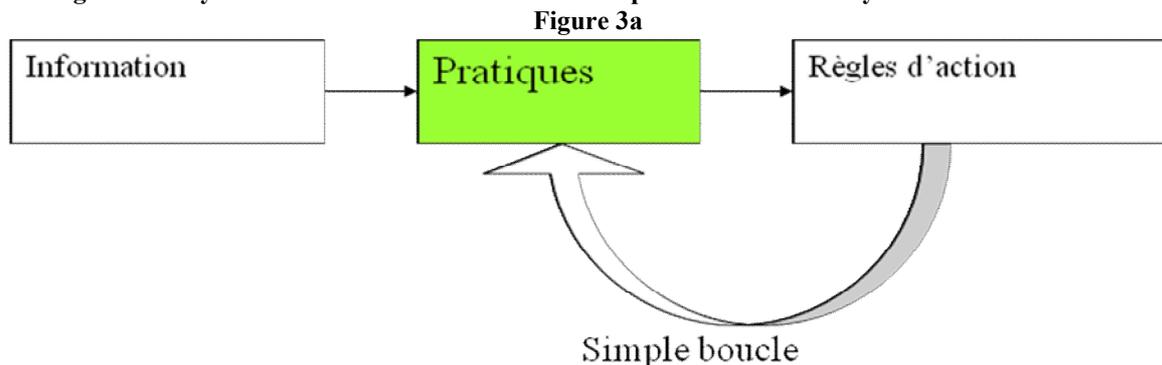
Constatant l'écart entre les faits et les objectifs affichés sur ces questions de préservation de patrimoine ou de soutien de la biodiversité, la question qui est posée est "comment infléchir les pratiques? Comme rappelé par

Dedieu et al. (2003) décrivant les systèmes d'élevage, mais aussi comme cela existe dans les sciences de gestion reporté par Angeon et al. (2006), les pratiques s'appuient sur des référentiels aussi le changement de pratiques (figure 3) relève de processus d'apprentissage (soit l'acquisition de connaissances nouvelles). L'apprentissage peut être de nature individuelle ou collective. La dimension collective de l'apprentissage requiert l'adhésion d'un groupe qui tient pour légitime ces nouveaux savoirs et reconnaît leur intérêt.

Un certain nombre de conditions particulières doivent être réunies pour que se mettent en place des dynamiques d'apprentissage. Elles tiennent, d'une part, dans la capacité d'accès des agriculteurs aux informations (ce qui suppose la présence d'un médiateur, traducteur pour faciliter la compréhension et la mise en application des connaissances et des savoirs) et, d'autre part, dans la constitution d'une organisation collective (on apprend mieux dans un cadre collectif qu'individuel).

C'est en provoquant des ruptures cognitives c'est-à-dire des changements radicaux quant aux représentations internes des acteurs que leurs pratiques sont susceptibles d'évoluer (figure 3b). Par exemple, Dulcire et Chia (2004) ont reporté l'impact des représentations des agriculteurs guadeloupéens et réunionnais dans la mise en place des contrats territoriaux d'exploitation.

Figure 3. Caractérisation des formes d'apprentissage (source Angeon et al, 2006): Figure3a, C'est en provoquant des changements radicaux quant aux représentations internes des acteurs que leurs pratiques sont susceptibles d'évoluer. Figure 3b: Il y a nécessité dans certains cas d'incorporer de nouveaux systèmes de normes et de valeurs.



Quelles conditions particulières doivent être réunies pour laisser émerger un projet racial porté

collectivement (de nouvelles dynamiques d'apprentissage)

Conditions de l'appropriation des races?

Lambert-Derkimba (2007) développe les démarches et schémas de pensées qui sous tendent l'action de l'appropriation des races locales. Tout éleveur (producteur, propriétaire d'animaux) peut s'approprier une race par la manière qu'il aura de définir la race à ses propres yeux (et de l'associer à ses pratiques d'élevage). En parallèle, à l'échelle individuelle, il faut des éleveurs réellement engagés dans une démarche de valorisation de la race dans un système de production où elle apporte des aptitudes et des performances recherchées. Un enjeu majeur, l'appropriation d'un projet collectif basé sur le génotype évoluant dans son environnement (naturel technique et économique), ces deux éléments en interrelations étant les soubassements mêmes des systèmes de production (Dedieu et al., 2008). Nous prenons ici l'animal comme élément d'ancrage. Ainsi, le premier élément de discussion tient à la présence ou à l'absence de projet racial collectif. Une race reste associée à un territoire mais aussi un savoir-faire, une culture. Dans les schémas de pensées cités où existe une dichotomie classique des élevages traditionnel vs. moderne, nous pouvons entrevoir aussi l'opposition des systèmes patrimonial vs. technologique, des économies paysanne vs. marchande ou encore des modèles de développement local vs. exogène. Le jeu de mot ou le raccourci facile ferait dire entre race

locale vs. race exogène

L'impact des collectifs ou de certains individus sur les choix génétiques seront des éléments permettant d'informer le phénomène d'appropriation. Or seul le secteur moderne est formel et est organisé; les autres exploitants, diffus et répartis sur tout le territoire n'ont pas accès au centre de décision. Il y a non seulement une échelle collective et une échelle individuelle, et il y a bien une approche du secteur formel et celle du secteur informel.

Cependant, les politiques locales, par la mise en oeuvre de plans de développement territoriaux, pourraient participer à légitimer l'appropriation des ressources génétiques. En revanche, si la tendance est au croisement avec des races exotiques, peut se poser à terme le problème du maintien de femelles pures créoles (Alexandre et al., 2009). Une manière de conserver ce patrimoine génétique serait la réalisation des projets de promotion de la race créole ou plus exactement de la viande de cabri créole par la création d'une marque de qualité tel qu'un label. En effet, élément essentiel au développement local, la certification intègre la race dans processus nouveau de qualification et peut impulser une dynamique nouvelle.

Qualification des produits et durabilité des activités

La mobilisation des races locales dans les conditions de production des AOC est de plus en plus fréquente en France. Elle devient un élément fondamental du terroir, l'animal est un lien entre le terroir et le produit (de l'alimentation consommée au produit qu'il fournit). Cependant la race n'est pas seule à participer à ce résultat; c'est bien son imbrication dans un ensemble de pratiques qui permet l'expression du produit recherché. Une stratégie de niche visant à relier la race locale à son terroir en privilégiant des produits axés sur l'identité locale doit être favorisée et portée par les acteurs territoriaux. Elle s'appuie sur l'insertion des produits locaux dans une véritable démarche de développement territorial telle que reportée par Angeon et al. (PSDR, 2008).

Que dire en regard du respect des principes du développement durable? Il s'agit bien de fournir des produits typés au marché fut il de "niche" mais aussi d'être viables et reproductibles. De façon implicite on peut supposer que la reproductibilité des systèmes relevant du

système dominant sera assurée par les structures et infrastructures du développement (approche technologique) alors qu'elle pourrait se faire par le biais du capital naturel du territoire. En effet, pour assurer un schéma intensif professionnalisé à base de génotypes exotiques (purs ou croisés) il faut bien assurer l'introduction des reproducteurs ou de leurs semences (structures et personnel assurant l'IA), s'assurer de l'efficacité de leur utilisation (maîtrise des accouplements), optimiser les techniques d'élevage des produits (technicité de l'alimentation, contrôle des pathologies, gestion des troupeaux voire de l'habitat), plusieurs étapes qui doivent s'appuyer sur l'encadrement technique ad hoc, des sessions de formation des éleveurs. Somme toute une série d'étapes nécessaires à tout développement agricole régional qui pourrait servir tout aussi bien des modes de production à base de races locales et d'utilisation des matières premières et s'affranchir d'une dépendance à l'importation des intrants (biologiques, matériels)

Conclusions

Pour dépasser les simples schémas de pensées, les représentations tronquées et aboutir à terme à de véritables modèles de développement endogène relevant des concepts d'agriculture durable; pour que la réhabilitation des races locales aille au-delà d'un vœu pieu ou du discours ambiant (fut il institutionnel) il conviendrait de mettre en oeuvre un

véritable processus d'appropriation des races locales dans leurs territoire et filière par incorporation de nouveaux systèmes de normes et de valeurs. Cependant, la présence d'un médiateur, pour faciliter la compréhension et la mise en application des connaissances et des savoirs devrait être relayée par un portage institutionnel et politique fort.

Bibliographie

- Alexandre, G., Asselin - Beauville, S., Bienville, Y., Shitalou, E., 2003. *Ethnozootechnie*, 70, 35-51
Alexandre G., Asselin-de-Beauville S., Shitalou E., Zebus M.F., 2006, EAAP publication. p. 183-188.
Alexandre, G., Asselin de Beauville, S., Shitalou, E. and Zébus, M. F., 2008a. <http://www.cipav.org.co/lrrd/lrrd20/1/alex20014.htm>
Alexandre, G., Leimbacher, F., Maurice, O., Domarin, D., Navès, M., Mandonnet, N. 2008b. *Tropical Animal Health and Production*.

- Alexandre G., Ribal-Rilos M., Navès M., Mandonnet N. 2009. *Ethnozootecnie*. 85, 111-124.
- Angeon V., Caron P., Lardon S. 2006. <http://developpementdurable.revues.org/index2851.html>
- Boue, P., Sigwald, JP., Jousset, M. 2008. Mission DOM, ODEADOM-CAPGENES, pp 50.
- Casabianca F, Vallerand F. 1994. *Génétique Sélection Evolution* 26, suppl 1, 343s-357s
- Dedieu, B., Faverdin, P., Dourmade, J.-Y., Gibon, A., 2008. *INRA Prod. Anim.*, 21 (1), 45-58.
- Delcombel, E., 2005. Thèse de Doctorat en Economie rurale, UAG/CIRAD/ENESAD. pp 519.
- Diman, J.L., Naves, M., Alexandre, G., Zebus, M.F., 2006. EAAP publication. p. 355-360.
- Dulcire M., Chia E., 2004. *Ruralia*, 2004-15, <http://ruralia.revues.org/document1034.html>.
- IE 2008. Programme "réseaux fermes de référence, POSEI France, pp 60
- Jacquot, M., 2008. DAA Ingénieur AgroParisTech, 82 p.
- Lambert-Derkimba A. 2007. Thèse de doctorat Systèmes d'élevage et gestion des ressources génétiques. Agroparistech. pp 284
- Mandonnet N., G. Alexandre, M. Naves, S. Asselin De Beauville. 2009. 3R Décembre 2006
- Naves M. 2003. Thèse de doctorat INA-PG, pp
- PSDR 2008. Programme "Pour et Sur le Développement Régional" Salers: une race pour des produits locaux, une identité et un développement territorial
- Zébus, M.F., Alexandre, G., Diman, J. L., Despois, E., Xandé, A., 2004. *Cahiers Agricultures*, 13, 263-270.
- Zébus M. F., Alexandre G., Diman J.L., Paul J.L., Despois E., Phaëton E. 2005. *Journées de la Recherche Porcine en France*. 37, 407-412.
- Zébus. M. F. Diman J. L. Alexandre G. Dauphin N. 2006. EAAP publication

JOURNEE D'ÉTUDE DU 24 NOVEMBRE 2009

RACES LOCALES ET VALORISATION.

—

RELATIONS HOMME-ANIMAL

Organisateurs: Lucie MARKEY, Pierre QUEMERE, Etienne VERRIER.

Les communications ont été faites par de récents diplômés à partir de leurs thèses ou mémoires de fin d'études et étaient destinées plus particulièrement à un auditoire d'étudiant.

Pour la publication, il a été demandé aux auteurs de limiter leur article à deux pages.

Cette journée correspondait à la première manifestation d'un groupe "*Jeunes Ethnozootechniciens*" à la Société d'Ethnozootechnie.



Journée de formation

**pour les étudiants dans le domaine
des productions animales**

**Sur les thèmes
« Races locales et valorisation »
et
« Relations homme-animal »**

**Mardi 24 novembre
AgroParisTech**



VALORISATION ÉCONOMIQUE DES RACES LOCALES OVINES ET CAPRINES À PETITS EFFECTIFS

Marie CARRIE, E. BERELLE, D. GIROD, P.-Y. ROSSIN ⁽¹⁾

La problématique vise à répondre aux deux questions suivantes: 1° Quelles sont les voies de valorisation économique des races locales ovines et caprines? 2° Quels facteurs assurent ou freinent la viabilité économique des systèmes utilisant ces races?

L'étude porte sur un panel de 4 races ovines (Boulonnais, Barégeois, Roussin de la Hague et Landes de Bretagne), représentant une diversité intéressante de situations et de systèmes, et de 5 races caprines (Poitevine, Rove, Pyrénéenne, Provençale, des Fossés). Outre la recherche bibliographique, le travail a mobilisé divers outils: questionnaires envoyés aux éleveurs, visites complétées d'entretiens téléphoniques, contacts avec les professionnels de ces races (techniciens, éleveurs...). Dans la présentation orale, ne sont considérés que deux cas ovins: l'AOC "Barèges-Gavarnie" et le label du "Mouton Boulonnais" et un cas caprin: la chèvre du Rove.

1. Le mouton Barégeois

Originaire des Hautes-Pyrénées, le mouton Barégeois recensait 4500 têtes en 2005. L'AOC "Barèges-Gavarnie" a été obtenue en 2003 pour deux types de produits: la brebis, âgée de 2 à 6 ans avec un poids de carcasse de 24 à 35 kg et le doublon, mâle castré de 16 à 36 mois, ayant estivé à deux reprises, avec un poids de carcasse minimum de 23 kg. En 2005, 3000 animaux ont bénéficié de l'AOC. Les 2/3 des éleveurs y adhèrent. Les produits sont écoulés via 5 boucheries locales, 3 boucheries situées dans des grandes villes (Paris, Toulouse), un dépôt vente, une enseigne de grande surface (4 magasins) et des restaurateurs. Dans le système avec doublons, le prix de vente des animaux AOC varie de 7,60 € à 8 € par kg de carcasse. La marge brute par brebis est élevée, de l'ordre de 170 €. La part des primes (par tête, pour la transhumance et pour l'adhésion à un signe de qualité) y contribue de façon relativement importante.

2. Le mouton Boulonnais

Le mouton Boulonnais, dont les effectifs actuels avoisinent les 2000 têtes, a été sauvé en 1984 par la création de l'Association de Défense du Mouton

Boulonnais. Race de grand format (les mâles adultes pèsent de 120 à 130 kg), les poids de carcasse étaient considérés comme excessifs pour une bonne valorisation dans la filière conventionnelle (pénalités). L'Association met alors en relation des éleveurs avec des bouchers artisanaux. En 1998 est mise en place une filière, sous l'appellation "Agneau de terroir", dans le cadre de la charte des produits de terroir du Groupement Qualité Nord-Pas-de-Calais. En 2001, un autre accord est passé avec les restaurateurs de "la Côte Opale Gourmande". Aujourd'hui, l'ensemble de la filière artisanale regroupe 30 éleveurs, 3 abattoirs, 4 bouchers et des restaurateurs. L'approvisionnement des artisans bouchers doit être assuré toute l'année (programmation des agnelages facilitée par l'aptitude au désaisonnement). Les résultats d'une exploitation de polyculture – élevage d'une centaine d'hectares avec 200 brebis sont présentés. Les agneaux, vendus à un poids de carcasse de 18 à 25 kg, sont engraisés en bergerie. L'éleveur bénéficie d'un prix garanti à l'année (5,83 €/kg carcasse). La marge brute dégagée par l'atelier ovin est supérieure à 20.000 €. Comme les bâtiments sont amortis, la rentabilité du système est excellente.

3. La chèvre du Rove

A l'origine race à viande, la Chèvre du Rove (5000 femelles) connaît un développement par la valorisation de la production laitière. Une typologie des élevages, réalisée par l'Association de Défense des Caprins du Rove, distingue trois systèmes:

- 1° un système de parcours intégral valorisant des zones très extensives (de 500 à 2.000 ha) avec de grands troupeaux (150 à 200 chèvres),
- 2° un système non autonome avec complémentation alimentaire achetée, avec des effectifs (60 à 80 chèvres) et des zones de parcours plus réduits,
- 3° un système autonome intensif avec complémentation alimentaire (céréales) produite sur l'exploitation.

La production laitière moyenne varie de 169 litres/chèvre/an (système 1) à 432 litres (système 3), le système 2 étant intermédiaire (221 L). La valorisation du litre de lait est très variable: 3,50 €, 2,10 € et 2,60 €, respectivement dans les systèmes 1, 2 et 3, alors que les produits vendus dans les trois systèmes sont approximativement les mêmes: fromages sous signe de qualité, Banon AOC, Pélardon AOC et Brousse du

1) 2008 - Institut Polytechnique Lasalle Beauvais.

2) 2008 - Institut Polytechnique Lasalle Beauvais.

Rove. Les labels permettent difficilement une valorisation supplémentaire, déjà excellente. Les trois systèmes présentent des critères de rentabilité remarquables: EBE/PB de 54 % (système 2) à 69 % (système 3), MB/PB de 68 % (système 2) à 80 % (système 1). L'étude approfondie d'un système grand pastoral de 320 chèvres, produisant le "véritable Brousse du Rove", illustre la bonne valorisation du litre de lait (2,94 €) et la grande efficacité économique du système employant 3 associés à plein temps.

Conclusion

D'une façon générale, les élevages étudiés ici se retrouvent dans deux systèmes prépondérants: un système très extensif (prairie, parcours, pastoralisme) et un système plus intensif proche du système

conventionnel. Le potentiel de production des races locales étant limité, la rentabilité est conditionnée par une valorisation supérieure des produits à forte typicité sensorielle, obtenue sur des circuits de commercialisation courts et appréciés de consommateurs avertis. Deux grands modes de commercialisation sont pratiqués: vente directe, à la ferme et sur les marchés, et vente par intermédiaires (bouchers, fromagers, épiciers, restaurateurs, GMS,...). D'une façon générale, la vente directe est la plus avantageuse.

La cohérence de l'élevage des races locales dans les systèmes alternatifs est une garantie pour l'avenir. Sous réserve d'une rentabilité économique, démontrée ici, ces systèmes répondent à la demande sociétale et aux principes de l'agriculture durable.

TOUR D'HORIZON DES PROGRAMMES DE CONSERVATION ET DE DÉVELOPPEMENT DES RACES BOVINES LOCALES ET RÉGIONALES DE TOUS LES PAYS EUROPÉENS.

MARINA HOHL ⁽¹⁾

Durant la seconde moitié du 20^e siècle, la production animale en Europe est devenue plus spécialisée et plus intensive. Ceci a eu pour conséquence le fait qu'un nombre très limité de races, dans la plupart des espèces animales domestiques, fut largement utilisé et ceci encore actuellement. Depuis les années 1950, ces races modernes et spécialisées ont été développées sur plusieurs générations. Le développement de ces races principales est souvent assuré par d'efficaces programmes de sélection, de logistique et de marketing.

Au contraire, un grand nombre de races domestiques, en Europe, sont conservées en nombre restreint. Par conséquent, beaucoup de ces races sont actuellement menacées, en état critique (moins de 100 femelles vivantes) ou déjà éteintes. Selon la "World Watch List" de la FAO (FAO, 2000), l'Europe enregistre le plus haut pourcentage de races domestiques menacées ou éteintes (55% des races de mammifères et 69% des races aviaires). Parmi ces espèces, **les bovins apparaissent comme la partie la plus visible de notre héritage culturel agricole**. Ils jouent un rôle important dans le développement socio-économique et la conservation des zones rurales très diverses en Europe. On compte, par exemple, 42 races bovines sur le territoire français dont 16 races à petits ou très petits effectifs (moins de 7 500 femelles reproductrices).

Aussi, la structure européenne a pour but d'être un atout permettant aux pays, membres ou non de l'UE, de développer des programmes de conservation, déployés selon le "FAO State of World's Animal Genetic resources process".

C'est dans ce contexte que s'est mis en place le projet EURECA, "vers des races auto-maintenues durablement en Europe", associant dix pays. L'objectif est d'aider à la mise en œuvre de la conservation et à l'installation durable des races bovines locales ou régionales en Europe. Le troisième volet de ce projet que constitue cette étude consiste à faire un état des lieux de ces

programmes. Il repose sur un questionnaire concernant des critères zootechniques, économiques, organisationnels et sociaux et s'adresse aux coordinateurs nationaux de chaque pays européens, membres de l'ERFP, pour *European Regional Focal Point for the animal genetic resources*.

Les programmes de conservation s'appuient sur la participation des éleveurs et sont basés sur la complémentarité de deux modes de conservation: la conservation sur le terrain des animaux vivants dans leur cadre habituel de production, dite **conservation in situ** et la conservation à très long terme dans de l'azote liquide du matériel biologique (semences, embryons) issu de ces animaux dite **conservation ex situ** (Audiot, 2005).

Une majorité de races, à savoir 108 races locales européennes, dont le questionnaire a été complété, sur 172 recensées dans la base de données EFABIS, sont en effectif croissant ou stable, ce qui semble plutôt encourageant. Ces races sont pour la plupart, des races à double aptitude, ce qui ne semble pas être un avantage dans une agriculture actuelle ultra-spécialisée et fortement concurrentielle.

A l'issue du dépouillement de s enquêtes, plusieurs autres éléments intéressants ont pu être mis en évidence. Tout d'abord un suivi régulier des races locales PETPE par des associations d'éleveurs ou tout autre organisme s'avère être favorable à une croissance de l'effectif de population: livre généalogique, recensement, cryoconservation de semences, choix des taureaux, maîtrise de la consanguinité,... Ce suivi pourrait être amélioré par une redéfinition précise du rôle de chaque acteur intervenant dans les programmes de conservation.

De plus, les races en effectif croissant semblent être avantagées par plusieurs éléments essentiels: un appui technique et financier stimulant, parfois un produit spécifique pour une valorisation sur le long terme et une bonne communication entre éleveurs. Ces éléments, combinés ensemble, peuvent donner une impulsion positive aux petites races bovines locales.

1) ENSAIA-Nancy, 2009 — Mission économique agricole, Ambassade de France, Brasília (Brésil)

CONSERVATION ET VALORISATION DES POPULATIONS ANIMALES LOCALES: DES DYNAMIQUES DIVERSES.

Anne LAUVIE ⁽¹⁾

Introduction

La conservation des populations animales locales renvoie à des enjeux de maintien de la biodiversité domestique notamment au moyen de la valorisation de ces races (Verrier et al., 2005). Cette valorisation peut prendre de multiples formes: produits typés, association à des systèmes d'élevage spécifiques, entretien de paysages. La gestion de ces populations animales renvoie également à des enjeux culturels et identitaires. Cette multiplicité

d'enjeux et de dynamiques s'accompagne d'une multiplicité d'acteurs impliqués dans la gestion de ces populations (Audiot, 1995). L'articulation des dynamiques de conservation et de valorisation ne va pas de soi. J'ai ici remobilisé le matériau issu de mon travail de thèse (Lauvie, 2007) pour illustrer par des exemples la diversité des dynamiques entre conservation et valorisation.

La problématique des interactions entre conservation et valorisation.

Valoriser les races locales apparaît comme une voie privilégiée pour maintenir ces populations *in situ*. Ainsi certaines dynamiques de valorisation ont contribué de manière visible au développement des effectifs des races concernées. Cependant les dynamiques de valorisation ne

sont pas sans poser de questions car elles réinterrogent la conservation. En effet les nouveaux acteurs en présence, les nouveaux enjeux et objectifs qui s'expriment peuvent conduire à des interactions diverses avec les dynamiques de conservation.

Quand la valorisation permet le maintien et le développement des effectifs.

Le cas du porc Gascon est emblématique d'un projet de valorisation de produit ayant contribué au développement des effectifs d'une race menacée. En effet, une partie des animaux de la race a été impliquée dans un projet collectif autour d'un produit: le jambon Noir de Bigorre, avec l'objectif d'obtenir une AOP. Le nombre de femelles de la race est ainsi passé de 190 en 1995 à 796 en 2004 (Audiot et al., 2005b). Il faut noter que le projet de valorisation du porc Gascon à travers le jambon Noir de Bigorre ne concerne qu'une partie de la race. La population

concernée n'est l'objet d'aucun échange d'animaux avec le reste de la population de la race.

Un autre exemple est celui de la race bovine Bretonne Pie Noire (Quéméré, 2006), avec des éleveurs valorisant la race dans des projets plus individuels: vente directe de produits laitiers transformés à la ferme, association à des systèmes d'élevage plus économes. Les effectifs totaux de la race sont ainsi passés de 548 têtes en 1992 à 1337 en 2005 (Quéméré, 2006).

Quand la valorisation réinterroge les critères de gestion génétique.

Comme l'ont montré Audiot et al. (2005), l'engagement dans un projet de valorisation peut amener à réinterroger les critères de gestion génétique, avec par exemple la prise en compte de nouveaux critères de sélection dans le cas des porcs Gascon. En effet, les

gestionnaires de la population animale mobilisée pour le projet de valorisation du jambon Noir de Bigorre, ce sont mis à prendre en compte la finesse de la patte dans les critères de sélection.

Quand conservation et valorisation sont en tension.

Dans certains dispositifs, différentes conceptions de la gestion de la race se confrontent, avec parfois une mise en tension d'objectifs de conservation et de valorisation. Le cas de la race bovine Rouge Flamande illustre ces tensions.

En 2005, j'ai pu observer, en retraçant l'histoire du dispositif à travers des entretiens, que l'UPRA considérait les animaux possédant des gènes Rouge Danois (2) comme

1) Doctorat AgroParisTech, 2007-INRA SAD UR LRDE

2) Résultats de pratiques de croisement avec la race Rouge Danoise dans l'histoire de la race.

faisant partie de la race, avec une vision tournée vers la sélection et la valorisation. A la même période, l'agent de l'Institut de l'Élevage en charge de la gestion des races bovines à petits effectifs, considérait que seul les animaux présentant moins de 1/8 de gènes Rouge Danois faisaient

partie de la race "Flamande originelle". Cette controverse s'est soldée par la sortie du dispositif de cet acteur, pourtant impliqué dans la gestion de l'ensemble des races bovines à petits effectifs au niveau national.

Conclusion

Les interactions entre conservation et valorisation sont complexes, elles renvoient à de multiples dimensions et présentent une diversité de dynamiques. Certaines races sont conjointement dans plusieurs des situations évoquées

ci-dessus. Il est important de bien repérer et comprendre les synergies et tensions entre ces dynamiques de conservation et de valorisation, avec l'objectif d'atteindre un point d'équilibre pour concilier ces deux attentes.

Références

Audiot, A., 1995, *Races d'hier pour l'élevage de demain*, INRA Editions.

Audiot, A., Bouche, R., Brives, H., Casabianca, F., Gaillard, C., Roche, B., Trift, N., Steyaert, P., 2005, *Populations animales locales et produits de qualité: comment valoriser transformer la ressource génétique?* Les Actes du BRG, 5, p.577-592.

Audiot, A., Casabianca, F., Lenoir, H., Mercat, M.J., 2005, *La valorisation des races locales porcines du sud de la France continentale*, Ethnozootechnie n°76, p.97-109.

Lauvie, A., 2007, *Gérer les populations animales locales à petits effectifs; approche de la diversité des dispositifs mis en œuvre*, Thèse de doctorat AgroParisTech.

Quéméré, P., 2006, *La Bretonne Pie Noir: grandeur, décadence, renouveau*. Editions France Agricole.

Verrier, E., Tixier-Boichard, M., Bernigaud, R., Naves, M., 2005, *Conservation and value of local livestock breeds: usefulness of niche products and/or adaptation to specific environments*, AGRI, 36, p.21-31.

ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ, QUEL AVENIR POUR L'ÉLEVAGE DE MANECH TÊTE NOIRE EN PAYS BASQUE?

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES AUX INQUIÉTUDES DES SÉLECTIONNEURS.

Ophélie LECAMPION (1)

Trois races locales de brebis laitières sont utilisées dans les Pyrénées Atlantiques, la Basco-Béarnaise, la Manech Tête Rousse, et la Manech Tête Noire. Cette dernière cristallise beaucoup d'inquiétudes sur son avenir, et en particulier chez les sélectionneurs qui s'interrogent sur le sens et l'efficacité de leur travail collectif. L'objectif est d'apporter des éléments tangibles sur la pertinence des choix individuels entre les systèmes de production et les races et des décisions collectives des éleveurs engagés dans la sélection.

Pour cela, nous avons procédé d'abord à un état des lieux en utilisant les données de l'inventaire permanent généralisé, du contrôle laitier et du recensement agricole, qui permet à la fois de relativiser le déclin de la race en terme d'effectifs et d'éleveurs, mais pointe du doigt les difficultés à mener une sélection efficace. En effet, contrairement au sentiment général de la profession, nous n'avons pas constaté de déclin visible du nombre d'éleveurs de Manech Tête Noire au cours des dix dernières années. Cependant le schéma de sélection montre des signes inquiétants de fonctionnement. Le nombre de sélectionneurs est plus restreint, le taux de mise-bas à 1 an est plus faible, ainsi que le taux de fertilité. Au niveau des pratiques des éleveurs, le taux d'insémination artificielle est en baisse depuis 2000 et la pratique de la lutte contrôlée est quasi-inexistante en tête noire. Enfin le taux de renouvellement est inférieur à 20% depuis 1999.

Dans une deuxième phase une enquête approfondie a été menée chez 24 producteurs de manière à comparer, dans les mêmes conditions de milieu et de structures, les systèmes d'élevage et les résultats économiques des exploitations selon la race exploitée (Tête rousse ou tête noire). Tentons de faire un profil type d'éleveur MTN d'après les résultats de notre enquête. L'éleveur de MTN a moins de surface, mais plus de brebis. Il a donc un chargement plus élevé. Mais ce dernier utilise plus les estives. Les brebis et les agnelles transhument dès le mois de juin. Soit les brebis sont déjà tarées à cette période, soit il transforme un peu le lait en estive. L'exploitation étant libérée sur une plus grande période, il peut avoir plus de vaches allaitantes. Ce troupeau transhume également au moins en partie. Il transhume sur des meilleures estives, mais qui sont plus éloignées. Il a donc besoin de l'aide de personnes de sa famille, soit pour garder à la montagne pendant la fenaison, soit pour s'occuper des vaches allaitantes. Cette aide vient très souvent de ses parents à la retraite. Mais transhumer dès le mois de juin, complique la gestion de la reproduction,

surtout dans le cas de cayolar collectif. Il transhume les agnelles, pour avoir des brebis bien adaptée à la montagne et libérer l'exploitation, et il préfère attendre une deuxième année avant de les mettre à la reproduction. Il y a donc dans son troupeau plus de brebis qui ne sont pas productives. Transhumer plus longtemps, signifie aussi (sauf si le lait est transformé en estive), qu'il a une période de lactation plus courte, et donc un volume de lait moins important. Mais c'est aussi moins de fourrages nécessaires en bas. Ces brebis Têtes Noires font moins de lait que des Têtes Rousses, mais il leur donne moins de concentrés. Par conséquent la différence de produits est compensée par une différence de charges, qui fait que les éleveurs des deux races ont une marge brute équivalente. Ce profil type est un peu caricatural dans le sens où tous les éleveurs de MTN ne correspondent pas en totalité à ce profil. Mais ce profil est le reflet des tendances qui se dégagent des résultats de notre enquête.

Même si les différences entre groupe sont limitées et de type tendanciel si on se limite à une comparaison critère par critère, on voit se dessiner des systèmes différents, d'une part entre le piémont et la zone pyrénéenne, et d'autre part entre les MTN et les MTR.

Les élevages du piémont disposent de meilleures structures, plus favorables à la production fourragère (plus mécanisable en particulier), et peuvent accéder à une meilleure autonomie alimentaire des troupeaux, ils ont plus de latitude dans les conduites de troupeaux, y compris dans l'utilisation des espaces collectifs. Les exploitations de montagne sont dans des configurations plus contraintes.

Dans les deux zones, MTN et MTR diffèrent: les MTN restent sur des systèmes que l'on peut qualifier de traditionnels, avec utilisation de la montagne et des ressources naturelles, plus économes; avec des niveaux de productivité modéré, des résultats économiques satisfaisant. Mais les systèmes en question supposent des conduites de la reproduction, du renouvellement, de la conduite des jeunes peu compatibles avec les outils de la sélection collective.

Les systèmes TR montrent à la fois une tendance à l'intensification de la production animale, mais de manière contrastée, avec une plus grande disparité des systèmes d'alimentation (autonomie, types d'aliments) et des objectifs de production.

Dans la situation de montagne, ces effets se trouvent encore accentués compte tenu des difficultés à trouver des ressources alimentaires adaptées à ces conduites.

Au-delà de ces constats, il faut toujours garder en

1) ENESAD Dijon, 2006 - UPRa Mulassière du Poitou.

mémoire que l'on a travaillé sur un échantillon réduit, mais aussi, rappelons le, au terme de 3 années consécutives de sécheresse estivale, alors que l'alimentation des brebis laitières est basée sur les regains (2ème et 3ème coupe). Cette comparaison fait apparaître que les systèmes MTN sont moins productifs et plus économes avec des résultats économiques comparables. Les systèmes MTR se caractérisent plutôt par une plus grande diversité. Les éleveurs perçoivent bien des qualités intrinsèques à la race et à leur mode d'élevage. L'inquiétude porte plutôt sur le manque de perspective d'évolution et d'adaptation, et il est donc logique que les sélectionneurs soient les premiers à s'interroger sur ces perspectives. L'avenir à construire devra se démarquer des évolutions en MTR.

De la même manière que l'Abondance se fait concurrencer par la Montbéliarde dans son bassin de production, la MTN doit faire face à la concurrence de la

MTR qui de plus est aussi une race locale. La situation actuelle de la Tête Noire est satisfaisante. C'est une race, sous réserve de développer un système de production économe en terme de charge, qui permet à son éleveur d'en vivre. Le schéma actuel fonctionne et il existe des éleveurs à la périphérie du schéma qui pourrait éventuellement faire le pas d'entrer en sélection. A la différence de la Tête Rousse, la Tête Noire, par sa production laitière plus limitée, "enferme" les éleveurs dans un système de conduite duquel ils ne peuvent pas trop s'écarter. Cette liberté d'actions limitées des éleveurs de MTN est sûrement à l'origine de leurs inquiétudes, puisqu'elle ne leur permettra pas de s'adapter à n'importe quels contextes socio-économiques. Les éleveurs de Tête Noire devront savoir peser dans la balance des décisions, pour que l'avenir de la filière ovine laitière penche vers un scénario qui soit favorable à l'élevage de leur race.

INFLUENCE D'UN CAHIER DES CHARGES SUR LES PRATIQUES D'ÉLEVAGE ET LES SYSTÈMES FOURRAGERS EN AOC MAINE-ANJOU ET BŒUF FERMIER DU MAINE.

Sébastien COUVREUR, Yannick LAUTROU ⁽¹⁾

L'adhésion à des signes de qualité peut constituer une solution pour assurer la pérennité d'élevages bovins allaitants. Pour cela, les éleveurs doivent respecter des cahiers des charges (CdC) de production (animaux, alimentation, chargement...) permettant la vente des produits de l'élevage dans des circuits différenciés. Or l'impact de ces CdC sur les pratiques est peu connu:

induisent-ils des conduites et des autonomies fourragères différentes? L'objectif de ce papier est donc, sur l'exemple du Label Rouge Bœuf Fermier du Maine (BFM) et de l'AOC Maine-Anjou (AOC MA), d'étudier l'impact de ces CdC sur les pratiques d'élevage (types d'élevage et systèmes fourragers).

Histoire des deux Labels

L'AOC MA est née en 2004 de la volonté d'éleveurs soucieux de sauvegarder la race Maine-Anjou qui avait connu une diminution de -40 % de ses effectifs entre 1988 et 2002, s'expliquant par une mauvaise image auprès des acteurs de la filière (vêlages difficiles, rendement en viande – trop grasse – moyen,...). Une AOC a été créée en démontrant l'existence d'un lien entre la qualité de la viande de cette race, le terroir et les pratiques d'élevage. En fait, cette AOC a été adaptée aux conditions actuelles du marché en élevant au rang de traits positifs certains critères perçus négativement (carcasses lourdes et persillé très visible). La commercialisation de la viande AOC MA se fait par le circuit des GMS et récemment par la chaîne de restaurants Hippopotamus (Noury et De Fontguyon, 2004).

Le BFM est né plus tôt (1986) dans quasiment la même région que l'AOC MA. L'idée, portée par des élus régionaux, des abatteurs, des bouchers et des éleveurs, consistait à valoriser auprès des bouchers les animaux lourds et très conformés produits dans la région d'Evron (53). Le Label est une IGP depuis les années 90 et récemment, le lin ($\omega 3$) a été imposé dans la ration des animaux et les vaches ont été admises pour la fabrication de steaks hachés. Le canal des GMS est utilisé depuis les années 2000 sous une autre marque (Bœuf Grandeur Nature) n'ayant aucun lien visible avec BFM, pour protéger les bouchers. BFM s'appuie donc fortement sur les bouchers (Daveau et al., 2009).

Les cahiers des charges

Une zone plus resserrée pour l'AOC: Il s'agit de labels territoriaux. Néanmoins, la zone AOC est plus resserrée et mieux définie (sols à faible réserve hydrique et région à faible pluviométrie) que la zone BFM.

Race et achats d'animaux d'engrais, 2 éléments différenciants: les animaux BFM doivent être nés en France, de race à viande, de type jeune femelle (< 1 vêlage, 30-51 mois) ou mâle castré (30-48 mois) et présents sur l'élevage au moins depuis le sevrage. Les animaux AOC MA doivent être de race Rouge des Prés, nés, élevés et abattus dans l'aire d'appellation, de type vache (< 10 ans) ou mâle castré (> 30 mois), non culards, non achetés après sevrage pour l'engrais.

Un chargement plus faible en AOC: Les animaux BFM doivent disposer d'herbe (>30 ares/UGB, < 2UGB/ha de SFP) et passer au plus 5 mois/an à l'étable. Les animaux AOC doivent disposer de 1 ha de prairie par femelle suitée, l'alimentation est à base d'herbe et de foin (ensilage

interdit à volonté) avec une longue phase de pâturage (> 8 mois).

Une phase de finition contrôlée: En finition BFM (100-120 jours), la ration doit contenir 3,5 kg/j/animal d'aliments homologués devant apporter 10 kg d' $\omega 3$. En finition AOC (> 2 mois), la ration est complétée avec un aliment type mash distribué chaque jour à hauteur de 0,5 à 1,7% du poids vif.

Des animaux AOC moins conformés, plus lourds et gras: Les animaux sont évalués sur leur conformation (> R= en BFM; rien en AOC), leur poids (BFM: > 350kg pour les femelles, > 380 kg pour les mâles; AOC: > 380kg pour les femelles, > 400 kg pour les mâles), leur état d'engraissement (BFM: 2/3; AOC: 3/4), la couleur, le persillé et la tendreté (seulement pour l'AOC) de la viande.

1) Groupe ESA – Angers.

L'effet des CdC sur les pratiques

En 2007, BFM et AOC comptaient environ 700 et 180 adhérents pour un total d'environ 4000 et 1350 animaux abattus respectivement. Les résultats qui

constituent les parties qui suivent sont issus des travaux de Daveau et al. (2008), Schmitt et al. (2008), Couvreur et al. (2009), Le Bec et Couvreur (2009).

A – les systèmes rencontrés

Les élevages des 2 labels se situent surtout en 53 et 72 avec aussi des élevages AOC dans le 49 et BFM dans le 71. La SAU est en moyenne de 100 ha dans les 2 Labels. La part de SFP dans la SAU et la part d'herbe dans la SFP sont plus élevées dans les élevages AOC (80% vs. 65% et 90% vs. 80%). La taille moyenne du cheptel allaitant étant proche dans les 2 labels (55 vaches), le chargement est plus élevé dans les élevages BFM. Enfin, dans les 2 Labels, seuls 1/3 des élevages sont allaitants spécialisés, le reste est mixte lait+viande ou hors-sol+viande.

Du fait de la possibilité d'acheter des animaux

B – les systèmes fourragers, alimentaires et l'autonomie fourragère

Les systèmes fourragers des deux populations se démarquent peu. Ainsi:

- la part de SFP dans la SAU dépend de l'existence d'une production de céréales pour la vente ou pour un atelier hors-sol;

- la part de la SFP dédiée à l'atelier allaitant dépend de la présence et de la taille d'un autre atelier ruminant (95-100% dans les élevages allaitants spécialisés ou allaitants/hors-sol, 30-50% dans les élevages allaitants/laitiers);

- la composition de la SFP dépend souvent de la présence d'un atelier lait et/ou de taurillons: la part de maïs ensilage (EM) augmente aux dépens de la part de prairie et une intensification de la production d'herbe est souvent nécessaire (plus de prairie type RGI et éventuellement augmentation du nombre de fauches à l'hectare).

La saison de pâturage est plus longue chez les éleveurs AOC MA (251 j vs. 225j en BFM). Un affouragement en foin y est réalisé chez 80% des éleveurs AOC en été. Tous les éleveurs BFM et AOC réalisent 40% à 100% de leur stock de fourrages pour l'atelier allaitant sous forme d'herbe conservée, le reste étant constitué

pour l'engrais, on retrouve en BFM des élevages engraisseurs spécialisés (ES) et naisseurs-engraisseurs (NE) avec achats de jeunes n'existant pas en AOC. En 2006, les ES représentent 32% des adhérents BFM et leur activité principale est la production de lait, de céréales ou volailles/porcs. Le reste de la population BFM, comme celle de l'AOC, peut être découpé en se basant sur les ateliers animaux de l'élevage, le devenir des mâles de l'atelier allaitant et le niveau d'intensification de la SFP. En excluant les ES, les proportions des différents types d'élevage sont similaires en BFM et AOC.

d'EM. L'herbe est conservée sous forme de foin (tous les éleveurs), d'ensilage d'herbe (EH) et d'herbe enrubannée (ENR).

Globalement, l'autonomie en fourrages est élevée dans les élevages des 2 Labels (> 80%). Dans l'AOC, les achats de fourrages concernent prioritairement le foin, puis la paille et rarement l'EM. Toujours en AOC, l'autonomie fourragère peut être atteinte quel que soit le système grâce à une intensification de la production d'herbe à l'hectare aux dépens de la longévité des prairies. Cependant, l'autonomie alimentaire n'est pas atteinte dans les 2 populations (achat systématique de 30% à 100% des concentrés).

En AOC MA (non étudié en BFM), une grande partie des éleveurs finissent leurs animaux à l'herbe pâturée (avec ou sans concentré type mash) lorsque cela est possible ou à l'auge (foin et/ou paille avec concentré type mash). La durée de la finition (de 60 à plus de 120 j) et les quantités de concentrés apportées (en moyenne de 450 kg/animal au pâturage à 850 kg/animal à l'auge) varient du simple au triple entre éleveurs.

Conclusion

Dans une même zone, des hommes attachés à une race et/ou un mode de production ont créé des labels se différenciant sur le type d'animal et la génétique. Par contre, peu de différences ressortent sur les systèmes

fourragers qui garantissent une autonomie élevée. Reste à voir quel impact les cahiers des charges ont sur la qualité des carcasses, la stratégie commerciale des éleveurs et la dynamique des filières.

Couvreur et al., 2009. 20ème EAAP meeting, Barcelona.

Daveau et al., 2008. Rapport d'études ingénieurs. ESA. 121p.

Le Bec et Couvreur, 2009. 16èmes Renc. Rech. Ruminants, sous presse.

Noury et De Fontguyon, 2004. Cahiers du LORIA. 28p.

Schmitt et al., 2008. 15èmes Renc. Rech. Ruminants: 151-154.

LES RELATIONS ENTRE LA RÉACTION À L'HOMME ET L'AGRESSIVITÉ ENVERS LES CONGÉNÈRES CHEZ LES TRUIES GESTANTES

Morgane KERVILLA ⁽¹⁾, Joop LENSINK ⁽²⁾, Thomas DE BRETAGNE ⁽³⁾

Introduction

En application de la directive européenne de 2001 (2001/88/CE), les truies gestantes devront être élevées en groupe à partir de 2013. Les relations sociales entre porcins sont de type dominant/subordonné. L'établissement de la hiérarchie donne lieu à des combats intenses (Veterinary Commission, 1997) qui génèrent des blessures et un état de stress (Arey et Edwards, 1998; Anil et al., 2006). La sélection génétique des truies peu agressives permettrait de faciliter le déroulement des

regroupements, à la condition qu'elle ne se fasse pas au détriment d'autres critères, comme la réaction à l'Homme.

Cette étude avait pour buts:

- de caractériser les truies gestantes selon leur agressivité envers leurs congénères et leur réaction lors d'un test d'approche par l'Homme;
- d'étudier le lien potentiel existant entre ces deux caractéristiques comportementales.

Matériel et méthodes

Les observations ont porté sur 133 primipares et multipares gestantes (24 groupes) et 28 cochettes vides (6 groupes) de race Redone élevées à la station de sélection de Champfleury de Pen Ar Lan.

L'observation des interactions agonistiques (combats, agressions unilatérales, poursuites) et des comportements d'évitement à la mise en groupe (à J0 pendant la première heure) et au cours de deux repas (à J15 et J22 pendant 30 minutes) a permis de caractériser les truies selon la fréquence, l'intensité et la persistance de leur agressivité. Les truies craintives vis-à-vis de l'Homme ont été identifiées grâce à un test d'approche,

réalisé en case individuelle (J-7) puis en groupe (J7); la distance de recul des truies a été notée sur une échelle de 0 (pas de recul) à 3 (recul tout au fond de la case).

Les analyses statistiques ont été réalisées au moyen de corrélations partielles de Spearman fixant la parité comme un caractère stable entre les individus. Ce test a ainsi intégré l'effet qu'exerce la parité sur le comportement des truies. Pour les observations mesurant l'agressivité, le gabarit a également été fixé comme variable partielle. Des comparaisons de moyennes par des tests de Wilcoxon ou de Kruskal-Wallis ont permis de compléter ces analyses.

Résultats

Interactions agonistiques

Les interactions agonistiques ont été plus nombreuses à la mise en groupe qu'au repas (Tableau 1). Les comportements d'évitement et d'agression ont été les plus nombreux.

Tableau 1 - Analyse descriptive des comportements (fréquence/heure) enregistrés à la mise en groupe et au repas (moyenne sur 2 repas) (n = 132)

	Mise en groupe	Repas
Combat	0,84 ± 1,44	0
Agresse	2,94 ± 4,86	2,94 ± 5,7
Poursuit	0,24 ± 0,72	0,06 ± 0,48
Evite	13,08 ± 17,22	5,28 ± 8,28

A la mise en groupe, un fort lien est apparu entre

les différentes démonstrations agressives (Tableau 2): les truies fréquemment impliquées dans les combats ont également dispensé de nombreuses agressions ($r_s = 0,60$; $p < 0,01$), tout comme les femelles qui ont initié des poursuites ($r_s = 0,48$; $p < 0,01$). Ces trois comportements ont plus ou moins fortement influé sur l'intensité des coups portés (combats: $r_s = 0,74$; agressions: $r_s = 0,75$; poursuites: $r_s = 0,37$).

Tableau 2 - Liens entre les comportements enregistrés à la mise en groupe (n = 114)

	Agresse	Poursuit	Evite	Intensité
Combat	0,60**	0,10	-0,38**	0,74**
Agresse		0,48**	-0,48**	0,75**
Poursuit			-0,26*	0,37**
Evite				-0,45**

** $P < 0,01$; * $P < 0,05$

1) AgroParisTech / ISA-Lille, 2009 - CCPA-Deltavit

2) ISA-Lille

3) Pen Ar Lan France

Une corrélation significative est apparue entre les comportements agressifs enregistrés à la mise en groupe et au repas ($r_s \geq 0,32$; $n = 131$; $p < 0,01$). La proportion de truies dispensant des agressions est néanmoins passée de

80% à la mise en groupe à 50% au repas. Des combats ont été observés uniquement à la mise en groupe, où l'intensité des agressions a été significativement plus importante qu'au repas.

Réaction face à l'Homme et liens avec l'agressivité

Les truies qui ont d'elles-mêmes initié le contact avec l'Homme lors du test d'approche en groupe s'étaient montrées peu craintives lors de ce test en case individuelle ($r_s = 0,25$; $n = 94$; $p < 0,05$).

Les truies qui ont exprimé le plus fréquemment le comportement de poursuite à la mise en groupe se sont montrées peu craintives vis-à-vis de l'Homme lors du test en case individuelle ($|r_s| = 0,30$; $n = 97$; $p < 0,01$). Celles

qui ont d'elles-mêmes initié le contact lors du test d'approche en groupe ont été davantage impliquées dans les combats et se sont montrées plus violentes à la mise en groupe (respectivement $r_s = 0,20$ et $r_s = 0,22$; $n = 114$; $p < 0,05$).

Discussion et conclusion

Cette étude a permis de caractériser les truies selon la fréquence, l'intensité et la persistance de leur agressivité ainsi que d'établir un lien entre ces caractéristiques et leur réaction face à l'Homme.

Les femelles les plus fréquemment agressives et les plus violentes ont généralement eu recours à tous les types d'agressions. Les truies qui ont exprimé le comportement de poursuite ont témoigné d'une agressivité fréquente, intense et persistante. Or ces femelles se sont avérées être les moins craintives vis-à-vis

de l'Homme lors du test d'approche en case individuelle. De même, les truies les plus faciles à approcher en groupe ont été les plus impliquées dans les combats et ont dispensé les agressions les plus violentes lors du regroupement.

Ainsi, la sélection des truies selon leur agressivité risquerait de se faire au détriment de leur réaction à l'Homme. Cela rendrait les interventions humaines sur les animaux plus difficiles et dégraderait par conséquent les conditions d'élevage (Boivin et al., 2003).

Bibliographie

- Arey, D., Edwards, S., 1998, Factors influencing aggression between sows after mixing and the consequences for welfare and production. *Livestock Production Science*, 56, 61-70.
- Anil, L., Anil, S., Deen, J., Baidoo, S., Walker, R., 2006, Effect of group size and structure on the welfare and performance of pregnant sows in pens with electronic sow feeders. *Canadian Journal of Veterinary Research*, 70, 128-136.
- Boivin, X., Le Neindre, P., Boissy, A., Lensink, J., Trillat, G., Veissier, I., 2003. Eleveur et grands herbivores: une relation à entretenir. *INRA Productions Animales*, 16, 101-115.
- Veterinary Scientific Committee of European Council 9762/04, 1997. *The welfare of intensively kept pigs*, Report XXIV/ScVC/0005/1997, Brussels, Belgium.

LES ANIMAUX EN GUERRE. ANIMAUX SOLDATS ET BESTIAIRE DE GUERRE (1914-1918) Damien BALDIN⁽¹⁾

Si la Première Guerre mondiale mobilise des millions d'hommes, il est souvent oublié qu'elle mobilise également des millions d'animaux. On compte ainsi presque un cheval pour deux soldats dans les armées

britannique et française. Cette présence entraîne une diversité de relations hommes-animaux qui permettent de mieux comprendre le phénomène guerrier de 14-18.

Les animaux, des compagnons combattants

La grande mobilisation des citoyens de l'été 1914 est aussi celle des animaux, principalement des équidés. Entre août et décembre 1914, les réquisitions ont fourni plus de 700 000 équidés à l'armée (2), soit plus d'un cinquième des animaux recensés en France(3). Ces réquisitions, à la manière de la mobilisation des hommes, n'ont pas laissé insensibles des populations encore largement paysannes. Le départ des chevaux n'est pas un événement mineur: il accompagne celui des hommes et renforce ainsi le sentiment d'une mobilisation qui bouscule les équilibres économiques mais aussi affectifs de la société. Si le cheval est une force de travail essentielle à l'exploitation agricole, il est aussi un compagnon familial.

La massivité des réquisitions montre l'importance des équidés dans le fonctionnement de l'armée française. Ces derniers ont avant tout un rôle logistique et tactique. Si l'automobile ne cessera de progresser durant la guerre, notamment pour les déplacements sur des longs trajets à l'arrière du front, la supériorité de l'animal pour les déplacements en terrain de combat reste intacte. Si l'on prend l'exemple de l'artillerie, l'importance de la traction hippomobile reste largement majoritaire dans l'armée française, même en 1918. Le nombre important des chevaux ne saurait faire oublier l'existence d'autres animaux militaires tels les chiens utilisés pour les patrouilles en première ligne et les pigeons voyageurs qui assurent de nombreuses transmissions dans les contextes où les bombardements rendent difficiles les communications téléphoniques et les missions des agents de liaison. Certains de ces animaux sont complètement héroïsés tel le pigeon Vaillant qui est décoré pour avoir transmis les derniers renseignements du fort de Vaux assiégé lors de la bataille de Verdun.

Cette forte présence animale induit des relations hommes-animaux qui dépassent le strict usage militaire. Les animaux sont des êtres vivants avec qui les soldats partagent leur vie et leur mort. Ce partage de vie prend souvent l'aspect d'un compagnonnage dans le partage d'une véritable communauté de sort, notamment à travers la promiscuité physique. De fait, l'attention des soldats est grande à leur égard. Elle se manifeste à l'extrême dans la vive impression qu'ils ressentent à la mort des animaux et à la vision de leurs cadavres – principalement les chevaux. Le contexte de la guerre des tranchées nivelle beaucoup les différences d'autonomie entre les hommes et les animaux face aux incessants bombardements. La "déshumanisation de l'affrontement (4)" les place sur un pied d'égalité face à la mort, brouillant ainsi la "séparation absolue" entre l'homme et la bête. La mort de l'animal est alors vécue comme la transposition de celle de son camarade ou même encore comme l'anticipation et la prémonition de la sienne propre.

Cette sensibilité à la souffrance animale n'est pas réductible au temps de guerre, car elle est aussi la continuité des sensibilités du temps de paix. Depuis le milieu du XVIII^e siècle, les signes d'une réprobation morale de la violence envers les animaux se multiplient. La SPA est créée en 1846 et la loi Grammont qui condamne les violences envers les animaux domestiques dans l'espace public est votée en 1850. En la matière, l'antériorité est britannique. Ce sont d'ailleurs eux qui sont les plus efficaces dans le soin apporté à la protection des animaux de l'armée française. La société anglaise Blue Cross assure ainsi pendant la guerre le fonctionnement de nombreux dépôts de chevaux malades.

Un bestiaire de guerre ou l'animal comme représentation de la guerre

Si les soldats nouent des relations familières et intimes avec les animaux militaires, les nuisibles – rats, poux, mouches – sont perçus comme de véritables ennemis, malsains et nécrophages. L'abondance de ces animaux

montre clairement aux yeux des hommes le basculement dans la vie combattante. Elle les marque du signe du sale et de la mort et les différencie grandement de la société propre et pacifique des civils.

De très nombreux autres animaux au contraire ont un rôle de mascotte symbolisant le régiment ou la

1) Doctorant à l'EHESS, rattaché au CRH-AHMOC (Unité mixte EHESS/CNRS UMR 8558).

Ce texte est tiré de l'article du même nom paru dans *La guerre des animaux 1914-1918*, Paris, Artlys, 2007, p. 17-31.

2) Ministère de la Guerre – État-major de l'armée – Service historique, *Les Armées françaises dans la Grande Guerre*, tome

XI, *La Direction de l'arrière*, Imprimerie nationale, Paris, 1937, p. 104.

3) Idem

4) Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker, *14-18, Retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, 2000, p. 47.

compagnie. On les retrouve représentés sur leurs insignes et vivant au sein des unités combattantes – où ils font l'objet de toutes les attentions et de toutes les fiertés. Pour la plupart, il s'agit d'animaux domestiques ou familiers de la vie civile: lapins, oiseaux, comme la cigogne du fameux groupe aérien de combat 12 qui porte d'ailleurs son nom et surtout chiens comme celui de l'escouade d'Henri Barbusse, Larbi. Ces animaux participent à la construction de l'identité sociale du nouveau groupe combattant. Les soldats, confrontés à une nouvelle réalité sociale et à la violence de la guerre moderne et industrialisée, réutilisent ainsi ces animaux familiers car ils possèdent une connotation symbolique et sociale extrêmement large, permettant au plus grand nombre de pouvoir s'identifier à leur nouveau groupe.

À l'arrière, l'usage des animaux est massif dans les multiples images qui forment la culture de guerre. Ils servent à la fois à représenter la guerre dans les imaginaires de tous – et en particulier celui des enfants – et à figurer l'ennemi. L'animal est ainsi un médium privilégié pour

raconter et légitimer la guerre.

En France, dans le cadre d'une culture de guerre plutôt offensive, l'animalisation est largement employée pour désigner les Allemands. La représentation de ces derniers en cochon et en gorille est significative de cette animalisation. La référence au cochon renvoie à une signification symbolique populaire d'un animal particulièrement sale et profondément différent de l'homme, tout en étant un animal fortement domestiqué très proche des hommes – ce qui convient parfaitement pour désigner l'ennemi frontalier. Au contraire, la représentation de l'Allemand en gorille assoiffé de sang contribue à bestialiser l'ennemi. Elle permet ainsi de renvoyer l'ennemi au-delà de l'animalisation domestiquée vers la nature bestiale et sauvage très éloignée – beaucoup plus que le cochon – de l'évolution humaine. C'est une manière de justifier, aux yeux des Français, le combat de la civilisation occidentale contre la nature barbare et malfaisante boche.

LE PASTORALISME MÉDITERRANÉEN SOUS L'EFFET DE POLITIQUES CONTRADICTOIRES DE L'AGRI-ENVIRONNEMENT ET DU LOUP.

Marc VINCENT ⁽¹⁾

Le pastoralisme ovin du sud-est de la France est la clef de voûte du maintien d'une nature ouverte, accueillante, riche en biodiversité, dans laquelle le multi-usage est devenu la règle.

La plaine de Crau (Bouches-du-Rhône) avec son *coussoul*, steppe unique en Europe associée aux prairies naturelles irriguées, les collines provençales, mais aussi les alpages d'altitude dont ceux du Parc naturel régional du Queyras (Hautes-Alpes) sont des espaces fréquentés par les troupeaux de moutons transhumants. Leur biodiversité riche est largement entretenue par le pâturage.

Cette forme de pastoralisme, dont les pratiques et les savoirs locaux ont évolué au gré de multiples changements agronomiques, économiques, politiques, sanitaires, etc., est reconnue depuis 1992 par les politiques européennes pour l'environnement dans la mesure où ces pratiques façonnent de longue date les habitats de la vie sauvage.

Or, cette légitimité toute nouvelle du pastoralisme, entérinée par la contractualisation de mesures agri-environnementales (MAE), est brusquement remise en cause la même année par le retour d'une espèce considérée comme emblématique par ses protecteurs, le loup, qui revient en France depuis l'Italie avec un statut d'espèce strictement protégée.

Par des enquêtes de terrain auprès notamment des éleveurs et des bergers, enquêtes confrontées à un corpus documentaire extrêmement diversifié constitué de données historiques, statistiques et d'un riche corpus bibliographique et iconographique, je montre les difficultés que font peser sur le pastoralisme ovin du sud-est de la France les protections anti-prédation — que je qualifie de passives: chiens de protection des troupeaux (patous), parcs de regroupement nocturne et aides-bergers. Ces techniques anciennes ont été largement oubliées avec la disparition des loups au XIX^e siècle. En dehors de la prédation directe des loups qui met à mal les moyens de production, ces mesures imposées par l'État viennent remettre en cause la légitimité récemment acquise par le pastoralisme en matière de protection de l'environnement et reconnue par les MAE.

Par exemple, les patous, chiens au caractère

bien trempé, sont un facteur de tension avec les autres utilisateurs des zones pastorales et en particulier les innombrables randonneurs qui parcourent ces zones en été, au cœur des parcs nationaux et régionaux. Car ces parcs, outre leur mission de protection de la biodiversité, mission à laquelle le pastoralisme apporte un concours apprécié, sont aussi chargés d'accueillir le tourisme, manne providentielle pour ces régions.

Les parcs de regroupement des troupeaux, notamment la nuit, sont en principe prévus pour éviter la prédation des loups et rendre plus performant le travail des patous. En dehors du fait qu'ils ne constituent pas un barrage infranchissable aux prédateurs, les parcs de regroupement sont situés à proximité des cabanes d'alpage et nécessitent donc des allers et venues biquotidiens. Lorsque les animaux exploitent les zones les plus hautes de l'alpage, ces trajets représentent des temps de déplacement ingérables pour les bergers. Les passages fréquents de ces grands troupeaux finissent par provoquer de l'érosion. Certains quartiers trop éloignés ou difficiles d'accès sont abandonnés ainsi que les anciens reposoirs, emplacements choisis spontanément par les animaux pour passer la nuit, car trop exposés à la prédation. Enfin, ces parcs, même lorsqu'ils sont mobiles, sont rapidement engorgés par les déjections. Celles-ci terminent dans les torrents, entraînant à terme une pollution.

Les aides-bergers, main d'œuvre peu ou pas qualifiée, mais au salaire assuré par l'État, trouvent difficilement leur place dans des cabanes exiguës, en compagnie de bergers de plus en plus qualifiés et qui ont souvent choisi ce métier particulier pour la solitude qu'il impose. Ainsi, on note fréquemment des situations tendues qui se terminent par des échecs.

Tout en rendant plus performantes ces protections passives, et pour faire face à l'augmentation constante du nombre d'attaques de loups sur les troupeaux et leur corollaire de victimes, je propose de mettre en place une politique de gestion active de la population de loups, politique qui pourrait être qualifiée de "lupotechnie" ou encore d' "ingénierie de la gestion des loups sauvages". Cela suppose des dispositifs permettant de pister les loups sur leur terrain de chasse comme cela se fait pour les ours réintroduits depuis peu dans les Pyrénées. En connaissant ainsi les faits et gestes des meutes partageant le territoire des troupeaux, il serait possible d'avertir à temps un berger dont le troupeau se retrouve soudain sous la menace des prédateurs. Une surveillance accrue et discrète pourrait

1) EHESS-Paris, 2007 – INRA-SAD, Écodéveloppement, Avignon

se mettre en place immédiatement. Des tirs d'effarouchement pourraient être ainsi déclenchés sans délai en cas d'approche des troupeaux. Il est probable qu'un loup averti garde en mémoire le stimulus reçu, évitant ainsi les actes qui vont engendrer toutes sortes de drames. Un corps de "lupotechniciens", se verrait charger de moduler l'extension de la population. Ceci conduirait à réfréner le comportement opportuniste des loups vis-à-vis des animaux d'élevage. Car, d'après nous, respecter les loups, c'est aussi leur créer des conditions

de vie telles que leurs facultés de grand prédateur soient encouragées en direction d'espèces sauvages pléthoriques (chevreuil, sanglier...). L'objectif serait de garantir la protection de l'espèce *Canis lupus*, mais sans risquer l'exclusion du pastoralisme. Car la disparition des bergers, ou leur forte limitation, serait dramatique pour bien d'autres qualités que la société attend des alpages et, plus généralement, des espaces entretenus par les troupeaux.

LES JEUNES ERRANTS ET LEURS CHIENS: NOUVELLES FIGURES URBAINES DE LA PRÉCARITÉ

Christophe BLANCHARD ⁽¹⁾

Depuis quelques années, nous assistons dans les centres urbains des métropoles occidentales à un nouveau phénomène qui ne manque pas d'interpeller l'ensemble des acteurs politiques, sociaux et médicaux de nos villes: l'errance juvénile. De plus en plus souvent, cette jeunesse itinérante est accompagnée par de

véritables meutes de chiens, dont l'encombrante présence n'est pas sans entraîner de multiples problèmes aux collectivités et aux services publics. En France, ce phénomène s'avère particulièrement flagrant, notamment autour des gares, lieux catalyseurs des marginalités les plus diverses.

Le binôme jeune/chien: entre exclusion et émergence d'une nouvelle forme de marginalité

Le chien, facteur aggravant d'exclusion

Même s'il constitue un auxiliaire fonctionnel qui rassure et protège, ainsi qu'un exutoire affectif permettant aux propriétaires de mieux (sur)vivre dans un contexte d'exclusion avéré, la présence du chien demeure incontestablement une source de marginalisation supplémentaire pour une population déjà fragilisée.

L'espace urbain et le maillage de solidarités institutionnelles ou associatives qui lui est concomitant restent en effet largement inadaptés aux besoins de ces jeunes propriétaires en errance. Peu de structures censées leur venir en aide s'avèrent ainsi préparées à accueillir des animaux en leur sein. Refusant systématiquement de se défaire, même épisodiquement, de leurs compagnons à quatre pattes, les maîtres en arrivent donc à sacrifier leur suivi social ou médical, renforçant l'implacable logique de marginalisation dans laquelle la rue les enferme souvent. Ceux que l'on

appelle à tort les "routards" demeurent ainsi peu à peu des "voyageurs sédentaires", prisonniers des centres urbains qu'ils ne quittent quasiment plus. Rappelons en effet que le chien reste un compagnon encombrant et coûteux. Pas question donc pour ces propriétaires de prendre les transports en commun ou bien le train.

Comme j'ai eu l'occasion de le montrer durant une petite étude ethnologique réalisée en 2007 pour les services sociaux de la ville de Brest, l'errance des jeunes marginaux se résume ainsi souvent en un monotone circuit à travers la ville, rythmé par les heures d'ouverture et de fermeture des rares structures d'accueil tolérant la présence des animaux. Ce trajet quotidien, bien éloigné des chemins de liberté dépeints par une certaine imagerie romantique, est devenu pour ces jeunes l'unique horizon dans une ville à laquelle ils ne parviennent plus à échapper.

Le chien, ciment d'une culture familiale réinventée

Malgré les désagréments réels touchant les jeunes propriétaires de la rue, il convient également de relever les étonnantes ressources dont ce public est capable. En s'appuyant précisément sur la présence de l'animal à leur côté, ils ont en effet su donner à leur communauté une identité particulière qui les distingue des autres groupes d'exclus.

D'un point de vue social, la présence du chien reste ainsi un vecteur d'interactions important entre les jeunes maîtres et le reste de la population. La manche s'avère en effet bien plus fructueuse pratiquée avec un chien, tant d'un point de vue matériel (argent) que symbolique (un sourire, une parole).

Par ailleurs, les jeunes propriétaires errants accompagnés de chiens ont inventé autour de l'animal une véritable culture familiale permettant de structurer le groupe et de souder la communauté.

Dans la rue, l'arrivée d'une nouvelle portée de chiots n'est ainsi jamais sans incidence pour la vie du groupe. C'est elle en effet qui va permettre de redéfinir les alliances entre les membres de la communauté par le biais d'un système d'échanges de type maussien qui se met alors en place entre les individus. Sur une portée, au moins la moitié des chiots sera donnée aux autres compagnons d'errance. La cession d'un chien à un membre du groupe permet à son propriétaire d'acquérir une reconnaissance et d'affirmer son positionnement au sein de la communauté en renforçant les alliances entre propriétaires désormais unis dans une même parenté.

Le don de chiens permet donc d'assurer des

1) Doctorant en sociologie au Laboratoire d'Histoire Economique, Sociale et des techniques (LHEST)- Université d'Evry Val d'Essonne Courriel: chrblanchard@yahoo.fr

liens de solidarité qui n'existerait pas forcément autrement. Ces liens sont d'autant plus forts et solides qu'ils dépassent le simple cadre du donneur-receveur pour toucher d'autres membres du groupe. En effet, à chaque nouvelle portée, les chiots se voient attribuer une "marraine" et un "parrain" qui assurent la garde de l'animal en cas de démarches administratives,

d'hospitalisation, voire d'incarcération du propriétaire. Si la parentèle ainsi créée soude indubitablement le groupe, dans la ville voire parfois au-delà, ce procédé artisanal d'échanges permet également de compenser un système d'accompagnement social ponctuellement défaillant pour les propriétaires de chiens à la rue.

COMPARAISON DE DEUX MÉTHODES D'ADAPTATION DES BOVINS A LA TRAITE ROBOTISÉE / IMPACT DU PÂTURAGE SUR LE SYSTÈME DE TRAITE ROBOTISÉE

Laurent BOUTON ⁽¹⁾, Aurore PRIN ⁽²⁾, Joop LENSINK ⁽³⁾, Dorothee BIZERAY-FILOCHE ⁽¹⁾

Introduction

La robotisation de la traite se développe en France depuis une quinzaine d'années. A la fois pour l'éleveur et pour les vaches le changement est important. La charge physique de la traite pour l'éleveur diminue considérablement, mais elle est remplacée par une augmentation de la surveillance du troupeau. Les vaches passent d'un rythme de traite biquotidienne imposé à un rythme sans contraintes. Toutefois, certaines vaches montrent des difficultés d'adaptation au système

robotisé et doivent parfois être réformées. Il est probable que la méthode d'adaptation pratiquée au démarrage du système par l'éleveur influence l'apprentissage des animaux.

L'objectif de cette étude était de comparer deux méthodes d'apprentissage à la traite robotisée afin de voir laquelle était la meilleure pour l'adaptation des animaux.

Matériel et méthodes

L'étude portait sur l'observation de deux troupeaux **T1** et **T2** respectivement de 43 et 39 vaches de race Prim'Holstein qui, avant d'arriver dans le bâtiment équipé du robot de traite, étaient logés soit dans un système de logettes paillées, soit en système avec aire paillée. Dans les deux cas, la traite était biquotidienne.

Le bâtiment était doté d'un robot de traite et d'une circulation libre contrôlée (Dussault & Leblanc 2001, Stefanowska & al 1999). Il était conçu de façon à ce que les deux troupeaux soient conduits séparément mais utilisent le même robot.

Deux méthodes distinctes pour adapter les vaches au robot ont été pratiquées:

- l'"**apprentissage direct**": Cette méthode, appliquée au troupeau T1, consistait à faire passer, par petits groupes, les vaches au robot le soir même de leur arrivée.

- l'"**apprentissage progressif**": Cette méthode appliquée au troupeau T2 consistait à habituer les animaux à circuler dans le bâtiment pendant 6 semaines, puis de les faire passer dans le robot de traite. Le troupeau T2 a été entraîné à utiliser le robot une fois que tout le troupeau T1 était habitué au robot de traite.

L'entrée du robot a été filmée pendant toute la période d'adaptation. La visualisation des vidéos a permis d'étudier le comportement des vaches avant de rentrer dans le robot. Pour chaque vache et chaque traite,

la présence ou l'absence de l'homme pour la faire rentrer dans le robot a été notée, ainsi que les efforts humains déployés pour faire rentrer la vache dans le robot (évalués sur une échelle allant de 0: pas d'effort; à 3: effort intense).

L'apprentissage de chaque vache a ensuite été caractérisé selon 2 critères:

- la **vitesse d'adaptation** de la vache au robot était évaluée par le nombre de jours nécessaires à la vache pour réaliser trois passages successifs seule (**Adapt**). Une "Note de Poussée par l'homme" (somme des notes à chaque passage au robot) durant le 1er mois de présence au robot a été attribuée afin de connaître l'effort humain nécessaire lors du 1er mois d'adaptation (**NP30**). Une "Note de Poussée Intense" regroupant seulement les traites dont l'effort humain était moyen à fort a été calculée pour chaque vache lors du 1er mois (**NPI30**). Le pourcentage de traites "Sans Action de l'Homme", durant le 1er mois de présence au robot (**SAH30**) a également été calculé.

- la **persistance de l'apprentissage** pendant les 20 traites qui suivaient l'adaptation a été calculée. Pour chaque vache, une Note de Poussée (par l'homme) durant les 21 jours après l'adaptation de la vache (**NP21**) a été attribuée, et le pourcentage de traites ne nécessitant pas l'action de l'homme durant cette même période (**SAH21**) a été calculé.

Toutes ces données ont ensuite été comparées entre les deux troupeaux par un test de Mann Whitney.

1) Institut Polytechnique Lasalle, Beauvais.

2) Université Paris 13

3) Institut Supérieur en Agriculture de Lille

Résultats et discussion

Quelque soit la méthode d'apprentissage, les vaches ont mis en moyenne 8 à 10 jours pour venir spontanément se faire traire dans le robot (Tableau 1). Le troupeau T1 a nécessité significativement plus d'efforts humains intenses que le troupeau T2 ($p < 0.001$). Cependant, les vaches du troupeau T1, lors du 1^{er} mois et des 21 jours suivant l'adaptation, ont été plus souvent spontanément au robot que celles du troupeau T2.

Enfin, les vaches du troupeau T1 ont visité significativement plus souvent le robot de traite que les vaches du troupeau T2 lors du premier mois. Cet effet est peut-être relié à l'ordre d'entrée des troupeaux dans le bâtiment: T1 étant rentré en premier, il est probable que les vaches T1 passent prioritairement devant les vaches T2.

Tableau 1 : le comportement des vaches (T1 et T2) lors de l'apprentissage au robot

		T1 (min-max)	T2 (min-max)	Significativité du test
Adaptation (1 ^{er} mois)	Adapt (nb de jours)	8,0±0,5 (3-17)	10,5±1,4 (1-35)	NS
	NP30	17,9±1,8 (3-57)	22,8±2,5 (4-61)	NS
	NPI30	3,9±0,4 (0-11)	0,3±0,1 (0-3)	***
	SAH30 (%)	77,9± 2,8 (13-97,5)	56,3±5,1 (0-91,9)	**
Persistence (21 jours après l'adaptation)	NP21	2,9±0,7 (0-23)	3,5±0,9 (0-28)	NS
	SAH21 (%)	89,9±2,9 (13,6-100)	86,2±3,2 (6,6-100)	*
Nombre moyen de passages par jour au robot lors du 1 ^{er} mois		2,2±0,1 (1-4,2)	1,8±0,1 (1,3-2,7)	***

*: $p < 0,05$; **: $p < 0,01$; ***: $p < 0,001$; NS : non significatif, test de Mann Whitney.

Adapt : nb de jours pour l'adaptation ; NP : note de poussée ; NPI : note de poussée intense ; SAH : pas d'action de l'homme ;

30 : lors du 1^{er} mois ; 21 : lors des 21 jours suivant l'adaptation

La méthode "d'apprentissage direct" (entrée le matin dans le nouveau système robotisé

et traite le soir) est possible et montre des résultats satisfaisants. Dans ce cas, l'éleveur doit prévoir beaucoup de main d'œuvre pour aider à pousser les vaches dans le robot. Cependant, la méthode "d'apprentissage progressif" permet d'éviter plus souvent les efforts intenses pour faire rentrer la vache dans le robot, donc limite le stress des animaux lors de l'adaptation. Les conseils qui pourraient être donnés à un éleveur sont présentés dans le tableau 2.

Tableau 2 : Comparaison des deux méthodes d'apprentissage (avantages et inconvénients)

	Méthode d'apprentissage direct	Méthode d'apprentissage progressif
Mise en route	rapide	lente
Besoin de main d'œuvre	beaucoup le 1 ^{er} mois	peu
Effort physique humain	beaucoup le 1 ^{er} mois	peu
Présence d'animaux non familiers	non recommandé	possible
Variabilité interindividuelle	modérée	forte

Les bovins laitiers ont une distance de fuite plus faible que les bovins à viande car ils sont manipulés tous les jours lors des traites (Boivin & al 2003). Avec la robotisation de la traite, les relations de l'animal avec l'homme risquent d'être dégradées. Il faudrait conseiller aux éleveurs détenteurs de robot de traite d'entretenir leurs relations avec leurs animaux.

Bibliographie

- Boivin, X., Le Neindre, P., Boissy, A., Lensink, J., Trillat, G., Veissier, I. 2003. Eleveurs et grands herbivores: une relation à entretenir. *INRA Productions Animales* 16 (2): 101-115.
- Dussault, M., Leblanc, R. 2001. Les systèmes de traite robotisés et leurs technologies. CRAAQ Symposium sur les bovins laitiers. Victoriaville. Québec. 88-102.
- Stefanowska, J., Tiliopoulos, N.S., Ipema, A.H., Hendriks, M.M.W.B. 1999a. Dairy cow interactions with an automatic milking system starting with 'walk-through' selection. *Applied Animal Behaviour Science* 63: 177-193.

IMPACT DU PÂTURAGE SUR LE SYSTÈME DE TRAITE ROBOTISÉE.

Jérôme CAUDRILLIER ⁽¹⁾, Charlotte MORIN ⁽²⁾, Laurent BOUTON ⁽¹⁾,
Joop LENSINK ⁽³⁾, Dorothée BIZERAY-FILOCHE ⁽¹⁾

Introduction

A la fin de l'année 2008, 4% des exploitations laitières françaises étaient équipées d'un robot de traite.

Avec l'installation de ce matériel, la production laitière des vaches augmente en moyenne de 3 à 5 % (Veysset *et al.*, 2001) grâce notamment à l'accroissement de la fréquence de traite.

Le nombre de visites au robot est un des facteurs d'efficacité et celui qui amène le plus d'interrogations. L'objectif pour les éleveurs introduisant le pâturage dans leur système est de maintenir une production laitière, et donc une fréquence de traite, semblable à celle obtenue sans sortie au pâturage. Or, des travaux antérieurs ont démontré une diminution de 0,2 à 0,3 traite par jour suite à l'introduction du pâturage (Ketelaar de Lauwere *et al.*, 1999).

L'idéal serait d'avoir un flux continu entre la pâture et le bâtiment. Or les bovins présentent un leadership et synchronisent leurs comportements beaucoup plus que lorsque qu'ils sont restreints au bâtiment (Ketelaar de Lauwere *et al.*, 2000). Les retours

de pâture se font en grande partie en groupe ce qui induit une augmentation du temps d'attente avant la traite lors des pics de fréquentation du robot et une diminution de la fréquence de traite.

Différents facteurs semblent impacter le système de traite robotisée lorsqu'on y intègre le pâturage. Une herbe abondante et de bonne qualité rend les retours au bâtiment et les visites au robot moins fréquentes (Ketelaar de Lauwere *et al.*, 1999). Le climat, avec notamment la température, la vitesse d'air, les précipitations (Wiktorsson *et al.*, 2002) et l'humidité, influence la qualité de l'herbe et le comportement des animaux. Le temps de sortie résultant d'un accès libre au pâturage affecte négativement la fréquence de traite alors qu'un accès limité n'aurait pas d'impact (Ketelaar de Lauwere *et al.*, 1999).

L'objectif de cette étude est donc d'évaluer l'impact de différentes modalités d'accès au pâturage, de paramètres zootechniques, climatiques et comportementaux sur le système de traite automatisée associé au pâturage.

Matériel et Méthode

Le bâtiment dispose d'un unique robot de traite. Le système de circulation adopté est un système de circulation inversée. Des détecteurs de passage indiquent la localisation des animaux à chaque instant. Des portes intelligentes et anti-retour permettent de les orienter dans le bâtiment. Trois groupes de 15 vaches laitières ont été constitués; le traitement appliqué est décrit dans le tableau 1.

Tableau 1: groupes et traitements associés

Groupe	Conditions de sortie au pâturage
Libre	Choix permanent entre pâture et bâtiment
Contrôlé	Choix entre pâture et bâtiment si la dernière traite s'est déroulée il y a moins de 8 h
	Sortie interdite si dernière traite s'est déroulée il y a 8 h ou plus
Zéro pâturage	Sortie interdite

La pâture, d'une surface de 5,77 ha divisés en 5 parcelles, était subdivisée en sous parcelles. L'utilisation d'un herbomètre déterminait la surface à mettre à disposition des animaux de manière hebdomadaire ainsi que la quantité d'herbe consommée et les refus. Le robot de traite a mesuré la production laitière individuelle et

quotidienne ainsi que la fréquence de traite. Les données météorologiques de température et d'humidité ont été relevées quotidiennement afin de calculer l'humidex. Le rang social a été évalué selon la méthode, établie par Galindo en 2000, qui calcule un index de dominance.

Le test de Kruskal Wallis suivi de celui de Mann Withney ont été utilisés pour comparer les moyennes.

1) Institut Polytechnique LaSalle Beauvais

2) ESITPA

3) Institut Supérieur en Agriculture de Lille

Résultats et interprétation

Les vaches des groupes "Libre" et "Contrôlé" ont été traitées significativement moins souvent que les vaches du groupe "Zéro pâturage" (fréquence de traite moyenne par jour: Libre: 2,18 (e.t. = 0,15); Contrôlé: 2,15 (e.t. = 0,20); zéro pâturage: 2,39 (e.t. = 0,19); $p < 0.001$). Les animaux du groupe "zéro pâturage" ont vu leurs fréquences de traite augmenter du fait d'une diminution de la saturation du robot.

Les vaches du groupe "Zéro pâturage" ont produit significativement plus de lait par jour que les vaches du groupe "Contrôlé" (production laitière quotidienne moyenne de 29,6 L (e.t. = 1,84 L) vs 28,7 L (e.t. = 2,03 L); $p < 0,05$). Aucune différence statistiquement significative avec le groupe "Libre" n'a été mise en évidence.

Les facteurs influençant ces deux variables de production sont présentés pour chaque groupe dans les Tableau 2: corrélations et Tableau 3: corrélations entre la fréquence de traite et les facteurs l'influençant (corrélations de Spearman, $p < 0,05$).

Tableau 2: corrélations entre la production laitière et les facteurs l'influençant. (Seules les corrélations significatives sont indiquées.)

	Groupe		
	Libre	Contrôlé	Zéro pâturage
Quantité d'herbe consommée	0,294	/	/
Fréquence de traite	0,366	0,513	0,698
Nombre sessions en pâture	0,387	0,471	/
Refus	-0,408	/	/
Semaine	-0,560	-0,315	/
Distance bâtiment-pâturage	-0,447	/	/
Nouvelle herbe à disposition	/	-0,408	/
Rang social	0,385	/	0,438
Stade de lactation	-0,687	-0,658	-0,208

Tableau 3: corrélations entre la fréquence de traite et les facteurs l'influençant. (Seules les corrélations significatives sont indiquées.)

	Groupe		
	Libre	Contrôlé	Zéro pâturage
Production laitière	0,366	0,513	0,698
Temps en pâture	-0,498	/	/
Nb sessions en alimentation	0,764	0,482	/
Semaine	/	/	0,314
Nouvelle herbe à disposition	-0,382	-0,408	/
Rang social	0,416	/	-0,338
Stade de lactation	-0,513	-0,308	/

Discussion et conclusion

L'introduction du pâturage influence négativement la fréquence de traite et la production laitière dans le cadre d'un système de traite robotisée et ce quelque soit la modalité de sortie envisagée ici. Cependant, en interdisant la sortie des animaux 8h après la dernière traite, le nombre des facteurs étudiés corrélés à la fréquence de traite diminue. Le rang social n'est ainsi plus corrélé à la production laitière ou à la fréquence de traite.

L'étude des corrélations a permis de montrer que plus les vaches passaient de temps en pâture, plus elles produisaient et que plus elles se rendaient en aire d'alimentation, plus la fréquence de traite était élevée. En effet, lorsque les animaux quittent l'aire

d'alimentation, ils passent par une porte intelligente qui les oriente soit dans l'aire d'attente du robot soit dans l'aire de repos en fonction de l'intervalle depuis la dernière traite. Il semble donc logique qu'en augmentant le nombre de passage par cette porte, on augmente, pour chaque animal, la probabilité qu'il aille se faire traire.

Par conséquent, il faut inciter les animaux à circuler entre le bâtiment et la pâture. Ceci éviterait la saturation du robot de traite malgré les retours de pâture en groupe et obligerait les animaux à aller se faire traire plus fréquemment.

Il serait donc intéressant de trouver des leviers d'amélioration de la circulation des animaux.

Bibliographie

- GALINDO F., BROOM D.M., JACKSON P.G.G., 2000, A note on possible link between behaviour and the occurrence of lameness in dairy cows, *Appl. Anim. Behav. Sc.* 67, 335-341
- KETELAAR de LAUWERE C.C., IPEMA A.H., VAN OUWERKERK E.N.J., HENDRIK M.M.W.B., METZ J.H.M., NOORDHUIZEN J.P.T.M., SCHOUTEN W.G.P., 1999, Voluntary automatic milking in combination with grazing of dairy cows – Milking frequency and effects on behaviour, *Appl. Anim. Behav. Sc.* 64, 91-109
- KETELAAR de LAUWERE C.C., IPEMA A.H., LOKHORST C., METZ J.H.M., NOORDHUIZEN J.P.T.M., SCHOUTEN W.G.P., SMITS A.C., 2000, Affect of sward height and distance between pasture and barn on cows' visits to an automatic milking system and other behaviour, *Livest. Prod. Sc.* 65, 131-142
- VEYSSET P., WALLET P., PRUGNARD E., 2001, Le robot de traite: pour qui? pour quoi? Caractérisation des exploitations équipées, simulations économiques et éléments de réflexion avant investissement, *INRA Prod. Anim.* 14 (1), 51-61
- WIKTORSSON H., SPORNDRY E., 2002, Grazing: an animal welfare issue for automatic milking farms, *The First North American Conference on Robotic Milking*, disponible sur www.omafr.gov.on.ca

ENQUÊTE AUPRÈS DES ÉLEVEURS DE CHIENS. PRATIQUES DES ÉLEVEURS.

Grégoire LEROY ⁽¹⁾

En 2009, environ 191 000 chiots ont été inscrits auprès de la Société Centrale Canine (SCC), qui fédère en France la cynophilie et compte plus de 20 000 éleveurs enregistrés au sein de ses bases de données. Ces derniers, en large majorité des amateurs, diffèrent entre autres par leurs productions, les races qu'ils élèvent, ainsi que leurs pratiques d'élevage. Ces différences de pratiques n'ont été que peu étudiées au cours des dernières années, bien qu'elles puissent avoir des impacts importants sur la sélection et la santé des races.

Afin de cerner ces pratiques, mais aussi de mieux comprendre les opinions et les attentes des éleveurs, la SCC a mis en place en 2005 une enquête

sous forme de questionnaire. Ce dernier traitait de diverses problématiques telles que l'amélioration de ses services, la sélection, la reproduction ou la santé des races. Les premiers résultats ont permis de mettre en évidence une diversité concernant les méthodes de sélection (Leroy *et al.* 2007a), la manière dont les éleveurs définissent leur activité, ainsi que la santé des races (Leroy *et al.* 2007b). Nous nous intéresserons ici, à partir des résultats de l'enquête et de données complémentaires, aux spécificités des races de chiens courants en terme de pratiques d'élevage, ainsi qu'aux conséquences que peuvent avoir ces pratiques sur la rusticité de ces races.

Matériel et méthodes

Le questionnaire, constitué de 55 items, a été envoyé à plus de 20 000 éleveurs pour 985 réponses. Les réponses ont été analysées à partir de deux facteurs: le nombre de portées produites au cours de l'année précédente, afin de distinguer éleveurs occasionnels, réguliers ou potentiellement professionnels. Les éleveurs ont aussi été classés selon la race principalement élevée, et regroupés en fonction de la nomenclature FCI, les chiens courants constituant le 6^{ème} des dix groupes de cette dernière. Voir Leroy *et al.* (2007a) pour plus

d'informations.

En plus de l'enquête, les bases de données de la SCC ont aussi été utilisées, afin de comparer la mortalité juvénile entre les groupes FCI. Cette dernière peut être appréciée en comparant la diminution de la taille des portées entre le moment de la déclaration de naissance (deux semaines après la mise bas) et de l'inscription des chiots au LOF (à deux mois), obtenues sur 153 races ayant eu plus de 20 portées enregistrées en 2007.

Résultats

Sur l'ensemble des items du questionnaire, le nombre de portées produites et plus particulièrement les races élevées semblent effectivement avoir des impacts importants sur les pratiques d'élevage. Par exemple, lorsque l'on demande aux éleveurs de classer leurs objectifs de sélection par ordre de préférence, la morphologie et le comportement apparaissent généralement comme les premier choix. Ils sont évoqués par 93% des éleveurs et généralement classés en premier et en second choix. Cependant au sein des groupes 6 et 7 (chiens courants et de chiens d'arrêts respectivement), la sélection sur les capacités de travail semble primer: elle est considérée comme le premier objectif de sélection par respectivement 55,7% et 40,9% des éleveurs, contre 17% en moyenne. Les deux groupes se différencient

cependant vis-à-vis de la santé, clairement secondaire au sein des éleveurs du 6^{ème} groupe, puisqu'elle n'est évoquée que par 27% des éleveurs, contre 56% pour le 7^{ème} groupe et 71% en moyenne. Il n'est pas étonnant de voir qu'au sein de ces deux groupes, plus de 95% des éleveurs déclarent faire travailler leurs chiens, contre 66% en moyenne. L'activité de travail dépend évidemment de l'idée que se font les éleveurs du travail de leurs chiens. En ce qui concerne les chiens courants et d'arrêt, il s'agit bien évidemment d'une activité liée à la chasse, et respectivement 91 et 97% des éleveurs des groupes 6 et 7 déclarent faire chasser leurs chiens, contre 36% en moyenne.

Alors que le nombre de portées produites ne semble pas avoir d'impact sur les objectifs de sélection, ce paramètre semble avoir un impact sur d'autres pratiques. Par exemple, alors qu'en moyenne, 29% des éleveurs indiquent être aller à l'étranger faire saillir une

1) AgroParisTech, 2008.

lice, ce pourcentage passe à 40% pour les éleveurs ayant effectué plus d'une portée au cours de l'année. Là aussi, en fonction des races élevées, la distance parcourue n'est pas non plus la même ($P < 0,0001$). Par exemple, au sein du 6^{ème} groupe, 51% déclarent ne pas être allés au-delà de départements limitrophes pour effectuer une saillie (contre 28% en moyenne) et seuls 3% indiquent être allés à l'étranger (contre 29% en moyenne).

Lorsque l'on s'intéresse aux problèmes génétiques qui touchent les races des éleveurs, en moyenne, 70% des éleveurs évoquent des questions liés à la santé, telles que la dysplasie, les maladies oculaires ou les affections cardiaques. Sur cette question encore,

les chiens courants se distinguent et seuls 46% des éleveurs du 6^{ème} groupe indiquent de tels problèmes.

Enfin, il est aussi intéressant de constater que sur la base des données de la SCC, on met en évidence une diminution de taille portée entre deux semaines et deux mois bien plus importante au sein des races de chiens courants (11,3%) qu'au sein des autres groupes (de 4,9 à 7,2%). Même s'il convient de prendre en compte le fait que ces chiffres sont aussi basés sur les déclarations d'éleveurs, cette différence semble bien traduire une mortalité juvénile plus importante au sein du 6^{ème} groupe, qui pourrait être liée à de moindres soins apportés aux chiots.

Discussion

Sur la base de cette enquête, il est possible de mettre en évidence les spécificités existantes au sein des chiens courants en termes de pratiques d'élevage. En admettant que les réponses des éleveurs reflètent bien l'état actuel de santé de leurs races, l'hypothèse suivante pourrait être formulée. Les pratiques actuelles existantes au sein de la vènerie, telles l'élevage en meute, ou les moindres soins apportés aux chiens en comparaison d'autres races, auraient pour conséquences une mortalité juvénile plus importante. En découlerait une sélection drastique sur la rusticité, au contraire d'autres races, où

les éleveurs vont faire leur possible pour sauver les chiots chétifs ou atteints d'affections potentiellement héréditaires. Cette sélection expliquerait une incidence supposée plus faible des problèmes génétiques et une meilleure "santé" des races de chiens courants. Par conséquent, la santé ne constituerait pas une préoccupation majeure pour les éleveurs, notamment en termes de sélection. Une telle hypothèse devrait cependant être étayée par des analyses permettant, sur des bases objectives, d'évaluer et de comparer la santé et les incidences de maladies entre les races.

Références

Leroy G, Verrier E, Wisner-Bourgeois C, Rognon X, 2007a, Breeding goals and breeding practices of French dog breeders: results from a large survey. *Rev Med Vet* **158**, 496-503.

Leroy G, Verrier E, Wisner-Bourgeois C, Rognon X, 2007b, Enquête auprès des éleveurs canins. *Prat Med Chir Anim Comp*, **42**, 191-205.

LA RELATION AU CHEVAL: UNE RELATION SEXUÉE? DES FEMMES, DES HOMMES, EN SELLE ET À CÔTÉ DE LEUR MONTURE.

Catherine TOURRE-MALEN ⁽¹⁾

Comme dans le cas d'autres utilisations d'animaux domestiques, la pratique de l'équitation exige, non seulement un assujettissement de l'animal, mais aussi son entretien. Un cheval demande qu'une fois descendu de selle, on lui porte une attention et des soins. Jusque dans les années 1960, lorsque les cavaliers arrivaient au club, ils trouvaient leur monture pensée et sellée, montaient le temps de leur reprise, et, une fois celle-ci achevée, remettaient leur cheval à un palefrenier qui s'en occupait. La multiplication des petites structures, la volonté de rentabilité, les directives pédagogiques fédérales, l'émergence du phénomène poney ont entraîné la disparition de ce type d'organisation et favorisé le contact des cavaliers (à pied) avec les chevaux. Désormais, le temps passé au club hippique ne se résume plus à la seule pratique de l'équitation; il comprend, que l'on soit simple pratiquant ou propriétaire d'un cheval, des moments plus ou moins longs à côté du cheval. Tout cavalier établit donc deux types de rapport avec sa monture, celui "à cheval" et celui "à côté du cheval". Ces rapports ont été étudiés chez une population composée de femmes et d'hommes afin de déterminer d'éventuelles différences liées au sexe (Tourre-Malen 2006).

En raison des impératifs techniques et de l'uniformisation qu'ils entraînent, il a été difficile de repérer, "en selle", des divergences tangibles entre les attitudes des hommes et des femmes. Les comportements spécifiquement féminins correspondent plutôt à une façon d'"envisager" le cheval qui s'extériorise dans les interstices laissés par la technique : caresses prodiguées, attention à la présentation (toiletage et harnachement), souci de la préservation du bien-être dans les différentes formes d'utilisation de l'animal. À côté du cheval, les femmes trouvent l'occasion de s'exprimer plus librement qu'en selle: les comportements féminins et masculins diffèrent de manière significative. D'une manière générale, elles consacrent davantage de temps que les hommes au pansage des chevaux ainsi qu'à l'entretien des cuirs (filet, selle, guêtres). L'embellissement de leur monture représente pour elles un souci constant qui se traduit par des actions directes (douches, entretien des crins...), mais également par l'achat de multiples produits

(shampooing, lustrant...) et de matériel (harnachement, bande de repos...). Toutes les femmes observées se révèlent très pointilleuses dans les soins infirmiers. Elles sont plus enclines que les hommes à prévenir les coups en mettant des protections aux membres (guêtres) et à essayer les nouveaux produits de confort: onguents divers, astringents, gel décontractant... La distribution de nourriture, elle aussi, fait l'objet de comportements sexuels: les femmes ont tendance à la donner plutôt avant le travail et de façon systématique, les hommes plutôt après et souvent en lien avec l'idée d'une récompense méritée. Enfin, si chacun construit, vit sa relation au cheval de "façon unique", avec ses propres sensations et ses propres capacités, on remarque que les femmes sont, d'une manière générale, plus démonstratives, plus à leur aise, plus présentes et surtout plus sentimentales que les hommes dans cette relation.

Ces comportements féminins trouvent, en partie, leurs origines dans l'assignation universelle des femmes aux tâches associées à l'entretien des enfants et par extension au champ domestique — l'un comme l'autre reflétant et renforçant une assignation qui renvoie à la répartition sexuelle des rôles. Entretenir un cheval revient, en fait, à agir comme dans tout "travail avec le vivant" (Salmona 1986), animal ou humain, et à utiliser des pratiques et des savoirs comparables avec ceux des "travailleurs du corps": infirmiers médecins, mères de famille. Aussi le rapport des cavalières avec les chevaux présente-t-il des traits communs avec le rapport au chien ou au porc des femmes appartenant aux sociétés traditionnelles (Milliet 1993). L'état actuel des recherches incite à attribuer, et à la nature, et à la culture, mais dans des proportions indéterminées, ces comportements féminins (Tourre-Malen 2006). Nonobstant cette incertitude, certaines manifestations paraissent clairement attachées au genre c'est-à-dire à la socialisation différentielle à laquelle sont soumis les individus en fonction de leur sexe biologique (Goffman 2002). Dès l'enfance, les petites filles sont éduquées à l'attention d'autrui et à l'anticipation des réactions affectives. Elles sont ainsi préparées à nouer des liens affectifs, notamment avec les animaux. En outre, en maternant les chevaux, les femmes se conduisent conformément aux attentes sociales vis-à-vis de leur sexe et des fondements du "métier de femme": le souci de l'autre et le don de soi (Molinier 2003).

L'état de dépendance du cheval donne l'occasion aux cavalières de mettre en œuvre de faire preuve d'attitudes maternantes, de compassion et

1) Maître de conférences à Université Paris 12 Val-de-Marne, chercheur associé à l'Institut d'ethnologie méditerranéenne et comparative (UMR 6591, Aix-en-Provence)

d'oblativité. Ces penchants, dès lors qu'ils ne s'expriment pas façon excessive, facilitent l'intégration des femmes et des filles dans le milieu équestre et participent à sa féminisation — au sens quantitatif mais également qualitatif comme le montrent les modifications que connaît la culture équestre (Digard 2004; Tourre-Malen 2006). En effet, le souci de la préservation du bien-être du cheval, traduction équestre des sensibilités animalitaires ambiantes (Digard 2004), s'accompagne souvent d'une augmentation du seuil de ce qui est considéré comme pénible pour le cheval qui rend de plus en plus difficilement supportable son assujettissement; un assujettissement pourtant consubstantiel — faut-il le préciser? — à l'équitation. Cela explique, en partie, le succès de l'équitation dite

"éthologique" qui véhicule l'idée d'une relation au cheval sans contrainte, d'un partenariat fondé sur "l'amour, le langage et le respect" en communiquant avec le cheval et non pas en le dressant (La Cense 2003), la mise à la retraite des chevaux réformés, la remise en cause du CCE (concours complet d'équitation), les campagnes contre l'hippophagie,... Dans ses formes extrêmes, ce souci rend odieuse l'idée de l'exploitation d'un animal aux seules fins du plaisir de celui qui le monte et tend à rapprocher le statut du cheval de celui d'un animal de compagnie, statut auquel le cheval peut difficilement accéder, ne serait-ce qu'à cause de sa taille et de son incapacité à maîtriser ses sphincters (Digard, 2004).

Bibliographie

DIGARD Jean-Pierre *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*, Arles, Actes Sud, 2004.

GOFFMAN Erving *L'arrangement des sexes*, Paris, La Dispute, 2002 (1ère éd. en anglais 1977).

LA CENSE *Les savoirs d'équitation éthologique. Savoirs 1 & 2*, Paris, Le Cherche midi, 2003.

MILLIET Jacqueline *Nature et enjeu du rôle des femmes dans la domestication des animaux: l'exemple du porc et du chien*, thèse de doctorat en anthropologie sociale, Paris, EHESS (ss. dir. Jean-Pierre Digard), 1993.

MOLINIER Pascale *L'énigme de la femme active. Égoïsme, sexe et compassion*, Paris, Payot, 2003.

SALMONA Michèle "Les femmes et le travail avec le féminin: des qualifications "invisibles"", *Ethnozootecnie* n° 38, 1986, pp. 91-106.

TOURRE-MALEN Catherine *Femmes à cheval. La féminisation des sports et des loisirs équestres: une avancée?*, Paris, Belin, 2006.

CAPACITÉS D'ADAPTATION DU VERRAT EN CIA: RÉPONSES AUX INTERVENTIONS HUMAINES ET RELATION AVEC LA RÉPONSE AU DÉBOURRAGE

Alexandra DESTREZ (1), S. FERCHAUD (2), C. GRAND (2), S. BOULOT (1), V.
COURBOULAY (1), M-C MEUNIER-SALAÛN (3)
Avec la collaboration technique de J. BOUTIN ET C. AUDOUX (2)



Verrat sur la balance (UEICP, 2009)

Introduction

La capacité d'adaptation des verrats aux manipulations humaines (pesées, collectes) dans les centres d'insémination artificielle est peu connue (EFSA, 2007). De plus, un lien entre longévité et succès de débouillage (Ferchaud et al 2009), suggère que la quarantaine pourrait être une phase sensible (nouvel

environnement, 1^{ère} collecte de sperme). L'objectif de l'étude vise donc à évaluer les réponses comportementales des verrats aux interventions humaines en quarantaine et leurs impacts sur la réussite de l'obtention du premier éjaculat (débouillage).

Matériels et méthodes

L'étude est réalisée sur 6 lots de 10 verrats suivis à l'unité expérimentale d'insémination de l'INRA de Rouillé. A l'entrée en quarantaine les animaux sont placés dans une case individuelle de 8m² sur sol paillé, et sont nourris une fois par jour (2,5 kg/j en moyenne).

Le lendemain de l'arrivée des verrats en quarantaine, avant la première présentation du mannequin de monte (J1), ainsi que 14 et 35 jours plus tard (respectivement J14 et J35), les animaux sont soumis à un test visant à évaluer la relation homme-animal (test RHA). Un observateur non familier entre dans la loge et se dirige vers l'animal selon une procédure en 3 étapes:

Etape 1: l'observateur se positionne vers le

verrat à 2 m de celui-ci et attend 10 secondes.

Note 0: le verrot s'écarte et ne revient pas

Note 1: le verrot s'écarte initialement puis s'approche

Etape 2: l'observateur se dirige vers le verrot et s'accroupit face au verrot à une distance de 0.5 m et attend 10 secondes.

Note 2: le verrot s'écarte et reste éloigné

Note 3: le verrot s'écarte initialement puis s'approche

Etape 3: l'observateur, resté accroupi, essaie de toucher le verrot entre les 2 oreilles

Note 4: le verrot s'écarte et ne revient pas

Note 5: le verrot s'écarte puis revient

1) ENITA-Clermont-Ferrand, 2009 – INRA, URH ACS, IFIP Institut Technique du Porc, F-35650 Le Rheu

2) INRA, UE88 UEICP, F-86480 Rouillé

3) INRA, UMR1079 SENAH, F-35000 Rennes

4) Une partie des résultats de cette étude seront présentés aux Journées de la Recherche Porcine les 2-3 Février 2010.

Note 6: le verrat permet à l'observateur de le toucher sans réponse de retrait.

L'étape 1 débute seulement lorsque le verrat a repéré l'observateur afin de ne pas surprendre l'animal. Dès que le verrat recule et ne revient pas vers l'observateur le test s'arrête.

Selon la note obtenue, les verrats sont classés en peureux (notes 0 ou 1), méfiants (notes 2, 3 ou 4) ou confiants (notes 5 ou 6).

Les séances de débouillage sont réalisées dans la case de quarantaine, le jour du test RHA. Elles consistent en la présentation du mannequin de monte (solicitation) qui peut être répétée lors de la séance et les jours suivants jusqu'à l'obtention d'un premier éjaculat. Après l'introduction du mannequin, un observateur note en continu les tentatives de monte, les

montes sans collecte, la monte efficace et la fin de collecte. Les comportements d'intérêt pour le mannequin sont aussi notés (salive, renifle, grogne, mord, tourne autour, soulève, joue avec), l'attention orientée vers l'animalier ou vers un verrat de la loge adjacente et la position couchée.

Lorsque la phase de quarantaine est terminée et que les verrats ont été transportés en centre de collecte, les animaux sont soumis à un test de manipulation lors d'une pesée. Le verrat est déplacé de sa case par un animalier, utilisant un bâton pour le diriger vers la balance.

Le comportement du verrat est alors noté selon le code de réactivité 1/ entrée spontanée, 2/ entrée hésitante, 3/ entrée avec contrainte sur le verrat, 4/ retournement avant de rentrer dans la balance.

Résultats - discussion

Les réponses des animaux au test RHA à J1, montrent une répartition inégale sur l'échelle de confiance à l'homme, la moitié des animaux appartenant à la classe "méfiant" (50%) comparativement à 27% et 23% dans les classes "peureux", et "confiant" respectivement.

L'évolution de cette confiance à l'homme va dans le sens positif pour plus de 70% des animaux; les verrats restant confiants ou améliorant leur note, entre J1 et J14 ou entre J14 et J35. Les verrats deviennent donc moins peureux (ou méfiants). Les manipulations auxquelles ils sont soumis lors de ces 35 jours (débouillage, collectes,...), semblent les rendre plus dociles.

Le premier éjaculat est obtenu pour seulement 57% des verrats à la première présentation et certains animaux nécessitent plusieurs sollicitations ($2,3 \pm 2,0$). Uniquement 37% des verrats présentent un intérêt élevé pour le mannequin lors de son introduction. Il n'apparaît pas de relation entre la réponse des animaux au test RHA (peureux/méfiants/confiant) et les critères

enregistrés lors des séances de débouillage.

Lors de la pesée, la majorité des verrats entrent de façon spontanée dans la balance (75% contre 17% hésitants, 2% contraints et 6% se retournant). Les animaux sont donc dans la majorité des cas plutôt dociles lors de la manipulation. Les animaux qui se montrent confiants à l'approche de l'homme dès le premier test (J1) sont, dans plus de 70% des cas, les mêmes animaux qui sont manipulés facilement lors de la pesée ($P=0.05$).

Les 2 tests décrits dans cette étude ne semblent pas être de bons prédicteurs de réussite de l'obtention du premier éjaculat. Le test RHA peut être biaisé du fait d'une habitude progressive du verrat à l'homme. Il pourrait être envisageable de réaliser ce test à un autre moment de la vie de l'animal, dans l'élevage d'origine par exemple.

Le test de manipulation s'est avéré difficile à standardiser compte tenu des installations disponibles.

Conclusion

Ces premières observations ont permis de mettre en évidence une variabilité de réponse des animaux aux interventions humaines, mais aussi une possibilité d'"apprivoisement" des verrats. Par contre, les causes de cette variabilité de réponse et les implications pratiques éventuelles restent à expliciter.

Des analyses complémentaires sont donc

nécessaires pour préciser les effets d'autres caractéristiques individuelles (adaptation au logement, état des aplombs, race, évolution du comportement lors des différentes sollicitations), ainsi que les facteurs liés à l'environnement (saison, logement) sur la réussite de l'obtention du premier éjaculat.

Bibliographie

- European Food Safety Authority (EFSA), 2007. On animal health and welfare aspects of different housing and husbandry systems for adult breeding boars, pregnant, farrowing sows and unweaned piglets. *The EFSA Journal*, 572, 1-13
- Ferchaud S., Grand C., Furstoss V., Meunier-Salaün M.C., Boulot S., Courboulay V., 2009. Facteurs associés à la réussite de la première tentative de collecte de semence du verrat. *Journées Rech. Porcine*, 41, 257-258.
- Flowers W.L., 2008. Genetic and phenotypic variation in reproductive traits of AI boars. *Theriogenology*, 70:1202-1208.

EVALUATION MULTICRITÈRE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Raphaëlle BOTREAU ⁽¹⁾

Les questions de bien-être animal préoccupent de plus en plus les sociétés occidentales (Roex and Miele, 2005). Des directives européennes visant à protéger les animaux d'élevage ont été adoptées et des stratégies commerciales ont vu le jour. Cependant, la façon dont le bien-être est pris en compte varie largement d'un cahier des charges à un autre, ce qui rend la lecture des labels et autres allégations "bien-être" difficiles à cerner pour les consommateurs. En effet, il n'existe actuellement pas de méthode de référence permettant d'évaluer le bien-être des

animaux dans les élevages. L'objectif du projet Welfare Quality[®], cofinancé par l'union européenne, est de construire une méthode harmonisée pour l'évaluation du bien-être des bovins, porcs et volailles, qui pourrait alors servir la communication entre les différentes parties prenantes, des éleveurs aux consommateurs, en passant par l'Union Européenne (Blokhuis *et al.*, 2003). Cet outil d'évaluation pourrait également servir de base à un diagnostic/conseil auprès des éleveurs.

Objectifs

La thèse a eu pour objectif de construire un modèle d'évaluation globale du bien-être des vaches laitières en ferme. Ce modèle devait être suffisamment générique pour pouvoir être par la suite transposé aux autres types d'animaux concernés par le projet européen. Il convenait donc de faire reposer le modèle "vaches laitières" sur un langage et une méthodologie communs aux espèces

concernées par le projet. Le système d'évaluation devait fournir une information sur les fermes appropriée pour une utilisation dans le cadre de procédures de certification "bien-être". Le modèle vise donc à obtenir un **tri ordonné** des fermes (selon la terminologie établie par Roy, 1985), entre des niveaux de bien-être.

Une évaluation multicritère

Le bien-être animal se compose de plusieurs dimensions: santé, comportement, absence de stress... qui ne se compensent pas entre elles. L'évaluation globale du bien-être doit donc reposer sur un ensemble de mesures complémentaires. De par la nature non-compensatoire du bien-être animal et les multiples données à intégrer, les méthodes développées en Aide à la Décision Multicritère paraissent parfaitement appropriées (Roy, 1985; Bouyssou *et al.*, 2000; Pomerol and Barba-Romero, 2000).

Le modèle d'évaluation suit une structure d'évaluation séquentielle: plusieurs critères complémentaires sont construits à partir d'une cinquantaine de mesures prises sur les animaux, puis agrégés afin

d'obtenir une évaluation globale. La famille de critères doit être exhaustive et minimale, composée au maximum d'une douzaine de critères, acceptés et reconnus par les futurs utilisateurs et chaque critère doit pouvoir être interprété indépendamment des autres (Bouyssou, 1990). Nous avons défini un ensemble de 4 principes (*Alimentation adaptée, Logement correct, Bonne santé et Comportement approprié*), subdivisés en 12 critères, permettant de couvrir l'ensemble des dimensions du bien-être. A l'intérieur d'un critère des compensations entre mesures sont possibles, mais les compensations sont limitées entre critères et entre principes.

Construction du modèle d'évaluation multicritère du bien-être animal

Les données recueillies sur le terrain sont interprétées en termes de bien-être. A ce stade, les méthodes de synthèse de l'information les plus adaptées sont choisies en fonction du nombre de mesures à prendre en compte, de leur nature, de leur précision et de leurs importances relatives vis-à-vis du critère concerné. Pour certains critères les données recueillies sur le terrain sont comparées à des seuils d'alertes et incorporées dans des

arbres de décision, pour d'autres des sommes pondérées sont calculées puis transformées par une fonction d'utilité, etc. L'évaluation de chaque critère est présentée sous la forme d'un score allant de 0 (la pire situation) à 100 (la situation idéale), où le 50 correspond à la situation passable. Cette échelle est commune à l'ensemble des critères. Les paramètres ont été définis sur la base d'avis d'experts (chercheurs en sciences animales ayant développé les mesures). Des jeux de données étaient présentés aux experts et ils devaient attribuer un score à chaque situation (par ex. des pourcentages de vaches légèrement ou

1) présenté par Isabelle VEISSIER; AgroParisTech, 2008 – INRA.

sévèrement boiteuses).

Les critères composant un même *principe* sont ensuite agrégés en utilisant une méthode (l'intégrale de Choquet) permettant de rendre compte du fait que certains critères sont plus importants que d'autres et des faibles compensations entre critères. Les paramètres ont été définis à partir d'avis d'experts (chercheurs en sciences animales et sociales impliqués dans Welfare Quality®).

L'agrégation des principes pour former une *évaluation globale* utilise une procédure de tri multicritère de type ELECTRE TRI (voir par ex. Moscarola and Roy, 1977; Mousseau and Slowinski, 1998), permettant de comparer chaque ferme à des profils prédéfinis délimitant

ici quatre niveaux de bien-être: *Non classé*, *Acceptable*, *Amélioré* et *Excellent*. Ces quatre niveaux ont été définis de sorte à satisfaire les différentes utilisations du système d'évaluation identifiées par des représentants des principaux utilisateurs potentiels (producteurs, distributeurs, vétérinaires, associations de protection animale, institutions et scientifiques), tous membres du Comité Conseil de Welfare Quality®. Les profils de référence ainsi que les règles d'appartenance aux différentes catégories ont été définies sur la base d'avis d'experts (scientifiques impliqués dans le projet et membres du Comité Conseil) et compte-tenu de la distribution des fermes laitières visitées dans Welfare Quality®.

Conclusion

Le modèle d'évaluation proposé dans cette thèse permet de respecter la nature multidimensionnelle du bien-être animal, de formaliser le raisonnement suivi par des experts, de maintenir l'information disponible à toutes les étapes de la construction et ainsi de servir de base à un diagnostic. Le système d'évaluation (définition des mesures et modèle d'évaluation) du bien-être qui résultera de

Welfare Quality® pourra alors répondre aux attentes sociétales: un éventuel étiquetage obligatoire au niveau européen, un possible label garantissant le bien-être des animaux, un suivi d'élevage associé à du conseil aux éleveurs ou encore à des fins de recherche. La capacité du modèle à pouvoir expliquer les résultats est particulièrement utile dans ces deux derniers cas.

Bibliographie

- Blokhuis HJ, Jones RB, Geers R, Miele M and Veissier I 2003. Measuring and Monitoring Animal Welfare: Transparency in the Food Product Quality Chain. *Animal Welfare* 12, 445-455.
- Bouyssou D 1990. Building criteria: a prerequisite for MCDA. In: *Readings in Multiple Criteria Decision-Aid* (ed CA Bana e Costa), pp. 58-80. Springer Verlag, Heidelberg.
- Bouyssou D, Marchant T, Pirlot M, Perny P, Tsoukias A and Vincke P 2000. *Evaluation and Decision Models - A Critical Perspective*. Kluwer Academic Publishers, Dordrecht.
- Moscarola J and Roy B 1977. Procédure automatique d'examen de dossiers fondée sur une segmentation trichotomique en présence de critères multiples. *RAIRO Recherche Opérationnelle* 11, 145-173.
- Mousseau V and Slowinski R 1998. Inferring an ELECTRE TRI Model from Assignment Examples. *Journal of Global Optimization* 12, 157-174.
- Pomerol J-C and Barba-Romero S 2000. *Multicriterion decision in management: principles and practice*. Kluwer Academic Publishers, Boston, United States of America.
- Roex J and Miele M 2005. *Farm Animal Welfare Concerns, consumers, retailers and producers - WelfareQuality® Reports No. 1*. Cardiff University, Cardiff, United Kingdom.
- Roy B 1985. *Méthodologie Multicritère d'Aide à la Décision*. Economica, Paris, France.

ANALYSES

Stéphane FRIoux et Emilie-Anne PEPY (dir.) - "L'animal sauvage entre nuisance et patrimoine-France XVI-XXIème siècle", ENS Lettres et Sciences humaines, 188 p., 22 €.

Cet ouvrage de 188 pages, 6 cartes et quatre illustrations, a été publié en 2009 par ENS Editions- Ecole Normale Supérieure, Lettres et Sciences humaines, 15 parvis René Descartes, BP 7000 - 69342 Lyon cedex 07, dans la collection Sociétés, Espaces, Temps.

Après une introduction de S.Frioux et E-A Pépy, l'ouvrage se présente en trois parties:

- Les territoires du sauvage-Les grands prédateurs, risque pour les sociétés humaines et / ou éléments du patrimoine naturel régional?

- L'animal sauvage en représentation(s)-Diversités historiques et géographiques des images et des situations.

- L'homme à la conquête du sauvage-Recompositions et domestications.

Trois ou quatre articles portant sur des espèces, des localisations géographiques, des périodes de l'histoire, constituent le corps de ces trois parties.

I -Les territoires du sauvage - Les grands prédateurs, risque pour les sociétés humaines et / ou élément du patrimoine naturel régional?

Eric Fabre, Maître de conférences en écologie à l'IUT de Provence, chercheur par ailleurs en histoire au CRHQ de Caen et Julien Alleau, doctorant au CRHQ ont voulu mettre en évidence la nécessité de combiner les regards du naturaliste et celui de l'historien: il faut relier l'écologie qui étudie les relations que les populations d'êtres vivants entretiennent entre elles et leur milieu et l'histoire qui permet de reconstituer à partir de documents l'écosystème lorsque celui-ci a disparu. C'est un "essai d'écologie historique". Un exemple est donné à partir du parc naturel régional du Verdon

Sophie Bobbé, Anthropologue, chercheuse associée au IIAC-Centre Edgar Morin.UMR 8177 signe un chapitre qui s'intitule: "Du bon usage de l'animal sauvage. Exemple d'un mode d'équarrissage écologique". Après avoir rappelé les caractéristiques de l'élevage caussenard, les principaux textes réglementaires relatifs à l'équarrissage, elle souligne le rôle de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et du Parc National des Cévennes dans la réintroduction du vautour fauve (*Gyps fulvus*) bien adapté au rôle d'équarisseur. Elle montre que les éleveurs ont admis cet animal sauvage et que le vautour a trouvé sa place à côté de l'équarisseur industriel.

Farid Benhammou, Docteur de l'ENGREF-Agro-Paris-Tech a présenté un travail qui s'intitule: "Renouveler l'approche géographique en environnement: l'ours des Pyrénées entre territoires et géopolitique".

L'auteur part du constat que la géographie s'est peu intéressée à l'animal sauvage. Il montre que la "guerre de l'ours" dans les Pyrénées qui oppose détracteurs et défenseurs de cet animal est un bel exemple de géopolitique interne à un Etat et opposant deux de ses composantes. Les évolutions induites par la PAC ont fragilisé l'élevage transhumant. Les éleveurs ont vu dans

l'introduction d'ours slovènes une nouvelle attaque contre eux. Pour l'auteur, l'ours incarne "soudainement des difficultés davantage liées à la déprise rurale, aux changements sociologiques et à la concurrence internationale", il précise que paradoxalement, cette introduction a permis de "créer des emplois de bergers et faciliter les pratiques d'élevage en montagne".

Coralie Mounet, Docteure en géographie CEMAGREF Grenoble, présente: "Quel "Vivre ensemble" possible avec le loup et le sanglier".

Autour de la multiplication du loup et du sanglier dans le massif alpin, s'opposent leurs défenseurs et détracteurs: naturalistes, chasseurs, éleveurs, cultivateurs. Ces groupes se rejettent ou de ne pas maîtriser l'expansion des populations ou de mal gérer leurs cultures ou élevages face à la présence de ces animaux sauvages. Mais selon les espèces, ces groupes n'ont la même vision. Ainsi les chasseurs sont contre le loup avec les éleveurs, mais - en principe- contre les cultivateurs lorsqu'il s'agit du sanglier. L'Auteure voit dans ces groupes "des acteurs ayant un rapport productif de type "culturel" [qui] se veulent porteurs de l'ancienne ruralité, des valeurs traditionnelles; les acteurs ayant un rapport de type "naturel" avancent des actions plus respectueuses de l'environnement".

Mais le "Vivre ensemble" conflictuel ne se limite pas à cette dichotomie, il dépend aussi des moyens financiers et humains mis en place. L'auteure prend alors l'exemple du loup autour de la réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors où la prise en compte des problèmes humains a atténué l'animosité. En Valbonnais, par contre, le Parc National des Ecrins sert de bouc émissaire, accusé de servir de refuge aux sangliers où ils ne peuvent être chassés et d'où par ailleurs ils sortent pour se nourrir dans les cultures. Les instances de protection sont là considérées comme "porteuses de valeurs nationales de protection, ressenties comme imposée au tissu social local."

II -L'animal sauvage en représentation(s). Diversités historiques et géographiques des images et des statuts.

Emilie-Anne Pépy, Docteure en histoire moderne, Université de Lyon nous entretient de "l'ours sur le territoire de la Grande Chartreuse".

Les documents écrits témoignent de la présence des ours dans le Désert de la Grande Chartreuse du XVIème au XVIIème siècle. La présence de l'ours semblait "intégrée comme une donnée inhérente à la vie montagnarde, inévitable et naturelle". Les troupeaux d'animaux domestiques étaient défendus par les moines, mais l'éradication de l'espèce n'effleurait pas les esprits. La Révolution ouvre le Désert à tous, autorise la chasse. Le XIXème siècle avec sa forte croissance démographique impose de davantage protéger les cultures. Dans la représentation des gens, d'animal discret l'ours devient un animal sanguinaire. Il disparaît de Chartreuse en 1860, mais il reste dans la légende de cette montagne si marquée par ailleurs par son empreinte religieuse.

Nathalie Blanc, Chargée de recherches CNRS,

Université Paris 7 "La blatte ou le monde en images".

La blatte (communément appelée cafard) a très mauvaise réputation. Ses moeurs nocturnes, son aptitude à profiter de la moindre faille dans la construction pour s'introduire dans les appartements supposés alors mal entretenus expliquent la mauvaise image qui l'accompagne. En effet "l'appartement est un "territoire" particulier, humain. Il doit être domestiqué. La présence des animaux n'est tolérée que dans la mesure où elle voulue et contrôlée."

Stéphane Frioux, Doctorant en histoire contemporaine, Université de Lyon pose la question: "Les insectes, menace pour la ville à la Belle Epoque?"

La fin du XIXème siècle voit l'hygiénisme conduire à des stratégies de défense contre les Mouches et Moustiques - insectes considérés comme vecteurs en particulier de beaucoup de maladies - soit par des procédés chimiques, soit par l'hygiène publique ou privée: on expulse de la ville "des activités qui traitent la matière organique en décomposition et les animaux source de déjections, comme les chevaux et les bovins". Les poubelles, les stations d'épuration des eaux d'égout, l'incinération des ordures ménagères sont alors prônées. De même le maintien des populations de Moustiques inquiète les hygiénistes. Dans les années 1960-70, c'est la multiplication des Pigeons et Etourneaux qui a attiré l'attention. Le présent se pose des questions sur l'effet des insecticides sur l'avenir de l'entomofaune.

III - L'homme à la conquête du sauvage - Recompositions et domestications. Olivier Levasseur. Chercheur associé au Centre de recherches historiques de l'Ouest. "Discours et réalités autour de la naissance des activités ostréicoles en France".

Sous l'Ancien Régime, devant l'épuisement des ressources ostréicoles l'Etat intervient par la mise en place de périodes de pêche et un accès réglementé aux bancs.

Il faut ensuite attendre 1852, pour qu'à nouveau l'Etat s'intéresse à la question. Un décret de 1852, réorganise la pêche littorale. Napoléon III va encourager la recherche en aquaculture placée sous la houlette de Victor Coste. Un site expérimental est créé à Saint-Brieuc, puis d'autre dans les îles de Ré et d'Oléron, à l'étang de Thau... Les essais se soldent d'abord par des échecs puis dans le bassin d'Arcachon, c'est le succès.

Coste ne manque pas de détracteurs, les critiques portent entre autre sur le rôle majeur de l'Etat. Après 1873, une nouvelle phase se développe: "celle des entrepreneurs privés et du lotissement des estrans".

Jean-François Malange, Doctorant en histoire contemporaine, Université de Toulouse-Le Mirail: "Pêcheurs, pisciculteurs, science et Etat français face au "sauvage" aquatique de 1842 à 1908."

A la fin du XIXème siècle, un discours alarmiste se propage sur le dépeuplement des rivières. C'est aussi l'époque du développement de la pêche à la ligne dans tous les milieux sociaux et la création des sociétés de pêche. La fécondation artificielle des œufs de poisson devient une pratique courante à partir de 1842. L'Etat décide de confier

le repeuplement des rivières aux sociétés de pêche qui créent alors des établissements de pisciculture, d'abord avec des espèces indigènes puis avec des espèces allochtones telles le saumon de Californie et le poisson-chat. Pour le premier c'est un échec, le second considéré en 1908 comme une solution –miracle est estimé être un fléau dès 1935. Mais dès 1908 était apparue une autre conception concernant le poisson sauvage: "le conserver, en modifiant notamment les pratiques humaines qui peuvent l'affecter."

Eric Baratay, Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Lyon 3, présente: "La visite au zoo. Regards sur l'animal captif 1793-1950."

Après un rappel de la création de premiers zoos, l'auteur précise qu'au cours du XIXème siècle, la baisse du coût d'entrée permet à un public de plus en plus modeste de voir des animaux non européens vivants. C'est d'abord l'exotisme que les visiteurs viennent rechercher puis des espèces privilégiées: grands mammifères, fauves, serpents. Les ours, pingouins, singes attirent car ils semblent imiter l'homme.

Le public classe les animaux selon une zoologie opposant les mauvais et les bons, les méchants (reptiles, carnivores), et les gentils (herbivores). Son attitude est partagée entre le désir de contact (le don de nourriture, qui est à la fois signe de domination mais aussi d'amitié) et des actes de violence qui ne sont pas rares, reflet souvent des violences familiales ou sociales.

André Micoud, Directeur de recherche honoraire, chercheur associé au Modys (UMR 5264 du CNRS) Lyon-St-Etienne tire les conclusions de ces interventions.

Il rappelle d'abord qu'en 1846, le Dr Parisot créa la Société de Protection des Animaux. Avec l'âge industriel, l'Auteur voit apparaître cinq catégories d'animaux:

- les animaux ouvriers urbains, il s'agit des animaux de trait, en particulier des chevaux, qui tiraient les charrettes de marchandises ou les véhicules de voyageurs. C'est pour lutter contre les mauvais traitements auxquels un certain nombre d'entre eux étaient soumis que fut votée, en 1850, la loi Grammont.
- les animaux d'élevages industrialisés: "viande sur pied, machines à lait", etc... dont la fin par insensibilisation ne date que de 1964,
- les animaux de laboratoire,
- les animaux de compagnie dont le nombre a explosé au XXème siècle, reconnus pour leur rôle affectif ou thérapeutique,
- les animaux sauvages naturalisés vivants. Au début du XXIème siècle le terme passe du sens de "dangereux pour l'homme et ses cultures" à celui de "naturel", vivant indépendamment de toute intervention humaine. Très récemment s'est développée l'idée qu'au nom de la "chaîne du vivant" ou de la "biodiversité", toutes les espèces menacées devaient être protégées. Ce sont donc des animaux "sauvages naturalisés vivants" ou "à nouveau admis à vivre parmi nous".

L'auteur propose de substituer à l'ancienne polarité domestique / sauvage, celle inspirée des travaux de G. Simondon: le vivant-matière et le vivant-personne.

Jean Blanchon

François VALLAT – "LES BŒUFS MALADES DE LA PESTE. LA PESTE BOVINE EN FRANCE ET EN EUROPE, XVIII^o-XIX^o SIECLES"; Presses Universitaires de Rennes, COLL. "HISTOIRE", RENNES, 360 PAGES, 2009. (19€)

L'auteur situe d'entrée l'un des intérêts de son étude, laquelle a fait l'objet d'une soutenance de thèse de doctorat en histoire avant d'être publiée: l'opinion publique étant choquée aujourd'hui par les abattages massifs requis par la prophylaxie sanitaire, il est utile de chercher à comprendre la genèse et la légitimité de ces mesures. Suivre pas à pas le travail réglementaire suscité par la peste bovine pendant un siècle et demi est un bon moyen de s'éclairer sur le sujet. Les sources d'étude sont longuement présentées; elles permettront de reconstituer et comprendre l'ensemble des épisodes survenus en France et les mettre en relation avec ceux des pays voisins, en insistant sur la circulation des idées.

L'ouvrage est divisé en trois parties. La première, intitulée "La peste bovine, fléau oublié, contagion exemplaire", consiste en une étude de l'"histoire naturelle" de cette maladie, de la marche des épizooties en Europe occidentale aux XVIII^o et XIX^o siècles, puis des conséquences zootechniques. Dans un premier temps, la maladie est caractérisée. Introduite dans une région depuis longtemps indemne, la peste bovine qui, dans sa forme aiguë, entraîne typhos et diarrhée, extermine les animaux de tout âge, la morbidité atteignant les 90% et la mortalité, de 30 à 90% selon les souches. Les petits ruminants et les porcs peuvent être contaminés mais, n'exprimant que des symptômes ténus, ils n'ont pas été concernés par les mesures sanitaires et purent donc entretenir la contagion. La race Grise des Steppes a joué un rôle important dans la diffusion de la maladie car chaque épizootie de peste bovine a été la conséquence d'importation de bétail "Gris". Apparemment devenue résistante compte tenu de la quasi-endémicité de la peste bovine dans les plaines d'Asie, la Grise des Steppes s'avéra néanmoins demeurer porteuse saine, donc excrétrice de virus, ce qui est contraire aux règles classiques et pose un problème de fond.

Un essai de reconstitution des principales épizooties en Europe occidentale de 1710 à 1871 est ensuite exposé. Il est à peu près sûr que le XVII^o siècle a ignoré la peste bovine en Europe: le virus a donc rencontré, au début du XVIII^o, un cheptel pleinement sensible et immunologiquement neuf, et surpris les professionnels de l'élevage, non préparés à une contagion animale de cette ampleur. Une dizaine d'épizooties est répertoriée, toutes n'ayant pas touché la France. Les mouvements d'animaux liés au commerce et aux guerres sont la cause principale du développement de la peste bovine. A signaler que la France, indemne depuis plusieurs décennies, a beaucoup souffert de cette maladie en 1870-72. Or, trente ans plus tôt, un professeur d'Alfort, Onésime DELAFOND, avait prédit que, si on était de nouveau en guerre avec les peuples allemands, prussiens, russes ou hollandais, "à cette calamité viendrait bientôt s'en joindre une autre, le typhus contagieux sur notre gros bétail".

F. VALLAT s'intéresse ensuite aux conséquences zootechniques possibles des épizooties de peste bovine.

Des régions sont restées indemnes de 1714 à 1869 -le Cotentin, la Bretagne, le Poitou, le sud-est du Massif Central- et leur cheptel connaîtra une réputation durable et méritée, peut-être parce que la sélection n'a pas été entravée par les épizooties. A l'inverse, d'autres régions ont été décimées et probablement repeuplées avec des animaux de régions non touchées. C'est apparemment de là que viendrait l'idée encore entendue de nos jours laquelle la race Camargue aurait été décimée et remplacée par de la Salers, que le Charolais dériverait de bétail de Toscane, que les contreforts pyrénéens ont été repeuplés par du bétail d'Auvergne et du Quercy etc... Qu'un repeuplement ait été effectué à partir de bétail de régions voisines est effectivement fort probable mais un retour au type régional a pu parfaitement s'opérer, par absorption de la population migrante par les survivants régionaux, hypothèse que ne paraît pas envisager F. VALLAT.

La deuxième partie, "Comprendre et lutter: des règlements contre la maladie", s'intéresse aux théories pathologiques sur la peste bovine, aux règles successives de police sanitaire et à leurs conséquences. Après avoir signalé que l'importance de la peste bovine de 1711 à 1816 a focalisé sur elle les innovations en matière de police sanitaire, l'auteur rappelle ce que sont les méthodes de lutte actuellement en vigueur, afin de mieux apprécier l'efficacité des mesures anciennes. Les Anglais et les Italiens furent des pionniers qui, en 1715, mettaient déjà en œuvre un remarquable ensemble de mesures, ne différant de la législation actuelle que sur deux points: les animaux contaminés ne sont pas abattus; le vide sanitaire sur les pâtures et dans les locaux est excessif, ceci s'expliquant par la méconnaissance à l'époque de la durée de la persistance des matières contagieuses. La France n'appliquera que des mesures timides et il faudra le long épisode de l'inefficacité des efforts réglementaires de 1771 à 1775 pour que soient prises des mesures de plus en plus exigeantes, finalement assorties d'une indemnisation et de l'assommement des contaminés. L'Arrêt du Conseil du 16 juillet 1784, qui restera le fondement de la police sanitaire vétérinaire, prévoit, pour six maladies: déclaration, marquage et isolement, abattage des malades, enfouissement et désinfection, interdiction du commerce, encouragement de la délation, définition de la compétence judiciaire. Il manque l'abattage des suspects, qui ne surviendra qu'un siècle plus tard, sur le conseil d'experts revenus de voyages d'étude dans les pays de l'Est.

Les conséquences générales du fléau sont analysées au travers des postes suivants: la destruction des cadavres, la consommation de viande, le commerce des cuirs, le remplacement des bovins de trait par des équidés, les indemnisations et la manière dont la population ressent les mesures. Notons que la consommation de bêtes malades a fait l'objet d'amples débats, les nombreuses contaminations de bouchers et de consommateurs par le charbon depuis le Moyen-Age ayant incité à la prudence. On a fini par avoir la certitude que la peste bovine ne se transmettait pas à

l'homme par la viande; on sait d'ailleurs qu'après le siège de Paris en 1870, la population n'a consommé que de la viande malade, le troupeau de ravitaillement rassemblé à la hâte étant pleinement infecté. Notons aussi que, dans l'ensemble et en dépit de réels efforts financiers, la population réagit mal, à cause de la difficulté d'application des mesures proposées (VICQ d'AZYR donnait trois recommandations sur la boisson, quatre sur l'alimentation, trois sur le pansage et deux sur le travail des bêtes) et de l'incapacité des professionnels à guérir les animaux. Les propriétaires étaient pourtant tentés de traiter, en recherchant le "remède miracle".

La troisième partie, intitulée "Guérir ou prévenir", se propose précisément de faire le point sur le sujet. La peste bovine n'a suscité aucun traitement traditionnel spécifique. Comme les thérapeutiques, aussi bien populaires que savantes, se sont avérées inefficaces, une foule de remèdes secrets, annoncés comme souverains, est évidemment apparue. A partir de 1775, l'inutilité des traitements était toutefois admise par les vétérinaires et des mesures d'hygiène, préconisées: aération, assainissement des locaux, propreté des murs, élimination des fumiers, auxquels s'ajouteront des fumigations (tirant leur origine des parfums utilisés dans les pestes humaines aux XIV^e et XV^e siècles). Une méthode originale, qui allait conduire en un siècle et demi à la vaccination, avait toutefois vu le jour: l'inoculation, suscitée par une identité apparente entre la petite vérole de l'homme et la peste bovine. Il faudra toutefois du temps pour comprendre qu'il fallait inoculer à partir d'animaux où la maladie connaissait une évolution

bénigne. Si le prélèvement était fait sur des animaux atteints de forme virulente, les sujets inoculés étaient condamnés à mort. C'est ce risque de propagation de la maladie qui explique que la méthode fut interdite en France au XVIII^e siècle. La vaccination n'apparaîtra que beaucoup plus tard, dans les années 1930.

Dans sa conclusion, l'auteur remet en exergue un certain nombre de points: la peste bovine fut une grande calamité agricole; le cheptel, dans les zones touchées, s'esr reconstitué à partir d'animaux issus des régions épargnées, ce qui a généré de nouvelles races régionales; les innovations en matière de police sanitaire sont venues, au XVIII^e siècle, essentiellement d'Italie, d'Angleterre et des Pays-Bas autrichiens; les six épisodes français de peste bovine aux XVIII^e et XIX^e siècles ont permis progressivement d'édifier une réglementation efficace, fondée sur le pragmatisme et l'empirisme, avant que la microbiologie n'apparaisse; la peste bovine a permis aux vétérinaires de s'imposer comme des interlocuteurs du Pouvoir et elle a puissamment contribué à faire reconnaître leur profession, que de maigres succès thérapeutiques tardaient à différencier des guérisseurs professionnels.

Au total, le travail de François VALLAT, outre qu'il répond bien à l'objectif annoncé, à savoir comprendre la genèse et la légitimité des mesures de prophylaxie sanitaire, illustre aussi l'impact parfois désastreux qu'ont pu avoir les maladies animales sur l'économie agricole.

Bernard DENIS

Frédéric DUHART – "DE CONFITS EN FOIES GRAS. Une histoire des oies et des canards du Sud-Ouest"; Editions Elkar argitaletxea, Bayonne, Coll. "Terres et gens", 518 pages, 2009.

L'introduction contient une présentation très claire de ce volumineux ouvrage, qui fut au départ une thèse d'Université. Si l'auteur s'est intéressé au sujet, c'est notamment parce que des souvenirs d'enfance liés à l'oie ne l'avaient jamais quitté. Penser "foie gras" ou "confits" implique de s'intéresser aux êtres vivants dont ils sont issus mais aussi à la "fabuleuse aventure humaine, celle des femmes et des hommes qui les sélectionnent, les élèvent, les sacrifient, les transforment, les consomment et en rêvent parfois". Zootechnie et sociologie sont donc au programme. A noter qu'un thème ne sera pas abordé: "le grand concours d'hypothèses permettant d'établir une filiation directe entre les savoir-faire du gras développés dans le Sud-Ouest et ceux en usage dans une lointaine Antiquité", qui ne sont que "la quête désespérée d'une origine mythique". En effet, la culture du gras ne s'est épanouie dans le Sud-Ouest que depuis quelques siècles et il est impossible de la situer dans la continuité de pratiques antiques.

F. DUHART présente son mémoire comme avant tout issu d'un travail de terrain, "au ras du sol et bottes au pied", ce que confirme un très grand nombre des 1340 notes de bas de page, mais on remarque aussi une bibliographie de 713 références! L'intrication des données scientifiques avec des renseignements obtenus auprès des

éleveurs et acteurs de la filière rend l'ouvrage particulièrement vivant. Celui-ci est divisé en trois parties, dont chacune comprend deux sous-parties. Les titres sont souvent empreints d'une certaine poésie.

La première partie, intitulée "Il était une oie... et des canards" commence par des "Portraits de famille", c'est-à-dire une présentation des deux espèces ancestrales (l'Oie cendrée *Anser anser*, le Canard colvert *Anas platyrhynchos*), du Canard musqué *Cairina moschata* venu d'Amérique et des canards mulards. Conformément à la méthode qu'il utilisera tout au long de l'ouvrage, l'auteur s'intéresse toujours à l'évolution, n'hésitant pas à partir de considérations anciennes pour finir par les données les plus récentes sur le sujet. Ainsi, ce qui a trait à l'oie commence par l'évocation de sa place privilégiée de mets des grandes occasions au Moyen-Âge, pour en terminer par sa chute vertigineuse dans la seconde moitié du XX^e siècle, en passant par la sélection de l'Oie de Toulouse dès le XIX^e siècle, l'émergence de ses types "agricole" et "industriel", le retour à un modèle plus léger (Oie Grise des Landes ou d'Artiguères) et la sélection sur une aptitude du foie à rendre moins de graisse dans les années 1950, etc...Le Canard de Barbarie qui, contrairement au Dindon, originaire pourtant lui aussi d'Amérique, n'a pas généré de races mais seulement des variétés de couleur, a servi très

tôt à produire des mulards, tout en devenant également un palmipède à gaver (dans la décennie 1980, il représentait le tiers des canards gavés). Les mulards -création de l'Homme puisque les deux espèces parentales ne se rencontraient pas dans la nature- font l'objet de longs développements, sur la conduite naturelle de la reproduction (jusqu'à l'apparition de l'insémination artificielle dans les années 1980), sur les différents types qui ont été produits, le mulard blanc issu du Pékin étant celui qui a "lancé" la production intensive de foie gras.

"Histoires de vie" est le titre du second chapitre, qui conduit le lecteur de l'oeuf à la nourriture. Les éleveurs ont rapporté à F. DUHART que chaque oiseau a son individualité, qu'il est un être ensemble avec d'autres sujets voués au même destin et avec une humanité au travail et qui décide de leur sort. "De l'éclosion à la saignée, la vie du futur oiseau gras n'est donc rien moins qu'un fait de civilisation". Pendant longtemps, l'élevage des Palmipèdes fut le moyen de constituer une provision familiale de confit et gagner un peu d'argent par la vente des foies. C'est à partir de 1960 que certaines exploitations se sont orientées vers la production d'oiseaux gras dans un système de polyculture marchande, avec en ce cas une masculinisation des tâches, lesquelles étaient réservées aux femmes dans le système classique.

La reproduction, la phase de croissance (avec une évocation de l'ancien débouché représenté par le plumage), le gavage, font l'objet d'une étude zootechnique, historique et actuelle, pertinente. L'auteur rappelle que la lipogénèse hépatique est, chez les palmipèdes, un phénomène naturel qui demeure toujours réversible, même à la fin du gavage, alors qu'il commence à y avoir risque de mort chez les animaux. Il nous apprend que, jusqu'à une date avancée du XVIII^e siècle, les paysannes du Sud-Ouest ne gavaient pas les oies mais les laissaient s'engraisser elles-mêmes: le gavage ne fut que l'évolution interne, liée à la banalisation du maïs, d'un système d'élevage local. L'évolution des méthodes de gavage est longuement étudiée, le comportement des animaux en fin de période est décrit, et les questions si sensibles aujourd'hui du "bien-être", évoquées. L'abattage, traditionnel et industriel, fait également l'objet de longues considérations. On note au passage que le sacrifice d'un canard ne suscitait pas d'état d'âme – c'était une volaille comme une autre – tandis que le lien que les paysans entretenaient avec l'oie se rapprochait du lien avec la vache. L'art d'ouvrir et de découper est, lui aussi, longuement décrit (la technique ayant changé dans le dernier quart du XX^e siècle) et le négoce, étudié, avec le rôle des marchés et l'évolution de la filière.

La deuxième partie est intitulée "Les cuisines du gras". Elle porte d'abord sur "Du bon usage des carcasses", lesquelles, jusque dans le dernier tiers du XX^e siècle, n'étaient pas consommées en frais mais constituaient, sous la forme de confit, une réserve de viande. Ce sont les citadins qui ont découvert la possibilité de cuisiner des oies mal ou non gavées, que l'on eut rapidement l'idée de farcir, ainsi que les canards. Dans le système classique, la suralimentation visait à produire de la graisse et de la viande de conserve: ce n'est que plus tard que l'obtention d'un foie gras devint l'objectif premier. Le confit ne serait apparu qu'au XVII^e siècle, les oies étant auparavant salées, conformément à une pratique répandue pour d'autres

espèces. Le confit lui-même, conservé dans le traditionnel "pot à confit" jusque dans le deuxième tiers du XX^e siècle, ne s'est d'ailleurs substitué que lentement au porc dans le corpus alimentaire paysan. L'auteur nous parle aussi de l'utilisation qui était faite de tous les abattis car, dans l'oie, seul le bec a toujours été considéré comme bon à rien! Ces dernières décennies, la cuisine des carcasses de palmipèdes a beaucoup évolué avec l'apparition de magrets servis saignants et toute l'évolution culinaire qui s'en est suivie, grâce essentiellement à André DAGUIN et Michel GUÉRARD.

"Cuisiner entre deux foies" est le titre du second chapitre. Le foie gras d'oie ou de canard n'est culturellement distingué comme tel avec certitude que dans le dernier quart du XVIII^e siècle. Bien entendu, il en existait avant mais on les considérait comme des bons foies de volailles grasses. La comparaison foie d'oie/foie de canard, contrairement à ce que l'on pourrait penser, ne date pas d'aujourd'hui mais remonte à la fin du XVIII^e siècle. Il est le plus souvent reconnu aujourd'hui que le foie de canard est plus fin et a plus de goût mais le foie d'oie conserve ses amateurs. Le beau foie gras constituera toujours un article de grand luxe. La massification de la production a certes permis de lui faire jouer le rôle d'un "produit noble à la portée de tous les portefeuilles" mais il ne s'est pas banalisé... même lorsqu'il est placé sur des pizzas: c'est la pizza qui se trouve ennoblie! Les pâtés et foies de garde font l'objet de longues analyses, l'accent étant mis sur les innovations, qui ne connaissent pas toutes le succès (par exemple, l'association du foie gras et du poisson).

La troisième partie s'intitule "Un goût d'ici". Elle comprend, comme les précédentes, deux chapitres. Le premier, "De savoureux emblèmes", se focalise sur le rôle du gras en tant qu'identifiant alimentaire du Sud-Ouest, mais aussi en tant que trait culturel par rapport auquel ceux qui y vivent ou en sont originaires se positionnent. Les nouveaux modes de transport, au XIX^e siècle, ont consacré les produits du Sud-Ouest à Paris tandis que les voyageurs pratiquèrent volontiers le gastro-nomadisme après le premier conflit mondial. Dans l'entre-deux guerres, un engouement pour les plats régionaux conféra un regain de popularité aux produits qui nous intéressent sur les bonnes tables parisiennes. Mais il fallut évidemment une prise de conscience locale de l'importance des palmipèdes gras pour que l'aliment prenne peu à peu une valeur identitaire.

L'ouvrage se termine sur le thème du rejet de la culture du gras qui, dans le contexte actuel d'une excessive sensibilité à l'égard de l'animal, tend à placer "les produits du gras dans la catégorie de l'immangeable et les procédés permettant de l'obtenir parmi les choses indignes d'une humanité civilisée". Les efforts pour développer une contre-culture, les actions médiatiques, parfois spectaculaires comme des simulacres de gavage d'humains, l'invention d'un pâté végétal susceptible de se substituer au foie gras sont présentés. F. DUHART remarque lucidement que, si le gavage peut apparaître comme emblématique de la souffrance animale aux yeux de certains, le but de ses adversaires est beaucoup plus ambitieux: obtenir une "victoire finale sur la consommation de produits issus d'animaux mis à mort".

On aura compris que cet ouvrage est très riche, facile à lire et passionnant, plusieurs feuillets de planches en couleur ajoutant à l'agrément de sa consultation. Il démontre, s'il en était besoin, que les palmipèdes gras, dans

le sud-Ouest, symbolisent tout un pan de civilisation.

Bernard DENIS

**Fabrice NICOLINO – "*BIDOCHÉ. L'industrie de la viande menace le monde*"; LLL
LES LIENS QUI LIBERENT ED., 2009. (386 p., 21 €)**

Le titre de l'ouvrage est polémique et destiné à attirer l'attention de l'acheteur potentiel. La plupart des chapitres sont agressifs, même lorsque la tonalité se fait humoristique. L'auteur nous annonce par ailleurs d'entrée que, lorsqu'il prit conscience du problème faisant l'objet de ce livre, il réduisit considérablement sa consommation de viande et que, fort probablement, il va devenir végétarien. Ce faisant, il grossira donc les rangs des penseurs et écrivains qui, sous prétexte de défendre le "bien-être" des animaux, posent des actes de nature à faire disparaître ces derniers – qu'en faire si on ne les consomme plus? – et, dans la foulée, leurs éleveurs. Bref, il y aurait suffisamment de raisons de ne pas s'intéresser à ce livre mais il se trouve que le message qu'il diffuse, au-delà de ce que nous venons d'évoquer, mérite d'être connu, d'autant plus qu'il est trop peu souvent évoqué chez les zootechniciens et les professionnels. L'auteur résume ce message en forme d'interrogation, en reprenant au passage les clichés classiques relatifs aux produits issus des élevages industriels: "Pour quelle raison folle laisse-t-on la consommation de ce produit plein d'antibiotiques et d'hormones menacer la santé humaine, détruire les forêts tropicales, aggraver dans des proportions étonnantes la si grave crise climatique en cours?". L'ouvrage, qui comprend 19 chapitres, se propose de le faire comprendre.

Le premier chapitre, intitulé "*Vivre vite, mourir jeune, faire un affreux cadavre*", est une description apocalyptique des conditions d'élevage et d'abattage actuelles, l'élevage moderne étant dans sa totalité assimilé à l'élevage "industriel" puisque "99,5% de la viande consommée en France provient de systèmes industriels. Le reste se partage entre la viande bio [...] et les races locales". Suit la dénonciation, d'abord d'une campagne télévisuelle de 1970 qui visait à sauver le bœuf, ensuite de la Loi sur l'élevage de 1966, qui voulait accroître les rendements et faire disparaître les paysans surnuméraires (on note au passage un inadmissible parallélisme avec l'eugénisme), enfin, du rêve de maîtrise technique de l'organisme animal qui avait alors cours à l'INRA (ce qui est parfaitement exact). L'objectif d'une "production de masse régularisée, normalisée et à bas coûts, conforme à ce que demandent les consommateurs" était alors le seul objectif. En dépit de la prudence de certains (on note le nom de M. LAURANS), les restes de l'élevage ancien (innovations locales, empiriques, diffusant difficilement d'une région à l'autre) disparaissent et cèdent la place à l'élevage hors-sol, dont la productivité augmente considérablement. Dans toute cette évolution, F. NICOLINO attribue un rôle clé à l'INRA, parce qu'il n'a cessé de mettre son savoir "au service de l'économie de la viande industrielle" et qu'il a par ailleurs permis à la France de s'octroyer une très belle place dans la sélection avicole.

Après l'INRA, c'est le secteur coopératif qui est "assommé", au travers d'InVivo. Cette dernière structure

communique autour des deux visions du monde agricole: l'américaine, championne de la concentration, de l'intégration et de l'intensification (exemple-type: Monsanto) et la française, univers de la coopération familiale (qui fait vivre InVivo ...). Pourtant, elle aussi est une vaste entreprise internationale, transnationale et capitaliste, qui a racheté EVIALIS, géant multinational de l'alimentation animale, et CARGILL-BRÉSIL. Celui-ci – donc InVivo, donc la France – est présenté comme étant au cœur d'un "massacre": au Brésil, le soja avance, détruisant tout sur son passage; il est directement responsable du déboisement; de plus, les éleveurs nomades ne pouvant plus utiliser les savanes et forêts de transition, devenues champs de soja, pénètrent de plus en plus dans la forêt. Cela n'empêche pas la France d'acheter 22% du soja brésilien, et le lobby du soja, très puissant à Bruxelles, de faire tout pour empêcher le recours aux alternatives (lupin par exemple).

Suit une analyse du modèle américain. Les abattoirs et le système industriel de la viande – puissance indéclinable dès le début du XX^e siècle – d'abord, puis un retour sur la manière dont a été inventé un système d'élevage de ruminants fondé sur les céréales. Pendant tout le XIX^e siècle, l'aristocratie et la bourgeoisie britanniques, friandes de viande bovine, recherchent des terres pour augmenter la production. L'Irlande n'y suffisant bientôt plus, l'Amérique du Nord prend la relève, d'autant plus que le maïs d'Amérique du Sud – nourriture extraordinaire pour les bovins – s'y était acclimaté avec succès à partir de 1830. Des investisseurs britanniques achètent des millions d'hectares dans deux régions complémentaires: les grandes plaines, restées vouées à l'herbe pour l'élevage, et le Corn Belt (ceinture de maïs) pour l'engraissement/ finition. Le lien qui unissait depuis des millénaires l'herbe et l'alimentation des ruminants se trouve, ainsi, rompu! C'est tout ce système américain que la France découvrira après 1945, et que l'INRA s'efforcera d'appliquer, avec l'aide de la JAC et de responsables politiques.

Le **chapitre 7** traite de l'utilisation massive des produits pharmaceutiques dans les élevages industriels. Celle-ci a été défendue par des scientifiques, tandis que d'autres dénonçaient le caractère très artificiel d'un élevage qui ne "tient" que par les médicaments et induit un stress pour les animaux. Malgré des interdictions et une réglementation sévère, l'auteur émet des doutes sur la manière dont elles sont respectées. Le chapitre suivant expose certains risques pour les consommateurs. A propos de la grippe H5N1, le transport d'animaux provenant des élevages industriels du sud-est asiatique est clairement mis en cause par F. NICOLINO, tandis que le rôle des oiseaux migrateurs et celui des petits élevages familiaux sont considérés comme très marginaux: pourtant, officiellement, ce sont eux qui servent de bouc émissaire. Il est noté par ailleurs la pratique parfaitement choquante qui consiste à

réintégrer déjections, plumes, litières dans l'aliment, bien que l'on sache que le virus H5N1 peut survivre 35 jours dans les excréments de poulets. L'élevage du porc fait également l'objet de commentaires. Au total, aux Etats-Unis, "70% de la totalité des antibiotiques sont utilisés dans les élevages industriels. C'est devenu une condition *sine qua non* de la concentration des animaux, sans laquelle les maladies de la promiscuité flambraient fatalement".

Le **chapitre 8**, intitulé "Pollutions sans rivage (épandage compris)", pointe la question écologique. Une étude de la FAO publiée en 2006 et non traduite en français concluait que l'élevage émet davantage de gaz à effet de serre que les transports planétaires et correspond à 18% des activités humaines. Une évocation de la pollution des eaux en Bretagne (un porc produit trois fois plus d'urine et d'excréments qu'un humain) précède une étude globale visant les ruminants: au plan mondial, 60% des terres agricoles servent au pacage de 360 millions de bovins et 600 millions de petits ruminants, d'où des risques évidents de surpâturage venant s'ajouter à la déforestation. Un bœuf coûte 15 500 litres d'eau à l'humanité (y compris celle qui a été utilisée pour faire pousser les plantes), d'où de prévisibles compétitions entre les humains et les animaux pour l'accès à l'eau. Le bœuf mérite donc, selon l'auteur, d'être considéré comme l'ennemi à la fois de l'homme, du climat et de la forêt (voir plus haut). Et tous les systèmes d'élevage, y compris en agriculture biologique, sont à incriminer.

Le titre "*Et si ça fichait le cancer*" illustre clairement la manière dont F. NICOLINO attire l'attention du lecteur car la thématique du chapitre est en réalité beaucoup plus vaste. Les relations entre la viande rouge et les charcuteries-salaisons d'une part, l'infarctus, le diabète, l'obésité et certains cancers de l'autre sont bien entendu rappelées. L'auteur souligne par ailleurs un paradoxe: alors que l'homme s'est à peu près passé de protéines dans son alimentation jusqu'en 1839, on a fini par admettre qu'elles étaient fondamentales dans l'alimentation, au point que l'aide aux pays en développement a intégré l'idée que les enfants du Tiers-Monde ne consommaient pas assez de protéines animales. Bien que l'on ait montré, dans les années 1960, que les cancers étaient les plus fréquents là où l'on consommait le plus de viande, celle-ci continue d'être considérée comme indispensable dans l'alimentation.

Le **chapitre 12** ("Un grand débouché sur la famine") est à notre avis le plus intéressant. Considérant que le nombre d'animaux augmente plus vite que les disponibilités en céréales, que la population mondiale s'accroît et que la demande en viande explose, F. NICOLINO, sans tenter de dresser le scénario de ce qui se passera, se propose de rappeler quelques vérités:

- la fabrication de viande est une aberration énergétique: selon la FAO, il faut 4 calories végétales pour produire une calorie de porc ou de volailles, et 11 pour une calorie de ruminant (beaucoup plus si l'on considère les seuls systèmes extensifs, où la durée de vie des animaux est longue et la croissance, lente);

- les pays développés, à cause de leurs importations massives de soja, utilisent de plus en plus de terres à l'étranger ("terres virtuelles");

- en France, 70% des terres agricoles sont au service de la nourriture des animaux (l'auteur estime qu'il y a supercherie à dire que l'agriculture européenne a vocation à nourrir les hommes puisqu'elle est en réalité au

service de la viande ...);

- le développement de l'élevage en Chine ne pourra pas être satisfait en raison du caractère limité des disponibilités en céréales;

- on comptait en 2001 plus d'un milliard d'affamés chroniques dans le monde, qui continue pourtant à "gaver ses porcs, poulets, bovins". Les surfaces agricoles ne seront jamais suffisantes pour satisfaire l'explosion de la demande mondiale de viande, tandis que l'industrie de la farine de poisson ruine les écosystèmes marins;

- au total, nous sommes en pleine absurdité mais il n'est apparemment pas question de reculer.

Est-il besoin de préciser que F. NICOLINO ne voit la solution que du côté du végétarisme?

Le **chapitre 13** est une chasse aux responsables, dont certains sont nommément cités. L'auteur revient en arrière et rappelle que, dans les années 1950, il fallait "casser l'ordre ancien des bouchers et des intermédiaires" pour faciliter la consommation de viande et moderniser l'élevage en laissant disparaître une part importante des éleveurs. On note au passage que la méthode POCHON (trèfle blanc/raygrass) a été validée en son temps par l'INRA à Quimper mais que les résultats de l'étude ont été interdits de publication: il aurait été alors impensable de reconnaître qu'il pouvait être intéressant de baisser les rendements.

En dépit de son réquisitoire, qu'il juge solide, l'auteur explique par le pouvoir du lobby de la viande que le CIV s'efforce systématiquement de contrer les campagnes contre la viande, que le gavage des palmipèdes continue de se pratiquer (chapitre 15: avec le soutien de l'INRA ... qui serait financé par les professionnels), qu'un célèbre lobbyiste mette son savoir-faire au service de ceux qui veulent pouvoir continuer à utiliser les animaux comme ils l'entendent.

"L'avenir d'une tragique désillusion" est le titre du **chapitre 17**. Des professionnels de la filière se seraient exprimés anonymement pour reconnaître qu'il faudra bien finir par intégrer les limites objectives que sont le sol, l'eau, les aliments disponibles, le nombre de bouches à nourrir, le bien-être animal. En attendant qu'éventuellement on puisse un jour consommer de la viande obtenue par culture de cellules, certains éleveurs font de gros efforts pour développer des modes d'élevage alternatifs mais sans forcément trouver le revenu à la clé.

Le **chapitre 18** ("Cachez ces mots que je ne saurais voir") revient sur les abattoirs où, notamment, "la truie effarée [...] sent la mort et le sang par tous les pores de sa peau d'animal intelligent"!!! La tonalité de ce chapitre est donnée. Les ouvriers qui y travaillent paient un lourd tribut médical à leur métier et sont "les secondes victimes de la tuerie organisée, après les animaux eux-mêmes". Le philosophe DERRIDA pense qu'on peut parler de génocide à propos de l'abattage des animaux.

L'ouvrage se termine par une évocation des temps lointains où le taureau avait été déifié et par une idéalisation des liens homme/animal selon Olivier de SERRES, quelques dizaines d'années avant que ne survienne DESCARTES et sa thèse de l'animal-machine. L'auteur conclut que, même si "une génération a cru voir la marque du progrès dans l'univers concentrationnaire de l'élevage industriel", il convient maintenant de conclure

"un vaste traité de paix avec les animaux". Dans l'idéal, il faudrait que le monde tout entier devienne végétarien mais, puisque ce n'est pas possible, il faut admettre que "seules, de nouvelles pratiques sont porteuses d'un avenir possible pour les hommes et les bêtes".

Au total:

- un livre polémique et qui met mal à l'aise, ce qui n'est sans doute pas vraiment ressorti de notre présentation/résumé, dont beaucoup de noms de personnes attaquées ont été exclus;

- un mélange de chapitres et de passages à la tonalité très différente, l'état d'esprit qui animait l'auteur n'ayant pas toujours été le même;

- beaucoup d'exagérations (sans doute volontaires) et des erreurs zootechniques, toutefois pardonnables dans la mesure où elles n'ajoutent ni n'enlèvent rien à la démonstration;

- beaucoup de données chiffrées précises, concernant surtout la question écologique et qui, pour

quelqu'un qui voudrait les contrer, demanderait de sa part une parfaite connaissance du sujet.

Si nous avons choisi de présenter cet ouvrage, c'est parce que nous estimons qu'il contient des éléments qu'il ne faut pas ignorer et sur lesquels il convient de réfléchir soi-même. Nous avons pensé exactement la même chose du livre "Le grand massacre", paru en 1981, qui était peut-être un peu moins agressif mais avait fait néanmoins scandale à l'époque dans les milieux de la zootechnie. On peut regretter que F. NICOLINO n'ait pas écrit un document se présentant comme une bonne réflexion journalistico-scientifique au lieu d'une polémique qui discrédite le message auprès de ceux qui, a priori, tendraient plutôt à le récuser mais acceptent d'en prendre connaissance. Il est vrai que l'ouvrage aurait peut-être alors moins attiré l'attention et se serait-il moins vendu. Quel était le but premier de l'auteur?

Bernard DENIS

Anne-Marie BRISEBARRE, Patrick FABRE, Guillaume LEBAUDY - "SCIENCES SOCIALES. REGARDS SUR LE PASTORALISME CONTEMPORAIN EN FRANCE", Coédition Association Française de Pastoralisme (AFP) et Maison de la Transhumance, juin 2009. Cardère éditeur.

Nous devons cet ouvrage à Anne-Marie Brisebarre (CNRS. Laboratoire d'Anthropologie sociale), Patrick Fabre (Maison de la Transhumance), Guillaume Lebaudy (CNRS-Institut d'Ethnologie méditerranéenne et comparative). Cette édition est un numéro hors série de la revue PASTUM, périodique de l'Association Française de Pastoralisme. Elle rassemble les interventions au séminaire du 13 novembre 2008 qui s'est tenu à SupAgro Montpellier.

Cet ouvrage se compose de 129 pages et comprend trois chapitres:

- Relations Hommes-Troupeaux-Territoires,
- Statut social-Formation-Transmission des savoirs,
- La mise en patrimoine du pastoralisme,

Auxquels il faut ajouter: une préface due à J.P. Legeard, Président de l'AFP et directeur du CERPAM;

Un avant-propos établi par A.M. Brisebarre, G.Lebaudy et Audrey Pégaz-Fiornet, doctorante en ethnologie à l'EHESS

Une introduction en deux parties signée d'A.M. Brisebarre et J.P. Chassany, Dr de recherches à l'INRA;

Une conclusion due également à J.P. Chassany.

Des annexes, dont une riche bibliographie, la liste des participants et la présentation de l'Association Française de Pastoralisme (AFP) et de la Maison de la Transhumance.

La philosophie générale du travail présenté et que l'on retrouve évidemment dans la préface, l'avant-propos et les introductions peut se résumer dans cette phrase de J-P. Legeard pour qui le pastoralisme "n'est pas que de la technique, de l'économie, de l'environnement. Il a aussi une dimension culturelle forte, porteuse d'identité sociale pour les éleveurs et les bergers".

Le **chapitre I** est consacré aux "Relations Hommes-Troupeaux et territoires".

Il s'ouvre par un article de G.Lebaudy, ethnologue, membre de l'Idemec, Université de Provence: ""Nous, ici,

la métisse, c'est la brebis la plus rustique, retour sur une expérience d'approche ethnologique et pastoraliste de l'élevage de la race mérinos d'Arles dans les Bouches-du-Rhône" où la démonstration se fait de l'utilité de binômes ethnologues et pastoralistes pour comprendre plus finement, comment se construisent une race et sa préservation. Les éleveurs de mérinos d'Arles restent transhumants entre Provence et Alpes, ils gardent des liens avec leurs origines montagnardes, ils lient la production de leurs animaux à l'exploitation de la végétation spontanée. De cet ensemble résulte un référent identitaire solide.

Corinne Eychenne, maître de conférence en géographie à l'Université de Toulouse-le Mirail présente: "Le "point de vue" des éleveurs: une approche compréhensive des pratiques pastorales en Ariège". Les mesures de relance pastorale ont permis de maintenir le pastoralisme mais avec abandon de la production laitière au profit de troupeaux à viande. La concentration des troupeaux laisse "l'arbre conquérant des contrées en déshérence". L'analyse des discours permet de mettre à jour les fonctions non seulement techniques mais également sociales et identitaires des pratiques pastorales en Ariège, où se pratique traditionnellement plus un estivage qu'une transhumance. L'auteur montre que le système de normes "articulant étroitement les dimensions technique, sociale et identitaire" donne à ceux qui pratiquent l'estive une fierté qui leur permet de distinguer leur groupe.

Eric Fabre, maître de conférence en écologie à l'Université de Provence et chercheur au Centre de recherche d'Histoire quantitative à l'Université de Caen, aborde la question des "Espaces pastoraux: mutation d'usage et re-naturalisation du territoire". Il montre d'abord comment les mutations de la société entraînent celles des territoires. Il rappelle que le rôle du troupeau d'ovins a d'abord été celui de fournisseur de matière organique donc d'azote: les engrais azotés de synthèse ont fait disparaître

ce rôle. Dès que l'élevage disparaît en zone de montagne, le boisement gagne. Le mouton de producteur de fumure et de laine dans les petites exploitations devient au XIX^{ème} siècle, un producteur de viande en faveur des populations ouvrières urbaines.

Le **chapitre II** est dévolu au "Statut social. Formation. Transmission des savoirs".

Il débute par un article de Anne Moneyron, chercheur-consultante en formation des adultes au Ministère de l'Agriculture dans lequel elle rappelle qu'en estive la dimension technique laisse la place à la vigilance et au rythme de marche, témoins d'un éco-savoir. Elle s'appuie ensuite sur la théorie tripolaire de la formation: formation par soi-même-formation par les autres-formation "par les choses, par le réel". Cette dernière formation est pour les bergers une éco-formation dont l'apprentissage demande "la mobilisation de tous les sens de l'apprenant".

Isabelle Baumont est doctorante en sociologie. Elle constate qu'est berger -qu'il soit propriétaire ou salarié- celui dont les compétences sont reconnues par ses pairs. Pour appartenir au groupe des bergers, il faut avoir "réalisé une première montagne", ce qui valorise l'individu dans le groupe car le métier de berger c'est l'astreinte auprès des brebis dans ses rapports forts par rapport au temps qu'il fait et à l'espace utilisé. L'interconnaissance entre les éleveurs et les salariés favorise ou non les embauches et le niveau de rémunération en fonction de la qualification reconnue.

Frédérique Roy, doctorante en anthropologie sociale et ethnologie à l'EHESS traite d' "Une légitimité professionnelle mise à mal: le cas des herbassiers du département du Var"

A l'inverse de l'éleveur transhumant de la Crau, l'herbassier est un éleveur transhumant qui n'est pas propriétaire de terres. Plus encore que de terres d'estive, c'est de parcours d'hiver dont l'herbassier a besoin dans ce département du Var soumis à une forte pression foncière. Le troupeau est toute l'année dehors, les animaux sont donc souvent sélectionnés en fonction de ce critère. Parfois partagé en troupes plus restreintes, le troupeau vivant dans l' "errance" pose parfois des problèmes avec les agriculteurs sédentaires. Ces éleveurs composés souvent d'anciens salariés ayant acquis leur autonomie, très souvent célibataires sont entre eux en relation étroite par le téléphone portable et constituent une famille soudée Ils revendiquent leur rôle dans l'entretien de l'espace, mais du fait de leur mode d'exploitation échappent à beaucoup d'aides agricoles.

Le **chapitre III** est consacré à la mise en patrimoine du pastoralisme.

P. Laurence, ethnologue au service du patrimoine culturel du département de l'Hérault et P. Fabre, Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône et directeur de la Maison de la Transhumance à St-Martin-en-Crau présentent les "Fêtes de la transhumance: les enjeux d'une mise en représentation de l'activité pastorale". Ces fêtes récentes sont organisées pour promouvoir une filière d'élevage, un territoire ou la dimension culturelle de l'élevage transhumant. Le passage du troupeau constitue le moment fort de la fête: le contact entre les animaux et le public est la clé du succès de ces fêtes. L'accent est mis

sur le rôle écologique de la transhumance, la promotion des produits, la dynamisation des territoires. A côté de ces fêtes en milieu rural des types de transhumance de rues dans les grandes villes ont été organisées contre la présence des prédateurs et le rôle de l'élevage dans le maintien des paysages.

Audrey Pégaz-Fiornet, doctorante en ethnologie à l'EHESS traite des "Territoires et culture transhumantes dans le Sud de la France. Façons de voir ou de vivre un patrimoine".

Elle compare le Sud du Massif central (Cévennes, Causses) où par exemple le Parc des Cévennes aide au maintien de la transhumance- malgré la pénibilité du métier et la perte de poids économique qui remettent en cause le métier- au Haut-Var où l'agrandissement du camp militaire de Canjuers a rejeté en dehors de ses limites les éleveurs d'ovins qui n'y ont accès que lorsqu'il n'y pas de tirs. Un musée a été envisagé, mais les bergers n'en veulent pas, c'est pour eux passéiste, ils veulent vivre de leur production; de même ils ne se reconnaissent ni dans les notions d'environnement, ni dans celle de paysage, par contre ils se reconnaissent dans un fonds patrimonial partagé: le berger est soigneur de son troupeau, il produit pour nourrir et vêtir. Certes il produit aussi du paysage, mais sans souci esthétique. L'auteur souhaite la multiplication des centres d'interprétation rassemblant pastoralistes, éleveurs, bergers et spécialistes des sciences humaines et sociales afin de dégager des problématiques clefs et éviter de tomber dans la dangereuse exploitation touristique du pastoralisme.

G.Lebaudy, ethnologue de l'Idemec, Université de Provence décrit "L'écomusée du pastoralisme de Pontebarnardo (Piémont, Italie). Un exemple de patrimonialisation intégrée".

Cet écomusée a pour but la gestion du patrimoine culturel et la dynamisation économique et touristique de la vallée. Il veut montrer que la culture pastorale s'inscrit dans un très vaste territoire alpin et méditerranéen. L'écomusée a réussi à créer une nouvelle dynamique autour de l'activité pastorale. Ainsi le musée abrite les reproducteurs de la race Sambucana, un laboratoire où s'élabore un fromage de brebis, un point de dégustation. Le projet a relancé une race locale: la Sambucana. Ce n'est pas un lieu tourné vers le passé, mais qui allie passé et présent autour du patrimoine.

On doit à Stéphanie Carteron, directrice de la Maison du Berger à Champoléon (Htes-Alpes): ""Tant qu'il y aura des bergers". La création de la Maison du Berger, quelles implications, quels engagements, quelles opportunités?"". Il est d'abord rappelé que la Maison du Berger a été mise en place "en étroite collaboration avec la profession pastorale selon des méthodes inspirées des sciences sociales". Due à un ancien assistant-berger P.Melet, la Maison veut montrer le domaine de la relation, Homme-Animal-Territoire. Elle se veut "centre d'interprétation des cultures pastorales alpines" et se situe à l'interface entre pastoralisme-tourisme-environnement et culture. On a voulu faire à la fois du développement local et du développement professionnel, car les bergers étaient opposés à l'idée d'un musée. Une attention toute particulière a été que la Maison donne une image contemporaine du métier de berger.

P. Fabre a signé un autre article qui s'intitule "Le réseau des Maisons du Pastoralisme: des attentes partagées". Dans un monde de plus en plus coupé de ses racines rurales, la profession agricole est à la recherche de reconnaissance de son métier. C'est le rôle des Maisons du Pastoralisme. Elles veulent servir de médiateur entre les bergers et le grand public. Pour ce faire, des liens étroits ont été établis avec les spécialistes des questions culturelles et des sciences sociales.

C'est à P. Chassany qu'est revenu de conclure par un article: "Les organisations pastorales interpellent les sciences sociales". Après avoir constaté que le pastoralisme d'abord condamné après la deuxième Guerre Mondiale a été remis à l'honneur à partir des années 70, il précise que le pastoralisme met en action des acteurs nombreux, ce qui

débouche parfois sur des conflits. C'est là que ces évolutions nécessitent de faire appel à de nombreuses disciplines des sciences sociales. Il rappelle les points abordés par les intervenants avant de s'interroger sur la place et le rôle de la recherche puis d'examiner les enjeux du pastoralisme tels qu'ils sont perçus par les parties prenantes de la recherche:

- Les attentes des éleveurs producteurs de biens marchands,
- La production jointe de biens publics (biodiversité et paysages),
- Les acteurs impliqués dans une gestion sociale des évolutions du secteur.

J. Blanchon

Claude TEXIER – VOYAGE D'ETUDES DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOZOOTECHE DANS LE MONTMORILLONNAIS ET LA BRENNE (2-5 Septembre 2009)

Le mercredi 2 septembre, une première demi-journée était consacrée à deux visites dites "facultatives". La première, celle de l'abbaye de St Savin sur Gartempe, a permis d'apprécier des peintures murales des XI^e et XII^e siècles, fraîchement restaurées et classées au patrimoine mondial de l'UNESCO. La seconde visite concernait la cité médiévale de Chauvigny et sa collégiale St Pierre.

Les quarante participants avaient rendez-vous à Montmorillon, ville sous-préfecture du département de la Vienne, peuplée de 7600 habitants, située sur la Gartempe bien connue des kayakistes et au coeur d'une région rurale peu densément peuplée.

Le voyage prévoyait dès le premier jour une visite de la foire annuelle aux béliers à Bellac, "la seule en son genre" dicit M. JOLY, président de cette manifestation et du CGOB (Carrefour Génétique Ovin de Bellac). Il s'agissait de la 46^{ème} foire nationale de reproducteurs ovins de Bellac. Elle concerne essentiellement les races herbagères, dont les béliers Texel étaient les plus recherchés. L'agneau de Bellac est synonyme de plein-air, soit le contraire de l'agneau de bergerie, production habituelle de la race Ile de France. 960 reproducteurs mâles et femelles étaient présents, originaires du Nord et de l'Ouest, représentant une trentaine de races, dont la race locale Charmoise, la plus nombreuse, qui est utilisée notamment pour "fabriquer" des agnelles croisées à partir de brebis de race pure. Tous les béliers sont inscrits par les UPRA. En général, 70 % des animaux présentés sont vendus, à un prix qui, cette année, se situait semble-t-il entre 450 et 500 €. Une très belle manifestation, dans un parc arboré situé en plein centre de la ville, où les animaux étaient regroupés par race et par élevage, en cases de 8 à 14 béliers.

La fin de cette première matinée nous amena à visiter le salon TECH-OVIN qui, cette année, se tenait conjointement à la foire aux béliers et pendant trois jours. Ce salon se veut être une vitrine complète de l'élevage ovin, au service des éleveurs. La filière ovine y était représentée dans son ensemble, de la génétique au produit destiné au consommateur. M. SOUCHAUD précise que ce salon national du mouton a lieu tous les deux ans. Il s'agissait de sa 6^{ème} édition, pour laquelle 13000 visiteurs étaient attendus sur trois jours. Notre première attention est évidemment pour la présentation de nombreuses races, dont certaines à faibles effectifs, diffusées par l'organisme de

sélection GEODE (Génétique Ovine et Développement) et présentées dans deux pavillons différents. On notait une majorité de races rustiques. Pour nombre d'entre nous, la découverte de certaines races fut une première. Notre périple sur le site conduisit ensuite les participants les plus courageux vers les divers matériels et équipements d'élevage. Nous assisterons en particulier à deux démonstrations d'opérations techniques automatisées ou mécanisées : un triage automatique destiné aux petits ruminants permettant, grâce à une identification électronique par collier, de séparer d'après plusieurs critères (poids et sexe) les animaux d'un même lot par un seul opérateur, et le montage-démontage rapide de la cloture à trois fils d'un parc de contention (1 km posé en 1 heure à l'aide d'un QUAD, avec arrêt à chaque piquet. Le groupe se retrouvait au grand complet au stand "Produit de l'Agneau" pour une information sur les nouvelles techniques de découpe destinées à relancer la consommation de l'agneau auprès des jeunes acheteurs, qui recherchent plutôt des pièces à griller ou des morceaux pour la confection de brochettes. La dégustation qui devait suivre fut difficile et plutôt confidentielle mais semble-t-il très appréciée.

En début d'après-midi, le groupe se retrouve à Lathus dans l'élevage bovin limousin de M. DUCELLIER, lequel nous fait l'honneur de sa présence malgré un concours Limousin d'importance se tenant à Nantes ce même jour. L'exploitation s'étend sur 270 hectares, 170 pour les prairies conduites en système extensif, 20 ha de colza et 80 de céréales (blé, orge et triticale). Les céréales fournissent la paille nécessaire à l'élevage et servent d'échange pour la fourniture des aliments granulés de complément. Le troupeau comprend 115 vaches allaitantes inscrites. Les vêlages ont lieu en automne et début d'hiver (80 % d'août à décembre), pour une vente des mâles non reproducteurs en broutards lourds de 350 à 400 kg vif. Les ventes ont lieu en avril-mai à l'âge de 7-8 mois et pour 900-1000 €. Les veaux sont séparés des mères dans la journée pour leur faire consommer davantage de foin et obtenir ainsi des GMQ de 700 g ou plus. Avec 85 % de vêlages faciles et, par conséquent, 15 % qui nécessitent une aide, l'éleveur cherche à améliorer la capacité de naissance par le choix de lignées sélectionnées. L'objectif principal de cet élevage étant la vente de reproducteurs, nous avons eu droit à quelques graphiques reprenant l'évolution de nombreux index génétiques pas toujours compréhensibles, même pour les zootechniciens avertis qui constituent pourtant la quasi-

totalité de notre groupe !! L'essentiel du message est de montrer que le gain génétique va croissant et que l'élevage se situe au-delà de la performance moyenne de la race.

Nous allons ensuite voir d'autres "bêtes à cornes" à Artiers, où M. MARTEAU élève des escargots pour le compte de la société "Les Nomades des Jardins". Créée par trois exploitants agricoles céréaliers, cette exploitation produit 120 tonnes d'escargots par an, sur les 800 tonnes obtenues en France. La production nationale est loin de satisfaire notre consommation, estimée à 30000 tonnes par an. Les pays de l'est de l'Europe (Pologne et ex RDA) utilisent une main-d'oeuvre peu payée (300 € de salaire contre 1000 € en France) pour effectuer les ramassages nécessaires à nos importations. En effet, l'escargot de Bourgogne ne s'élève pas. Seuls, les Gros Gris (*Helix aspera maximus*) et Petis Gris peuvent être produits en élevage. Tout commence par la ponte, en serre, avec 120 oeufs par individu en moyenne. L'incubation des oeufs dure 21 jours. L'élevage s'effectue sur trois hectares de parcs aménagés en plein-air. Les escargots disposent de nombreuses planches posées en tuiles, où ils peuvent se fixer. Chaque soir, un arrosage de trente minutes précède la distribution des granulés. Avec une densité de 350 individus au m², ce sont 10 millions d'animaux qui sont nourris et produits entre début mai et fin septembre. Le ramassage a lieu entre 20 et 28 semaines d'âge, pour une transformation sur place. La législation exige que l'on enlève l'hépatopancréas où peuvent s'accumuler des métaux lourds. Trois problèmes principaux sont à noter : le premier, un indice de consommation variant entre 1,5 et 3, le deuxième, les effets indésirables du vent sur l'appétit des animaux (et non la chaleur), le troisième, le coût de la main-d'oeuvre à la transformation.

La deuxième journée a débuté par la visite de l'élevage caprin de M. PERRIN à St Hilaire sur Bendize. Le GAEC des Ajoncs regroupe toute la famille avec les parents et leurs deux enfants Hervé et Anne. Nous sommes dans la plus petite zone d'appellation d'origine fromagère française : l'AOC Pouligny St Pierre, qui concerne 22 communes de l'Indre. L'exploitation possède 80 ha, surtout des prairies temporaires et des céréales consommées sur place par deux troupeaux : 60 bovins allaitants de race Charolaise et 200 chèvres Poitevines et Saanen. Le cheptel caprin a doublé en deux ans, ce qui pose quelques problèmes pour la sélection mais a permis le retour de la fille sur l'exploitation familiale. La reproduction par monte naturelle est désaisonnée avec des mises-bas au 15 octobre et au 15 mars (80 % de gestations). 30 % des chevrettes sont gardées pour le renouvellement, les autres chevreaux sont vendus à moins de huit jours au prix anecdotique de 1,5 à 2,5 € pièce, par manque de demande. La production actuelle est limitée à 45000 fromages de 250 gr mais il est prévue une augmentation, en même temps que celle du troupeau, au cours des prochaines années. Au cours d'une réception très sympathique sans tivoli, avec dégustation obligatoire, M. LE DORZE, de la Chambre d'Agriculture, nous présente le syndicat des producteurs de Pouligny St Pierre. AOC reconnue depuis 1972, elle regroupe actuellement 83 éleveurs sur 49 exploitations (2/3 vendent le lait et 1/3 produisent des fromages), avec 8000 chèvres présentes, pour une moyenne de 165 individus par élevage. Il n'y a que six producteurs fermiers qui vendent directement aux particuliers, tous les autres livrent leur lait

à l'une des trois laiteries qui emploient une trentaine de salariés au total. Le cahier des charges à respecter dans le cadre de l'AOC reconnaît les animaux des races Alpine, Saanen et Poitevine. L'alimentation doit être issue pour 80 % au moins des productions de la zone d'appellation, soit 22 communes. Le pâturage n'est pas obligatoire mais l'ensilage reste interdit. Le Pouligny St Pierre se distingue des 13 AOC "chèvre" par sa forme pyramidale caractéristique. Il a été fortement apprécié par notre groupe de dégustateurs occasionnels.

En fin de matinée, Mme GUILLEMOT, conservateur de l'écomusée de Le Blanc, nous a reçus au château de Naillac. Nous y avons vu une collection ornithologique présentée de façon originale et suivi avec intérêt les explications données sur le fonctionnement de la Brenne et de ses mille étangs, à partir d'une maquette animée.

L'après-midi, nous avons rendez-vous au siège de l'Alliance Pastorale avec son directeur général, M. De la ROCHETHULON. A l'origine simple syndicat professionnel créé en 1933 avec un premier magasin d'approvisionnement à Montmorillon à la disposition des éleveurs locaux, le groupe s'étoffe petit à petit (10 magasins aujourd'hui). En 1971 se créent l'école de bergers et le premier groupement de producteurs ovin. En 1976, c'est le tour de l'abattoir. Le groupe Alliance Pastorale rassemble maintenant des éleveurs de toute la France. Il compte 30000 adhérents de toutes les filières d'élevage, une centaine d'employés et couvre cinq départements. Nous visiterons plus tard le laboratoire qui réalise environ 10000 analyses coprologiques ou autopsies au service de la profession. Avant cette visite, c'est M. VOLLIER qui nous présente la filière de l'"Agneau Poitou-Charentes", marque commerciale en IGP créée en 1983, complétée depuis 1994 par un label rouge "Le Diamantin". Nous avons retenu que l'agneau Poitou-Charentes concerne 1000 élevages et 326000 brebis, dont 600 et 206000 respectivement se retrouvent sous le label rouge "Le Diamantin". Les carcasses sont triées à l'abattoir et commercialisées en grandes surfaces. Le cahier des charges exige 60 jours d'allaitement naturel pour les agneaux et sept mois de pâturage annuel pour les brebis. Les agneaux peuvent être commercialisés dès l'âge de 70 jours, avec un poids de carcasse minimal de 18 kg. Nous avons retenu qu'un "agneau" peut être âgé de 300 jours ... mais qu'il devient "mouton" au 301ème jour.

Pour respecter la tradition, notre société a visité un lycée agricole ou, plus exactement, l'exploitation du Lycée de Montmorillon. D'après M. LEFÈVRE, chef d'exploitation, elle s'étend sur 280 ha de SAU et entretient trois cheptels : 50 vaches allaitantes de race Limousine, 200 chèvres et 850 brebis. Le troupeau ovin, qui était l'objet de notre visite, comprenait 200 brebis Ile de France conduites en bergerie, 250 Charmoises, 150 Romanes (ou INRA 401) et des brebis croisées Rouge de l'Ouest. Les Romanes, inséminées en avril, produisent des agneaux d'hiver (agnelage de fin septembre), commercialisés en janvier au poids de 38 kg vif pour une carcasse de 18,2 kg (98 € pièce). Les Charmoises sont saillies en octobre, pour des agnelages de printemps (fin février-mars) et la production d'agneaux d'herbage vendue dès septembre au poids moyen de 41 kg vif (carcasse de 18,3 kg, payée 86 €). La race Charmoise est volontiers considérée comme une race rustique mais avec une conformation exceptionnelle et

une vitesse de croissance adaptée à la conduite d'agneaux à l'herbe. L'effectif actuel est de 23 000 brebis, dont 3500 contrôlées, dans 30 élevages. Ce fut une très grande race française, créée au XIX^e siècle par MALINGIÉ à partir du New-Kent (ou Romney Marsh) et quatre races locales françaises (Tourangelle, Berrichonne, Solognote, Mérinos), comme nous le rappela un éleveur très averti, ayant par ailleurs des responsabilités à l'UPRA. La Romane (ou INRA 401) résulte du croisement des races Berrichon du Cher et Romanov, puis du métissage des produits obtenus pendant quatre générations. Elle affiche un effectif de 60 000 brebis, dont 18000 contrôlées, dans 67 élevages. Plus de 90 % des brebis Romanes peuvent allaiter deux agneaux. Cette race est par ailleurs résistante à la maladie de la tremblante. Ses aptitudes sont la facilité de désaisonner les agnelages, la proportion importante de naissances triples et l'absence de problèmes à la mise-bas. A la fin de la visite, Mme BRACHET, responsable de l'organisme de sélection GE.O.DE, nous explique que, chaque année, 150 béliers Romane sont produits en station, aucun chez les éleveurs. Les 10 meilleurs (53 % d'agneaux doubles et 37 % de triples) sont destinés à l'insémination artificielle, 50 rejoignent les élevages de la base de sélection et les 90 autres reproduiront chez des éleveurs traditionnels.

Le troisième jour débute par une conférence très suivie et d'un haut niveau pendant notre trajet en car. Le Professeur Dominique POULAIN, qui participe régulièrement à nos voyages, nous apprend entre autre que, parmi les oléagineux, le colza est le résultat d'un croisement chou x navette, et que le tournesol, à l'origine, était une grande plante dont la tige pouvait atteindre 2 mètres et le panicule, 50 cm de diamètre, ce qui explique le fait de retrouver parfois ce type de plante parmi nos cultures modernes.

Les participants visitent alors la Réserve de la Haute-Touche à Azay le Ferron. Il s'agit du plus vaste parc animalier de France, d'où peut-être ce safari en car très apprécié. Le Muséum National d'Histoire Naturelle y conserve une collection importante de cervidés, présentés en grands enclos boisés. Certaines variétés de ces animaux font l'objet de programmes de conservation utilisant les plus récentes méthodes de biotechnologie. A signaler également le programme de sauvegarde de l'outarde canepetière.

Après le Montmorillonnais, région très prisée des pêcheurs, nous allons visiter la Brenne, aux mille étangs, très prisée, elle, des chasseurs de canards et autres gros gibiers. C'est à la maison du Parc Naturel Régional de la Brenne, à Rosnay, que son directeur nous accueille. Dans son exposé, M. MIGNET nous présente la charte qui définira pour la période 2010-2022 les objectifs et les mesures à prendre pour que le territoire local de la Brenne vive et prospère avec ses habitants. Il faut concilier les intérêts de l'agriculture, de l'élevage, de la pisciculture et de la chasse. On est aussi en zone humide reconnue par Natura 2000. Le principal problème reste le foncier. Alors que la terre agricole se vend 3000 € / ha, il faut payer environ 10000 € / ha pour un terrain à bâtir et plus de 25000 pour l'achat d'un étang. Pourtant, la pisciculture régresse, tandis que la chasse se développe. Elle représente un investissement très rentable, avec des locations entre 150 et 300 € / ha / an, mais l'entretien des étangs est mal fait.

L'après-midi est consacré aux étangs, à leur fonctionnement et à leur intérêt pour la flore et la faune sauvage. M. CHALET, garde des étangs, nous explique que ces derniers, reliés entre eux, sont pêchés chaque année en vidant l'étang amont dans l'étang aval etc... La pêche peut durer trois mois et concerne surtout la carpe (60 % des prises). Pour récolter le poisson, on utilise deux filets de maillage différent, l'un placé à la suite de l'autre. Avec l'appoint du nourrissage à base d'aliment granulé, on peut obtenir une productivité de 250 kg de poisson à l'hectare. L'étang du Blizon, par exemple, a été vidé en 21 jours et il s'étend sur 95 ha. Tous les 10 ans, on pratique un "à-sec" avec remise en culture, pour des raisons sanitaires.

La journée se termine par une promenade auprès de l'étang le plus célèbre de la Brenne, parce que le plus grand : la Mer Rouge et ses 165 ha, étang qui était à vendre. Tony WILLIAMS, britannique amoureux de la Brenne et zoologiste à ses heures, poursuit ses commentaires dans le car circulant le long des étangs. Nous avons fait de nombreux arrêts pour mieux profiter de la flore et de la faune rencontrées, et regretté à cet instant ... la fin du voyage.

Un grand merci à Monique et Pierre DEL PORTO, pour une organisation quasi-professionnelle, qui risque de leur coûter cher en terme de nouvelles sollicitations dans les années qui viennent...

Claude TEXIER

SOCIÉTÉ D'ETHNOZOOTECHE

5, Avenue Foch, F54200 TOUL

COTISATION ANNUELLE DE 30 €

(Tarif étudiant: 10 €, sur justificatif)

donnant droit à deux numéros de la revue et quatre lettres d'information. Selon les possibilités, il arrive que des numéros supplémentaires soient édités.

Photocopie des sommaires des numéros parus..... 7 €

1975-1 Races domestiques en péril (1re journée)	13 €	45 La couleur du pelage des animaux domestiques	13€
1975-2. Quelques aspects de la transhumance	13 €	46 Evolution des rapports hommes-animaux en milieu rural	13 €
15 Le Yak	13 €	47 Milieux, société, et pratiques fromagères	13 €
16 Le Porc domestique	13 €	48 L'homme et la viande	13 €
18 L'Elevage en Grèce	13 €	49 Le dindon	13 €
20 L'Ethnozooteche	7,5 €	50 Varia (n° 2)	13 €
21 Les débuts de l'élevage du mouton	13 €	51 Le logement des animaux domestiques	13 €
22 Les races domestiques en péril (2° journée)	13 €	52 Races domestiques en péril (4° journée)	13 €
24 Zones marginales et races rustiques	13 €	53 La faune sauvage	13€
25 Le chien	13 €	54 La zootechnie et son enseignement	13 €
26 Le petit élevage des animaux de ferme	13 €	55 La transhumance bovine	13 €
27 Le lapin (1re journée)	13 €	56 L'âne (2° journée)	13 €
28 Les concours de bétail	13 €	57 Varia (n° 3)	13 €
29 Le concept de race en zootechnie	13 €	58 Le coq	13 €
30 Le cheval en agriculture	13 €	59 L'Elevage médiéval	13 €
31 Les animaux domestiques dans les parcs naturels et dans les zones difficiles	13€	60 Les Bœufs au travail	13€
32 L'évolution de l'élevage bovin	13 €	N° 61 Varia n° 4 (1998)	13 €
33 Races domestiques en péril (3° journée)	13 €	N° 62 La Poule et l'œuf (1998)	13 €
34 La médecine vétérinaire populaire	13€	N° 63 Prémices de la sélection animale en France (1999)	14 €
35 Foires et Marchés	13 €	N° 64 Poneys (1999)	14 €
36 Les éleveurs de brebis laitières	13€	N° 65 Varia n° 5 (2000)	14 €
37 L'âne (1 ^{re} journée)	13 €	HS n° 1 L'habitat rural traditionnel en France (2000)	14 €
38 Les femmes et l'élevage	13 €	N° 66 L'alimentation des animaux (2000)	14 €
39 Les palmipèdes domestiques et sauvages	13 €	N° 67 L'élevage en agriculture biologique (2001)	14 €
40 Le Chat	13 €	HS N° 2 L'animal et l'éthique en élevage (2001)	14 €
41 La chèvre	13 €	N° 68 Élevage et enseignement de la zootechnie (2001)	14 €
42 État sauvage, Apprivoisement, état domestique	13 €	N° 69 Varia n° 6 (2002)	14 €
43 Les chiens de troupeau	13 €	HS N° 3 Histoire des races bovines et ovines (2002)	14 €
44 Varia (n° 1)	13 €	N° 70 La chèvre, son rôle dans la société au XX ^e siècle 2002	14 €
Hors série n° 4 Du lait pour Paris (2003)		N° 71 Animal domestique, domestication: points de vue 2003	14 €
N° 72 Le Mulet (2003).....			
N° 73 Animaux au secours du handicap (2003).....			
N° 74 Varia n° 7 (2004).....			
N° 75 Le Lapin (2° journée) (2004)			
Hors série n° 5 La vie et l'œuvre de F.-H. Gilbert (1757-1800) (2004).....			
N° 76 Races en péril: 30 ans de sauvegarde; Bilan et perspectives (5° journée) (2005).....			
N° 77 Varia n° 8 (2005).....			
N° 78 Le chien: domestication, raciation, utilisations dans l'histoire (2006).....			
Hors série n° 6 François Spindler, Souvenirs ethnozootecheques (2006).....			
N° 79 Les bovins: de la domestication à l'élevage (2006).....			
Hors série n° 7 Josiane Ribstein, La transhumance bovin dans le massif vosgien et l'arc alpin (2006)			
N° 80 Le gardiennage en élevage (2007)			
N° 81 Les aides animalières: les animaux au service du handicap (2007)			
N° 82 Histoire des courses et des compétitions équestres (2007)			
N° 83 Appréciation et jugement morphologiques des animaux (2008).....			
N° 84 L'homme et l'animal: voix, sons, musique (2008).....			
N° 85 Histoire et évolution des races et des productions caprines (2008).....			
N° 86 Le lait de demain (2009).....			
N° 87 Varia n° 9 (2009)			
N° 88 Bois des cervidés, corne, ivoire, os.....			(à paraître)
N° 89 Un cheval pour vivre. Thérapies, insertion sociale, équilibre personnel.....			(à paraître)

SOCIÉTÉ D'ETHNOZOOTECHNIE

Association loi 1901

étudie:

les relations HOMME, ANIMAL, MILIEU dans les sociétés anciennes et actuelles, et leurs transformations déterminées par l'évolution de l'élevage. Elle réunit ainsi des éléments de comparaison, de réflexion et des informations utiles à ceux qui s'intéressent à l'histoire et à l'avenir de l'élevage des animaux domestiques.

Les thèmes suivants retiennent plus particulièrement l'attention:

- l'origine des animaux domestiques et l'évolution des races
- l'histoire de l'élevage
- l'évolution des techniques et du langage des éleveurs
- leur adaptation aux conditions socio-économiques
- la conservation du patrimoine génétique animal
- la place de l'élevage dans les sociétés anciennes et actuelles

organise

- des colloques et journées d'étude

publie

- les textes des communications présentées aux journées d'étude
- des articles et mémoires sur thèmes divers
- des informations, comptes rendus et analyses

dans son bulletin semestriel

ETHNOZOOTECHNIE

et sa

Lettre d'information trimestrielle

RENSEIGNEMENTS - ADHÉSIONS:

Le Président

Pr. Bernard DENIS

5 Avenue Foch

F54200 TOUL

Téléphone: 03.83.43.06.45

Le Secrétaire-trésorier

Jean BLANCHON

15 rue Antoine Dorat

F63170 Pérignat-lès-Sarliève

Téléphone: 04.73.79.10.26

Site Internet de la Société d'Ethnozootechnie: <http://www.ethnozootechnie.asso.educagri.fr>



BULLETIN D'ADHÉSION ET/OU DE COMMANDE

NOM et PRÉNOM:

ADRESSE:

DÉSIRE

ADHÉRER A LA SOCIÉTÉ D'ETHNOZOOTECHNIE

RECEVOIR LES NUMEROS SUIVANTS.....

Les commandes sont expédiées après règlement par chèque bancaire ou postal (C.C.P. Paris 17885-33 N) à l'ordre de la Société d'Ethnozootechnie.